



**HAL**  
open science

## Le renseignement au temps de Napoléon

Gérald Arboit

► **To cite this version:**

Gérald Arboit. Le renseignement au temps de Napoléon : Une dimension européenne. Perrin, pp.544, 2022. hal-04090112

**HAL Id: hal-04090112**

**<https://hal.science/hal-04090112>**

Submitted on 2 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Gérald Arboit

# **Le renseignement au temps de Napoléon**

*Une dimension européenne*

## Du même auteur

- Renseignement et avant-guerre de 1914 en Grande-Région*, sous la direction de Gérard Arboit, préface d'Olivier Forcade, professeur à l'université de Paris-IV Sorbonne, Paris, CNRS Éditions, 2016.
- Les réseaux du fer. Information, renseignement économique et sidérurgie luxembourgeoise face à la France, à la Belgique et à l'Allemagne (1911-1940)*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2015.
- Des Services secrets pour la France. Du Dépôt de la guerre à la DGSE (1856-2013)*, préface du général Michel Masson, Paris, CNRS éditions, 2014.
- Pour une école française du renseignement*, sous la direction de Gérard Arboit, Paris, Ellipses, 2014.
- Au cœur des services secrets. Idées reçues sur le renseignement*, Paris, Cavalier bleu, 2013.
- La Guerre froide*, Rennes, Ouest France, 2012.
- Saint John Philby contre Lawrence d'Arabie*, Rennes, Ouest France, 2012.
- Schulmeister. L'espion de Napoléon. Le renseignement en Allemagne et en Autriche sous Napoléon*, Rennes, Ouest France, 2011.
- Histoire de l'espionnage*, avec Eric Denécé, Rennes, Ouest France, 2010.
- James Angleton. Le contre-espion de la CIA*, Paris, Nouveaux Mondes, 2007.
- Les médias de masse et les causes de conflits majeurs. L'information dans le cas de "la guerre en Irak"*, sous la direction de Michel Mathien et Gérard Arboit, Bruxelles, Bruylant, 2006.
- Fragments de la vie de Charles Schulmeister de Meinau. Un mémoire inédit de l'espion de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup>*, préface d'Eric Denécé, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Aux sources de la politique arabe de la France. Le Second Empire au Machrek*, préface de Jacques Frémeaux, professeur à la Sorbonne (Université de Paris-IV), Paris, L'Harmattan, 2000.
- Terres-Rouges. Le fer et le feu à Audun-le-Tiche*, Knutange, Fensch Vallée/Comité d'établissement de l'A.R.B.E.D., division des mines françaises, 1997.
- Le Saint-Siège face au nouvel ordre au Moyen-Orient. De la guerre du Golfe à la reconnaissance diplomatique d'Israël*, Paris, L'Harmattan, 1996.

## Remerciements

Ce travail est le fruit d'une longue intimité avec Napoléon, en particulier, et l'Empire, en général. Il trouve aussi ses racines dans le souvenir d'enfance que fut la série « Schulmeister, espion de l'Empereur », multi-diffusée dans les années 1970 et 1980. Jacques Fabbri le personnifia à jamais, à défaut de prétendre à la moindre vérité historique. Nos premiers travaux sur le renseignement durent autant à notre localisation strasbourgeoise qu'à la possibilité de travailler sur un tel héros. Nos recherches suivantes, dont ce livre est le résultat, ont certes ruiné cette idée qu'il fut le seul « espion de l'Empereur », mais exhumé aussi de nouvelles figures tirées des tréfonds d'archives encore inédites.

Nous sommes redevables à deux hommes de l'art qui, à des époques différentes, nous ont incité à travailler sur ce sujet. Le premier, Alain Montarras, fut un ancien haut-fonctionnaire de la Police nationale, notamment à la Sûreté du Territoire. Amoureux de Napoléon, il a découvert Johann Leonhard Krutthoffer sans pouvoir en mesurer l'importance, ni l'identifier complètement. Le second, Claude Faure, ancien membre de la Direction générale de la sécurité extérieure, nous a toujours conseillé de nous intéresser à cette période, réellement fondatrice pour l'histoire de nos services de renseignement. Nous pensons encore à Vladimir Claude Fišera et à Jean-Claude Petermann, comme à tous ces anonymes des différents dépôts d'archives de France, d'Allemagne, d'Autriche, de Grande-Bretagne et de Russie qui ont su trouver des solutions afin de nous éviter de trop longs déplacements pour de maigres récoltes. Nous exprimons également notre reconnaissance à notre éditeur, Guy Stavridès, pour sa patience, ses commentaires judicieux et son enthousiasme.

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans le soutien constant de ma famille depuis trente ans. Particulièrement, mon épouse, Laurence, et mes enfants. Qu'ils y trouvent ici la marque de mon affection, car sans leur amour, cette longue plongée dans l'histoire du renseignement sous l'Empire n'aurait certainement pas été possible.

## Introduction

Depuis l'ouvrage fondateur de Jean Savant sur *Les Espions de Napoléon*<sup>1</sup>, la recherche sur le renseignement pendant le Consulat et l'Empire sembla marquer le pas, dans un paysage éditorial pourtant avide de thématiques autour de l'épopée impériale. On peut y voir deux raisons à cela. La première tiendrait de la chose entendue, selon laquelle Napoléon et Fouché furent des maîtres en la matière. Cela put sembler tellement évident aux chercheurs qu'il ne leur parut pas utile d'y revenir. En fonction des époques, la légende noire ou blanche suffisait à orienter les narrations des « affaires » qui émaillèrent cette période, depuis les tentatives d'assassinat contre Bonaparte jusqu'à l'enlèvement suivi de l'exécution du duc d'Enghien. Maintes fois remises sur l'ouvrage au XIX<sup>e</sup> siècle, ces thématiques furent considérées comme asséchées une fois pour toutes. Les responsabilités des uns et des autres furent entendues et il ne sembla pas utile d'y revenir. La seconde raison tient au fait que le développement des *Intelligence Studies* en France ne date que d'une vingtaine d'années. Des thèses de doctorat récentes, depuis celle fondatrice d'Antoine Boulant, sur *Les Agents secrets du ministre des Affaires étrangères envoyés dans les départements (septembre 1792-Nivôse An II)*<sup>2</sup> jusqu'à celle de Michel Roucaud, sur *Le renseignement militaire opérationnel sous le Consulat de l'Empire (1799-1815)*<sup>3</sup>, en passant celle de Hugues Marquis, sur *L'espionnage britannique en France pendant la Révolution française (1789-1802)*<sup>4</sup>, soutiennent la remarque des Britanniques Christopher Andrews et David Dilks à propos des travers de la recherche dans leur pays :

« Le renseignement a été décrit par Sir Alexander Cadogan, un éminent diplomate, comme étant “la dimension manquante dans la plupart des histoires diplomatiques”. Cette même dimension est aussi quasi-manquante dans l'histoire politique et militaire. Fréquemment, les historiens ont tendance soit à ne tenir aucun compte du renseignement, soit à le traiter comme quantité négligeable<sup>5</sup>. »

Pourtant, à ce jour, aucune étude historique n'est venue mettre en évidence l'organisation française du renseignement pendant la période napoléonienne. Hormis le travail de Hugues Marquis<sup>6</sup>, les travaux universitaires restent confidentiels ou sont emprunts d'une inexpérience des métiers du renseignement et de l'action clandestine. Souvent orientés par des lectures de périodes plus contemporaines, comme la Seconde Guerre mondiale ou la Guerre froide, labourées par des chercheurs anglo-saxons, ils recèlent des concepts inusités pour des périodes plus anciennes, comme le Consulat et l'Empire. Le premier d'entre eux est sans conteste la compréhension de ce terme polysémique qu'est le renseignement. Mais il s'agit d'un champ ouvert des sciences humaines et sociales, dans lequel il serait vain de vouloir entrer. À l'automne 2002, un historien de la CIA, Michael Warren, en était encore à rechercher « une définition du “renseignement” » ? Il n'y a donc pas qu'en France où l'on se demande

« pourquoi le mot “renseignement” est-il utilisé pour décrire le travail des commissions d'analyse et des groupes d'action clandestine ? des capteurs de signaux et des espions ? Pourquoi tant de pays — de l'Ouest et de l'Est, démocratique et despotique — ont tendance à organiser leurs services de renseignement selon certains modèles autour de leurs dirigeants civils et de leurs commandants militaires ? »<sup>7</sup>

---

<sup>1</sup> Paris, Hachette, 1957.

<sup>2</sup> Doctorat, Histoire, Paris IV, 1994.

<sup>3</sup> Doctorat, Histoire, Paris IV, 2015.

<sup>4</sup> Doctorat, Histoire, Lille III, 1990.

<sup>5</sup> Christopher Andrew, David Dilks (dir.), *The Missing Dimension. Government and Intelligence Communities in the Twentieth Century*, Londres, Macmillan, 1984, p. 1-2.

<sup>6</sup> *Agents de l'ennemi. Les espions à la solde de l'Angleterre dans une France en Révolution*, Paris, Vendémiaire, 2014.

<sup>7</sup> « Understanding Our Craft. Wanted: A Definition of 'Intelligence' », *Studies in Intelligence and Counterintelligence*, vol. 4, n° 1, printemps 1990, p. 39-46, <https://www.cia.gov/library/center-for-the-study-of-intelligence/csi-publications/csi-studies/studies/vol46no3/article02.html>.

À ce jour, aucune réponse n'a été apportée en histoire contemporaine et internationale<sup>8</sup>. Tout juste se contente-t-on, comme le formule Christopher Andrew, de considérer que

« la racine du problème est la dissonance cognitive — la difficulté d'adapter les notions traditionnelles de relations internationales et l'histoire politique pour prendre en compte l'information maintenant disponible sur le rôle des agences de renseignement<sup>9</sup>. »

Compte tenu de son entrée tardive dans le domaine des études sur le renseignement, la France ne peut pas faire l'économie d'une bonne compréhension des différentes facettes de l'objet d'étude pour éviter tout problème de vocabulaire et bien comprendre de quoi l'on parle.

Il existe en effet de nombreuses confusions. Définir le renseignement amène à comprendre plusieurs éléments :

- la confidentialité — et pas uniquement l'illégalité — des sources et des méthodes ;
- le caractère étatique des agents qui mènent une action aux seules fins de l'État ;
- le caractère étranger, habituellement d'autres États, sujets étrangers, entreprises ou groupes ;
- le lien des agents à la production et la diffusion d'une information améliorée ;
- l'implication de ces agents dans les sphères d'influence d'entités étrangères par des moyens non attribuables au gouvernement agissant (en admettant que les activités ouvertes et déclarées relèvent du domaine de la diplomatie ou, si elles recourent à des militaires, des armées).

On peut donc admettre que le renseignement est l'activité secrète du décideur — politique, militaire, économique — pour influencer ou contrer l'influence des entités étrangères.

Il importe également de conduire les chercheurs à bien différencier le renseignement de l'espionnage, ou investigation, et de l'information, ce qui demeure encore confus au regard des avancées bibliographiques de ces dernières années. Produire un *renseignement* revient à créer quelque chose qui n'existe pas à l'état brut. Nécessaire résultat d'une démarche itérative, ce processus est dénommé « cycle du renseignement » par les professionnels. Étape après étape, il permet de fournir la bonne réponse au bon destinataire, dans les délais impartis et sous une forme intelligible par lui. Afin de parvenir à un tel résultat, il faut pouvoir disposer d'une organisation spécialisée, capable d'agir de manière dissimulée, ou secrète, dans la durée. Une infrastructure développée, des moyens importants et des effectifs adaptés sont nécessaires. De même, des savoirs et savoir-faire doivent être formalisés, développés et transmis en interne ; enfin, une grande régularité et durabilité dans le traitement de l'information s'impose. Démarche certes sérieuse de recherche, l'*investigation*, appelée vulgairement *espionnage*, reste limitée dans le temps et ne fait pas appel à une telle débauche d'organisation, et encore moins de secrets. Cette nuance permet de différencier le renseignement de circonstance et celui de profession. Quant à l'*information*, elle n'est qu'un fait considéré comme signifiant par ceux qui l'observent ou qui la recherchent. L'action de s'informer traduit une démarche peu structurée, sans qu'elle implique nécessairement un plan, et ne faisant pas appel à des pratiques professionnelles spécifiques. La différence d'avec le renseignement est la même qui existe entre la police et le gardiennage, ou entre l'intelligence économique et la veille. La finalité peut être jugée comparable par des néophytes, mais ni la légitimité, ni le professionnalisme, ni les moyens et la permanence ne doivent l'être par l'historien.

Il sera tout aussi vain de rechercher des services secrets, qui n'existèrent pas avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le renseignement se caractérisa pendant la période du Consulat et de l'Empire, comme pendant les périodes passées, par son caractère temporaire. Il s'agissait d'une fonction bien comprise par les militaires et les diplomates, les conditions de circulation de l'époque rendant vaines toutes velléités de permanence. L'information n'étant accessible qu'aux diplomates et son incursion dans les domaines militaire ou économique restait limitée. Il en allait de même de la pensée des décideurs, censés orienter les recherches. Ces conditions favorisèrent inévitablement les ministres des Affaires étrangères, en amont de toute décision politique en regard avec l'étranger, et les officiers, au moment

---

<sup>8</sup> Cf. D. Cameron Watt, « The Historiography of Intelligence in International Review », Lars Christian Jenssen, Olav Riste (dirs.), *Intelligence in the Cold War: Organisation, Role and International Cooperation*, Oslo, Norwegian Institute for Defence Studies, 2001, p. 173-192 et Len Scott, Peter Jackson, « The Study of Intelligence in Theory and Practice », *Intelligence and National Security*, vol.19, n° 2, 2004, p. 139-169.

<sup>9</sup> Christopher Andrew, « Intelligence, International Relations and "Under-Theorisation" », *Intelligence and National Security*, vol. 19, n° 2, été 2004, p. 174. Cf. aussi Gerald K. Haines, « An Emerging New Field of Study: US Intelligence », *Diplomatic History*, vol. 28, n° 3, juin 2004, p. 442.

d'entrer en campagne. Autrement dit, le renseignement naissait dans les rares moments d'ouverture des États au monde, et la guerre ne fut jamais qu'une succession de faits limités dans le temps. Or, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'espace se limita largement pour la France à la plaine germano-polonaise et aux périphéries italiennes et russes, le reste ne ressemblant qu'à des marges. De même, la Grande-Bretagne constitua toujours un « inimicus », suscitant un « sentiment d'hostilité », se parant des couleurs la jalousie ou de l'envie, alors que l'Autriche était un véritable « hostis », l'ennemi envers lequel existait une « intention hostile »<sup>10</sup>.

Les États se préoccupèrent toujours de surveiller leurs oppositions politiques, privilégiant les circulations policières plutôt que le renseignement général. Mais, là encore, le temps de l'information rythmait l'ampleur de cette surveillance, ou plutôt la limitait aux seules capitales. Cette observation était certes permanente, mais elle se différenciait difficilement des missions plus générales du maintien de l'ordre. Tout au plus, pendant le Consulat et l'Empire, elle donna naissance à un début de spécialisation administrative, à travers la « haute police ». Mais elle n'engendra pas l'adoption d'un cadre légal particulier. Cette particularité permit à Talleyrand et Fouché de trahir effrontément sans craindre d'encourir quelque affre judiciaire que ce fût. L'« intelligence avec l'ennemi », à plus forte raison « en temps de paix » n'exista pas avant 1886 ! Avant cela, la France appartenait à cet espace européen, où la circulation des hommes et des idées était toujours facile, sans que le passeport ne représente autre chose qu'un sésame.

Le Consulat et l'Empire ne dérogea pas à cette ouverture européenne. Il était donc important de faire apparaître cette dimension européenne afin de prendre en compte l'ampleur de l'histoire du renseignement de la période. Le renseignement napoléonien est présent dans de nombreuses archives et monographies européennes. Avant la Première guerre mondiale, des chercheurs français purent même y avoir recours. Les bouleversements de la « guerre civile européenne »<sup>11</sup> et de la Guerre froide rendirent plus difficile leur consultation, quand ils ne conduisirent pas à la destruction définitive de ressources. L'avènement des « humanités numériques » permet aujourd'hui de reconstruire cette histoire, sinon dans sa totalité, du moins dans son ensemble.

À travers cette histoire du renseignement durant le Consulat et l'Empire, c'est donc d'une histoire transnationale dont il va s'agir, d'une histoire de l'Europe. Les fonds d'archives de France constituent la base documentaire permettant de comprendre où se cachait l'« appareil de renseignement ». Le régime se caractérisait par une centralisation de l'information, mais plus on s'approchait du sommet de la pyramide administrative, moins cette réalité était pertinente. En fait, l'Empereur donnait bien des ordres à ses ministres, qui semblaient exécuter la pensée du maître. En témoignent les instructions aux officiers et aux diplomates, présentes dans les différents fonds du Service historique de la Défense, à Vincennes, des Archives diplomatiques, à La Courneuve, et des Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine. Mais, la consultation des archives dévoile un souverain qui ne fit que transmettre sous forme d'instructions des idées lui venant d'ailleurs. De fait, Napoléon se montre moins présent dans cette étude que ses ministres des Affaires étrangères, Talleyrand, naturellement, mais aussi Champagny, Maret et Caulaincourt, ou de la Police générale, Fouché et Savary.

D'autres acteurs du renseignement attendaient dans les dossiers des archives de France et d'Europe d'apparaître au grand jour après deux siècles de sommeil. Il s'agit de fonds publics, nationaux et privés. En Grande-Bretagne, les ressources notamment des National Archives, dans les jardins de Kew, et de la British Library ont permis de replacer les activités clandestines britanniques à leur juste mesure. En Autriche, la richesse des fonds des Österreichisches Staatsarchiv, malgré les dégâts inaltérables de l'incendie de 1923, laissaient entrevoir la fragilité d'un empire, assiégé à la fois à ses frontières avec la France, l'Italie, la Russie et la Porte, mais dont la puissance diplomatique était incontestable. L'absence d'unité nationale pendant la période du Consulat et de l'Empire rend plus délicate l'utilisation des archives allemandes dans le domaine des *Intelligence Studies*. Toutefois, les Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz, à Berlin, et les archives des différents *Länder* offrent des documents utiles, notamment pour l'identification du mystérieux Krutthoffer, mis à jour par le regretté Alain Montarras, mort trop tôt avant de découvrir la pleine réalité de cet autre Schulmeister,

---

<sup>10</sup> Julien Freund, « les lignes de force de la pensée politique de Carl Schmitt », *Nouvelle École*, n° 44, printemps 1987, p. 15.

<sup>11</sup> Enzo Traverso, *À feu et à sang. De la guerre civile européenne 1914-1945*, Paris, Stock, 2007.

ou plutôt de cet autre « entrepreneur du renseignement » comme il convient dorénavant de nommer ces grands espions de la période. Pareillement, les archives italiennes sont intéressantes pour replacer dans une perspective différente la question de la franc-maçonnerie, en écho avec les fonds portugais et espagnols. Ces dernières nous stupéfièrent moins par leur richesse ou leur diversité, que par leur révélation de capacités de renseignement, et particulièrement d'action clandestine, jusque-là insoupçonnées.

Outre l'ouverture sur une dimension européenne inhérente à la construction impériale napoléonienne, cette utilisation des richesses documentaires de Grande-Bretagne, d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, mais aussi du Portugal, de Russie et des Pays-Bas, fait ressortir l'importance et la maturité du renseignement sous le Consulat et l'Empire. L'utilisation des *Intelligence Studies*, dans un cadre transnational inédit, permet de revisiter l'histoire de France...



## Chapitre 1 Autour de l'avènement de Napoléon Bonaparte

Le 9 octobre 1799, le général Bonaparte accosta à Antibes, au terme d'une croisière qui le ramenait d'Égypte, où il avait laissé son armée. De ce débarquement datent l'envol de l'Aigle et le début de l'épopée napoléonienne. À y regarder de plus près, les raisons de ce soudain départ d'Égypte résultèrent plus d'une opération d'information britannique, c'est-à-dire d'un moyen militaire de peser « sur la volonté et les capacités d'adversaires et de tiers, en appui des objectifs de la mission, tout en soutenant les informations (...) propres »<sup>1</sup>. Par la suite, le bouillant officier sut entre autre se rattacher à des réseaux qui lui permirent d'avancer dans un monde politique dont il ne maîtrisa jamais les codes. Et le renseignement fut souvent à l'origine de son succès.

### *Une opération d'information britannique...*

Tout commandant de la *Royal Navy* devait concevoir ses propres moyens de recueillir de l'information utile. Les visites périodiques aux diplomates anglais ou amis dans les ports d'escale, les conversations avec les bateaux marchands ou les vaisseaux de guerre amis et neutres rencontrés en haute mer, la lecture de la presse étrangère dans la mesure où l'on pouvait la traduire fournissaient ce renseignement. Mais l'outil privilégié d'un tel recueil était la frégate, fréquemment expédiée pour reconnaître les ports et les bases ennemis, chercher et interroger des navires marchands étrangers, opérer des incursions de reconnaissance conduites à terre... L'amiral Sir William Sidney Smith, comme l'aspirant John Wesley Wright, étaient des adeptes de ce que l'on nommait dans la cavalerie légère la « petite guerre ». L'un comme l'autre avaient rempli des missions sous couverture et « sur un ordre important »<sup>2</sup> en Europe dans les années qui avaient suivi la guerre d'indépendance américaine (1783-1792). Les deux hommes furent rappelés en service actif à la déclaration de guerre contre la France et se retrouvèrent sur le même navire, en Manche, à bloquer Le Havre, intercepter le trafic côtier et assurer le transit des émigrés français<sup>3</sup>.

Le 16 avril 1796, suite à un malencontreux retournement du vent dans l'estuaire de la Seine, leur aventure prit fin. Faits prisonniers, et non point échangés comme il était de coutume, ils furent conduits, accompagnés d'un courrier royaliste camouflé sur l'initiative de Smith en domestique canadien, John Bromley, alias Jacques Boudin de Tromelin<sup>4</sup>, à la prison parisienne du Temple. Ils y restèrent deux ans, pendant lesquels ils consacrèrent toute leur énergie à chercher à s'évader. Tromelin parvint à établir une correspondance secrète par l'entremise de l'Agence de Paris<sup>5</sup>, qui assurait une liaison via notamment John Alexander Keith, et avait fait enfermer temporairement un de ses agents dans cette prison, le comte dalmate Antoine Martin Viscovich. Ces activités valurent, en août 1797, à Tromelin d'être renvoyé en Angleterre<sup>6</sup>. Quelque huit mois plus tard, le 24 avril 1798, sous uniformes républicains et nantis d'un ordre de transfert falsifié du ministre de la Marine<sup>7</sup>, Viscovich et Charles Philippe de Sourdat<sup>8</sup> firent échapper Smith et Wright. Ils les embarquèrent dans une calèche, en compagnie de colonel Louis-Edmond Antoine Le Picard de Phélippeaux<sup>9</sup>, qui fila vers Le Havre, via

---

<sup>1</sup> NATO Research and Technology, *Organisation Opérations d'information – Soutien à l'analyse et exigences de capacités (RTO-TR-SAS-057)*, 31 décembre 2005, [http://ftp.rta.nato.int/public/PubFullText/RTO/TR/RTO-TR-SAS-057/\\$TR-SAS-057-ES.pdf](http://ftp.rta.nato.int/public/PubFullText/RTO/TR/RTO-TR-SAS-057/$TR-SAS-057-ES.pdf).

<sup>2</sup> Sidney Lee (dir.), *Dictionary Of National Biography*, LXIII, Londres, Smith, Elder, & Co., 1900, p. 114.

<sup>3</sup> Cf. D. K. Broster, « Sir Sidney Smith and Frotte in 1796 », *The English Historical Review*, juillet 1908, vol. 23, n° 91, p. 534-537.

<sup>4</sup> Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), Correspondance politique (CP) Angleterre, vol. 589, Smith à son père et à son frère 7 et 8 mai 1796 ; cf. Elizabeth Sparrow, *Secret Service. British Agents in France 1792-1815*, Woodbridge, The Boydell Press, 1999, p. 88.

<sup>5</sup> Cf. Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 61-71 ; Michael Durey, « The British Secret Service and the Escape of Sir Sidney Smith from Paris in 1798 », *History*, juillet 1999, n° 275, vol. 84, p. 437-457.

<sup>6</sup> Archives nationales (AN), AF III 454, plaq. 2701, p. 13, séance du Directoire du 21 juin 1797 ; F<sup>7</sup> 6150/754.

<sup>7</sup> AN, F<sup>7</sup> 6150/754, Pléville-Lepeley à Boniface, 24 avril 1798, copies Pléville-Lepeley à Mathieu et circulaire du Directoire, 15 et 20 janvier 1798.

<sup>8</sup> Pierre Marie Le Menuet de la Jugannière, *Le chouan Carlos Sourdat et son père, l'agent royal*, Paris, Firmin-Didot, 1932.

<sup>9</sup> Paul Bertrand de la Grassière, *L'homme de Saint-Jean d'Acre. La vie aventureuse de Louis de Phélippeaux*, Le Chevrone d'Or, 1947.

Rouen. Le 10 mai, ils arrivèrent à Londres<sup>10</sup>. Viscovich fut expulsé par le Directoire et arriva le 15 septembre à Portsmouth<sup>11</sup>, en même temps que Keith<sup>12</sup>.

Tous y retrouvèrent Smith, promu commandant du *Tigre*, un vaisseau de ligne de quatre-vingt canons (*Duquesne*) pris aux Français, et le suivirent en Méditerranée. Les *Instrument of Full Power* reçus le 3 octobre 1798 en firent un véritable commandant autonome, nanti de pouvoirs militaires et politiques<sup>13</sup>, pouvoirs exceptionnels pour un chef de rang subalterne s'expliquant autant par ses compétences particulières que par ses relations personnelles. Il était le cousin de William Pitt, Premier ministre, et le neveu de Lady Grenville, épouse du *Foreign Secretary* ; surtout, son frère était chargé d'affaires à Constantinople. L'ample caution gouvernementale<sup>14</sup> et l'expertise d'un diplomate de carrière lui permirent de mettre sur pied une opération d'information. L'entourage de Smith, sur le *Tigre*, en témoignait aisément. Affublés de noms fictifs, comme « William Sidney Smith Tourning » ; Phélippeaux était le colonel Perrin, Tromelin, le major Bromley, Viscovich, le capitaine Du Roy<sup>15</sup>... Ces hommes lui apportèrent des compétences utiles pour déjouer la propagande française dans la région et lui permirent d'infiltrer les rangs de l'armée de Bonaparte. Phélippeaux avait même connu ce dernier lors de sa formation à Brienne, en 1785<sup>16</sup>.

L'état final recherché était de mettre un terme à l'occupation de l'Égypte par le corps expéditionnaire français débarqué le 1<sup>er</sup> juillet 1798 et bloqué sur zone depuis la victoire de Nelson à Aboukir, qui avait détruit la totalité de la flotte adverse dès le 1<sup>er</sup> août suivant. À Londres, la menace de cette présence française en Méditerranée orientale fut immédiatement reliée aux velléités territoriales françaises en direction du sous-continent indien<sup>17</sup>. Conscient de l'infériorité numérique des troupes anglaises, Sidney Smith échafauda une manœuvre faisant de l'information un levier efficace. Il suivit en cela les leçons que sa « petite guerre » au large du Havre lui avait apprises. Arrivé à Constantinople le 26 décembre 1798, Smith embarqua des canons sur les côtes marocaines lors du passage du détroit de Gibraltar. Son but n'était donc pas de vaincre Bonaparte, comme il l'avait laissé entendre aux Turcs, mais de l'amener à quitter l'Égypte en abandonnant son armée à un officier moins politique, comme Jean-Baptiste Kléber ; celui-ci ne manquerait pas de céder « à la clameur de l'armée et traiter[ait] en vue de son rapatriement ». Pour cela, Smith devait convaincre les Turcs de le laisser opérer comme il l'entendait. En guise d'entrée en pourparlers, il se présenta avec un drapeau blanc inédit en terre d'Islam. Il fut admis que Wright assurerait la liaison avec les Ottomans, tandis que Keith serait promu parlementaire auprès de Bonaparte<sup>18</sup>.

La thématique de l'opération se décomposait en trois parties, destinée autant à la Sublime Porte, qu'aux contingents ennemis et à la population locale, nourrie essentiellement des informations du service diplomatique britannique et allié, des interceptions de courriers et des interrogatoires de prisonniers et de déserteurs<sup>19</sup> ou de civils<sup>20</sup>. Pour renforcer la vigueur de la résistance ottomane et semer le doute au sein de l'armée adverse, Sidney Smith fit diffuser une fausse lettre de Bonaparte au Directoire détaillant l'état désastreux de ses hommes. Parce que l'armée française retraitait de Syrie, la Porte la crut authentique et la laissa remonter jusqu'à Londres ! Smith s'évertua également à faire savoir qu'une puissante armée ottomane était en marche, suggéra que le Directoire avait exilé volontairement ses soldats pour les faire périr inutilement.

Mouillant en baie d'Alexandrie depuis quelques heures<sup>21</sup>, il envoya Keith parlementer avec Marmont le 6 mars, et put écrire le lendemain à sa mère :

---

<sup>10</sup> The Nationale Archives, Kew (TNA), Admiralty (Adm) 36/2497, Smith à Amirauté, 16 juin 1798.

<sup>11</sup> AMAE, Mémoires et documents (MD) France, vol. 598, de Maizière, 7 octobre 1798. Cf. aussi Olivier Blanc, *Les espions de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 1995, p. 158-160.

<sup>12</sup> Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 136.

<sup>13</sup> TNA, Foreign Office (FO) 78/20.

<sup>14</sup> Gérard Arboit, « Une opération d'information britannique : le retour de Bonaparte d'Égypte (été 1799) », *Revue de l'Institut napoléon*, 2008, n° 196, p. 7-22.

<sup>15</sup> TNA, Adm 36/14496.

<sup>16</sup> Cf. Edouard Bruley, « Un témoignage de Phélippeaux sur Bonaparte en 1796 », *Revue des études napoléoniennes*, janvier 1929, t. XXVIII, vol. 1, p. 117-118.

<sup>17</sup> Gérard Arboit, « Géopolitique de l'expédition d'Égypte », *Revue de l'Institut Napoléon*, 2001, n° 182, p. 17-35.

<sup>18</sup> TNA, Adm 36/14496, Sidney Smith à Lord Spencer, 9 août et 6 mars 1799.

<sup>19</sup> *Ibid.*, FO 78/22, Sidney Smith à Wright, 17 mai et 7 juin 1799.

<sup>20</sup> Service historique de la Défense (SHD)/Département de l'Armée de terre (DAT), B<sup>6</sup> 28, Kléber à Bonaparte, 5 août 1799.

<sup>21</sup> TNA, Adm 36/14496, lettre de Sidney Smith à Lord Spencer du 6 mars 1799. Il avait quitté Constantinople le 17 février.

« Je m’amuse très bien en ce moment à ma manière préférée, harcelant les héros de la grande nation, et leur faisant sentir que la meilleure chose qui peut leur arriver est de devenir mes prisonniers, pour que par ce moyen ils puissent remplir leurs ventres et retourner chez eux près de leurs familles d’où ils se révolteront et s’opposeront à ceux qui les ont envoyés dans cette galère<sup>22</sup>. »

Bonaparte sentit le danger. Sur le point de partir en Syrie avec l’armée, il interdit toute négociation avec les Britanniques pendant la campagne (5 février-25 juillet)<sup>23</sup>. Mais Sidney Smith était pressé de « reprendre [ses] vieilles pratiques chouannes »<sup>24</sup>. Pendant le siège d’Acre (20 mars-21 mai), il fit distiller des appels à la désertion. L’opération d’information prit d’autant mieux que ses mots d’ordre sonnaient juste dans le camp français en l’absence de nouvelles d’Europe depuis le 6 juillet 1798. Le 4 mars suivant, après avoir reçu à Acre le capitaine du bâtiment de commerce l’*America*, Butros Bokti<sup>25</sup>, Bonaparte lui confia la nouvelle de la victoire terrestre d’Aboukir, le 25 juillet 1799 ; elle arriva à Marseille le 25 septembre et à Paris le 4 octobre. Bonaparte fit aussi passer au Directoire une lettre du 10 février prétendant que « si (...) la France [était] en guerre contre les rois, [il] passerai[t] en France » ; les Directeurs la reçurent le 12 avril<sup>26</sup>.

Bien qu’elle n’ait pas été interceptée par la croisière anglaise, il n’eut pas de réponse approbative que lui adressa son gouvernement le 26 mai<sup>27</sup>. Mais cette lettre de Bonaparte, ou plutôt les échos qu’elle suscita à Paris, arrivèrent aux oreilles de Sidney Smith. Thomas Grenville, envoyé spécial de la Cour de Londres à Berlin, en fut informé par une dépêche du ministre prussien à Paris, le baron Alphonse David de Sandoz-Rollin du 14 avril<sup>28</sup>. Complétés par d’autres informations faisant de Bonaparte le commandant de l’armée d’Italie, ces renseignements furent communiqués à son collègue à Vienne, Sir Morton Frederick Eden, pour transmission à Nelson qui la fit passer à Smith<sup>29</sup>. Fausse à l’origine, cette information devint probable au moment où Smith l’intégra à son opération d’information. Elle lui donna un nouvel axe, visant seulement le général en chef de l’expédition ennemie. La manœuvre débuta avec les pourparlers autour des échanges de prisonniers initiés entre le 2 et le 5 août, à Alexandrie<sup>30</sup>. Côté français, Marmont fut à nouveau chargé de la négociation. Il revint avec des journaux datés du 10 juin, *Le Gazette de Francfort* et *Le Courier de Londres*<sup>31</sup>, les mêmes que recevait Kléber, dans le même temps, à Damiette<sup>32</sup>. Ils furent transmis à Bonaparte qui les lut<sup>33</sup> avant de rencontrer Keith, le 6 août. Le secrétaire de Smith lui parla intentionnellement de Rome et de l’Italie<sup>34</sup>. Pour Smith, il était clair que Bonaparte allait tenter « d’appareiller avec deux frégates, une corvette et un brick »<sup>35</sup>. À compter du 15 août, les premiers bruits de son prochain départ commencèrent à transpirer dans le camp français<sup>36</sup>.

L’opération d’information britannique commençait à fonctionner. Restait à ramener Bonaparte en France. Le 26 octobre 1799, Sidney Smith nota à l’attention de Kléber, nouveau commandant en chef français, qu’il avait « laiss[é] le passage libre » à son prédécesseur<sup>37</sup>. Cette décision semble

<sup>22</sup> John Barrow, *Life & Correspondence of Admiral Sir William Sidney Smith G.C.B.*, I, Londres, Richard Bentley, 1848, p. 270.

<sup>23</sup> Auguste-Frédéric-Louis Wiesel de Marmont, *Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse, de 1792 à 1841*, 2, 1799-1806, Paris, Perrotin, 1857, p. 29.

<sup>24</sup> TNA, FO 78/22, Sidney Smith à Wright, 17 mai 1799.

<sup>25</sup> SHD/DAT, B<sup>6</sup> 111, Kléber au Directoire, 26 décembre 1799.

<sup>26</sup> Georges Douin, « Le retour de Bonaparte d’Égypte en France », *Bulletin de l’Institut d’Égypte*, XXIII, 1941, p. 194.

<sup>27</sup> AN, AF<sup>III</sup> 604, plaq. 4203, p. 2 et minutes de Lagarde, copies au registre du bureau particulier, AF\*<sup>III</sup> 19, supplément.

<sup>28</sup> Charles de La Jonquière, *L’expédition d’Égypte 1798-1801*, V, Paris, Lavauzelle, 1906, p. 147 n. 3.

<sup>29</sup> James Stanier Clarke, John McArthur, *The life and services of Horatio Viscount Nelson*, II, London, Fisher, 1840, p. 246 et Georges Douin, *op. cit.*, p. 194-195.

<sup>30</sup> Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 189, commet une erreur chronologique en plaçant cette phase de négociation pendant le siège d’Acre, aux alentours du 6 mars 1799, lorsque Sidney Smith releva la croisière de capitaine Troubridge, selon les ordres de Nelson du 31 décembre 1798.

<sup>31</sup> Auguste-Frédéric-Louis Wiesel de Marmont, *op. cit.*, pp. 30-31 et Antoine Vincent Arnault, *Souvenir d’un sexagénaire*, V, Paris, Dufey, 1833, p. 415 [nouv. éd., en un volume, Paris, Honoré Champion, 2003].

<sup>32</sup> SHD/DAT, B<sup>6</sup> 28, Kléber à Bonaparte, 5 août 1799.

<sup>33</sup> Charles de La Jonquière, *op. cit.*, V, p. 542.

<sup>34</sup> TNA, Adm 1/400, Sidney Smith à Nelson, 7 septembre 1799 ; Adm 36/14496, Sidney Smith à Lord Spencer, 22 octobre 1799.

<sup>35</sup> *Ibid.*, Adm 36/14496, Sidney Smith à Lord Spencer, 9 août 1799. Bonaparte rejoignit son quartier-général de Rahmanieh le 7 août [Charles de La Jonquière, *op. cit.*, V, p. 473 n. 1].

<sup>36</sup> Edouard de Villiers du Terrage, *L’expédition d’Égypte. Journal et souvenir d’un jeune savant 1798-1801*, Paris, Cosmopole, 2001, p. 180.

<sup>37</sup> *Ibid.*, B<sup>6</sup> 111 ; TNA, FO 78/23 ; Henry Laurens, *op. cit.*, 3, *Kléber, commandant en chef 1799-1800*, p. 199.

n'avoir été prise que par lui seul<sup>38</sup>. De la même façon il laissa entendre à Marmont qu'il allait être contraint de s'approvisionner en Chypre<sup>39</sup>. Le 8 novembre, Smith écrivit à Nelson que le Français ne lui avait échappé que de peu. Mais il ignorait qui avait suivi Bonaparte<sup>40</sup>. Depuis un mois, le général était de retour en France.

... Pour permettre une restauration

Smith avait profité de la déliquescence du Directoire. Ce régime se mourait dans le bruissement des complots. Des noms d'officiers généraux pouvant apporter une stabilité au régime agitaient les partis. Et celui de Bonaparte n'était pas inconnu de l'amiral anglais. En janvier 1797, alors que ce dernier était enfermé au Temple, il avait été sondé à son sujet par le ministre de la Guerre, Claude-Louis Petiet<sup>41</sup>. À cette époque, le général de l'armée d'Italie n'était aux yeux du régime que le vainqueur de Rivoli, le 14 janvier. Raison suffisante pour que Petiet évoquât sa bonne fortune dans une conversation avec un éminent prisonnier, qui plus est farouchement francophile. Évidemment, la situation fut différente après le coup d'Etat du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Pas pour Bonaparte qui se contenta d'envoyer Augereau refaire le coup du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) ! Pour les politiciens impliqués à Paris dans la négociation secrète avec le comte Louis de Provence, il en allait différemment. Le ministre des Relations extérieures, Charles Maurice de Talleyrand, connaissait le brillant général et, depuis son accession aux affaires, le 16 juillet 1797, il entretenait avec Bonaparte une correspondance confidentielle, distincte de l'officielle qu'il échangeait avec le général en chef de l'armée d'Italie. Le seul courrier qui nous soit parvenu est celui de Bonaparte du 19 septembre 1797, répondant à une missive de Talleyrand du 8 septembre. L'officier y parlait « science politique et morale » (1-2065). Mais il était clair que les deux hommes furent en relation dès fin juillet, consécutivement à la première lettre officielle du 24 juillet. Le 18 août suivant, Bonaparte fit l'éloge du ministre lors d'une promenade sur les bords du lac Majeur, en compagnie de Joséphine, de son chef d'état-major, Alexandre Berthier, et du ministre plénipotentiaire en Piémont, André-François Miot<sup>42</sup>.

Qu'échangèrent le militaire et le diplomate, tant il est certain que leur correspondance privée perdura aussi longtemps qu'ils eurent besoin l'un de l'autre ? Car la relation qui les unit fut d'abord celle d'une alliance opportune de réseaux. Dans l'atmosphère de politisation extrême qui marqua le Directoire (26 octobre 1795-9 novembre 1799), l'ambitieux Bonaparte dut multiplier les protecteurs, afin d'éviter la surprise d'août 1794. Or, il était trop lié au directeur Paul Barras. Talleyrand présentait l'avantage d'être un homme nouveau, bien né autant que bien entouré. Sans présager de l'ampleur du réseau du ministre, l'officier n'hésita pas à se placer sous ce patronage illustre. Et la première personne à qui Bonaparte rendit visite le lendemain de son retour à Paris, le 6 décembre 1797, fut justement Talleyrand ; ils se rencontraient pour la première fois. On ne compta plus ensuite les rendez-vous et les soirées.

Le ministre était fasciné par ce jeune officier, dont le sens politique était aussi affiné que le sien. Les deux hommes partageaient les mêmes idées de restauration conservatrice du Directoire. En finir avec la Révolution pour rendre le trône aux Bourbons était une option qu'évoquèrent les deux hommes très sérieusement. Les propos de Bonaparte à Miot, le 18 novembre 1797, montraient qu'il y réfléchissait, tout en rejetant encore l'idée « du rôle de Monk (sic) ; [il ne voulait] pas le jouer et [il ne voulait] pas que d'autres le jouent »<sup>43</sup>. Le fait d'avoir nommé Bonaparte président de la délégation française au congrès de Rastatt, à l'issue des négociations de Leoben et Campoformio (7 avril-18 octobre 1797), mérite réflexion. Talleyrand comptait peut-être lui faire rencontrer un émissaire du comte de Provence ? Bonaparte séjourna à Rastatt seulement du 25 novembre au 3 décembre 1797, pour n'y plus paraître ; rentré à Paris, il vit Talleyrand puis démontra l'inanité d'une campagne contre

<sup>38</sup> Il manque à la correspondance de Sidney Smith et de son frère les lettres de mai à octobre à TNA.

<sup>39</sup> SHD/DAT, B<sup>6</sup> 29, Marmont à Bonaparte, 20 août 1799 ; Auguste-Frédéric-Louis Wiese de Marmont, *op. cit.*, p. 35.

<sup>40</sup> TNA, Adm 1/400, Sidney Smith à Nelson, 8 novembre 1799 ; SHD/DAT, B<sup>6</sup> 33, Keith à Marmont, 16 octobre 1799.

<sup>41</sup> National Maritime Museum, Greenwich, History and Biography: biographical material relating to Adm Sir Sidney Smith, 1764-1840, PHB/P/5 (1), folder 29023.

<sup>42</sup> *Mémoires sur le consulat, l'empire et le roi Joseph ou Mémoires du comte Miot de Mérito*, Paris, Michel Lévy Frères, 1858, 1, p. 174.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 184.

l'Angleterre, pour mieux planifier celle d'Égypte. Jusqu'à fin février 1798, Talleyrand pensa encore pouvoir amener le général à retourner à Rastatt ; le 13 mars, il dut se résoudre à ce que Bonaparte n'aille « point à Rastatt »<sup>44</sup>. Durant ces neuf jours où Bonaparte séjourna au Congrès, en marge de toutes ses obligations officielles, un agent du comte de Provence réussit pourtant à s'introduire dans son entourage. L'identité de cet homme, introduit par Marmont parmi d'autres particuliers, resta inconnue et son intervention auprès de Bonaparte passa inaperçue<sup>45</sup>.

Elle fut néanmoins décisive, puisque le comte de Provence prit la peine d'écrire au général dès que l'agent lui eût fait son rapport. Exilé en terre de Courlande, à Mittau, le souverain manquait de tout, à commencer par des informations récentes. La première lettre qu'il adressa au général était datée du 19 décembre 1798 ; Bonaparte était au Caire et, compte tenu du blocus anglais, il se trouva dans l'impossibilité de recevoir cette missive. Une seconde lettre fut rédigée le 20 février 1800 et adressée à un agent d'influence des Bourbon, le troisième consul Charles-François Lebrun, par l'intermédiaire de l'abbé François de Montesquiou, un membre du comité royal de Paris ; Bonaparte ne la recevra qu'en juillet. Parallèlement à ces manœuvres, le comte Charles-Philippe d'Artois (alias Jean Bart), frère du comte de Provence, fonda à Paris une agence de renseignement, grâce à des fonds britanniques. Confiée au maréchal de camp Jean-Philippe de Franquetot, chevalier de Coigny (Dubois), elle ne devait être à l'origine qu'un outil insurrectionnel, comme la précédente. Mais le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) changea sa raison d'être. Suite à cet événement parisien, l'agence se contenta d'« examiner avec attention tout le parti que l'on pouvait tirer d'une telle Révolution »<sup>46</sup>.

Hyde de Neuville se chargea du renseignement, rencontrant rapidement Bonaparte, par l'entremise de Talleyrand (26 et 27 décembre 1799), tandis qu'un ancien agent de Lebrun, Louis Dupérou (Marchand), s'occupa de sécuriser l'opération au moyen d'une « contre-police royaliste ». Une telle organisation, qui ne se retrouvait ni dans les structures conspirationnistes précédentes, ni dans les réseaux anglais de l'époque, traduisait l'existence d'une structure de renseignement prioritaire pour les Bourbon. Par l'entremise du marquis Anne-Louis Quengo de Crenolles (Ferrand/Durocher), Coigny et Neuville adressaient leurs dépêches au chargé de pouvoir du comte de Provence à Londres, Louis Soyer de la Porte du Theil (Robert/Charron). Le processus resta suffisamment opaque pour que les observateurs, comme l'avocat Roland-Gaspard Lemerer, n'y voient « qu'une agence qui n'agit pas (...) sans accès chez les ministres, les gens en place, et dont toute l'activité se réduit à composer de jolies dépêches sur la Révolution »<sup>47</sup>. D'autant que, pendant toute la période où durèrent les négociations avec Bonaparte, tous les réseaux royalistes de France et même de Souabe furent invités à suspendre leurs actions militaires.

Ce changement d'objectif fut seulement induit par le coup d'État. Aussi n'expliquait-il pas pourquoi Sidney Smith avait sciemment laissé Bonaparte quitter l'Égypte. Entre le printemps et l'été 1799, ni Artois, ni Provence ne considéraient ce général comme une solution viable. Ils n'avaient aucun intérêt à le faire rentrer sain et sauf d'Égypte. Le seul qui disposait des moyens de contacter son ami l'amiral britannique était Talleyrand. Ministre des Relations extérieures, il avait toute latitude pour faire sortir un courrier de France en destination de l'outre-Manche. Qui plus est, il connaissait aussi tout des négociations du directeur Barras avec le prétendant au royaume de France. Alors que ce dernier avait besoin d'un courrier pour porter un pli à l'émissaire du comte de Provence, qui se trouvait à Wesel, Talleyrand lui mit à disposition, le 28 août 1799, un des « agents secrets » du ministère, Jean-Baptiste Eyriès, en partance pour une mission à Clèves ; il le fit quoique démissionnaire depuis le 20 juillet, alors qu'il assurait l'intérim de son poste en attendant le retour de Florence de son successeur, un de ses fidèles, Charles Frédéric Reinhard, qui n'arriva que quelques jours plus tard. Pour obtenir le retour de Bonaparte, il avait donc la possibilité d'envoyer, à Londres, à Vienne ou même à Constantinople, un tel émissaire pour approcher un représentant britannique, voire Sidney Smith directement ; les deux hommes s'étaient fréquentés lors de l'exil de Talleyrand en 1793 à Londres. Faute de trouver un agent de liaison au ministère, le diable boiteux a pu tout aussi bien utiliser le réseau très discret, assuré jusqu'à Calais par les Postes, de son banquier Jean-Frédéric

---

<sup>44</sup> AMAE, CP Autriche, 369, Talleyrand à Treillard.

<sup>45</sup> Emmanuel de Waresquiel, « L'obstination d'un roi. Le comte de Provence en exil, 1791-1814. », *Napoleonica. La Revue*, n° 22, 2015, p. 36.

<sup>46</sup> *Mémoires et souvenirs du baron Hyde de Neuville*, I, Paris, Plon, 1892, p. 245, 261.

<sup>47</sup> AMAE, MD France, 598, 31 juillet 1800 ; Madame Danjou à d'Averay, 29 juin 1800, Albert Vandal, *L'avènement de Bonaparte*, 2, Paris, Plon, 1907, p. 85n4.

Perregaux<sup>48</sup>. Toutefois, si Talleyrand est intervenu « discrètement auprès de l'amiral commandant la flotte anglaise en Méditerranée »<sup>49</sup>, aucune trace archivistique n'est venue le souligner.

### *Paris vaut bien une constitution*

Même le ministre de la Police, Joseph Fouché, ne pouvait le prouver. Le démantèlement de l'agence de renseignement faillit pourtant lui en donner l'occasion. L'existence de cette structure fut connue par sa haute police dès le 31 janvier 1800. Pendant trois mois, il ne chercha pas à la liquider, la plaçant seulement sous surveillance. Pourtant, à l'occasion d'une banale perquisition chez un activiste royaliste de Calais le 2 mai suivant, la police mit la main sur une partie de la correspondance et sur le chiffre de Dupérou. Le 4 juin, le *Moniteur* publia le rapport de Fouché aux Consuls, marquant la fin de l'enquête. Huit jours plus tard, alors qu'Hyde de Neuville restait à Londres, Dupérou reparut en France et fut appréhendé. Au cours de son interrogatoire, il révéla « la trahison d'un principal employé des Relations extérieures », certainement Louis Bayard, récemment infiltré. Fouché pensa tenir Talleyrand, mais dut se contenter de son secrétaire général, Antoine-Athanase Roux de Laborie, qui ne trouva le salut que dans la fuite, à la fin de l'année 1800<sup>50</sup>.

Dans cette affaire, l'attitude de Fouché mérite un éclairage : Hyde de Neuville ne pouvait lui être inconnu, même s'il n'occupait son poste que depuis le 20 juillet 1799. Le royaliste n'avait-il pas été reçu au Palais du Luxembourg par Bonaparte en décembre 1799 ? Cet « aveuglement » était à mettre en rapport avec celui qui avait été le sien, au moment du coup d'État, un mois plus tôt. Les bulletins de police signalèrent bien le retour d'Égypte du général et la « joie » qu'il avait suscitée (12 et 13 octobre). Puis ils ne firent que suivre les publications des échos dans la presse parisienne. Cela dit, pendant les semaines précédant le coup d'État, la police ne semblait pas vraiment informée, si l'on s'en tient uniquement à ses bulletins. Comment en déduire, dès lors, une attitude de son ministre ? Il fréquenta Bonaparte à partir de son entrevue du 2 novembre, organisée par Pierre-François Réal, commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département de la Seine. Le compte-rendu de la situation réelle du Directoire que Fouché fit au général s'avéra des plus fidèles. La veille du coup d'État, Fouché retourna le voir<sup>51</sup>.

Il n'en était pas à son premier revirement. Barras en avait fait sa créature (été 1796), décidé à l'utiliser comme arme essentielle de son propre coup d'État, lui aussi destiné à restaurer les Bourbon. Il avait pu mesurer les capacités de l'ancien « mitrailleur de Lyon » dans le règlement de l'évasion de Sidney Smith et de John Wright. Si le Danois Richard Cadman Etches constituait la cheville ouvrière du côté britannique, sa contrepartie française était Fouché, censé agir pour le compte de Barras. Deux hommes, John Alexander Keith et le comte dalmate Antoine Martin Viscovich, devaient assurer la liaison entre les deux groupes ; Keith était commis chez son oncle, le banquier anglais de Paris William Herries, qui se trouvait aussi être un « ami » de Fouché, son partenaire d'affaires depuis octobre 1793<sup>52</sup>. Mais il est peu probable que le futur ministre de la Police fut en mesure de faire passer un message par cette relation à ses anciens contacts afin de permettre le retour de Bonaparte d'Égypte ; outre l'aspect simplement financier, la présence d'Herries dans l'entourage de Fouché n'était pas opérationnelle du point de vue du renseignement britannique contre la France. Par contre, le rôle joué par le Français relevait d'une « police (...) de dévouement » agissant au bénéfice de Barras depuis l'été 1796<sup>53</sup>. Cette proximité avec l'homme fort du Directoire le fit tour à tour ambassadeur, puis ministre de la Police ; à chacun de ces postes, notamment à Milan (5 octobre 1798-9 janvier 1799), puis à Paris, sa proximité avec la mouvance jacobine fut décisive pour sa nomination.

Toutefois, son choix pour le ministère de la Police (20 juillet 1799), s'il émanait de la volonté de Barras d'en faire la pièce essentielle de son coup d'État, fut entériné par l'accord du président du Directoire, Emmanuel Sieyès. Or, ce soutien étonna Barras, tant les deux hommes n'appartenaient pas

<sup>48</sup> Musée de la Poste, 330/8, D/6705, Lavalette à Perregaux, 25 mai 1803.

<sup>49</sup> Emmanuel de Waresquiel, *Talleyrand, le prince immobile*, Paris, Tallandier, 2015, p. 334.

<sup>50</sup> AN, F<sup>7</sup> 6247 ; AMAE, MD France, 597 ; Bibliothèque nationale, Paris, NAF 11970, Roux de Laborie à Hyde de Neuville, *passim*.

<sup>51</sup> Fabre de l'Aude, *Histoire secrète du Directoire*, IV, Paris, Ménard, 1832, p. 305.

<sup>52</sup> AN, F<sup>7</sup> 6150/754 ; Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 135 ; Emmanuel de Waresquiel, *Fouché. Les silences de la pieuvre*, Paris, Tallandier/Fayard, 2014, p. 219-220.

<sup>53</sup> *Mémoires de Barras, membre du Directoire*, III, Paris, Hachette, 1896, p. 213.

aux même courants, ni parlementaire, ni monarchiste, Sieyès soutenant plutôt les enfants de Philippe Égalité. Ce n'était un secret pour personne et l'arrivée inopinée en Angleterre de Louis-Philippe de Bourbon, duc d'Orléans, et de ses frères Antoine-Philippe et Louis-Charles, comtes de Beaujolais et de Montpensier, effraya le ministre russe à Londres, qui enjoignit son ami le *Foreign Secretary*, William Grenville, de les expulser (19 janvier 1800)<sup>54</sup>. Dans le soutien de Sieyès à Barras, il fallait sans doute voir la main de Talleyrand. Le nouveau Directeur et son ancien ministre de tutelle partageaient le secret de Barras ; Sieyès l'avait percé à l'occasion d'une réunion berlinoise des représentants de Barras, en l'occurrence David Monnier, et du comte de Provence, notamment Louis Fauche-Borel, avec le ministre russe Nikita Petrovič Panin et le général « hollandais » Hendrik Willem van Stamford ; le ministre britannique, Thomas Grenville, ne s'y était pas rendu car il n'avait guère confiance dans ces intrigues « ou dans le jugement et la discrétion de ceux qui la conduis[aient] »<sup>55</sup>. Toutes les rencontres de ce type eurent lieu entre Wesel et Saint-Pétersbourg. Contrairement à Talleyrand en août 1799, le ministre de la Police ne détacha pas un de ses espions au service de Barras. Le 14 septembre, il ne fit que signer le passeport de l'« envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire » Tropez Guérin<sup>56</sup>, sans imaginer que cet ancien lieutenant de vaisseau, toujours agent du comte d'Artois, se rendait auprès de Fauche-Borel. Le 27 octobre suivant, ce fut Reinhard, qui remplaçait brièvement Talleyrand aux Relations extérieures (1<sup>er</sup> septembre-21 novembre 1799), qui le signa à Guérin promu « agent du gouvernement ».

Treize jours plus tard, ce gouvernement devint tout aussi fictif que le furent les titulatures dont Barras avait affublé Guérin. La fébrilité de Bonaparte dans l'exécution du coup d'État, notamment aux Cinq cents, donne un certain relief au propos du secrétaire de Barras, François-Marie Bottot, à son retour de Milan en octobre 1797 : « Bonaparte peut être regardé comme un pantin politique qui affecte des formes politiques auxquelles il était étranger »<sup>57</sup>. Après le 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799), le « pantin » se laissa convaincre par son mentor, Talleyrand de retour aux affaires, de reprendre les négociations avec le comte de Provence. Talleyrand et Bonaparte disposaient d'une base de négociation, puisque le plan de Barras comme les réponses de la cour de Mittau avaient été trouvés dans les papiers du général russe Aleksander Mikhailovič Rimsky-Korsakov, après la bataille de Zurich (25 septembre 1799) ; la note remise aux Russes en mai<sup>58</sup> et les instructions du tsar à son officier avaient été analysées par le général Nicolas Oudinot, chef d'état-major de l'armée du Danube et envoyées à Fouché qui les avait reçues le 5 octobre 1799<sup>59</sup>. Le ministre de la Police était enfin au courant de la négociation secrète de Barras !

Au contraire, Bonaparte avait été travaillé plus tôt par Talleyrand, comme en attestent ses envolées contre le fait d'apparaître tel un nouveau général Monck. Mais, entre ces rodomontades publiques et son attitude privée, la marge était importante. Après avoir vu Hyde de Neuville, deux fois en décembre, il avait reçu deux fois Georges Cadoudal, les 5 et 19 mars, cette fois seul à seul. La négociation pour pacifier la Vendée constituait alors le volet politique de la pièce qui se jouait en secret avec le comte de Provence ; tous, dans l'ouest de la France comme dans le nord de l'Europe, croyaient en un proche rétablissement de la monarchie. De part et d'autre, tant du gouvernement que des royalistes, l'illusion dura jusqu'à la fin du printemps 1800. Fouché ferma les yeux sur l'agence d'Hyde de Neuville jusqu'à ce que le manque de prudence d'un des conjurés conduise à un flagrant délit de la police en mai. Entretemps, il avait reçu dans son bureau du quai Voltaire tout ce que l'émigration et la chouannerie comptaient de grands noms. Son agent, Anne-Christian de Montmorency, prince de Tingry, qui le suivait depuis Milan, lui permit de retourner nombre d'irréductibles chouans, comme Louis de Ghaisne, comte de Bourmont<sup>60</sup>. Et le moyen employé pour les rallier fut cette connaissance d'une négociation entre Bonaparte et le comte de Provence. Même Artois, qui jouait encore les va-t-en-guerre en décembre 1799, se montra attentiste, retardant

<sup>54</sup> Historical Manuscripts Commission, *Report on the Manuscripts of J. B. Fortescue, Esq., Preserved at Dropmore [Dropmore Papers]*, V, Londres, His Majesty's Stationery Office, 1906, p. 105.

<sup>55</sup> Grenville à Grenville, 6 mars 1799, *Ibid.*, IV, p. 489.

<sup>56</sup> SHD/ Département de la Marine, CC<sup>7</sup> 635.

<sup>57</sup> AN, AF<sup>III</sup> 473.

<sup>58</sup> Fauche-Borel à Artois, 24 juillet 1799, annexe 1, *Dropmore Papers*, V, p. 178-184 ; *Mémoires de Fauche-Borel*, II, Paris, Moutardier, 1829, p. 273-282.

<sup>59</sup> AN, F<sup>7</sup> 6217/4064.

<sup>60</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6232.

continuellement son débarquement en Bretagne. La démonstration parfaite de cette illusion fut la réponse dilatoire de Bonaparte, le 7 septembre (3/5639), à la lettre de février du comte de Provence reçue seulement en juillet suivant ; elle n'était partie qu'au début d'octobre.

À Londres, le *Foreign Secretary*, Lord Grenville, partageait le constat du Premier consul français, bien que le général Bonaparte ne fût pas son candidat : la France n'était ni jacobine, ni royaliste, mais aspirait à une monarchie constitutionnelle comme en 1791 et rejetait la violence et la corruption ; quant aux émigrés, leur retour était synonyme de réapparition des abus d'Ancien régime. La paix extérieure, que Bonaparte proposa dès décembre 1799 à l'Europe, était bien le corolaire de la paix intérieure que le Premier consul recherchait auprès des diverses factions qui minaient l'unité française. Or, les informations que lui rapportaient ses ministres de la Police générale, de l'Intérieur, de la Guerre et des Relations extérieures, laissaient entendre que de toutes parts se fourbissaient les lames : impatients tout autant qu'imprudents, de Londres, de Bretagne et de Paris, les émigrés songeaient à reprendre le combat contre la Révolution ; les capitales européennes s'apprêtaient à se coaliser une nouvelle fois contre la France ; jusque dans le propre gouvernement de Bonaparte, son frère Lucien, ministre de l'Intérieur, cherchait à se débarrasser de Fouché, accusé de « terrorisme », de « démagogie », ce dernier jouant un drôle de jeu avec le sergent jacobin Belle jambe, devenu le général Bernadotte. Bonaparte contribuait aussi à ces tensions dans la mesure où il se préparait à entrer en campagne en Italie. Le 14 juin 1800, la victoire de Marengo offrit définitivement la France à Bonaparte. La solution d'une restauration s'éloignait, celle de l'adoption d'une nouvelle constitution s'ouvrait. Dans le nouvel ordre que Bonaparte, tout auréolé de gloire, et Sieyès allaient s'attacher à bâtir, le renseignement aurait une part à jouer.



## Chapitre 2 Administrer le renseignement

Le Consulat et l'Empire n'inventèrent pas le renseignement. Cependant, la conjonction de tensions politiques internes et externes, entre 1799 et 1815, exception faite d'épisodes de paix (1801-1803 ; 1809-1812), rendit nécessaire une recherche proactive de l'information utile au gouvernement. Si elle ne permit pas la constitution de véritables services affectés à leur traitement, elle concrétisa néanmoins une première géographie du renseignement. Des bureaux au sein d'administrations spécialisées, abritèrent cette fonction. Les menaces royaliste et jacobine engendrèrent au ministère de la Police générale, outil principal de leur répression, la « haute police ». L'instabilité européenne confirma le ministère des Relations extérieures comme le principal animateur d'une diplomatie qui pouvait également être secrète. Enfin, conséquence de la centralisation du pouvoir par Napoléon Bonaparte, son cabinet devint un véritable organe d'analyse, vers où remontait une connaissance quasi-universelle. Cette importance du renseignement résulta également des grands serviteurs de ce nouvel État. Certains avaient démontré leur habilité à l'acquérir et à le manier, comme Fouché et Talleyrand. Il n'était donc pas étonnant de les retrouver parmi les animateurs de la mise en œuvre de cet outil de gouvernement.

### *Le Cabinet de l'Empereur*

Napoléon était un adepte de l'approche historique en matière de stratégie — même si le mot venait d'entrer récemment dans le vocabulaire militaire, il ne fit jamais partie de celui de l'Empereur. Chaque campagne était précédée d'une préparation intellectuelle de la future zone d'opération. L'époque n'étant pas encore aux services permanents de renseignement, cette mission releva des différentes institutions civiles et militaires gouvernementales. La constitution d'un aréopage de savants pour l'expédition d'Égypte répondit autant à un besoin idéologico-politique<sup>1</sup> qu'à une nécessité d'information manquante ou ancienne<sup>2</sup>.

Plus généralement, l'Empereur conserva les réflexes du général Bonaparte et commença toujours sa planification par une prise de connaissance de la littérature lui permettant de se faire une idée de l'ennemi qu'il affronterait et des théâtres de batailles idéaux. Les opérations devant se dérouler dans la plaine germano-polonaise ou dans le nord de l'Italie, où les puissances européennes se faisaient une guerre multiséculaire, les informations ne manquaient pas. Napoléon possédait ainsi une connaissance approfondie des campagnes de Frédéric II de Prusse, auquel il rendit à plusieurs reprises hommage et dont il parla longuement à Sainte-Hélène<sup>3</sup>.

Passionné de lecture, Napoléon avait développé une capacité à lire rapidement autant qu'une curiosité sans borne. Tous les témoignages rapportent que l'Empereur ne lisait jamais un livre en entier, toujours à la recherche d'une information qu'il trouvait tout de suite et n'oubliait jamais. Les ouvrages d'histoire, de géographie, de religion, de droit qu'il dévorait étaient le plus souvent liés à ses centres d'intérêts politiques et militaires du moment, sans négliger de se détendre l'esprit par des livres plus légers de théâtre, de poésie et des romans. La frénésie impériale de lecture se poursuivait en campagne, où une bibliothèque « portative » de plusieurs centaines d'ouvrages suivait Napoléon<sup>4</sup>. À cela s'ajoutèrent les rapports de lecture réalisés par le bibliothécaire personnel de l'Empereur, Louis Ripault (1799-1807), puis Antoine Barbier (1807-1814) ; l'un venait de l'Institut d'Égypte, l'autre du Conseil d'État. Depuis le 23 juillet 1801, le bibliothécaire personnel remettait chaque jour à Napoléon une analyse du contenu des journaux quant à la politique, la religion et l'esprit public.

Bien avant sa structuration officielle du 3 février 1806 (XI-9740), le Cabinet de Napoléon était déjà un centre vers lequel remontaient toutes sortes de renseignements. Depuis que Bonaparte s'était

---

<sup>1</sup> Sur cette question, cf. Henry Laurens, *L'expédition d'Égypte 1798-1801*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 16-33.

<sup>2</sup> Les trente-six mémoires et reconnaissances sur l'Empire ottoman de 1676 à 1798, conservés au SHD/DAT, 1 M 1616 (dix-neuf rapports) et 1617 (dix-sept rapports) ne comportent aucune indication sur l'Égypte. À noter, les années 1784 et 1796 font l'objet d'une avalanche de rapports, souvent des mêmes auteurs, proposant une descente contre Constantinople.

<sup>3</sup> Cf. Michel Kerautret, « Frédéric II et Napoléon (1800-1870) », *Revue de l'Institut Napoléon*, n° 181, 2000-II, p. 19-42.

<sup>4</sup> Cf. Jacques Jourquin, « Bibliothèques particulières de Napoléon », Jean Tulard (dir.), *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1989, p. 214-215.

installé aux Tuileries, le Cabinet avait encerclé le bureau de l'Empereur et l'annexe y attenante, dont l'entrée se limitait strictement à la seule personne du secrétaire du portefeuille. Cette fonction ne fut créée que le 22 octobre 1804 (X-8135) et supprimée le 9 février 1813 (XXIV-19564) ; elle avait pris la suite du secrétaire particulier du général, Louis-Antoine Fauvelet de Bourrienne, son ami depuis l'école militaire de Brienne (1785). Ce dernier s'était vu lui succéder, le 3 avril 1802, le probe Claude Menneval, jusque-là secrétaire de Joseph Bonaparte. « Placé en convalescence », en qualité de secrétaire des commandements de l'Impératrice Marie-Louise, suite à la campagne de Russie, il fut remplacé, le 9 février 1813, par le baron Agathon Fain. La nouvelle organisation du Cabinet lui avait permis de conserver la haute main sur les archives. Contrairement au rapporteur des pétitions, qui n'eût guère d'intérêt pour les questions de renseignement, Fain rejoignit le Cabinet le 3 février 1806 comme archiviste. Cette position le plaça au cœur du processus de renseignement de l'Empire ; il disposait de la garde d'un « carton où les affaires secrètes [étaient] renfermées sous une clef particulière », dont la seconde se trouvait dans un tiroir du cabinet du souverain. Le secrétaire du portefeuille ne pouvait « s'en servir sans l'autorisation de » Napoléon (XI-9740). L'importance de Fain dans le dispositif fut telle qu'il remplaça Menneval jusqu'à la dictée des missives impériales, lorsque ce dernier était appelé à d'autres missions.

Un deuxième secrétaire rejoignit le Cabinet le 12 février 1809. Pupille de Napoléon, Claude Monnier venait du Conseil d'État et prit en charge le bureau des traducteurs. Il y fit nommer son ancien précepteur, Alexis Duvau, premier traducteur ; celui-ci suivit Monnier quant il quitta le Cabinet, le 27 novembre 1813<sup>5</sup>. Monnier assura l'intérim de sa charge depuis la réforme du cabinet de février jusqu'au retour de son successeur de l'armée, le secrétaire-interprète de l'Empereur, Louis Le Lorgne d'Ideville.

Duvau était le quatrième à occuper le poste de premier traducteur depuis mars 1802, après Philippe Nettement, Just Pons de La Tour-Maubourg<sup>6</sup> et Philibert Delancy. Il y eut également un important renouvellement du personnel au sein de ce bureau, nombre de bons traducteurs des langues allemande, anglaise et russe étant demandés par les chefs d'états-majors des différentes armées impériales. Ainsi, le 31 octobre 1809, Heins trouva aisément une place « dans les administrations de l'armée » d'Allemagne. Pour le remplacer, le ministère des Relations extérieures détacha Bigot le 28 novembre suivant<sup>7</sup>. D'autres furent affectés à des postes diplomatiques, comme La Tour-Maubourg à Constantinople, ou dans des ministères, comme Delancy à la tête du bureau de la division littéraire de la Police générale. D'ordinaire occupé par six traducteurs ordinaires, le Cabinet enfla jusqu'à vingt-et-un membres pendant la campagne de Russie, rappelant des personnels affectés dans d'autres administrations<sup>8</sup>.

Cette structure fut la seule à être « habituellement au secret du cabinet »<sup>9</sup>, les traducteurs ne s'occupant toutefois que de la simple médiation des informations. Parmi les « secrets du jour » de Menneval, qui devenaient ceux « de la veille » de Fain, se trouvaient les bulletins de police envoyés par le ministre de la Police générale, le préfet de police de Paris, la police aux armées et celle particulière au Cabinet, ainsi que les lettres interceptées par la Poste de Paris et transmises par le directeur général des Postes, les livrets de la Guerre, de la Marine, des armées étrangères, des Finances, les mercuriales et la traduction de journaux étrangers<sup>10</sup>. Cette documentation nourrissait quotidiennement la réflexion stratégique impériale. Mais l'action de Menneval et de Fain, voire de Monnier lors de la campagne de 1809, permit de faire émerger une analyse politique, économique et militaire de l'état de l'Empire et des menaces qui le visaient. Napoléon en était le seul destinataire, bien que Fouché, ministre de la Police, ait cherché à introduire un agent dans le « cabinet noir » de la Poste<sup>11</sup>.

Le Cabinet compta également un bureau topographique confié, de septembre 1804 à mars 1814, à la direction de Louis d'Albe<sup>12</sup>. Sous ses ordres, il n'eût que deux seuls secrétaires, le général

<sup>5</sup> Archives nationales, Paris (AN), AF<sup>IV</sup> 360/2629/3 et 831/6672/2.

<sup>6</sup> Arthur Chuquet, *Lettres de 1812*, Paris, Honoré Champion, 1911, p. 290-293.

<sup>7</sup> AN, 349 AP 42/2, Monnier à Montesquiou.

<sup>8</sup> *Ibid.*, O<sup>2</sup> 34/340-377.

<sup>9</sup> *Mémoires du baron Fain*, Paris, Plon, 1908, p. 35.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 77-88.

<sup>11</sup> Emmanuel de las Cases, *op. cit.*, p. 309 n. 3.

<sup>12</sup> SHD/DAT, 8 Yd 1576.

Henry Clarke, du 22 octobre 1804 au 9 avril 1807, et le chef de bataillon, puis colonel (7 octobre 1810) Charles de Ponthon, du 15 août 1810 au 27 janvier 1813<sup>13</sup>. Enfin, le chef de bataillon, puis colonel (15 mars 1814) Jean-Baptiste Atthalin lui fut adjoint à partir du 18 novembre 1813<sup>14</sup>. Il est notable que ces deux derniers cumulèrent leur fonction au Cabinet avec celle d'officier d'ordonnance.

La permanence de Bacler d'Albe à sa direction fit du bureau topographique un organe décisionnel incontournable que confirmèrent les différents décrets modifiant l'apparence du Cabinet. De fait,

« aucun autre officier, y compris Berthier, ne nous semble avoir été associé d'une façon si intime au travail de pensée de Napoléon. À ce titre, Bacler d'Albe a tenu dans l'État-major impérial une situation unique : seul, il a rempli auprès de Napoléon celles des fonctions d'État-major qu'on doit considérer comme les plus élevées et qui consistent à préparer la décision du Chef<sup>15</sup> ».

Sous ses ordres, au bureau topographique du Cabinet, il y eut constamment deux ingénieurs-géographes, son ami intime faisant fonction d'archiviste, le capitaine Pierre Jacques Lameau et le graveur Charles Picquet, entré en 1806<sup>16</sup>, puis le capitaine Jean-Louis Duvivier à partir de 1809. Cette structure offrit à Napoléon des capacités immédiates de reconnaissance et d'information géographique nécessaire à son activité planificatrice. Transportant ses archives pendant les campagnes, elle permit au souverain de se livrer à différentes activités à la fois, depuis la conduite des opérations militaires sur plusieurs théâtres, jusqu'aux opérations de rétablissement de l'ordre à plusieurs milliers de kilomètres de son quartier-général. La perte des fourgons du bureau topographique pendant la campagne de Russie obligea le souverain à subir une incapacité décisionnelle jusqu'en mai 1813. « Ce diable de service de campagne est le destructeur des cartes », estima Bacler d'Albe<sup>17</sup>.

Cette organisation perdurait en temps de guerre. Toutefois, elle fut dédoublée par les structures de l'État-major général, confié à Alexandre Berthier, du 25 mars 1796 au 20 avril 1814. Cet ancien élève de l'École royale du Génie de Mézières devenu officier général d'État-major et ministre de la Guerre jusqu'en 1807<sup>18</sup> avait toutes les qualités pour seconder Napoléon, qui se suffisait à lui-même pour diriger l'armée. Néanmoins, l'État-major général hébergea le 4<sup>e</sup> bureau, chargé de la police et de la « partie secrète » ; dépendirent de lui « tout ce qui a rapport aux espions, aux correspondans secrets ou renseignemens particuliers que l'on peut désirer ou se procurer », et aux « prisonniers de guerre faits dans chaque affaire »<sup>19</sup>. Cette organisation se retrouvait déclinée dans les états-majors divisionnaires, avec cette différence que la « partie secrète » dépendait directement du chef d'État-major, qui la confiait en général à son adjoint ; journellement, les informations recueillies devaient toutefois être adressées au chef d'État-major général, donc à la « partie secrète » qui assurait ainsi pour la durée de la campagne une centralisation du renseignement. Si elle ne perdurait pas en temps de paix, le « plan de renseignement » tactique incombant à ce bureau semblait fixé une fois pour toute.

Le 5<sup>e</sup> bureau de l'État-major général, « topographique ou des ingénieurs-géographes », avait une mission de renseignement plus stratégique. Émanation du Dépôt de la Guerre constitué usuellement d'une douzaine d'ingénieurs-géographes, ce bureau topographique fut dirigé jusqu'en décembre 1812 par le général Nicolas Sanson, puis, après l'intérim du chef de bataillon Pierre Théviotte, par le colonel Charles Bonne. Pendant les Cent jours, Louis d'Albe en assura la direction. Fort d'une douzaine d'ingénieurs-géographes sur les théâtres classiques de la plaine germano-polonaise, il en fut doté d'une vingtaine pour la campagne de Russie, alors que celle d'Espagne en avait péniblement dix-sept. Ces hommes s'occupaient en amont de la manœuvre des reconnaissances et de l'éclairage des routes d'étape. À partir d'août 1812, disposant d'une presse portative, ils purent assurer une mise à jour quotidienne des cartes fournies aux différents commandements. Après la campagne, ils perquisitionnèrent toutes les places adverses, officielles et privées, à la recherche des cartes et des cuivres qui manquaient au Dépôt de la Guerre. Lors de la campagne de 1813, ils durent se

<sup>13</sup> *Ibid.*, 7 Yd 1138.

<sup>14</sup> *Ibid.*, 7 Yd 1152.

<sup>15</sup> Jean-Baptiste Vachée, *Napoléon en campagne*, Paris, Berger-Levrault, 1913, p. 98.

<sup>16</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1955-1957.

<sup>17</sup> SHD/DAT, 3 M 213, à Muriel, 24 novembre 1813.

<sup>18</sup> *Ibid.*, 6 Yd 1. Cf. aussi les commentaires laudateurs, notamment sur sa « partie secrète », de Christophe Marie Michel Roguet, *De la Vendée militaire, avec carte et plans*, Paris, Coréard, 1836, vol. 2, p. 262 n.

<sup>19</sup> Paul-Charles-François Thiébault, *Manuel général du service des états-majors généraux et divisionnaires dans les armées*, Paris, Magimel, 1813, p. 46.

rendre à la raison que « tout [avait déjà été] enlevé en 1806, 1807 et 1812 ». Ils profitèrent également de l'intervalle entre la fin des combats et l'évacuation des théâtres d'opérations pour se livrer à des relevés géodésiques et topographiques des espaces occupés<sup>20</sup>. Après la perte des fourgons du bureau et la mise hors service de 91,5 % de son effectif (dont 79,1 % morts ou prisonniers des Russes), le bureau topographique de la Grande Armée se reconstitua à Paris fin mars 1814<sup>21</sup>, intégrant douze officiers prélevés au Dépôt de la Guerre et quatre dessinateurs revenus indemnes de Russie. Le 4 mai, tous se retrouvèrent aux portes de Leipzig, prompt à affronter les derniers soubresauts de l'épopée impériale.

Cette permanence du renseignement géographique témoignait de l'importance que Napoléon, ancien officier d'artillerie, accordait à ce type d'information. « La parfaite connaissance du terrain [étant] d'une importance majeure à la guerre »<sup>22</sup>, il avait besoin d'un officier qui centraliserait cette information cruciale pour initier un plan d'opération. Afin de faire manœuvrer une armée sans cesse plus importante, qui compta en juillet 1812 quelque cinq cent soixante mille hommes, une connaissance préalable et détaillée du terrain, des positions de l'ennemi, des communications et des cours d'eau était nécessaire. De même, une information spécifique sur les approvisionnements — bétail, céréales —, les magasins de stockage, les moyens de transport et les étapes devait être réunie.

### *Les ministères stratégiques*

La nature de l'information recherchée par Napoléon Bonaparte était avant tout « statistique ». Il s'agissait d'une nouvelle méthode de gouvernement, permettant de s'approprier la connaissance la plus fine de l'état des ressources d'un État, de sa force absolue et relative, de sa prospérité comme de tous les éléments de sa vie. Il s'agit d'abord d'une investigation des États, similaire à *La dîme royale* proposée par Sébastien Vauban à Louis XIV. Mais le Premier consul en fit un mode de gouverner. Il s'inspira de « cette nouvelle science » qui se développait dans des ouvrages allemands, dont celui de Johan Georg Meusel. Son *Lehrbuch der Statistik (Manuel de statistique)*, publié en 1791, en était à sa troisième édition en 1804. Il présentait à la fois une théorie de la statistique et un développement particulier pour les différents pays d'Europe. Son système permettait de mettre en évidence l'état physique d'un État, son agriculture, son industrie, son commerce, son instruction publique, sa ou ses religion(s), mais aussi son gouvernement, sa législation, ses finances, son armée de terre, sa marine, ses traités, le tout illustré de cartes.

Bonaparte était un inconditionnel de cette science. Le décret du 22 octobre 1804 prévoyait ainsi qu'un des deux secrétaires devait s'occuper de statistique intérieure, en relation avec les ministères de l'Intérieur et des Finances. À la tête du premier du 6 novembre 1800 au 7 août 1804, Jean-Antoine Chaptal en fut le parfait disciple et donna même l'impulsion décisive. Ce besoin d'information territoriale se concrétisa dans l'injonction faite aux préfets de dresser une statistique du pays à partir du printemps 1801. Un tel engouement ne se retrouva pas dans les autres ministères chargés d'alimenter l'Empereur sur l'état interne de l'Empire. La Comptabilité du ministère du Trésor établit les livrets mensuels des finances<sup>23</sup>, tandis que les bureaux de l'Administration de la Guerre associés à ceux des mouvements et des revues des ministères de la Guerre et de la Marine firent de même avec ceux des armées de terre et de mer<sup>24</sup>. Même si elle participait de la même volonté de renseigner le pouvoir central, cette documentation n'entrait pas dans le processus de renseignement propre à détecter les menaces auxquelles dût faire face l'Empire. De ce point de vue, les plus importantes statistiques furent celles émanant des ministères de la Police générale et des Relations extérieures.

À la tête de ces deux départements au lendemain de Brumaire se trouvèrent deux membres essentiels du complot qui porta Bonaparte au pouvoir. Aussi bien Fouché que Talleyrand furent ainsi récompensés de leur action contre le Directoire. Certes, le choix des titulaires fut dicté par les conditions du coup d'État. Le 22 novembre 1799, à peine nommé pour la deuxième fois aux Relations extérieures, Talleyrand le rappela à Bonaparte :

---

<sup>20</sup> Henri Berthaut, *Les ingénieurs géographes militaires, 1624-1831. Étude historique*, 2, Paris, Impr. du service géographique, 1902, p. 191, 241-242, 264.

<sup>21</sup> SHD/DAT, 3 M 347, Berthier à Muriel, 26 mars 1813.

<sup>22</sup> *Ibid.*, 2 M 5, Mémoire relatif à la formation d'un corps de guides attachés aux ingénieurs géographes du 30 avril 1807.

<sup>23</sup> AN, AF<sup>IV</sup>\* 261-273.

<sup>24</sup> *Ibid.*, 528-1580, 1692-1710 et 1581-1688, 1691.

« Il faut que vous soyez le premier consul et que le premier consul ait dans sa main tout ce qui tient directement à la politique, c'est-à-dire les ministères de l'Intérieur et de la Police pour les affaires du dedans, mon ministère pour les affaires du dehors<sup>25</sup>. »

Cet arrangement, qui selon le consul Jean-Jacques de Cambacérès fût arrangé avec Fouché et avec le secrétaire des consuls, Maret<sup>26</sup>, correspondait au rôle majeur que Talleyrand avait joué dans le complot. Du point de vue du renseignement, il plaçait entre les mains de Bonaparte la direction des principaux réseaux d'information sur la France et l'Europe.

La création du corps des préfets, le 17 février 1800, ambitionnait d'apporter au ministre de l'Intérieur les compétences informationnelles dont il manquait. Les nominations du 2 mars suivant soulignèrent bien cette nécessité : 67 % des candidats du ministre de l'Intérieur, son frère Lucien Bonaparte, furent validés par le Premier consul<sup>27</sup>. Ce réseau émergent fut très bien perçu comme concurrent, moins de celui de Talleyrand que de celui de Fouché. Le ministre de la Police générale souhaitait coiffer les seules missions de « haute police » qui lui échappaient encore, à savoir la surveillance de l'opinion publique dans les quatre-vingt-dix départements et, justement, confiée aux nouveaux préfets<sup>28</sup>. En deux ans, avant que son ministère ne soit brièvement supprimé (13 septembre 1802-10 juillet 1804), Fouché adressa seize circulaires à ce réseau dont il n'était pas le ministre de tutelle, exigeant de lui une statistique précise de la situation sécuritaire (opinion, presse, théâtre, sûreté publique et délits, subsistances, commerce, contribuables, cultes, émigrés) dans les départements. Cette mainmise sur le corps préfectoral permit au ministre de la Police générale de compléter son entreprise de « nationalisation » de la police qu'offrait la loi du 17 février 1800 : création de commissaires de police dans les villes de moins de cinq mille habitants, d'un préfet de police à Paris et de commissaires généraux dans les villes de plus de cent mille habitants. Comme il nommait ces fonctionnaires, mettant fin à leur élection imposée par la Révolution, et qu'ils ne dépendaient plus du pouvoir judiciaire, comme sous l'Ancien régime, Fouché accrut encore son réseau. Ce dispositif fut complété par le commandement effectif des trente-quatre légions de gendarmerie réparties en brigades territoriales. Comme le dira plus tard Napoléon, il s'agissait de « *la manière la plus efficace de maintenir la tranquillité d'un pays*, et c'est une surveillance moitié civile, moitié militaire, répandue sur toute la surface, qui donne les rapports les plus précis » (6-12128).

Ce réseau, qui rendra Fouché incontournable à la Police générale jusqu'au 3 juin 1810, va se nourrir des agrandissements de l'Empire. Ainsi, le 24 février 1808, Fouché obtint de Napoléon qu'il prenne un décret instituant des directeurs généraux dans les nouveaux arrondissements de police de Rome, Hambourg, Turin, de Hollande et de Toscane. Ils s'ajoutaient aux trois autres arrondissements, institués le 10 juillet 1804 pour les départements de la moitié nord de la France, de la moitié sud et de Paris. Le 25 mars 1811, suite vraisemblablement à une expérimentation hollandaise initiée à partir d'octobre 1810<sup>29</sup>, un décret précisa l'organisation de la police dans l'Empire, confiant notamment à dix-huit commissaires généraux la police générale (« haute police », police administrative et police judiciaire) et à trente-quatre commissaires spéciaux la surveillance du blocus continental. Cette rationalisation administrative permit de développer l'émergence de « renseignements généraux », constituant un véritable thermomètre de la situation politique de l'Empire, aux côtés des traditionnels maintien de l'ordre et répression des crimes. Elle démontra également, par le déploiement des commissaires spéciaux, que la surveillance du blocus était la priorité principale du régime, comme l'exploitation fiscale était le nerf de l'occupation de l'Europe.

#### Dispositions des moyens de renseignements policiers en 1811

Arrondissements	Directeurs généraux	Commissaires généraux	Commissaires spéciaux
Départements au-delà des Alpes	1	1	4
Grand-Duché de Toscane	1	1	1
Rome	1		3

<sup>25</sup> *Mémoires de M. de Bourrienne*, III, Paris, Ladvocat, 1829, p. 324-325.

<sup>26</sup> Emmanuel de Waresquiel, *Talleyrand. Le prince immobile*, Paris, Tallandier, 2015, p. 870n2.

<sup>27</sup> Jean Tulard, Marie-José Tulard, *Napoléon et ses 40 millions de sujets. La centralisation sous l'Empire*, Paris, Tallandier, 2014, p. 99.

<sup>28</sup> AN, 284 AP 13/14.

<sup>29</sup> Direction générale de la Police en Hollande, *Instruction sur le service des commissaires de police*, Amsterdam, 10 juillet 1811.

Hollande	1	2	4
Ems supérieur, des Bouches-du-Weser et des Bouches-de-l'Elbe	1		5
France intérieure		14	17
Total	5	18	34

Au ministère, la « haute police » fut d'abord l'affaire de deux bureaux distincts, l'un directement installé dans le cabinet du ministre, l'autre sis non loin. Par ordre d'importance venait d'abord la division chargée de la sûreté générale, confié à Pierre-Marie Desmarets pendant tout l'Empire, couvrant toutes les questions touchant à la sécurité de l'Empire, à la surveillance de l'exécution des lois impériales et à la recherche des partis cherchant à troubler le pays ; le second, baptisé « bureau d'esprit public », sous la direction de Joseph Thurot, s'occupait spécifiquement des affaires « sans département fixe », c'est-à-dire politiques. Comme ce dernier quitta le service public, en septembre 1802, rejoignant Fouché dans sa première disgrâce, les questions politiques intégrèrent la division de Desmarets, d'abord au ministère de la Justice (14 septembre 1802-9 juillet 1804), puis de nouveau à la Police générale. Ce bureau particulier de « toutes les affaires relatives à la sûreté générale et à la découverte des manœuvres qui tend[aient] à y porter atteinte tant que ces affaires [devaient] rester secrètes »<sup>30</sup> se divisait en trois sections, l'une chargée des « affaires secrètes », dirigée par Desmarets, l'autre de la « correspondance », affectée à son adjoint, Louis Patrice de la Fuye, et celle de l'« analyse », dirigée par Jean-André François. Si le premier appartenait au réseau de Desmarets, ami du collègue Louis-le-Grand, le second était une créature de Fouché depuis l'évasion de Sidney Smith et de John Wright (24 avril 1798).

Avocat émigré, François avait été le secrétaire d'Armand-Louis de Kerfily, duc de Sérent, avant d'être choisi par le comte d'Artois comme intermédiaire entre son agent, Louis Soyer de la Porte du Theil, et le chef de l'espionnage britannique en Suisse, William Wickham. Ce saut dans le monde du renseignement l'amena à Paris, en mai 1796, où, tour à tour, il infiltra le nouveau ministère de la Police, occupant un emploi d'expéditionnaire (à compter du 19 mai) à la sûreté de l'inspecteur général Jean-Baptiste Dubois, dit Dossonville, avant de plonger dans la clandestinité en avril 1797, d'où le sortit sept mois plus tard, le 25 novembre, un autre inspecteur général, Pierre-Hugues Veyrat. Emprisonné au Temple, interrogé, François ne tarda pas à craquer et à accepter de travailler avec le policier au démantèlement des filières royalistes en France. Il proposa même d'intoxiquer Wickham, obtenant d'être placé en résidence surveillée, mais l'opération fit long feu, le Britannique comprenant rapidement la trahison du Français. Cette rebuffade ramena François au Temple où, le temps passant et les ministres de la Police changeant, il finit par jouir d'une certaine latitude de la part de l'administration ; il le dut à la surveillance de certains prisonniers qu'il accepta d'exercer. Cette capacité à se déplacer à sa guise à l'intérieur du Temple n'échappa pas à Fouché, qui exerçait les fonctions de secrétaire particulier du directeur Barras. Dans le cadre de l'opération destinée à faire échapper l'amiral Sidney Smith et l'aspirant John Wesley Wright, les deux groupes de l'extérieur, républicains et royalistes, avaient besoin d'un contact à l'intérieur. Fouché choisit François, en instance de déportation en Guyane. Celui-ci attendait son transfert lorsque, le 10 décembre 1799, il fut libéré et conduit chez le ministre de la Police générale. Soucieux de récompenser François pour son silence, autant que d'exploiter ses compétences en matière de rédaction du Bulletin de police, auquel il avait collaboré auprès de Dossonville, Fouché l'affecta chez Desmarets. Les deux lui confièrent

« le dépouillement et l'analyse des papiers et pièces des prévenus, de tous les cartons et dossiers existant au Bureau particulier, pour établir ensuite le tout sur des dossiers généraux qui contiendraient les noms et les faits ».

Cette fonction donna à François l'accès aux archives « afin de compléter le plus possible les renseignements de haute police »<sup>31</sup>.

À peine sorti de prison, il s'était retrouvé au centre d'un cycle du renseignement policier qui restait à inventer. Destinataire des bulletins de renseignement de toutes les autorités policières de Paris, de France, de l'Empire et des États vassaux, il recevait également les informations des correspondants du ministère, 253 à Paris en 1799 selon la comptabilité de la contre-police de Dupérou, puis 300, classables selon trois catégories : des cabarettiers, anciens valets de pied, domestiques,

<sup>30</sup> *Almanach impérial pour l'année M. DCCC*, Paris, Testu, 1810, p. 229.

<sup>31</sup> AN, F<sup>7</sup> 3007, Desmarest, *Mémoire sur la police*, sd.

déclassés, occasionnellement employés par la police sans qu'ils y fussent régulièrement attachés et fréquentant les salons, la haute société comme les prisons ; les employés de la voierie de Paris, indemnisés à la dénonciation ; et les 42 « individus aux dépenses secrètes », de toutes origines, y compris des « mouches » d'Ancien Régime. À cette « armée ténébreuse, irrégulière et bigarrée que command[ait] avec brio l'actif Desmarets », s'ajoutaient les correspondants que se gardait le ministre, à Hambourg, à Berlin, à Vienne, à Rome, à New-York, à Londres, derrière les armées de l'Empereur et à côté des ambassades<sup>32</sup>.

Promu analyste du renseignement policier, François fut aidé dans sa tâche par l'expéditionnaire François-Marie Dejean, qui venait d'entrer au ministère. Les deux hommes produisirent journalièrement, en relation avec Patrice et Desmarets, un outil destiné au chef de l'État, le Bulletin quotidien. « Informe, incomplet, imprécis » en juillet 1799, François en fit rapidement le « véritable "journal" du ministère »<sup>33</sup>, composé de cinq rubriques régulières (correspondance — lettres, rapports, nouvelles étrangères —, nouvelles des trois arrondissements de police de Paris et de l'extérieur, relevé des délits du mois) ; en mars 1810, un bulletin de la librairie y fut ajouté, et en juin suivant, un autre comportant des traductions de la presse européenne. La minute du Bulletin quotidien et ses annexes (interrogatoires, rapports, copies de pièces saisies) suivaient ensuite la voie hiérarchique jusqu'au ministre. Ce dernier, d'une petite écriture pour Fouché et plus tard d'une grosse pour Savary, biffait des mots, supprimait des annonces, quand il n'en rajoutait pas. Puis un copiste du ministère en établissait deux copies propres, dont l'une devait passer parmi les conseillers d'État des trois arrondissements et les chefs des quatre divisions, avant d'arriver chez l'archiviste Jacques Athanase Lombard-Taradeau ; la seconde version revenait entre les mains du ministre qui ajoutait des éléments destinés à contrecarrer ses ennemis dans l'entourage consulaire, puis impérial. En fin d'après-midi, il se rendait au Luxembourg, puis aux Tuileries (19 février 1800), pour le présenter au Premier consul, puis à l'Empereur<sup>34</sup>.

Le suivait souvent l'inspecteur général de la Gendarmerie (3 décembre 1801), le général Adrien de Moncey, qui établissait aussi son rapport journalier. Jusqu'au retour de Fouché à la tête de la Police générale (10 juillet 1804), sa confection incombait à un homme de lettres, Pierre de Lagarde<sup>35</sup>. Comme François, il s'agissait d'un proscrit, insoumis à la loi du Directoire visant les journalistes royalistes et jacobins (2 septembre 1799) et rallié au nouveau régime. Chef de division à l'Inspection générale de la Gendarmerie, il assura pendant trois ans, du 12 décembre 1801 au 19 juillet 1804, la compilation des relations d'événements remontées par estafettes des brigades maillant le territoire national. À la demande du Premier consul comme de Moncey, il apparaît que Lagarde orienta la recherche de renseignement gendarmique vers la surveillance de l'action de Fouché dans les zones dévolues à la police (villes de plus de cinq mille habitants). Cette tendance prendra fin le 25 décembre 1805 lorsque le bulletin gendarmique n'offrira plus au Premier consul des « renseignements essentiels sur ce qui se pass[ait] dans l'Empire »<sup>36</sup>. Ce bulletin secret à destination du seul chef de l'État fut doublé, à partir de juin 1804, de rapports épistolaires plus généraux sur l'état des situations départementales du point de vue du maintien de l'ordre<sup>37</sup>. Il convient toutefois de ne pas surestimer la valeur des informations gendarmiques. Les risques de politisation, c'est-à-dire de ne rapporter que des renseignements convenant à la hiérarchie, furent plus communs que dans la police. En effet, ces militaires étaient subordonnés pour action aux préfets, lesquels correspondaient aussi avec le ministre de la Police générale. Par ailleurs, certains officiers se montrèrent plus militaires que gendarmes. Ainsi, ce lieutenant, au demeurant « un très brave homme (...) mais ne valant rien du tout une plume à la main » qui « aimerait mieux faire dix lieues que d'écrire une lettre »<sup>38</sup>.

Ces différents bulletins et rapports quotidiens s'expliquaient en raison du processus de centralisation administrative qui, sous l'Empire, s'étendit au-delà des frontières françaises. Si les villes

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6247 ; Louis Madelin, *Fouché*, I, Paris, Plon, 1903, p. 472-479.

<sup>33</sup> Louis Madelin, préface à Ernest d'Hauterive, *La police secrète du Premier Empire*, 1, Paris, Perrin, 1908, p. VII.

<sup>34</sup> Nicole Gotteri, « L'information de l'Empereur d'après les bulletins de police de Savary », Natalie Petiteau, *Voies nouvelles pour l'histoire du Premier Empire*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, p. 181-193.

<sup>35</sup> Ferdinand Boyer, « Pierre Lagarde, policier de Napoléon à Venise en 1806 », *Rassegna storica del Risorgimento*, janvier-mars 1957, p. 88-95

<sup>36</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1327-1328 ; *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1328, Moncey à Bonaparte, 9 mars 1805.

<sup>37</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1155-1156.

<sup>38</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 8429, Descorches de Saint-Croix à Dubois, 8 février 1805.

eurent une police largement endogène, la police des campagnes fut française, tant gendarmique que militaire. Des gendarmeries se développèrent dans les espaces suisses (1795-1804), hollandais (1795-1806), italiens (1798-1802) et allemands (1806), tandis qu'en Espagne, l'Arme ne réussit jamais à s'implanter durablement (1810). Interrompues prématurément par les événements politiques, ces ébauches ne firent que rééditer les errements français et belges (minceur du maillage, manque de personnel, financement aléatoire, indiscipline) préalables aux efforts du second Directoire et du Consulat. Les armées qui semblèrent s'insérer imparfaitement dans les intervalles laissés par la gendarmerie ne parvinrent jamais à contrôler ces territoire du moins au-delà de la sécurité des troupes déployées sur le terrain. En matière de renseignement, les armées ne firent qu'amplifier la faiblesse des éléments indigènes au sein de la gendarmerie (16 % des officiers, 11 % des sous-officiers et 17 % des personnels), notamment en Rhénanie, réduisant la capacité à faire remonter des informations utiles par une méconnaissance de la langue. L'exemple du maréchal des logis Lamothe francisant de façon erronée, dans son rapport, les noms entendus lors de sa reconnaissance en pays de Bade, et déclenchant l'enlèvement du duc d'Enghien<sup>39</sup>, fut loin d'être unique. Ainsi, le capitaine de la gendarmerie d'élite Antoine Lagorsse, envoyé surveiller Pie VII exilé à Savone en février 1811, « parl[ait] mal l'italien [et s'] expliqu[ait] dans cette langue à peu près comme le Pape en français »<sup>40</sup>. À Cassel, Joseph de Bercagny, directeur général de la police et responsable de la « haute police », fut limité par ses méthodes et sa méconnaissance de la langue allemande, ce qui ne l'empêcha pas de se reconverter dans la préfectorale, toujours en Allemagne<sup>41</sup>.

Pourtant, la reprise en main de la « haute police » dans les nouveaux départements, à partir de l'automne 1810, reposa en grande partie sur la gendarmerie. Son maillage territorial achevé le long de toutes les routes principales et son indigénisation relative en firent un outil d'observation privilégié. Cette montée de l'Arme se retrouva également dans l'Empire, consécutivement au remplacement de Fouché par le général Anne Jean-Marie René Savary. Celui-ci, maintenu chef de la gendarmerie d'élite, n'était pas un politique comme son prédécesseur. Il ne disposait pas du réseau qu'avait établi Fouché, patiemment, jouant des événements troublés de son époque, offrant ses services à diverses couches de la société française (émigrés, agents royalistes, anciens chouans, jacobins, bonapartistes déçus ou non, parfois infiltrés jusqu'au gouvernement et dans la banque). Il n'apporta avec lui que le réseau gendarmique, couvrant la moitié du continent européen. Certes, comme son prédécesseur, il dut partager son influence sur l'Arme avec Moncey. Mais cette mutation à la tête du ministère de la Police induisit une « gendarmerisation » des méthodes policières<sup>42</sup>. Même si Desmarests, Patrice et François restèrent en place à Paris, le recueil des renseignements généraux s'en trouva modifié. Des gendarmes supplantèrent les policiers en matière de « haute police », là où la menace d'infiltration d'agents de déstabilisation anglais ou prussiens se fit sentir, ou lorsque le sous-peuplement d'un département empêchait d'avoir des policiers, comme dans le Simplon (26 décembre 1810). Il semble que le modèle suivi fut celui que le général Radet exposa au roi de Naples, Joseph Bonaparte (automne 1807) :

« Une inspection générale donne l'impulsion, imprime le mouvement, règle, dirige le service et rend compte aux ministres. C'est sur elle que se centralise la correspondance immédiate avec chaque commandement de brigade pour les cas extraordinaires et de haute police, dont il rend compte à temps. Cette correspondance, qui a lieu de brigade en brigade, est devenue beaucoup plus sûre et plus célèbre que la poste. Telles sont les bases institutives de la gendarmerie en France<sup>43</sup>. »

Naples, comme la Hollande de l'autre frère de l'Empereur, Louis Bonaparte, furent les deux seuls États vassaux à disposer d'un ministre en charge de la Police générale, et donc compétent en matière de « haute police », au même titre que la division de la sûreté générale de Desmarests. Toutefois, alors que le poste de ministre de la Justice et de la Police connut en Hollande trois titulaires et trois intérimaires entre le 4 juillet 1806 et 31 décembre 1810, trois titulaires et deux intérimaires se succédèrent à Naples sur le poste de ministre de la Police générale entre le 22 février 1806 et le 20 mai 1815 ; et encore, seule la mort subite, vraisemblablement d'un cancer du foie, d'Antonio Cristofano Saliceti, le 23 décembre

<sup>39</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6417, Lamothe à Charlot, 3 mars 1804.

<sup>40</sup> Nicole Gotteri, *La police secrète du Premier Empire*, 2, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 193.

<sup>41</sup> *Ibid.*, CP Westphalie, 2, Reinhard à Champagny, 18 février et 9 mars 1809.

<sup>42</sup> Cf. Aurélien Lignereux, *Gendarmes et policiers dans la France de Napoléon. Le duel Moncey-Fouché*, Maisons-Alfort, Service historique de la Gendarmerie nationale, 2002.

<sup>43</sup> Amédée Combier, *Mémoires du général Radet. D'après ses papiers personnels et les archives de l'État*, Paris, Belin, 1892, p. 527.



1809, entraîna son remplacement. La différence entre les deux royaumes tenait à la densité urbaine et à la menace extérieure. En Hollande, le *hoodschout*, chef des forces publiques des villes de plus cinq mille habitants, suffit à exercer la « haute police », tant politique qu'en liaison avec la contrebande. À Naples, par contre, la menace permanente de la guérilla bourbonnienne, soutenue par l'armée britannique, imposa la prise en main de la « haute police » par la gendarmerie et l'armée.

#### Les ministres hollandais et napolitains de la Police générale

Royaume des Pays-Bas		Royaume de Naples	
Johan Frederik van Hooff	29-07-06/22-05-07	Antonio Cristofano Saliceti	22-02-06/23-12-09
Maarten v. d. Goes v. Dirxland ( <i>ad interim</i> )	05-05-07/22-05-07	Hector Daure ( <i>ad interim</i> )	24-12-09/17-08-11
Jacob Jan Cambier ( <i>ad interim</i> )	22-05-07/10-12-07	Antonio Maghella ( <i>ad interim</i> )	17-08-11/18-04-12
Cornelis Felix van Maanen	10-12-07/11-04-09	Ottavio Maria Mormile di Campochiaro	18-04-12/21-01-14
Jean Henry Appelius ( <i>ad interim</i> )	11-04-09/27-05-09	Onorate Gaetani di Laurenzana	21-01-14/20-05-15
Alexander Wilhelmus Johannes Joseph v. Hugenhout tot Aerdt	27-05-09/31-12-10		

Le maillage gendarmique offrait un rempart naturel contre les infiltrations d'agents ennemis, mais permettait également de les identifier assez rapidement. La Westphalie fut le seul cas d'affectation de la « haute police » à un commandant de gendarmerie (13 juillet 1810), due à la proximité frontalière avec la Prusse<sup>44</sup>. Ailleurs, la « haute police » dans les États vassaux releva des directeurs généraux de la police (Italie), du secrétaire d'État de la contrée, comme Beugnot dans le Grand-duché de Berg<sup>45</sup>, ou des ministres français en poste dans les capitales qui assurèrent le relais avec le ministère de la Police générale à Paris. Mais le pouvoir de ces derniers resta limité. Localement, la « haute police » fut assumée par des commissaires de police dépendant de chaque autorité locale. Comme le nota le 4 mars 1806 le chargé d'affaires à Francfort, Jacques Bacher, les diplomates français ne disposèrent pas du moindre « moyen quelconque de pouvoir faire exercer la haute police »<sup>46</sup>, les intérêts de l'Empire entrant inévitablement en contradiction avec ceux des nations fédérées. En outre, comme en Bavière, « les commissaires du Roi [furent] isolés et leur autorité [fut] méconnue », nota Louis-Guillaume Otto, le 15 mars 1809 alors que la déstabilisation autrichienne était à l'œuvre au Tyrol<sup>47</sup>.

Ce peu d'entrain des diplomates à collaborer, ne faisant que refléter les réticences des appareils policiers locaux, avec le ministère de la Police générale s'expliquait déjà par l'incongruité des missions qui leur étaient imposées. Jamais, les diplomates ne furent considérés comme des collaborateurs de police avant l'Empire. Pourtant, ils avaient l'habitude du renseignement. Les désordres Révolutionnaires ne s'étaient pas traduits par un important mouvement de personnel au sein du ministère des Relations extérieures, au point de bouleverser les usages d'Ancien régime. Ainsi, le « Secret du Roi », longuement étudié par Jean-Louis Soulavie, entre 1792 et 1809, ne fut pas un secret pour le personnel du ministère napoléonien ; ceux qui ne connurent les manœuvres clandestines de Louis XV et Louis XVI, pour accaparer le trône de Pologne ou le soutien aux insurgés américain, purent l'apprendre suite aux classements que les archives du ministère procédèrent en 1811 ou à la saisie des papiers Soulavie en 1813<sup>48</sup>. Plus généralement, les notions de « service », « agent » et « émissaire » secrets n'étaient pas plus ignorées sous le Consulat et l'Empire qu'elles ne le furent au département des Affaires étrangères sous la monarchie. Par « service secret », on entendait toutes les informations qu'apportaient, contre rémunération, des individus de manière clandestine et confidentielle. Ceux-ci se classaient selon deux catégories. Les premiers étaient qualifiés « agents

<sup>44</sup> Nicola Peter Todorov, *L'administration du royaume de Westphalie. Le département de l'Elbe de 1807-1813*, Sarrebruck, Éd. universitaires européennes, 2011, p.515-555.

<sup>45</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 225, 1839-1840 *passim*.

<sup>46</sup> AMAE, CP Allemagne, 731.

<sup>47</sup> *Ibid.*, CP Bavière suppl., 13.

<sup>48</sup> Armand Raschet, *Histoire du dépôt des archives des Affaires étrangères à Paris au Louvre en 1710, à Versailles en 1763 et de nouveau à Paris en divers endroits depuis 1796*, Paris, Plon, 1875, p. 462-472.

secrets » parce qu'ils étaient envoyés auprès d'un gouvernement allié ou d'un ministre ami des Affaires étrangères, sans que les autres membres du corps diplomatiques y étant accrédités en eussent connaissance. Les autres étaient les « émissaires », comme on les appelait aussi dans les armées, c'est-à-dire des agents infiltrés dans un pays où une représentation diplomatique avait pignon sur rue, mais à l'insu du gouvernement auprès de laquelle elle était entretenue. Dans le premier cas, il s'agissait du renseignement, dans le second, cela s'apparentait à de l'espionnage<sup>49</sup>.

Dans la pratique, au sein des Relations extérieures, ces deux catégories n'apparurent qu'en fonction des missions qui leur étaient affectées. Ainsi, les 97 « agents secrets » envoyés dans les départements frontières et les régions en proie à la contre-révolution (Vendée, région lyonnaise, Midi), entre septembre 1792 et décembre 1793, avaient agi en tant que « commissaires du pouvoir exécutif »<sup>50</sup>. La restauration de la France aux yeux de la communauté diplomatique européenne, après ces épisodes Révolutionnaires, poussèrent les Relations extérieures à utiliser des « agents secrets » pour restaurer le dialogue avec les gouvernements d'Allemagne, d'Autriche et de Grande-Bretagne. Entre les traités de Campoformio (18 octobre 1797) et d'Amiens (25 mars 1802), une dizaine d'« agents secrets », en fait des « émissaires », furent envoyés sillonner l'Europe, observer les cours étrangères et se procurer un renseignement que les diplomates ne pouvaient fournir, faute de relations diplomatiques. Cette solution fut encore utilisée jusqu'aux lendemains de la paix de Presbourg (26 décembre 1805) et accompagna toute les reprises de relations avec les puissances européennes, comme la Russie, à partir de 1800. Parfois, lorsque la Police générale imposait de surveiller les émigrés, une couverture d'un emploi diplomatique, en général consulaire, était confiée à l'« agent secret ». Lorsqu'il s'agissait d'un individu connu par le gouvernement étranger pour son activité clandestine, l'expulsion de ce représentant sous couverture mettait fin à la mission. Et à sa carrière, au moins temporairement, d'« émissaire » ou d'« agent secret » ! Desmarests lui trouvait alors un emploi de commissaire général de police, en liaison avec la mission que l'agent avait occupé sous couverture, comme pour Pierre-Paul Chépy, à Brest (1803-1814), François-Xavier Désiré Joliclerc, à Gènes (1805-1813), puis Bordeaux (1813-1814) ou Joseph-Antoine Mengaud, à Calais (1801-1804) ; seul se dernier se refit « agent secret » après son service officiel.

À partir du 19 juillet 1797, au sein du « secrétariat privé » du nouveau ministre des Relations extérieures, un intime de Talleyrand, Maximilien Radix de Sainte-Foy, fut affecté aux opérations secrètes. Âgé de soixante-et-un ans, il apportait avec lui l'expérience du « Secret du Roi ». Témoin de Talleyrand lors de son mariage en 1802, il s'occupa, entre autres choses, de la diplomatie secrète du Consulat, puis de l'Empire jusqu'en 1806. Grâce à ses connexions en Grande-Bretagne et à ses relations dans le monde de la conspiration royaliste, il fut notamment l'homme idoine pour piloter la négociation avec le comte de Provence au cabinet du ministre des Relations extérieures<sup>51</sup>. Un second intime de Talleyrand, alors président de section au Conseil d'État, sembla avoir été l'agent recruteur des « agents secrets », Pierre-Louis Roederer ; ou tout au moins fut-il l'homme qui amena au renseignement, en avril 1802, Joseph Fiévée et Adrien de Lezay-Marnesia. Ensuite, le tournant de 1806, établissant un système continental, permit à l'Empereur d'abandonner « toutes les traditions de l'ancienne monarchie » et de rompre « entièrement avec les pratiques du passé »<sup>52</sup>. Les titulaires de postes stratégiques, ambassadeurs comme consuls, continuèrent toutefois d'être mis à contribution pour monter des « espionnages », à partir des besoins en renseignement de Napoléon.

Dès le 28 février 1806, pour « mettre de la régularité dans [s]on travail des relations extérieures », Napoléon demanda à Talleyrand que lui fussent communiquées « toutes les lettres de [s]es ambassadeurs et agents des relations extérieures », ainsi que « la traduction des journaux anglais et étrangers, et, lorsqu'ils ne contiendraient rien d'important, seulement la note de leur arrivée et leur date » (6-11575). Ces données furent analysées d'un point de vue statistique en son Cabinet et

---

<sup>49</sup> Charles de Martens, *Manuel diplomatique ou Précis des droits et des fonctions des agens diplomatiques; suivi d'un recueil d'actes et d'offices pour servir de guide aux personnes qui se destinent à la carrière politique*, Paris, Trenttel et Würtz, 1822, p. 15-16.

<sup>50</sup> Cf. Antoine Boulant, *Les agents secrets du ministère des Affaires étrangères envoyés dans les départements (septembre 1792-Nivôse An II)*, Doctorat, Histoire, Paris IV, 1994.

<sup>51</sup> AMAE, 266 QO 62 ; André Doyon, « Maximilien Radix de Sainte-Foy 1736-1810 », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 80, 1966, p. 314-354.

<sup>52</sup> Sainte-Beuve, « Notice », in Armand Lefebvre, *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, Paris, Amyot, 1866, p. XLV.

servirent à actualiser les livrets des armées étrangères. Il ne s'agissait pas pour l'Empereur d'une marque de défiance envers Talleyrand, mais bien d'une volonté de maximiser l'information diplomatique afin d'en faire émerger le renseignement. La brève occupation de Vienne, entre le 14 novembre 1805 et le 14 janvier 1806, permit à Talleyrand d'analyser l'information fournie par les Relations extérieures à travers les archives des *Auswärtigen Angelegenheiten* autrichiennes. De retour à Paris, Napoléon en profita pour procéder à un véritable « retour d'expérience ». Il s'appuya autant sur les éléments de faiblesse de ce ministère essentiel dans la définition de sa politique étrangère constatés à l'été 1805 que sur ses impressions viennoises.

De la même façon, il avait fait rétablir, dès le 29 mars 1800, le bureau du mouvement des navires anglais et de la situation de la flotte britannique. Un tel office ayant existé de 1755 à 1787 au département des Affaires étrangères et le rappel de ses avantages, par Henriette Campan, la fille du fondateur, Edme Jacques Genet, suffira à convaincre le Premier consul de « prie[r] le ministre des Relations extérieures de rétablir ce bureau »<sup>53</sup> ; Talleyrand l'établit à la division des archives. Cinq ans plus tard, les 27 août (5-10679) et 8 septembre 1805 (5-10762), l'Empereur se fonda sur ce travail pour demander d'élargir la recherche de renseignement militaire du ministère. Recevant l'état du « mouvement des vaisseaux ennemis », il demanda

« un pareil travail sur les forces anglaises de terre. La même personne chargée du mouvement des flottes devra être chargée par vous de faire les mêmes états pour moi sur cet objet, et de tenir une boîte à compartiments pour tous les mouvements de l'armée anglaise de terre y compris l'artillerie, et en réservant des places pour les mouvements des généraux et officiers d'État-major ».

Naturellement, ce travail lui fut adressé, mais le projet de descente en Angleterre n'était plus d'actualité à ce moment, abandonné au profit d'une campagne en Allemagne. Il fallut alors à Napoléon « un almanach et un état militaire russe ». Il le fit demander aux légations françaises de Berlin, de Dresde, de Copenhague, de Constantinople, de Naples et de Gênes.

Derrière les demandes de l'Empereur transparaitait ce goût pour la statistique. La « boîte à compartiments » pour l'armée anglaise, comparable à celle que Napoléon demanda pour les armées autrichiennes à Berthier le 28 août 1805 (5-10681) comme au capitaine Lagrange le 3 mars 1806 (6-11590), en fut un signe évident. L'introduction de la statistique aux Relations extérieures visait d'abord à changer les habitudes de travail de son administration centrale. Pendant la Révolution, la division des archives prit l'habitude de faire des « recherches diplomatiques ». Son principal artisan, Louis-Pierre Anquetil, membre de l'Institut et meilleur rédacteur de « mémoires historiques », entré au ministère en juillet 1794, y était toujours lorsque Napoléon procéda à son « retour d'expérience » et il y mourut début septembre 1806, âgé de 83 ans. Son successeur, « le meilleur analyste et le plus laborieux » de la division des archives, fut le littérateur Claude Sixte Sautreau de Marsy, qui avait rejoint à l'âge de 55 ans le ministère en 1795<sup>54</sup>. Sous son impulsion, la section historique se transforma en un nouveau bureau d'analyse, appelé devenir « un *bureau statistique* » avec le temps. Évidemment, les compétences de Sautreau ne furent pas suffisantes pour « recueillir des renseignements sur les forces militaires et maritimes des pays étrangers et [...] en dresser des tableaux ».

Finalement, à l'automne 1810, Napoléon se décida à prendre la question à bras le corps. Il créa le bureau de la statistique extérieure du ministère des Relations extérieures. Talleyrand n'était plus aux commandes pour différer la volonté impériale, et ce depuis trois ans. Le souverain put tranquillement imposer son homme, Louis Le Lorgne d'Ideville. Secrétaire-interprète du bureau des consuls, âgé de vingt ans, il était parti le 5 mai 1800 pour Dresde comme « élève interprète de langues ». À l'heure où la mode portait sur le turc, l'arabe et le farsi, il avait choisi d'apprendre le russe. L'école des Jeunes de Langues, que le ministère avait rapatriée de l'ambassade de Constantinople en 1795, ne formant aucunement à ces idiomes slaves, Le Lorgne dut s'expatrier, pour les quatre ans, afin de se perfectionner en langue allemande (1800-1802) afin de s'inscrire le 29 mai 1802 pour le semestre d'été de droit public à l'université de Leipzig<sup>55</sup>. Il sera ensuite attaché aux différentes légations françaises de Pologne, de Russie, de Suède et du Danemark, complétant ainsi sa connaissance des idiomes de ces différents pays ; en Russie, il fut toutefois victime de « formes sévères » et « on

---

<sup>53</sup> AMAE, 264 QO 1.

<sup>54</sup> Armand Baschet, *op. cit.*, p. 412.

<sup>55</sup> Universitätsarchiv Leipzig, Rep. M-11, 0116.

l'obligea à quitter Saint-Pétersbourg »<sup>56</sup>. Il intégrera alors la Secrétairerie d'État, d'où ses compétences linguistiques le tirèrent, le 23 juin 1807, pour accompagner le général Michel Duroc au quartier-général russe. Puis l'Empereur en fera le secrétaire de Savary du 12 juillet suivant au 2 février 1808. Le Lorgne dut ces deux missions autant à son beau-frère, le baron Fain, qu'à son action d'« émissaire » en Russie en 1804, qui avait failli lui valoir un exil sibérien. Les mêmes raisons suscitérent sa nomination le 7 novembre 1810 au poste de chef du bureau de la statistique extérieure et se vit « assign[er] un hôtel pour son habitation », rue Caumartin, alors que le ministère se trouvait rue du bac. Depuis le 19 janvier 1810, âgé de 30 ans, il avait aussi pris rang de conseiller d'État ordinaire de 1<sup>re</sup> classe, parmi ceux qui assistaient aux séances présidées par l'Empereur<sup>57</sup>.

Néanmoins, sa direction ne fit qu'autonomiser une fonction à laquelle s'était attelé Alexandre Hauterive depuis sa prise en main des archives en mai 1807. Le bureau du mouvement des navires anglais et de la situation de la flotte britannique servit de matrice à la statistique extérieure qu'attendait Napoléon. Trois commis y furent affectés, sous l'autorité du surnuméraire Pierre Meyer. Cet ancien lieutenant du Nassau Infanterie avait tour à tour été employé comme secrétaire de légation, de 1773 à 1787, dans les cantons suisses, à Philadelphie, de nouveau en Suisse et à Dresde ; il fut même « aide de camp politique » de l'expédition française près les « insurgents » américains (1780)<sup>58</sup>. Pendant étranger de celle que l'Empereur attendait pour la France, la première étude fut consacrée à l'Autriche, nourrie d'une documentation provenant de l'Europe entière, voire au-delà (Mexique, 1802), elle-même établie par d'autres administrations que la française. La révolution administrative européenne (1750-1850), fondée sur la multiplication des écrits dans le fonctionnement ordinaire de l'État et de l'économie, contribua à une soif de publier, alimentée autant de la statistique que des almanachs nationaux.

Le décret du 7 novembre 1810 imposa à Le Lorgne de « recueillir les renseignements sur les forces militaires et maritimes des pays étrangers et d'en dresser des tableaux »<sup>59</sup>. Le Bureau de la statistique extérieure devait établir l'ordre de bataille de l'Europe, à l'image de celui de l'armée et de la marine anglaises de l'été 1805. Toutefois, les compétences linguistiques du jeune diplomate démontrèrent que la planification de la guerre contre la Russie était en cours. Le rythme de l'activité de Le Lorgne est aujourd'hui perceptible dans les dossiers encore conservés dans les archives des Archives étrangères. La relation déplorable qu'en fit Bourrienne ne semble pas des plus crédibles<sup>60</sup>. Pour lui, ce fut une sorte de « cabinet noir » alors que ce n'était tout au plus qu'un bureau d'analyse des dépêches diplomatiques et des publications étrangères quant aux compositions et aux mouvements des troupes militaires. Elles furent compilées en des tableaux transmis journallement à l'Empereur, nourrissant périodiquement le livret des armées étrangères. En campagne, cette information fut systématiquement mise à jour, permettant à Napoléon de connaître l'état des troupes ennemies aussi bien que des siennes ; le souverain prenait en effet « plus de plaisir à [la] lecture » mensuelle des états de ses troupes et « flotte, ce qui forme une vingtaine de gros livrets (...) qu'une jeune fille n'en prend à lire un roman » (6-12758). Ainsi se faisait-il une idée de « l'état de l'échiquier » (11-29072).

Les premiers rapports, en 1809 et 1810, concernèrent la Confédération du Rhin. Ils servirent d'essai pour la petite équipe réunie rue Caumartin, sauf sur la méthode, puisqu'il s'agissait d'un travail habituel pour les commis des divisions politiques du ministère ; six statistiques sont disponibles de 1619 à 1802<sup>61</sup>. Le plus gros problème résida dans la variété de sources ouvertes et la nécessité diplomatique de les détecter, de les faire parvenir au Bureau, enfin de les intégrer dans une statistique après les avoir contrôlé. Dans la mesure où il était possible de les contrôler ! Les tableaux étaient

---

<sup>56</sup> Germain Sarrut, Edme Théodore Bourg (Saint-Edme), *Biographie des hommes du jour, artistes, chambellans, conseillers-d'État, députés, diplomates, écrivains, espions fameux, ...*, 5, Paris, Krabbe, 1840, p. 107 ; AN, AF<sup>IV</sup> 1697/1, Savary à Napoléon, 23 août 1807.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 106-110 ; AN, AF<sup>IV</sup> 10/48 ; *Mémoires du baron Fain*, *op. cit.*, p. 84 ; *Life of the general Sir Robert Wilson*, II, Londres, Murray, 1862, p. 375 ; AMAE, 243 AQ 1 et 393 QO 2503 ; *Almanach pour l'année 1813...*, Paris, Testu, 1812, p. 104, 190.

<sup>58</sup> AMAE, 266 QO 50, 1786 et 1814 ; Charles Sauter, Paul Bedel, *Conrad Alexandre Gérard. Chronique et généalogie de la famille Gérard*, Colmar, Alsatia, 1978, p. 78 ; John J. Meng, « Secretary of legation Meyer », *Records of the American Catholic Historical Society of Philadelphia*, mars 1935, vol. 46, n° 1, p. 22-48.

<sup>59</sup> AMAE, 264 QO 2.

<sup>60</sup> *Mémoires de M. de Bourrienne sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, 8, Paris, Ladvocat, 1829, p. 379. Cf. aussi *Mémoires du baron de Fain*, *op. cit.*, p. 82-83.

<sup>61</sup> AMAE, 243 AQ 42 (Prusse), 36 (Pays-Bas), 23 (Danemark), 24 (Espagne), Russie (46), Mexique (57).

souvent incomplets, à mesure que l'on descendait dans les détails, comme au niveau des bataillons. Le plus souvent, seul le total général des troupes ressortait<sup>62</sup>. Ces lacunes, pour des pays sous domination française, se retrouvaient inévitablement pour des nations antagonistes comme la Prusse (1811) et la Russie (1812). Seule l'Autriche<sup>63</sup> semblait mieux connue, mais il fallait surtout y voir les conséquences de l'occupation de mai à octobre 1809<sup>64</sup>. De la même façon, en 1813, la statistique des troupes alliées présenta des insuffisances résultant à la fois du repli des postes diplomatiques — 36 en deux ans depuis la retraite de Russie — et de l'interruption des communications. Ainsi, la Suède et la Westphalie étaient renseignées, alors que la Bavière et la Saxe non, tandis que le Wurtemberg était incomplet<sup>65</sup>.

Sans disparaître, ce bureau de la statistique extérieure connut une mutation importante le 15 juin 1812. Pour les diplomates, qui cherchèrent à se désolidariser de l'action de Le Lorgne pendant la Restauration, Napoléon,

« ne conservant à cet établissement que son titre *inoffensif*, le convertit en un Bureau d'espionnage militaire, aussi odieux au ministère dont il semblait faire partie qu'aux puissances contre la sûreté desquelles il était dirigé<sup>66</sup>. »

Pour Fain, « Le Lorgne monta à cheval à Vitebsk et ne quitta plus l'Empereur »<sup>67</sup>, tandis que deux commis gèrent les affaires courantes à Paris. Trois jours plus tard, le 31 juillet 1812, Napoléon fit de Le Lorgne le secrétaire interprète « attaché à sa personne »<sup>68</sup>. En fait, tout s'était décidé un mois et demi auparavant. Le chef du bureau de la statistique avait reçu le 15 juin un crédit de 100 000 francs destiné à établir un « service spécial près de l'Empereur », autrement dit un « service secret » pour la durée de la guerre, depuis la Russie jusqu'à l'issue de la campagne de France. Le Lorgne sera présent à Fontainebleau pour les adieux de Napoléon, le 20 avril 1814. Cette évolution resta inédite ; le bureau fut dissous le 15 juin 1814. Et quand bien même Le Lorgne opéra au plus près du souverain, il ne constitua pas la source unique de renseignement dont disposa Napoléon. Ainsi la « haute police », dont on reparlera.

#### *Les sources de renseignement auxiliaires*

Ces bouleversements dans l'« économie du secret » impérial ne pouvaient pas tromper. En effet, ils n'affectèrent en rien les sources auxiliaires sur lequel se fondèrent le Consulat et l'Empire, à la suite de l'Ancien régime. Pour les données purement géographiques, le ministère de la Marine et les dépôts de la Guerre et du Génie restèrent les établissements les plus adéquats. Dans l'architecture impériale du renseignement, ces structures militaires souhaitant — hors temps de guerre terrestre — acquérir une information spécialisée dépendaient des Relations extérieures et de la Police générale, quand ce n'était pas de l'Empereur lui-même. Par contre, elles purent apporter une analyse plus détaillée. Toutefois, malgré les velléités de grand dessein maritime et d'intermèdes coloniaux de Napoléon, la Marine resta le parent pauvre du renseignement. Cette situation résultait d'un désintérêt français pour les choses de la mer, surtout depuis le traité de 10 février 1763 consacrant la prééminence de la France en Europe et l'effacement d'une grande partie de son espace colonial, notamment ses vieilles colonies productrices, ce qui renforcera le choix d'une politique coloniale nouvelle, tournée non plus vers les Antilles mais vers l'Afrique et la conquête de vastes territoires. L'effort de reconstruction de l'armée de mer, après la gabegie Révolutionnaire, fut entravé par cette arrière-pensée au long court. Inévitablement, le développement du renseignement d'intérêt maritime ne fut pas une priorité des décideurs maritimes français, non seulement du Consulat et de l'Empire, mais de leurs successeurs.

La réorganisation du ministère de la Marine, le 14 février 1793, l'avait privée de son dispositif de renseignement que constituait le réseau consulaire ; il dépendait depuis lors des Relations extérieures. Cette décision témoignait politiquement de l'état de délabrement de la marine française et

<sup>62</sup> *Ibid.*, 243 AQ 147\* et 148\*.

<sup>63</sup> *Ibid.*, 243 AQ 13, 49, 16.

<sup>64</sup> Cf. Robert Ouvrard, *1809, les Français à Vienne. Chronique d'une occupation*, Paris, Nouveau Monde, 2009.

<sup>65</sup> AMAE, 243 AQ 146\*.

<sup>66</sup> *Ibid.*, 243 AQ 1.

<sup>67</sup> *Mémoires du baron Fain, op. cit.*, p. 36.

<sup>68</sup> AMAE, 393 QO 2503 ; AN, AF<sup>IV</sup> 1650, Le Lorgne à Maret, 4 août 1812.

de la subordination des différentes tentatives de rétablir sa puissance à la nécessité de consacrer tous les efforts à la guerre terrestre. Les avanies maritimes contre la *Royal Navy*, le désastre d'Aboukir (1<sup>er</sup> août 1798) et la mort de l'amiral Louis de La Touche-Tréville (20 août 1804) interdirent à Bonaparte tout grand projet maritime. Par ailleurs, la Marine ne disposa pas de moyen de planification similaire à la Guerre : pas d'état-major, plus d'officiers généraux d'envergure. Ministre du 3 octobre 1801 à l'abdication de 1814, Denis Decrès sembla commander un bateau ivre. Il disposa néanmoins de structures aptes à analyser le renseignement. Le secrétariat général du ministère y apparaissait comme le centre névralgique, chargé de :

« l'ouverture des dépêches, leur enregistrement et leur renvoi dans les différents bureaux ; l'expédition des affaires dont le ministre se réserve particulièrement l'examen, et de celles qui n'ont pas de département fixe ; la réunion des travaux des différents bureaux dont le résultat doit être remis aux Consuls [puis l'Empereur] ; (...) la traduction des papiers étrangers<sup>69</sup> »

Présent depuis 1796 à ce poste, le secrétaire particulier du ministre, Jean-Baptiste Regnier, était entré comme commis au secrétariat à la Marine en 1786<sup>70</sup>. Sa longévité témoignait de ses compétences d'« analyste », même s'il laissa passer d'importantes informations « ouvertes » ! Ainsi, les déplacements du capitaine britannique William Congreve, pourtant annoncé en français dans *Le Moniteur* des 19 août 1807 et 13 avril 1809, à partir de sources britanniques, le *London Courier and Evening Post* du 7 août 1807 et le *Morning Post* du 31 mars 1809, n'éveillèrent pas l'attention de Regnier. Ni de personne d'autre au ministère de la Marine d'ailleurs ! Après le bombardement de Boulogne (8-9 octobre 1806) par des fusées Congreve, « surprise stratégique » commentée par *Le Moniteur* du 22 octobre 1806, celui de Copenhague (2-5 septembre 1807) comme les « brûlots » de l'île d'Aix (11 avril 1809) auraient pu être, sinon évités, au moins anticipés.

La position de Regnier au secrétariat général de la Marine lui permettait de faire approfondir les besoins en renseignement des décideurs qu'étaient son ministre et le chef de l'État. Il recevait les correspondances des chefs d'escadres, des préfets maritimes et de certains agents consulaires. Il disposait de trois divisions au sein du ministère. Elles étaient responsables, la première de la gendarmerie maritime, la seconde de l'administration et de la police des ports, la troisième de la police des prisonniers de guerre. Cette orientation largement portée sur le contre-espionnage, en raison de la guerre permanente sous le Consulat et l'Empire, ne pouvait négliger cette source d'information que pouvaient apporter les marins, militaires comme de commerce, mais aussi leurs passagers, arraisonnés en mer et interrogés par la gendarmerie maritime. Inévitablement, ces données relevant de l'analyse du ministère de la Marine amenaient Reigner à être un interlocuteur privilégié de division de la sûreté générale, qu'animait Desmarests au ministère de la Police générale.

En matière de renseignement d'intérêt maritime, le ministère de la Marine impulsa sous le Consulat et l'Empire le succès de l'hydrographie française. Jean-Nicolas Buache, « premier hydrographe » nommé le 1<sup>er</sup> octobre 1779, et son cousin Charles-François Beautemps-Beaupré, ingénieur hydrographe depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1785, surent fonder l'organisation moderne du Dépôt général des cartes et plans de la Marine et des Colonies. Sous la direction du vice-amiral François Rosily, directeur du Dépôt (1795-1827), ils lui donnèrent tous les apanages d'un outil militaire incontournable, même s'il resta à la mesure de l'arme à laquelle il appartenait. Decrès n'y prêta guère d'intérêt, même s'il ne fut totalement insensible aux évolutions initiées par Beautemps-Beaupré ; celui-ci valida notamment de nouvelles méthodes scientifiques. Confrontés au blocus des côtes par la *Royal Navy*, les hydrographes durent s'adapter également aux préoccupations napoléoniennes et au rythme des conquêtes de l'Empereur. La volonté de reconstruire une flotte s'accompagna de levées sur les chantiers et annexes (Anvers, Flessingue ; Venise, Trieste, Ancône, Pola, Raguse, Corfou). Les opérations militaires délimitèrent pour leur part les zones d'intervention des hydrographes. De 1799 à 1805, ils opérèrent en mer du Nord, avant que les effets de la paix de Presbourg ne les réorientent vers l'Adriatique jusqu'en 1809. L'annexion de la Hollande s'accompagna d'un retour des hydrographes sur la côte nord des bouches de l'Ems, en 1810, sur celle de l'Escaut jusqu'à Lübeck, de 1811 à 1813. Faute de pouvoir accéder à l'étranger en toute sécurité, Beautemps-Beaupré mit en place une organisation légère, souple et autonome, capable d'agir à la vue de l'ennemi, dans la plus grande discrétion et si possible rapidement. La saison hivernale lui offrit une confortable protection.

<sup>69</sup> *Almanach national de France, an XI de la république*, Paris, Testu, 1802, p. 222.

<sup>70</sup> AN, C<sup>7</sup> 271.

Même si Beautemps-Beaupré fut souvent consulté par l'Empereur, notamment en janvier et février 1812, à propos des défenses de l'embouchure de la Meuse, la contribution au renseignement géographique du Dépôt général de la Marine fut limitée. Non que Napoléon s'en détournât, sa correspondance hydrographique avec Decrès en témoigne largement ; un membre du Cabinet impérial, le colonel Charles François de Ponthon, fut même adjoint à Beautemps-Beaupré lors de sa mission en Hollande (10-24004, 24430, 24787). Comme pour leurs collègues du Dépôt de la Guerre, les seize hydrographes participèrent à la cartographie de la France, et furent également à l'origine du rattachement des réseaux géodésiques de la France et des États vassaux. Leurs productions cartographiques furent frappées du secret dans leur élaboration et leurs diffusions restreintes. La plupart étaient adressés à Decrès qui les transmettait au cabinet topographique du Cabinet impérial. Comme tout renseignement géographique de cette période, Napoléon en fut l'unique orienteur initial et destinataire final<sup>71</sup>.

Cette particularité se retrouvait évidemment dans le fonctionnement des dépôts de la Guerre et du Génie, pièces maîtresses du renseignement d'intérêt militaire du Consulat et de l'Empire. L'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1799 en fit l'instrument chargé de

« recueillir et classer l'historique des faits et mouvemens des armées avec les plans et cartes y relatifs, de faire travailler à la formation, copie et envoi des cartes, plans itinéraires, reconnaissances et mémoires militaires utiles aux opérations des armées »<sup>72</sup>.

Pour mener à bien cette mission, le Dépôt de la Guerre s'organisa en deux parties, l'une topographique<sup>73</sup> et l'autre historique. Alors que la seconde témoignait d'un désordre résultant des bouleversements de la Révolution, la première assumait péniblement sa fonction de documentation nécessaire à l'élaboration des plans d'opération. Après Brumaire, la reprise en main s'orienta d'abord sur les méthodes de classement et de recherche de l'information, ainsi que sur le renforcement de la bibliothèque, contrairement à ce qui se fit au Dépôt général de la Marine<sup>74</sup>. Entre novembre 1804 et août 1805, des bureaux régionaux furent créés dans les territoires des nouveaux départements et des États alliés (Aix-la-Chapelle, Munich, Chambéry, Genève et Milan), puis de ceux occupés par les armées françaises, au gré des campagnes de 1807 et juin 1808 (La Haye, puis Amsterdam, Varsovie, Madrid). Enfin, un bureau fut créé en septembre 1809 à Lille pour être attaché au Corps d'observation de Hollande et prendre possession, après la départementalisation de ce royaume, de son *Depôt van oorlog* (dépôt de la guerre), créé en juillet 1806 sur le modèle français. Il exista également des Dépôts constitués sur le modèle français et fonctionnant avec la « maison-mère » dans les Royaume de Wurtemberg, d'Italie et de Naples. Ces bureaux régionaux dressèrent les cartes de leurs zones d'établissement sur le modèle de celles établies en France par le Dépôt de la Guerre, à partir de celle de Cassini. L'objectif fut d'obtenir, dès 1811, une carte des étapes militaires (33/38 kilomètres, distance parcourue par une troupe en 10/12 heures) de toute l'Europe napoléonienne, depuis le Portugal jusqu'aux rives de l'Inn et de la Vistule<sup>75</sup>. Ces bureaux servirent tous de valeurs d'ajustement du bureau topographique de la Grande Armée qui aspira toujours plus d'ingénieurs-géographes à mesure que les combats étaient portés au-delà des zones traditionnelles de la géopolitique française, y compris en Espagne, théâtre secondaire à partir de l'entrée en Russie. Tous furent évacués à l'automne 1813, sauf celui d'Espagne qui suivit dès sa création les reflux des positions françaises, vers Burgos en juillet 1808, puis Séville en novembre 1810 et Toulouse en janvier 1813.

Cette montée en puissance du Dépôt de la Guerre, accompagnée par une meilleure réponse au besoin du renseignement de théâtre, s'explique par une relative permanence à sa tête : pendant onze ans (1802-1812), le général Sanson assura la direction, ce qui ne laissa guère de latitude au pôle

---

<sup>71</sup> Olivier Chapuis, *A la mer comme au ciel. Beautemps-Beaupré & la naissance de l'hydrographie moderne, 1700-1850, l'émergence de la précision en navigation et dans la cartographie marine*, Paris, Presses Paris Sorbonne, 1999.

<sup>72</sup> SHD/DAT, 1 X 157.

<sup>73</sup> Cf. Raymond d'Hollander, « L'œuvre cartographique du Dépôt de la Guerre », *Revue historique des armées*, n° 171, juin 1988, pp. 43-52, et Marie-Anne Villèle, Claude Ponnou, « Du terrain à l'histoire. L'activité du service topographique de la Grande Armée durant la campagne de 1805 », *Ibid.*, n° 241, décembre 2005, p. 8-15.

<sup>74</sup> Le nombre de volumes passa ainsi de deux cents, en 1797, à huit mille, en 1802 ; onze ans plus tard, seuls trois mille ouvrages supplémentaires s'étaient ajoutés, témoignant de l'effort réalisé précédemment [Marcel Spivak, « La bibliothèque du service historique de l'armée de Terre : une source culturelle et scientifique méconnue », *Revue historique des armées*, n° 171, juin 1988, p. 53-59].

<sup>75</sup> SHD/DAT, 3 M 163, Napoléon à Clarke, 12 octobre 1811.

lieutenant-colonel François Muriel, chargé de son intérim (1805-1809 et 1812-1814). La campagne de Prusse, à l'automne 1806 lui permit d'inaugurer un système d'information qui connut un franc succès : en septembre, Louis d'Albe, demanda d'urgence tout ce qui existait au Dépôt en tant que pièces manuscrites, tant cartes que mémoires, puis le général Bertrand, au nom de l'État-major général, fit la même demande. Or, le Dépôt ne disposait plus de cette documentation l'Empereur exigeant de recevoir les originaux ! Il fallut en toute hâte acheter en nombre plans, cartes, livres, fournitures de dessin et de bureau, et les faire parvenir à destination par fractions, en utilisant à cet effet chacun des courriers qui partaient du ministère de la Guerre pour l'armée. Le désastre de la campagne de Russie donna à réfléchir quant à l'utilisation des pièces originales. Napoléon et son cabinet perdirent toutes leurs pièces, dont certaines n'existaient pas en double, comme la carte de l'Allemagne annotée par le souverain. Plus généralement tous les généraux, tous les états-majors et même le bureau topographique de la Grande Armée durent abandonner ou se firent voler des collections produites ou confisquées depuis la dernière campagne aux environs de la Vistule et du Niémen. À partir de 1813, toutes les pièces sortant du Dépôt furent des copies et Bacler d'Albe en convint aisément<sup>76</sup>. Après leur consommation excessive de 1812 et leur gaspillage en 1813, la reconstruction des fonds de cartes se fit par la réimpression des pièces, lorsque le Dépôt disposait des cuivres, et par des achats auprès des libraires et éditeurs spécialisés, en France, en Europe (Covens et Mortier, à Amsterdam ; Perthès, à Hambourg ; Cotta, à Tubingen ; Bertruch, à Dresde ; Schropp, à Berlin, et Artaria, à Vienne) et même en Grande-Bretagne ; dès le 21 février 1811, l'Empereur avait demandé à son ministre de la Police générale de faire « chercher à Londres les ouvrages et livres faits par les officiers anglais sur les quatre dernières campagnes des Autrichiens et des Russes » (10-25989). En mars 1811 et à la fin de 1812, la filière clandestine de la Police, véritable opération spéciale, rapporta les dernières publications de la capitale adverse.

La transformation du Dépôt de la Guerre en outil de renseignement réellement opérationnel fut renforcée par l'organisation militaire du corps des ingénieurs-géographes (23 novembre 1808), notamment par le recrutement de polytechniciens (30 janvier 1809), privilège refusé aux marins. Cette transformation permit à la fois d'organiser un vivier de formation et de stabiliser le nombre des officiers du Dépôt, théoriquement à 90, en fait entre 81 et 87 jusqu'en 1812 ; la nécessité de soutenir le bureau topographique de la Grande Armée en Russie, puis de le reconstituer au printemps 1813 fit fondre cet effectif à un noyau de 12 fin mars 1813. Après le rappel du 13 janvier 1814, le repli des Bureaux régionaux ne permit pas toujours de le reconstituer. En effet, la fermeture de la route de Paris et les avancées des troupes coalisées immobilisèrent les ingénieurs-géographes venant d'Italie, de Savoie, de Suisse entre Limoges et Toulon, et ceux des Départements réunis à Metz. Malgré cela, Napoléon avait bénéficié d'une structure pouvant véritablement répondre à ses besoins de planification. Sa correspondance avec Berthier et avec les chefs des différentes armées de l'Empire compte une centaine d'instructions d'ordre topographique<sup>77</sup>. Aux lendemains de sa victoire sur l'Autriche, en août 1809, Napoléon édicta une véritable norme de recueil de l'information géographique :

« Une méthode précise est la seule qui convienne à l'Empereur. On annoncera la longueur des chemins et leur largeur, leurs qualités ; on dessinera exactement les détours des chemins, qui souvent ne peuvent s'expliquer que par la bizarrerie du terrain. Les rivières doivent être aussi tracées et mesurées avec soin, les ponts et les gués marqués. Le nombre des maisons et des habitants des villes et des villages sera indiqué. Autant que possible, on cotera les hauteurs des collines et montagnes, afin qu'on puisse facilement juger les points dominants ; ces cotes ne doivent être que relatives entre elles. On ne peut sur ce point, et sur beaucoup d'autres, entrer dans des détails trop minutieux ; mais il faut exprimer toujours de la manière la plus simple comment la chose se peint à l'œil et à l'observateur. (...) Il y aura une échelle constante pour tous les dessins »<sup>78</sup>.

<sup>76</sup> *Ibid.*, 3 M 213, Bacler à Muriel et Muriel à Bacler, 23 avril et 3 mai 1813.

<sup>77</sup> *Ibid.*, 3 M 8/11, 127/135, 84, 92/97, 160/169, 123, 119/122, 217/223 ; Henri Berthaut, *op. cit.*, p. 192-193, 206, 209-219, 236, 258, 283-390. Cf. Patrice Bret, « Le Dépôt général de la Guerre et la formation scientifique des ingénieurs-géographes militaires en France (1789-1830) », *Annals of Science*, 48/2, 1991, p. 113-157 ; Michel Roucaud, « Le dépôt de la Guerre sous le Consulat et l'Empire. De la conservation à la documentation », *Napoléon Bonaparte. Correspondance générale*, 6, Paris, Fayard, 2009, p. 1319-1328.

<sup>78</sup> *Correspondance militaire de Napoléon I<sup>er</sup>. Extraite de la correspondance générale et publiée par ordre du ministère de la guerre*, 6, Paris, 1876, n° 1179, ordres concernant le service et l'emploi des ingénieurs-géographes du 9 août 1809.



Les officiers du Génie, les généraux de cavalerie et les aides de camp qui se virent régulièrement chargés de telles reconnaissances, bien qu'ils ne fussent pas ingénieurs-topographes, durent également se conformer à de telles demandes de précision. Napoléon n'en fut pas dupe, aussi insista-t-il parfois pour que le cavalier fût accompagné d'un homme du génie ; « il ne s'agit pas d'un contrôle de leur part, ils constituent une seconde voie d'information »<sup>79</sup>. Systématiquement, avant une entrée en campagne, des officiers confirmés furent envoyés sur les avants de l'armée, sinon au-delà des lignes ennemies. Ainsi à l'été 1805, pour préparer sa carte du théâtre des opérations, Napoléon envoya le général Murat, sous le nom de « colonel Beaumont », accompagné d'« un officier parlant allemand ou un secrétaire » fourni par le préfet de Mayence « sans que l'officier (...) sache » l'objet réel de la mission ; il s'agissait pour Murat de saisir « l'ensemble du pays, la largeur des rivières du pays, et ce dont il pourra avoir besoin », depuis Francfort jusqu'aux lisières de la Bohême (5-10657). Depuis Munich, le général Bertrand se vit assigner « une reconnaissance en règle » de la même zone (XI-9133).

Le général Savary, dont le « goût pour la petite guerre »<sup>80</sup> le prédestinait à ce genre de mission, fut de toutes les reconnaissances confidentielles depuis 1795 jusqu'à sa nomination au ministère de la Police générale, en 1811. Sa renommée était telle qu'au lendemain de la victoire d'Austerlitz, le 2 décembre 1805, on soupçonna le *generalmajor* autrichien Franz v. Weyrother, chef d'État-major austro-russe, de lui avoir vendu le plan de manœuvre, profitant du séjour du Français comme parlementaire au camp allié<sup>81</sup>. D'autres officiers furent affectés aux missions de février et septembre 1806, en Pologne et en Prusse. Avant d'intégrer le Cabinet, le chef de bataillon Charles François de Ponthon fut employé en Russie, au cours de deux missions entre septembre 1807 et juin 1809. Le chef de bataillon Louis Atthalin suivit le même parcours, avec des missions moins en liaison avec le renseignement d'intérêt militaire avant son entrée au Cabinet ; encore que son « talent [lui] a fait donner l'emploi de dessinateur de batailles » (16 décembre 1808), permettant ainsi de faciliter les retours d'expérience au sein des états-majors où il exerça, notamment auprès de l'Empereur en tant qu'officier d'ordonnance (14 avril 1811)<sup>82</sup>. Le port d'une lettre à un souverain constituait aussi l'occasion de recueillir des informations à caractère militaire. La mission de Bertrand fut de celles-là. Il en alla de même pour les généraux Claude Gardane et François-Nicolas Haxo, envoyé en 1807 l'un à Téhéran<sup>83</sup>, l'autre en Turquie d'Europe<sup>84</sup>, ou pour les capitaines Antoine Burel et Vincent Boutin, l'année suivante au Maroc et en Alger<sup>85</sup>. Sous couverture d'agent des relations commerciales, ce dernier repartit en 1811 pour le Levant, mais fut assassiné quatre ans plus tard, sur le chemin du retour<sup>86</sup>.

Cette évidente complémentarité des différents Dépôts des armées avec les deux ministères stratégiques, au service du cabinet impérial, se retrouva également, de façon plus sporadique, avec d'autres institutions de l'État impérial. La Secrétairerie d'État d'Hugues Maret, pendant civil de l'État-major de Berthier, ressembla par certains égards à une pouponnière d'« agents secrets ». L'« émissaire » Le Lorgne d'Ideville y trouva refuge (1804-1807) après son expérience d'espionnage en Russie en 1804. Quant à l'archiviste, Martial Desrenaudes, il contribua au « service secret » de Napoléon Bonaparte, opérant au sein d'un réseau de correspondants camouflé à la direction générale des Postes. Pour reprendre la phraséologie royaliste de l'époque, il s'agissait de la « contre-police » du régime. L'archiviste du Cabinet impérial, Fain le décrivit comme un moyen pour le chef de l'État de

---

<sup>79</sup> Jules Lewal, *Études de guerre. Tactique des renseignements*, 1, Paris, Dumaine, 1881, p. 155.

<sup>80</sup> SHD/DAT, 410 GD 2/5, notation de Desaix, s.d. [an V].

<sup>81</sup> AMAE, MD Russie, 22, Langeron, *Mémoires* (1824), p. 41.

<sup>82</sup> Francis Lichtlé, « Louis Marie Jean Baptiste Atthalin », *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, 1, 1980, p. 68 ; Christian Marbach, « Atthalin, X 1802, aide de camp et dessinateur », *Bulletin de la Sabix*, 52, 2013, p. 35-41.

<sup>83</sup> SHD/DAT, 1 M 1673 ; Paul-Ange-Louis de Gardane, *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse fait en 1807 et 1808*, Paris, 1809, et Alfred de Gardane, *Mission du général Gardane en Perse. Documents historiques publiés par son fils*, Paris, Lainé, 1865.

<sup>84</sup> *Ibid.*, 1 M 1618 ; *Carnet de la Sabretache*, 1913, p. 243-254.

<sup>85</sup> *Ibid.*, 1 M 1675 et 934, 1314. La reconnaissance de Boutin servit pour préparer le débarquement de 1830 contre la Régence barbaresque [Vincent-Yves Boutin, *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger, à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique : avec plans, vues et costumes, publié par ordre de Son Excellence le ministre de la guerre*, Paris, Picquet, 1830].

<sup>86</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1689.

« connaître l'opinion du jour sur la marche de son administration et ses propres actes »<sup>87</sup>. En 1817, Napoléon y voyait

« une haute police secrète et importante. Douze personnes correspondaient avec moi et avaient chacune, 12 000 francs par an. Elles pouvaient dire tout ce qu'elles voulaient, sur quelque sujet que ce fût, car jamais je ne disais rien. Je lisais ou ne lisais pas, brûlais ensuite, mais jamais ces personnes n'avaient de moi un signe de vie et ne savais même si on les avait lues<sup>88</sup>. »

L'officier traitant de ce réseau, c'est-à-dire l'intermédiaire de Napoléon, fut son ancien aide de camp, Antoine Lavalette. Il jouait le même rôle auprès de Talleyrand jusqu'en 1809. Par ses fonctions à la tête de la Poste, il régna sur douze agents, auquel s'en ajoutèrent deux à divers moments<sup>89</sup>, formant initialement quatre séries d'« agents secrets » particuliers, qui occupaient des « positions différentes dans la société<sup>90</sup>. » La première devait permettre au Premier consul de s'émanciper des réseaux politiques de Fouché et de Talleyrand. Elle regroupait derrière Joseph Fiévée<sup>91</sup>, recruté en octobre 1802, un fonctionnaire du ministère de la Police générale, Joseph Alphonse Esménard, et deux proches du ministre des Relations extérieures, Desrenaudes, Fortunée Hamelin et Stéphanie Félicité de Genlis. La seconde visait à surveiller l'évolution de l'esprit public. Elle comprenait l'ancien inspecteur de police Jean-Baptiste Dubois, dit Dossonville (1802-1804), l'ancien conventionnel Bertrand Barère (1803-1806), le membre du tribunal, puis sénateur Jean-Claude Fabre (dit de l'Aude) et Desrenaudes ; en 1810 et 1813, le littérateur Nicolas Éloi Lemaire et le membre du Corps législatif, Henri Dampmartin, les rejoignirent à l'invitation du docteur Jean Corvisart et de Menneval. La troisième réunissait deux conseillers en politique européenne, Jean Roques de Montgaillard et François de Montlosier (1809-1813). La dernière se contenta de rapporter les faits et gestes des épouses et sœurs de Napoléon, ainsi que de la cour des Tuileries, grâce à nouveau à Mesdames Hamelin et de Genlis, à la comtesse Anne de Bouillé et à l'abbé Dominique de Pradt. Au moins pour les deux premières séries d'agents, leur « service secret » tomba en désuétude en 1813, les objectifs initiaux ayant été atteints entre 1807 et 1810.

---

<sup>87</sup> *Mémoires du baron Fain, op. cit.*, p. 53.

<sup>88</sup> Henri-Gratien Bertrand, *Cahiers de Sainte-Hélène. Journal 1816-1817*, Paris, Sulliver, 1951, p. 202.

<sup>89</sup> Claude-François Méneval, *Mémoire pour servir à l'histoire de Napoléon I<sup>er</sup> depuis 1802 jusqu'à 1815*, 2, Paris, Dentu, 1894, p. 489-497.

<sup>90</sup> *Mémoires du baron Fain, op. cit.*

<sup>91</sup> *Correspondance et relations de J. Fiévée avec Bonaparte Premier consul et Empereur pendant onze années (1802 à 1813) publiée par l'auteur*, 3 vol., Paris, Desrez, 1836.

### Chapitre 3

#### Financer le renseignement

Quand bien même il n'existait pas de service de renseignement, des fonds secrets furent utilisés. Avant la Révolution, les « subsides » ou les « gratifications » résidaient dans les lettres de crédit plutôt que dans un chapitre budgétaire particulier. La fin de la monarchie généralisa l'emploi des « acquits et lettres de comptant », qui ne faisait l'objet d'aucun contrôle de la Chambre des comptes ni de celle des assemblées de notables. Des crédits furent affectés aux différents départements ministériels comme au chef de l'État pour leur usage discrétionnaire. En fait, l'essentiel de ces « dépenses secrètes », comme on les appelait sous l'Empire, consistait en rémunérations d'emplois réguliers (compléments de traitements, primes...) et d'« agents secrets ». Du sommet de l'État jusqu'au moindre officier, cet argent irrigua donc pour partie, et pour partie seulement, le fonctionnement du renseignement du Consulat et de l'Empire, comme il l'avait fait au cours des périodes précédentes.

#### *Les fonds secrets*

L'existence de fonds secrets était difficile à attester dans les lois de finances et les budgets impériaux. Leurs montants résultèrent souvent de manipulations purement comptables pour obtenir un équilibre budgétaire exigé par l'Empereur, gage de la bonne gestion des affaires de l'État. De plus, la pratique voulut qu'aucun des budgets de l'Empire ne pût clore ses comptes à la fin de chaque exercice, afin de permettre l'apurement des dépenses d'une année par des recettes obtenues deux ou trois ans plus tard. Si l'Empire rompit avec l'opacité budgétaire de l'Ancien régime, il n'innova que pour des raisons de communication politique<sup>1</sup>. Or, la destination des dépenses de l'État, et particulièrement celle des fonds secrets, pouvait difficilement s'accommoder de cette publicité, surtout lorsque l'Empire dut faire face à une menace et à un espionnage intérieur. Ainsi, dès la reddition des comptes de 1804, les « dépenses secrètes » de la police cessèrent d'être publiques. De plus, les *Comptes généraux du Trésor public* ne présentèrent le détail des chapitres des budgets que jusqu'en 1810. Quant aux ministères des Relations extérieures, de la Police générale, de l'Intérieur, de la Guerre, et à la Préfecture de Police de Paris, ils ne conservèrent pas toujours les détails de leurs comptabilités ; et si des registres furent conservés, l'argent secret ne fut pas souvent qu'en partie consigné<sup>2</sup>. Enfin, les archives du ministère des Finances disparurent dans l'incendie des Tuileries du 23 mai 1871, nous privant du détail des dossiers établis par les ordonnateurs des recettes et des dépenses de l'État impérial.

Toutefois, il est possible de se faire une idée des fonds secrets en rassemblant des sources éparses et, à dire vrai, pas toujours des plus crédibles. De 1799 à 1814, quelques vingt-deux millions y furent ainsi affectés, soit l'équivalent d'environ un million et demi par an. Les « dépenses secrètes » apparaissaient dans quatre chapitres jusqu'en 1802. Les premières à disparaître furent les « dépenses des consuls », chapitre 4 du compte du ministère des Finances. Mais l'édition des comptes de la Petite cassette, dotation mensuelle de 15 000 francs pour les dépenses exclusives de l'Empereur, permet de suivre les affectations au titre des fonds secrets jusqu'en 1814. Si les trois consuls utilisèrent secrètement un million et demi de francs en 1802, Napoléon ne consacra que 170 840 francs (9 %) entre 1805 à 1814 au titre des « dépenses secrètes », essentiellement des informateurs et, en 1813, le remboursement d'avances pour le « service secret » de Lelorgne d'Ideville. À noter, l'essentiel (76 %) de l'affectation des crédits de la Petite cassette au renseignement se réalisa en 1813<sup>3</sup>. Un autre fonds secret à ne faire qu'une apparition dans les comptes fut celui figurant au chapitre 3 « Poursuite des crimes » du ministre de la Justice, durant l'an XI, entre le 28 fructidor an X (15 septembre 1802) et le

---

<sup>1</sup> Pierre-François Pinaud, « Un exemple de technique financière. Histoire du budget et des dépenses, 1789-1830 », *Revue historique*, n° 287, avril-juin 1992, p. 339-363.

<sup>2</sup> AN, F<sup>7</sup> 2596-2598, Comptabilité du ministère de la Police générale, emploi des fonds secrets, 1<sup>er</sup> vendémiaire an X-30 juillet 1814 et F<sup>7</sup> 12298-1299, Comptabilité des fonds secrets (an XII-1810 ; 1813-1819) ; APPP, D/b 45, Fonds secrets, 1800-1815.

<sup>3</sup> Jean Savant, *Les « fonds secrets » de Napoléon (les comptes de la Petite Cassette) d'après les Archives de l'Institut (Bibliothèque Thiers-Fonds Frédéric Masson)*, Paris, 1952.

21 messidor an XII (10 juillet 1804). Ensuite, ce fonds retourna sous la responsabilité du ministère de la Police générale recréé, mais disparut de sa comptabilité publique. L'objectif était de cacher le nombre réel des informateurs de la « haute police » et de la Gendarmerie. Estimés à près de huit cents par Fouché en 1800, les comptes secrets du ministère n'en montrèrent que quelque quatre-vingt à la même époque<sup>4</sup>. La disparition du compte des dépenses secrètes du ministère de la Police générale dans les *Comptes généraux du Trésor public* permit d'en finir avec ces incongruités. Représentant 8,29 % en 1805, les affectations publiques étaient tombées à 6,34 % en 1810 du budget de fonctionnement réel du ministère.

Les comptes généraux des dépenses secrètes du ministère pour ces deux années (1810 présentant un état sur sept mois, il a fallu l'adapter sur douze mois pour que la comparaison ait un sens) offrent une vision plus complète de ce qui appartient au monde du renseignement et de ce qui participe à ce que d'aucuns se plaisent à voir comme l'affirmation d'un « État secret » qui n'a jamais existé au sens où ils l'affirment. Au sein du chapitre 3, parmi tous les frais de police, apparaissent les seuls et véritables « fonds secrets » participant à l'effort de renseignement de la « haute police ». Ne sont pris en compte que les « indemnités d'agent secret », les « frais d'agents d'exécution », le « port des lettres pour la police secrète » et les « frais de missions secrètes ». Une estimation pourrait évaluer les dépenses secrètes du ministère de la Police générale entre 1799 et 1815 à quelque cinq millions de francs. Il y avait un double avantage psychologique à manipuler les chiffres. Dans un premier temps, il s'agissait d'empêcher les opposants intérieurs de savoir combien la police pouvait lancer d'agents de surveillance et de pénétration contre eux ou d'utiliser ces informations pour en faire une arme dans l'opinion publique. Ensuite, il fallait créer suffisamment de mystère dans cette même opinion pour accréditer l'idée d'une toute puissance de la police.

#### Dépenses secrètes du Ministère de la Police générale sous Fouché et Savary<sup>5</sup>

	Affectation	1805	1810
<b>Chapitre 1</b>	Secours	1758	2352
<b>Chapitre 2</b>	Gratifications	1058	415
<b>Chapitre 3</b>	Frais de police	191,7	159
<i>Fonds secrets</i>		382,6	239,5
<b>Chapitre 4-7</b>	Divers	1229	496
		4620	2203

Avec les Relations extérieures, il en allait autrement à tous points de vue. L'affectation globale des « dépenses secrètes » ne donnait aucune indication sur leur utilisation. Ce ministère n'avait pas le même champ d'activité que la police. Par ailleurs, si des informations sensibles filtraient des courriers des ambassades, il suffisait de les intercepter avant qu'elles ne quittent le pays. Là encore, comme pour établir l'idée d'un « État secret », les fonds secrets des Relations extérieures n'apparaissaient dans la comptabilité publique qu'au troisième rang du troisième et dernier chapitre sous l'appellation de « services accessoires ». Ils résidaient au milieu des « frais de course et service de la correspondance », « Présens (sic), secours et indemnités » et autres « dépenses accessoires ». Bon an, mal an, entre 1799 et 1814, ils représentèrent une moyenne similaire à celle de la Petite cassette, et bien au-dessus des fonds secrets de la Police générale, soit 9,5 % de son budget annuel. Une estimation permet de chiffrer ces crédits à quelque seize millions de francs pour la même période<sup>6</sup>.

Deux autres « dépenses secrètes » ne figuraient pas dans les *Comptes généraux du Trésor public*, celles du « Cabinet noir » et celles du ministère de la Guerre. Les premières auraient pu se trouver au budget du ministère des Finances, duquel dépendait l'administration générale des Postes. Ce fut Napoléon qui en dévoila, à Sainte-Hélène, le budget annuel : six cent mille francs par an<sup>7</sup>, soit quelque huit millions de francs pour la période allant de 1800 à 1814. Les secondes demeuraient à l'état de mystère, en l'absence de données sur le financement des différentes « parties secrètes » de la Guerre. Les dépenses étaient ordonnées par Napoléon, mais chaque maréchal, chaque général

<sup>4</sup> Emmanuel de Waresquiel, *Fouché. Les silences de la pieuvre*, Paris, Tallandier/Fayard, 2014, p. 254.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 409-410 ; AN, AF<sup>IV</sup> 1357.

<sup>6</sup> AMAE, P 12920, 10, décrets 1806-1814.

<sup>7</sup> Emmanuel de Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, 1, Paris, Flammarion, 1951, p. 309.

reçurent-ils la même somme lors de chaque campagne ? À la lecture des correspondances des chefs d'état-major, la réponse est évidemment négative. Ces « dépenses secrètes » furent aléatoires, dépendant des capacités des officiers chargés de recruter des agents et des informateurs, aussi bien que de la durée de la campagne. Le 29 septembre 1806, quatre jours après le début de la campagne de Prusse, le maréchal Lefebvre se trouva à court des trois mille francs que lui avait remis le major-général, le maréchal Berthier, et dut avancer « plus de 1200 francs de [s]es fonds particuliers »<sup>8</sup>. Le 3 novembre suivant, ce fut au tour de Davout de faire savoir à Berthier « que les 10.000 francs qui avaient été mis à ma disposition à Bamberg pour dépenses secrètes, [étaient] totalement épuisés » et de le prier de lui en faire donner dix de mieux qui furent dépensés au bout d'un mois<sup>9</sup>. Au chapitre VIII « dépenses extraordinaires et imprévues » du budget général de la Grande Armée, les fonds secrets ne représentent que cinquante mille francs, soit 1 % de ces crédits (XXIV-19621). Malgré le manque de données précises, une estimation valable pourrait être de l'ordre de deux cent mille francs<sup>10</sup>.

D'autant que dans ce domaine, comme dans d'autres, Napoléon semble avoir été l'unique ordonnateur des fonds secrets de chaque ministère et administration. Tous les ans, au mois de février, l'Empereur exigeait la reddition des comptes de dépenses secrètes, non de l'année précédente, mais de l'année d'avant, des différents ministères. Trois mois plus tard, il leur donnait par décret *quitus* ou leur demandait des explications. Le 22 février 1806, il rappela à son ministre de la Police générale combien il portait « la plus grande sévérité dans ce qui est la comptabilité, [s]on intention [étant] qu'on exécut[ât] à la lettre les articles de [s]es budgets » (6-11530). De la même façon, il reprocha à la Comptabilité du ministère du Trésor de ne pas lui demander le détail de ses « dépenses secrètes » (5-10256). À la même époque, les ministres firent connaître leur projet de budget des dépenses secrètes pour l'année suivante. Le 8 mars 1810, Napoléon opéra de telles manipulations comptables, refusant les propositions de Fouché ou réaffectant des dépenses sur d'autres dépenses, que le budget de l'année en cours fut le même que celui de 1809 (10-23275). En novembre ou décembre suivant, l'Empereur affecta par décret les dépenses secrètes pour l'année à venir. Évidemment, tous les six mois, il recevait des états intermédiaires qui lui permettaient de veiller à la bonne affectation des fonds secrets. Régulièrement, il reprocha à Fouché, Savary ou aux titulaires successifs des Relations extérieures, leurs irrégularités, même les plus infimes. Le 7 septembre 1807, profitant de l'arrivée du remplaçant de Talleyrand, Champagny, il lui prodigua ses remarques de telle façon qu'il était difficile de ne pas y voir une volonté de tourner définitivement la page de son prédécesseur (7-16312).

### *Administrer les fonds secrets*

À rebours de l'idée selon laquelle les « dépenses secrètes » constituaient la marque d'un « État secret », « profond » ou totalitaire, la surveillance de leur utilisation fut renforcée sous l'Empire. Par deux fois, le 27 avril 1805 (5-10256) et le 28 avril 1806 (6-12014), Napoléon insista pour qu'« on ne paye de dépenses secrètes que sur [s]es bons », c'est-à-dire le compte-rendu des différentes affectations réalisées par les différents ministères. Cette pratique avait déjà cours sous la Terreur et le Directoire, mais le nouveau régime y apporta plus de probité. En raison des contrôles à tous les niveaux ainsi instaurés, il n'y eut qu'un cas de prévarication avéré d'un inspecteur en charge des dépenses secrètes. Fin novembre 1801, Lauze-Duperret quitta précipitamment Asti, chef lieu du département du Tanaro. Cet employé de la police avait puisé dans les fonds secrets et escroqué des particuliers. Réfugié à Paris, il fut arrêté, jugé et enfermé à Bicêtre du 30 juillet au 23 novembre 1804, puis placé en résidence surveillée à Saint-Etienne, dont il était originaire. Devenu avocat, il revint à Paris où il fut à nouveau condamné, cette fois pour « escroquerie tendant à déshonorer la magistrature », en fait corruption de juge<sup>11</sup>.

La surveillance des dépenses secrètes relevait plus du contrôle de gestion que de l'animation d'un renseignement tentaculaire autant que policier. En témoignait une lettre de Napoléon à Champagny, du 7 août 1807 :

<sup>8</sup> Raymond de Philip, *Étude sur le Service d'État Major pendant les Guerres du Premier Empire*, Paris, Chapelot, 1900, p. 75.

<sup>9</sup> *Correspondance du maréchal Davout, prince d'Eckmühl. Ses commandements, son ministère, 1801-1815*, 1, Paris, Plon 1885, p. 309.

<sup>10</sup> *Comptes rendus par les ministres pour les années 1814 et 1815*, Paris, Imprimerie royale, 1816, p. 21 et 24.

<sup>11</sup> AN, F<sup>7</sup> 6604, n° 4333 ; AF<sup>IV</sup> 1502.

« MM. Baudus, Guérin, Pouqueville, Mengaud, etc., sont des agents secrets. Je désire que vous me fassiez connaître où chacun d'eux est employé, et si les services qu'ils rendent sont proportionnés à ce qu'ils coûtent. J'approuve la pension que reçoit Codrika. Quant à MM. Sensi, Lavallée, Guttin, Grandjean et une douzaine d'autres qui touchent des secours et pensions sur les fonds secrets, il faut me faire savoir à quel titre il leur est donné de l'argent. (7-16312) »

Un premier tri, entre les anciens « agents secrets », parfois employés depuis l'Ancien régime, et ceux encore en activité avait été réalisé cinq ans plutôt. À cette époque, figuraient encore sur les tablettes des Relations extérieures une dizaine de réfugiés britanniques, irlandais, espagnols, romains et même mexicains, souvent des protégés de Talleyrand, dont l'activité remontait pour les plus anciens au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les petits montants pour lesquels ils émargeaient aux Relations extérieures témoignaient de leurs services passés plutôt qu'actuels, comme cette Britannique, Anna Mancelle, qui ne percevait que trente francs<sup>12</sup>. Parce qu'il s'agissait de contrôle de gestion, l'Empereur imposa maintes fois aux bénéficiaires indécents, « agents secrets » comme dignitaires de rembourser les sommes perçues au Trésor public. Ainsi, après avoir accepté, trois ans plus tôt, le versement d'une pension à Panagiōtēs Kodrikas, demanda-t-il le 30 juin 1810 que son versement fût suspendu au motif que l'« agent secret » des Relations extérieures allait à nouveau être employé en Illyrie (10-23865). À Fouché, il rappela que l'utilisation d'interprètes était à affecter aux « dépenses accidentelles et imprévues » (10-23275).

Même si Fouché et Talleyrand s'y entendaient pour mêler aux affaires publiques leurs opérations privées, jamais ils ne se trompèrent dans leur comptabilité secrète. Ils placèrent même la gestion de ces crédits à leurs directions des fonds. Au ministère de la Police générale, le payeur en titre était Bochart, chef de la 4<sup>e</sup> division du secrétariat général depuis qu'il avait succédé à l'ami intime de son ministre, Lecomte, en septembre 1802. Mais il partageait ses obligations avec ses homologues des quatre arrondissements de police générale de l'Empire. Il fut bien l'endosseur des dépenses secrètes qui se fit rabrouer par l'Empereur le 22 février 1806 ; prétextant que le budget octroyé pour l'an XIII (1803) n'avait pas été suivi, c'est-à-dire que le compte rendu était débiteur, Napoléon menaça : « S'il dépasse celui de cette année, je le destituerai » (6-11530). En fait, la complexité de l'organisation du ministère de la Police générale, et particulièrement de la Haute police, faisait qu'il était presque impossible à Bochart de tenir les objectifs de dépenses secrètes autorisées. La somme que Napoléon allouait au ministère était ensuite répartie entre les quatre arrondissements de police, selon des méthodes qui ne passèrent pas à la postérité. Toujours était-il que les trois chefs de bureau, Rolland, Pagès et Le Baillif, et le premier commis du 4<sup>e</sup> arrondissement, installé à la Préfecture de police de Paris, Chavard, géraient chacun leur propre budget. Ils ordonnaient leurs dépenses que Bochart entérinait. En février 1806, Napoléon rappela seulement que, pour les inspecteurs, dépendant des différents arrondissements, l'« état de revue [était] approuvé tous les six mois par » lui (6-11530). La position de caissier du ministère n'était pas des plus évidentes, dans la mesure où il se trouvait coincé pendant tout l'Empire entre un souverain, promu à la fois contrôleur et ordonnateur des dépenses secrètes, et ses collègues en charge des quatre arrondissements, qui avaient tendance à se conduire comme donneurs d'ordres, malgré la surveillance tatillonne de Fouché. Conscient de cette ambivalence, Napoléon prit un décret le 25 mars 1811, valable pour les cinq directeurs généraux de police des départements au-delà des Alpes, des gouvernements de Toscane, Rome (3<sup>e</sup> arrondissement), Hollande et des départements d'EMS supérieur, Bouches-de-Weser et Bouche-de l'Elbe (1<sup>er</sup> arrondissement), leur octroyant seulement dix mille francs de dépenses secrètes qu'ils devaient justifier tous les trois mois directement auprès du souverain, avec la liste de leurs agents. Les commissaires généraux furent moins mal lotis, dans la mesure où leurs fonds secrets provenaient du conseiller d'État, chef d'arrondissement, après qu'« ils [eurent] été ordonnés par le ministre de ce département »<sup>13</sup>. Ces mesures visaient autant à l'économie, souci constant de l'Empereur, qu'à éviter toute tentation de prévarication et limiter l'autonomie des différents échelons du ministère de la Police générale dans l'utilisation des fonds secrets. Implicitement, cela signifiait aussi que la surveillance des « mouchards » de Fouché s'étiolait à mesure que l'on s'éloignait de Paris. D'ailleurs, à bien regarder les décomptes de dépenses secrètes de ce ministère, on s'aperçoit que les rétributions des agents ne représentaient réellement, en 1805, que 19,27 % du total, auxquelles s'ajoutaient 12,64 % de police

<sup>12</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1706/F/1.

<sup>13</sup> Jean-Baptiste Duvergier, *Collection complète des lois, décrets d'intérêt général, traités internationaux, arrêtés, circulaires, instructions, etc.*, 17, Paris, Guyot & Scribe, 1836, p. 321-322.

aux armées, tandis que les affectations au contrôle de l'opinion et aux suppléments de traitements et autres secours atteignaient respectivement 28,57 % et 39,52 %<sup>14</sup>. Cinq ans plus tard, ces dépenses secrètes furent dévaluées par l'Empereur de 41,31 % (10-23275).

La même tendance à la réduction des dépenses secrètes fut perceptible aux Relations extérieures. Depuis 1807, Napoléon trouvait trop élevé le coût d'exploitation d'un organe de propagande (7-16312) et, en 1810, il se décida à le faire supprimer. Mais l'économie ainsi réalisée resta dans les fonds secrets du ministère, aussitôt réaffectée sur deux autres opérations de renseignement que désirait le souverain (10-23865). L'Empereur réduisit pareillement les dotations, qui passèrent, en moyenne, de 14,75 % du budget en 1802-1805 à 9,2 % en 1806-1810. À la différence de ce qui se passa à la Police générale, ces réductions n'impactèrent pas les capacités de renseignement des Relations extérieures, mais signifiaient un transfert des missions secrètes vers l'activité diplomatique classique, quoi que pût en dire l'Empereur dans ses courriers à Maret, qu'il n'aimait pas (XXV-20004 et 20245). De même, l'exécution du budget secret ne posa pas autant de problème qu'à la Police générale. Mieux, en 1806, seuls 64 % des dépenses secrètes furent réellement affectés. Dans un premier temps, le souverain réaffecta le surplus au budget de 1807 (7-16312). En mai 1808, alors que le budget général de 1806 était en passe d'être clos par le Trésor, il refusa les comptes créditeurs de 1806 et 1807 que lui présentèrent les Relations extérieures (8-17994). Ils avaient été établis par la direction des fonds du ministère, qui se caractérisa par sa stabilité tout au long de l'Empire. Après le renvoi de Grandjean de Flévy, aux « comptes fantaisistes et irréguliers »<sup>15</sup>, deux chefs de division probes y avaient été nommés, d'abord un des proches de Talleyrand, Antoine de la Forest, jusqu'au 16 novembre 1799, puis Jean-Baptiste Bresson, un ancien parlementaire, qui resta en place jusqu'au 30 juin 1825.

La même stabilité marqua la Caisse particulière de la Guerre, dirigée pendant tout le Consulat et l'Empire par Charles Fournier. Outre les appointements des personnels du ministère, cette caisse s'occupa des rétributions des courriers et des « dépenses accidentelles ». Par ce vocable, il fallait évidemment y voir ces « dépenses extraordinaires et imprévues » au sein desquelles se camouflaient les dépenses secrètes. Contrairement aux deux autres ministères régaliens, le renseignement ne fut pas une activité permanente, mais seulement temporaire, existant le temps d'une campagne. Les fonds furent ainsi avancés, à la demande du ministre de la Guerre, sur autorisation de l'Empereur, au major-général, à charge pour ce dernier de les affecter aux commandants d'armée « qui auraient à faire de ces sortes de dépenses »<sup>16</sup>. À chaque fois, des comptes, accompagnés des listes des bénéficiaires, devaient être retournés à Fournier et au ministre. À la Marine, où l'utilisation des dépenses secrètes s'avéra d'une moindre utilité pour ses opérations de renseignement, la IV<sup>e</sup> division, ou bureau des fonds, vit se succéder deux commissaires de la Marine, François Trépart, en poste depuis novembre 1796, puis Édouard Poncet, à compter de février 1806, au décès de son prédécesseur.

La haute main de l'Empereur sur l'utilisation des fonds secrets, depuis la confection du budget jusqu'à l'affectation de certaines des affectations et au contrôle des comptes, fut totale (4-9409). Les ministères adressaient, pour paiement, leurs décomptes détaillés au ministère du Trésor public, qui avait la haute main sur toutes les dépenses publiques de l'Empire. Le caissier général, fonction « la plus importante de toutes celles des agents du trésor », selon les mots du ministre Barbé-Marbois<sup>17</sup>, en l'occurrence pendant toute la période François-Benoît Cornut, en compte les dépenses secrètes de chaque ministère. Il demandait ensuite au sous-caissier des dépenses particulières, chargé des envois de fonds aux départements ministériels, ports et armées, Savigny, de les honorer. Outre la révision des comptes des dépenses secrètes faite par Napoléon, avec pièces à l'appui, dont les listes des agents, un contrôle annuel de toute la comptabilité nationale était opéré par un conseil réunissant des personnalités choisies par le ministre du Trésor public. Les comptes de chaque département, parmi lesquels figuraient, sinon les « dépenses secrètes », au moins les « dépenses imprévues », étaient ensuite publiés dans les *Comptes généraux du Trésor public* annuels. Cette demi-transparence ne

---

<sup>14</sup> Emmanuel de Waresquiel, *op. cit.*, p. 410.

<sup>15</sup> Geoffroy de Grandmaison, *Correspondance du comte de la Forest. Ambassadeur de France en Espagne 1808-1813*, 1, Paris, Picard, 1905, p. XII.

<sup>16</sup> Léonce de Brotonne, *Dernières lettres inédites de Napoléon*, 2, Paris, Honoré Champion, 1903, n° 2311, à Soult, 27 mai 1815.

<sup>17</sup> *Comptes généraux du Trésor public. Recettes et dépenses pendant l'an XI*, Paris, Imprimerie de la République, an XII, p. 24.

suscita pas vraiment de débats dans un espace public largement atone, mais rompit avec les usages opaques de l’Ancien régime, préparant la mise en lumière de la Restauration. Il fallut attendre 1816, pour que l’ancien correspondant de Napoléon, payé sur les fonds secrets de Fouché, Joseph Fiévée, s’interroge :

« On fixe et on demande la somme nécessaire pour les dépenses secrètes du ministère des relations extérieures. Pourquoi donc le ministère de la police est-il toujours une exception même dans les exceptions à l’ordre général ?<sup>18</sup> »

### *Financer les fonds secrets*

Cette question portait en fait sur l’origine des fonds secrets. Certes, ils provinrent du ministère du Trésor public, donc des ressources propres de l’État. C’était particulièrement vrai pour la Petite cassette où les dépenses liées au renseignement furent infimes. Il en allait de même pour les dépenses secrètes affectées à la Grande Armée. Mais pour assumer les budgets des deux gros postes que représentaient la Police générale et les Relations extérieures, le recours à des expédients fut inévitable. Le premier concerna les ports d’armes et les passeports. Cette recette fut d’abord prélevée par les commissaires de police dans les départements<sup>19</sup>. Puis, le 18 septembre 1807, Napoléon prit un décret stipulant que « tout passeport pour l’intérieur, tant de Français que d’étrangers, serait sur papier uniforme ». L’objectif était d’abord sécuritaire — « les Anglais cherchaient à introduire dans l’intérieur des émissaires politiques ou commerciaux » — et visait à lutter contre les faux qui se multipliaient du fait de la diversité des formules et des formats. L’opération cherchait aussi à mieux assurer la rentrée des fonds afférents à la délivrance des passeports. Le ministre de la Police générale fut ainsi chargé de faire « fabriquer le papier »<sup>20</sup> en veillant à en réduire les frais. Mais, le 9 janvier 1810, examinant « les comptes des dépenses secrètes pour l’exercice 1808 », le souverain estima « que le prix de 3 sols par feuille » pouvait « être encore susceptible de réduction » (9-22830). Il ordonna également que le prix du passeport, grevé de 62 % de coût de fabrication, soit augmenté de 400 %, réduisant de fait les frais constants à 12 % ; les ports d’armes connaissant une augmentation similaire de 200 % (9-22831). Néanmoins, Napoléon ne put réduire l’inertie des administrations départementales, qui ne mirent pas toutes la même ardeur à faire entrer le produit des passeports et des ports d’armes. Le 12 février 1811, il interpella son ministre de la Police, le général Savary, sur des disparités telles qui firent que 15 000 francs rentrèrent à Mâcon, mais seulement « 9 000 francs à Lyon et (...) 3 000 francs à Dijon » (10-1201).

Face au caractère aléatoire de cette ressource, impactée tant par la mauvaise volonté administrative que par les fluctuations des relations internationales, un autre expédient consista à prélever une part sur les maisons de jeux. La libération des mœurs sous le Directoire avait permis l’éclosion de tels lieux, pourtant jugés responsables des scandales de la fin de l’Ancien régime. La législation Révolutionnaire de juillet 1791 n’avait pas mieux réussi à les prohiber que celles adoptées auparavant. Qui plus est, ils se répandirent dans tous les départements. Une des raisons de cet échec à endiguer ce fléau moral fut que la police vit rapidement son avantage à tolérer ces abus. Dans les grandes villes où se développèrent ces maisons de jeux, depuis la préfecture de police de Paris jusque dans les agglomérations des pays sous domination française, les commissaires, mais aussi « les préfets, généraux [et] commandants de place » trouvèrent une ressource pour améliorer « leurs appointements » plutôt que leurs dépenses secrètes. Très rapidement, Napoléon ne put le tolérer, ne souffrant aucunement l’existence de telles tolérances « dans les petits endroits ». Dès le 14 janvier 1805, il demanda à Fouché d’en priver les bénéficiaires autoproclamés et de veiller à maintenir les jeux seulement en ville. Pour cela, l’Empereur lui ordonna de refreiner les ardeurs corruptrices des fermiers des jeux, à savoir « la compagnie Perrin » (4-9503).

Fouché avait affirmé verbalement, en septembre 1799, aux frères Jean et Joseph Perrin, originaires de Lyon, les jeux de Paris en échange de « cinq mille francs par jour, décade par décade, et

---

<sup>18</sup> Joseph Fiévée, *Correspondance politique et administrative commencée au mois de mai 1814*, 7<sup>e</sup> partie, Paris, Le Normant, 1817, p. 92.

<sup>19</sup> AN, F<sup>7</sup> 3241-3264.

<sup>20</sup> Ernest d’Hauterive, *La police secrète du Premier Empire*, 4, p. 3-4.



d'avance : en tout cent cinquante mille francs par mois ou dix-huit cent mille francs par an »<sup>21</sup> ; au renouvellement de bail d'octobre 1806, le versement à la police passa à trois millions cinq cent mille. Il stagna ensuite, puisqu'à partir de novembre 1812, il fut fixé à trois millions sept cent mille francs lorsque le fermage des jeux fut confié à Jean-Joseph Bernard, plus proche de Savary<sup>22</sup>. En février 1802, Fouché fit supprimer les maisons de jeux lyonnaises, mais l'intérim du ministre de la Justice permit d'en rétablir la tolérance. De la même façon, Claude Régnier obtint, lors du renouvellement de bail du 23 octobre 1804, « la banque des jeux de hasard dans toutes les villes de l'Empire français et autres lieux où la police [était] dans l'usage d'en tolérer »<sup>23</sup>. Il le fit peut-être avec l'assentiment de Fouché, sans doute par l'intermédiaire du chef de la division de la haute police, Pierre-Marie Desmarests, maintenu à son poste.

Napoléon chercha également à protéger les rendements des ressources ainsi procurées des prétentions des villes, même s'il se montrât disposé à « en appliquer le produit aux hôpitaux ou aux objets nécessaires aux localités » (4-9503). Il est vrai que, du point de vue du budget de l'État, la redevance des jeux irrigua également d'autres fonds, comme la caisse des ponts et chaussées et celle des théâtres. Au printemps 1806, l'Empereur interrogea le Conseil d'État « sur le moyen de concilier l'extinction des jeux avec les considérations de police »<sup>24</sup>. Le décret du 20 mai suivant fit à la prohibition absolue des jeux sur tout le territoire de l'Empire une dérogation notable : il autorisa le ministre de la Police générale à promulguer des règlements particuliers pour Paris et les villes d'eaux thermales. Les frères Perrin profitèrent de cette latitude pour s'enrichir outre mesure, si bien que l'Empereur fut amené à refuser, dès le 20 novembre 1811, de renouveler pour la sixième fois leur bail<sup>25</sup>, décision prise après que la protection de Fouché eût cessé. Dès le 14 janvier 1805, Napoléon avait demandé à son ministre de la Police « un rapport sur les produits que la compagnie Perrin tire des jeux dans les départements, en les détaillant ville par ville » (4-9503). Ce qui n'empêcha pas celle-ci de conserver la ferme des Jeux à l'automne 1806.

Un troisième expédient utilisé par la Police générale pour financer ces opérations secrètes fut la contrebande de marchandises anglaises. Entre novembre 1809 et novembre 1811, un différent administratif opposa les ministres de la Police générale et de la Marine, sous le regard du directeur général des Douanes, Collin de Sussy, et de l'Empereur. Les premiers défendirent leur service de deux, puis quatre, enfin sept<sup>26</sup> « bateaux employés au service de la correspondance ». Même s'il convint qu'il était impossible à la Police d'établir « des communications régulières de France avec l'Angleterre, si les bateaux dont [elle] se servait ne donnaient pas à leur voyages le prétexte du commerce »<sup>27</sup>, Decrès opposa aux vaisseaux de la police la législation française du blocus continental (9-22539). Ses récriminations régulières et la tardive intervention de l'Empereur mirent en lumière la contrebande alimentant les fonds secrets des commissaires généraux de Boulogne et d'Anvers, Paul-Etienne de Villiers du Terrage et Jean-François Bellemarre. Toutefois, les abus étant apparemment supérieurs aux bénéfices en matière de renseignement, Napoléon décida de retirer à la police ses licences, mettant fin à une opération spéciale autant qu'à un expédient contrevenant à la législation nationale (11-29135).

Par cette décision, l'Empereur tenait surtout à faire cesser la discorde entre ses ministres plutôt qu'à en finir avec une pratique illicite. L'Empire manquait d'argent et tous les moyens étaient bons pour se procurer des fonds secrets. Il semblerait que la fausse monnaie, aussi bien pièces que billets, saisie aux cours des opérations de police, fut réemployée au titre de ces fonds secrets (10-24453). Napoléon enjoignit également par quatre fois, en 1808-1809, en 1810, en 1812 et en 1813, à Desmarests de fabriquer et de diffuser de la fausse monnaie. La première opération spéciale porta sur des florins autrichiens et permit de rapporter aux fonds secrets du ministère de la Police générale quelque six cent quarante-cinq mille francs ; cette fausse monnaie fut vraisemblablement à nouveau frappée par la suite, mais dans des volumes inconnus. Devant un tel succès à se procurer aisément de

---

<sup>21</sup> APPP, AA 129, procès-verbal du 10 prairial an VI ; AN, AF<sup>IV</sup> 1012, rapport du préfet de la Seine *Frochot* sur l'état économique du département de la Seine en 1801.

<sup>22</sup> AN, F<sup>7</sup> 6766.

<sup>23</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 4266.

<sup>24</sup> *Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration*, Paris, Didot, 1833, p. 292.

<sup>25</sup> Léonce de Brotonne, *Dernières lettres inédites de Napoléon I<sup>er</sup>*, 2, n° 1671, à Savary.

<sup>26</sup> AN, F<sup>12</sup> 2033 et 2058.

<sup>27</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1301, Decrès à Napoléon du 12 février 1810.

l'argent, Desmarests reçut l'ordre de fabriquer des livres sterling, qui rapportèrent six millions six-cents mille francs, pour un numéraire équivalent à douze millions cinq cent mille francs, la différence entre les deux sommes s'expliquant par les différents moyens d'écouler ces billets. Enfin, à la veille de la campagne de Russie, huit millions de roubles, soit quarante-deux millions sept cent mille francs, sortirent des presses impériales françaises, ainsi que des thalers prussiens, pour une somme indéterminée. Les revers militaires de l'Empereur empêchèrent d'écouler cette fausse monnaie. Entretemps, on avait aussi envisagé de contrefaire des reales espagnols<sup>28</sup>.

---

<sup>28</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1675, rapport de Beugnot du 9 septembre 1814 ; *Histoire de mon temps. Mémoires du chancelier Pasquier*, I-1, Paris, Plon, 1894, p. 521.

## Chapitre 4

### L'invention du contre-espionnage

Le démantèlement de l'agence parisienne, montée par Jean Guillaume Hyde de Neuville, ne signifia pas la fin de l'espionnage royaliste parisien. La « guerre froide » dans laquelle s'installèrent le comte Louis de Provence et la France Révolutionnaire se caractérisa aussi par une multiplicité d'agents, infiltrés ou non. Y participèrent certaines puissances étrangères, notamment de la Grande-Bretagne. La stabilité du pouvoir sous le Consulat et l'Empire attira d'autres États à entretenir des intelligences en France. Parallèlement, l'action de ces puissances se fit sentir dans différentes « petite guerre » entretenues aux frontières de l'Empire, en France, mais aussi dans les régions annexées ou vassalisées. Cette activité imposa une réponse non seulement de « haute police », mais également de la gendarmerie et, parfois, de l'armée. Il fallait au préalable que l'autorité politique prenne conscience de ces menaces et les adapte la législation française.

#### *Une législation peu appropriée*

La fin de l'Ancien régime ne marque pas une rupture radicale en matière de répression de l'espionnage. Quoiqu'en dirent les législateurs de la Convention à l'Empire, le droit concernant cette thématique avait vu le jour au XVI<sup>e</sup> siècle. Aussi bien les peines (mort et confiscation des biens) que les raisons de ces condamnations apparaissent dans des ordonnances royales de François 1<sup>er</sup> et de Charles IX. Le 10 août 1539, parlant du crime de lèse-majesté, le premier entend punir d'« avoir machiné, conspiré ou entrepris contre [sa] personne (...), ou contre la république de [son] royaume ». Le 16 août 1563, le second souhaite restaurer la paix publique en prohibant de « faire pratique, avoir intelligence (...) pour choses concernant nostre État »<sup>1</sup>. Ces deux textes suggèrent deux menaces, la sédition et l'espionnage, et deux dimensions d'application, interne et externe. Ils composeront la base de la législation Révolutionnaire et impériale en la matière. Le *Code pénal* des 25 septembre-6 octobre 1791 reprit cette distinction, inventant pour l'occasion les concepts de « sûreté extérieure de l'État », prenant le pas sur la « sûreté intérieure ». La machination et l'intelligence participaient de la première, tandis que la conspiration appartenait à la seconde. Ce code resta en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1811.

Pour endiguer la fuite des officiers de marine — le 15 mars 1792, 128 sur 170 capitaines de vaisseau figurant sur les listes l'année précédente, avaient émigré —, la législation Révolutionnaire adopta dès le 22 août 1790 un *Code pénal des vaisseaux*. Celui-ci associa la trahison à « l'intelligence perfide avec l'ennemi » (tit. 2, § II, art. 13), tandis que le *Code pénal militaire*, adopté le 19 octobre 1791, retint seulement « la correspondance avec l'ennemi » (tit. 2, art. 13). L'entrée en guerre de l'Europe contre la France amena le législateur à se préoccuper de mieux qualifier l'espionnage pour l'armée de terre. Prenant appui sur le décret du 9 octobre 1792, punissant de mort les émigrés pris les armes à la main, un autre texte du 16 juin 1793 élargit la notion d'intelligence aux « Français ou étrangers convaincus d'espionnage dans les places de guerre ou dans les armées ». Trois mois plus tard, le 6 septembre 1793, en pleine crise frumentaire rendant l'armée garante de l'ordre public, les mesures de sûreté furent élargies aux « étrangers des puissances avec lesquelles la république française [était] en guerre », tandis que le corps du délit était caractérisé par « des intelligences, soit avec des puissances étrangères, soit avec des émigrés ou tous autres ennemis de la France ». Cette caractérisation fut élargie à la marine le 5 janvier 1794.

Deux ans plus tard, en novembre 1796, le Directoire entreprit de réviser le *Code pénal militaire*, en lui intégrant les textes adoptés depuis 1791, mais également en y ajoutant les nécessités provoquées par la guerre perpétuelle contre l'Europe coalisée, comme l'embauchage, c'est-à-dire le recrutement pour les armées étrangères. Ce troisième code pénal militaire, après la révision du 15 mai 1793, devait de s'appliquer en temps de guerre, comme les deux précédents, mais aussi de paix. L'« embauchage et l'espionnage » furent associés dans les deux premiers articles du titre IV, tandis qu'un troisième et dernier élargissait la notion d'intelligence à

---

<sup>1</sup> *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*, 12 et 14, Paris, Belin-Leprieur, 1828 et 1829, p. 590 et 146.

« tout étranger surpris à lever les plans des camps, quartiers, cantonnements, fortifications, arsenaux, magasins, manufactures, usines, canaux, rivières, et généralement tout ce qui tient à la défense et à ses communications. »

Cette législation proprement militaire posa les cadres de la répression de l'espionnage pour la période du Consulat et de l'Empire. Sans modifier en profondeur le *Code pénal des vaisseaux*, les décrets des 22 juillet et 12 novembre 1806 refondirent la législation prise depuis 1790 pour établir dans les faits un Code pénal maritime. Un projet de révision du code pénal militaire fut envisagé, mais resta lettre morte faute d'opportunité politique<sup>2</sup>.

Le même sort semblait attendre la législation civile. Un avant-projet de Code criminel, correctionnel et de police fut établi entre mars et juillet 1801. Il s'agissait de mettre de l'ordre dans l'écheveau de textes hérités des périodes précédentes, qui séparaient l'organisation juridictionnelle du pays et les délits et peines réunis le 24 octobre 1795, dans un « code de procédure pénale ». Ainsi, en imprimant sa marque, l'Empire entendait faire table-rase du passé, comme le Directoire l'avait fait avec la Terreur et son cortège de lois d'exception. En matière de d'embauchage et d'espionnage, le Consulat fut tenté de suivre l'exemple Révolutionnaire en empilant une nouvelle juridiction. Le décret du 6 juin 1804 retira ces affaires aux conseils de guerre permanents pour les confier à des commissions militaires spéciales, constituées à l'occasion et dissoutes immédiatement après le jugement, éliminant toute possibilité de pourvoi en appel ; la décision était exécutable dans les vingt-quatre heures. Puis, le 16 novembre 1808, fut publié le *Code d'instruction criminelle*, qui refondait les titres I et II du code de 1795 dans une synthèse entre le modèle accusatoire et le modèle inquisitoire. Cette façon de procéder s'expliquait par l'absence d'importance accordée à l'espionnage en temps de paix. Dans le nouvel ordre social qu'entendait fonder Napoléon Bonaparte, devaient primer le statut personnel des citoyens et leurs liens avec le *Code civil*, puis le *Code de commerce*, notamment avec les décrets des 21 mars 1804 et 21 septembre 1807. Le *Code pénal*, du 22 février 1810, révisa le titre III du code de 1795 afin de défendre l'État contre ceux qui cherchaient à le déstabiliser : trahison, intelligence avec l'ennemi, attentats et complots contre le souverain, résistance et désobéissance à l'autorité publique... En cela, le Code pénal apparaissait comme un texte politique proche de ceux votés avant le Directoire.

Les « machinations ou entretiens des intelligences avec les puissances étrangères ou leurs agents » (liv. III, tit. 1, ch. 1, § I, art. 76-77) comme « la correspondance avec les sujets d'une puissance ennemie » (*Ibid.*, art. 78) définirent l'espionnage, sans prononcer le mot ; celui-ci apparut par défaut (*Ibid.*, art. 78 et 83) comme un « fait » ou le résultat d'un « recel ». Sa portée s'entendait au sens large, puisqu'elle concernait aussi bien des faits se déroulant en « France, soit (...) envers les alliés de la France, agissant contre l'ennemi commun » (*Ibid.*, art. 79). Bien que considéré comme un crime « contre la sûreté extérieure de l'État », l'espionnage resta conçu comme cantonné au temps de guerre. Ainsi, fut-il entre autres prévu pour ceux qui s'occupaient de « fournitures, d'entreprises ou régies pour le compte des armées de terre et de mer » (*Ibid.*, tit. 2, ch. 2, § IV, art. 430 et 432). De même, il mit sur le même plan le « secret d'une négociation [diplomatique] ou d'une expédition » militaire (*Ibid.*, tit. 1, ch. 1, § I, art. 80). Le texte de février 1810 ne fit pas pour autant abstraction du contexte politique dans lequel les législateurs l'écrivirent. Les « intelligences » furent ainsi criminalisées dans le cadre des séditions et autres rébellions (*Ibid.*, § II, art. 96) qui émaillèrent « la sûreté intérieure de l'État », en France comme dans les nouveaux départements. Du point de vue de l'espionnage, le cadre juridique qui s'imposa en février 1810 ne faisait pas de différence entre l'état militaire ou civil du criminel, ce qui éloigna encore plus l'idée d'un nouveau texte spécifique à l'armée de terre, les cas non-prévus dans le *Code pénal militaire* de 1796 se trouvant complétés par le *Code pénal* de 1810<sup>3</sup>. On a pointé la dureté de ce texte, mais il y a lieu de remarquer que la peine de mort applicable aux espions se trouvait déjà dans le code autrichien dès 1803<sup>4</sup>.

---

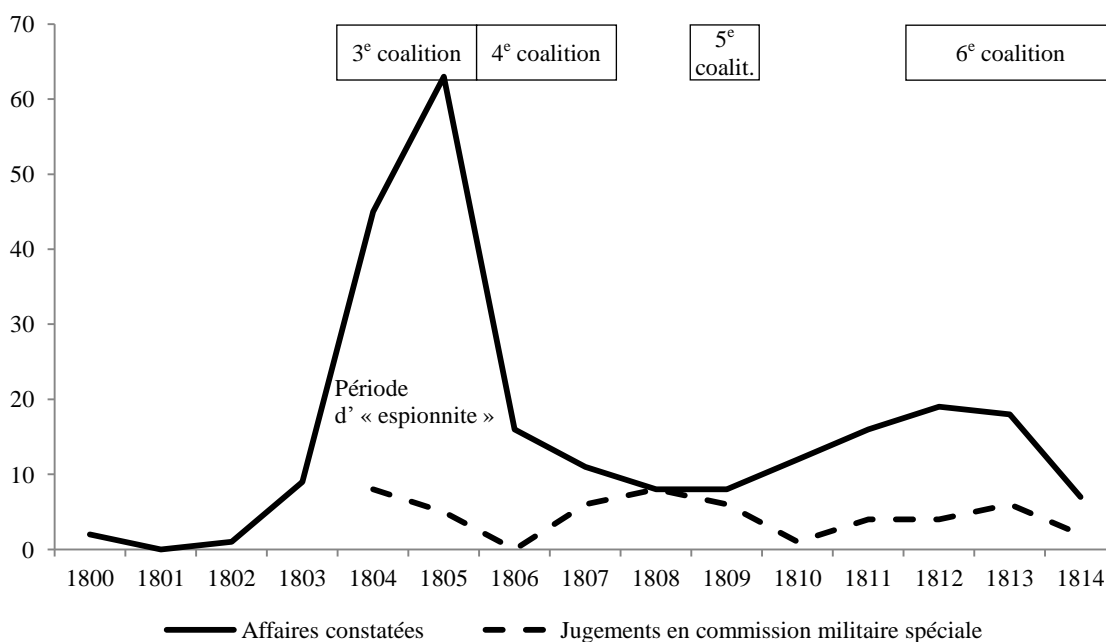
<sup>2</sup> SHD/DAT, 18 C 17.

<sup>3</sup> *Code pénal*, Paris, Garnery, 1810 ; Louis Durat-Lasalle, *Droit et législation des armées de terre et de mer. Recueil méthodique complet des lois, décrets, ordonnances, règlements, instructions, etc.*, IX, Paris, Dumaine, 1850.

<sup>4</sup> Albert Friedrich Berner, *Die Strafgesetzgebung in Deutschland vom Jahre 1751 bis zur Gegenwart*, Leipzig, Tauchnitz, 1867, p.47.

Ainsi judiciaire, l'espionnage devint une affaire de « haute police ». Cela signifiait, contrairement à une légende savamment entretenue, que la tâche principale consistait à surveiller les agents ennemis, plutôt que de les condamner à la peine capitale. Les statistiques manquent pour établir un état des lieux précis, mais il est possible de présenter une évaluation des affaires d'espionnage, ainsi que des réunions de commissions militaires spéciales pour les juger. Néanmoins, le doublement des signalements, entre le chef de l'État et son ministre de la Police générale, l'étalement de certaines affaires sur une longue période et la difficile corrélation entre les deux sources entraînent inévitablement des redondances qui altèrent la justesse de cette appréciation. Ainsi, en juin et juillet 1808, l'affaire Prigent attira aussi bien l'attention de Napoléon que de Fouché ; ils échangèrent dix-sept courriers, tandis que le Bulletin quotidien fit soixante-cinq fois état du sujet. Il est vrai que les allers et venues de cet agent de la correspondance de Jersey, donc un élément essentiel du renseignement royaliste, étaient surveillés par la police générale depuis le 27 juillet 1804. Sa dénonciation par un de ses comparses, le 5 juin 1808, donna lieu à des arrestations jusqu'au 3 avril 1810, alors que François-Noël Prigent avait été fusillé à Rennes le 11 octobre 1808. Comme l'Empereur avait demandé à son ministre de l'« instruire exactement de toutes les dispositions de Préjean (sic) » (8-18290), Fouché consacra six *Bulletins quotidiens* à décrire le déroulement de la commission militaire spéciale et à ses conséquences, là où des affaires moins importantes ne valurent qu'une mention<sup>5</sup>. Cette multiplication des occurrences n'obère toutefois pas cette présentation générale.

Évaluation des affaires d'espionnage sous le Consulat et l'Empire<sup>6</sup>



Les affaires d'espionnage étaient liées aux opérations militaires du Consulat et de l'Empire. Un pic particulier, notable au début de l'Empire, s'étend de la découverte, par l'« agent secret » Jean-Claude Méhée de Latouche, de la correspondance du ministre britannique à Ratisbonne, Francis Drake, début mars 1804, jusqu'à l'exécution des agents royalistes Pierre-Paul Dubuc et Jean-Jacques

<sup>5</sup> AN, F<sup>7</sup> 6480-6482 ; Ernest d'Hauterive et Jean Grassion, *La police secrète du Premier Empire*, 1-5, Paris, Perrin/Clavreuil, 1908-1964.

<sup>6</sup> Évaluation réalisée à partir des deux éditions de la *Correspondance de Napoléon*, 22 vol. (1800-1815), Paris, Impr. impériale, 1869, et 10 vol. (1800-1812) Paris, Fayard, 2006-2015, ainsi que des trois éditions de *La Police secrète du Premier empire*, par Ernest d'Hauterive (1804-1807, 3 vol.), Jean Grassion (1808-1810, 2 vol.) et Nicole Gotteri (1810-1814, 7 vol.), Paris, 1908-1922, 1963-1964, 1997-2004.

Rosselin, puis André Laa, les deux premiers le 31 mai 1805, le dernier le 24 juillet suivant<sup>7</sup>. Cette période s'est traduite par un sentiment d'espionnisme chez Napoléon, convaincu de l'existence d'un « programme raisonné de savoir et d'action politique secrets » auquel répondent

« les effets de l'action secrète des groupes politiques voués (...) à la clandestinité : ce mouvement double alimente le soupçon cryptologique, qui n'a qu'à puiser dans la politique la plus réelle les signes qui lui donnent vraisemblance<sup>8</sup>. »

Autrement dit, les mesures contre l'espionnage prises par le Consulat, notamment la création des commissions militaires spéciales, associées aux tentatives de camouflage du projet d'invasion de la Grande-Bretagne, accrurent en France le sentiment de menace induit par l'action conjuguée de l'espionnage britannique et des correspondances royalistes. Le 6 mai 1805, Napoléon le reconnut lui-même, estimant que, « dans un moment où [il] fai[sait] mouvoir tant d'escadres, il [fallait] sévir contre les espions » (5-9981). Dans la Manche, le moindre feu de terre auxquels semblaient y répondre d'autres venants de la mer était aperçu par des douaniers, comme une tentative ennemie de se procurer des renseignements sur les mouvements des flottilles qui s'apprêtaient à fondre sur le rivage britannique<sup>9</sup>. Napoléon ne cessa de rappeler à ses commandants de camps établis entre Boulogne et Bruges, jusqu'à Hanovre, les généraux Jean-Baptiste Bernadotte, Nicolas Davout et Jean Dessole, qu'ils étaient « inondé[s] d'espions » (4-8715, 8717, 8730).

En termes de contre-espionnage, cette espionnisme eut tendance à amplifier le risque, conduisant à une déperdition de moyens. Elle apparaît bien dans un courrier du 27 avril 1804 adressé par le Premier consul à son ministre de la Marine. Informé par le ministre de la Police générale que la croisière britannique en Méditerranée avait débarqué des espions à Toulon, Bonaparte demanda à Decrès d'écrire « au commissaire de police et au préfet maritime de mettre une nouvelle activité à les découvrir » (4-8839). Or, qui informait Fouché sinon son agent dans la cité portuaire ? Le second effet de cette espionnisme fut la spécialisation de la Police générale, à travers sa division de la sûreté générale, dans la lutte contre l'espionnage. Il est même possible d'y voir l'émergence de techniques du contre-espionnage contemporain. Certes, le quadrillage de la capitale et des villes par un contingent d'agents de renseignement (depuis les concierges jusqu'aux marchands itinérants, ces « mouches » dont les équivalents en prison furent les « moutons ») et la surveillance du courrier étaient des héritages de la police royale, depuis La Reynie, premier lieutenant de police de Paris (1667-1697)<sup>10</sup>. De cette époque datait l'habitude d'infiltrer les réseaux criminels, pendant longtemps une spécificité de la police française. L'espionnisme des années 1804-1805 permit de l'élargir nationalement. Déjà, le 25 août 1803, Bonaparte préconisait d'« envoye[r] un agent secret et intelligent qui puisse parvenir à découvrir » des espions débarqués à Boulogne, ordonnant de renforcer la gendarmerie dans la zone (4-7961).

Les préfets étaient des nouveautés, instaurées par le Consulat pour les premiers, de même que la gendarmerie qui avait achevé son maillage, tout au moins dans les 83 départements français de 1791. Les préfets représentaient l'État au plus près des citoyens, tout en rendant compte des événements de leur ressort au ministre de la Police générale. Les gendarmes devinrent leurs informateurs privilégiés par leur connaissance du terrain et leurs agents aptes pour mener des actions clandestines, qui ne furent formellement prosrites que par les décrets organiques de 1854 et 1903. Ils n'hésitaient pas à se déguiser pour faciliter leurs recherches, afin de permettre d'appréhender toutes sortes de malfaiteurs, dont l'espion fut la figure de proue. Avec leurs collègues douaniers aux frontières, qui délaissaient aussi leur uniforme, les gendarmes affrontèrent sous le même nom un adversaire changeant, parfois politique, parfois contrebandier. Les premiers étaient plus simples à arrêter. En effet, un étranger au pays, même parfaitement francophone, passait difficilement inaperçu dans des terroirs encore fortement clivés par les idiomes locaux, sans parler des patois ruraux. D'autant que les débarquements se faisaient rarement dans des ports, mais plutôt nuitamment et sans lune dans des criques. Il n'était pas rare que la péniche, qui devait les mener de la croisière anglaise sur la côte, s'échouât, laissant une trace et des indices. Plus généralement, il suffisait d'aller chez le

<sup>7</sup> AN, F<sup>7</sup> 6549 ; Lewis Goldsmith, *Recueil de décrets, ordonnances, traités de paix, manifestes, proclamations, discours &c. &c. de Napoléon Bonaparte: et des membres du gouvernement français, depuis le 18 brumaire, an 8, (novembre, 1799) jusqu'à l'année 1812, inclusivement*, 2, 1804-1806, Londres, Juigne, 1813, p. 505-519, 543-549.

<sup>8</sup> Alain Dewerpe, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, p. 97-98.

<sup>9</sup> Ernest Hauterive, *op. cit.*, 1, p. 6.

<sup>10</sup> Arlette Lebigre, « Nicolas de la Reynie, premier préfet de police », in *La France de la Monarchie absolue (1610-1715)*, Paris, Seuil, 1997, p. 314.

maire pour connaître les allers et venues d'étrangers. Napoléon le rappela au Grand-Juge, Claude Régnier (4-7810), alors chargé de l'intérim de Fouché (1802-1804).

Napoléon ne manquait jamais de lui rappeler les méthodes du contre-espionnage. Il en fit autant avec Fouché et les commandants de camps établis de Boulogne à Hanovre, soulignant implicitement la nouveauté du procédé inauguré à Venise, en 1797. Une fois les suspects appréhendés, les forces de police devaient systématiquement saisir la « correspondance d'espionnage tenue par [c]es misérables » (4-8679). S'ouvrait alors le véritable travail de renseignement, par l'exploitation des lettres, l'identification des correspondants, la reconstruction des réseaux. En général, cette phase était réalisée par les commissaires généraux de police. Mais lorsque la prise était d'importance, comme les papiers du duc d'Enghien ou des diplomates britanniques Francis Drake et George Rumbold, les correspondances atterrissaient chez Desmarests. L'exploitation pouvait prendre plusieurs semaines, mois ou années. Elle donnait lieu à de nouvelles arrestations, à de nouvelles saisies de documents. Et le processus itératif recommençait. Les suspects étaient interrogés sur leur activité présente, mais également passée. L'objectif était, « par des moyens contradictoires, de découvrir la vérité et d'arriver à l'aveu des délits que tant de faits moraux prouvent contre ces hommes » (4-8030). Et si des écritures secrètes avaient été employées, « différents essais chimiques, faits avec toute la précaution possible que cela exige pour [ne] pas [les] altérer », les révéleraient<sup>11</sup>.

Durant cette période d'espionnage correspondant aux préparatifs de la descente contre l'Angleterre (août 1803-août 1805)<sup>12</sup>, puis au mouvement contre l'Autriche (août-décembre 1805), la division de la Sûreté générale se rendit compte que les royalistes correspondaient au travers de trois lignes de communication, l'une épistolaire via une banque hambourgeoise, l'autre maritime via les îles de Chaussez et de Jersey, et la dernière, terrestre via « une route impraticable aux voitures indiquée de Munster à Turnhout »<sup>13</sup>. La première était réservée aux agents royalistes peu sûrs, en général des débutants en matière d'espionnage, la seconde paraissant destinée aux seuls réellement expérimentés, la troisième étant semble-t-il empruntée par les agents britanniques. La correspondance avec une banque, dont les relations commerciales avec la Grande-Bretagne étaient de notoriété commune — la place de Hambourg n'en manqua pas —, fut la plus contrôlée, sinon la mieux, par la division de la Sûreté générale. En effet, l'intermédiaire bancaire parisien, Jean Frédéric Perregaux, n'était que le beau-père de Desmarests... La voie normande mit en œuvre une logistique (agents intermédiaires, hébergements, moyens maritimes) à ne pas mettre entre les mains d'amateurs. Leur démantèlement pouvait causer une interruption du renseignement adverse. Qu'il s'agisse de la saisie d'un navire spécialement apprêté de « caches pour y cacher la correspondance », comme le *Jungfrau-Elisabeth*, prétendument américain, capturé en 1795 par les Français et en 1812 par les Britanniques, ou de l'arrestation du pilote Jean Quintal (Larose, John Leclare) en 1808<sup>14</sup>, chaque avanée désorganisa les correspondances royalistes. L'élimination de Quintal par la commission militaire spéciale de Paris, le 31 mars 1809, marqua même la fin de l'espionnage royaliste.

La troisième voie ouverte pendant la période d'espionnage (1804-1805) fut différente des deux premières. Elle n'était pas le fait d'agents du prétendant au trône de France, mais bien de l'ennemi héréditaire britannique. Divers obstacles naturels restaient à franchir, aussi bien les Pyrénées, pour la filière bordelaise en 1804-1805, que le Rhin. Pour entraver ces incursions dans la région de Coblenze, le préfet du Rhin-et-Moselle, François Mouchard de Chaban, proposa de détruire quatre fermes isolées dans la forêt d'Andernach. De Munster, la voie qui débouchait en Belgique resta elle ouverte jusqu'à l'annonce de la prise d'Ulm, le 17 octobre 1805. L'attention du contre-espionnage français se fixa sur l'ordre trappiste de Darfeld, dont les missions de recrutement jusque dans le nord de la France et les mouvements moniaux parurent suffisamment suspectes à Paris pour diligenter, l'espionnage aidant, une enquête. Depuis trois mois, la gendarmerie française opérait dans la région de Munster pour étayer en vain de « simples soupçons sur les missions secrètes qui pourraient leur être confiées par l'ennemi » britannique ou russe. Le supérieur, Dom Eugène de Laprade, dut faire imprimer et répandre un mémoire justificatif sur son monastère, expliquant qu'il n'avait d'autre but que l'éducation des enfants des deux sexes<sup>15</sup> !

<sup>11</sup> Ernest Hauterive, *op. cit.*, 1, p. 460.

<sup>12</sup> Cf. notamment AN, AFIV 1599, plaq. 2<sup>III</sup> et 2<sup>IV</sup>.

<sup>13</sup> Ernest Hauterive, *op. cit.*, p. 407 et 2, p. 22.

<sup>14</sup> TNA, High Court of Admiralty, 32/1754, n° 631 ; AN, F<sup>7</sup> 6249 et 6459.

<sup>15</sup> Ernest Hauterive, *op. cit.*, p. 250, 22, 45, 66, 69.

En fait, la « haute police » de Fouché s'était trompée de communauté et de région. L'agent à la tête de cette « correspondance anglaise » agissait seul. Les Britanniques disposaient de facilités à l'*irische Benediktinerklosterkirche St. Jakob und St. Gertrud* (abbaye bénédictine irlandaise Saint-Jacques et Sainte-Gertrude) de Ratisbonne, où l'un de leurs « agents secrets » sous la couverture du père Maurus, Alexander Horn<sup>16</sup>, opéra comme « officier traitant », au moins jusqu'en 1811. L'erreur d'appréciation de la « haute police » eut sûrement pour origine une manœuvre de Horn. Pour contrer la décision (24 mars 1803) du *Reichsdeputationshauptschluss* (Recès de la Diète d'Empire) à Ratisbonne de laïciser toutes les terres ecclésiastiques du Saint-Empire Romain germanique, l'« agent secret » obtint le soutien de son « officier traitant », Francis Drake, pour manipuler deux généraux de l'armée française, Jacques Macdonald et Jacques Lauriston, tous deux catholiques et d'origine écossaise<sup>17</sup>. Parallèlement à Horn, James Robertson (père Gallus), entreprit d'agir, par la voie diplomatique, auprès du Premier Consul<sup>18</sup>. Grâce au soutien du nouveau cardinal Charles Erskine (23 février 1801, révélé le 17 janvier 1803), membre de la Sacrée congrégation pour la *Propaganda Fide* et nouveau protecteur de l'Écosse, l'abbaye fut promue sanctuaire national écossais, mais se vit retirer l'autorisation de prendre de nouveaux novices. Elle n'en constitua pas moins un havre commode pour les « agents secrets » britanniques et un réservoir de recrues parfaitement germanophones et britanniques en plein milieu du dispositif français.

À Munster, l'« agent secret » fut en fait l'ancien opérateur de la correspondance d'Abbeville, l'abbé Julien René Le Clerc de Boisvallon, arrêté le 16 février 1804, évadé le mois suivant. Depuis juillet 1804, après un bref séjour à Londres, il s'était installé à Munster sous le nom de Hachmeyer, faisant transiter le courrier de l'espionnage britannique vers Berlin. Quelques propos en trop de Le Clerc en août 1806, une lettre déchiffrée de la correspondance de Rumbold, une enquête de la « haute police » du grand-duché de Berg et l'œil viron du prélat firent « croire que c'[était] Leclerc, chef de l'espionnage d'Abbeville, condamné à mort par contumace ». Éléments suffisants pour que Napoléon demande son expulsion à Talleyrand (6-12761) et fasse envoyer par Moncey, premier inspecteur de la gendarmerie, le lieutenant Brizard l'appréhender en novembre suivant. Mais l'espion s'était envolé<sup>19</sup>. La défaite de la Russie et de la Prusse, concrétisée par les traités de Tilsit (7 et 9 juillet 1807), ruina définitivement le renseignement britannique dans la plaine centre-européenne. L'Europe continentale se fermant à son influence, ses tenants britanniques et royalistes impulsèrent une « nouvelle direction »<sup>20</sup>, qui se caractérisa par de l'action clandestine plutôt que de l'espionnage.

Peut-être parce qu'il venait du froid oriental ou qu'il se bornait à développer un « service secret » diplomatique, le renseignement russe fut plus difficile à déceler. Au printemps 1803, la Russie nourrît des ambitions territoriales démesurées en Europe occidentale, tout en redoutant le rapprochement franco-turc et les prétentions françaises à Corfou. Le tsar Aleksander demanda à sa diplomatie de monter un espionnage à Paris. Son confident polonais, Adam Jerzy Czatorysky, disposait d'un « agent secret » pour mener une telle mission, le comte d'Antraigues. Cet émigré français se languissait à Dresde depuis qu'il avait quitté Vienne au printemps 1802. Czatorysky le fit nommer conseiller du collège diplomatique russe dans la capitale saxonne, le 15 décembre 1802. Antraigues, « naturalisé russe »<sup>21</sup>, avait déjà monté un « service secret » pour l'Autriche à Vienne, provoquant l'ire de la diplomatie française ; celle-ci ne cessa nullement après que Czatorysky l'eût envoyé attendre des jours meilleurs à Dresde. L'« intrigant », ainsi qu'il était désigné par les diplomates des deux parties, ne tarda pas à monter un nouveau réseau de renseignement. Grâce au secrétaire de la légation française à Vienne, Pierre-Marie Posuel de Verneaux<sup>22</sup>, puis après octobre 1804 à un ancien général polonais, Michel Zabiello, qui pourtant n'aimait pas les Russes, il interceptait les communications diplomatiques françaises de Dresde, de Vienne et certaines de Berlin.

<sup>16</sup> OeStA, HHSStA, StK, *op. cit.*, Kolowrat à Hager et Mertens à Kolowrat, 3 novembre 1810 et 24 mars et 15 juin 1812 ; TNA, FO 7/92, Gruner à Johnson, 23 mai 1812.

<sup>17</sup> Mark Dilworth (OSB), « Two Necrologies of Scottish Benedictine Abbeys in Germany », *Innes Review*, 1958, n° IX-1, p. 190 ; Ludwig Hammermayer, « Die europäischen Mächte und die Bewahrung von Abtei und Seminar der Schotten in Regensburg (1802/03) », *Verhandlungen des Historischen Vereins für Oberpfalz und Regensburg*, n° 106, 1966, p. 293-295.

<sup>18</sup> AMAE, CP Allemagne, 724, Talleyrand à Laforest et Laforest à Talleyrand, 1<sup>er</sup> et 18 juin 1803. Mark Dilworth (OSB), *op. cit.*, p. 191 ; Ludwig Hammermayer, *op. cit.*, p. 295-297, 314-316.

<sup>19</sup> AN, F<sup>7</sup> 6446/9446 ; Ernest Hauterive, *op. cit.*, 2, p. 466, 505, et 3, p. 69, 73, 80, 81.

<sup>20</sup> Elizabeth Sparrow, *Secret Service. British Agents in France 1792-1815*, Woodbridge, The Boydell Press, 1999, p. 349.

<sup>21</sup> AMAE, CP Russie, 143, Hédouville à Talleyrand, 23 février 1804.

<sup>22</sup> *Ibid.*, 266 QO 58.



Occupés à obtenir le renvoi d'Antraigues, malgré son « agrégation à la mission russe » pour s'occuper d'« instruction publique »<sup>23</sup>, la diplomatie française ne pouvait imaginer qu'Antraigues avait établi un nouveau « service secret » contre la France, ayant recruté à Paris l'« Ami » et l'« Amie », dont les couvertures déroutèrent autant les historiens qu'elles passèrent inaperçues auprès de la police de Desmarets. L'« Amie » a été identifiée depuis longtemps<sup>24</sup>, en la personne de Louise du Chaylard, comtesse de la Vieuville depuis 1791 et ancien flirt d'Antraigues. L'« Ami », par contre, ne fut pas une, mais quatre personnes, trois frères, Louis (Duval), Charles et David Bayard, ainsi que Charles de la Porterie (Pavillard, Valency, Viclandy). Ces hommes participaient d'un groupe, baptisé par Louis « Le Très », formé en 1795 pour le compte de l'espionnage britannique en Suisse. Une rupture, liée à un problème financier, intervint lors du séjour de son fondateur à Londres en mars 1801<sup>25</sup>, époque où il changea d'alliance pour devenir l'« Ami » qui allait informer la Russie. Pour compliquer le tout, il convient de préciser que la correspondance de l'« Ami », signé du nom de « Duval », alimenta également la cour du comte de Provence entre le 31 mai 1802 et le 7 décembre 1803<sup>26</sup>.

Louis Bayard fut l'homme avec qui Antraigues monta cette « agence » de renseignement russe, s'infiltrant un temps comme « commis principal » aux Relations extérieures<sup>27</sup>. Porterie en fut le courrier confidentiel entre Paris et Dresde. Tandis que Charles Bayard cherchait à se faire oublier au ministère de la Marine, avant de finalement se suicider (août 1804)<sup>28</sup>, David obtint une commission d'ingénieur géographe au Dépôt de la Guerre (juin 1804) qui l'amena à devancer la Grande Armée en Allemagne et surtout en Espagne où paraissent suspectes ses sept années comme prisonnier des troupes anglo-espagnoles<sup>29</sup>. Antraigues le cite en effet lorsqu'il évoque les deux « frères Simon » avec ses nouveaux mandants britanniques le 10 avril 1811<sup>30</sup>. Le secrétaire de la légation russe de Paris, d'origine française, Pierre d'Oubril, qui entretenait des agents « depuis Cherbourg jusqu'à l'Escaut »<sup>31</sup>, recruta pour sa part, au cours de 1803, un employé du ministère de la Guerre, Michel Michel. Cette source, employée au bureau de l'administration de la Guerre<sup>32</sup>, lui permit notamment de surveiller les officiers du ressort russe au service de la France ; dans un courrier du 2 juillet 1803 à son ministre des Affaires étrangères, Aleksander Romanovič Vorontsov, Oubril évoqua « la personne qui [l']avait informé de l'emploi du grec » Nicolas Milonas, devenu sous-lieutenant français, en poste à Naples<sup>33</sup>. Plutôt que David Bayard, déjà actif à cette époque, il ne pouvait s'agir que de Michel, au plus près de ce genre de données militaires. De même, le colonel Aleksandr Ivanovič Tchernychev, aide de camp auprès de l'ambassadeur russe à Paris et « agent secret » itinérant du ministère de la Guerre évoqua dès son second rapport, le 14 avril 1810, « la répartition et la force exacte des troupes françaises qu'il eût] le bonheur de [s]e procurer dans les bureaux du Ministère de la Guerre »<sup>34</sup>. Qu'il fût traité directement par Oubril, ainsi qu'il le souligna lors de son procès de 1812, ou qu'il ait limité ses contacts avec « le Très », Michel fut le seul à rester en service lorsque les « Ami[s] » furent contraints de cesser leur mission, moins par une action du contre-espionnage impérial que par un nouveau retournement de légitimité de Louis Bayard. Sa disparition en janvier 1804 le ramena dans le

<sup>23</sup> *Ibid.*, CP Russie, 143, Hédouville à Talleyrand, 18 janvier 1804.

<sup>24</sup> Frédéric Masson, *Joséphine. Impératrice et reine (1804-1809)*, Paris, Michel, 1919, p. 141 ; Robert de Grandsaignes, « Enquête sur les bulletins de Dropmore », *Annales historiques de la Révolution française*, juillet-septembre 1957, n° 148, p. 214-232.

<sup>25</sup> TNA, FO 95/638, Bayard à Artois, 17 septembre 1802.

<sup>26</sup> Albert Remacle, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat (1801-1803)*, Paris, Plon, 1899.

<sup>27</sup> TNA, FO 95/2, Bayard à Flint, 7 février 1801.

<sup>28</sup> AN, F<sup>7</sup> 6217/4064 ; Ernest Hauterive, *op. cit.*, 1, p. 304.

<sup>29</sup> SHD/DAT, 3 Yf 65553.

<sup>30</sup> TNA, FO 27/87.

<sup>31</sup> AN, F<sup>7</sup> 6445/9381 et 6575/1970 ; Ernest Hauterive, *op. cit.*, 1, p. 76.

<sup>32</sup> SHD/DAT, 5 Y<sup>e</sup> 60. Cf. *Procès instruit par la cour d'assises de Paris contre Michel Michel, Louis Saget, Louis-François-Alexandre Salmon, employés dans les bureaux de la guerre ; et Jean-Nicolas Mosès, dit Mirabeau, garçon de bureau ; accusés d'avoir entretenu des intelligences criminelles avec les agents d'une Puissance étrangère, etc.*, Paris, Didot, 1812, p. 4-5.

<sup>33</sup> *cit. in* Aleksander Trachevsky (ed.), *Дипломатические сношения России с Францией в эпоху Наполеона I. [Les relations diplomatiques entre la Russie et la France à l'époque de Napoléon I<sup>er</sup>]*, 2, 1803-1804, Saint-Petersbourg, Stasyulevich, 1891, p. 423.

<sup>34</sup> « Бумаги А. И. Чернышева за царствование императора Александра I. 1809-1825 г. », [Papier d'A. I. Tchernychev pour le règne de l'empereur Alexandre I<sup>er</sup> 1809-1825], *Сборник Императорского Русского исторического общества [Collection de la Société historique impériale russe]*, SIRIO, n° 121, 1906, p. 37.

giron britannique<sup>35</sup>, tandis que le suicide de Charles en août, à Versailles, provoqua l'apparition du « fils de l'Ami » dans la correspondance d'Antraigues, c'est-à-dire le dernier disponible à Paris, Porterie. Celui-ci fut arrêté le 18 juillet 1805, trois jours après avoir expédié l'ultime rapport de « Lami »<sup>36</sup>. Veyrat, de la Préfecture de Police, puis Desmarests, ne mirent jamais au jour l'implication de Michel, pas plus qu'ils ne furent mis au courant de la fuite aux Relations extérieures de Posuel. L'un et l'autre continuèrent leur service, l'un auprès des différents ministres russes à Paris, l'autre auprès d'Antraigues. Toutefois, l'un fut démasqué par hasard, suite à l'imprudente tentative de Tchernychev de recruter un des secrétaires de Berthier, qui attira l'attention de la police, en même qu'elle suscita la tristesse de Napoléon, qui aimait bien ce Russe. Une fouille de ses papiers permit de découvrir, le 26 février 1812, la preuve de la trahison de Michel. Celle de Posuel, par contre, passa inaperçue...

### *Une invention relative*

Pendant toute la période consulaire et impériale, le contre-espionnage resta aléatoire. Non que la procédure policière ne fût adaptée à la menace, mais deux tendances opposées grevèrent son efficacité. D'une part les adaptations du renseignement britannique, à l'œuvre depuis 1794 avec, peu ou prou, les mêmes hommes, privilégièrent les interactions entre Londres et Saint-Pétersbourg, voire Vienne et Berlin. De l'autre, la dispersion du danger, de Paris aux confins de l'Empire, engendra les risques inhérents aux réalités locales des États vassaux. Chacune apporta son lot d'entraves à un bon fonctionnement du contre-espionnage impérial. S'ajoutent encore les délais d'acheminement de l'information, des marges de la guerre secrète vers le centre où s'opérait son analyse. Une dizaine de jours passait entre le recueil du renseignement et son traitement aux différents échelons, lequel pouvait prendre de deux à quatre jours ; sans compter les querelles administratives, entre la Préfecture de Police de Paris, les ministères de la Police générale et des Relations extérieures, ainsi que le Cabinet impérial, promu véritable organe d'analyse. La même chose se déroulait entre les commissaires généraux, les gendarmes et les préfets.

Il en découla inévitablement une envie de plaire à ceux qui pouvaient promouvoir la carrière ou la richesse des contre-espions. L'idéologie des tenants du régime, à commencer par le souverain, induisit également des erreurs d'appréciation qui permirent aux différents agents de s'implanter dans les inévitables interstices. « Le Très » en profita largement, car les Bayard, Louis et David, seront toujours recherchés et jamais appréhendés ; le 21 novembre 1812, ils furent aperçus dans leur Jura originel<sup>37</sup>, alors que l'un se trouvait en Grande-Bretagne et l'autre soi-disant entre les mains des troupes anglo-espagnoles. Mieux, Louis fut arrêté le 3 novembre 1803, sous un faux nom, pris en flagrant délit d'espionnage pour le compte de la légation de Russie par la gendarmerie de Boulogne. Il simula la démence pour échapper à la prison et en appela à la clémence de Bonaparte pour mettre fin à sa résidence surveillée ; le 9 avril 1805, elle fut levée par l'Empereur, ce qui permit à Louis Bayard d'être à Londres le 2 septembre suivant, pour reprendre du service avec les Britanniques. L'extrême mobilité et capacité d'adaptation d'agents comme Bayard ou Porterie, qui opéra la même manœuvre que son mentor le 20 décembre 1805, rendait la chasse aux espions plus difficile. Une fausse identité et un talent inné pour la comédie, ou simplement du culot, permettaient de passer entre les mailles.

Sorti de Paris, le contre-espionnage fut ainsi moins précis. La mission de Lewis Goldsmith, mandaté par Desmarests, à Hambourg et Francfort, deux cités où l'espion s'était déjà rendu en 1792, attirant alors l'attention de l'ambassadeur anglais qui avait cherché à le faire appréhender, mais aussi à Berlin et Varsovie, l'avait amené à « épier les démarches, les entours et le genre de vie du Roi [comte de Lille], et (...) tacher à quel que prix que ce soit, de se faire livrer ses correspondances »<sup>38</sup>, comme il le clama dans la cité polonaise sous occupation prussienne. Il arriva à Varsovie en août 1803, nota les noms de tous les Français y entrant et en sortant, tenta de corrompre quelques employés de la poste, puis accomplit deux séjours en un mois à Hambourg, où il établit une « boîte aux lettres » chez le négociant Christian Matthias Schröder & Co<sup>39</sup>, et Berlin. L'absence de discrétion de cet ancien notaire

<sup>35</sup> AN, F<sup>7</sup> 6328/6899 ; Elisabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 309-311, 338, 340,354, 365-366.

<sup>36</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6458/9749, Ernest Hauterive, *op. cit.*, 2, p. 84-85.

<sup>37</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6217/4064.

<sup>38</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6451/32, Hénoul à Rumbold, 13 octobre 1803.

<sup>39</sup> Richard Roberts, *Schroders. Merchants & Bankers*, Berlin, Springer, 2016, p. 14-21.

britannique, qui avait failli lui coûter cher une décennie plus tôt à Francfort, attira l'attention des autorités prussiennes et celle du correspondant de Rumbold, l'émigré français Jean-Baptiste Hénoul ; ce dernier s'apprêtait à s'emparer de Goldsmith lorsque ce dernier partit pour Leipzig, Francfort et Paris, où il arriva début décembre. Après un rapport à Régnier et Desmarets, il reprit le chemin de Varsovie le 17 décembre. Sept jours plus tard, il était à Hambourg, où il résida un mois, puis se rendit à nouveau à Berlin. Le 8 février, il dit avoir été approché par le colonel-comte Alexander Friedrich Christoph v. d. Schulenburg, qu'il décrivit dans son rapport comme le « Premier ministre de Sa Majesté prussienne » alors qu'il n'avait été contacté que par un agent de la *Sicherheit und höheren Polizei*, la « haute police » prussienne du conseiller privé Carl Just Grüner, sachant tout de sa mission, averti par Hénoul, pour lui demander de renoncer à rejoindre Varsovie. En fait, Schulenburg était mort depuis 1801, et son fils, Friedrich Christoph Daniel, résidait encore sur ses terres de Magdebourg ! Le 7 mai 1804, après un crochet par Leipzig, le Britannique s'en fut à Paris pour remettre son rapport à Desmarets, sans avoir atteint le but de sa mission, après pourtant deux voyages<sup>40</sup>. Il ne parvint plus à être employé, n'étant, semble-t-il, qu'un « escroc au renseignement » !

Il existait un risque d'intoxication du renseignement intérieur français, particulièrement dans les années de « guerre froide » franco-française (1802-1806), à force de ne rechercher que la main du comte de Lille. Non seulement les hommes de Desmarets ne prirent en compte que des questions d'ordre intérieur, mais ils incitèrent les diplomates à entretenir ce souci dans leur ressort administratif. Le 19 avril 1805, Fouché demanda ainsi à Talleyrand de vérifier si Antraigues était à Dresde et, s'il n'y était plus, où résidait-il<sup>41</sup>. Puis Bonaparte demanda à son ministre des Relations extérieures de faire pression sur l'Électeur de Saxe pour obtenir le renvoi de cet « agent reconnu du comte de Lille »<sup>42</sup>, alors qu'il était un agent russe (1795-1808), mis à l'abri à Londres<sup>43</sup> (1808-1812) et « pensionné » du *Foreign Office* moins « pour services à rendre » que pour « services rendus »<sup>44</sup>. Et lorsqu'il fut assassiné, le 22 juillet 1812, par son ancien domestique, un Piémontais déserteur de l'armée d'Espagne, qui se suicida une fois son forfait accompli, les historiens cherchèrent à impliquer la main de la France, alors que c'était probablement celle du courant « Vieux Russe » dirigé par la Grande-duchesse Ekatarina, sœur du tsar, qui déplorait l'orientation francophile du régime russe. Antraigues fut victime d'une opération menée par son ami, Gustav Moritz Armfelt<sup>45</sup>.

Sans atteindre le niveau du contre-espionnage impérial, les « hautes polices » des États vassaux ne présentèrent pas les mêmes caractéristiques que celle de Paris. D'abord, parce qu'elles ne furent pas bouleversées par les affres de la Révolution française, avec ses cortèges de suspects. Ensuite, la « guerre froide » franco-française resta inconnue en Allemagne ou en Autriche, voire en Italie. Ces régions européennes furent régies par leurs propres intérêts, malgré leur incorporation à un ensemble juridique qui se voulait contraignant. Chaque État vassal disposait de sa diplomatie, donc de ses propres objectifs en termes de renseignement, sinon de sécurité « nationale ». L'article 26 du traité constitutif de la Confédération du Rhin (12 juillet 1806) précisait bien que les « droits de souveraineté sont ceux [...] de haut (sic) police »<sup>46</sup>. Or, sur trente-cinq États, seuls douze (33 %), plus la principauté d'Erfurt qui n'appartenait pas au regroupement, eurent une tradition policière. Ces États se préoccupaient toutefois plus de « *gute Policiey* », attachés qu'ils étaient à tout ce qui concernait le bonheur de la population (*Glückseligkeit*), aussi bien qu'à l'élimination de dangers pouvant menacer le bien-être public ou individuel. La Prusse ne se dota d'un instrument de renseignement intérieur qu'après 1811. En fait, dans la plaine germano-polonaise, la menace ne sera jamais anglaise, même avant d'être française, mais autrichienne, prussienne et russe ! Aussi, la mission de ces « hautes polices » fut essentiellement déterminée par la crainte d'un soulèvement populaire organisé par ces ennemis « principaux ». Par conséquent, seront toujours considérés comme suspects les membres de

<sup>40</sup> AN, F<sup>7</sup> 6736/7082.

<sup>41</sup> AN, F<sup>7</sup> 6433/9366 ; Ernest Hauterive, *op. cit.*, 1, p. 384.

<sup>42</sup> AMAE, CP Russie, 143, Talleyrand à Hédouville, 14 avril 1804.

<sup>43</sup> Czartoryski à Alexandre, 8 mars 1806, *cit. in* Alexandre Trachevsky (ed.), *Дипломатические сношения России с Францией в эпоху Наполеона I* [Les relations diplomatiques entre la Russie et la France à l'époque de Napoléon I<sup>er</sup>], 3, 1805-1806, Saint-Pétersbourg, Stasyulevich, 1892, p. 330-334.

<sup>44</sup> Antraigues à Roumiantsev, 14 juillet 1809, *cit. in* Léonce Pingaud, *Lettres inédites du Comte d'Antraigues*, Privas, Impr. centrale de l'Ardèche 1895, p. 48-52 ; TNA, FO 27/88, Antraigues à Smith, 5 et 8 octobre 1811.

<sup>45</sup> Dominic Lieven, *La Russie contre Napoléon. La bataille pour l'Europe (1807-1814)*, Paris, Syrtis, 2012, p. 104-105.

<sup>46</sup> Heinrich Schorch, *Staats- und Address- Handbuch der Staates des Rheinischen Bundes für das Jahre 1811*, Weimar, Industrie Comptoirs, 1811, p. XX.

sociétés secrètes, qui pullulèrent à compter de 1808, et, plus généralement, tous les voyageurs étrangers, en particulier militaires, susceptibles de se livrer à des machinations et entreprises de propagande. Puis, régulièrement, la plupart du temps par quinzaine, des rapports, en tout point similaires à ceux que Fouché et Moncey remettaient à Napoléon, prenant le pouls des humeurs populaires et des rumeurs qu'elles engendraient, cherchaient à répondre à l'angoisse initiale des décideurs politiques locaux : une insurrection était-elle à craindre à brève échéance ? Elles finirent par se produire en 1809 et, surtout, en 1813, mais ne résultèrent pas de l'action d'espions. La plaine allemande conserva longtemps cette crainte des soulèvements populaires<sup>47</sup>.

#### Les policiers de la Confédération du Rhin en 1811<sup>48</sup>

États	Institutions	Titulaires
Anhalt-Bernburg	Député ordinaire	Ernst Reich
Bade	Directeur du départ. de police	Carl Joseph Mallebrein
Bavière	Section de police, Min. Intérieur	Karl v. Arco
Francfort	Ministre Justice, Intérieur, Police	Franz Joseph v. Albini
Lippe-Detmold	Commissaire de police	Ernst v. Schröder
Saxe	Directeur de la police	Karl Friedrich v. Brand
Saxe-Weimar	Pdt. Collège de police	Karl Wilhelm v. Fritsch
Saxe-Meiningen	Commissaire de « haute police »	Christian Friedrich v. Könitz
Saxe-Cobourg	Pdt. Coll. Souv.-Fin.-« Haute police »	Albrecht Hoffmann
Westphalie	Directeur de la « haute police »	Joseph-Claude Legras de Bercagny
	4 <sup>e</sup> sect. Min. Guerre	Jacques Delahaye
Wurtemberg	Directeur de la « haute police »	Christian Friedrich v. Otto
Würzburg	Directeur de la police	Franz Gottfried Kirchgessner
Erfurt	Adm. Fi.-Chambre-Police	Franz Anton v. Resch
	Directeur de la police générale	Heinrich Kahlert

Au contraire, en Autriche, où la méfiance fut de règle entre les deux partenaires du partage de la Pologne, la Russie développa un espionnage à l'hiver 1792 qui incomba au comte Andrey Kyrylovych Rozumovskiy, premier secrétaire de l'ambassade russe près la cour des Habsbourg depuis deux ans. Seulement, en raison de l'alliance défensive conclue le 14 juillet précédent, cet espionnage devait prendre l'apparence d'un « agent secret ». Un chevalier de Malte, réfugié à Vienne et passé au service militaire de la Russie avec le grade de major, fut recruté. Giovan Battista di Mallia s'intégra particulièrement bien dans la haute société viennoise, disposant d'entrées jusqu'au cabinet impérial. Il remplit une liaison particulière avec le « cabinet noir » viennois, avec lequel les Russes entendaient collaborer pour décrypter les communications prussiennes, tout en entretenant une correspondance « infiniment secrète » avec Saint-Pétersbourg<sup>49</sup>. Enfin, il dirigea le réseau de « pensionnés » russes, euphémisme administratif pour qualifier les « émissaires secrets »<sup>50</sup> répandus dans toutes les couches de la société viennoise, depuis les employés des douanes — si utiles pour permettre facilement les exportations de fusils commandés par le ministre de la guerre, le général de corps d'armée Alexey Andreyevič Arakcheyev<sup>51</sup> — jusqu'à ceux des ministères, en passant par des émigrés français, comme le comte Jean-Bernard-Tristan de la Fite de Pelleport ou le marquis Charles François de Bonnay, et

<sup>47</sup> Mathieu Deflem, « International Policing in Nineteenth-Century Europe: The Police Union of German States, 1851-1866 », *International Criminal Justice Review*, n° 6, 1996, p. 36-57.

<sup>48</sup> Heinrich Schorch, *op. cit.*

<sup>49</sup> Gérald Arboit, « 1812 : le renseignement russe face à Napoléon », *Revue de l'Institut Napoléon*, 2012, n° 204, p. 71-86.

<sup>50</sup> Panine à Bezborodko, 12 décembre 1799, cit. in Alexandre Brickner, *Материалы для жизнеописания графа Никиты Петровича Панина, 1, Дипломатическая деятельность в Берлине, 1797-1799* [Matériaux pour la biographie du comte Nikita Petrovitch Panine, 1, Les activités diplomatiques à Berlin 1797-1799], Saint-Pétersbourg, Académie des sciences, 1890, p. 16.

<sup>51</sup> Alexandre Wassiltchikow, *Les Razoumowski, II, Le comte André Razoumowski, 2, 1801-1806*, Halle-am-Saale, Tausch & Grusse, 1893, p. 28 et 78-79 ; SIRIO, n° 121, 1906, p. 2 ; *Внешняя политика России XIX и начала XX века. Документы Российского министерства иностранных дел* [Politique étrangère de la Russie, XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècles. Documents du ministère des Affaires étrangères de la Russie] (VPR), 1, *март 1801 г. – апрель 1804 г.* [Mars 1801-avril 1804], 1965, p. 263.

des aventuriers européens, comme l'employé de banque ragusain Vito Marija Bettera-Vodopic<sup>52</sup>. Grâce à ce « canal » interlope, Mallia en sut généralement plus que les ambassadeurs russes. Pourtant, les deux occupations françaises (1805 et 1809) et la « haute police » dirigée par le parfait germaniste Charles Schulmeister ne permirent de le découvrir qu'à la faveur d'une anodine indiscretion de Mallia dans un café en juillet 1809. Les 20 et 21 juillet, un interrogatoire de l'« agent secret » russe et trois perquisitions révélèrent une correspondance secrète avec la Russie et une contrebande d'armes, mais évidemment pas le réseau clandestin. Le conseiller Philipp La Roze, directeur de l'Office de la jeunesse de la Direction générale de la police de Vienne, obtint de le faire élargir le 7 août suivant, après avoir pu maintenir sa couverture devant le juge qui l'acquitta<sup>53</sup>.

Même à Berlin, où l'Autriche comme la Russie faisaient pourtant figure d'adversaires principaux, la *Sicherheit und höheren Polizei* ne vit rien à redire. Après la défaite de Bailén, en Andalousie (19 juillet 1808), tout le monde comprit que « l'armée française [venait] de démontrer à toute l'Europe qu'elle n[']était pas invincible » et que « l'espèce de charme qui environnait [s]es opérations militaires (...) [était] détruit »<sup>54</sup>. Le 25 mars suivant, le premier directeur de la police berlinoise, le conseiller privé Carl Just Grüner, farouche nationaliste allemand, jeta les bases d'une « haute police » prussienne, reposant sur un réseau d'agents dans toute la Prusse et au-delà de ses frontières, composé d'agents de la *Thurn-und-Taxis-Post*, d'officiers des troupes prussiennes et de membres des administrations des gouvernements médiatisés. L'objectif fut autant de surveiller les humeurs de la population — en cela, il n'agissait pas différemment de Fouché — que de surveiller les mouvements de la Grande armée. En outre, il manipula le *Deutschen Bund* (Ligue allemande), une société secrète appelée à participer à la régénération libérale de l'État prussien après le second traité de Tilsit (9 juillet 1807). Celui-ci naquit à Berlin le 14 novembre 1810, en vue d'éduquer et de former la jeunesse prussienne selon un idéal résolument « jacobin », c'est-à-dire radical et peu favorable à la France. L'un de ses créateurs, l'universitaire Friedrich Ludwig Jahn, sera l'intermédiaire de Grüner. Grâce au *Deutschen Bund*, le président de la police de Berlin put ainsi compléter son réseau qui s'enroula rapidement autour de tout l'espace allemand, depuis Munster jusqu'à Klaipėda, de Kudowa-Zdrój jusqu'à Francfort-sur-le-Main. Signe de son ancrage au sein des instances gouvernementales prussiennes, Grüner prit la direction, le 12 février 1811, d'une *Sicherheit und höheren Polizei* à compétence nationale. En janvier 1812, à Berlin, alors que la question de la participation prussienne à la prochaine guerre contre la Russie se précisait, le prince Franz Ludwig Hatzfeld, qui aurait eu le déplaisir de comparaître devant une commission militaire spéciale française six ans plus tôt (6-13482), dénonça l'action néfaste du *Deutschen Bund*. Il demanda l'éloignement de ses dirigeants, notamment Grüner, dont nul n'ignorait sa collusion avec les Russes<sup>55</sup>.

Nanti de ressources financières nécessaires effectivement procurées par l'ambassadeur de Russie à Berlin, Kristofers Heinrihs fon Līvens, au travers d'une liaison entretenue depuis 1811 par son « agent secret » Karl Muller, Grüner gagna l'*hinterland* autrichien, Prague. Il y retrouva brièvement Karl Stein, le réformateur prussien chassé à cause de ses positions antinapoléoniennes (5 janvier 1809), bientôt appelé à rejoindre la Russie (27 mai 1812)<sup>56</sup>. La ville hongroise lui permit de mettre de la distance avec la police française, sans pour autant abandonner ses activités clandestines. Quatre mois après son installation, le 22 juin 1812, Stein l'invita à réactiver son réseau<sup>57</sup>. En une vingtaine de jours, il réunit quarante hommes, installés le long des voies menant à Kudowa-Zdrój (Friedrich Lange), Berlin (Ferdinand Müller), Leipzig (Kaspar Widmann), Göttingen (Carl Feuerstein), Weimar (Johann v. Dittmar), Osnabrück (Ludwig v. Blomberg), Altona (Gustav Salchow), Flensburg (Otto Preuß), Rostock (Franz Cnuppius) ; Leipzig faisait office de « boîte aux

<sup>52</sup> Cf. son témoignage du décès de Mallia, *Mémoires sur une époque de ma vie, ou Appel aux hommes d'honneur, et en particulier à ceux de l'empire de Russie, d'une injustice éprouvée à Vienne*, Londres, Schulze & Dean, 1816.

<sup>53</sup> AN, AF IV, 1638, pl. 2, et 1698, pl. 4.

<sup>54</sup> Österreichisches Staatsarchiv (OeStA, Vienne), Haus-, Hof und Staatsarchiv (HHStA), Staatenabteilungen (StAbn), Frankreich Diplomatische Korrespondenz, 203, Metternich à Stadion, 17 août 1808 ; Tolstoi à Rumyantsev, 8 septembre 1808, in *Сборник Императорского Русского исторического общества [Collection de la Société historique impériale russe]* (SIRIO), n° 89, 1893, p. 676.

<sup>55</sup> *Ibid.*, Staatskanzlei (StK), Notenwechsel, Polizeihofstelle, 56-1, Zichn à Metternich, 21 mars 1812 ; AMAE, CP Prusse, 249, Saint-Marsan à Maret, 27 octobre 1811.

<sup>56</sup> Auguste Fournier, « Stein und Gruner in Osterreich », *Deutsche Rundschau*, n° 53, 1887, p. 122.

<sup>57</sup> Karl Stein, Briefwechsel, *Denkschriften und Aufzeichnungen, Im Auftrag der Reichsregierung der Preussischen Staatsregierung und des Deutschen und Preussischen Städtetages*, 4, Berlin, Heymann, 1934, p. 20-21.

lettres », par où circulait une correspondance chiffrée à partir d'ouvrages largement diffusés dans l'espace allemand<sup>58</sup>. Une seconde « boîte » fut installée chez le libraire pragois Johann Gotthold Calve<sup>59</sup>.

En outre, Grüner prépara un plan de destruction des magasins de l'intendance française en Allemagne, accompagné d'un soulèvement généralisé sur les arrières de la Grande Armée, et organisa l'exfiltration vers la Russie du propagandiste Ernst Moritz Arndt<sup>60</sup>. Le 11 août 1812, la perquisition par l'*Oberste Polizei und Censur Hofstelle* (connue sous l'appellation de *Polizei Hofstelle*), la « haute police » viennoise, de l'ambassade de Russie, évacuée précipitamment à la déclaration de guerre, le 22 juin précédent, révéla l'appartenance de Grüner au renseignement tsariste. Il est important de noter à présent que toute cette opération pragoise participait d'un plan clandestin plus vaste validé à Londres et élaboré par le dernier « entrepreneur du renseignement » britannique sur le continent européen, John Mordaunt Johnson (Carl v. Ingersleben). Il disposait de renforts non négligeables. Le premier fut un agent britannique, qui croisait depuis quatre ans entre Linz, Vienne, Znaim et Frankfurt, le chevalier Alexander Horn, alias le père Maurus de l'*irische Benediktinerklosterkirche St. Jakob und St. Gertrud* (abbaye bénédictine irlandaise Saint-Jacques et Sainte-Gertrude). Ancien chargé d'affaires britannique à Ratisbonne (1804-1805), il résida deux mois à Prague, (novembre 1810-1811). Un autre agent fut le diplomate publiciste autrichien Friedrich v. Gentz, qui assurait le contact avec les Prussiens<sup>61</sup>. Johnson envisageait d'étendre le soulèvement populaire contre l'Empire français, depuis l'Espagne aux provinces illyriennes<sup>62</sup>. L'exil de Stein, puis de Grüner à Prague offrit simplement à Johnson la possibilité de prétendre être le premier à « mettre le feu à l'Europe » ! Toutefois, ce plan arriva trop tard dans la maturation des esprits prussiens et autrichiens. Le 6 août 1812, un courrier du conseiller secret prussien Friedrich v. Bülow dévoila les plans de Grüner. À cette époque, la Prusse, l'Autriche et la France étaient encore alliées. Les passeports accordés par les Russes, le 16 juillet<sup>63</sup>, ne parvinrent jamais à l'ancien (et futur) policier prussien. Dans la nuit du 21 au 22 août 1812, la police autrichienne procéda à son arrestation, d'où il ne sortit qu'en octobre 1813, juste à temps pour reprendre la lutte contre la France<sup>64</sup>. Quant à son réseau, il fut repris par Ludwig v. Blomberg à l'automne 1812 et se mit au service du renseignement tsariste<sup>65</sup>.

L'entremêlement d'opérateurs gigognes — les Britanniques se camouflant derrière les Russes, tout en infiltrant les Autrichiens — et l'aspect de plus en plus clandestin des projets de la partie adverse ne facilitèrent pas la tâche d'un contre-espionnage français inexistant, tout juste assumé par les diplomates et les militaires en poste dans la région. Le double-jeu de décideurs prussiens et autrichiens — en accord le plus souvent avec leurs autorités supérieures, comme le laissaient penser les constants rapports de Grüner et de Gentz, respectivement, avec Hardenberg et Metternich — ne facilita pas plus une bonne intelligence des tendances souterraines conduisant au retournement de l'Europe centrale. De même, l'évolution générale des relations internationales échappa de bout en bout aux différents décideurs français disséminés sur le continent. D'une certaine manière, cela pouvait se comprendre pour des hommes comme Desmarets, que rien ne prédisposait à occuper la fonction qu'il tint sans interruption jusqu'à la chute de l'Empire. Mais cela était moins compréhensible pour les successeurs de Talleyrand, tant à l'administration centrale que dans les légations. Les alliances secrètes entre Britanniques, Russes, Autrichiens, puis Prussiens et Suédois, négociées entre 1810 et 1812 par le comte Charles Pozzo di Borgo, ne furent pas détectées<sup>66</sup>. Le contre-espionnage en resta donc à sa seule logique uniquement policière ; son objectif consista à traduire des suspects en justice, moins pour

---

<sup>58</sup> Cf Friedrich de la Motte Fouque, Wilhelm Neumann, August Ferdinand Bernhardt, Karl August Varnhagen von Ense, *Die Versuche und hindernisse Karls*, Berlin/Leipzig 1808, ou J. J. Deutter, *Nouveau Dictionnaire portatif, français, italien et allemand*, 3 vol., Augsburg. 1809.

<sup>59</sup> Gruner à Stein, 10 juillet 1812, in *Ibid.*, p. 45-47 ; August Fournier, *op. cit.*, p. 235 ; OeStA, HHStA, StK, *op. cit.*, Bülow à Metternich, 6 août 1812.

<sup>60</sup> Stein à Aleksandr, 18 août 1812, in Georg Heinrich Pertz (éd.), *Das Leben des Ministers Freiherrn vom Stein, 3, 1812-1814*, Berlin, G. Reimer, 1851, p. 116.

<sup>61</sup> OeStA, HHStA, StK, *op. cit.*, Kolowrat à Hager et Mertens à Kolowrat, 3 novembre 1810 et 24 mars et 15 juin 1812 ; TNA, FO 7/92, Gruner à Johnson, 23 mai 1812.

<sup>62</sup> TNA, FO 7/111, Johnson à Culling Smith, 5 juin 1811.

<sup>63</sup> *Отечественная война 1812 года [La guerre de 1812]*, XIV, Saint-Petersbourg, 1910, p. 153-154.

<sup>64</sup> Justus von Gruner, „Die Gründe der Verhaftung Justus von Gruners“, *Deutsche Revue*, 17, février 1892, p. 247-268,

<sup>65</sup> Blomberg à Stein, 20 mai 1813, in Karl Stein, *op. cit.*, p. 334-343.

<sup>66</sup> Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 331-333.

réprimer l'espionnage que pour maîtriser l'espace public. Ce fut surtout vrai dans les régions moins intégrées au système de centralisation parisienne, comme la Corse ou l'Italie<sup>67</sup>. Le niveau des affaires concernant véritablement l'espionnage, devant les commissions militaires spéciales, s'en ressentit. Ne représentant que 25 % en 1804-1805 et 10 % en 1806, il s'établit à une moyenne de 12 % sur toute la période (1804-1814).

Cette évolution témoignait de l'atténuation de l'espionnisme, plutôt que de la réussite du contre-espionnage. Cela dit, de la Normandie à la Bretagne, « tous les individus de cette côte qui ont servi jadis à l'espionnage, soit marins, guides, commissionnaires ou logeurs, [étaient] connus nominativement » dès octobre 1806<sup>68</sup>. Des pointes de 15 % en 1808-1809 et de 17 % en 1811 sont notables, en liaison notamment avec la guerre d'Espagne. La dureté des condamnations — il n'y avait d'alternative que la peine de mort ou l'acquittement —, souvent imposée par Napoléon, avait une volonté pédagogique. Le 25 août 1803, le Premier consul l'expliqua au Grand Juge : « la sévère punition qu'on infligera à l'un d'eux dégoutera les autres » (4-7961). Conjuguée à l'épidémie d'espionnisme, cette position expliquait deux choses. D'une part, les commissions militaires spéciales, créées pour juger les affaires d'espionnage, furent employées à 88 % pour des cas ne répondant pas explicitement à de l'espionnage. D'autre part, des poursuites pour l'exemple en résultèrent. Louis Fauche-Borel se vit poursuivre par Charles Frédéric Perlet (Bourlac) jusqu'en février 1809, car l'Empereur avait décidé que « l'exemple [serait] fait des agents de l'étranger sur cette misérable famille Fauche-Borel » (7-15253) : un jeune homme de vingt-sept ans, Charles-Samuel Vuitel, lieutenant dans le régiment suisse de Pierre-Frédéric de Meuron<sup>69</sup>, fut « accusé d'espionnage et de complot tendant à favoriser les opérations criminelles du ministère anglais » et fusillé le 4 avril 1807 (7-14795, 15293)<sup>70</sup>. La douleur de Fauche-Borel lui fit écrire une tribune ravageuse contre l'espionnage dans le *Courier de Londres* du 12 mai suivant qui conduisit les autorités britanniques à émettre trente mandats d'arrêts, dont dix exécutés et à expulser quatre étrangers soupçonnés d'intelligence avec la France. L'événement fut si notable que Fouché s'en émût dans le *Bulletin quotidien* du 21 mai<sup>71</sup>.

Il serait erroné de trop minorer l'action conjugquée du contre-espionnage et de la justice répressive. Le continent fut certes fermé aux agents cherchant à y pénétrer en provenance de Grande-Bretagne. Des guichets d'entrée, installés en terrains neutres comme à Husum et Tønning, dans le Schleswig danois, ainsi qu'à Göteborg, à Lubeck, à Altona et Cadix, qui accueillaient les terminus de la malle britannique ; des agents de la « haute police », comme François-Xavier Joliclerc, à Husum, et plus simplement les consuls des places portuaires surveillèrent les personnes suspectes débarquant d'Angleterre. La fermeture totale de la frontière maritime nord, suite aux décrets de Berlin (21 novembre 1806) et de Milan (23 novembre 1807), se caractérisa par l'ajout d'un cordon douanier hermétique au maillage plus lâche gendarmique et policier. Le « passage des espions et des malveillants » fut déclaré fermé par Napoléon, le 25 novembre 1811, devant le conseil du commerce et des manufactures (XI-18290). Si un climat de paix s'était installé, ces conditions auraient assurément engendré une disparition de l'espionnage. Cependant, ce ne fut pas le cas. Louis Bayard débarqua au Havre à une date inconnue de 1807, puis se rendit à Paris, où le rejoignit Porterie en avril 1808 ; les 3 et 7 août 1807, des bulletins anonymes intitulés « Secret Intelligence » quittèrent la capitale de l'Empire pour Londres par un moyen inconnu<sup>72</sup>. L'Empire français ne perçut pas la mutation que les Britanniques impulsèrent à leurs capacités de renseignement après Friedland (14 juin 1807).

L'apparente maîtrise de la plaine germano-polonaise par les armées napoléoniennes et la fermeture des rives de la mer du Nord marquèrent un coup d'arrêt aux opérations britanniques dans la région. Entre la fin des opérations berlinoises de Jackson, vers la mi-octobre et la mi-novembre 1806<sup>73</sup>,

---

<sup>67</sup> Cf. Xavier Rousseaux, « La justice militaire et les civils sous le Directoire : l'exemple des 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> divisions militaires », *Annales historiques de la Révolution française*, 2007, n° 350, p. 153-178.

<sup>68</sup> Ernest Hauterive, *op. cit.*, 3, p. 35.

<sup>69</sup> Guy de Meuron, *Le Régiment Meuron, 1781-1816*, Genève, Éditions d'en bas, 1982, p. 199.

<sup>70</sup> Lewis Goldsmith, *op. cit.*, 3, 1807-1809, p. 6-8 ; APP, A<sup>A</sup> 311.

<sup>71</sup> Ernest Hauterive, *op. cit.*, 2, p. 252.

<sup>72</sup> Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 340-341 ; AN, F<sup>7</sup> 6458/9749, passeport de la préfecture de police de Paris, 13 avril 1808.

<sup>73</sup> TNA, FO 353/80, Intelligence from Berlin, 12 octobre 1806, et dernières correspondances (17 octobre-28 novembre 1806).

et la nomination à Helgoland d'Edward Nicholas en février 1808<sup>74</sup>, pour coordonner les opérations de renseignement dans la Baltique, notamment vers la Russie, les Britanniques en furent réduits à de simples démonstrations militaires en mer Baltique (16 août-5 septembre 1807). Tout juste purent-ils maintenir une présence en Autriche, où opéra notamment l'« entrepreneur du renseignement » Johnson de juin 1808 à juin 1810, sous la protection de l'ancien ambassadeur à Londres, le prince Ludwig v. Starhemberg. Il reprit ainsi la manipulation de Gentz<sup>75</sup>, initiée à Berlin par Jackson en janvier 1803 géré ensuite par Antraigues, travaillant pour les Britanniques depuis le printemps 1807<sup>76</sup>. Gentz avait disposé d'un réseau de renseignement efficace. Il logeait à Prague dans la même maison que le commissaire de police de la cité, Andreas Eichler, ce voisinage n'étant pas le moins du monde anodin. En effet, le policier autrichien travaillait pour lui. Gentz avait aussi deux agents de liaison, tous deux émigrés français, l'un pensionné russe depuis 1780, Antoine de Mezay, qui rayonnait jusqu'à Dresde, où le ministre hanovrien Karl Goerg Ompteda lui apportait les dernières informations de Berlin<sup>77</sup>, l'autre pensionné britannique, Louis de Bruges, chargé des relations avec Antraigues et Londres. Le retour de Johnson en janvier 1811 ne se fit pas par le nord de l'Europe, mais par l'Adriatique<sup>78</sup>.

Auparavant, malgré la défaite militaire britannique de La Coruña (16 janvier 1809) et le repli défensif de Wellesley sur le Portugal<sup>79</sup>, Londres refusa de s'avouer battue. Puisque les armées françaises semblaient toujours imbattables, en dépit de Bailén, peut-être convenait-il finalement de « mettre le feu à l'Europe » ? L'ancien ambassadeur à Madrid (1802-1804) et actuel ministre près la *Junta Suprema de España e Indias* (octobre 1809-janvier 1810), John Hookham Frere ne mesura pas la portée réelle de ce qu'il allait déclencher en proposant « la publication d'un ou deux livres » sur la situation espagnole<sup>80</sup>. Cette propagande devait d'abord servir la légitimité de l'opération britannique auprès de son opinion publique — sinon pourquoi demander au frère du général mort à la bataille de La Coruña de rédiger le premier opuscule<sup>81</sup> ? —, et inciter les Espagnols d'adhérer à cette bataille de l'information. Sur le plan continental, il s'agissait d'influer sur ce que Carl v. Clausewitz théorisa comme « le *centrum gravitationis* » (centre de gravité)<sup>82</sup>. L'ambassadeur russe à Paris, le comte Tolstoi, ne pensait pas autrement quand il compara la puissance militaire française à un « charme (...) qu'il ser[ait] difficile à rétablir parce qu'il ne [tenait] qu'à l'opinion »<sup>83</sup>.

À cette époque, aucune libre circulation des nouvelles n'existait. Les moyens alternatifs d'éclairer l'« opinion publique » — journaux, revues, livres, affiches — suivaient les mêmes routes que la contrebande coloniale. D'où l'importante surveillance des librairies. Or, à la différence des denrées et du tabac, l'importation de publications étrangères fut l'objet d'une censure jamais réellement abolie depuis 1793 en France, afin de contrôler l'« opinion publique ». La propagande hispano-britannique dut donc se déverser sur un continent hermétiquement fermé par les douanes impériales, mais dont « le *centrum gravitationis* » s'était déplacé sur l'espace germanophone depuis le décentrement impérial de 1805. L'Autriche prit ainsi une place particulière dans la stratégie britannique relative à l'Espagne. Les deux pays conservèrent une « bonne intelligence », bien que « momentanément interrompu[e] » depuis qu'à l'automne 1807 Londres avait refusé la médiation viennoise pour une paix générale avec Paris<sup>84</sup>. En outre, la Grande-Bretagne avait mis sur pied de

<sup>74</sup> TNA, CO 118/1, Canning à Castlereagh, 7 janvier 1808. Cf. Jan Rüger, *Heligoland. Britain, Germany, and the Struggle for the North Sea*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

<sup>75</sup> *Ibid.*, FO 7/92 et FO 353/81.

<sup>76</sup> Thomas Munch-Petersen, « Count d'Antraigues and the British political elite, 1806-1812 », *Napoleonica. La Revue*, 2008/2, p. 121-135.

<sup>77</sup> Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz (GStA-PK), Berlin-Dahlem, I HA 94/A, Sammlung Adam, Schuber Nr. 117, Gentz à Ompteda, 16 avril 1808.

<sup>78</sup> TNA, 7/111 et Nottingham University Library, Department of Manuscripts and Special Collections (NUL/DMSC), PwJd 2948.

<sup>79</sup> Charles Oman, *A History of the Peninsular War, III*, Oxford, Clarendon Press, 1903, p. 616-618.

<sup>80</sup> TNA, FO 95/470 et Archivo Histórico Nacional (AHN), Madrid, Estado, 5608, Frere à Bathurst, 25 décembre 1809.

<sup>81</sup> James Carrick Moore, *A narrative of the campaign of the British Army in Spain: commanded by His Excellency Sir John Moore*, Londres, Joseph Johnson, 1809.

<sup>82</sup> Carl von Clausewitz, *De la Guerre*, Paris, Perrin, 1999, p. 257.

<sup>83</sup> SIRIO, n° 89, 1893, p. 676.

<sup>84</sup> Patrick Swoboda, *Englische Subsidien an die Habsburgermonarchie in den antifranzösischen Koalitionskriegen 1792-1815* [Les subsides britanniques à la monarchie habsbourgeoise dans les coalitions antifrancaises 1792-1815], Doctorat, Philosophie, Université de Vienne, 2014, p. 203 ; *Papers respecting Austria... presented to Parliament*, Londres, Stratham, 1808, p. 1-29.



longue date des réseaux dormants et des dépôts d'armes clandestins dans les États de la plaine allemande<sup>85</sup>.

Le ministre russe, Grigory Stroganov, pourtant anglophile et s'étant rapproché de la *Junta* de Séville<sup>86</sup>, quitta le pays après son agression par « la canaille » madrilène, au grand dam des autorités de Saint-Pétersbourg (8-19406)<sup>87</sup>. Ayant pris le premier bateau en partance pour Trieste, la diplomatie française obtint qu'il ne fût pas autorisé à résider en terre autrichienne, l'obligeant à errer entre Vienne, Munich et Paris. Il refusa de rejoindre son poste auprès de celui qu'il voyait comme un usurpateur Joseph Bonaparte. Il fut rappelé en février 1810 et brièvement remplacé par le prince Nikolai Repnin-Volkonsky (février-mars 1811)<sup>88</sup>. De son côté, sans véritable instruction de son gouvernement avant le printemps 1809<sup>89</sup>, le représentant autrichien, Wilhelm Ferdinand Genotte, se rangea du côté de la *Junta*.

Le ministre viennois des Affaires étrangères, Philipp v. Stadion, autorisa la publication de la propagande espagnole<sup>90</sup> et il mit tout en œuvre toutes les conditions pour la diffuser dans tout le monde germanophone. En prévision des opérations clandestines envisagées au Tyrol et en Allemagne<sup>91</sup>, ainsi que du retour de l'Autriche dans le cinquième Coalition, cette opération d'information fut construite de façon à déstabiliser les positions françaises, en mobilisant l'opinion publique. On put entre autres lire un pamphlet bourboniste attribué au général José Palafox offrant la couronne espagnole à l'archiduc autrichien Carl en cas d'assassinat des Bourbons en France<sup>92</sup>, de même qu'un classique *Armee Befehl* (Ordre à l'armée), comme il s'en publiait dans toutes les armées de l'ancien Saint-Empire romain germanique. En fait, ce ne fut qu'à partir de l'été 1813, que des *Bulletins*, notamment russes<sup>93</sup> et du prince royal de Suède<sup>94</sup>, furent édités pendant la durée de la campagne, à trente-cinq exemplaires chacun.

Dans le cadre d'une reprise des hostilités avec la France, Stadion se montra plus soucieux de répondre aux ouvertures anglaises à Vienne, en autorisant la propagande espagnole, dans l'espoir de nouveaux subsides<sup>95</sup>, que de répondre à celles émanant de la *Junta* de Séville<sup>96</sup>. Ainsi s'abstint-il de donner quelque instruction à Genotte avant le 1<sup>er</sup> avril 1809. Mais, il fallut compter avec les échos de la propagande espagnole à Vienne même, qui firent rapidement leur effet auprès de certains des décideurs autrichiens, en premier le commandant en chef de l'armée, l'archiduc Ferdinand de Modène-Este, frère de l'impératrice. Cette proximité de l'Empereur fit que le dossier espagnol fût temporairement retiré à Stadion par Franz II en novembre 1808<sup>97</sup> et provoqua l'envoi d'un « émissaire » en Espagne.

Le choix de l'archiduc Ferdinand se porta sur un de ses officiers d'état-major, le *HauptLeute* (entre capitaine et commandant) Louis de Crossard<sup>98</sup>. Cet émigré français semblait tout désigné pour une mission qui ne devait aucunement engager l'Autriche. Promu *Major*, il démissionna de l'armée et

---

<sup>85</sup> AHN, Estado, 5934, Urquijo à Campo-Alange, sd (fin avril 1809).

<sup>86</sup> AMAE, CP Espagne, 677, La Forest à Champagny, 3et 8 octobre 1808 ; Joseph à Napoléon, 4 février 1809, in *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph*, 6, Paris, Perrotin, 1854, p. 48.

<sup>87</sup> AMAE, CP Espagne, 677, La Forest à Champagny, 8 novembre et 10 décembre 1808.

<sup>88</sup> Alexandre à Repnin et Repnin à Rumyantsev, 1<sup>er</sup> juin et 8 novembre 1810, cit. in VPR, 5, *Апрель 1809 г. - январь 1811 г.* [avril 1809-juillet 1811], 1967, p. 450-451, 579-580.

<sup>89</sup> OeStA, HHStA, StK, Spannen Diplomatische Korrespondenz, 175, Stadion à Genotte, Wien, 1<sup>er</sup> avril 1809.

<sup>90</sup> *Ibid.*, Notenwechsel, Polizeihofstelle, 25, Stadion à Hormayer et Hormayer à Stadion, fin décembre 1808 et 24 janvier 1809 ; *Ibid.*, Allgemeines Verwaltungsarchiv, Polizeihofstelle, 3104/c/1809, note du 22 mars 1809 ; AHN, Estado, 5878, Lellis à Cevallos, 24 février et Estado, 6204, Megino à Cevallos, 28 février 1809.

<sup>91</sup> OeStA, HHStA, StK, Preußen Diplomatische Korrespondenz, 92, Bombelles à Stadion, 20 et 27 décembre 1808.

<sup>92</sup> *Ibid.*, 87, Metternich à Cobenzl, 7 décembre 1805 ; *Ibid.*, StAbn, Frankreich Diplomatische Korrespondenz, 203, Metternich à Stadion, 26 juin 1808 ; Richard de Metternich, de Klinkowstroem, *Mémoires. Documents et écrits divers laissés par le Prince de Metternich...*, 2, Paris, Plon, 1880, p. 81.

<sup>93</sup> Un exemplaire est visible dans Rainer Schöwerling, Hartmut Steinecke (eds), *Anti-napoleonische Pamphlete. Microédition aus der Fürstlichen Bibliothek Corvey. Politische Schriften aus den Freiheitskriegen 1813-1815*, Hildesheim, 1998, n° 865.

<sup>94</sup> Frédéric Schoell, *Recueil de pièces officielles destinées à détromper les François sur les événements qui se sont passés depuis quelques années*, III, Paris, Libr. Grecque-Latine-Allemande, 1814, p. 40, 44, 47, 48, 51, 52, 63, 75, 109, 113, 149, 151, 152, 158, 163, 179, 187, 204, 207, 265, 356, 368, 428 ; IV, p. 28, 36, 57, 70, 76, 77, 79, 95, 113, 139.

<sup>95</sup> Patrick Swoboda, *op. cit.*, p. 118-121.

<sup>96</sup> HHStA, StK, Spanien Diplomatische Korrespondenz, Varia, 64, Note de la *Junta*, 27 août 1808.

<sup>97</sup> *Ibid.*, StK, Vorträge, 180, Stadion à Franz, 3 novembre 1808 et réponse Franz écrite par Stadion, 13 novembre 1808.

<sup>98</sup> *Ibid.*, Stadion à Franz, 10, 12 et 26 décembre 1808.

embarqua « sous les drapeaux anglais [afin d']admirer de plus près les vaillants faits des descendants du Cid »<sup>99</sup>. Autrement dit, cet « émissaire » devait assurer une liaison avec les Britanniques, en soutien de la mission financière que Stadion avait envoyée à Londres à l'automne, et aider les Espagnols à améliorer leurs techniques de guérilla. Envoyée contre les souhaits de Stadion, la mission de Crossard ne fut pas plus appréciée par Genotte<sup>100</sup>. Elle remplit néanmoins ses objectifs limités, Crossard étant même nommé colonel dans l'armée espagnole<sup>101</sup>, et fut rappelée à l'été 1809, conformément aux conditions d'armistice du 12 juillet<sup>102</sup>. Au début du printemps 1810, Crossard était rentré à Vienne. Sa mission resta inconnue des Français, tant en Espagne, qu'à Vienne et à Paris, jusqu'à la fin de l'été suivant. Le 11 septembre 1810, le *Bulletin* de Savary annonce qu'il était, « à ce qu'on assure, de retour d'Espagne ». L'agent de la Police générale, Antoinette de Gayardon de Fenoÿl, veuve de Charles de Marbeuf, le protecteur des Bonaparte du temps de leur histoire corse, tenta de le faire inviter chez sa nièce, Madame de Bussy afin d'interroger ce « grand parleur »<sup>103</sup> Mais Crossard éluda l'invitation<sup>104</sup>, préférant plutôt celle de l'ancien ambassadeur russe (1792-1807), Andrey Kirillovič Razumovsky. Les étapes de la réponse française aux fausses nouvelles diffusées par les outils médiatiques britanniques ne firent que traduire une perception erronée de la vérité, conduisant à des actions et des politiques inappropriées.

L'audience de la propagande hispano-britannique et la portée du mouvement insurrectionnel ibérique servir d'exemples pour l'organisation de la revanche militaire prussienne contre la France, allant de pair avec les projets visionnaires de Stein que devaient permettre la régénération politique et sociale du royaume. Entre son retour d'exil suédois et son départ pour la Russie, auprès de Stein, Ernst Moritz Arndt se replia à Greifswald, d'où lui parvinrent des documents espagnols, par l'intermédiaire du *Major* August v. Quistorp, qui après le raid du major Schill (avril-mai 1809) avait rejoint la *Königliche Deutsche Legion* opérant aux côtés des Britanniques en Espagne<sup>105</sup>. Ces données nourrirent la réflexion du *Major* Carl v. Clausewitz, professeur à l'*Allgemeine Kriegsschule* (École de guerre générale), fondée le 15 octobre 1810. Il trouva également chez Fichte matière à compléter la l'exemple espagnol par un encadrement étatique, mais reposant sur la « stimula[tion] des forces individuelles »<sup>106</sup>. En Russie, l'exemple espagnol suscita également un grand intérêt. Dès février 1811, le capitaine d'état-major Paisiy Sergeevič Kaisarov, du régiment Semeyonovsky, écrivit un rapport transposant la *guerilla* espagnole en une théorie de « guerre des partisans » qui fut opposée aux Français un an et demi plus tard<sup>107</sup>. En octobre-novembre 1812, Kaisarov commandera l'avant-garde du corps des Cosaques, harcelant les corps débandés français<sup>108</sup>... Cette analyse novatrice en inspira d'autres en Russie, qui invitèrent à « regarde[r] (...) l'Espagne et le Portugal » comme une alternative libérale au républicanisme français<sup>109</sup>. Elles constitueront l'aiguillon de l'ultimatum consigné à Napoléon, le 30 avril 1812, et le déclencheur de la constitution du *Deutsches Komitee*, confié à Stein le 20 juin suivant<sup>110</sup>.

Tant Britanniques qu'Autrichiens, Prussiens et Russes, chacun fit montre d'une analyse fine de la situation dans l'Europe napoléonienne. Ce fut notamment le cas du prince de Moliterno,

<sup>99</sup> ANH, Estado, 33-b, 137, Crossard à Villar, 14 février 1809.

<sup>100</sup> HHStA, StK, Spanien Diplomatische Korrespondenz, 140-1, Genotte à Stadion, 5 mars, 5 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1809.

<sup>101</sup> Archivo General Militar, Segovie, Personal, Expedientes personales, Crossard, décret royal, 24 décembre 1809.

<sup>102</sup> HHStA, StK, Vorträge, 182, Metternich à Franz, 6 août 1809.

<sup>103</sup> Alexandre Wassiltchikow, *op. cit.*, 3, 1806-1839, 1894, p. 117.

<sup>104</sup> Nicole Gotteri, *op. cit.*, 1, 1997, p. 328.

<sup>105</sup> Arndt à Reimer, 11 juin 1811, in Heinrich Meisner, Robert Geerds (éds.), *Ernst Moritz Arndt. Ein Lebensbild in Briefen. Nach ungedruckten und gedruckten Originalen*, Berlin, Georg Reimer, 1898, p. 65, et à Kathen, 19 juin 1811, in Albrecht Dühr (éd.), *Ernst Moritz Arndt Briefe*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1972, 1, p. 181-182.

<sup>106</sup> Clausewitz à Fichte, 11 janvier 1809, *cit. in* Luc Ferry, Alain Renaut (éds.), Johann Gottlieb Fichte, *Machiavel et autres écrits philosophiques et politiques de 1806-1807*, Paris, Payot, 1981, p. 200.

<sup>107</sup> Центральный государственный архив литературы и искусства (Archives centrales d'État de la littérature et de l'art), Saint-Pétersbourg, fond 79, opis 1, delo 56, « Политические и военные соображения о необходимых мерах предосторожности против событий, которые могут нарушить спокойствие наших границ [Considérations politiques et militaires sur les mesures de précaution nécessaires contre les événements susceptibles de perturber la quiétude de nos frontières] ».

<sup>108</sup> Alexander Mikaberidze, *Russian Officer Corps of the Revolutionary and Napoleonic Wars*, New-York, Savas Beatie, 2005, p. 174-175.

<sup>109</sup> Richard Stites, *The Four Horsemen. Riding to Liberty in Post-Napoleonic Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2014, p. cxliv.

<sup>110</sup> Aleksandr à Stein, 20 juin 1812 et mémoires de Stein, 16 et 27 juin 1812, in Georg Heinrich Pertz (ed.), *op. cit.*, 3, p. 74-75 et 68, 87-91.

Girolamo Pignatelli<sup>111</sup>. Ambitieux courtisan et officier général habile à la « petite guerre » en campagne, il présenta sa stratégie à la reine Marie-Caroline de Bourbon à l'été 1809. Il s'agissait d'un plan visant à armer d'une part des commandos siciliens pour entretenir le désordre en Napolitaine et, de l'autre, à y organiser, sur les arrières de l'armée de Murat, un réseau révolutionnaire. Les monarques siciliens furent dissuadés par les agents britanniques accrédités à Palerme. Ceux-ci tenaient Moliterno pour un agent français<sup>112</sup>, suite à deux tentatives maladroites de rejoindre la Grande-Bretagne. La première avait été faite auprès de l'ambassadeur à Paris, Anthony Merry, à l'été 1802. Dénoncé à Talleyrand par le ministre napolitain à Paris<sup>113</sup>, arrêté à Calais et incarcéré au Temple le 27 septembre, il y avait rencontré Louis Fauche-Borel (Bossi), l'agent royaliste récemment enfermé ; ce dernier ayant apprécié le soutien du Napolitain en cette occasion, avait accepté, à l'hiver 1805, de le recommander auprès de ses contacts londoniens<sup>114</sup>. Cette deuxième tentative n'aboutira pas, la proposition de livrer Naples aux Britanniques étant en voie de réalisation diplomatique sous la forme d'une égalité de traitement avec les Français dans les ports napolitains<sup>115</sup>. L'élément qui détermina la reine Marie-Caroline à faire confiance à Moliterno fut la visite à Palerme, courant janvier 1810, du *Major* Louis de Crossard. Comme il revenait d'Espagne, elle lui demanda, au grand dam de son époux, Ferdinando IV, de lui donner son avis sur le « projet du prince de Moliterno » (sic)<sup>116</sup>.

Partout, les ennemis de la Napoléon trouvaient dans la situation espagnole une source d'inspiration pour attaquer la partie la plus faible de l'Empire : sa cohésion intérieure. Celle-ci était des plus fragiles. L'imposition de la légalité française s'était accompagnée, à plus ou moins brève échéance, de résistances. L'introduction de la conscription, avec ses conseils de révision par tirage au sort (30 décembre 1803) avait provoqué des soulèvements. Contre des réfractaires isolés, les gendarmes étaient parvenus à restaurer le calme. Près des côtes, ce mécontentement donna (re)naissance à un « brigandage » actif, comme le qualifièrent usuellement Fouché et l'Empereur. Puis ce furent les mesures imposant le blocus continental qui conduisirent à des insurrections contre les douaniers. L'incapacité à organiser une réponse argumentative à la propagande extérieure résulta du retour d'expérience des guerres de Vendée. Le modèle stratégique de ces décideurs se montra éculé face à la modernité du soulèvement espagnol. En effet, il était fondé sur le modèle des dragonnades d'antan (XVII<sup>e</sup> siècle), c'est-à-dire le logement forcé des troupes chez les habitants d'une région révoltée et une pesante terreur tant verbale que physique qui ne cessait qu'au rétablissement de l'ordre. Sous le Consulat et l'Empire, cette solution se limita toutefois à l'envoi d'« un petit camp volant » dans la division militaire troublée, d'où partaient « trois chefs d'escadron de la gendarmerie ayant une connaissance parfaite des départements » soulevés, nantis de fonds secrets suffisants « car c'[était] surtout par l'espionnage qu'on [pouvait] arriver à un heureux résultat » (6-12932 et 12934). Pour l'Empereur, c'était à la police de Fouché « de diriger cette petite guerre » (6-12932). Cette technique sera mise en pratique dans le Plaisantin en janvier<sup>117</sup>, en Calabre en mars, dans le Morbihan en septembre 1806, en Mayenne et dans la Sarthe en mars, dans le Tyrol en avril, en Prusse, en Westphalie et en Poméranie en mai, puis en Sarre en octobre 1809, en Hollande en avril et mai 1811<sup>118</sup>. Avec l'Espagne et la Russie, la « petite guerre » devint guérilla, c'est-à-dire qu'elle se nimba d'un appareil propagandiste appelant une double réponse, physique et cognitive, deux dimensions qui n'étaient plus concomitantes. À partir de 1808, chaque coup porté contre les troupes françaises sur le théâtre d'opération avait bénéficié d'un retentissement sur le plan éditorial à travers l'Europe. Ainsi,

<sup>111</sup> Benedetto Croce, « Frammenti di vita di Girolamo Pignatelli, principe di Moliterno », *Archivio storico per le province napoletane*, n° 28, 1903, p. 763-779 (repub. *La rivoluzione napoletana del 1799. Biografie, racconti e ricerche*, Bari, Laterza, 1912, p. 400-409, cf. aussi p. 385-395, 412-413) ; « Intorno alla vita avventurosa di Girolamo Pignatelli principe di Moliterno », *Ibid.*, n° 18 NS, 1932, p. 337-344 (repub. *Aneddoti di varia letteratura*, 3, Naples, Ricciardi, 1942, p. 26-32). Les sources archivistiques napolitaines citées dans ces travaux n'existent plus suite à l'incendie du 4 août 1943.

<sup>112</sup> TNA, FO 70/51, Bentinck à Castlereagh, 30 mars 1812.

<sup>113</sup> AMAE, CP Naples, 127-128, Gallo à Talleyrand, 12 septembre et 28 octobre 1802, Talleyrand à Gallo, 14 et 30 septembre, 8 novembre 1802.

<sup>114</sup> AN, F<sup>7</sup> 6365/5841 et 6476/322 ; TNA, FO 27/75.

<sup>115</sup> TNA, FO 70/21, Hawkesbury à Elliot, 18 mai 1803.

<sup>116</sup> Jean-Baptiste de Crossard, *Mémoires militaires et historiques pour servir à l'histoire de la guerre, depuis 1792 jusqu'en 1815 inclusivement*, 4, Paris, Migneret, 1829, p. 204.

<sup>117</sup> AN, F<sup>7</sup> 6472<sup>B</sup>/201.

<sup>118</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6540/1763.

cette réflexion établie à Cadix après la publication dans *The Times* du 17 mai 1811 de l'état des troupes françaises entrées en Espagne depuis 1807, se voulant un appel en langue française à ces

« Peuples du Continent, qui gémiss[ai]ent sous le joug du plus exécrable des tyrans...! Allemands, Hollandais, Italiens, qui après avoir été indignement trompés, opprimés, et pillés par ses satellites, [eurent] eu le malheur de perdre [leur] existence politique<sup>119</sup>. »

Évidemment, face à cette évolution, la police ne pouvait qu'appliquer un cautère sur une jambe de bois. Le problème ne concernait plus seulement l'espionnage, mais impliqua le fonctionnement général de l'État. Un constat établi dans l'ouest de la France en mars 1809, rapporté à l'Empereur par Fouché dans son *Bulletin* du 11 mars<sup>120</sup>, expliqua pour tout l'Empire les causes de ces soulèvements. Comme toujours, il ne donna lieu à aucune exploitation. Des causes exogènes furent pourtant avancées, comme l'indulgence des magistrats, l'absence de collaboration du ministère de la Guerre et la faiblesse des préfets. Mais il fut également constaté que l'affaiblissement numérique des brigades de gendarmerie départementale était à coup sûr une raison des soulèvements. Sur les marges de l'Empire, et surtout dans ses vallées montagneuses, l'autorité fut toujours faiblement représentée et, de fait, souvent amenée à se montrer plus autoritaire que dans les milieux mieux intégrés, dans le but évident de compenser son nombre restreint.

Ne disposant pas dans ses rangs de suffisamment de locuteurs parlant les idiomes locaux, que ce soit les patois de France ou les langues d'Europe centrale et méditerranéenne, la gendarmerie ne pouvait s'informer directement. Elle dut s'en remettre à l'espionnage mais, trop souvent, les fonds manquèrent pour rémunérer les informateurs. Cela explique la longévité du brigandage dans le nord de l'Italie, au printemps 1808. Le 2 juin, le directeur général de la Police de Turin, Jean-Louis de Douhet Dauzers, pointa explicitement ce défaut pour en expliquer la reprise<sup>121</sup>. Afin de combler ces problèmes pécuniaires, le régime chercha certes à placer des spécialistes dans le contre-espionnage en des lieux stratégiques, comme Pierre-Paul Chépy, à Brest (1803-1814), ou Joseph-Antoine Mengaud (1801-1804), à Calais. Joliclerc fut à son tour promu commissaire général de police à Gênes le 1<sup>er</sup> août 1805. Puis, étrangement, le 21 juin 1813, il fut déplacé à Bordeaux. Peu au fait de la situation girondine, il n'eut d'autre solution que de se laisser intoxiquer par le maire et son adjoint chargé de la police, tous deux liés à la société secrète royaliste de la Congrégation de la Foi<sup>122</sup>.

Incapable de surveiller activement les mouvements souterrains de l'opinion des populations qu'elle devait garder, l'administration napoléonienne et ses représentations dans l'Europe vassalisée ne purent anticiper les ingérences des anciens monarques et de leurs soutiens, tant locaux qu'étrangers. L'impact européen de la déconfiture espagnole, après Bailén (19 juillet 1808), ne fut donc pas compris à sa juste mesure. Certes, la croisière anglaise forma un contre-blocus tout aussi hermétique que la ligne de douanes et de gendarmerie installée par les Français. Mais la *Royal Navy* put recruter sur tous les littoraux des pilotes originaires des régions surveillées. D'Antibes à Dunkerque, la police impériale réussit à en faire le compte<sup>123</sup>. Les mêmes relevés manquent pour les espaces allant de Dunkerque à Klaipėda et d'Antibes à Trieste, témoignant de la faiblesse du renseignement une fois sorti de France. À cette capacité à se mouvoir sur quelque point de la frontière, s'ajoutèrent les décisions des souverains dépossédés par les armées françaises d'infiltrer les arrières de ces dernières, comme en Calabre (1806-1813) avec l'ancien bagnard devenu *capomassa* Michele Pezza (Fra Davialo) ou en Allemagne du Nord avec le major Ferdinand v. Schill (avril 1809).

En septembre 1810, le major Victor Prendel, se rendant à Dresde<sup>124</sup>, et le colonel Aleksandr Ivanovič Tchernychev, à Paris<sup>125</sup>, reçurent l'ordre de prendre la mesure du mécontentement dans la plaine allemande. Seul l'ambassadeur russe était au courant de la nature de leur mission, qui devait rester « dans un secret absolu ». Celle-ci consistait à recueillir du « plus de matériaux qu'il sera[it] possible sur la situation » des pays visés, soit « des projets, des études ou des plans secrets concernant

---

<sup>119</sup> *Pertes des François en Espagne, et coup d'oeil sur les principaux événements de la guerre dans la Péninsule jusqu'à la fin de aout 1811*, Cadix, Impr. royale, s.d. [1811], p. 37.

<sup>120</sup> Ernest Hauterive, *op. cit.*, 4, p. 570.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>122</sup> Laurent Coste, *Le Maire et l'Empereur. Bordeaux sous le Premier Empire*, Bordeaux, Société archéologique de Lignan et du Canton de Créon, 1993, p. 252.

<sup>123</sup> AMAE, MD France, 620.

<sup>124</sup> Aleksander Mikaberidze, *op. cit.*, 2, p. 313.

<sup>125</sup> Gérald Arboit, *op. cit.*, p. 76.

l'exécution de toutes sortes de travaux militaires, ou des dispositions confidentielles relatives aux mouvements, aux opérations et à la répartition des troupes », rechercher et procurer au seul ministre de la guerre, Mikhaïl Bogdanovič Barclay de Tolly, « ces raretés, à n'importe quel prix ». En outre, ces « agents militaires » devaient faire « très fréquemment des voyages en différents endroits ». Tchernychev proposa de former un corps allemand, dont la gendarmerie westphalienne n'entendit parler pour la première fois que le 19 octobre 1812<sup>126</sup>. Or, l'idée d'un débarquement britannique combiné à l'action de ce corps-franc avait déjà effleuré l'équipée de Schill, trois ans plus tôt<sup>127</sup>. En décembre 1806, Georg Wisselinck s'était vu déléguer par la municipalité de Stargard auprès du commandant militaire de Stettin, le général Pierre Thouvenot, pour l'en informer<sup>128</sup>. Elle fut dénoncée à la gendarmerie westphalienne par un habitant de Bielefeld, servant de liaison entre l'insurgé et le commandement prussien dès le 16 avril 1809<sup>129</sup>.

Mais de telles annonces se heurtèrent à une incrédulité totale de la part de Napoléon. Il ne croyait pas à la possibilité de collusion entre ces « brigands » et des États étrangers, qu'ils fussent ou non vassaux et alliés. Ainsi, le 25 avril 1811, il se moqua auprès de son ministre de la Police générale, le général Savary, d'un soi-disant « espion que la reine Caroline envoie sur le continent. Tout cela est trop absurde » (10-26407). Il ne parlait pas de sa sœur cadette, mais... de la grand-mère de la nouvelle impératrice, Marie-Louise, et arrière-grand-mère du roi de Rome. À cette époque, Marie-Caroline de Bourbon entretenait plusieurs fers au feu, tentant notamment de séduire Napoléon. Par deux fois, en janvier et février 1811, elle essaya de se concilier les bonnes grâces de l'Empire, celles de Londres lui étant devenues insupportables autant qu'outrageuses. L'« espion » évoqué par le souverain était Wilhelm-Aurelio d'Amitia, un capitaine de l'armée sicilienne et émissaire habituel de la reine<sup>130</sup>. Débarqué en janvier 1811 sur la côte illyrienne, il se présenta à l'officier de service français, qui le dirigea vers le gouverneur de la province, le maréchal Auguste Marmont. Ne sachant pas si cet officier était chargé de rapprocher les Bourbons de Sicile avec l'Empereur des Français, ou plutôt un espion à la solde des Britanniques, Marmont le mit au secret après l'avoir écouté. Il expédia un rapport circonstancié à Paris, désormais introuvable, et attendit la réponse. Le maréchal ne put s'empêcher de penser que cette mission correspondait au « génie de Caroline, dont la légèreté était aussi grande que la violence ». Ainsi, en gage de bonne foi, ne proposait-elle pas de soumettre les troupes britanniques à de nouvelles « vêpres siciliennes » ! Savary demanda à Marmont de lui envoyer Amitia. Mis dans une chaise de poste de Turin sous le nom d'« Amuller d'Amilia » avec deux gendarmes le 10 février<sup>131</sup>, ce dernier fut incarcéré au Temple dès son arrivée à Paris<sup>132</sup>. En marge du rapport que le ministre lui adressa, Napoléon nota :

« Ceci est une proposition fort étrange et qui m'offense beaucoup. Observez le silence le plus strict sur la nature de cette communication<sup>133</sup>. »

Ainsi Amitia disparut, sans que l'on sût si la proposition de Marie-Caroline de Bourbon était sincère. Toutefois, des négociations durent avoir lieu jusqu'à la fin d'avril 1811, et des lettres furent échangées entre la souveraine et son émissaire au moins jusqu'à ce qu'un marchand anglais de Palerme, John Badge, qui assurait la surveillance de la souveraine, intercepte les courriers d'Amitia ; il ne les comprit pas, car écrits en allemand<sup>134</sup>. Une première tentative d'ouverture semble avoir été faite dès février 1810, par Trieste, mais sans déboucher sur quoi que ce fut<sup>135</sup>. À moins que la publication de lettres

---

<sup>126</sup> Российская национальная библиотека [Bibliothèque Nationale de Saint-Pétersbourg], Fond 993, Archives westphaliennes, opis 3, delo 226, gendarme Bieler au capitaine Hendorf.

<sup>127</sup> GSa PK, I HA 83/418.

<sup>128</sup> *Ibid.*, 83/1850

<sup>129</sup> AMAE, CP Westphalie, Reinhard à Champagny, 24 avril 1809.

<sup>130</sup> NUL/DMSC, PwJd 304, Badge à Bentinck, 5 janvier 1812.

<sup>131</sup> Nicole Gotteri, *op. cit.*, 2, p. 142, 19 février 1811.

<sup>132</sup> *Mémoires du Duc de Raguse, de 1792 à 1832*, 3, Paris, Perrotin, 1857, p. 443-444. Marmont se trompe d'un an dans sa relation de l'événement [V. Di Giovanni, G. Pitri, S. Salomone-Marino, *Nuove Effemeridi Siciliane. Studi Storici, Letterari, Bibliografici*, 3-V, Palermo, Montaina e Comp, 1877, p. 164-168].

<sup>133</sup> *Mémoire du duc de Rovigo, sur la mort de Pichegru, du capitaine Wright, de M. Bathurst, et sur quelques autres circonstances de sa vie*, 5, Paris, Ponthieu, 1825, p. 59. Le volume 5 des *Mémoires du Duc de Rovigo, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*, Paris, Bossange, 1828, p. 69-70, ne présente pas ce document.

<sup>134</sup> NUL/DMSC, *op. cit.*

<sup>135</sup> Archivio di Stato, Naples (ASN), Guerra, Archivio del Capitano Generale Philipstahl, reg. XXV, fasc. 2061.

dans l'*Eco del comercio di Cádiz* du 29 mai 1810, dont une attribuée à Napoléon suggérant une entente avec la reine pour éliminer les Anglais de Sicile, n'ait constitué une réponse de fin recevoir<sup>136</sup>.

Une autre conséquence fut l'accusation « d'intrigues contre la sûreté de l'Empire et d'intelligence avec les Anglais » (12-30094) à l'encontre du ministre *ad interim* de la Police générale de Naples, Antonio Maghella. Parallèlement à l'ouverture vers Napoléon, Marie-Caroline de Bourbon avait fait la même proposition au roi de Naples, Gioacchino Napoleone. Entre le printemps 1810 et l'automne 1811, un capitaine d'infanterie de l'armée napolitaine, Giuseppe Cassetti, assura une liaison entre Naples et Palerme. Il fut arrêté par le commandant des gardes du corps de la cour de Palerme, Tommaso di Somma, marquis de Circello, mais aussi agent britannique<sup>137</sup>. Napoléon ne fut pas plus satisfait de ces conciliabules que ses ennemis. D'autant qu'ils se traduisirent, à compter du décret de Gioacchino Napoleone du 14 mars 1811, par une politique « italique », moins susceptible de bouleverser l'ordre politique dans la péninsule qu'à marginaliser ses éléments français à Naples. De plus, elle risquait de dissuader ce sabreur qu'était le roi de Naples de participer à la campagne de Russie, en cours de planification. À cela s'ajouta une brouille entre les époux Murat, la reine passant l'hiver 1811-1812 à Paris, aux côtés de son frère. Maghella fut la victime toute désignée pour provoquer une réaction impériale. N'avait-il pas révélé à Gioacchino Napoleone la relation intime entre Caroline et le ministre de la Guerre, l'intendant-général Hector Daure, le 14 août 1811 ?

L'ambassadeur de France à Naples, Joseph Durant de Mareuil, ne fut pas dupe de la valeur des accusations impériales, comme en attesta sa réponse à Maret, le 23 mars 1812 :

« Ceux qui ont représenté M. Maghella comme un des promoteurs de cette sorte de patriotisme italien qui n'est au fond qu'un essai de réaction contre la France et de résistance aux vastes combinaisons dont l'Empereur est occupé, ont bien connu, je crois, sa pensée secrète et ce qui faisait la base de sa conduite. Je ne voudrais cependant pas assurer que ce sentiment l'ait porté à entrer jamais dans quelques dispositions favorables au commerce de l'Angleterre ou à ses intrigues<sup>138</sup>. »

Les récriminations de Gioacchino Napoleone, à Maret seulement, n'empêchèrent pas Maghella de se rendre à Paris, où il arriva le 24 avril 1812. L'affaire se solda par un éloignement de Naples de vingt mois, le temps que l'Empereur s'émancipe de ses affaires russes. Le 8 décembre 1813, il autorisa l'ancien ministre *ad interim* à s'en retourner à Naples, où il fut nommé le 21 janvier suivant directeur général de la police de Rome, puis, sept jours plus tard de tous les départements méridionaux d'Italie (Rome et Naples). Dès lors, l'arbitraire familial du clan Bonaparte et la réalité de la situation à Naples amenèrent Maghella à franchir, suivant en cela Murat, les limites de la trahison. Mais, ni Napoléon, ni Savary n'y purent quoi que ce fût, contrairement aux autorités autrichiennes, informées par une cour romaine qui accusait Maghella d'organiser « des bandes de factieux »<sup>139</sup>. L'*Oberste Polizei und Censur Hofstelle* (connue sous l'appellation de *PolizeiHofstelle*), suivit d'abord à distance ses faits et gestes, réels et supposés, puis profita de la restauration bourbonnienne à Naples, pour se saisir de Maghella. Nommé à nouveau ministre *ad interim* de la Police générale trois jours après le départ de Murat vers l'exil, il fut réclamé le 4 juin 1815 par les Autrichiens et incarcéré à Mantoue. Le 15 août, les accusations retenues contre lui n'ayant « pas le poids à priver le prisonnier de sa liberté », il fut décidé, puisque Maghella était ligurie de naissance, de le remettre aux autorités sardes, qui le maintiendraient en prison jusqu'à ce que « la paix en Italie et en France fut consolidée »<sup>140</sup>.

Les Autrichiens se trompèrent comme Napoléon sur la nature de Maghella. Mais l'Empereur français ne prit pas plus la juste mesure du « mauvais esprit des prêtres » qui, de l'ouest de la France aux confins de l'Espagne et du Portugal, semblait résister à ses rêves de grandeur. Quant aux libraires de la plaine germano-polonaise, ils s'efforcèrent à l'instar des prêtres dans l'Europe atlantique et méditerranéenne de mobiliser l'idéologie nationale. Le contre-espionnage français considéra les premiers comme les simples porte-voix du pape Pie VII, ce qu'ils ne furent pas, et les seconds comme des criminels mettant en danger l'armée française, ce qu'ils ne furent pas non plus. S'ils agirent en fonction des circonstances économiques qui se dégradaient en raison des guerres et des blocus, les

<sup>136</sup> TNA, FO 70/39, Amherst à Wellesley, 11 et 19 juin 1810.

<sup>137</sup> *Ibid.*, 70/45, Douglas à Maitland, 18 octobre 1811 ; 70/51, Bentinck à Wellesley, 19 mars 1812 ; NUL/DMSC, Pw Jd 149-1428, Circello à Bentinck, 31 juillet, et à Maitland, 25 novembre 1811.

<sup>138</sup> AMAE, CP Naples, 138.

<sup>139</sup> Maurice Weil, *Les dessous du congrès de Vienne*, 2, Paris, Payot, 1917, p. 255.

<sup>140</sup> OeStA/HHStA/StK, Notenwechsel, Polizeihofstelle, 58-4, Franz à Hager, 15 août 1815 ; *Ibid.*, Interiora, Sedlnitzky à Metternich, 14 et 28 août 1815, 2 mars 1816 et 31 juillet 1817, Metternich à Sedlnitzky, 14 mars 1816 et 5 juillet 1817.

libraires constituèrent toutefois une pièce maîtresse de la diffusion d'un pangermanisme hostile à la France. Depuis Haas, le libraire de Deutz, à Cologne, en octobre 1805, jusqu'à Perthes, de Hambourg, en juillet 1813, en passant par Palm, de Nuremberg, en août 1806 et Strauss, de Vienne, en février 1812, tout un réseau de propagande et de renseignement s'était mis en place, à la demande des planificateurs militaires autrichiens et prussiens. Deux de leurs collègues servirent de « boîtes aux lettres » pour le réseau prussien de Grüner, camouflé au sein du *Deutschen Bund*. Anton Strauss réimprima cette ode à la mobilisation générale écrit en 1808, le *Lieder Österreichischer Wehrmänner*, à la demande du gouvernement autrichien, publication signalée en février 1812 par la police de Hambourg. La réédition venait d'y arriver, ainsi qu'à Brème et Osnabrück, dans l'espoir de provoquer un soulèvement comme en Espagne. Mais, à la différence de la tragédie qui se jouait outre-Pyrénées, la population allemande se montrait attentiste en raison d'une prospérité économique qui se perpétuait, malgré le blocus. Elle ne changea d'attitude qu'à la mesure de l'échec de la campagne de Russie.

En fait, toutes les populations des régions littorales vécurent au rythme des négociants qui les dirigeaient depuis toujours. La même situation se retrouva aussi bien dans les villes hanséatiques, qu'à Anvers, à Rouen, à Nantes, à Bordeaux, à Marseille, à Gênes, à Venise. Banquiers, commerçants ou armateurs disposaient d'une meilleure information que les services officiels. Le préfet de Rouen, Louis de Girardin, le 15 novembre 1812, puis son collègue de Hambourg, Achille Le Tonnelier de Bréteuil, huit jours plus tard, le rappelèrent à leur ministre de tutelle. Dans ces milieux dirigeants, les prétentions impériales se heurtaient plus qu'ailleurs aux réalités quotidiennes<sup>141</sup>. L'asymétrie informationnelle ne bénéficia que rarement à l'administration impériale, et encore moins à sa « haute police », ainsi qu'en témoignera, dès le 18 mars 1813, le sous-préfet d'Oldenbourg, Joseph Périer :

« Le bruit de notre retraite devint général. La canaille suscita quelques émeutes (...) mais le manque de troupes empêcha de les étouffer dans leur naissance (...). Cette retraite a été partout le signal de la révolte qui pr[it] le caractère le plus alarmant<sup>142</sup>. »

Pareillement aux foules ibériques survoltées grâce aux prêtres, les populations allemandes furent édifiées par les libelles diffusés par les libraires, au nez et à la barbe des trop rares policiers français. Comme en Espagne, des échauffourées conduisirent à des exactions des deux côtés, les Français fusillant, le 25 février 1813, à Hambourg, un ressortissant russe, accusé d'espionnage, tandis que les commissaires Hoffmann, à Osnabrück, et Fougère, à Amsterdam, furent assassinés par les populaces révoltées<sup>143</sup>. La « haute police » de Desmarets apparut soudain moins invincible.

---

<sup>141</sup> Cit. in Jean Vidalenc, « Les "départements hanséatiques" et l'administration napoléonienne », *Francia*, 1973, p. 446.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 439.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 437 ; Aurélien Lignereux, *Servir Napoléon. Policiers et gendarmes dans les départements annexés (1796-1814)*, Seyssel, Champ Vallon, 2012, p. 179.

## Chapitre 5 Aux sources de l'anti-terrorisme

Entre 1799 et 1814, la menace terroriste prit une tournure inédite. Un contexte de guerre permanente, les tentatives de rétablissement des Bourbons sur le trône de France ainsi que l'éveil des nationalismes firent de cette forme de violence une arme de libération. Celle-ci, distincte du simple tyrannicide, caractéristique de la lutte politique sous l'Ancien régime, revêtit désormais la forme d'une action soudaine employant tous les « moyens capables de faire courir un danger commun »<sup>1</sup>. Mais, la police napoléonienne et ses avatars de l'Europe vassalisée ne disposèrent ni des moyens d'analyse, ni du cadre légal adaptés à cette menace nouvelle.

### *Des caractères généraux du terrorisme*

Dans la nuit du 17 au 18 octobre 1800, un bruit d'enfer retentit dans le quartier isolé de la Salpêtrière à Paris. Un baril rempli de poudre, de balles et d'explosifs pyrotechniques (salpêtre, poudre et poussier) venait d'exploser. L'artificier, Alexandre Chevalier (François), et sa « machine infernale » avaient pour objectif d'assassiner le Premier consul sur la route de la Malmaison. Cet employé de la poudrerie du dépôt d'artillerie de Meudon était un inventeur prolifique connu de la Convention. Mais ce jacobin était aussi surveillé par la police de Fouché ; un « mouchard » ne tarda pas à dénoncer au ministre de la Police générale le comploteur et à révéler ses prochains mouvements. Alors que d'autres correspondants parisiens décrivaient des « enragés [jacobins] s'occup[a]nt de fusées et de d'artifices destinés à être lancés à quelques distances », Chevalier fut appréhendé chez un complice le 7 novembre, tandis que d'autres policiers mirent en état d'arrestation une dizaine de ses complices<sup>2</sup>. L'action de la police, l'articulation entre les informateurs, les inspecteurs et les commissaires du ministère, furent exemplaires, la mouvance jacobine étant infiltrée, sinon instrumentalisée par Fouché. Le ministre aurait fait noyauter quarante clubs, de quoi mobiliser jusqu'à huit mille hommes, sur Paris<sup>3</sup>.

Toutefois, la suite de l'affaire montra que les capacités de renseignement de la police laissaient cruellement à désirer. La volonté terroriste de Chevalier ne put être établie par les interrogateurs ; les 7 et 8 novembre, il affirma qu'il mettait au point une nouvelle machine de guerre, destinée à la marine. Enfermé au Temple, il ne lui fut pas attaché un « mouton », c'est-à-dire un prisonnier qui, pour raccourcir sa peine ou en échange de menus avantages, s'épanchait auprès de la police ; preuve était faite que Fouché ne voyait pas en Chevalier un terroriste. Libre de déambuler dans sa prison, il se lia avec d'autres prisonniers, jacobins comme lui ou partisans de la restauration monarchique. Il leur parla de son invention, attirant ainsi l'attention des hommes de la « contre-police » de Louis Dupérou qui s'empressèrent de le faire parler plus avant. Il finit par leur livrer les détails techniques de sa « machine infernale ». Les hommes du renseignement royaliste les transmirent à la nouvelle agence de Jean Guillaume Hyde de Neuville, à Paris depuis octobre. Après la révélation de son infiltration par la police parisienne, le 6 décembre, l'agence décida de délaisser le traditionnel type insurrectionnel, consommateur en armes et en hommes, pour se servir des informations de Chevalier et bâtir sa propre « machine infernale ». Toujours destinée à assassiner le Premier consul, elle explosa le 24 décembre, rue Saint-Nicaise, au passage de la calèche de Bonaparte ; un problème de mèche empêcha la réussite de l'entreprise criminelle, causant la mort de quatre passants et d'importants dégâts matériels<sup>4</sup>.

Cette séquence nourrit l'imaginaire terroriste pendant tout l'Empire, et même au-delà. L'attentat à la bombe devint la marque d'une nouvelle forme de violence politique. Même si l'usage du poignard ou du pistolet, avatar de la modernité plus que nouvelle arme, ne disparaissait pas pour autant, l'utilisation d'une « machine infernale » constitua désormais un mode populaire d'action. Toutefois, à la différence du maniement d'une arme blanche ou de poing, elle nécessitait des compétences d'armurier et d'artificier. Avant la découverte de la nitroglycérine (1866), la poudre et

---

<sup>1</sup> Émile-Stanislaw Rappaport (dir.), *Conférence internationale pour l'unification du droit pénal (Varsovie, 1<sup>er</sup>-5 novembre 1927). Actes de la conférence*, Paris, Sirey, 1929, p. 133.

<sup>2</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1302/41 ; F<sup>7</sup> 6267.

<sup>3</sup> TNA, FO 27/61, Jackson à Hawkesbury, 8 janvier 1802.

<sup>4</sup> AN, F<sup>7</sup> 6271 ; BB<sup>3</sup> 92-93.



les explosifs furent les outils préférés des terroristes. Et leur usage resta dévolu à quelques personnes ayant l'habitude de les manœuvrer, tant pour construire la bombe que pour la mettre à feu. Les artificiers ne furent pas nombreux et tous avaient une expérience militaire. Les royalistes napolitains ne lésinèrent pas sur les moyens, le 31 janvier 1808, pour assassiner le ministre de la Police générale du Royaume des Deux-Siciles, Antonio Cristofaro Saliceti. Ils utilisèrent une « machine incendiaire », appelée dans l'acte d'accusation du 28 mai « machine infernale », comme à Paris, recelant cent litres de poudre. L'objectif de cette « carcasse [balle à feu oblongue] ou bombarde » des artilleurs était de faire s'écrouler sur lui même un palais napolitain de trois étages. Contrairement à l'attentat du 24 décembre 1800, ici l'artificier n'était pas sur place<sup>5</sup>. Autre affaire, le 25 septembre 1811 : un canonnier du magasin à poudre de Breda simula un attentat explosif. Ses raisons restèrent à jamais inconnues ; le coupable décéda le 7 octobre dans sa prison d'Anvers, ravagée par la fièvre. Tout juste peut-on suggérer qu'il s'agissait d'une répétition d'un attentat visant le cortège impérial prévu pour le 4 octobre suivant. Cela dit, le préfet des Deux-Nèthes, Marc de Voyer de Paulmy d'Argenson, et le commissaire de police de Flessingues, Roland de Bussy, estimèrent que « tout le monde s'accord[ait] sur l'inutilité dont il [était] par son peu de savoir et d'activité » (11-28751), jugeant peu probable que les auteurs « aient eu véritablement le projet, encore moins la possibilité de faire exploser le magasin des poudres », où étaient stockées soixante mille litres de poudre<sup>6</sup>.

Concernant les attentats français d'octobre et décembre 1804, il convient de constater que la mouvance jacobine, loin d'avoir été détruite lors de la liquidation de la soi-disant conspiration des Égaux (9 septembre 1796), avait ressurgi à la suite du coup d'État de juin 1799. Au vu des rapports de ses agents infiltrés dans toute l'Europe, dont Charles-Louis Schulmeister entre Strasbourg et la Suisse<sup>7</sup>, Fouché écrivait largement depuis le Directoire ceux que les bulletins du ministère de la Police générale qualifiaient d'« enragés », d'« exclusifs », d'« anarchistes » ou de « septembriseurs ». Dès septembre 1799, il fit organiser les listes de tous les condamnés à la déportation depuis 1795 par Joseph Thurot, à qui il avait confié les affaires « sans département fixe », c'est-à-dire politiques. Ainsi commencèrent à être surveillée, moins la populace des faubourgs parisiens que la fine fleur de cette opposition anarchisante de Paris, mais aussi d'Angers, de Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Toulon et Metz<sup>8</sup>. Évidemment, cette surveillance fut loin d'être complète et permanente. Se fondant sur des listes établies depuis quatre ans, sans moyen de contrôle sur leurs conditions d'établissement, elle laissait nombre de jacobins radicaux dans l'ombre de l'action de la police.

Fouché ne fut pas loin de penser comme Jean-Pierre Brissot qui, le 30 décembre 1791, à la tribune des Jacobins, s'était écrié : « Je l'avouerais, Messieurs, je n'ai qu'une crainte, c'est que nous ne soyons trahis [...]. Nous avons besoin de grandes trahisons, notre salut est là<sup>9</sup>. » À la différence de l'espionnage, pour qu'il y eût terrorisme, il fallait que l'acte criminel soit déjà constitué. Les adversaires devaient donc être connus, ou au moins identifiables une fois l'attentat commis. Dans le cadre des régicides passés, réussis (Henri III, en 1589, par Jacques Clément, et Henri IV, en 1610, par François Ravailac) ou tenté (Jean Châtel en 1594 et Robert Damiens en 1757), l'interpellation de l'assassin laissa dans l'ombre les réseaux qui permirent l'acte. La modernisation du terrorisme, avec l'utilisation d'explosif notamment, complexifia le travail d'enquête policière, en l'étendant aux éléments matériels, techniques et humains qui rendaient l'attentat possible.

Le 24 décembre 1800, l'analyse des débris de la machine, l'expertise de la poudre utilisée, la diffusion du signalement du cheval attaché à la charrette sur laquelle était posée la machine infernale démontrèrent, outre une modernité évidente, la difficulté d'identifier les terroristes. Il ne s'agissait aucunement d'une faille du cadre légal. Le 26 octobre 1796, la révision du *Code pénal* de 1791 avait seulement substitué la notion de « complot et attentat contre la personne du roi, du régent ou de l'héritier présomptif du trône » (part. II, tit. I, sect. II, art. 1) par « toutes conspirations et complots tendant à troubler la république par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres,

---

<sup>5</sup> *Processo compilato nel tribunale straordinario di Napoli per l'esplosione di polvere da guerra, avvenuta nel palazzo abitato dal Ministro della Polizia generale*, Napoli, Sirnoniana, 1808, p. 25, 26, 162.

<sup>6</sup> Nicole Gatteri, *La police secrète du Premier Empire*, 3, Paris, Champion, p. 222, 260, 309.

<sup>7</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6417, lettre non datée (certainement après 1804).

<sup>8</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1314, relevé des surveillances accordées par le citoyen Fouché, depuis son entrée au ministère jusqu'au 4 pluviôse an VII [24 janvier 1800] inclusivement.

<sup>9</sup> [François-Marie Périchou, dit de Kerversaux, G. Clavelin], *Histoire de la Révolution de France: Précédée de l'exposé rapide des Administrations successives qui ont déterminé cette Révolution mémorable*, 6, Paris, Garnéry, 1792, p. 401.

ou contre l'exercice de l'autorité légitime » (art. 612). L'élargissement du champ juridique correspondait à une période d'enchaînement des conspirations, réelles, imaginaires ou forgées depuis 1790, à un rythme de deux ou trois par an. Le cycle terroriste qui s'ouvrit avec la « machine infernale » et qui dura quatre ans, amena l'Empire à s'adapter aux nouveautés induites par cette menace, lors de la refonte générale du droit français que fut le *Code pénal* de 1810. L'œuvre se voulait d'ampleur. À côté de la renaissance du « crime de lèse-majesté » supprimé en 1791 et assimilé à un « parricide », visant le souverain et sa famille, « l'attentat », associé au traditionnel complot, devint l'arme du changement du mode de gouvernement de la France. De plus, aussi bien réalisé, que « commencé » ou simplement objet de « proposition », il fut passible de poursuites policières et judiciaires (liv. III, tit. 1, ch. 1, sect. II, § I, art. 86-90)<sup>10</sup>.

Compte-tenu du caractère quasi-permanent de la guerre pendant le Consulat et l'Empire, cette conception sembla étrangement franco-française. Elle correspondait pourtant à la réalité classique du terrorisme, selon laquelle la principale menace était d'abord intérieure. Sans compter les « faux bruits », 76 % des attentats recensés par les *Bulletins quotidiens* de la police générale résultèrent d'actions visant le système constitutionnel et l'ordre social de l'État impérial, qu'ils soient le fait de jacobins (62 %) ou de royalistes (14 %). Plus étonnant fut l'existence d'un terrorisme international, bien que marginal. Depuis l'assassinat des représentants français à Rastatt (28 avril 1799), l'Autriche avait montré ses compétences en matière d'actions clandestines. En janvier 1810, trois mois avant que Napoléon devienne le gendre de Franz II, Desmarets avait pris connaissance d'un projet d'assassinat initié par les perdants de la paix entre Paris et Vienne, le ministre des Affaires étrangères démissionnaire, Johann Stadion, et deux major-généraux destitués, Lipót Pálffy v. Erdőd et Franz v. Lobkowitz. Le renseignement venait de deux sources différentes : une information recueillie le 18 décembre précédent par l'état-major de Davout à l'armée d'Allemagne<sup>11</sup>, et celle de l'agent de pénétration, le prince polonais Jan Sułkowski<sup>12</sup>, qui travaillait pour l'ambassadeur de France à Vienne, Louis-Guillaume Otto<sup>13</sup>. Bien que le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Baptiste de Champagny, n'ajoutât aucune foi à l'information de son agent à Vienne, et que Davout, Desmarets comme Fouché aient considéré l'informateur militaire comme un « intrigant »<sup>14</sup>, cette affaire, détectée par la *PolizeiHofstelle*, la « haute police » viennoise, entre les 20 et 29 décembre 1809 conduisit à la disgrâce de Karol Galve v. Kolbielski (Bauchwitz), agent principal de renseignement autrichien (1799-1809) ; le 26 mars 1810, il fut arrêté et interné sans jugement jusqu'en 1813, puis condamné à quinze années de détention en forteresse<sup>15</sup>.

La triste fin de ce fameux espion autrichien témoignait de la méfiance dont firent preuve, dès cette époque, les gouvernements européens face au terrorisme. La nouvelle de l'attaque du roi du Danemark, Frederik VI, le 23 juillet 1811, par un lieutenant de hussards suédois démissionnaire, Baltzar Schmeerfelt, scandalisa l'Europe<sup>16</sup>. Elle fut brièvement évoquée par la presse allemande, autrichienne, britannique, française. Mais seul Napoléon chercha à l'exploiter en faisant accuser, par l'appareil propagandiste français, le gouvernement britannique de soutenir le terrorisme (11-28043). Pour l'Empereur, Londres était même responsable de l'assassinat du tsar Pavel I Petrovič (23 mars 1801).

Certains à Saint-Pétersbourg pensaient comme Napoléon, allant peut-être jusqu'à manipuler un homme d'affaire britannique, John Bellingham ; victime des méthodes du chef de la police secrète russe (*Тайной полиции*) (1801-1810)<sup>17</sup>, Aleksandr Makarov, Bellingham fut libéré de prison en octobre 1808, mais ne put regagner Londres qu'en décembre 1809. Or, le 11 mai 1812, il assassina en plein Parlement le Premier ministre Spencer Percival. Deux jours plus tard, son jugement montra qu'il

<sup>10</sup> *Code pénal*, Paris, Garnery, 1810.

<sup>11</sup> AN, F<sup>7</sup> 6541/1818.

<sup>12</sup> OeStA/HHStA/SK Notenwechsel, Polizeihofstelle, 29.

<sup>13</sup> Gérald Arboit, *Fragments de la vie de Charles Schulmeister...*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 115 n. 38.

<sup>14</sup> Jean Grassion, *La police secrète du Premier Empire*, 5, Paris, Clavreuil, 1965, p. 285 et 304.

<sup>15</sup> OeStA/HHStA/SK Notenwechsel, Polizeihofstelle, 53-1 ; Herman Freudenberg, « Kolbielski (Galve-K.) Karl », *Neue deutsche Biographie*, 12, Berlin, 1980, p. 455-456.

<sup>16</sup> Nicole Gotteri, *La police secrète du Premier Empire*, 3, p. 102.

<sup>17</sup> Igor Simbirsev, *Первая спецслужба России: тайная канцелярия Петра I и её преемники, 1718-1825*. [Le premier service spécial de la Russie: la chancellerie secrète de Pierre Ier et ses successeurs, 1718-1825], Moscou, Centropoligraf, 2006.

avait agi seul. Le terroriste fut pendu le 18 mai<sup>18</sup>. Nul ne s'inquiéta de savoir si sa main avait été armée par quelqu'un<sup>19</sup>. Fait notable en 1812, le décès de l'homme politique britannique donna immédiatement lieu à la traduction en France d'un *Essai biographique*, publié à Londres<sup>20</sup>, signée d'un plumitif, Henri Lasalle, ancien commissaire de police à Brest (1800-1802) et futur commissaire général police dans l'Est de la France (juillet 1815).

Quelques années plus tard, le secrétaire d'État au *Foreign Office*, Charles Fox, avait écrit à son homologue français, Charles Maurice de Talleyrand, le 20 février 1806, pour lui « faire part (...) d'une circonstance assez étrange », à savoir l'annonce d'un prochain attentat contre Napoléon. Il fit ensuite retenir ce « quidam »<sup>21</sup>, du nom de Jean-Antoine Guillet de la Gervillière, qui venait de lui confier son projet le temps que l'ennemi français prenne ses dispositions pour intercepter le terroriste. Talleyrand répondit le 5 mars et Guillet fut appréhendé le 6 mai, lors de son débarquement à Hambourg<sup>22</sup>. En 1801 déjà, le tsar Aleksandr avait exilé en Sibérie un officier français après que l'on eût trouvé dans ses papiers un projet d'assassinat du Premier consul<sup>23</sup>. Neuf ans plus tard, il dénoncera un autre terroriste, le comte Jérôme de Pagowski, à Fouché, laissant une commission militaire française faire son office<sup>24</sup>. La même aversion pour le terrorisme amena, le 18 août 1810, le ministre d'État des Affaires étrangères suédois, Lars v. Engeström, à avertir son représentant à Paris, Gustaf Lagerbjelke, d'une entreprise similaire, pourtant « pas fraîche » ; l'information provenait d'une dépêche du chargé d'affaire à Rio de Janeiro, Johann Kantzow. Le ministre la transmettait, pensant qu'elle « pourra portant mériter quelque attention »<sup>25</sup>.

Un dernier attentat en dit long sur cette « solidarité ». Le 18 février 1811, « après avoir pris les ordres du Roi », le ministre saxon des Affaires étrangères, Friedrich Senfft v. Pilsach, fit part à son homologue français, Champagny, des « indices qui [venaient] d'être portés à [s]a connaissance, faisant naître le soupçon de quelque projet sinistre ». Un conseiller référendaire privé, Ludwig Christoph v. Burgsdorff, également membre du conseil de la Cour et de la Justice, lui avait appris qu'un attentat contre Napoléon se préparait. L'auteur était son neveu, Ernst Christoph August v. der Sahla. Burgsdorff en avait été informé par un camarade de ce dernier, Rennert, qui l'avait suivi depuis Leipzig jusqu'à Francfort. Dans la nuit, un courrier partit à bride abattue pour Paris. Le 24 février, vers 17 heures, le ministre saxon dans la capitale française, le comte Georg v. Einsiedel, se rendit chez Champagny, qui l'envoya chez son collègue Savary. Dans la soirée, Sahla fut appréhendé, interrogé et incarcéré. Deux jours plus tard, le ministre de la Police générale en informa Senfft, lui demandant de procéder secrètement à une perquisition du domicile leipzigois de Sahla et d'accueillir le commissaire général de Strasbourg, Charles Popp, chargé d'enquêter sur les collusions dont aurait pu profiter l'accusé. Les ordres de Savary, du 8 mars, lui enjoignirent de partir « une heure après la réception de cet ordre » sous le nom de Charles de Streng. Popp quitta Strasbourg dans la nuit, rejoignit Burgsdorff à Leipzig deux jours après, avant de se rendre auprès de Senfft le 11 mars. Onze jours plus tard, ce dernier put assurer Savary que « toutes [les] recherches [avaient] abouti à écarter entièrement la supposition d'un projet concerté entre plusieurs personnes ou ayant des ramifications quelconques », ce dont agréa dans sa réponse le ministre français<sup>26</sup>. Popp rendit son rapport le 3 avril, pointant les « excès [d]'onanisme et son système nerveux » pour expliquer le geste de Sahla<sup>27</sup>.

---

<sup>18</sup> Molly Gillen, *Assassination of the Prime Minister. The shocking death of Spencer Perceval*, Londres, Sidgwick and Jackson, 1972.

<sup>19</sup> Elizabeth Sparrow, *Secret Service. British Agents in France 1792-1815*, Woodbridge, The Boydell Press, 1999, p. 223-240.

<sup>20</sup> Charles Verulam Williams, *Essai biographique sur M. Perceval, premier ministre d'Angleterre*, Paris, Galignani, 1812.

<sup>21</sup> John Russell (éd.), *Memorials and correspondence of Charles James Fox*, IV, Londres, Richard Bentley, 1857, p. 145-147.

<sup>22</sup> AN, F<sup>7</sup> 6475/279 et 6469<sup>B</sup>.

<sup>23</sup> Pierre-Marie Desmarest, *Témoignages historiques, ou Quinze ans de haute police sous Napoléon*, Paris, Lavavas seur, 1833, p. 9-10.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 10-11 ; AN, F<sup>7</sup> 6287/5857.

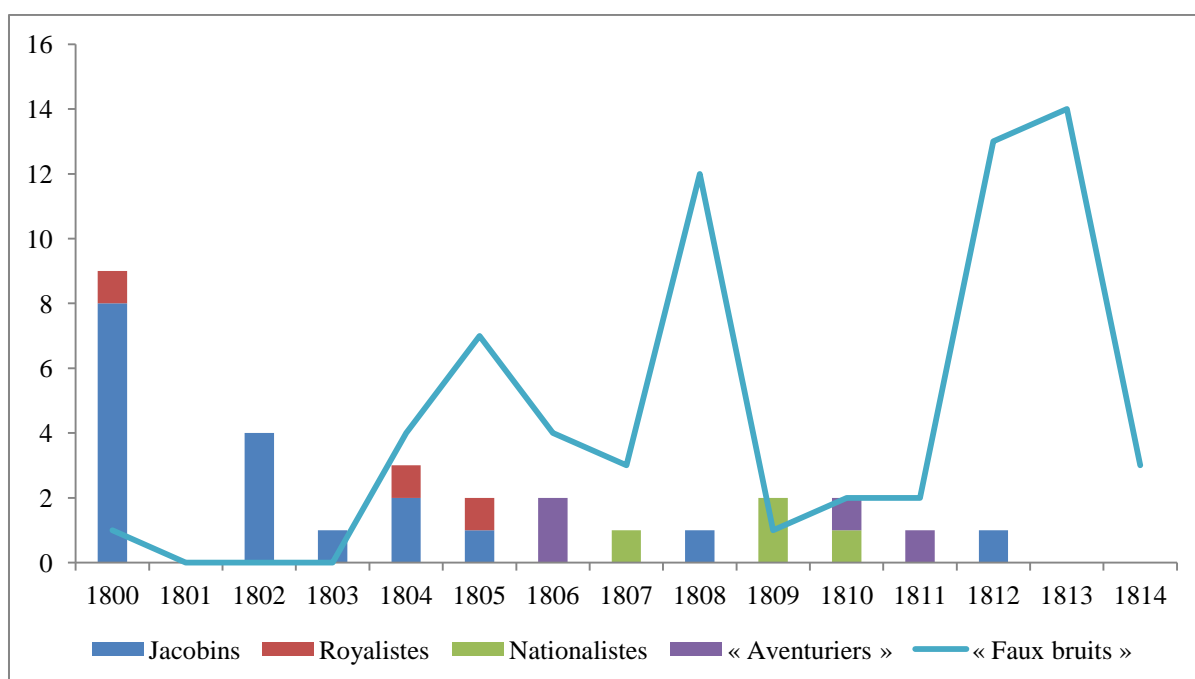
<sup>25</sup> *Historiska Handlingar*, 16, 1899, p. 251.

<sup>26</sup> Hauptstaatsarchiv Dresden, Sächsisches Staatsarchiv, 10026, Geheimes Kabinett, 02762/09 ; AN, F<sup>7</sup> 6559/2391 et 6563/2449 ; *Mémoires du comte de Senfft. Empire. Organisation politique de la Suisse. 1806-1813*, Leipzig, Veit & Comp, 1863, p. 149-150 ; *Mémoires du Duc de Rovigo pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*, III, Paris, Garnier, 1900, p. 364-366 ; *Mémoires du chancelier Pasquier. Histoire de mon temps*, I, Paris, Plon, 1893, p. 517-518 ; Louis-Antoine Fauvelet de Bourrienne, *op. cit.*, 8, p. 225-233.

<sup>27</sup> AN, F<sup>7</sup> 7018.

L'affaire Sahla s'arrêta là. Arrêté préventivement, ce dernier ne put être déféré devant un juge, au risque de créer une crise diplomatique avec la Saxe, pays allié dans la confédération du Rhin certes, mais indépendant en droit vis-à-vis de l'Empire quand il s'agissait de ses ressortissants. Les deux parties s'accordèrent pour l'oublier à Vincennes. Il convient donc de s'interroger sur ces mises en garde, surtout quand elles émanaient des plus hauts personnages des États en guerre. Notamment parce qu'existait bel et bien une « compagnie d'assassins » que Napoléon affecta, le 8 août 1811, d'affilier à la Grande-Bretagne (11-28043). Ni Staps, ni Sahla n'en faisaient partie. Il s'agissait plutôt d'« aventuriers », moins au service de gouvernements que de particuliers, entrepreneurs en terrorisme. Charles Perlet (Bourlac), qui avait ses entrées dans la « société du comte d'Artois », rapporta dans maints rapports que des particuliers, comme Louis du Theil, Louis de Roll, François Xavier Imbert<sup>28</sup> et Charles Beauvau<sup>29</sup>, également entrepreneurs d'espionnage contre la France, ambitionnaient d'assassiner l'Empereur. Leurs noms se retrouvèrent dans plusieurs affaires, comme celle de Louis Loizeau<sup>30</sup> ou d'Aloys-François Auerweck de Steilenfels (Louis-Gonzague d'Auerweck, Louis Dutheil, Petit-Louis)<sup>31</sup>. Le premier avait débarqué le 17 juillet 1806 à Altona, venant de Londres. Expulsé de Grande-Bretagne à la demande du baron de Roll, il reçut sa mission de l'officier vendéen Beauvau (abbé Saint). N'agissant pas pour le compte des royalistes, Loizeau n'eût pas le soutien du représentant du comte de Lille, le comte Paul de Gimel, et ce dernier le dénonça à Bourrienne, qui le fit arrêter<sup>32</sup>. Auerweck subit le même sort un an plus tard, alors qu'il résidait tranquillement chez sa belle-mère, à Schutterwald, près d'Offenbourg. Ancien cadet hongrois de l'école militaire de Wiener-Neustadt (1783), il sera impliqué dans toutes les opérations depuis les tentatives de libération de Louis XVII (1793) jusqu'aux assassinats de Rastatt et de Pavel I Petrović. Alors que Loizeau avait été incarcéré à Bicêtre puis, après une tentative d'évasion, envoyé à la citadelle de Bitche et finalement libéré en juin 1810, Auerweck fut interné à Vincennes, puis Saumur jusqu'en juin 1814, sans que leur activité terroriste ne soit démontrée.

#### Les différentes natures du terrorisme sous le Consulat et l'Empire<sup>33</sup>



<sup>28</sup> SHD/DM, CC<sup>7</sup> alpha 1212.

<sup>29</sup> Gerrit van Lennep, Pierre Louis Pascal Jullian, Philippe Lesbroussart, *Galerie historique des contemporains, ou Nouvelle biographie*, I, Bruxelles, Aug. Wahlen & C<sup>o</sup>, 1818, p. 414-415.

<sup>30</sup> AN, F<sup>7</sup> 6478/370 et 6479/406.

<sup>31</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6302/6233 et 6445/9382.

<sup>32</sup> Louis-Antoine Fauvelet de Bourrienne, *op. cit.*, 7, p. 101-102. L'ancien secrétaire de Bonaparte se trompe de deux ans.

<sup>33</sup> Évaluation réalisée à partir des trois éditions de *La Police secrète du Premier empire*, par Ernest d'Hauterive (1804-1807, 3 vol.), Jean Grassion (1808-1810, 2 vol.) et Nicole Gotteri (1810-1814, 7 vol.), Paris, 1908-1922, 1963-1964, 1997-2004.

La difficulté à démontrer la responsabilité des suspects de terrorisme, à partir de 1800, tint d'abord à l'absence de preuve de leur action criminelle, puisqu'elle n'était pas avérée, mais aussi à l'inflation de « faux bruits » entourant les menaces contre la vie de l'Empereur ou les représentants de l'État. À partir de 1804, ils allèrent en s'amplifiant, résultant à la fois d'une attention accrue des policiers, et ce faisant de leurs informateurs et « moutons », envers les propos de la population, qu'à une libération de la parole dans l'espace public. Cette situation apparut clairement au moment des deux conspirations jacobines, de mai 1808 et d'octobre 1812, du général Claude de Malet, prévaricateur avant d'être un terroriste. Elle conduisit à l'apparition d'« escrocs au renseignement », comme le détenu strasbourgeois Sébastien Werlé qui chercha à obtenir sa libération en dénonçant des attentats imaginaires contre la vie de l'Empereur<sup>34</sup>. Ce phénomène fut général, touchant aussi bien des transfuges, comme Lewis Goldsmith, que des femmes, comme Sophie Gustave. Début février 1807, cette dernière écrivit au général Duroc, pour lui proposer d'ouvrir des négociations de paix entre la France et l'Angleterre, grâce à ses relations personnelles avec le comte Ernst zu Münster, *Head of the German Chancery in London* (chef de la Chancellerie allemande à Londres), placée sous la responsabilité directe du prince de Galles. En outre, Münster était l'ami de Francis Rawdon-Hastings (lord Moira)<sup>35</sup>. La dame Gustave avait rencontré ces deux *gentlemen* à Montpellier, à l'hiver 1796, avant que Moira et Münster ne se rendent à Rome pour ramener à la raison un des frères du prince de Galles.

Ce type d'« escrocs au renseignement » se retrouvait aussi bien en Autriche<sup>36</sup> qu'en Grande-Bretagne. Aucun n'atteignit pourtant l'entregent de Charles Delon (Bonard, Dranob, Domont). So-disant capitaine d'artillerie démissionnaire, il fit de cette activité un véritable commerce. Arrêté en février 1806, à son retour d'Angleterre, il fut condamné au bagne, d'où il s'évada en décembre 1808, avant d'être à nouveau arrêté en mai suivant, à Dresde, alors qu'il se rendait en Russie. À chaque fois, selon ses interlocuteurs, soit il proposait d'ourdir un attentat contre Napoléon, dans l'espoir d'obtenir un financement, soit il dénonçait ses comparses, espérant échapper à sa condamnation. Rendu aux Français, il fut renvoyé au bagne et n'en sortit plus<sup>37</sup>.

Ces « faux bruits » obligèrent la police générale, grâce à ses commissaires répartis dans tout l'Empire, à se disperser en de longues et usantes enquêtes. Les révélations suédoises d'août 1810 en donnèrent un parfait exemple. L'information initiale précisait qu'« une dépêche de Mr Kantzov (...) parl[ait] d'un certain Achard, condamné à mort à Rio-Janeiro »<sup>38</sup>. Le 2 septembre 1810, informé par son collègue des Relations extérieures, Savary présenta, dans le *Bulletin quotidien*, les résultats de la première enquête de ses services. Du sommier, le passé tumultueux du lieutenant de vaisseau Jean-François Achard, réformé en 1801<sup>39</sup>, resurgit. Mais les faits qui lui avaient été reprochés du printemps 1803 à l'hiver 1804-1805, suite à sa fuite au Portugal, ne concernaient que de l'escroquerie et des faux en écriture ; à l'époque, le ministre de la Marine, Laurent Truguet, n'avait vu en lui qu'un « partisan reconnu du système de 1793 », c'est-à-dire un jacobin<sup>40</sup>, mais rien n'indiquait qu'il fût encore politisé en 1810. Le 29 septembre, Savary se fonda sur les données recueillies par le commissaire général à Bordeaux, Pierre Pierre : en janvier, Achard était encore à Lisbonne et ses « mauvaises actions n'[avaient] pas été portées dans les affaires politiques ». Le ministre put toutefois assurer que le terroriste « ne paraîtra[it] pas sans être découvert promptement ». Et, de fait, le 14 décembre, l'interception d'un courrier d'Achard à un négociant, Marc Antoine Lamanoir, le signala à Philadelphie le 8 septembre 1810. Le 2 avril 1811, suite à une demande de renseignement reçue la veille, Pierre informa Savary qu'une nouvelle lettre, destinée à un matelot prisonnier infirme rentré et datée du 16 juillet 1810, le localisait toujours dans la cité pennsylvanienne.

<sup>34</sup> AN, F<sup>7</sup> 6541/1782.

<sup>35</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1673/2, s.d..

<sup>36</sup> OeStA/HHStA/SK Notenwechsel, Polizeihofstelle, 25.

<sup>37</sup> AN, F<sup>7</sup> 6469<sup>B</sup>.

<sup>38</sup> *Historiska Handlingar*, 16, 1899, p. 251.

<sup>39</sup> SHD/DM, CC<sup>7</sup>.

<sup>40</sup> AN, CC<sup>1</sup> 21, à Fouché, 28 mai 1803 ; F<sup>19</sup> 1912, 10 novembre 1804 ; Ernest Hauterive, *op. cit.*, 1, p. 175, 231, 242.

Sur les raisons d'Achard à vouloir assassiner Napoléon, l'analyse française resta dans l'expectative. Savary y vit la marque du dépit de l'ancien officier français après la première occupation française de Lisbonne (30 novembre 1807-15 août 1808). Celui-ci avait alors été maintenu en prison, où les Portugais l'avaient enfermé dès décembre 1804<sup>41</sup>. Dans l'impossibilité de mener une enquête à Lisbonne, où la légation française s'était volatilisée du fait de l'occupation du pays par les Britanniques, aussi bien qu'au Brésil, malgré sa tentative d'introduire, par Philadelphie et les États-Unis, deux agents portugais, Savary en resta réduit aux conjectures. Il ignore qu'Achard avait dénoncé, le 1<sup>er</sup> septembre 1809, aux autorités portugaises une loge maçonnique, appelée « dos Prováveis » (le probable) et instituée par Jean Andoche Junot à Lisbonne<sup>42</sup>, suspectée d'abriter des agents de l'influence française (*afrancesados*)<sup>43</sup>. À la même époque, Achard ayant soumis des « moyens d'annihiler (sic) Bonaparte au milieu de son armée »<sup>44</sup>, il ne fut pas condamné à Rio-de-Janeiro, mais libéré pour accomplir son forfait au printemps 1810. Soit il comptait rejoindre l'Europe par les États-Unis, soit il cherchait à s'y mettre à l'abri après avoir roulé la justice portugaise. Toujours est-il qu'il ne retourna jamais en France. Le 22 mars 1811, les deux Portugais écrivirent de New-York à Savary pour confirmer l'installation d'Achard à Philadelphie. Alors que les deux agents, partis au Brésil pour glaner d'autres renseignements, n'avaient toujours pas réussi à faire parvenir leur rapport à Paris, un dernier courrier envoyé de Philadelphie le 17 octobre 1812 fut intercepté<sup>45</sup>. Puis la question d'Achard disparut du *Bulletin* remis à l'Empereur.

Il avait été plus simple d'appréhender les terroristes après qu'ils aient commis leur forfait, comme Claude Guillaume (25 octobre 1803)<sup>46</sup> ou Friedrich Staps<sup>47</sup> (13 octobre 1809). Il s'avéra également plus conforme aux traditions policières parisiennes d'infiltrer un agent dans les cellules terroristes, et en faire éventuellement un provocateur, incitant à la trahison, comme dans le cadre des conspirations de 1800<sup>48</sup>. De même, les « faux bruits » purent être dissipés dès lors qu'ils se diffusaient dans Paris. Toutefois, s'ils provenaient de la province, se dupliquant de région en région telle une rumeur publique, sans qu'il fût possible d'en déterminer le point initial de diffusion, toute mission de police devenait impossible. Faute de moyens dédiés à leur analyse, les ragots colportés devaient être vérifiés indépendamment les uns des autres. Souvent, le bon sens de Desmarests ou de son ministre suffisait à faire le tri. La séquence d'attentats de 1800-1802 sera marquée par des erreurs d'appréciation induites par la tendance affirmée depuis août 1800 à focaliser sur les initiatives jacobines destinées à déstabiliser le gouvernement consulaire<sup>49</sup>. Puis, en octobre, fut découverte la « machine infernale » de Chevalier. Enfin, se produisit l'attentat de la rue Saint-Nicaise, deux mois plus tard. La police générale se tourna logiquement vers les jacobins. Ne travaillait-elle pas, avant l'attentat, à l'éradication de l'espace public de ce parti politique ? Mais l'enquête coordonnée par l'adjoint du ministre de la Police générale, le conseiller d'État Pierre-François Réal, révéla l'implication des agents royalistes Pierre Robinault de Saint-Réjant (Pierrot), Joseph Picot de Limoëlan (Beaumont) et François Carbon (Petit-François). Dès le 18 janvier 1801, soit vingt-cinq jours après les événements, ce dernier fut arrêté. Son interrogatoire impliqua ses deux comparses. Neuf jours plus tard, Saint-Réjant fut arrêté à son tour, tandis que la police recherchait dans la Seine le corps du troisième, pensant qu'il s'était suicidé. Elle finit par le localiser, le fila jusqu'en Bretagne où il s'évapora. Elle retrouva sa trace à Aoste. Il fila aussitôt à Gênes pour gagner le Canada, et enfin passer aux États-Unis, d'abord en Géorgie, puis en Caroline du Sud, où il se fit prélat sous le nom de l'abbé de Clorivière. L'ambassade de France à Washington fut alors chargée de le surveiller<sup>50</sup>.

<sup>41</sup> AMAE, CP Portugal, 125, Rayneval à Talleyrand, 12 décembre 1804 ; Nicole Gotteri, *op. cit.*, 1, p. 294, 386 ; 2, p. 300 ; Pinto de Carvalho, *Lisboa d'Outros tempos*, I, *Figuras e scenas antigas*, Lisbonne, Pereira, 1898, p. 209.

<sup>42</sup> Arquivo Municipal de Mafra (Portugal), Ministerio do Reino, MR, 034, Registo das ordens de Sua Alteza Real o Príncipe Regente Nosso Senhor para os Governadores do Reino, p. 149-157.

<sup>43</sup> Michèle Janin-Thivos, « Répression et censure durant les "Invasions Napoléoniennes" », *Rives méditerranéennes*, n° 36, 2010, p. 27-42.

<sup>44</sup> Arquivo Nacional da Torre do Tombo, Lisbonne, Administração central, Juízo da Inconfidência e dos Ausentes, JFIA, Caixa 21/2.

<sup>45</sup> Nicole Gotteri, *op. cit.*, 4, p. 183 ; 5, p. 446.

<sup>46</sup> AN, F<sup>7</sup> 6375/7675.

<sup>47</sup> Edmond Gachot, « Un régicide allemand Frédéric Staps », *Revue des études napoléoniennes*, n° 18, 1922, p. 181-203.

<sup>48</sup> APPP, Aa 271 ; AN F<sup>7</sup> 6267/5418.

<sup>49</sup> *Ibid.*, Aa 270/43.

<sup>50</sup> Ernest d'Hauterive, *op. cit.*, 4, p. 221-225.

Georges Cadoudal, organisateur de l'attentat de la rue Saint-Nicaise, prit lui aussi la fuite, mais bien avant l'attentat du 24 décembre 1800. Un mandat d'arrêt fut bien lancé, mais il s'était réfugié en Grande-Bretagne ? En l'absence d'enceintes dédiées au partage des informations et encore moins de traditions policières communes, aucune collaboration interétatique ne pouvait avoir lieu. Compréhensible au niveau transatlantique ou des pays belligérants, cette restriction valait également pour les diplomates français et les royaumes vassaux. Après « quelques petites discussions sur la Prusse », en particulier, et l'Allemagne en général, avec Nikolaï Petrovič Rumiantsev, le ministre russe des Affaires étrangères (9-20025), Napoléon estima ne pas être suffisamment informé de la situation en Allemagne, situation contrariante compte-tenu de la planification, depuis début janvier, de la campagne d'Autriche. Le 15 février 1809, il attira l'attention des souverains de Bavière, de Saxe, de Westphalie et de Wurtemberg sur l'engagement au profit de l'Autriche de l'aristocratie de la Confédération du Rhin (9-20044), et Fouché obtint que les ministres en charge de l'administration de l'Allemagne, la Secrétairerie d'État, pour le Grand-Duché de Berg, le ministère des Relations extérieures, pour les principautés médiatisées, lui fassent parvenir des bulletins hebdomadaires de police générale.

Le travail de synthèse fut confié, au sein du département de Desmarests, au rédacteur de seconde classe Simon Duplay. Malgré la destruction préventive de ses dossiers en mars 1814<sup>51</sup>, il est possible de retracer l'ampleur du travail demandé à travers la tentative de recrutement d'un jeune Alsacien dans une société secrète prussienne, début avril 1809. Le jeune homme avait été approché à Heidelberg par le littérateur danois Jens Baggensens, enseignant à l'Université de Kiel. Le 3 mai 1809, un surplus d'information fut demandé aux diplomates auprès des cours d'Allemagne. Joseph Durant de Mareuil, au Wurtemberg fut le premier à répondre, évoquant une « conspiration littéraire » ayant pris ses racines en Autriche. De Bade, Édouard Bignon avoua ne connaître aucune société secrète, tout en reconnaissant que dans les universités allemandes se diffusait une « pureté d'allemanisme, qui veut avoir sa philosophie, sa littérature, son existence politique à part ». De Westphalie, Charles Frédéric Reinhard ajouta qu'

« il n'exist[ait] ni idées ni intérêts agissant uniformément sur une grande masse d'homme qu'aucun événement semblable à ceux d'Espagne n'y sera à craindre et qu'avec de la prudence et des ménagements on ralliera tous les esprits. »

Seul Bignon estimait que Baggensens n'était « pas indigne de la surveillance du gouvernement français »<sup>52</sup>. Toutefois, personne ne nota que le Danois avait compté dans son entourage un « agent secret » français, Johann Leonhard Krutthoffer, moins de cinq ans plus tôt.

À ces trois informations initiales, s'ajoutèrent maints rapports de préfets et de diplomates. Duplay en tira une première analyse : l'organisation des universités allemandes (indépendance vis-à-vis du politique, organisation stricte des associations étudiantes) favorisait la propagation de ces doctrines. Cet intérêt de la police impériale pour les sociétés secrètes qui se créaient en Allemagne prit un tour nouveau à l'occasion de quatre opérations de corps francs. Celles-ci se déroulèrent, entre le 21 avril 1809 et le 28 janvier 1810, en Westphalie, en Hesse, en Saxe et au Tyrol. Derrière l'action des agents autrichiens, qui s'étaient profilés avant la campagne de 1809, il apparut rapidement à cet observateur qu'était Duplay qu'une « main inconnue »<sup>53</sup> était à la manœuvre. Disposait-il du rapport secret sur les différents États composant la Confédération du Rhin, rédigé, dans la nuit du 15 au 16 juillet 1810, par l'aventurier Pagowski à la demande du grand-juge de l'armée d'Allemagne, le général de brigade de gendarmerie Louis-François Saunier ? La Police générale n'avait pas accès à toutes les informations recueillies par les armées. En tout cas, elle ne bénéficia pas du renseignement de l'« agent secret » de Savary, l'ancien chef d'escadron Doulerich (D'Ulrich), fondé sur les dires d'une quarantaine d'officiers autrichiens ayant déserté à Munich à l'été 1808. La situation se tendit et l'Autriche commença à multiplier les contacts en vue de l'insurrection. Les courriers de Doulerich avaient pourtant été transmis à Menneval, secrétaire de Napoléon<sup>54</sup>...

---

<sup>51</sup> AN, F<sup>7</sup> 3011, Duplay à Fouché, 24 mars 1815 ; F<sup>7</sup> 6666/186 ; Léonce Grasilier, *Un secrétaire de Robespierre. Simon Duplay (1774-1827) et son Mémoire sur les sociétés secrètes et les conspirations sous la Restauration*, Paris, 1913, p. 18-20.

<sup>52</sup> AN, F<sup>7</sup> 6528/1575 ;

<sup>53</sup> SHD/DAT, 2 C 81, Davout à Napoléon, 23 novembre 1808.

<sup>54</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1676/1, Doulerich, 30 juillet 1808.

Ainsi, les rapports des Relations extérieures ne mentionnèrent « la société des hommes vertueux » (*Tugendbund*), qu'à la fin de l'année 1809, alors que le maréchal Davout, commandant l'armée d'Allemagne, notait déjà ses soubresauts depuis l'hiver 1808. Il est vrai qu'il les suivait grâce au réseau de Johann Leonhard Krutthoffer, ainsi qu'aux tribulations du ministre prussien Karl Stein, suite à la publication, dans le *Moniteur* du 8 septembre 1808, d'une lettre compromettante<sup>55</sup>. Celle-ci rappelait que « l'exaspération augment[ait] tous les jours en Allemagne ; il fa[illait] la nourrir et chercher à travailler les hommes ». Elle avait été saisie sur un courrier prussien, agent de la « partie secrète », c'est-à-dire un « agent secret » du conseiller privé Carl Just Grüner. Parmi les documents découverts à cette occasion se trouvaient des pièces relatives à un emprunt<sup>56</sup>. Si quelqu'un avait pris le temps de les analyser, tant aux Relations extérieures qu'à la Police générale, il eût été facile d'y voir l'établissement d'un budget insurrectionnel. Or, la diplomatie impériale tenait à cette époque à obtenir des accords avec Berlin et Vienne. Une analyse plus fine aurait révélée que le mouvement en cours dans l'espace germanophone puisait ses racines, non seulement en Autriche, mais en Espagne. Rien qu'en lisant la presse viennoise, Napoléon l'avait pourtant signalé à Fouché dès le 27 octobre 1808 (8-19146) !

L'influence de la propagande hispano-britannique échappa à Duplay. Cela tenait assurément aux sources fondant son analyse, notamment les rapports de la Secrétairerie d'État, c'est-à-dire émanant des agents supérieurs français dans la plaine allemande. Le bulletin de police générale du Grand-Duché de Berg pour la seconde quinzaine de juin 1809, rédigé par le commissaire impérial Jacques Beugnot contenait certes une note sur la ligue secrète de l'Allemagne<sup>57</sup>. Son diagnostic du processus en cours restait largement franco-centré et conforme aux présupposés de l'Empereur (combat du « sacerdoce ancien et de la féodalité » contre l'Europe nouvelle). Beugnot se fondait sur son contact épistolaire (1808-1809) avec l'historien suisse Johannes v. Müller, ancien conseiller du roi de Prusse (1804-1806) ; il partageait cette source avec son collègue et ami Reinhard, qui traitait Müller directement à Cassel, où ce dernier était directeur de l'Instruction publique de Westphalie<sup>58</sup>. Mais Müller ne refléta jamais qu'un écho prussien, certes éclairé<sup>59</sup>.

Ainsi privé d'information de première main, en septembre 1810, Duplay obtint que le jeune auditeur du Conseil d'État, François de Berckheim, attaché depuis peu aux services de Savary, fût envoyé infiltrer l'Université de Mayence. Âgé de vingt-cinq ans, il n'était pas versé dans les sociétés secrètes et autres franc-maçonnerie. Son premier rapport, daté du 2 octobre 1810, lui permit de raconter comment lui était tombé « dans les mains le pamphlet » *L'Essai sur les sectes des Illuminés*, qu'il attribua faussement à Honoré Riqueti, comte de Mirabeau, alors qu'il avait été écrit par l'« agent secret » des Affaires étrangères d'Ancien régime, Jean-Pierre Luchet. Pareillement, il estima que « les Amis de la Vertu s'étaient tellement identifiés avec les Illuminés, dans le nord de l'Allemagne, qu'on n'aperçoit plus de ligne de démarcation entre les deux sociétés ». Tout juste précisa-t-il qu'« il n'en était pas de même dans le midi ».

Face à l'incompréhension des mouvements en cours, l'esprit humain adepte de rationalité était prompt à voir une main invisible à la manœuvre. Dans un climat de Prusse et d'Autriche battues par la France, l'illuminisme fit ses premiers pas dans le monde du complotisme, générant ses premiers adeptes, contempteurs comme apologistes. La jeunesse et le zèle exagéré de Berckheim ne put que l'amener à croire à ces fariboles bien plus séduisante qu'une vulgaire — mais innovante — opération d'influence, lancée depuis Cadix et soutenue par Londres, dont on ne vit aucunement les ombres en Rhénanie. Ses positions furent pourtant contestées par le préfet du département du Mont-Tonnerre, le franc-maçon Jean Bon Saint-André. Le Vénérable maître de la loge « Les Amis de l'Union » de Mayence finit comme par se rallier au jeune Berckheim, lorsqu'il vit partout « un grand nombre d'initiés dans les mystères de l'Illuminisme », comme lors de son passage à Heidelberg le 16 janvier 1813<sup>60</sup>. Cette intoxication propre à des hommes plongés dans un univers de désinformation toucha également Charles Tristan de Montholon, ministre plénipotentiaire à Wurzburg, et Carl Wilhelm Theremin, consul à Leipzig, lorsque Champagny leur commanda en novembre 1812 un rapport sur la

<sup>55</sup> SHD/DAT, 2 C 81 et 82, Davout à Berthier, 23 novembre et 4 décembre 1808.

<sup>56</sup> AMAE, CP Prusse, 242.

<sup>57</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1839B ; 40 AP 15.

<sup>58</sup> AMAE, CP Westphalie, 3, Reinhard à Champagny, 4 mai 1809.

<sup>59</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1839B.

<sup>60</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6553/2449.



question<sup>61</sup>. La même cécité toucha le réseau de Krutthoffer qui, impliqué jusqu'au plus profond de la société germanophone, ne permit que de voir la main de la Prusse, associée à celle de la Russie. Aucun ne pointa le danger que représentaient ces sociétés secrètes, ni le rôle qu'elles avaient joué dans les attentats de Schönbrunn du 12 octobre 1809 (Friedrich Staps), du Präter le 18 octobre suivant<sup>62</sup> et de février 1811 (Sahla), les soulèvements, accompagnés d'assassinats de représentants de l'ordre français (policiers, militaires), au printemps 1813, et surtout en juin 1815, avec l'assassinat du maréchal Alexandre Berthier.

Tout de même, Duplay réussit à voir en la Prusse le principal animateur de ce mouvement de sociétés secrètes. Celui-ci prit le nom d'« Illuminés », sous l'impulsion de Berckheim, alors que la *Polizei Hofstelle* de Vienne, préférait voir sa diversité, autour du *Tugendbund*, d'émanation prussienne, et du *Deutsche Bund*, proche de l'Autriche. Une première analyse signée du directeur de la « haute police » viennoise, Franz Elder v. Siber, précisa même, le 28 décembre 1810, que ces créations prussiennes avaient d'abord pour but de « se libérer de l'influence maçonnique venant de l'étranger et spécialement des loges françaises »<sup>63</sup>. Cette analyse viennoise n'était pas erronée, mais pointait précisément un phénomène observé en Calabre, au Portugal et en Espagne, avec la *Carbonaria*, *dos Prováveis* et la *Philocoreitas*, qui fit florès dans l'espace germanophone. Les diplomates français n'avaient pas loupé cette dimension proprement culturelle, même s'ils la virent d'abord comme la résistance de fanatiques de l'Ancien régime, appliquant l'analyse française de la logique révolutionnaire-contre-révolutionnaire, pourtant inapplicable outre-Rhin. Seul Montholon, dans son rapport de décembre 1812, insista sur l'inanité d'une telle analyse, qui conduisait « à rester au-dessous des causes du soulèvement allemand ». Ce que le directeur général de la Police de Hambourg, Louis-Philibert Brun d'Aubignosc résuma policièrement, le 17 février 1813 : « Il serait heureux que tout doive être attribué au Tugendfreund ; on n'aurait qu'un ennemi faible à combattre »<sup>64</sup> !

Cette mutation de l'analyse apparut clairement dans les rapports diplomatiques à partir du début de l'été 1811. À Varsovie, peut-être grâce à ses accointances maçonniques, Édouard Bignon entra en possession d'une liste de membres du *Tugendbund*<sup>65</sup>. L'arrestation du conseiller privé Carl Just Grüner, à Prague, dans la nuit du 21 au 22 août 1812, par la police autrichienne n'apporta pas le supplément d'information espéré. Cette opération fut enclenchée par une demande officielle du directeur de la *Sicherheit und höheren Polizei* prussienne, Friedrich v. Bülow, le 6 août, décidée par le chancelier Karl August Hardenberg en juin. Évidemment, la pression de l'ambassadeur français, Filippo de Saint-Marsan, fut décisive, ainsi que le prouvaient ses dépêches à Maret détaillant par le menu les démarches prussiennes auprès de Metternich, depuis la convention verbale avec Hardenberg de mai à Dresde, jusqu'à ses premières informations sur Grüner, un mois plus tard, et la lettre de Bülow. Le motif de la demande d'extradition concernait « une action dirigée contre les intérêts de la France et de ses alliés »<sup>66</sup>. Pourtant, la France fut flouée par l'opération clandestine montée par les deux « hautes polices » prussienne et autrichienne. Un « agent secret » prussien, Johann Jahnke (Dr. Bärwald, Just), qui avait déjà apporté à Hardenberg la liste des membres du *Deutschen Bund*, forçant ce dernier à éloigner Grüner, fut envoyé à Vienne. Dans la version communiquée au ministre français de Berlin, il devait se contenter d'identifier l'objectif. Dans la réalité, il semble avoir répondu à deux missions particulières d'Hardenberg : en premier, vérifier que les papiers de l'ancien policier prussien ne soient pas compromettants pour sa patrie ; ensuite obtenir que la *Polizei Hofstelle* mette le prévenu en « parfaite sûreté, le traitant toujours bien », ce que confirma Hardenberg à Metternich dès le 4 septembre suivant<sup>67</sup>. Par contre, il ne confia que des bribes de renseignement au ministre de France à Vienne, Louis Guillaume Otto. Dans le même temps, le chancelier prussien fit patienter Saint-Marsan au-delà de toute espérance. Le 1<sup>er</sup> septembre, il lui fit bien lire la note de Metternich annonçant l'arrestation de Grüner. Le 8 décembre seulement, le ministre français fut informé de l'arrivée à Berlin

<sup>61</sup> AMAE, CP Allemagne, 749, rapport du 10 décembre 1812. Le rapport de Theremin manque.

<sup>62</sup> Gérard Arboit, *Fragments de la vie de Charles Schulmeister de Meinau. Un mémoire inédit de l'espion de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup>*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 115.

<sup>63</sup> OeStA/HHStA/SK, Notenwechsel, Polizeihofstelle, 28 ; GStA-PK, VI. HA, NI Gruner, 2, transcription de l'interrogatoire du capitaine Müller : arrestation de Justus v. Gruners, août 1812.

<sup>64</sup> AN, F<sup>7</sup> 8306/107.

<sup>65</sup> AMAE, CP Pologne suppl., 17, 23 octobre 1811.

<sup>66</sup> *Ibid.*, CP Prusse, 250-251.

<sup>67</sup> August Fournier, « Stein und Grüner in Osterreich », *Deutsche Rundschau*, n° 53, 1887, p. 357.

des papiers, sans que ce dernier n'en eût quelque détail que ce fut<sup>68</sup>. Entre ces deux dates, la lettre du tsar annonçant sa décision de ne pas désertier le combat, les rapports des agents prussiens annonçant la déliquescence de la Grande armée en Russie, les premières manœuvres signifiant la défection du corps prussien à l'armée d'Allemagne de Davout permirent le retournement prussien. Le processus identique fut suivi en Autriche, où Metternich tint secrètes les ouvertures russes de l'ancien ambassadeur Andrey Kirillovič Razumovsky<sup>69</sup> qui conduisirent pareillement à la défection des troupes affectées à la Grande armée.

Évidemment, ni les Relations extérieures, et encore moins Duplay, à la Police générale, ne purent prédire ce coup du sort. Pas plus qu'ils ne surent anticiper les tentatives d'assassinat contre Napoléon, tant dans Vienne occupée (Staps) qu'à Paris (Sahla). Et encore moins empêcher à Bamberg, le 1<sup>er</sup> juin 1815, la défenestration du maréchal Alexandre Berthier du troisième étage de la *Neuen Residenz*. L'historiographie expliquera ce décès de deux façons généralement admises (suicide, accident)<sup>70</sup> par les diplomates à l'époque<sup>71</sup>, éludant le témoignage de l'aîné des trois enfants du maréchal, Napoléon Alexandre, âgé de quatre ans à l'époque des faits. Dépêché sur place pour les constatations d'usage, le commissaire de police de Bamberg, Johann Baptist Schauer, n'agit pas différemment au cours du 1<sup>er</sup> juin et, finalement, ne retiendra que le témoignage de la gouvernante, Mademoiselle Gallien. Quatre jours plus tard, le président du tribunal du tribunal d'appel de Bamberg, Carl v. Seckendorff expliquera toutefois au ministre président de Bavière, Maximilian v. Montgelas que

« L'opinion qui règn[ait] ici cro[yait] à une mort préméditée. Les gens qui [tenaient] à la cour [voulurent] expliquer la chose par le vertige qu'aurait excité un soudain retour de la goutte. »

Autrement dit, il y avait une explication autre que la vérité officielle de l'accident, qu'entérina néanmoins Seckendorff le 21 juin, après que le beau-père du défunt, Wilhelm, ait souhaité informer Montgelas, cinq jours auparavant, que « le Prince de Wagram n'entretenait ni directement ni indirectement aucune intelligence avec Napoléon ni avec ses partisans »<sup>72</sup>.

Ces étranges déclarations, en apparence contradictoire et hors de propos, semblaient accréditer le témoignage de Napoléon Alexandre qui soutiendra toute sa vie durant qu'un commando de cinq à six hommes avait précipité son père par la fenêtre du cabinet attenant à la chambre des enfants, sise au troisième étage. Selon l'enfant, il se serait agi de membres du *Tugendbund*, qui n'avaient eu aucun mal à se faufiler dans la *Neuen Residenz*. L'objection de la surveillance par les hommes de Schauer pour éliminer cette hypothèse ne tenait pas, si l'on prenait en compte que « le prince avait mis fin lui-même à la surveillance », ainsi qu'un employé du ministère bavarois l'écrira plus tard au crayon sur une lettre du directeur de la police de Bamberg. En fait, la résidence de Berthier ne fut jamais un simple relais de chasse isolé, mais bien un ensemble architectural urbain, vaste et ample, sur trois niveaux et sept mille mètres carrés de toiture, offrant de multiples voies d'accès ! Rien de plus facile d'échapper aux domestiques chargés par son épouse de le surveiller<sup>73</sup>. En revanche, un groupe d'hommes déterminés et connaissant les lieux pouvait aisément le pister. D'autant que ce commando ne fut pas simplement un amas de nationalistes allemand désireux de venger l'exécution du libraire bavarois Johann Philipp Palm, certes habilement exploitée par la propagande prussienne dès le 26 août 1806<sup>74</sup>. Au contraire, il s'agissait d'une avant-garde du *Tugendbund* à la solde de Ludwig v. Blomberg, le

<sup>68</sup> AMAE, CP Prusse, 251, Saint-Marsan à Maret.

<sup>69</sup> Razumovsky à Nesselrode, 21, 25 novembre et 23 décembre 1812, *cit. in* Alexandre Wassiltchikow, *Les Razoumowski*, II, *Le comte André Razoumowski*, 3, 1806-1839, Halle-am-Saale, Tausch & Grusse, 1894, p. 156-167.

<sup>70</sup> Arthur Chuquet, « Le suicide de Berthier », *Études d'Histoire*, 3, Fontemoing, 1908, p. 177-189 ; Victor-Bernard Derrégacaix, *Les derniers jours du maréchal Berthier*, Librairie militaire Chapelot, 1905.

<sup>71</sup> TNA, FO 27/117, Stuart à Castlereagh, 9 juin 1815 ; GStA-PK, I HA 81/275, Stampfer à Hardenberg, 13 juin 1815.

<sup>72</sup> Bayrischen Hauptstaatsarchiv, Munich, Außenministerium, Politische Archiv, 286, Acta des Kgl. Appellationsgerichts des Mainkreises, das Ableben des Herrn Fürsten von Wagram betreffend [Actes de la Cour royale d'appel de Bamberg concernant la disparition du Prince de Wagram.] ; *Ibid.*, Abt. III, Geheimes Hausarchiv, Archiv der Herzöge in Bayern: Altes Hausarchiv, Die Beobachtung des bei dem Herzog Wilhelm v. Bayern Durchlaucht sich aufhaltenden Herren Prinzen v. Wagram resp. dessen Todesfall und Hinterlassenschaft betreffend [Observation du duc Wilhelm v Bayern. Hommage au Prince de Wagram suite à son décès et concernant son héritage] ; Stadtsarchiv Bamberg, Bamberg-Sammlung, 485 B, Marschall Fürst von Wagram.

<sup>73</sup> Jérôme Zieseniss, *Berthier, frère d'armes de Napoléon*, Paris, Belfond, 1985, p. 280.

<sup>74</sup> Michel Kerautret, *Un crime d'État sous l'Empire : l'affaire Palm*, Paris, Vendémiaire, 2016.

successeur de Carl Just Grüner après son arrestation, inféodé au renseignement tsariste<sup>75</sup>. Or, ce genre d'hommes n'hésitait jamais à ordonner l'élimination d'un individu pour des raisons stratégiques. Le 30 novembre 1812, Ivan Anstett directeur de la chancellerie diplomatique à l'état-major du *Generalfeldmarschall* Kutuzov, écrivit à propos de Barthélémy de Lesseps, chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, qu'il devait « être pris ou tué »<sup>76</sup>, uniquement parce qu'il était chargé de l'intendance et de la maîtrise de la police de la ville comme de la province de Moscou, pendant le bref séjour des Français (14 septembre-23 octobre 1812). De ce point de vue, Berthier représentait un objectif autrement important — à lui seul, il constituait un « *centrum gravitationis* » (centre de gravité) —, que les Russes aient obtenu ou non son ralliement à Louis XVIII.

Face à ces attentats et à ces choix répondant aux seuls impératifs de la guerre, toute police, qu'elle fut locale et bavaroise à Bamberg ou française ailleurs, ne pouvait qu'être prise au dépourvu. Erreurs d'appréciation aussi bien que manques d'anticipation relevèrent simplement d'erreurs d'analyse, dues à un déficit cognitif des personnels affectés à l'observation des signaux faibles en Allemagne. Les Français pensaient avoir affaire à un peuple homogène de l'Atlantique à la Vistule, appartenant tous à une « nation » ayant eu à souffrir de l'Ancien régime, comme ce le fut en France et très heureux que la Grande-Nation vienne le libérer. On retrouve ici cette fragmentation de l'« opinion publique » au sein de l'Empire français et qui fit le jeu alliés, avec des résultats différents selon qu'ils fussent espagnols, britanniques, autrichiens, prussiens ou russes. Et, comme en France avec les contre-révolutionnaires, les effets de la conscription et de la crise économique expliquèrent à eux-seuls le succès des sociétés secrètes, et avec elles la possibilité d'activités terroristes. Et la réponse uniquement répressive, sur le modèle de la Vendée, sans le soutien d'institutions peu francisées telles que la gendarmerie et la douane, implantées localement, ne permit évidemment pas de rétablir la paix civile. De toute façon, en 1813, il n'était plus temps de réformer les élites administratives de la Confédération du Rhin : elles adhèrent toutes à la propagande prussienne, séduites par des discours façonnés à leur intention dans les universités prussiennes.

Cette erreur d'appréciation se répéta dans le royaume de Naples. Certes, les affaires de police générale, comme celles de « *Alta polizia* », dépendaient du seul État napolitain et la disparition des archives du *Ministero della Polizia generale* dès la restauration bourbonnienne empêchèrent de prendre toute mesure de l'erreur. L'interdiction du mouvement *carbonaro*, le 4 avril 1814, à la suite du soulèvement de Vincenzo Federici (Capobianco), laisse entendre combien le rôle des sociétés secrètes fut pris au sérieux par Cristofano Saliceti et son préfet de police Antonio Maghella. Cet intérêt pouvait dater des premiers mouvements *carbonari*, en Calabre citérieure, à l'initiative de l'intendant Pierre-Joseph Briot ; ce ressortissant français, originaire du Jura, proche de Saliceti qui l'avait emmené à Naples avec lui en 1806, avait établi à compter du printemps 1808 des structures clandestines camouflées en ventes de bois : derrière la Charbonnerie d'émanation franc-comtoise, dont Briot sera le grand-maître, se développa une structure parallèle totalement secrète, la *Carbonaria* proprement dite<sup>77</sup>. D'émanation libérale et italique, cette société secrète fut pensée pour lutter contre l'Ancien régime que représentait la camarilla des Bourbons réfugiés en Sicile.

Ces derniers ne furent d'ailleurs pas immédiatement aptes à constituer un contre-pouvoir à l'administration napoléonienne, comme la Prusse en Allemagne. Au lieu de susciter une régénérescence intellectuelle clandestine, impossible à concevoir dans le Mezzogiorno, les Bourbons flattèrent le penchant naturel de leur population pour l'indiscipline et l'anarchie. Le résultat fut un état de guerre et d'insécurité quasi-permanent en Calabre<sup>78</sup>. À la différence de la situation allemande, qui ne se dégrada réellement qu'à la fin de 1812, Naples se trouva donc constamment en guerre avec la Sicile. Et la *Carbonaria* conçue par Saliceti comme un outil, mi-franc-maçonnerie, mi-société secrète, avait pour objectif de détourner les populations napolitaines des villes comme des campagnes de la violence au profit d'un soutien au gouvernement. Lors d'épisodes plus cruciaux, comme l'état de guerre proclamé entre le 31 juillet 1806 et le 1er décembre 1808, la lutte clandestine fit place à des

<sup>75</sup> Blomberg à Stein, 20 mai 1813, in Karl Stein, *op. cit.*, p. 334-343.

<sup>76</sup> Anatole de Nesselrode, *Lettres et papiers du Chancelier Comte de Nesselrode 1760-1850*, 4, 1812, Paris, Lahure, 1906, p. 136.

<sup>77</sup> Francesco Mastroberti, *Pierre-Joseph Briot, un giacobino tra amministrazione e politica (1771-1827)*, Naples, Jovene, 1998.

<sup>78</sup> Nicolas Cadet, *Honneur et violences de guerre au temps de Napoléon. La campagne de Calabre*, Paris, Vendémiaire, 2015.

affrontements conventionnels. Mais, en dehors de ces moments particuliers, le Royaume de Naples dut se contenter de la seule réponse fomentée par la reine Marie-Caroline de Bourbon, à savoir un terrorisme d'État inédit à cette époque. Si elle fut aussi sécuritaire, notamment en Calabre, la réponse de Saliceti et de ses successeurs, dont le duc di Campochiaro (1812-1814), consista d'abord à promouvoir une unité italienne, certes imaginaire, pour détourner ceux qui entendaient suivre les Bourbons par patriotisme.

Au printemps 1807, le choix du terrorisme par les Bourbons relevait d'une initiative tactique, après le repositionnement de la *Royal Navy* en Méditerranée orientale. Il intervint suite à une vague d'arrestations dans les rangs royalistes (22 mai 1807) effectuées par la police de Saliceti. Celle-ci eut pour origine l'interception d'une lettre du commandant de la flottille sicilienne, Salvatore Bruno, à un chef royaliste, Agostino Jovane. La reprise de cette correspondance tua la rébellion dans l'œuf. Elle permit même, le 13 juin 1807, de neutraliser Angelo Mosca guettant le passage du roi Joseph-Napoléon pour l'assassiner. Il fut surpris par l'inspecteur de la police de Castellamare, Monglas. L'enquête prouva qu'il avait débarqué deux jours plus tôt ; à l'issue de cinq interrogatoires, les 15 et 16 juin, il dévoila son réseau de soutien et, surtout, son commanditaire, le jeune Antonio Minutolo, prince de Canosa<sup>79</sup>. Ce dernier avait été chargé par la reine Marie-Caroline de Bourbon de préparer, depuis sa base de Ponza, la reconquête du trône napolitain, notamment en maintenant le contact avec le continent et en proposant des actions clandestines. En parallèle à l'action de Mosca devait se produire le rapt de Saliceti. Toutefois, la série d'arrestations apeura le terroriste chargé de ce forfait, Pasquale Viscardi, qui se réfugia en Sicile<sup>80</sup>. Il ne réapparut à Naples que dans la nuit du 27 au 28 janvier 1808, accompagné d'un réseau de cinq hommes et équipé d'une « machine infernale ». Cette fois, il ne s'agissait plus d'enlever le ministre de la Police générale, mais de l'éliminer. Dans la nuit du 30 au 31 janvier 1808, une explosion emporta une partie du palais de Saliceti, occasionnant plus de dégâts matériels qu'humains<sup>81</sup>. Sérieusement commotionné, le ministre fut absent deux mois de la scène publique. Napoléon y alla de son couplet critiquant la « condescendance » de son frère Joseph et de Saliceti (8-17182). Pourtant, chacun de ces attentats se solda par la réunion d'une commission spéciale militaire et l'exécution des coupables !

Ce nouvel échec de Canosa l'amena à revoir son mode d'action. Ayant compris le jeu des Français (Murat, ambassadeurs, Briot)<sup>82</sup> avec les *Carbonari*, il chercha à s'y immiscer. Cette double influence antagoniste contribua à troubler l'image de cette société secrète. D'abord outil du contre-espionnage de Saliceti, la *Carbonaria* devait inciter à pacifier intérieurement le royaume de Naples. Aidés par l'argent britannique et la correspondance tolérée entre Naples et l'île de Ponza jusqu'en février 1809<sup>83</sup>, les Bourbons tentèrent de pervertir le jouet de Saliceti. La reprise des îles pontines (octobre 1808-juin 1809) par les troupes franco-napolitaines scella assurément la stratégie de Canosa, contrariant en partie celle du prince de Moliterno, Girolamo Pignatelli<sup>84</sup>. À la différence de son prédécesseur, qui était avant tout un ambitieux courtisan, Moliterno était un officier général habile à la « petite guerre » en campagne. En outre, il bénéficiait d'une aura républicaine acquise pendant la courte Révolution napolitaine qui lui avait du reste valu quelques déboires (maintien hors de l'amnistie qui suivit la paix de Florence du 28 mars 1801, confiscation de ses biens et exil en France)<sup>85</sup>.

Mais sa stratégie heurta les patrons britanniques des Bourbons, entraînant l'opposition temporaire de Ferdinando IV (jusqu'au passage de Crossard<sup>86</sup>). Conservant à l'esprit ses tentatives

---

<sup>79</sup> Walter Maturi, *Il principe di Canosa*, Florence, Le Monnier, 1944.

<sup>80</sup> *Rapporto del ministro della polizia generale sulle congiure ordite nell'anno 1807 contro l'armata francese nel regno di Napoli e contro la persona e gli stati di S. M. Giuseppe Napoleone*, Naples, s.d. [1807], *passim*.

<sup>81</sup> *Processo compilato nel tribunale straordinario di Napoli, op. cit.*, p. 163.

<sup>82</sup> AMAE, CP Naples, 133, Briot à Aubusson, 24 février 1809.

<sup>83</sup> Murat à Manzi, 25 février 1809, in Paul Le Brethon (éd.), *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat 1767-1815*, VII, *Royaume de Naples (1<sup>er</sup> février-9 septembre 1809)*, Paris, Plon, 1913, p. 35.

<sup>84</sup> Benedetto Croce, « Frammenti di vita di Girolamo Pignatelli, principe di Moliterno », *Archivio storico per le province napoletane*, n° 28, 1903, p. 763-779 (repub. *La rivoluzione napoletana del 1799. Biografie, racconti e ricerche*, Bari, Laterza, 1912, p. 400-409, cf. aussi p. 385-395, 412-413) ; « Intorno alla vita avventurosa di Girolamo Pignatelli principe di Moliterno », *Ibid.*, n° 18 NS, 1932, p. 337-344 (repub. *Aneddoti di varia letteratura*, 3, Naples, Ricciardi, 1942, p. 26-32). Les sources archivistiques napolitaines citées dans ces travaux n'existent plus suite à l'incendie du 4 août 1943.

<sup>85</sup> Marie-Caroline à Ruffo, 17 mai 1799, in Harold Cooke Gutteridge, *Nelson and the Neapolitan Jacobins. Documents relating to the suppression of the Jacobin revolution at Naples, June 1799*, Londres, Navy Records Society, 1903, p. 55-57.

<sup>86</sup> Jean-Baptiste de Crossard, *Mémoires militaires et historiques pour servir à l'histoire de la guerre, depuis 1792 jusqu'en 1815 inclusivement*, 4, Paris, Migneret, 1829, p. 204.

grossières de prise de contact (1802 et 1805), ils se méfièrent des contacts que Moliterno entretenait avec Murat (1801-1810). De mai à août 1801, d'abord auprès de François Cacault, ministre de France à Rome, puis de John Acton, Premier ministre de Naples, le maréchal était « en faveur de l'adjudant-commandant Moliterno Pignatelli (...) employé dans l'état-major de [s]on armée », qui cherchait à obtenir la liberté de vendre ses biens napolitains, malgré la séquestre royale<sup>87</sup>. Les deux hommes restèrent ensuite en relation, comme Murat le confirmera à Napoléon en février 1809<sup>88</sup>. À n'en pas douter, Moliterno accompagna les premières négociations avec Napoléon et Murat initiées par Marie-Caroline de Bourbon. Parallèlement à son entree auprès de Murat, Moliterno devint le favori de celle qui l'avait proscrit avant de l'accueillir, en septembre 1806, comme « [s]on héros » et d'en faire son aide de camp. Il convient d'interroger cette relation avec la reine. Le prince était-il son agent dès la Révolution de 1799, ou bien leurs relations ne reprirent-elles qu'en octobre 1805<sup>89</sup> ? La surveillance dont il fit l'objet de la part du ministre napolitain à Paris, Maurizio Mastrilli di Gallo, plaiderait pour la première option. Toutefois, des propos de Moliterno rapportés en janvier 1803, selon lesquels « son innocence se révélera[it] claire aux yeux du Roi »<sup>90</sup>, ou, deux mois plus tard, du ministre britannique à Paris, Charles Wilworth, demandant, au nom de Ferdinando IV des informations sur son compte<sup>91</sup>, laisseraient entendre qu'il était déjà en mission lors du premier exil sicilien des Bourbons. Propos complétés par une lettre particulière s'étonnant que « Naples(sic) [soit] décidé à continuer de traiter sa paix par le moyen de Moliterno »<sup>92</sup>. Dès lors, l'emploi de ce dernier dans l'état-major de Murat, à l'armée d'observation du midi et des troupes de Cisalpines (avril 1801-mars 1802)<sup>93</sup>, n'aurait été qu'une couverture afin d'évaluer l'état des troupes françaises en Italie pour le compte du roi Ferdinando IV. N'avait-il pas fait valoir opportunément auprès de Talleyrand son abjection pour ces « jacobins turbulents et lâches » soucieux de ne pas être versé dans la Légion italique ?<sup>94</sup>

Avant même que Canosa n'ait songé à créer une *Carbonaria* bourbonnienne, appelée *Calderaria*, Moliterno disposa dès le 1er août 1808 des moyens d'intoxiquer les Français : son ancien supérieur, Murat, venait d'être nommé par son beau-frère roi de Naples. Il lui communiqua l'idée d'une révolte italienne, idée qu'il avait cherché à vendre aux Britanniques pendant son exil. Il mit à son service son réseau de notables et de Révolutionnaires napolitains réfugiés à travers les grandes villes de la péninsule ; certains étaient implantés directement dans l'appareil administratif napolitain, comme Melchiorre Delfico, conseiller d'État depuis le 3 juin 1806, ou Giuseppe Zurlo, ministre de l'Intérieur (1809-1815). Il fit également passer sur le continent les premiers signes d'exaspération de la reine Marie-Caroline de Bourbon envers les Britanniques. Moliterno fut traité à Naples par Saliceti<sup>95</sup>, puis par Maghella, qui firent l'un et l'autre l'interface auprès de Murat. Naturellement, ces opérations ne furent pas du goût de la France impériale. Le 24 février 1809, le ministre de France à Naples, Pierre d'Aubusson de la Feuillade, dénonça ces « intrigues secrètes dans toute l'Italie pour y pouvoir produire un mouvement antifrçais »<sup>96</sup>. Murat eut tôt fait de devancer l'ire napoléonienne en adressant, dès le lendemain, à l'Empereur un long justificatif louant l'action de sa « police qui [...] arrivera sans doute à tout découvrir ; des visites domiciliaires [doivent] être faites cette nuit » et faisant de la *Carbonaria* un parti anglais ! Il écrivit ainsi que

« les chefs correspondent entre eux, les bureaux de correspondance sont à Naples, Rome, Florence, Ancône, Bologne, Milan, Venise, Turin et Gênes. Ce parti est absolument appuyé par les Anglais qui

<sup>87</sup> Paul Le Brethon, *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat, 1767-1815*, 1, Paris, Plon, 1908, p. 366 ; AN, 31 AP<sup>14</sup> 57.

<sup>88</sup> Paul Le Brethon, *op. cit.*, 7, p. 7.

<sup>89</sup> AN, 6476/322 ; Ernest Hauterive, *op. cit.*, 2, p. 193.

<sup>90</sup> Cités par Benedetto Croce, *La rivoluzione...*, *op. cit.*, p. 420.

<sup>91</sup> Alphonse Aulard, *Paris sous le consulat. Du 28 germinal an XI au 27 floréal an XII*, 3, Paris, Cerf/Noblet/Quantin, 1906, p. 750.

<sup>92</sup> Léon-Gabriel Péliissier (dir.), *Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne, 1797-1820*, I, Paris, Fontemoing, 1904, p. 310, Albany à Luti, 16 août 1800.

<sup>93</sup> Le 20 mars 1801, le *Journal de Francfort* annonce son arrivée prochaine au corps ; Paul Le Brethon, *op. cit.*, p. 312, 334, 361.

<sup>94</sup> AMAE, CP Naples, 127, 25 décembre 1799 et 31 mai 1800.

<sup>95</sup> Paul Le Brethon, *op. cit.*, 6, p. 466, Murat à Napoléon, 24 décembre 1808.

<sup>96</sup> AMAE, CP Naples, 133.

promettent à l'ordinaire des armes, des munitions, l'apparition de quelques hommes, mais ils donnent de l'argent. Tous ces bureaux de correspondance sont dans les loges des maçons »<sup>97</sup>.

De Florence, en mars, le général Jacques Menou, gouverneur de la Toscane, signala également les allées et venues d'agents « siciliens » à Maret, fait que le secrétaire d'État communiqua à Fouché. Mais, le dernier commandant en chef de l'expédition d'Égypte transmet aussi une note que la comtesse Louise d'Albany lui avait demandé d'adresser à Paris, ainsi qu'il lui en rendit compte le 18 avril 1809<sup>98</sup>. À la même époque, « un ambassadeur à Paris » aurait fait état de négociations autrichiennes avec la *Carbonaria* ; bien que le nom ne fut pas cité, il était aisé d'y reconnaître « le comte de » Metternich. Or, à cette époque, les Autrichiens ignoraient tout de la société secrète qui s'organisait en napolitaine. Ils découvrirent son existence en décembre 1814, lorsqu'ils cherchèrent à comprendre les raisons du soulèvement de Milan du 20 avril précédent.

Difficile de dire quand Murat se rendit compte de la manipulation de Moliterno. Le 23 décembre 1809, la mort de Saliceti ne fut pas, contrairement à la croyance commune, un assassinat, mais simplement le résultat d'une « colique du foie d'origine néphrétique »<sup>99</sup>, dont il souffrait depuis de longues années<sup>100</sup>. Néanmoins, elle désorganisa la police, d'abord tiraillée entre le préfet de police Maghella et le ministre *ad interim* Hector Daure (1809-1811), puis par l'accusation de trahison émise par Napoléon contre Maghella (1812). Il semble aussi que les rodomontades de Murat contre les « écrits incendiaires » de Moliterno<sup>101</sup>, les 22 et 28 février 1810, ne furent destinées qu'à calmer Napoléon. Cela dit, il convient de relativiser l'ampleur de l'intoxication de l'agent de Marie-Caroline de Bourbon. En effet, il n'eut plus aucun lien avec Naples en décembre 1811, le trésor de la reine affecté à ces missions clandestines étant épuisé. En outre, William Cavendish-Bentinck, nouveau commandant en chef des forces armées britanniques en Méditerranée autant que ministre plénipotentiaire près la Cour sicilienne depuis juillet, se refusa à recevoir Moliterno avant fin janvier 1812 et le fit expulser de Sicile en avril 1813, après lui avoir signifié que la Grande-Bretagne ne l'emploierait jamais<sup>102</sup>.

De plus, telle qu'envisagée par Murat, Saliceti et Maghella, la *Carbonaria* devait d'abord remplir une mission antiterroriste, passant par l'encadrement de la population laborieuse. Sinon pourquoi avoir songé confier le commissariat général de police à l'intendant Pierre-Joseph Briot, en lieu et place d'Onorate Gaetani di Laurenzana, correspondant de Moliterno, dont la seule légitimité était son affiliation à la puissante famille des Canosa<sup>103</sup> ? Même si cette mutation prévue n'eut pas lieu, la mission fut remplie, Naples ne connaissant plus d'attentat après 1808. De plus, seule la province de Cosenza prêta allégeance à la Sicile. Elle le fit par libéralisme — une constitution étant adoptée par le parlement sicilien le 10 août 1812, imprimée et diffusée par les soins de la *Royal Navy*<sup>104</sup>. Ce ne fut donc pas par royalisme qu'elle tenta de soulever la population à l'été 1813. Le meneur, Vincenzo Federici (Capobianco), fut dénoncé par le vicaire capitulaire de Nicastro, le père Raffaele Maria Mileti. Une commission militaire condamna à mort le *Carbonaro* le 26 septembre 1813. Le religieux, lui, sera assassiné par les comparses de Federici le 6 mai 1815<sup>105</sup>. Hormis cette adhésion évidente aux principes de la *Calderaria* bourbonnienne — qu'anticipèrent seulement quelques prélats en réaction à la politique anti-papale de Napoléon (1809-1814) —, la suite des événements napolitains plaida pour une réelle adhésion des *Carbonari*, puis de leurs émules italiens, aux projets de Murat. Ne retrouva-t-on pas Melchiorre Delfico parmi les quatorze conspirateurs réunis à Turin, le 19 mai 1814, qui rédigeaient

<sup>97</sup> Paul Le Brethon, *op. cit.*, 7, p. 40-42.

<sup>98</sup> Ernest Hauterive, *op. cit.*, 5, p. 4 ; Léon-G. Pélissier, *Le fonds Fabre-Albany. Correspondances du peintre F.-X. Fabre et de la comtesse d'Albany à la bibliothèque municipale de Montpellier*, Leipzig, Harrassowitz, 1900, p. 36n3.

<sup>99</sup> Carlo de Nicola, *Diario napoletano dal 1798 al 1825*, II, Naples, Regina, 1999, p. 509.

<sup>100</sup> *Mémoires de Madame la Duchesse d'Abrantès*, 1, Paris, Mame, 1835, p. 338-339.

<sup>101</sup> Paul Le Brethon, *op. cit.*, 8, p. 188, 204 ; Ernest Hauterive, *op. cit.*, 5, p. 389.

<sup>102</sup> TNA, FO 70/44, Bentinck à Wellesley, 26 décembre 1811 ; NUL/DMSC, PwJd 3974-3982, Moliterno à Bentinck, 22 janvier 1812-22 avril 1813 et 2106, Bentinck à Moliterno, 9 mars 1812.

<sup>103</sup> AMAE, CP Naples, 132, Aubusson de la Feuillade à Champagny, 20 juillet 1808.

<sup>104</sup> *Costituzione del regno di Sicilia stabilita dal parlamento dell'anno 1812*, Palerme, Francesco Abbate, 1813.

<sup>105</sup> Enzo d'Agostino, « Le diocesi calabresi tra regime francese e restaurazione », in Antonio Cestaro, *Chiesa e società nel Mezzogiorno moderno e contemporaneo*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, 1995, p. 118.

une adresse à Napoléon, alors en exil sur l'île d'Elbe ? Ne lui adressa-t-il pas, jusqu'au 14 octobre, cinq rapports, depuis Gênes, Venise, Bologne, Rome et Naples ?<sup>106</sup>

### *Un outil politique !*

Qui plus est, commettant vraisemblablement en Italie la même erreur d'analyse que les Français en Allemagne, plutôt que de désirer traiter avec un allié, suite au mariage napoléonien de 1810, les Autrichiens offrirent un traité de paix à Murat, le 11 janvier 1814. Bien que conseillé par le cabinet britannique, Metternich ne voulut pas des Bourbons, tant en France que sur le sol péninsulaire. Cette position fut celle de l'Autriche au Congrès de Vienne qui fit tout pour éviter que France et Espagne ne réussissent à évoquer la question<sup>107</sup>. Bentinck suivit son allié autrichien le 3 février, concluant un armistice perpétuel et inaugurant vis-à-vis de Murat une politique de conciliation<sup>108</sup>. Cet enchaînement d'actes diplomatiques résulta d'une opération autrichienne, menée par... Fouché, l'ancien ministre de la Police, pourtant envoyé par Napoléon, le 13 novembre 1813 (XXVI-20896), jouer les bons offices en Italie.

Mais, il s'entendit également avec Metternich, rencontré à Prague, le 19 juillet précédent, là encore mandaté par l'Empereur. Or, ce dernier ignorait alors la liaison confidentielle existant entre son vieux collaborateur et le chancelier autrichien. Elle s'était forgée entre le printemps 1808, au moment où Fouché avait tenté de discréditer Champagny pour permettre à son complice Talleyrand de recouvrer son poste, et le printemps 1809, époque à laquelle Metternich avait confié sa famille à la mansuétude du ministre de la Police générale tant il « connaissai[t] trop bien le terrain pour n'être parfaitement tranquille »<sup>109</sup>. À cette époque, le dramaturge Joseph Alphonse Esménard, employé au Bureau des pièces de Théâtre, de l'Imprimerie et de la Librairie, attaché au secrétariat général du ministère de la Police générale, était le « dénominateur » entre les deux hommes<sup>110</sup>. Venu discuter confidentiellement des derniers espoirs de paix à Prague, le 19 juillet 1813, dix jours avant l'ouverture du Congrès avec la Prusse et la Russie, sous médiation autrichienne, Fouché s'entretint moins de la Confédération du Rhin que de Naples. L'ancien ministre sut que Murat rejoindrait la Grande armée, puisqu'il l'avait invité à le retrouver à Dresde pendant son séjour auprès de l'Empereur. Était-il conscient qu'il ne s'agit au final que d'une comédie visant à endormir la méfiance de Napoléon à propos de la fidélité de son lieutenant et beau-frère ? Un fait semblait éclairant. Malgré l'état de guerre avec Napoléon, Metternich maintint à Naples son chargé d'affaire à Naples, le comte Felix v. Mier, l'enjoignant de rentrer à Vienne ; ayant demandé ses passeports le 22 octobre 1813, celui-ci ne partit que le 14 novembre suivant, faisant dire au ministre de France, Joseph Durant de Mareuil, qu'« il serait difficile de ne pas voir que ni la Cour, ni M. de Mier ne par[urent] contrariés par les délais »<sup>111</sup>.

Pour sa part, Fouché se rendit ensuite à Ljubljana, où Napoléon l'avait nommé gouverneur des provinces illyriennes (XXV-20284), attendant simplement le déclenchement de la guerre, prévue le 10 août, pour trouver refuge dans le Royaume d'Italie. On ne peut dire si le *Polizey-Obercommissär* pragois Adalbert Langwert, qui l'accompagna de Prague à Znojmo (21-23 juillet), fut un chaperon ou un espion. Sous la couverture d'un commissaire provincial conventuel, ce dernier s'entretint avec le courrier Boutillier, que Fouché avait envoyé à Vienne le 21 juillet, et surveilla de loin la course de l'ancien ministre jusqu'à quelque quatre-vingt dix kilomètres de Vienne<sup>112</sup>. Un autre policier prit-il le relais ? Fouché remplit-il la mission de renseignement sur la capitale autrichienne que Napoléon lui

---

<sup>106</sup> [Girgio Libri-Bagnano], *La Vérité sur les Cent Jours, principalement par rapport à la renaissance projetée de l'empire romain. Par un citoyen de la Corse*, Bruxelles, H. Tarlier, 1825, p. 6-18 ; Giovanni Livi, *Napoleone nell'Isola d'Elba*, Milan, Treves, 1888, p. 278-279.

<sup>107</sup> Cf. le mémoire de Friedrich v. Gentz, daté du 12 février 1815, in Richard de Metternich de Klinkowstroem, *Memoires. Documents et écrits divers laissés par le Prince de Metternich...*, 2, Paris, Plon, 1880, p. 482 ; AMAE, CP Naples, 140, Durand à Caulaincourt, 12 janvier 1814.

<sup>108</sup> NUL/DMSC, PwJd 3970-3972, Murat à Bentinck, 16 octobre 1813, 25 avril et 19 mai 1814.

<sup>109</sup> OeStA/HHStA, StAbt Frankreich Diplomatische Korrespondenz 202 et 205, Metternich à Stadion, 23 juin 1808, 17 et 31 janvier, 1<sup>er</sup>, 23, 27 février, 7, 17, 23 mars 1809 et Stadion à Metternich, 10 février, 12 et 31 mars 1809 ; Émile Dard, *Napoléon et Talleyrand*, Paris, Fallois, 2017, p. 245-252 ; Richard de Metternich, de Klinkowstroem, *Memoires. Documents et écrits divers laissés par le Prince de Metternich...*, 1 et 2, Paris, Plon, 1880, p. 72 et 173, 262.

<sup>110</sup> *Mémoires du duc de Rovigo (M. Savary)...*, Paris/Londres, Colburn/Bossange, 1828, p. 27 ; Bernard Sarrans, *Histoire de Bernadotte, Charles XIV-Jean, roi de Suède et de Norvège, etc.*, Paris, Cptoir des imprimeurs unis, 1845, p. 164.

<sup>111</sup> AMAE, CP Naples, 139, Durant à Maret, 22, 23 octobre, 9 et 14 novembre 1813 ; *Ibid.*, citation, 23 octobre 1813.

<sup>112</sup> OeStA/HHStA, SK Notenwechsel, Polizeihofstelle, 4, Langwert à Hager, 26 juillet 1813.

avait confiée ? Ou rencontra-t-il l'aide de camp de Murat, Gennaro Spinelli, prince de Cariati, chargé de négocier avec Metternich ? Le secret des archives reste complet. Le 29 juillet, le gouverneur prit possession de ses provinces illyriennes, qu'il abandonna dès le premier coup de feu autrichien, le 19 août, pour Trieste, puis Gorizia, le 8 septembre, Udine, le 3 octobre, Venise, quatre jours plus tard, et finalement Bologne, le 13 novembre. Pendant tout ce périple, il entretint non seulement une « correspondance secrète et active » avec Metternich<sup>113</sup>, mais il se chargea d'intoxiquer sur ses intentions Napoléon, tout en préparant sa prochaine rencontre avec Murat.

Ce dernier déserta la Grande armée le 24 octobre 1813, après avoir reçu de Metternich, via deux messagers napolitains (Mario Schininà di Sant'Elia et Trojano Pescara di Calvizzano), des garanties de négociation tant avec l'Autriche qu'avec la Grande-Bretagne. Les mêmes garanties furent communiquées par le chancelier autrichien à son ministre à Naples, Mier<sup>114</sup>. Bien que les documents manquent, il est clair qu'il entra en contact avec Fouché, lui répondant le 11 novembre que, malgré un « vieil attachement » à l'Empire, « tout qui nous arriv[ait] de la Haute Italie ou de la France [était] bien sinistre »<sup>115</sup>. La rencontre de l'aide de camp du roi de Naples, le général Paul Quelen de La Vauguyon, fut-elle aussi inattendue que racontée ?<sup>116</sup> Le 22 novembre, les deux hommes dînèrent en compagnie du général Domenico Pino, officier milanais du Royaume d'Italie. Le même jour, Murat enjoignit à un de ses maréchaux de camp, le directeur des ponts et chaussées Pietro Colleta, de faire « une visite au duc d'Otrante » et de cultiver « les bonnes relations » de l'officier du vice-roi Eugène<sup>117</sup>. Dans le même temps, trois aides de camp du roi de Naples, dont le général Pierre de Livron et le colonel François (Joseph Bodin) Desmolands, furent envoyés à l'état-major italien, sur l'Isonzo<sup>118</sup>. Indubitablement, la réunion avait été préparée en amont par les deux complices, Fouché et Murat. L'objet du diner ne fut donc pas de placer Fouché dans un « rôle d'arbitre », quand bien même il était « plus préoccupé d'assurer la fortune de Murat que de servir celle de l'Empire »<sup>119</sup>, mais bien d'organiser le plan arrêté avec Metternich, soit un soulèvement général de l'Italie au moyen des réseaux *carbonari* que Melchiorre Delfico était en train de mobiliser et que Savary nommait « ligue italienne »<sup>120</sup>.

Les séjours de Fouché à Rome (25 novembre, 20 décembre-5 janvier 1814) et à Naples (30 novembre-19 décembre 1813), comme ses circonvolutions dans le nord de l'Italie (6 janvier-1<sup>er</sup> mars 1814), ne furent qu'une comédie à l'adresse de Napoléon ; elle devait conduire l'Empereur à abandonner l'Italie à Murat et à désigner son ancien ministre comme négociateur avec le roi de Naples (XXVII-21212). Ensuite il put prendre la route de Lyon (13-26 mars 1814), où il tenta vainement de soulever l'armée d'un autre vieux complice, le maréchal Pierre Augereau. Croyant à la bonne réussite de son nouveau complot, il dévoila toute l'opération italienne au commissaire extraordinaire, Jean-Antoine Chaptal, envoyé par Napoléon pour coordonner la résistance à la coalition !<sup>121</sup> Et toujours en liaison constante avec Metternich !

Le but poursuivi par Fouché et Murat était d'assurer à ce dernier sa royauté napolitaine et de la faire garantir contractuellement par les souverains de la coalition, à tout le moins autrichien et britannique. Et cette manœuvre connut un franc succès. Certes, il ne fut pas du goût du nouveau ministre plénipotentiaire britannique près la Cour sicilienne, William A'Court<sup>122</sup>. Quant au Saint-Siège, il était persuadé de l'engagement intangible autrichien derrière Murat à Naples<sup>123</sup>. Ferdinando IV et Marie-Caroline de Bourbon ne purent accepter de se contenter, comme le souhaitaient les Britanniques et le Congrès, de la Sicile. Le 1<sup>er</sup> juillet 1814, Moliterno vint s'installer à Rome, venant

<sup>113</sup> Jacques de Norvins, *Souvenirs d'un historien de Napoléon. Mémorial*, III, 1802-1810, Paris, Plon, 1897, p. 328.

<sup>114</sup> OeStA/HHStA StAbt Italienische Staaten Neapel 34, 28 octobre 1813.

<sup>115</sup> AN, 31 AP 6/20.

<sup>116</sup> *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantes*, 3, Bruxelles, Hauman Cattoir, 1837, p. 386-387.

<sup>117</sup> Pietro Colletta, *Opere inedite o rare*, I, Naples, Stamperia Nazionale, 1861, p. 169.

<sup>118</sup> Francis Maceroni, *Interesting Facts Relating to the Fall and Death of Joachim Murat ; The Capitulation of Paris in 1815 and the Second Restoration of the Bourbons. Original Letters from King Joachim to the Author; With Some Account of the Author, and of his Persecution by the French Government*, London, Ridgways, Piccadilly, 1817, p. 99.

<sup>119</sup> Louis Madelin, *Fouché*, Paris, Plon, 1900, p. 798.

<sup>120</sup> AMAE, CP Naples, 140, Savary à Caulaincourt, 18 janvier 1814.

<sup>121</sup> Jean-Antoine Chaptal, *Mes souvenirs sur Napoléon*, Paris, Plon, 1893, p. 313-314.

<sup>122</sup> TNA, FO 70/65 et 66, A'Court à Castelreagh, à Castelreagh et Fagan, Bathurst à Fagan, et Fagan à Bathurst, 8 août, 9, 22 et 25 septembre 1814.

<sup>123</sup> OeStA/HHStA, SK Notenwechsel, Polizeihofstelle, 4, Freddi à Hager, 25 janvier 1815 ; Maurice Weil, *Joachim Murat, roi de Naples, La dernière année de règne (mai 1814-mai 1815)*, II (4 janvier-23 décembre 1815), Paris, Payot, 1917, p. 255.



de Trieste. Il était chargé par la reine d'actionner ses réseaux clandestins au sein de la *Carbonaria*. Le 20 juillet, il reçut un émissaire de Murat, mais rejeta toute ouverture et se mit à la disposition du roi de Sicile<sup>124</sup>. L'échec de cette mission amena les autorités napolitaines à demander l'expulsion de Moliterno à la Secrétairerie d'État romaine, ce que cette dernière agréa le 3 septembre seulement<sup>125</sup>. À cette époque, Murat ne pensait pas à une politique italienne. Il ne chargea qu'en octobre Maghella, directeur général de la police des départements méridionaux italiens (Rome et Naples), d'infiltrer des agents et à organiser des groupes de guérilla dans les États pontificaux<sup>126</sup>. Cette tentative d'utiliser les amitiés carbonaristes dans le reste de l'Italie était à mettre en relation avec la reprise des contacts du roi de Naples avec Napoléon. Depuis mai 1814, l'Empereur déchu cherchait à établir une liaison. Peu à peu, un plan de diversion en Italie, devant se déclencher à l'annonce de l'évasion de l'île d'Elbe, fut établi à mesure que Napoléon songeait à reconquérir son trône. De décembre 1814 à février 1815, quatre agents de l'Empereur (Dominique Jérôme Pietrasanta — Edmond —, Ramolino, Simon Colonna)<sup>127</sup> vinrent s'entretenir avec Murat. Le 9 mars suivant, ayant appris le départ de Napoléon pour la France, le roi de Naples se lança à la conquête de l'Italie, manœuvre qui lui aliéna les soutiens autrichien et britanniques. Le 19 mai, il prit le chemin de l'exil.

Murat ne se doutait pas que Ferdinando IV avait mis sa tête à prix. L'assassinat politique révéla certainement les monarchies du nord de l'Europe mais, à l'est comme au sud, il restait une arme commode. Celle-ci correspondait bien au comportement d'un souverain, dont on a pu dire qu'il était

« semblable à ces *lazzaroni* qu'il aimait et qui le payaient en retour parce qu'il était en somme, quoique Roi, pétri et façonné à leur image, semblable à ces brigands des Abruzzes et des Calabres qui associaient la religion à leurs crimes et à leurs méfaits<sup>128</sup>. »

Les Britanniques attirèrent son attention sur cette attitude digne d'un chef de parti plutôt que d'un roi<sup>129</sup>. Les Autrichiens finirent par se douter des velléités terroristes de Ferdinando IV et prirent la précaution de lui soustraire Maghella, l'envoyant dès le 16 juin 1815 à Mantoue, avec tous ses dossiers. Ils le remirent deux mois plus tard à leurs alliés sardes, qui le détinrent à Fenestrelle une dizaine de mois. Cette mesure visait moins à déterminer la dangerosité du responsable des actions clandestines de Murat qu'à le mettre à l'abri de la vindicte napolitaine. Début avril 1815, un courrier de commerce venant de Lisbonne signala à Desmarests avoir croisé, trois semaines plus tôt dans une chaise de poste allant à Bordeaux, un certain baron de Kolli qui lui avait fait d'étranges révélations. Ce dernier n'était pas un inconnu au bureau des affaires secrètes du ministère de la Police générale. De son vrai nom Louis Collignon, perçu comme un escroc, ayant réalisé une mission auprès du roi d'Espagne, Fernando VII de Borbón, retenu à Valençay, en mars 1810, il avait été dénoncé par un de ses complices qui pensait qu'il voulait assassiner Napoléon. La documentation réunie par les hommes de Desmarests prouva ensuite qu'il devait faire évader le souverain espagnol pour le compte de la Grande-Bretagne<sup>130</sup>. Napoléon chercha à utiliser cette affaire. Souhaitant duper de nouveau les Britanniques, il chargea Fouché de rédiger un communiqué pour *Le Moniteur* (10-23432). Celui-ci parut le 26 avril, prétendant que Fernando VII avait dénoncé Kolli.

Les révélations du courrier de commerce venu de Lisbonne faisaient état de la même accusation de tentative d'assassinat de Napoléon. Mais les mentions du prince de Moliterno et d'une décision de Ferdinando IV laissaient entendre que le témoin se trompait. Kolli avait rencontré le Napolitain à Madrid, après que ce dernier s'y soit réfugié, chassé de Rome par l'instance de Murat. À la fin de mars 1815, il se trouvait à Bordeaux, entré en France depuis le 24 mars à Bayonne. D'après la déclaration faite par le sous-préfet de Bayonne, Armand Lom, Moliterno entendait retourner en Grande-Bretagne. En fait, il y a fort à croire qu'il cherchait un moyen de rentrer clandestinement à

<sup>124</sup> Maurice Weil, *op. cit.*, I, *Les préliminaires du Congrès de Vienne (mai-novembre 1814)*, Paris, Fontemoing, 1909, p. 212.

<sup>125</sup> OeStA/HHStA, StaatenAbteilungen, Italienische Staaten, Rom, Staatskanzlei 6, Lebzelttern à Metternich.

<sup>126</sup> *Ibid.*, 1<sup>er</sup> octobre 1814 ; Maurice Weil, *Les dessous...*, *op. cit.*.

<sup>127</sup> Fernand Beaucour, *Un fidèle de l'Empereur en son époque. Jean Mathieu Alexandre Sari (1792-1862)*, Wimereux, Société de sauvegarde du Château impérial de Pont-de-Briques, 1972, p. 171-200.

<sup>128</sup> Maurice Weil, *Joachim Murat...*, *op. cit.*, p. 345.

<sup>129</sup> TNA, FO 70/65, instructions d'A'Court, 7 septembre 1814.

<sup>130</sup> AN, F<sup>7</sup> 6540/1779 ; Léonce Grasilier, *Aventuriers politiques sous le Consulat et l'Empire. Le baron de Kolli, le comte Pagowski*, Paris, Ollendorff, 1902, p. 3-117.

Naples pour assassiner Murat. En effet, il avait retrouvé à Bordeaux deux officiers du 8<sup>o</sup> *Battaglione di linea*. Ils faisaient partie des soixante-douze militaires napolitains désarmés à leur retour d'Espagne. Internés en France suite au retournement de Murat, en faveur de l'Autriche et de la Grande-Bretagne, ils avaient été retenus jusqu'à ce que le Congrès oblige les Bourbons de France à les renvoyer dans leur pays<sup>131</sup>. L'annonce de l'évasion de Napoléon de l'île d'Elbe forcera Moliterno à embarquer, avant le 1<sup>er</sup> avril, sur le premier navire britannique en partance de Bordeaux.

Gagna-t-il Plymouth ou Douvres, le 19 avril ? Fut-il déposé en Espagne, le 8 avril, ou directement en Corse ou à l'île d'Elbe, d'où il pouvait passer discrètement en Campanie ou en Calabre ? Traversa-t-il simplement la frontière à Pasajes, comme il l'avait déjà fait le 19 janvier précédent, pour rejoindre Madrid, attendant patiemment une tournure favorable des événements ? Toujours est-il qu'il devint à ce moment-là l'« agent manquant » en charge de l'assassinat de Murat. Ce dernier avait quitté Naples le 19 mai pour la France, où la défaite de Waterloo (18 juin 1815) le surprit. Il était venu chercher le soutien de son beau-frère, après l'aide qu'il lui avait apportée dans la reconquête du trône de France. La tournure défavorable des événements prit Murat au dépourvu, d'autant qu'il pensait désormais être privé du soutien de l'Autriche. Le 13 août, il se décida à passer en Corse ; douze jours plus tard, il débarquait à Bastia, bien décidé à retourner à Naples.

Depuis le 4 juin, son plan était connu des autorités bourbonniennes. Maghella avait été éliminé du ministère de la Police générale, où Ferdinando IV l'avait nommé le 21 mai précédent, trahi par son propre secrétaire, Domenico Montone. Celui-ci avait livré au ministre des Finances, Luigi de' Medici, autre acteur majeur de l'action clandestine contre Murat<sup>132</sup>, les instructions de ce dernier laissées à Maghella pour reprendre Naples<sup>133</sup>. Après trois ans d'exil, la position de Medici n'était pas des plus stables, celui-ci devant à la fois recouvrer la confiance de Ferdinando IV tout en évitant les chausse-trappes de son ennemi, le prince de Canosa. Pour ne pas alarmer ses détracteurs, il commença par dénoncer Maghella au gouverneur autrichien de Lombardie, le comte Franz Saurau, dont l'armée protégeait le royaume. Puis, il offrit à Montone la préfecture de police de Naples. Enfin, il se prépara à accueillir Murat, demandant à la gendarmerie napolitaine de surveiller les côtes.

Dans l'entourage du roi Louis XVIII, qui vivait sa première Restauration, le ministre de la Maison du Roi, Pierre de Blacas d'Aulps, soutenait fortement la cause des Borboni napolitains, encourageant la soudaine position de Jules de Polignac d'entreprendre dans « la discrétion (...) un voyage purement volontaire » à Rome. Les Affaires étrangères, où François de Jaucourt assumait l'intérim de Talleyrand, occupé à refaire l'Europe à Vienne, souhaitaient l'envoyer à Munich. Blacas obtint que Polignac soit « autorisé (...) à s'occuper de l'affaire Murat »<sup>134</sup>. L'annonce du débarquement de Napoléon ou la reprise des combats en Italie, en mars 1815, amena finalement Polignac à se réfugier à Gand. Les actions de Blacas et du prince napolitain semblèrent néanmoins se coordonner pour acculer Murat vers une solution ultime. À la même époque, le Français offrit aux Britanniques les huit lettres issues du cabinet de Napoléon prouvant le double jeu de Murat en 1814, afin de provoquer un revirement politique, pour priver Murat des effets de l'armistice perpétuel, et obtenir que l'Autriche accepte de discuter du sort du roi de Naples, ce qu'elle refusait jusqu'à présent. Le 2 mai, Blacas remporta son premier succès ; les Lords débattirent de cette question et les documents français, parmi d'autres évidemment, firent leur effet<sup>135</sup>.

Après Waterloo, l'affaire prit un tour nouveau. En effet, la nomination du marquis de Rivière, Charles François de Riffardeau, à la tête de la 8<sup>e</sup> division militaire (Marseille), le 21 juillet, puis le remplacement au poste de commissaire de Toulon de François-Xavier Joliclerc, le 17 août, marquèrent la fin de la solution parisienne et anglaise. Après la « Terreur blanche » et l'assassinat du maréchal Guillaume Brune, le 2 août, le roi de Naples n'avait plus qu'un lieu où se sauver : la Corse. Pourtant, l'île était tout sauf un havre de paix, soumise aux influences antagonistes des Bonaparte certes, mais

<sup>131</sup> SHD/DAT, Yj 23, état des prisonniers de guerre, s.d. [printemps 1814] ; OeStA/HHStA StK Kongressakten 14-5-1, Campochiaro et Cariati à Metternich, 25 janvier 1815.

<sup>132</sup> Maurice Weil, *Joachim Murat...*, op. cit., p. 210.

<sup>133</sup> *Vita politica del cavaliere d. Luigi de' Medici, già ministro consigliere di stato del regno delle Due Sicilie*, Paris [Indication fautive], 1832, p. 26-27 ; *Giornale del regno delle Due Sicilie*, 11 février 1842, p. 12-124.

<sup>134</sup> François Jaucourt, *Correspondance du Cte de Jaucourt, ministre intérimaire des affaires étrangères, avec le prince de Talleyrand, pendant le Congrès de Vienne, publiée par son petit-fils, sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères*, Paris, Plon, 1905, p. 87 et 216.

<sup>135</sup> *The Parliamentary Debates from 1803 to the present times*, XXI, (2 mai-12 juillet 1815), Londres, Hansard, 1815, col. 146-153.

surtout des royalistes et des anglophiles<sup>136</sup>. Pendant l'exil de Napoléon à l'île d'Elbe (14 avril 1814-1<sup>er</sup> mars 1815), en Corse étaient nées les seules tentatives d'attentats contre l'Empereur depuis celle de Sahla, en mars 1811<sup>137</sup> ! Comme si les Bourbons de France, d'Espagne et de Naples s'étaient ligués contre les Napoléonides... Le général Jean-Marie Aulay de Launay (Delaunay), prévenu des complots ourdis contre Napoléon par les autorités royales, n'hésita pas, depuis sa garnison de Calvi, à se rendre lui-même à l'île d'Elbe »<sup>138</sup>.

Dans le projet bourbonien d'assassiner Murat, la Corse présentait un intérêt indiscutable. En plus de sa situation politique troublée, l'île offrait des lignes de communication clandestines avec Gênes, Livourne et la Sardaigne, comme le révéla, durant les Cent Jours, une affaire au profit des Britanniques<sup>139</sup>. Moliterno put ainsi disposer d'une ligne d'information particulière, même si le débarquement de Murat à Bastia était connu à Toulon dès le 26 août ; quatorze jours plus tard, le prince Neri Corsini, directeur de la secrétairerie d'État et grand chambellan de Ferdinando III de Toscane, informa l'ambassadeur autrichien que « Murat [voulait] aller à Naples »<sup>140</sup>. Dès le 1<sup>er</sup> septembre, Murat fit appeler un officier de la marine napolitaine réfugié à Porto Longone, sur l'île d'Elbe depuis fin mai. L'histoire fera de ce dernier « un corsaire maltais », alors que Vincenzo Michele Giacomo Barbarà avait été fait par Murat capitaine de frégate (1809) et baron (1813). Néanmoins, si cet homme joua bien un rôle trouble, ce fut surtout en raison de son passé maltais. Républicain, chassé par les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1797), émissaire de Bonaparte et de l'amiral Bruey (1798-1799) pour des reconnaissances de l'île (1797-1798), enseigne de vaisseau français se rendant en France dans les derniers jours de décembre 1799 pour une mission d'information auprès de Bonaparte, fait prisonnier par des pirates barbaresques et employé pendant deux ans par le dey de Tunis à des travaux publics, sous le regard des Britanniques<sup>141</sup>, libéré en mai 1802, il avait cherché à faire valoir ses droits<sup>142</sup>, obligé malgré tout d'attendre jusqu'au 28 juin 1806 pour être intégré à son grade dans la marine royale napolitaine. Le 18 mai 1808, le lieutenant de frégate Barbarà avait été promu dans l'ordre des Deux-Siciles, puis nommé capitaine de frégate et baron, le second, à être baron doté d'un majorat<sup>143</sup>. Ces honneurs démontraient l'importance de l'officier de marine et la reconnaissance que Murat avait placée en lui. Ce dernier, envoyé dès le 22 novembre 1808 croiser entre Messine et Palerme pour intercepter la correspondance ennemie, avait ensuite été affecté à la défense des côtes de Calabre (1809-1814)<sup>144</sup>.

Toujours est-il que le capitaine de vaisseau rejoignit Murat pour le trahir. L'estime dans laquelle le roi le tenait lui permit d'influencer ses choix. Barbarà transporta l'ancien souverain de Naples jusqu'en Calabre et le déposa sur la plage menant au village de Pizzo (8 octobre). Murat fut arrêté par un capitaine de gendarmerie venu voir sa famille, comme tous les dimanches, tandis que Barbarà s'échappait. Traduit devant une commission militaire composée d'anciens officiers de son armée, le 13 octobre, l'associé de Fouché fut fusillé deux jours plus tard. Après Brune (2 août) et avant Ney (7 décembre), il fut le deuxième maréchal de Napoléon à être assassiné par un régime bourbonien. En novembre 1815, Moliterno retourna à Naples régler une affaire d'héritage laissée pendante<sup>145</sup>, puis reprit en janvier suivant une carrière militaire classique. Barbarà, lui, s'en retourna à Malte passer le reste de sa vie dans l'opprobre due à son expulsion de... 1797.

À l'automne 1815, le feld-maréchal Franz v. Koller, commandant les troupes autrichiennes de Naples, évoqua cette affaire, dans trois courriers adressés au comte Saurau. Elle fit à son tour l'objet de trois correspondances au président de la *PolizeiHofstelle* à Vienne<sup>146</sup>. Si ces lettres retraçaient bien la

<sup>136</sup> Francis Maceroni, *op. cit.*, 1817, p. 79.

<sup>137</sup> Pierre Branda, *La guerre secrète de Napoléon. Île d'Elbe 1814-1815*, Paris, Perrin, 2014, p. 219-230.

<sup>138</sup> « La Corse pendant les Cent Jours. Mémoire du général baron Simon », *Nouvelle revue rétrospective*, n° 70, 1900, p. 243.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 255.

<sup>140</sup> OeStA/HHStA Kriegsakten 433-2, Appony à Florence, 8 septembre 1815.

<sup>141</sup> William Hardman, *A History of Malta during the Period of the French and British Occupation. 1798-1815*, New York, Longmans, Green and Co, 1909.

<sup>142</sup> SHD/DM, CC<sup>1</sup> Vincent Barbara.

<sup>143</sup> *Bullettino delle leggi del Regno di Napoli*, 1813, n° 1, p. 315.

<sup>144</sup> Archivio di Stato di Vibo Valentia, Notaio Rizzo Luigi Antonio, scheda CCCVI, 1579, 15 mai 1810 et 26 juin 1811.

<sup>145</sup> Pietro Antonio Ruggiero, Michele Sarnelli, *Memoria per li fratelli Moris di Torino contra il principe di Moliterno d. Girolamo Pignatelli*, Naples, Stamperia della Società Tipografica, 1822, p. 5

<sup>146</sup> OeStA/HHStA Kriegsakten 433-2.

conspiration, et notamment le rôle central de Barbarà, elles attribuaient la responsabilité de l'opération à Medici, ignorant totalement le rôle joué par Moliterno. Quoi qu'il en soit, le baron Franz Hager remercia le gouverneur de Toscane pour son éclairage sur les « mystères pareils que présentait cette affaire, et [lui] confirm[ait] ses soupçons qui [lui] venaient de précédents indices »<sup>147</sup>. Bien entendu, les correspondances diplomatiques de France et de Grande-Bretagne n'évoquaient pas la même histoire...

---

<sup>147</sup> *Ibid.*, 19 novembre 1815.

## Chapitre 6

### Le maître-complot de Fouché

Aux yeux des hommes qui survécurent à la Terreur, Bonaparte en valait un autre et comme il remplaçait d'autres généraux, il était toujours possible de lui substituer un autre officier. Les candidats ne manquèrent pas. Compte tenu de l'instabilité politique qui caractérisait le gouvernement de la France depuis 1793, il n'était pas difficile de penser que le Consulat ne durerait pas plus d'un an, comme le rappelait la moyenne gouvernementale directoriale. Et le prochain coup d'État serait le sien, estima Fouché ! Tour à tour, Bernadotte, Moreau et finalement Murat furent ses candidats, les plus réticents au 18 Brumaire. Comme Talleyrand ou Sieyès, Fouché comptait sur quelque imprudence de Bonaparte sur un champ de bataille pour faire émerger son candidat.

#### *Premiers complots*

La fortune tardant à être au rendez-vous et que son importance aux yeux de Bonaparte diminuait dangereusement, surtout après l'attentat de décembre 1800, Fouché se mua en entrepreneur terroriste. La rivalité du ministre de la Police générale avec Lucien Bonaparte en fut le déclencheur. Bernadotte, commandant en chef de l'armée de l'Ouest, devait être le successeur du Premier consul<sup>1</sup>. La victoire de Marengo (14 juin 1800) anéantit tous les espoirs de Fouché, mais il lui fallut faire disparaître les pièces compromettantes, brouillons de proclamations et autres papiers, présentées et rédigées le 13 juin. L'homme qui les détenait, un sénateur, le comte Dominique Clément de Ris, n'était pas un proche de Fouché, mais de Sieyès. Le ministre décida donc de les récupérer. Pour cela, l'opération devait se dérouler en Touraine, des chouans furent recrutés par Bourmont. Mais, le 22 septembre 1800, en raison de l'arrivée intempestive de Marie Valentine Bruley, venue visiter son amie Catherine Clément de Ris, ce qui ne devait être qu'un cambriolage se mua en enlèvement. Quatre jours plus tard, Bonaparte voulut savoir ce qui était arrivé au sénateur. Il ordonna à Fouché de lui communiquer ce qu'il savait (3-5661). Dès le 24 septembre, le ministre de la Police générale avait demandé à son agent infiltré dans les rangs royalistes, le prince de Tingry, de choisir avec le chef chouan Bourmont un homme sûr pour régler le problème. Charles Philippe de Sourdat, qui avait fait échapper Smith et Wright du Temple deux ans plus tôt, fut choisi. En trente-six heures et force hasard — évidemment, Fouché se garda bien de lui dire qu'il était à l'origine de l'opération —, Sourdat réussit à entrer en relation avec le chef de l'équipée, Gabriel Gondé de La Chapelle (Charles). Il l'emmena à Paris pour rencontrer le ministre et mettre au point la comédie de libération du sénateur. Puis Sourdat retourna seul en Touraine et, après huit jours de réglages, Clément de Ris put rentrer chez lui le 11 octobre.

La rapidité avec laquelle Fouché et Sourdat avaient agi eut pour but d'entraver l'enquête de la gendarmerie d'Indre-et-Loire. Missionné pour cela dès le 27 septembre (3-5665), l'aide de camp de Bonaparte, le colonel Savary, était sidéré de l'absence de réaction des autorités depuis l'enlèvement de Clément de Ris. Dès sa prise en main de l'enquête, le lieu de détention du sénateur avait été repéré. Mis au courant à son retour de Paris, Sourdat écrivit au préfet Jean-Robert Graham et à Catherine Clément de Ris pour leur signaler ses propres découvertes et demander l'arrêt des recherches de la gendarmerie. Le sénateur libéré sain et sauf, il fallut tout de même trouver des coupables. Gondé dénonça donc des comparses de deuxième zone. Le 15 octobre, six inculpés furent envoyés à Paris pour les besoins de l'enquête, qui échappa ainsi à la justice d'Indre-et-Loire, légalement mandatée. Six jours plus tard, Fouché assura trois des principaux ravisseurs, dont Gondé, de l'impunité du gouvernement. Si, le 13 août 1801, le tribunal de Tours se déclara incompétent, en raison du refus de témoigner de Clément de Ris, celui d'Angers, du 22 octobre au 2 novembre suivant, apporta un point final à la « ténébreuse affaire » en condamnant trois des six inculpés à la peine capitale<sup>2</sup>.

Certes, le double-jeu de Fouché sera politiquement utilisé plus que réellement révélé<sup>3</sup>. Rares furent les observateurs qui notèrent la disparition de Sourdat, de Gondé et de Bourmont de la scène

---

<sup>1</sup> Emmanuel de Waresquiel, *Fouché. Les silences de la pieuvre*, Paris, Tallandier, 2014, p. 308.

<sup>2</sup> AN, F<sup>7</sup> 6265.

<sup>3</sup> Emmanuel de Waresquiel, *op. cit.*, p. 309-314.

politique. En fait, les trois hommes connurent des destins différents. Les deux derniers seront emprisonnés pour des faits se rapportant à la chouannerie et non à l'enlèvement. Par contre, Sourdat fut placé en résidence surveillée à Troyes dès mars 1801, avec défense d'y bouger tant que l'instruction de l'affaire ne serait pas achevée. Aux lendemains des exécutions du 3 novembre qui la conclurent, il fut transféré à Anvers, censé infiltrer les milieux de Bourmont. Le 27 février 1802, sans autorisation, il se rendit à Paris, ce qui lui valut d'être interné au Temple, puis le 22 juillet, à Bellegarde. Libéré pour raison de santé en janvier suivant, son commerce anversoise ayant fait banqueroute, il accomplit diverses missions pour Fouché, dont une, notamment, en octobre et novembre 1805 dans le Maine, avec un autre membre de l'entourage de Bourmont, François-Gaspard de La Nougarède (Achille le Brun)<sup>4</sup>. Puis, trois mois plus tard, tous les deux furent intégrés dans l'armée napolitaine comme officiers, ainsi que le sera plus tard Barbarà.

La double disqualification de Bernadotte et de Fouché amena l'ancien ministre de la Police générale à monter son propre attentat. Le premier fut impliqué dans un complot des libelles (28 mai-26 juin 1802), une conspiration jacobine au sein de l'armée de l'Ouest, dont il venait de reprendre le commandement effectif<sup>5</sup>. Le second fut compromis dans une cabale, montée tant par Joseph Bonaparte que par Claude Régnier, qui le priva de « son » ministère de la Police générale (13 septembre 1802-10 juillet 1804). Le Premier consul sembla s'y être rallié en raison de son évolution vers un pouvoir personnel, en réaction aux menées terroristes royalistes, après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, et jacobines, dont Fouché restait proche malgré tout<sup>6</sup>. Sa méfiance envers son ministre de la Police générale fut aussi encouragée par les *Observations d'un bon Français*, qui lui parvinrent le 11 mai 1802<sup>7</sup>. Son auteur n'était autre que Jean-Baptiste Dubois, dit Dossonville (Nelson), un ancien inspecteur de police condamné à la Guyane (1797) et évadé (1798), un agent britannique qui, opérant d'abord en France, arrêté ensuite en Autriche (1799) et condamné à la détention à Olmütz, n'avait été libéré qu'à la paix de Lunéville (1801). Depuis son retour à Paris, il vivait comme « agent secret » de Bonaparte, rendant des comptes au général Davout, commandant les grenadiers à pied de la Garde<sup>8</sup>. Hostile à Fouché, il joua un rôle actif dans la découverte du complot des libelles. Dans son rapport du 11 mai, il avertit le Premier consul que son ministre de la Police générale le désinformait en lui donnant une mauvaise image du pays. Mieux, il indiquait que Fouché était derrière un article qui avait provoqué l'ire de Bonaparte et que son auteur, Jean-Claude Méhée de La Touche, n'avait pas été incarcéré.

Ce dernier était un journaliste jacobin, à qui le ministre de la Police générale avait confié la direction du *Journal des hommes libres*<sup>9</sup>. Officiellement, il s'échappa d'Oléron, le 7 décembre 1802, où il avait été relégué en octobre 1801, pour se rendre, par Guernesey, à Londres, où il arriva le 26 mars 1803. En fait, il ne partit que fin décembre 1802, passant par Granville avec pour objectif d'obtenir du gouverneur de Guernesey l'autorisation de poursuivre son voyage vers la capitale britannique et une recommandation pour le secrétaire au *Foreign Office*, Robert Jenkinson-Hawkesbury. À Londres, il comptait également recevoir l'appui de l'ancien ministre de la Marine de Louis XVI, Bertrand de Molleville ; décrété d'accusation le 10 août 1792, ce dernier n'avait réussi à s'échapper et à se réfugier en Angleterre qu'avec la complicité de Méhée, alors secrétaire adjoint de la Commune de Paris.

#### *Un très spécial « agent secret »*

Le plan proposé à Londres ne se voulait être qu'une réédition du 18 Brumaire, avec Moreau comme remplaçant de Bonaparte. Pour d'évidentes questions de sécurité, Méhée n'avait pu emporter avec lui une documentation compromettante pour beaucoup, comme le fera plus tard Moliterno. À

---

<sup>4</sup> AN, F<sup>7</sup> 6281 et 5722 ; Paul Gaffarel, « L'affaire Clément de Ris d'après un document inédit », *La Révolution française*, juin 1887, p. 704-714 ; Pierre Marie Le Menuet de la Jugannière, *Le chouan Carlos Sourdat et son père, l'agent royal*, Paris, Firmin-Didot, 1932, p. 174-216.

<sup>5</sup> AN, F<sup>7</sup> 6315.

<sup>6</sup> Duval, 9 août 1803, in Albert Remacle, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat (1801-1803)*, Paris, Plon, 1899, p. 373 ; TNA, FO 27/61, Jackson à Hawkesbury, 8 janvier 1802.

<sup>7</sup> AN, F<sup>7</sup> 6318B/6722.

<sup>8</sup> Ernest d'Hauterive, *Figaro-policier. Un agent secret sous la Terreur*, Paris, Plan, 1928, p. 199-223, 237-239.

<sup>9</sup> Emmanuel de Waresquiel, *op. cit.*, p. 281.

charge pour lui d'écrire le plan arrêté à Paris lors de son arrivée à Londres. En juillet 1803, Molleville le rappela lorsqu'il prétendit l'employer « dans quelque travail secret de grande conséquence, écrivant des mémoires, des plans d'opération, etc. Le tout approuvé par les ministres » pour éviter que Méhée ne soit expulsé<sup>10</sup>. Depuis le 31 avril, le projet d'union des jacobins et des royalistes, sous patronage britannique, était prêt<sup>11</sup>, mais les préventions de Lord Hawkesbury à l'égard de ce Français, certainement influencé en cela par l'entourage du comte d'Artois, firent qu'il réserva sa réponse jusqu'à l'été. Dans l'intervalle, il laissa les royalistes à leurs investigations.

Toutefois, Fouché était le seul promoteur de la candidature du général Victor Moreau. Jugée trop faible face à Bonaparte en septembre 1799, elle prit bientôt du poids vu l'urgence à remplacer le Premier consul. Encore fallait-il rencontrer l'officier, puisqu'il guerroyait outre-Rhin. Le ministre de la Police générale en prit conscience lorsqu'il commença à traiter le secrétaire de Moreau, Jacques Bellier de La Fresnière. Par lui, il trouva l'opportunité de contacter Moreau. Il sut ainsi que, depuis juin 1802, un général non compris dans l'organisation militaire du 29 mars 1801, Frédéric de Lajolais multipliait les visites auprès de celui-ci. Il cherchait son appui pour intercéder auprès de Bonaparte afin de retrouver un emploi. Fouché en décida autrement. Intéressé par l'amitié de Lajolais pour Jean-Charles Pichegru, il lui souffla de contacter ce dernier, afin d'appuyer le projet de Méhée. Le général contacta son oncle, l'abbé Pierre David qui, chassé de sa préfecture à l'automne 1801 pour un poste ecclésiastique à Limoges, connaissait aussi Pichegru depuis 1793. Depuis sa prison du Temple, Fauche-Borel agita son réseau resté libre pour vérifier la disponibilité de Moreau à recevoir Pichegru. Un premier contact eut lieu avant le départ de Fouché de son ministère. Puis intervint un premier écueil : David fut arrêté à Calais le 3 novembre 1802. Déféré à la Préfecture de police de Paris, il ne sera interrogé par le préfet Dubois que le 15 décembre. Tout resta sous le contrôle du ministre déchu. David ne dévoila rien de plus qu'une nouvelle conspiration de généraux impliquant Moreau, comme celle des libelles au printemps précédent<sup>12</sup>. Une de plus !

Lajolais dut alors sortir de l'ombre et se rendre immédiatement en Grande-Bretagne. Il passa par l'Alsace et Hambourg et y séjourna une quinzaine de jours. Au premier semestre 1803, le sous-secrétaire permanent au *Foreign Office*, George Hammond, envoya un de ses agents, « L. Smith », négocier avec Moreau. Il lui donna « carte blanche », mais « Moreau, brave sur le champ de bataille, [fut] sans ambition et terrifié par les scènes de guerre civile ». Smith ne put en informer Hammond, puisque la femme qui devait faire passer son rapport outre-Manche fut arrêtée à Rotterdam. Si elle avait pu aller en Grande-Bretagne, l'analyse de ses papiers n'aurait pas conduit à l'arrestation de « Smith ». Mais il resta pensionnaire des prisons françaises jusqu'après la paix de Presbourg (26 décembre 1805)<sup>13</sup>. Comme avec David, cet emprisonnement imposa qu'un autre agent soit contacté par les Britanniques. Cet agent fut évidemment Fouché. Des agents diplomatiques britanniques l'approchèrent à la faveur de la paix d'Amiens (25 mars 1802-18 mai 1803). Un « agent secret », le Suisse Barthélémy Huber pris ensuite le relais<sup>14</sup>. Le 31 juillet 1803, le secrétaire à l'Amirauté, Evan Nepean, mit en alerte le capitaine Wright, afin qu'il entreprenne des rotations sur la côte normande. Ces initiatives britanniques montraient que la proposition de Méhée était connue de Hawkesbury avant même qu'il ne soit officiellement reçu par le secrétaire au *Foreign Office*.

Il n'est pas possible de dire quand Méhée fut reçu, ni même s'il fit l'objet d'une procédure d'expulsion (seul Molleville en parla). Toutefois, deux documents plaident pour une rencontre à l'été 1803 : d'une part, une demande de rendez-vous du 30 août 1803, adressée à Hawkesbury par le représentant du comte d'Artois, le baron de Roll d'Emmenholz, et d'autre part, le compte-rendu secret que le Britannique en fit le 24 octobre suivant. Les Britanniques acceptèrent de financer l'opération de « libération » de la France par seize officiers français. Ils furent désignés le 18 novembre 1803 par Pichegru (Frieding), « envoyés ou prêts à être envoyés » en France<sup>15</sup>. Un premier voyage de Wright avait été effectué dès le 21 août. Deux autres débarquements eurent lieu, les 10 et 20 décembre 1803, en baie de Biville ; vingt agents royalistes, dont la moitié seulement figura sur la liste de Pichegru, entrèrent en France. En fait, un quatrième voyage suivit le 16 janvier 1804. Deux « terroristes » arrivés

<sup>10</sup> AMAE, MD France, 603.

<sup>11</sup> *Ibid.*, 601 ; TNA, FO 95/617.

<sup>12</sup> AN, F<sup>7</sup> 6329/6900.

<sup>13</sup> TNA, FO 27/80, « Smith » à Addington, 5 juillet 1810.

<sup>14</sup> *Ibid.*, FO 27/67, Whitworth à Hawkesbury, 21 mars 1803 ; FO 27/68, Huber à Whitworth, 3 mai 1803.

<sup>15</sup> *Ibid.*, FO 27/70.

en août 1803 furent arrêtés en octobre à Paris, dont Jean-Pierre Quérelle (Courson), ancien officier de santé de la marine royale. Incarcérés, ils seront déférés devant une commission spéciale militaire, le 24 janvier suivant, et condamnés à mort. Devant la perspective de mourir, sous les effets de la torture, Quérelle ne put que révéler ce qu'il savait de la conspiration royaliste. Puis, à son tour, le capitaine britannique fut fait prisonnier le 5 mai suivant, à l'occasion d'un combat naval au large de Quiberon<sup>16</sup>.

Arrivé avec Wright, Quérelle (Courson) donna une information intéressante à Desmarests : il avait débarqué avec Georges Cadoudal<sup>17</sup>. Cet homme était recherché depuis le 24 décembre 1800 pour son implication dans l'attentat de la rue Saint-Nicaise. La gendarmerie l'avait signalé à Londres à l'automne 1802<sup>18</sup>. Dès lors, les arrestations s'enchaînèrent jusqu'à l'arrestation du prévenu (9 mars 1804). Contrairement aux incarcérations de David et de « Smith », l'enquête faillit mettre en péril l'opération conçue par Fouché. En effet, la « Haute Police » mit tour à tour sous les verrous Moreau (15 février), Lajolais (17 février), Pichegru (28 février) avant de se saisir finalement Cadoudal (9 mars). En tout, le coup de filet amena une soixantaine de prévenus devant les juges du 11 mai au 10 juin 1804<sup>19</sup>.

Parallèlement à leurs opérations nautiques en Manche, les Britanniques envoyèrent, à Munich, Méhée (Stanislaw Jablonski) en liaison avec les jacobins<sup>20</sup>. Bien qu'il fût annoncé à Paris le 24 juin 1803<sup>21</sup>, l'agent de Fouché ne quitta Londres que le 22 septembre et se rendit directement en Bavière auprès du consul britannique Francis Drake. Mais, lors de son passage à Hambourg, il fut reconnu par l'agent commercial Alexandre de La Chevardière. Méhée réussit à lui faire croire qu'il était en service pour Bonaparte. Le 14 octobre, il arriva à Munich, faisant immédiatement mauvaise impression à Drake. En réponse à ses instructions, ce dernier aurait écrit à Hawkesbury qu'il ne lui accordait « aucune confiance », Méhée n'étant « rien de moins qu'un *espion envoyé par Buonaparte* ». L'agent de Fouché écrivit alors à Molleville, à Londres<sup>22</sup>, et à Antoine de Gramont, le représentant du comte de Provence à Varsovie<sup>23</sup>. Il chercha aussi à entrer en relation avec le ministre de France, Louis-Guillaume Otto, mais ce dernier ne le connaissait pas. Aussi le diplomate éluda-t-il sa demande de passeport ; Méhée n'étant pas un agent officiel, mais un forçat échappé, aux yeux de l'État français, son insistance (deux lettres, le 14 et 16 octobre) laissa penser à Otto qu'il avait à faire à une tentative d'infiltration d'un agent adverse. Ce refus ne fut pas sans conséquences. D'autant que le 20 octobre, Méhée se rendit à Offenbourg, chez Louis Arnould Le Seure de Mussey, correspondant du sous-agent du comte de Provence à Munich, Mgr Jean-Baptiste du Chilleau. Dépourvu de passeport pour gagner la France, il dut écrire au préfet du Bas-Rhin. Décida-t-il de son propre chef de dévoiler le plan de Fouché ? Ou cela fit-il partie du plan initial ? Toujours est-il que l'histoire qu'il raconta à Henri Shée ne cherchait qu'à démontrer la collusion des jacobins avec l'espionnage britannique.

En octobre 1803, Bonaparte était obnubilé par la seule menace jacobine. Fouché l'avait bien compris. Et tout le ressort de la mission de Méhée (Müller) tenait sur le seul principe de l'intoxication. Dans sa lettre à Shée du 20 octobre, ne prétendit-il pas avoir voulu « amuser les Anglais » ? De même, ne commença-t-il pas « amuser » pareillement les Français. Rappelons que l'opération visait à faire assassiner le Premier consul pour le remplacer par le général Moreau, préalable à une restauration bourbonnienne. De cette partie du projet, à l'origine de son séjour à Londres, Méhée (Müller) n'en souffla aucun mot, ni au préfet du Bas-Rhin, ni au préfet de Police, ni au Grand-Juge et encore moins à Bonaparte quand il fût amené à les rencontrer. Et s'il se rendit chez Shée le 21 octobre, il ne fallut y voir qu'une volonté de préserver les débarquements de Biville, suite à la rencontre inopinée avec La Chevardière.

---

<sup>16</sup> *The Naval chronicle*, n° 34, décembre 1815, p. n441-443.

<sup>17</sup> AN, F<sup>7</sup> 6372/7576.

<sup>18</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6330/6953, Moncey à Régnier, 26 octobre 1802.

<sup>19</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6391-6405.

<sup>20</sup> TNA, FO 95/4/3, Méhée à Molleville, 9 septembre ; Hawkesbury à Drake, 9 et 23 septembre 1803.

<sup>21</sup> AN, F<sup>7</sup> 6271.

<sup>22</sup> AMAE, MD France, 600 et 603.

<sup>23</sup> *Ibid.*, 601.



## *Dommages collatéraux*

La mission confiée par Fouché commençait à dévier du programme initial. Bonaparte décidait de se servir de cette liaison avec l'espionnage britannique pour envisager, à son tour, une intoxication. Elle fut prise en main par le conseiller d'État Réal. D'abord, il connaissait Méhée, au point d'avoir été associé avec lui dans plusieurs entreprises journalistiques de 1795-1796. Ensuite, cet homme de Bonaparte apportait aussi une compétence avérée en matière d'analyse du renseignement ; ainsi avait-il trié les papiers de la « partie secrète » autrichienne du général strasbourgeois Jean de Klinglin, saisis par Moreau, et donné la preuve de la trahison de Pichegru<sup>24</sup>. Au moment où il rencontra Méhée, Réal n'avait pas encore été placé aux côtés du Grand-Juge, qui ne comprenait rien aux affaires de police (1<sup>er</sup> février 1804), ni interrogé Quérelle (28 janvier 1804)<sup>25</sup>. Son rôle se limita donc à débriefier son ancien ami et assurer la poursuite de la correspondance entre Méhée (Obreskow) et Francis Drake. Parce que seules deux lettres furent envoyées à Munich, via Kehl, au 22 novembre, Bonaparte demanda au Grand-Juge Régnier de « pousser toujours la correspondance » (4-8307). Mais les conditions de communications firent qu'au 24 janvier (4-8614), lorsque Bonaparte décida de prendre en main l'opération, sur dix lettres envoyées à Drake, seules six réponses étaient arrivées d'Allemagne. Respectivement, cinq et quatre missives furent encore échangées avant le 1<sup>er</sup> mars 1804. Trois semaines plus tard, le *Journal politique de Mannheim* commença la publication du premier des deux rapports de Régnier (22 mars et 10 avril), dévoilant publiquement l'intoxication dont Drake avait été victime.

L'impulsion donnée par le Premier consul visait à atteindre quatre objectifs : d'abord, intoxiquer la partie adverse par des informations erronées, mais suffisamment crédibles, d'ordres militaire, économique et social<sup>26</sup> ; ensuite, prélever une part substantielle de la « cavalerie de Saint-Georges », c'est-à-dire des subventions britanniques ; troisième objectif, obtenir des informations sur les réseaux britanniques en France ; enfin, être éclairé sur l'opération royaliste en cours. Les arrestations ne cessaient de la révéler, au point que celle de Jean-Pierre Quérelle installa Réal aux côtés de Régnier pour s'occuper « de l'instruction et de la suite de toutes les affaires relatives à la tranquillité et à la Sûreté intérieure de la République ». Mais Drake ne put que confesser son ignorance des autres opérations en cours. Le 25 février 1804, dans sa huitième lettre, il avouait à Méhée (Obreskow) :

« Je n'ai su que par vous les détails relatifs à George, etc.... Je n'ai d'autre connaissance de ses projets que celle que votre lettre m'en fournit<sup>27</sup>. »

Il s'agissait là d'une constante inhérente aux structures de renseignement, tant britannique dépendant du *Foreign Office*, que française aux mains des Relations extérieures. Les postes britanniques en Allemagne, dont celui de Drake, étaient sous la direction d'un « diplomate-traitant », Francis James Jackson. En poste à Berlin jusqu'à son rappel en avril 1806, suite à l'occupation du Hanovre par les Français (janvier-juin 1806)<sup>28</sup>, il disposa de capteurs, à travers un réseau de ministres répartis dans toute l'Allemagne : outre Drake à Munich, il y eut à Hambourg, Sir George Rumbold<sup>29</sup>, jusqu'à son enlèvement du 22 octobre 1804, puis John Thornton<sup>30</sup> ; à Stuttgart, Sir John Spencer Smith<sup>31</sup> ; Brooke Taylor<sup>32</sup>, à Cassel ; Martin Wynne<sup>33</sup>, à Dresde ; et Alexander Horn<sup>34</sup> à Ratisbonne. Ce dernier, ancien frère bénédictin de l'*irische Benediktinerklosterkirche St. Jakob und St. Gertrud* (abbaye bénédictine irlandaise Saint-Jacques et Sainte-Gertrude) de Ratisbonne — où il conserva ses entrées sous l'identité du père Maurus —, était à l'aube d'une carrière d'« agent secret » en Autriche (1806-1811) et

<sup>24</sup> *Correspondance trouvée le 2 floréal an V à Offembourg [sic] dans les fourgons du général Klinglin, gl major de l'armée autrichienne et chargé de la correspondance secrète de cette armée*, Paris, Imprimerie de la République, an VI [1798].

<sup>25</sup> AN, 31 AP 23/414.

<sup>26</sup> TNA, FO 95/4/4, « État de la France » et « Plan proposé », sd [janvier 1804], Molleville, « Note sur les derniers Bulletin et lettres de Munich », 24 février 1804.

<sup>27</sup> Jean-Claude Méhée de La Touche, *Alliance des Jacobins de France...*, op. cit., p. 206.

<sup>28</sup> TNA, FO 353/46, Fox à Jackson, 5 avril 1806.

<sup>29</sup> *Ibid.*, FO 353/78.

<sup>30</sup> *Ibid.*, FO 353/77.

<sup>31</sup> *Ibid.*, FO 353/82.

<sup>32</sup> *Ibid.*, FO 353/83.

<sup>33</sup> *Ibid.*, FO 353/85.

<sup>34</sup> *Ibid.*, FO 353/84.

d'« officier traitant » ; ce ne fut qu'à ce moment-là seulement qu'il sombra dans la clandestinité, adoptant la couverture d'un commerçant suédois, « Jonas Bergström » et assura notamment une liaison avec les Autrichiens dans le cadre du financement de l'opération clandestine au Tyrol au printemps 1809. Chacun de ces capteurs n'entretenait pas de réseaux constitués, ou d'« agences ». Ils opéraient comme des « boîtes aux lettres » et se bornaient à retransmettre les courriers à leurs destinataires, Jackson ou autres « agents secrets » sur le théâtre européen. Pour cela, il leur arriva de recevoir « agents secrets » et « émissaires » dans leurs consulats. Mais, en aucun cas, ce réseau ne se mêla d'activités clandestines. Tout était décidé à Londres et géré par des « agents secrets ». L'enlèvement de Rumbold, après la neutralisation diplomatique de Drake et de Spencer Smith, l'un comme l'autre s'enfuyant précipitamment qui à Ratisbonne, qui à Innsbruck au printemps précédent<sup>35</sup>, marqua le commencement de la fin de cette « agence de Berlin ». La victoire de Napoléon contre la troisième coalition fragilisa encore plus la position britannique sur le continent. De Munster, l'abbé Julien René Le Clerc de Boisvallon (Hachmeyer) le nota à l'intention de son « diplomate-traitant » : « tout est perdu »<sup>36</sup>.

Fouché ne tarda pas à recouvrer, sinon son portefeuille de la Police générale, tout au moins l'oreille du Premier consul pour les questions de sécurité. Dès janvier 1803, soit trois mois après son renvoi, Bonaparte le consulta à nouveau. *L'Ami de Paris* se demanda même

« quel secret important [pouvait] exister entre l'un et l'autre ? C'[était] là le grand mort ; c'[était] aussi le seul moyen d'expliquer l'existence de Barère et son existence comme employé du Gouvernement<sup>37</sup>. »

L'ancien rapporteur du comité de salut public, Bertrand Barère, occupait auprès de Bonaparte les mêmes fonctions que Dossonville, avant que ce dernier n'assume brièvement la direction de la police aux côtés de Régnier (13 septembre 1802-1er février 1804). Par l'entremise de Barère, qui avait ses entrées à la division de Desmarests, Fouché put être tenu informé des menaces environnant son projet terroriste, en anticiper les évolutions, surtout à partir des premières arrestations, depuis l'abbé David jusqu'au chouan Quérelle. Le cloisonnement strict des opérations clandestines limitait les fuites. Les réseaux royalistes en France infiltrés par la « haute police » étaient contrôlés par Dossonville. Ainsi, le 30 août 1803, lorsque deux royalistes hostiles à Moreau, Jacques Corbière et Antoine Caillot, accusèrent Fouché de planifier une insurrection impliquant des généraux (dont Moreau et Bernadotte) et des sénateurs, la plainte courut jusqu'au 3 avril suivant, sans résultat<sup>38</sup>.

Après la mise hors-circuit de Dossonville au profit de Réal, annonçant la reprise en main de sa sécurité par Bonaparte, l'ancien ministre aurait été surpris par le chargé d'affaires à Hambourg, Bourrienne, en train de tracer ces fameux derniers mots d'une missive à Bonaparte : « l'air est plein de poignards ». Ces mots, écrits avec le dessein d'être reçu par le Premier consul, marquaient le passage de Fouché au ralliement.

Le 9 février, l'interrogatoire de cinq terroristes révéla la portée du complot ayant visé à — enlever et assassiner Bonaparte, ainsi que la présence aux côtés de Cadoudal d'un homme important, à l'air mystérieux enveloppé dans un long manteau, que tous prenaient pour un prince. Il fut établi qu'il s'agissait de Pichegru lorsque ce dernier fut arrêté. Mais lors de l'arrestation de Cadoudal, un complice déclara que son chef fréquentait un homme jeune, la trentaine, bien mis : c'était Jules de Polignac, mais la police ne put l'établir. De toute façon, le lendemain, le conseil particulier décida de se saisir du duc d'Enghien, Louis Antoine de Bourbon-Condé. Il est aisé de reconstruire l'analyse de Réal : sous les verrous se trouvaient Moreau et Pichegru, deux des acteurs de l'affaire des papiers de Klinglin. Le 21 mars 1804, Régnier demanda aux archives du Secrétariat d'État trois lettres originales de Moreau (5 août et 18 octobre 1797, 10 août 1798) en lien avec cette affaire<sup>39</sup>. Or, dans la correspondance du général strasbourgeois, se trouvaient maintes pièces, où il était questions du prince de Condé, en fait le grand-père d'Enghien, Louis V Joseph de Bourbon-Condé. Fin connaisseur des liens unissant Pichegru et le jeune prince, Réal pensa à tort que le complice de Cadoudal était bien Louis Antoine de Bourbon-

<sup>35</sup> Landesarchiv Baden-Württemberg, Altwürttembergisches Archiv, Weltliche Zentralbehörden, Geheimer Rat, IV Fasc. 62, E 36, B, Fasz. 5, Spencer Smith à Wintzingerode et Wintzingerode à Hawkesbury, 3 et 20 avril 1804 ; TNA, FO 353/83, Smith à Hawkesbury, 31 mars, 6 avril, 7 et 9 mai, et à Harrowby, 12 juin 1804 ; AN, F<sup>7</sup> 4336, rapport de police sd [1804].

<sup>36</sup> TNA, FO 353/80, 17 octobre 1805.

<sup>37</sup> Albert Remacle, *op. cit.*, p. 223-224.

<sup>38</sup> APPP, AA 299/246.

<sup>39</sup> AN, AF<sup>III</sup> 44/158.

Condé. Le 1<sup>er</sup> mars, Réal demanda au préfet du Bas-Rhin, Henri Shée, de procéder à une reconnaissance de gendarmerie sur Ettenheim, où résidait le prince.

Deux jours plus tard, le rapport du maréchal des logis Lamothe rédigea la méprise de Réal. Ne préjugant pas des erreurs de compréhension de ce sous-officier francophone, le conseiller d'État prit les graphies approximatives des noms cités pour des confirmations de sa construction intellectuelle<sup>40</sup>. Ce fut moins la confusion Thumery-Dumouriez qui fut décisive, mais celles de Schmidt, à Ettenheim, et de Lazolay, à Offenbourg. Dans le premier cas, cet officier de l'armée de Condé pris pour John Spencer Smith, ministre britannique à Stuttgart. Quand au comte Jean-Thomas Bauné de La Saulais, il fut confondu avec Lajolais, arrêté depuis le 17 février. L'importance de ce rapport dans la condamnation du duc d'Enghien fut telle qu'elle fit du tort au ministre à la cour de Bade, Nicolas Massias. Ce dernier se vit rappeler dès le 17 mars par Talleyrand son manque de vigilance. Pourtant, ses rapports antérieurs avaient pointé l'insignifiance des intrigues de quelques émigrés. Il semble en fait que le reproche du ministre n'était qu'un prétexte, déjà en conflit avec son agent depuis le 21 novembre 1803<sup>41</sup>.

L'enlèvement, puis l'exécution du duc d'Enghien se situent ainsi sous la double perspective du projet terroriste de Fouché et de l'erreur d'analyse de Réal pour apparaître dans leur plénitude. De même, l'assassinat du capitaine Wright, dans la nuit du 24 au 25 octobre 1805, s'inscrit dans le cadre de la « chasse aux ministres »<sup>42</sup> Drake et Smith, sans oublier la mise aux arrêts domiciliaires de Mgr du Chilleau à Munich. Cet assassinat permit simplement de taire à jamais le complot lancé fin décembre 1802. Le même silence fut gardé pour Enghien par le comte de Provence, même une fois devenu Louis XVIII, au grand dam de Talleyrand, rendu responsable de la mort de Louis de Bourbon-Condé. Fouché ainsi sut merveilleusement utiliser le terrorisme pour effectuer son retour au ministère de la Police générale (10 juillet 1804). Mieux, il fit ouvertement campagne au Sénat pour la proclamation de l'Empire, faisant taire les murmures, rapportés par l'informateur Lagrange (Candide) et publiés par Régnier dans le *Bulletin quotidien* remis à Bonaparte<sup>43</sup>.

Bien que ce complot gigogne fût la dernière tentative terroriste d'ampleur, Napoléon Bonaparte vécut toujours dans la crainte d'être assassiné. Dès son séjour d'Égypte, en août 1799, il avait recruté un jeune mameluk originaire de Géorgie, Rustam Raza. Certes qui pendant quinze ans, dormira très souvent en travers la porte de l'Empereur, et ce jusqu'en avril 1814, refusant alors de le suivre dans ses nouvelles aventures elboises. Raza évoquera notamment sa crainte d'être accusé à tort de l'assassinat de Napoléon au profit de la Grande-Bretagne ; l'Empereur n'avait-il pas tenté de se suicider dans la nuit du 12 au 13 avril ?<sup>44</sup> Le service de « premier valet de chambre » fut repris par Louis-Etienne Saint-Denis, originaire de Versailles, dit le mameluk Ali. Le folklore y perdit, mais pas la sécurité personnelle de l'Empereur<sup>45</sup>.

---

<sup>40</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6417.

<sup>41</sup> AMAE, CP Bade, 6 ; Jean Arvengas, « Le baron Massias, diplomate et philosophe (1764-1848) », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 67/2, 1953, p. 266-272, et n° 68/1-2, 1954, p. 46-60, 121-150.

<sup>42</sup> Paget à Hawkesbury, 28 mai 1804, *cit. in Diaries and Correspondence of James Harris, First Earl of Malmesbury...*, IV, Londres, Bentley, 1844, p. 320.

<sup>43</sup> Cf. celui du 7 février 1804, *cit. in* Alphonse Aulard, *op. cit.*, 4, 1909, p. 689.

<sup>44</sup> *Souvenirs de Roustam, mameluck de Napoléon*, Paris, Ollendorff, 1911, p. 196-198.

<sup>45</sup> Mameluck Ali (Louis-Etienne Saint-Denis), *Souvenirs sur l'empereur Napoléon*, Paris, Arléa, 2000, p. 77.

## Chapitre 7 L'invention des renseignements généraux

Le développement du contre-espionnage résulta de l'évolution terroriste de la Révolution et du développement d'un foyer contre-révolutionnaire soutenu par la Grande-Bretagne, l'Autriche et la Prusse. L'antiterrorisme découla au contraire de l'instabilité politique interne à la France de 1789, puis du gouvernement français sur l'ensemble du continent européen. Dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agissait aucunement de l'avènement d'une mission particulière incombant à la police. Desmarets s'occupa de ces questions, parce qu'elles concouraient aux missions de « maintien habituel de l'ordre public dans chaque lieu et dans chaque partie de l'administration générale »<sup>1</sup> incombant à la « haute police ». Elles relevaient avant tout d'une surveillance générale de l'opinion publique, nécessitant la mise en place un renseignement général, plutôt qu'une police politique.

### *De la police administrative...*

La police administrative était une invention de la Convention nationale, apparue pour la première fois dans le *Code des délits et peines* du 25 octobre 1795. Elle incombait initialement aux seuls commissaires de police, dans les villes, et aux gardes-champêtres, dans les communes rurales, par ailleurs chargés de la « conservation des récoltes, fruits de la terre et propriétés rurales »<sup>2</sup>. Toutefois, le texte conventionnel ne définissait pas vraiment cette police administrative, sinon par défaut vis-à-vis de la police judiciaire. Le *Code d'instruction criminelle*, qui remplaça celui *des délits et peines* fin décembre 1808, ne comportait pas plus de référence à cette forme de police. Toutefois, dans son *Traité pratique* consacré à ce nouveau texte, Antoine-Grégoire Daubanton, avocat à la Cour impériale de Paris, y consacra un développement plus large :

« La police administrative de surveillance et de sûreté, doit suivre et envelopper les médians avant qu'aucun acte extérieur, aucun écrit, aucune parole ait manifesté le projet du crime, des délits ou contraventions. Au contraire, tant que leurs projets n'ont eu aucune exécution, la police judiciaire ne peut rien contre eux. La simple présomption est du domaine de la police administrative. Partout invisibles, les méchants doivent la trouver partout ; elle est contre eux et pour les bons une seconde Providence humaine<sup>3</sup>. »

Plus loin, évoquant les « dénonciateurs », à propos de l'art. 332 al. 6, il précisa que ceux « récompensés pécuniairement par la loi, [étaient] tous les agents (sic) de la police administrative »<sup>4</sup>. La police administrative constituait ainsi un volet de prévention des crimes et délits, quels qu'ils soient, et non spécifiquement l'espionnage ou le terrorisme. Il s'agissait donc de sûreté autant que de sécurité et de salubrité publique. Or, seule la première concernait explicitement la limitation des désordres, dépendant du service de Desmarets du ministère de la Police générale, mais aussi de celui des librairies, créé au moment de la grande querelle autour de Madame de Pompadour (1747-1757)<sup>5</sup> et récupéré par la Préfecture de Police de Paris. Les préfets, les sous-préfets, les procureurs impériaux et la gendarmerie furent quant à eux responsables de l'ensemble des missions de police administrative, qui s'ajoutèrent pour les deux derniers à leurs compétences judiciaires. Cette généralisation de la police administrative à l'ensemble des territoires sous l'autorité de la France participa donc de la volonté d'apaiser des sociétés civiles dans leur ensemble. Il fallait avant tout se prémunir, ou à tout le moins anticiper, des soulèvements séditieux similaires à ceux qui avaient marqué les campagnes depuis la Vendée (1792-1796) jusqu'aux insurrections contre la conscription (*Boerenkrijg* — guerre des paysans — et *Klëppelkrich* — guerre des gourdins —, 1798)<sup>6</sup>, consécutives à l'annexion des Pays-

<sup>1</sup> *Code des délits et des peines*, Paris, Impr. de la République, 1795, p. 4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>3</sup> Antoine-Grégoire Daubanton, *Traité pratique du Code d'instruction criminelle*, Paris, L'Huillier, 1810, p. 8.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 360.

<sup>5</sup> Robert Shackleton, « Deux policiers au XVIII<sup>e</sup> siècle : Berryer et d'Hémery », in Raymond Trousson (dir.), *Thèmes et figures du siècle des Lumières*, Genève, Droz, 1980, p. 251-258.

<sup>6</sup> Xavier Rousseaux, « Rebelles ou brigands ? », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 94-95, 2005, p. 101-132 ; Gilbert Trausch, « A propos du *Klëppelkrich* : Les soulèvements paysans de 1798 avaient-ils une chance de réussir ? », *Un passé resté vivant. Mélanges d'histoire luxembourgeoise*, Luxembourg, Saint-Paul, 1995, p. 21-34.

Bas autrichiens. De tels affrontements se poursuivirent pourtant sous l'Empire. De telles « petites Vendées » ne se reliaient pas toutes à l'enjeu politique opposant l'Empire et l'Europe coalisée, comme la Calabre ou le Tyrol. La plupart se limitèrent à des opérations de maintien de l'ordre, certes militairement organisées, sur le modèle des « colonnes mobiles » de gendarmes inauguré en Vendée. Toutefois, l'Espagne montra les limites de ce retour d'expérience vendéenne. Si, au printemps et à l'été 1808, les premiers balbutiements de la *guerrilla* semblèrent matés par ce cadre de réponse, ce ne fut plus du tout le cas cinq ans plus tard. Englués dans une réponse à une guerre classique face à un ennemi de mieux en mieux organisé militairement par les commandements britannique et espagnol, les décideurs militaires et politiques français, et en premier lieu l'Empereur, tout occupé à maintenir ses alliances avec l'Autriche et la Russie, ne virent pas la mutation de la *guerrilla*. Pourtant, celle-ci passa rapidement d'un mouvement sporadique et informe à une masse structurée politiquement et coordonnée par le *Consejo de Regencia de España e Indias*, mis en place en 1810. Les Espagnols tirèrent parti du retour d'expérience de l'Autriche au Tyrol, grâce au *Major* Louis de Crossard, qui était venu présenter son « système de guerre »<sup>7</sup>. Non seulement cette évolution tactique passa inaperçue des décideurs militaires français en Espagne, mais la part prise par l'« émissaire » autrichien fut totalement négligée<sup>8</sup>.

Toutefois, les réponses aux mouvements séditieux répondirent d'abord aux réalités socio-économiques des régions concernées. Le chargé d'affaires à Francfort, Bacher, les décrit clairement pour l'Allemagne en octobre 1810 :

« Les bourgeois, las de la domination, ne se préoccupaient que de refaire leur fortune, ébranlée par les événements mercantiles, les négociants inquiets ne rêvaient que de café, sucre et denrées coloniales, le haut clergé, privé de son patrimoine, était réduit à la nullité évangélique, les nobles médiatisés ne demandaient qu'à respirer, les fabricants ne pouvaient plus se procurer les matières premières et renvoyaient leurs ouvriers, les ouvriers redoutaient le chômage, le commerce était arrêté, le numéraire ne circulait plus, on ne songeait plus qu'à se procurer quelque gain et non à se repaître de fausses nouvelles<sup>9</sup>. »

Parfois, la religion put sembler avoir le même rôle mobilisateur qu'en Calabre, en Galice, en Navarre et en Catalogne intérieure. Mais, tant en Italie du Nord (catholique) qu'en Hollande (protestante), l'absence de réseaux de diffusion, comme l'Inquisition, empêcha de cristalliser les opinions autour d'un sentiment nationaliste inexistant autant qu'impensé jusqu'au deuxième semestre 1812. Dans le royaume de Hollande, la police administrative ne retint que le caractère « strictement religieux » des prêches<sup>10</sup>. Plus certainement, les souffrances matérielles, évidemment différentes selon les terroirs, furent responsables des soulèvements sporadiques que connut l'Europe napoléonienne. Ces mouvements ne se produisirent jamais en même temps et partout. Ils ne touchèrent que quelques départements métropolitains ou italiens<sup>11</sup>, quelques régions de territoires vassalisés, comme en Hollande, au Grand-Duché de Berg et en Westphalie. Dans ces provinces érigées en États indépendants sous administration française, comme dans toute la plaine allemande médiatisée, la plus grande indifférence accueillit les campagnes de 1806 et 1807 qui permirent l'écrasement de la Prusse. Bien sûr, la planification de la guerre contre l'Autriche amena, au printemps 1809, un renforcement de la surveillance policière. Mais cette précaution tenait moins à la situation intérieure de ces États qu'à la guerre clandestine à laquelle se livraient l'Autriche et la Prusse.

Les opérations de conscription et de réquisition s'accompagnèrent presque toujours de manifestations et d'agitation, plus ou moins organisées localement. Dans le sud-ouest de la France métropolitaine, le Massif central et les Pyrénées, comme les départements bordant ces espaces peu intégrés, marqués par la sédition permanente de Bordeaux et de Toulouse, ne fournirent que peu de soldats ; les jeunes hommes trouvaient refuge dans les forêts abondantes. Alors qu'il nourrissait en

<sup>7</sup> Archivo General Militar, Segovie, Colección general de Documentos, 6-10, 5349, Crossard, 17 avril 1809, et Colección adicional de Documentos Contemporáneos, Guerra de Independencia, rolo 33/1, cujas 7374, carpetas 33-34, Crossard, 24 août 1809.

<sup>8</sup> Andrés Cassinello Pérez, « 1809: La aventura española del barón de Crossard », *Revista de historia militar*, 1995, n° 78, p. 85-112.

<sup>9</sup> AMAE, CP Allemagne, 740.

<sup>10</sup> Nationaal Archief (NL-HaNA), La Haye, Ministerie van Justitie en Politie (ministère de la Justice et de la Police), 2.01.10.04, Index secreet verbaal, 363, Van Maaren à Louis, 31 août et 2 septembre 1809.

<sup>11</sup> Alexander Grab, « State Power, Brigandage and Rural Resistance in Napoleonic Italy », *European History Quarterly*, n° 25, 1995, p. 39-70.

Italie du Nord un brigandage encore largement endémique, le départ des conscrits provoqua en Hollande, le 11 avril 1811, plusieurs émeutes et une révolte ouverte à grande échelle à Amsterdam<sup>12</sup>. Deux ans plus tard, la levée de la Garde Nationale instaura un climat de « guerre civile »<sup>13</sup>. Pareillement, la mise en place du blocus continental et la contrebande offrirent aussi des occasions sporadiques de soulèvement, dans la mesure où ils ruinèrent partout le commerce et provoquèrent une pénurie de denrées coloniales. Le passage des lignes douanières donnait lieu à de véritables actes de « petite guerre » ; les entrepreneurs de fraude tenaient à ne pas à perdre leur engagement financier, entraînant à la baisse le prix de la vie des hommes. Mais les saisies de marchandises et de contrebandiers occasionnèrent aussi des rebellions, comme le 16 octobre 1810 sur les bords du Rhin, près de Cologne, le 27 octobre 1811 à Valdellier (Simplon) ou le 26 novembre 1812 à Mouthe (Doubs)<sup>14</sup>. Toutefois, du Nord au Sud de l'Empire, les « colonnes mobiles », renforcées des brigades des douanes environnantes, suffirent à endiguer rapidement ces mouvements.

Le bouleversement de l'ordre social constitua en autre motif de résistance à l'ordre impérial. À l'échelle locale, les masses se déterminèrent en fonction de l'évolution de leur vie quotidienne, et pas vraiment en réponse à des cadres sociaux anciens. Pourtant, la « haute police » cibra ces « anciens nobles, prêtres et bourgeois » visés par Napoléon, le 14 octobre 1809, « dans les quatre nouveaux départements du Rhin (sic), le Luxembourg et ce qui [avait] appartenu à l'Autriche » (9-22353). En mars précédent, Claude Beugnot avait désigné, dans la région de Münster, ces « nobles du XII<sup>e</sup> siècle et [ces] paysans serfs et abrutis », préfigurant une guerre « féodale »<sup>15</sup>. Pourtant, en Hollande, la famille d'Orange-Nassau, déposée en janvier 1795, conservait une influence importante et ne s'opposa pas immédiatement à la légitimité française<sup>16</sup>. Ce qui n'empêcha nullement le prince héritier au trône depuis 1806, Willem Frederik, de faire clairement le jeu de son beau-frère prussien, Friedrich Wilhelm III, puis de l'Autriche<sup>17</sup>.

Une autre forme de sédition resta partout privée, dans les hôtels particuliers royalistes du faubourg Saint-Germain, à Paris, ou dans les demeures des émigrés rentrés dans leurs maisons de province, comme dans les résidences des nobles d'ancien régime de Suisse, d'Allemagne, de Pologne et d'Italie, quand ce ne fut pas aussi de Grande-Bretagne. Le parcours de Germaine de Staël, depuis Paris jusqu'à Coppet, puis après sa rocambolesque évasion, en témoigne aisément. Dans ce contexte, la police administrative s'exerçait grâce à des espions. Salons et réceptions en furent ses lieux de prédilection. Les premiers servaient à récolter les informations tandis que les secondes permettaient de les faire circuler.

Bien qu'étant un monde en vase clos très incestueux, la société aristocratique européenne s'avéra des plus ouvertes à la police administrative. Au premier rang de ses informateurs se trouvaient bien sûr la domesticité, et particulièrement les femmes de chambre. À Paris comme en province, le ministre, le préfet, le maire, la police, la gendarmerie, indépendamment les uns des autres le plus souvent, disposèrent également d'informateurs appartenant au milieu dit bien né. Les ravages de la Révolution et de l'exil l'avait clairsemé et ruiné, mais sans remettre en question le réseau européen qu'il formait, comme le montre une familière du Versailles d'ancien Régime, Michèle de Bonneuil (Riflon)<sup>18</sup>.

Ruinée par les événements, tout autant que par la maladie de son époux, elle fut une excellente cible pour l'espionnage. D'abord pour les royalistes, qui l'utilisèrent en Espagne (juillet 1796-janvier 1797) pour pénétrer les secrets de l'ambassade de France. Échaudée d'être éconduite de la cour de

---

<sup>12</sup> AN, F<sup>7</sup> 8374 et 3064, Villiers du Terrage à Réal, 12 avril 1811 et 10 février 1812 ; Johan Joor, « Contestation et image anti-napoléonienne en Hollande au cours de la période napoléonienne (1806-1813) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 369, juillet-septembre 2012, p. 34-35.

<sup>13</sup> NL-HaNA, La Haye, Justitie en Politie, 362, 23 avril 1813 ; Rechtbank van Eerste Aanleg Leiden (Cour de première instance de Leyde), 3.03.60, Répertoires van de gepleegde misdrijven, 20, Chavannes, 23 avril 1813.

<sup>14</sup> Roger Corbaux, *Ma penthière lorraine. Crimes de contrebande*, Aurillac, Gerbert, 1979, p. 121-122.

<sup>15</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1225, à Maret, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quinzaine de mars 1809.

<sup>16</sup> NL-HaNA, Justitie en Politie, 1806-1810, 366, de la Court à Van Maaren, 22 novembre 1809 ; AN, F<sup>7</sup> 3064, Villiers du Terrage à Savary et De Stassart à Réal, 3 février et 12 mars 1813 ; Johanna W.A. Naber, *Overheersching en Vrijwording. Geschiedenis van Nederland tijdens de Inlijving bij Frankrijk, July 1810-novembre 1813*, Haarlem, T.D. Tjeenk Willink & Zoon, 1913, p. 155.

<sup>17</sup> Jeroen Koch, *Koning Willem I, 1772-1843*, Amsterdam, Boom, 2013.

<sup>18</sup> *Souvenirs de Mme Louise-Élisabeth Vigée-Le Brun. Notes et portraits, 1755-1789*, 1, Paris, Fournier, 1835, p. 40, 99 ; Olivier Blanc, *Madame de Bonneuil, femme galante et agent secret (1748-1829)*, Paris, Robert Laffont, 1987.

Blankenberge, en juillet 1797<sup>19</sup>, elle se précipita chez Talleyrand pour lui offrir ses services. Il chercha à l'utiliser à Londres, où elle avait résidé avant son aventure espagnole. Malgré un rapport circonstancié sur la situation en France<sup>20</sup> qui lui permit de rester un agent royaliste, Bonneuil (Nieulant) ne fut accueillie que par le mépris des émigrés et dut retourner sur le continent. Cette beauté diplomatique, âgée de cinquante ans, mais n'en paraissant que vingt-neuf<sup>21</sup>, fut ensuite utilisée en Russie (juin 1800-juin 1801), en Grande-Bretagne (juillet 1802-janvier 1803), en Hollande (mars-mai 1803) et en Basse-Saxe, aux eaux de Pyrmont (août 1803-mai 1804). Elle y chercha vainement à obtenir un visa pour Londres auprès du ministre britannique à Hambourg, George Rumbold. Mais le double jeu de Madame de Bonneuil (Smith) avait été percé à jour à l'automne 1803, le secrétaire au Foreign Office, Robert Jenkinson-Hawkesbury, ayant averti son ministre qu'elle était tout bonnement « indigne de confiance »<sup>22</sup>. Sa pénétration des réseaux royalistes et britanniques étant achevée, Madame de Bonneuil n'en continua pas moins à être employée à des « missions délicates et difficiles dans plusieurs cours du Nord »<sup>23</sup>. Ainsi, en septembre 1806, elle se trouvait à Berlin, avant de gagner Breslau, devançant d'un mois la Grande Armée. Une lettre prétendument interceptée — en fait forgée par le journaliste royaliste Peltier, fictivement datée du 27 novembre 1810 et publiée à Londres le 10 mars 1811 — de Charles Pigaut-Lebrun « à son ami Réal » la signala ensuite dans l'entourage de la reine de Westphalie, Katharina v. Württemberg<sup>24</sup>.

De tous les émigrés rentrés qui participèrent à l'aventure napoléonienne sous le masque général de « dénonciateurs », Michèle de Bonneuil fut celle qui eut le parcours le plus notable. D'autres aristocrates, voyageant pour leurs affaires ou pour le plaisir que leur position leur offrait, furent régulièrement invités à s'insérer dans les salons les plus fermés de Brunswick, Weimar, Berlin, Bayreuth et Vienne, mais aussi Londres et jusqu'à Saint-Pétersbourg. Ils ne seront pas nombreux, difficiles à comptabiliser puisque leurs dossiers furent détruits, tant aux Relations extérieures qu'à la Police générale et à la Préfecture de Police dès les prodromes de la Première Restauration. Au gré des opérations, on peut néanmoins en détecter plusieurs, comme la veuve de Charles de Marbeuf, Antoinette de Gayardon de Fenoÿl. Protégée par le clan Bonaparte après Brumaire<sup>25</sup>, elle fut certainement implantée par Savary auprès de sa nièce, Madame de Bussy, qui tenait un salon à Vienne au cours de l'année 1807<sup>26</sup>, après quelques mois d'échanges épistolaires ; surveillant ainsi les émigrés employés par l'Autriche, tout en protégeant sa parente, elle fut néanmoins traitée par Fouché<sup>27</sup>. Plus nombreux furent les « dénonciateurs », tant l'opération était simple et rémunératrice pour qui s'y livrait. Concernant le monde aristocratique, un processus de recrutement formel fut mis en œuvre légalement. Entre le 30 novembre 1799 et le 26 avril 1802, la législation concernant l'émigration évolua de façon à permettre la rentrée en France de tous ceux qui avaient été déclarés ennemis de la Révolution depuis 1792. Quelque 145 000 personnes furent concernées, dont un peu plus de 26 000 familles nobles.

En novembre 1799, le ministère de la Police générale transforma sa division des émigrés en une commission des émigrés, composée de trois membres, huit examinateurs, un secrétaire général et un chef de bureau, Henri Lasalle<sup>28</sup>, nommé, le 15 août 1800, commissaire général de police à Brest sur l'insistance de Savary<sup>29</sup>. Il fut remplacé par Jean Morice<sup>30</sup>. À charge pour cette structure de refondre les 19 listes recensant les émigrés. Il fallut éliminer les doublons, les morts et reconstituer l'état nominatif de tous ceux qui avaient servi dans l'armée de Condé, les tableaux des logeurs à Bruxelles et à Mons, la table des décès à Hambourg, les lettres saisies, et 48 autres séries de documents de ce

<sup>19</sup> AMAE, MD France, 610, Croy à Saint-Priest, 31 juillet 1797.

<sup>20</sup> *Ibid.*, 607, Thauvenay à Saint-Priest, 18 novembre 1798.

<sup>21</sup> AN, F<sup>7</sup> 6340/7227.

<sup>22</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6451 (8 lettres) et 6450.

<sup>23</sup> Charles de Villemarest, *Monsieur de Talleyrand*, 3, Paris, Lecoq et Pougin, 1835, p. 335.

<sup>24</sup> *L'Ambigu, ou variétés littéraires et politiques*, n° CCLXXXVI, 10 mars 1811, p. 542 ; *The Satirist, or Monthly Meteor*, septembre 1811, p. 193.

<sup>25</sup> AN, F<sup>7</sup> 5632/7, Lucien Bonaparte à Dupin et Fouché, 8 juillet 1799 et 2 février 1800, Maret à Le Coulteux, 19 décembre 1799.

<sup>26</sup> Ernest d'Hauterive, *La police secrète du Premier Empire*, 3, Paris, Perrin, 1913, p. 16.

<sup>27</sup> *Ibid.*, 4, p. 319

<sup>28</sup> AN, 284 AP 13/14.

<sup>29</sup> Émile Marco de Saint-Hilaire, *Napoléon au conseil d'État*, 2-2, Bruxelles, Lebègue et Sacré, 1843, p. 17.

<sup>30</sup> Hervé de Broc, « Un témoin de la Révolution française à Paris. Jean-Gabriel-Philippe Morice », *Revue des questions historiques*, 1<sup>er</sup> octobre 1892, p. 455, 493-498.

genre, parmi lesquels un état des personnes « aperçues à diverses époques en pays étrangers »<sup>31</sup>. À compter du 13 février 1800, une commission interministérielle (Police générale, Justice et Relations extérieures) fut constituée afin de procéder à l'examen définitif des demandes de radiations d'individus inscrits sur la liste des émigrés. Si les demandes purent se faire au niveau départemental, leur traitement eut obligatoirement lieu à Paris. Naturellement, cette opération permit de repérer les éléments qui pouvaient poser problème. Dès le mois de novembre 1799, ils étaient déjà 1 590 à être placés sous surveillance<sup>32</sup>.

Pendant deux années, Lasalle, puis Morice et Desmarests, pour la Police générale, mais aussi Villiers du Terrage, pour le compte de Talleyrand, purent ainsi choisir parmi les 6 ou 7 000 chefs de familles nobles et leurs épouses ceux et celles qui pourraient faire l'affaire comme « agents secrets », « dénonciateurs » ou « mouches ». Ils disposaient de leviers certains, comme faire avancer leur dossier de radiation ou leur procurer des fonds afin d'arranger leur situation. Fouché se servit aussi de cette revue générale de la noblesse émigrée

« comme les rois le faisaient de l'ancienne feuille des bénéfices pour le clergé. (...) Il n'accord[a] ses faveurs qu'à bon escient. Lorsque Joséphine jou[a] les sollicitieuses de charme et le bombard[a] littéralement de demandes diverses en faveurs de ses innombrables amis, il s'empres[s]a de la servir. On oblige[ait] toujours mieux ceux qui [pouvaient être] utiles et on oblige[ait] à la fois ceux qui vous sollicit[aient] et ceux pour qui on vous a[vait] sollicité. Fouché y trouv[a] d'autres satisfactions encore. En se plaignant à demi-mot de la mauvaise volonté de Bonaparte, il se fai[sait] passer pour un modéré<sup>33</sup>. »

Bonaparte agit de même pour se constituer sa clientèle personnelle, fondement de sa nouvelle légitimité, mais également enjeu de la négociation politique en cours avec les amis du comte de Provence. Toutefois, la vision du Premier consul s'éloigna aussi de la simple police administrative pour utiliser des compétences particulières au service de son renseignement. On oublie trop souvent qu'Adrien de Lezay-Marnésia commença sa brillante carrière d'administrateur par une telle mission. Le 17 mai 1801, sa demande de radiation fut agréée, mettant fin à son dernier exil entre le pays de Vaud, la Lorraine et sa Franche-Comté natale. L'appui de Joséphine Bonaparte n'y était certainement pas pour rien. Mais Lezay-Marnésia connaissait aussi le conseiller d'État Pierre Louis Roederer, très écouté de Bonaparte et de Talleyrand. Le 10 avril 1802, le Premier consul lui confia une mission de renseignement d'intérêt militaire en Hongrie. Le jeune homme ne se sentant pas en confiance — quoique germanophone, il n'était pas magyarophone —, estimant « la mission (...) hors de [s]es moyens », il n'en proposa pas moins une couverture commode pour lui. Depuis l'avènement du Consulat, il s'était « attaché à l'agriculture » en Franche-Comté. Pourquoi ne pas en faire l'objet de sa mission ? Bonaparte en convint le 29 avril. Le 7 mai, l'itinéraire (Suisse, Tyrol, Carniole, Styrie, Carinthie, confins militaires vers la Turquie et la Dalmatie) et les objectifs furent adressés à Lezay-Marnésia. Ce dernier partit le 11 juillet pour Genève, puis Vienne, où il arriva le 17 septembre. De là, il rayonna d'abord dans « la province hongroise voisine » de la capitale autrichienne. Puis il gagna Presbourg, Buda, Pest et la Dalmatie. Le 18 octobre, de retour à Vienne, il envoya son rapport à Bonaparte<sup>34</sup>. En récompense de cette reconnaissance sur les arrières de l'ennemi principal de la France, Lezay-Marnésia se vit ouvrir les portes d'une carrière administrative, d'abord dans la diplomatie (Salzbourg, 21 juin 1803 ; Würzburg, 17 janvier 1806), puis dans la préfectorale (Rhin et Moselle, 21 mai 1806) et Bas-Rhin (12 février 1810).

À une époque où les services de renseignement n'existaient pas, il était d'usage que les missions soient récompensées par un poste de prestige, ou tout au moins rémunérateur. Cela ne fut pas uniquement le cas de membres de la noblesse d'Ancien régime. Des roturiers, comme Pierre-Paul Chépy, Joseph-Antoine Mengaud ou François-Xavier Joliclerc furent nommés commissaires généraux de police à l'issue de leurs missions d'agents de renseignement. Actif pendant les campagnes d'Italie (1794-1798), l'avocat Angelo Ignazio Pico poursuivit de son côté une carrière de secrétaire en chef de l'administration centrale du Piémont (1798-1801), puis de juge au tribunal de première instance de Turin (1801-1806). En marge du voyage de Napoléon à Turin (avril 1805), Pico fut invité à donner

<sup>31</sup> Henri Forneron, *Histoire générale des émigrés pendant la Révolution française*, 2, Paris, Plon, 1884, p. 386-387.

<sup>32</sup> AN, 284 AP 16, Papiers Sieyès, Fouché, *Éclaircissements sur le travail de la division des émigrés*.

<sup>33</sup> Emmanuel de Waresquiel, *Fouché. Les silences de la pieuvre*, Paris, Tallandier, 2014, p. 345.

<sup>34</sup> AN, 29 AP 19, Bonaparte à Roederer, 10 mars, 10 et 29 avril, 7 mai 1802 ; Lezay-Marnésia à Roederer, 22 et [25] avril, [8 mai], 14 juillet, 17 septembre 1802 ; Roederer à Lezay-Marnésia, 27 mai 1802 ; 29 AP 11, Lezay-Marnésia à Roederer, 31 mai, [9 juillet] 1802 ; AF<sup>IV</sup> 1677, 1<sup>I</sup> et 1<sup>II</sup>, Lezay-Marnésia à Bonaparte, 18 octobre 1802.



« sa démission ; que [l'Empereur] oubli[ait] le passé, mais qu'il ne [devait] plus faire parler de lui » (5-9894), ce qui l'amena à reprendre son métier d'avocat à Turin et à ne plus occuper qu'une suppléance à Vercelli (1806-1814). Il semblerait que Pico ait été rattrapé par la vindicte d'Auguste Hus<sup>35</sup>, un ancien danseur turinois bientôt reconverti en publiciste, français de naissance mais réduit à l'exil parisien suite à son renvoi de son poste de sous-bibliothécaire à Turin (1803) ; cette « mouche » (1803-1805) se vengea de cet affront le dénonçant parmi ses compatriotes piémontais à Desmarests<sup>36</sup>. Contrairement à Pico, Charles-Louis Schulmeister ne joua aucun rôle politique. Au contraire, il se vit offrir, tant par Napoléon que par la ville de Vienne (1809), des moyens financiers pour bâtir un vaste domaine terrien à Strasbourg<sup>37</sup>. Après avoir agi aux côtés des comploteurs « radicaux » pour déstabiliser le Hesse-Hombourg (1799), Johann Leonhard Krutthoffer, ancien architecte, délaissa également la politique pour se lancer dans les affaires, d'abord en Autriche (1809), puis en Bavière, cherchant à profiter de l'engouement pour le charbon de terre d'Aldorf, près de Nuremberg (1811). Comme Schulmeister, Krutthoffer ne rencontra pas le succès après l'Empire<sup>38</sup>. Tous deux furent contraints à la faillite... Ils rejoignirent pour la postérité ces « dénonciateurs » et ces « mouches » qui ne reçurent que de la menue monnaie pour leurs informations, qui au mieux remplirent les rapports des préfets et des commissaires généraux, ainsi que les *Bulletins quotidiens*.

### ...aux renseignements généraux

Grâce à la période de stabilité politique consécutive aux conjurations jacobines et royalistes (1799-1804), la police administrative généra une véritable armée de surveillance. Elle recruta ses contingents sur les listes d'émigration ou à partir des signalements de ces « cordonniers, savetiers et autres gens du peuple », de Rotterdam<sup>39</sup> et divers espaces urbains de l'Empire, des plus peuplés aux moins habités. Des agents opéraient dans tous les théâtres, toutes les auberges, toutes les églises, tous les lieux publics. Contrairement aux émigrés, pour lesquels des questions immobilières (biens nationaux) se posaient, il ne fut pas réuni de commission interministérielle pour les simples citoyens. Dans les départements et les municipalités existaient différentes listes de proscription et de déportation établies depuis le coup d'État du 4 septembre 1797 (18 fructidor an V). Elles furent collationnées nationalement et localement, vraisemblablement au niveau du secrétariat général du ministère de la Police générale et des préfetures. À Paris, Joseph Turot s'occupa des affaires « sans département fixe » jusqu'en septembre 1802, autrement dit des affaires politiques. L'importance des questions relatives aux jacobins, promus ennemis intérieurs à force de complots et de conspirations au début du Consulat, s'avéra stratégique pour toutes les opérations projetées par Fouché dès l'été 1799, au point de former un véritable réseau politique, constitué entre autres des condamnés à mort non exécutés depuis 1795. Ainsi s'explique la longévité politique de l'ancien Oratorien.

Aucun espace public n'échappait à la surveillance de la police administrative. Elle ne se limitait pas aux seuls mondes de l'aristocratie et de la plèbe urbaine et rurale. Elle s'exerçait jusque dans les prisons, pratique héritée de l'Ancien régime, vraisemblablement de l'époque des « guerres de religion » (1562-1598)<sup>40</sup>. Le terme « mouton » passa dans l'argot avec la légende d'Eugène François Vidocq<sup>41</sup> et écuma ainsi les prisons de la Révolution, et pas uniquement du côté républicain ; à la fin du Consulat, Fauche-Borel, enfermé au Temple, renseigna ses amis royalistes encore libres, tout comme son neveu, Charles-Samuel Vuitel, lorsqu'il le rejoignit. Mais le « mouton » le plus célèbre de l'Empire fut sans conteste l'évadé du bagne de Toulon. Planqué à Lyon depuis quelques mois, Vidocq

<sup>35</sup> Josiane Bourguet, « Un oublié du Dictionnaire des girouettes : Auguste Hus, agent secret de la police impériale », *Revue de l'Institut Napoléon*, 1989, n° 152, p. 34-42.

<sup>36</sup> AN, F<sup>7</sup> 6359/7388, Hus, 15 juin et 3 juillet 1805.

<sup>37</sup> Gérald Arboit, *Fragments de la vie de Charles Schulmeister de Meinau. Un mémoire inédit de l'espion de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup>*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 68-72.

<sup>38</sup> Friedrich Justin Bertuch, *Allgemeine geographische Ephemeriden*, 34, Weimar, Verlag d. Industrie-Comptoirs, 1811, p. 334-335 ; Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Munich, MF 58164 ; *Verhandlungen der zweyten Kammer der Ständeversammlung des Königreichs Baiern* [Négociations de la deuxième chambre de l'Assemblée des États du Royaume de Bavière], I, Munich, Fleischmann, 1825, p. 307-308.

<sup>39</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1725b, Lebrun à Napoléon, 3 février 1812.

<sup>40</sup> James Adams, Sir James Mackintosh, *The Trial of John Peltier, Esq., for a Libel Against Napoleon Buonaparté, first consul of the French republic*, Londres, Cox, Son, and Baylis, 1803, p. 256n.

<sup>41</sup> Lazare Sainéan, *L'argot ancien, (1455-1850)*, Paris, H. Champion, 1907, p. 107, 285.

avait été arrêté en janvier 1801, sur dénonciation. Ce coup bas lui fit écrire au commissaire général de police, François Louis Esprit Dubois, dit du Haut-Rhin, qui venait d'arriver en ville. Contre toute attente, le policier reçut le prisonnier. En lui fournissant des informations sur une affaire en cours<sup>42</sup>, Vidocq s'offrit pour la première fois à servir comme « mouton ». Pendant deux ans, il fut traité par le commissaire Jacques Garnier<sup>43</sup>. Puis, libéré début 1803, il se rendit à Arras, auprès de sa mère, avant de se fondre dans la clandestinité (1805-1809).

Menacé d'être à nouveau dénoncé, Vidocq prit les devants. Il écrivit à Jean Henry, chef de la deuxième division de la préfecture de Police de Paris. Et de lui proposer de renouveler l'expérience lyonnaise. Henry réserva sa réponse lorsque, le 20 juillet 1809, Vidocq fut arrêté, à nouveau sur dénonciation. Incarcéré à Bicêtre, il attendit trois mois avant que le préfet de Police, Louis-Nicolas Dubois, le fasse transférer à La Force, où étaient enfermés les prisonniers politiques jugés dangereux. Pendant deux ans, il moutonna, puis le nouveau préfet, Étienne Denis Pasquier, organisa son évasion simulée, le 25 mars 1811. Une affaire de faux-billets nécessitait ses lumières ; son envoi au bagne, en décembre 1796, résultait d'une condamnation pour « faux en écritures publiques et authentiques » ! Son action fut toutefois décisive lors d'une perquisition. Henry décida alors de l'employer dans Paris, libre. Jusqu'en octobre 1812, Vidocq fut mis à l'essai, puis autorisé à monter une brigade de Sûreté. Un décret du 17 décembre 1813 en fit un service de la deuxième division de la préfecture de Police<sup>44</sup>.

Tous les « moutons » des prisons de France et de l'Empire n'eurent pas un destin aussi extraordinaire que celui de Vidocq. Tous n'œuvrèrent pas au seul bénéfice du renseignement policier. Ainsi, le capitaine émigré Jean Muller, agent de l'archiduc Carl v. Österreich. Cet officier du *Dragonerregiment Nr. 12* autrichien était à Paris depuis octobre 1802, dûment autorisé par son colonel, le comte Carl Kinsky, à régler quelque affaire. Immédiatement, les agents de la préfecture de Police le placèrent sous surveillance légère, le suspectant moins d'être un agent autrichien qu'un escroc. Début novembre 1804, il fut même soupçonné d'être un agent britannique, ce qui amena Fouché à s'intéresser de plus près à lui. Un mois plus tard, Muller apparut comme un agent non-officiel de la légation autrichienne de Paris, vivant d'un « gros bénéfice » sur une créance de l'archiduc Carl<sup>45</sup>. En septembre 1805, il fut surpris achetant tous les ouvrages publiés sur les opérations militaires, collectionnant les meilleures cartes, dont celles de Suisse, et souscrivant une douzaine d'exemplaires du *Traité de grande tactique* de l'écrivain suisse Antoine Henri de Jomini. L'annonce de son proche départ amena Fouché à ordonner son arrestation, l'heure étant venue « d'examiner ses papiers ». Fin août, il avait déjà eu une conversation avec Muller, qui lui avait détaillé le plan de marche des troupes autrichiennes<sup>46</sup>.

Enfermé au Temple à la mi-septembre, l'officier autrichien retrouva l'abbé Etienne Alary ; les deux hommes s'étaient rencontrés dix ans plus tôt, à l'armée de Condé, le premier comme lieutenant du régiment de Saxe-Hussard, devenu celui des Chevaliers de la Couronne, le second en tant qu'aumônier, et étaient devenus amis. Alary présenta Muller au capitaine John Wesley Wright, également incarcéré au Temple. La présence de cet officier britannique, et sa tragique fin dans la nuit du 24 au 25 octobre 1805, faussèrent la perception des événements concernant Muller. Vers le 8 octobre, il reçut la visite discrète de Savary qui, pour donner le change, se rendit ensuite auprès de Wright. Bien que Savary l'ait démenti<sup>47</sup>, la certitude de cette rencontre fut confirmée par Alary et Fouché. Le premier raconta, lors de l'enquête britannique de 1816 sur la mort étrange de Smith, que Muller avait fait remettre vingt-cinq louis à ce dernier<sup>48</sup>. Or, dans son compte-rendu à l'Empereur, le 31 octobre 1805, le second rapporta que Muller n'avait pas un sou vaillant... Que chercha Savary auprès de Muller ? Il faut se replacer dans le contexte de guerre contre l'Autriche, celui-là même qui envoya le capitaine autrichien derrière les barreaux. Muller appartenait à l'état-major de l'archiduc Carl ; ce dernier était en Italie, au moment où la Grande armée opérait à Ulm. Savary avait besoin

<sup>42</sup> Archives départementales du Rhône, Lyon, 2 U 22/972 ; Société lyonnaise d'histoire de la police, « Vidocq : l'épisode lyonnais. Premiers pas vers la police », 15 février 2013, [http://www.slhp-raa.fr/progs/UploadPci/Vidocq\\_article.pdf](http://www.slhp-raa.fr/progs/UploadPci/Vidocq_article.pdf)

<sup>43</sup> AN, F<sup>7</sup> 3265.

<sup>44</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6185 ; *Mémoires du chancelier Pasquier. Histoire de mon temps*, 1, Paris, Plon, 1893, p. 520 ; Jean Rigotard, *La police parisienne de Napoléon. La préfecture de police*, Paris, Tallandier, 1990, p. 131-133 ; Éric Perrin, *Vidocq. Roi des voleurs, roi des policiers*, Paris, Perrin, 1995.

<sup>45</sup> AN, F<sup>7</sup> 6447/9484.

<sup>46</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6461/9891 ; Ernest d'Hauterive, *op. cit.*, 2, p. 76, 78, 80, 84, 145.

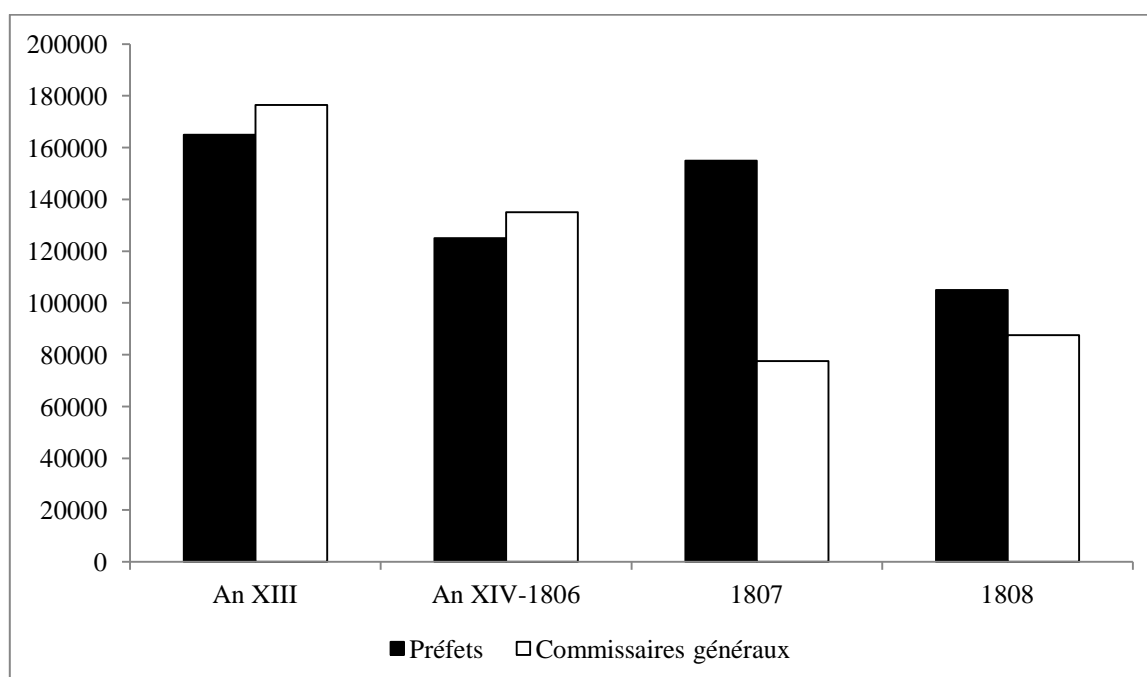
<sup>47</sup> *Mémoires du duc de Rovigo*, 1, Paris/Londres, Colburn/Bossange, 1828, p. 61.

<sup>48</sup> *The Naval chronicle*, n° 36, septembre et octobre 1816, p. 186, 200 et 267.

d'implanter un agent au sein du dispositif sud de l'Autriche. Muller semblait prêt à collaborer avec les Français et Napoléon l'avait peut-être bien signalé à Savary.

Savoir ce qu'il se passait en prison relevait de cette surveillance générale exercée par la police administrative. Elle s'exerçait localement par l'entremise des nouvelles institutions préfectorales et municipales. Appuyés par la gendarmerie, préfets, sous-préfets et maires se constituèrent pareillement des réseaux d'information politique et sécuritaire, leur permettant d'orienter « l'esprit public » de leur ressort administratif dans le sens voulu par le gouvernement. Pour cela, ils avaient des fonds secrets. Difficile d'évaluer le montant global qui leur fut attribué, les sources encore disponibles étant parcellaires, incomplètes et incertaines. Toutefois, leur comparaison avec les sommes affectées aux commissaires généraux de police permet de tirer quelques conclusions significatives. À l'exception de 1807, les 110 préfets virent leurs fonds secrets diminuer en valeur absolue, mais la réalité du renseignement intérieur demeurait l'apanage des 20 commissaires généraux. Par ailleurs, les moyens dont les préfets disposèrent furent inégalement répartis en fonction des besoins générés par la situation de leur conscription, de la contrebande et du brigandage. En 1805, il était donc compréhensible que le préfet de la Dyle obtienne 39 911 francs, alors que ceux de la Seine-Inférieure ou de la Loire ne reçurent respectivement que 29 573 et 14 291 francs. La même disparité se retrouvait chez les commissaires généraux : celui de Bordeaux disposa de 43 560 francs, tandis que ceux de Boulogne-sur-Mer ou de Brest se contentèrent de 26 848 et 25 733 francs. De fait, des sommes furent versées à certaines préfetures (Calais, Dijon...) et commissariats de police. Ainsi, pour l'exercice 1805, Marseille se vit attribuer 66 000 francs, dont 12 000 pour le préfet, 22 000 pour le commissaire général et 12 000 pour le général commandant la 8<sup>e</sup> division militaire.

**Dépenses secrètes des préfets et commissaires généraux de 1805 à 1808<sup>49</sup>**



Ces fonds donnèrent aux préfets, à la différence des commissaires généraux, une autonomie de moyens pour la surveillance de l'état de la population, que les rapports de l'époque n'appelaient pas encore « l'opinion », mais « l'esprit public ». Les sujets d'agitation ne manquèrent pas au début du Consulat — émigrés rentrés, prêtres réfractaires, jacobins —, comme sous l'Empire — conscription, crise économique, ou simplement « nouvel ordre des choses »<sup>50</sup>, et brigandage rural ! Nationalement, toutes ces « indiscrétions » constituèrent un renseignement « général », chaque niveau administratif faisant remonter ces informations au niveau hiérarchique supérieur, jusqu'au ministre de la Police

<sup>49</sup> AN, F<sup>7</sup> 12298.

<sup>50</sup> AN, F<sup>1c</sup> III, Moselle, Emery à Colchen, 22 novembre 1800.

générale. Ainsi, ce dernier, comme l'inspecteur général de la gendarmerie, les commandants des divisions militaires et les chefs de missions diplomatiques de la plaine germano-polonaise, obtinrent une vision exhaustive de la vie politique, économique et sociale de l'Empire. Cette information ne donnait pas forcément lieu à des poursuites judiciaires. Ce ne fut jamais son objet principal.

La police administrative s'inscrit simplement dans un mouvement policier plus vaste, tant à l'échelle de l'Europe que sur le plan administratif. Il est en effet notable que l'influence de la science caméraliste, d'essence prussienne, lui servit de modèle. Elle était même à l'œuvre depuis les deux dernières décennies de l'Ancien régime. L'absence de définition véritable de la police administrative en 1795 allait de soi dans la mesure où les législateurs français étaient largement persuadés que

« l'État régulier n'[était] autre chose que l'assemblage d'une multitude de citoyens, qui habit[aient] la même contrée, et qui réuniss[aient] leurs forces & leurs volontés, pour se procurer tous les agréments, toute l'aisance, & toutes les sûretés possibles. »

De fait, il fallait considérer la police générale comme un instrument de « connaissance des moyens les plus propres pour rendre [...] ses citoyens heureux »<sup>51</sup>. Elle impliquait le contrôle (maintien de l'ordre) et la surveillance (police administrative) des lieux publics, mais s'accompagnait aussi d'une politique de prévention des publics, comme la censure des productions littéraires et journalistiques. Toute chose que le ministère de la Police générale du Consulat et de l'Empire réalisa. De même se mit en place une professionnalisation des policiers, dont la gendarmerie fut le plus probant exemple institutionnel. Si Pierre Hugues Veyrat<sup>52</sup>, à la Préfecture de Police, fut l'archétype d'une carrière policière — nommé inspecteur à la suite de son action contre les complices de Cadoudal en 1804 —, Desmarests inaugura la fonction de responsable de la nouvelle « haute police ». Alors que la police commençait à s'autonomiser, le remplacement de la police administrative par la notion de « haute police » la promut en auxiliaire du gouvernement.

Il ne s'agissait plus de se prémunir d'ennemis individuels, mais de collecter, d'accumuler, de classer, de traiter, de conserver une masse d'informations sur l'ensemble de la population. Il devenait ainsi plus aisé d'isoler des groupes ou des individus pouvant présenter des risques pour le régime. Dans le royaume de Westphalie, seules quarante-huit personnes furent ainsi effectivement surveillées, dont vingt-deux nobles<sup>53</sup>. Cette volonté d'enregistrement des populations s'inscrivait aussi dans un mouvement prérévolutionnaire français. Mais là où la monarchie avait cherché à se prémunir localement des « étrangers » de passage — pour des raisons de charité bien ordonnée — et des ouvriers itinérants — pour des raisons de protection de l'emploi —, le Consulat, et surtout l'Empire, cherchèrent à mieux contrôler les mobilités — pour des raisons de bien-être social. Ceci explique que, dans un premier temps, fut réinstauré le livret ouvrier, avec la loi du 12 avril 1803, complétée par l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 1803. Alors que le billet de congé des compagnons (1749), étendu ensuite à tous les travailleurs non-ruraux sous la forme d'un livret (1781) signalétique, visait d'abord à soustraire leurs titulaires au soupçon de vagabondage, le nouveau livret permit une domestication du nomadisme ouvrier — c'est-à-dire limiter les départs intempestifs des ateliers. Il était le pendant du passeport, créé le 1<sup>er</sup> avril 1792, pour lutter contre l'émigration royaliste.

L'Empire entreprit de centraliser, pour d'évidentes raisons de surveillance de la population, la délivrance de ces documents. Par les décrets des 23 décembre 1805 et 12 mars 1806, il régénéra également une déclaration limitant le port d'armes (1728). Le décret du 11 juillet 1810 fixa sa forme administrative « pour tout l'Empire », en même temps qu'il le faisait pour le passeport. En fait, le modèle de ce dernier, établi par le décret du 18 septembre 1807 (feuille fabriquée spécialement et timbrée), sera étendu au port d'armes. Un registre particulier à chaque acte, contenant le talon et le document « timbré à Paris » remis au porteur pour un an, fut distribué par l'Administration de

---

<sup>51</sup> Jakob Friedrich v. Bielfeld, *Institutions politiques, Ouvrage où l'on traite de la Société Civile ; Des Loix, de la Police, des Finances, du Commerce, des Forces d'un État ; Et en général de tout ce qui a rapport au Gouvernement*, Paris, Duchesne, 1762, 1, p. 54, 57 ; cf. Johann Heinrich Gottlob v. Justi, *Éléments généraux de police, Démontrés par des raisonnemens fondés sur l'objet & la fin qu'elle se propose*, Paris, Rozet, 1769. Pascale Laborier, Frédéric Audren, Paolo Napoli, Jakob Vogel. *Les sciences camérales. Activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF, 2011

<sup>52</sup> AN, F<sup>7</sup> 6431.

<sup>53</sup> Российской национальной библиотеки [Bibliothèque Nationale de Russie], F 993, opis 8, Сухтелен П. К., Коллекция автографов (Вестфалия) [Jan Pieter van Suchtelen, collection de manuscrits, (Westphalie)], carton n° 2, n° 262 ; Nicola Peter Todorov, *L'administration du royaume de Westphalie. Le département de l'Elbe de 1807-1813*, Sarrebruck, Ed. univ. européennes, 2011, p. 515-555.

l'enregistrement à ses directeurs départementaux, sous les ordres du ministère de la Police générale ; la fabrication de chaque registre incombait à ce département. À partir de 1810, deux séries de passeports cohabitèrent, ceux destinés à voyager dans l'Empire, coûtant deux francs, délivrés par les maires, et ceux pour circuler en dehors, au prix de dix francs, remis par les préfets. Le prix du port d'armes fut quant à lui laissé à l'appréciation du directeur départemental de l'enregistrement.

Cette différence de traitement permettait d'interroger l'enjeu réel du contrôle ainsi effectué. La distinction établie au niveau des passeports soulignait moins une volonté d'entraver la mobilité, que ce qu'elle pouvait cacher : la marginalité sociale. Le port d'arme rappela que seules les personnes ayant obtenu la permission préfectorale pouvaient en porter, tout comme le passeport n'autorisait à circuler que celles dûment autorisées. De même, le livret ouvrier visait à empêcher le refus de travailler. Cet édifice reposait sur deux types de centralisation annexe. La première avait instauré en septembre 1792 un état civil permettant de normaliser les preuves de l'identité autour de trois étapes fondamentales, la naissance, le mariage et le décès. La seconde apparut avec le Code d'instruction criminelle, en novembre et décembre 1808, sous la forme d'une déclaration trimestrielle de l'état des affaires criminelles, correctionnelles et de simple police par le procureur général impérial auprès des ministres de la Justice et de la Police générale.

La police administrative ayant surgi au détour d'un texte juridique, ces mesures d'enregistrement et d'identification des citoyens concoururent à la formalisation de la « haute police ». Elle vit le jour en deux temps, avec le sénatus-consulte du 18 mai 1804 et le décret du 10 mars 1805, comme une « surveillance de la haute police ». Celle-ci concernait les condamnés à diverses peines qu'il convenait de tenir éloignés de Paris, des résidences impériales et des frontières étatiques. Au début de l'Empire, il s'agissait des forçats libérés. L'adoption du Code pénal, en février 1810, étendit cette mesure à toutes les personnes condamnées à des peines correctionnelles « depuis deux ans jusqu'à dix ans », contre remise d'un cautionnement de bonne conduite (CP, art. 44). Toutefois, les crimes et délits contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État et les condamnations aux travaux forcés répondirent à d'autres critères. Les forçats furent surveillés toute leur vie durant, en raison de leur marginalité sociale (CP, art. 47). De même les vagabonds, les mendiants et les « gens sans aveu » furent maintenus « à la disposition du gouvernement » (CP, art. 271 et 282). Les atteintes à la sûreté de l'État connurent trois régimes différents selon la nature de la personne condamnée : les auteurs furent ainsi soumis à une durée de surveillance égale à celle de leur incarcération, tandis que leurs parents (en ascendance, descendance et collatéralité) se virent infliger une mesure de « haute police » jusqu'à concurrence de dix années. Seuls les « dénonciateurs » condamnés durent la supporter à vie.

Il va s'en dire que la sévérité des peines accessoires de « haute police » s'expliquait par la relative mansuétude des verdicts. Pour la période 1795-1801, une analyse des affaires judiciaires de quatre départements métropolitains significatifs (Sarthe, Haute-Saône, Haute-Garonne, Hérault) laisse apparaître que 64 % des prévenus furent acquittés. Pourtant, l'époque correspondait à une surreprésentation des audiences politiques (66 %) par rapport aux audiences criminelles classiques<sup>54</sup>, suite aux divers coups d'États et conspirations jacobines et royalistes. La surveillance n'était pas effectuée par la police, qui ne couvrait que les plus grandes villes, alors que les assignations à résidence furent réalisées dans des bourgades ; elle fut de la responsabilité de la gendarmerie et des gardes-champêtres. Les individus placés à la disposition du gouvernement étaient en fait confiés à la surveillance des communautés qui les avaient vus naître. Ainsi, lorsque le 4 septembre 1804 Fouché prit une de ses premières mesures, suite à son retour à la tête de la Police générale, ce fut pour envoyer un supposé espion britannique, Louis Guillard, dans sa commune de naissance, Montmerle, près de Lyon<sup>55</sup>. Cette mesure avait deux raisons : la première visait à assurer à l'exilé intérieur un moyen de subsistance, en le confiant à la charge de ses parents ; la seconde permettait de le signaler à la défiance des patrons comme au mépris des ouvriers, tandis que la rumeur publique ne manquerait pas de commenter le moindre de ses faits et gestes. Elle touchait hommes et femmes sans distinction. Il suffisait que la police générale jugeât l'individu dangereux pour la paix publique. Ainsi, lorsqu'une dame Beaugeard fut aperçue dans une rue de Paris avec l'épouse d'un domestique du chargé de pouvoir du comte de Provence à Londres, Louis Soyer de la Porte du Theil, le 8 juillet 1806, une

---

<sup>54</sup> Howard G. Brown, *Ending the French Revolution. Violence, Justice, and Repression from the Terror to Napoleon*, Charlottesville, Univ. of Virginia Press, 2007, p. 361.

<sup>55</sup> AN, F<sup>7</sup> 6375/7682.

enquête de « haute police » sera aussitôt diligentée. Elle révéla une « chose fort extraordinaire », à savoir que la dite dame était pensionnée d'Angleterre. Elle fut envoyée à Menton, sous une surveillance stricte de la gendarmerie. Partie le 19 août, elle arriva à destination le 15 septembre<sup>56</sup>. Cette affaire aurait pu s'expliquer autrement que par une supposition d'espionnage. En effet, Marie d'Hugues de Cesselès, épouse séparée depuis 1785 de Nicolas-Joseph Beugeard, avait accouché d'une fille à l'automne 1799 dont la rumeur faisait de Talleyrand le père. Or, Catherine Grand, qui avait épousé le ministre des Relations extérieures en 1802, gardait ses entrées chez Fouché...

Quoi qu'il en fût, cette surveillance particulière de « haute police », qui s'associait aux autres mesures de police administrative, contribua à un renseignement territorial de proximité. Il s'agissait là du meilleur moyen d'établir un État de sécurité, combinant un mécanisme de force coercitive développée afin de restaurer l'ordre public avec des techniques de surveillance et de contrôle régulées, développées pour le maintenir. Un excellent compromis entre la force de la loi et des formes d'exception (comme les commissions spéciales militaires, au niveau judiciaire, ou les colonnes mobiles, au niveau maintien de l'ordre) devenues parfois mieux régulées. Naturellement, comme le souligne le cas de Marie Beugeard, cela se fit au prix d'exceptions. Rappelons toutefois que l'Empire se contenta de déployer des moyens de répression développés sous le Directoire<sup>57</sup>.

### *Les limites de l'état de sécurité*

De même, il ne fallait pas voir dans le double système de renseignement et de sécurité ainsi établi la marque d'un État policier. Ce serait même le contraire. En effet, les passe-droits étaient monnaie courante et les représentants de l'ordre largement absents. Si Paul-Louis Courier de Méré tint Napoléon comme « ce génie qui inventa (...) la haute police », il reconnut volontiers que « mouches » et autres « dénonciateurs » ne furent « connus que depuis peu », en 1823, dans les campagnes françaises<sup>58</sup>. Pourtant, sous l'Empire, alors que le pamphlétaire couvait encore en lui, Courier avait déjà plus d'un contentieux avec l'administration militaire et civile qui aurait pu lui valoir une mise sous surveillance dans le cadre d'un État policier.

Chef d'escadron dans l'artillerie depuis 1803, Courier servit à Naples, où il fut révolté par l'esprit d'arrivisme des autres officiers autant que par les horreurs de la guerre (pillages, massacres, viols). En octobre 1807, plutôt que de se rendre à l'armée d'Italie, il visita les bibliothèques (Rome, Florence, Brescia), avant d'être mis aux arrêts à son arrivée à Vérone, le 5 février 1808. Le 25 février 1809, il offrit sa démission, qui fut acceptée le 10 mars 1809. Deux mois plus tard, le 7 mai, il fut réintégré — à sa demande — pour servir dans l'armée d'Allemagne. Les premiers affrontements de Wagram ranimèrent bientôt son stress post-traumatique napolitain. Il quitta à nouveau l'armée au début de juillet 1809<sup>59</sup>. Plaidant n'avoir pas réalisé qu'il avait été réintégré dans la grande armée, il s'évapora en Suisse, puis en Italie. Accusé d'« altération d'un manuscrit de la Bibliothèque Lorenzanne de Florence », il fit l'objet d'une enquête diligentée par le préfet de l'Arno, Joseph Fauchet, en juillet 1810 ; ses publications furent saisies chez l'imprimeur florentin. En septembre, le préfet de Rome, Philippe-Marcelin de Tournon-Simiane, le reçut une première fois<sup>60</sup>. À la même époque, le directeur de l'artillerie de Rome, le colonel Charles de Vauxmoret, le convoqua, mandaté par le directeur de l'artillerie du ministère de la Guerre à Paris, le général Jean Gassendi. Et de fil en aiguille, la trace du déserteur fût retrouvée<sup>61</sup>.

<sup>56</sup> AN, F<sup>7</sup> 6478/383 et 6549/2069 ; Ernest d'Hauterive, *op. cit.*, 2, p. 422, 454, 455, 466, 499.

<sup>57</sup> Howard Brown, « The New Security State », Peter McPhee (dir.), *A Companion to the French Revolution*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2013, p. 343-358 ; « The Origins of the Napoleonic System of Repression », Michael Broers, Peter Hicks, Agustín Guimerá, *The Napoleonic Empire and the New European Political Culture*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 2011, p. 38-48 ; « The Napoleonic Security State. Special Tribunals », Alan Forrest, Philip Dwyer (dirs), *Napoleon and the Empire*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 2007, p. 79-95 ; « From Organic Society to Security State. The War on Brigandage in France 1797-1802 », *Journal of Modern History*, 69, 1997, p. 661-95.

<sup>58</sup> « Pétitions aux deux chambres » (1816) et « Gazette du village », *Œuvres complètes de P.L. Courier*, 1, Bruxelles, Librairie parisienne, 1828, p. 96 et 300.

<sup>59</sup> SHD/DAT, Yh 95.

<sup>60</sup> Henri Omont, « Paul-Louis Courier et la tache d'encre du manuscrit de Longus de Florence », *Revue critique d'histoire et de littérature*, 16 novembre 1885, n° 46, p. 378-387.

<sup>61</sup> Robert Gaschet, *La jeunesse de Paul-Louis Courier. Étude anecdotique et critique sur sa vie et ses œuvres de 1772 à 1812*, Paris, Garnier, 1911, p. 412-414.

Dans un cas comme dans l'autre, aucune poursuite ne sera engagée contre Courier, moins par collusion que par la faiblesse des charges retenues contre lui. Pourtant, il garda de cette double démonstration de l'arbitraire impérial une rancœur qui le rangea clairement dans le camp des opposants au régime. En octobre 1812, arrêté à Blois par les gendarmes pour défaut de documents d'identité, il fut assigné à résidence dans un hôtel du lieu, le temps que le préfet du Loir-et-Cher, Beltrame Cristiani de Ravaran, vérifie les dires du prévenu. Courier écrivit alors à sa cousine parisienne, Élixa Marchand, pour qu'elle avertisse certains de ses amis, comme Sigismond Viollet-le-Duc, secrétaire général du Palais. Peu après, le conseiller d'État en charge du premier arrondissement de police générale, Réal, demanda son élargissement immédiat. À nouveau, Courier en fut quitte pour une belle peur, mais sa rancune grandit contre la surveillance de « haute police ». Cependant, jusqu'à la fin de l'Empire, il n'en fut jamais l'objet. Et comme il avait mis fin aux poursuites civiles italiennes en offrant à la bibliothèque florentine une édition trilingue (latin, grec et français), à ses frais, de la page maculée, lors de sa seconde rencontre avec le préfet de Rome en janvier 1811, il remercia Réal d'un exemplaire de l'édition complète du manuscrit de *Daphnis et Chloé. Les pastorales de Longus* saisie à Florence en juillet 1810...

L'aventure de Courier à Blois démontrait pleinement les limites de l'État de sécurité. Quand les gendarmes, puis le préfet du Loir-et-Cher l'avaient interrogé, ils ignoraient son passé militaire autant qu'administratif. Pourtant, il n'avait ni passeport, ni « brevet de sa décoration » de la Légion d'Honneur, attribuée le 14 juin 1804, prétendument perdue lors de l'étape précédente de la diligence qu'il avait empruntée. Il s'était avéré incapable de présenter son congé militaire, se prétendant « démissionnaire depuis quatre ans ». Et il avait suffi d'une injonction parisienne intimant de « vouloir bien lever la surveillance spéciale à laquelle [il était] assujetti et lui délivrer un passeport pour continuer sa route » pour que cesse l'affaire. Ce résumé illustre à lui seul les raisons véritables de l'assignation à résidence de Courier. À défaut de document établissant son identité, il ne fut pas perçu, ainsi que l'ancien officier en informa sa cousine le 26 octobre, « comme un conspirateur qui s'[était] échappé de Paris pour ne pas être fusillé »<sup>62</sup>, mais libre comme un migrant suspect, soupçon levé par l'intervention de Réal, c'est-à-dire d'une autorité, à défaut d'un proche connu. Derrière le passeport se profilaient donc des relations interpersonnelles et des réseaux professionnels, sinon communautaires, qui rassuraient les autorités policières, dont l'attention se focalisait uniquement sur la fraude, l'imposture ou le brouillage d'identité.

Pourtant, loin d'attester de l'identité de son titulaire, le passeport pouvait être contrefait. Parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'en acquitter les frais d'établissement, les pauvres y surchargeaient les noms, les grattaient, en contrefaisaient grossièrement les signatures et les formules. Par contre, les comploteurs comme les espions se les faisaient établir bien officiellement par les autorités. Ainsi, l'agent royaliste Louis Bayard usurpa-t-il aisément le nom d'un mort, Louis Guillard, dont le frère Joseph-Louis avait appartenu comme lui au réseau britannique suisse entre 1795 et 1798<sup>63</sup>. Dans un rapport du 7 avril 1803, la préfecture de police de Paris attesta de la présence de Bayard à Paris<sup>64</sup>. Pourtant, le 22 mai suivant, la sous-préfecture de Belley, dans l'Ain, établira un passeport au nom de Louis Guillard, originaire de Montmerle<sup>65</sup>. La signature portée au document semble tracée par la main de Bayard, comparée à des documents figurant dans d'autres dossiers de la police générale où apparaissent des papiers de cet agent trop peu connu de la bibliographie impériale<sup>66</sup>. La substitution Bayard/Guillard est d'autant plus convaincante que, le 23 février 1805, Fouché informa Napoléon de la disparition de l'agent royaliste « de Paris il y a près d'un an, (...) lorsque l'affaire de Georges éclata »<sup>67</sup>. Le plus cocasse fut certainement que depuis cinq mois, à compter du 4 septembre 1804, Bayard/Guillard devait être sous la « surveillance de la haute police », dans le village de naissance de Louis Guillard, jusqu'au 9 avril 1805, lorsqu'elle fut levée par l'Empereur. Cela qui permit à Louis Bayard d'être à Londres le 2 septembre suivant ; le 3 novembre 1803, il avait été surpris dans la zone

<sup>62</sup> AN, F<sup>7</sup> 8330/1450.

<sup>63</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6217/4064, « Informations sur les frères Bayard, de Saint-Claude » [sd].

<sup>64</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6328/6899.

<sup>65</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6375/7682.

<sup>66</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6217/4064 ; F<sup>7</sup> 6492/9947 ; Elizabeth Sparrow, *Secret Service. British Agents in France 1792-1815*, Woodbridge, The Boydell Press, 1999, p. 310.

<sup>67</sup> Ernest d'Hauterive, *op. cit.*, 1, p. 304-305.

de rassemblement de l'armée d'Angleterre, sous un autre faux nom, avant d'avouer celui de Guillard<sup>68</sup>. De son côté, la police rechercha toujours Bayard dans toute la France<sup>69</sup>. Quand il ne s'agissait pas de tromperie de la part d'individus qui avaient des raisons de travestir leur véritable identité, l'administration commettait souvent des erreurs dans la transmission des noms de famille. Ainsi, dans le cas de la dame Beugeard, la préfecture de Police de Paris en fit « fille de Sesslès »<sup>70</sup>, alors que son père était le colonel Jean Antoine Guillaume d'Hugues de Cesselès, propriétaire d'une importante sucrerie à Saint-Domingue appelée du même nom<sup>71</sup>.

Ces affaires reflétaient les limites techniques à l'identification des personnes. Reliées dans de gros volumes renvoyés à l'administration de l'enregistrement, les souches des passeports, comme des permis de chasse, étaient difficilement consultables pour un usage de renseignement. L'augmentation du nombre de personnes circulant, tant à l'intérieur de l'Empire qu'au-delà des frontières, entraîna mécaniquement une prolifération d'actes et se traduisit par un affadissement du vocabulaire administratif décrivant les individus sur les passeports. S'il n'affecta pas vraiment la taille, ni la couleur des cheveux, la qualité des signalements des traits caractéristiques (sourcils, yeux, front, nez, bouche, menton) et la forme du visage, en devenant de plus en plus « normal », perdit en précision. Malgré la création de l'état-civil républicain, la graphie des noms de famille continua à subir les variations régionales, où l'accent et la tradition de la féminisation du nom comme en Alsace ou dans le Sud-est jouaient un rôle déterminant, de même que les tentations de traduction ou de francisation des noms allemands, italiens ou espagnols.

Enfin, la normalisation des documents d'identité se heurta naturellement à l'absence de centralisation administrative. Certes, l'Empire continua la politique de rationalisation léguée par la Révolution. Mais il se contenta surtout, par la loi du 17 février 1800, de substituer à l'improvisation, à l'incohérence et à l'anarchie provoquées par des autorités élues, une organisation fondée sur le principe hiérarchique. Par cette construction, l'information devait circuler plus rapidement entre le sommet de l'État et ses appendices administratifs et militaires. Pourtant, il n'était pas prévu que les diverses administrations dialoguent entre elles. Tout partait bien de Paris vers les préfectures, mais Paris n'était pas uniquement l'Empereur et son secrétaire d'État. Les préfets furent ainsi constamment les interlocuteurs des différents ministres de l'Intérieur, de la Police générale, de la Guerre, de la Justice, mais aussi des Manufactures et du Commerce, tous intéressés à divers degrés par le renseignement remontant des provinces. Il y eut également tous ceux qui avaient à travailler avec les départements, depuis les Finances et le Trésor public, jusqu'au grand maître de l'Université et aux directions générales (Douanes, Forêts, Droits réunis, Postes, Ponts et chaussées, Mines, Imprimerie et librairie, Conscription...). En fait de centralisation, les différents ministres, concurrencés par les présidents de sections du Conseil d'État, eurent tous tendance à s'approprier des compétences administratives qui ne leur appartenaient pas initialement. Le ministre de l'Intérieur disposait depuis le décret du 18 août 1792, d'un bureau de la correspondance relative à la formation et la propagation de l'esprit public, communément appelé « bureau d'esprit public ». Ce qui devait être initialement une officine de propagande gouvernementale, chargée de lier l'opinion publique à la propagation des lumières et du progrès de toutes les connaissances au gouvernement national<sup>72</sup>, devint sous le Consulat et l'Empire un bureau de « météorologie gouvernementale »<sup>73</sup>. Cette évolution fut le fait de Lucien Bonaparte, lors de son bref passage à l'Intérieur, de février à novembre 1800. Elle releva initialement de la concurrence l'opposant à Fouché. Le ministre de la Police générale ne lésinait aucunement à entrer en conflit avec ses collègues de l'Intérieur — poste qu'il occupa *ad interim* entre le 29 juin et le 1<sup>er</sup> octobre 1809 —, de la Justice, des Relations extérieures, de la Guerre, de la Marine et des Finances, à propos des Douanes !

---

<sup>68</sup> AN, F<sup>7</sup> 6375/7682.

<sup>69</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6217/4064.

<sup>70</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6478/383 et 6549/2069 ; Ernest d'Hauterive, *op. cit.*, 2, p. 454.

<sup>71</sup> Étienne Arnaud, « Généalogie d'Hugues de Cesselès, Languedoc, Roussillon, Saint-Domingue (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) », *Héraldique et généalogie*, 1984, n° 5, p. 440-451.

<sup>72</sup> Anne Kupiec, « La Gironde et le Bureau d'esprit public : livre et Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 1, 1995, p. 571-586.

<sup>73</sup> Jean-Émile Vié, *Mémoires d'un directeur des renseignements généraux*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 60.



La querelle entre l'Intérieur et la Police générale se cristallisa notamment autour des préfets et de l'« esprit public ». La lettre-circulaire, que Lucien Bonaparte leur adressa le 12 mars 1800, précisa que

« la création d'un nouvel esprit public sera[it] à la fois un bienfait pour vos administrés, un secours pour vous-même et le motif de leur reconnaissance autant que garant de votre sagesse<sup>74</sup>. »

Le 21 mai suivant, une circulaire compléta la demande ministérielle sous la forme d'un tableau décadaire uniforme portant sur la population, les hospices civils, la mendicité, le prix des grains, les contributions, les routes, les tribunaux, l'instruction et l'esprit public ; par la suite, le tableau s'orienta vers des thématiques plus économiques (agriculture, industrie, changes). Derrière cette volonté d'affirmer le retour au calme et l'autorité consulaire, tournant la page des tourments révolutionnaires, se cachait une volonté de suivre le pouls de l'opinion publique qui préoccupait Chaptal<sup>75</sup> et ses successeurs. Cette volonté entraînait directement en concurrence avec les états de l'opinion demandés aux préfets par Fouché au titre de la police administrative. Déjà submergés par des demandes multiples venant de Paris, notamment de l'Intérieur, les préfets se résolurent à adresser aux deux ministres les mêmes rapports<sup>76</sup>, alors que les besoins des destinataires n'étaient pas similaires. Ainsi s'expliquèrent les rodomontades du titulaire du portefeuille de la Police générale contre la prétendue « médiocrité » du corps préfectoral. S'expliquèrent également les conflits récurrents entre les commissaires généraux, maîtres de la police municipale, plusieurs branches de l'administration communale, et les préfets ; la plupart du temps, il s'agissait d'incompatibilité d'humeur<sup>77</sup>.

La « météorologie gouvernementale » ne fut pourtant jamais liée au contre-espionnage, ni à l'antiterrorisme ! Sur le territoire national, elle prit en compte les réalités politiques de chaque terroir dont la chasse aux espions et la traque des terroristes ne s'encombraient guère. Au-delà, la diffusion des propagandes hispano-britannique, autrichienne et prussienne ne fut détectée que sous ses aspects matériels, permettant lentement aux « opinions publiques » locales de modifier leur idée de la représentativité. L'effondrement du système français en Allemagne en 1813 avait commencé cinq ans auparavant ! En France, les commissaires généraux et les commissaires de polices furent plus touchés par l'épuration administrative consécutive aux Cent-Jours (1815)<sup>78</sup>, que par celle de la Première Restauration qui n'avait essentiellement ciblé que les préfets (1814). Alors que les seconds avaient assuré, malgré leurs inévitables mouvements, la continuité de l'État, les premiers étaient devenus les agents d'une répression royaliste qui avait su, aux dires de Fouché,

« s'entourer de délateurs, étendre ses recherches sur le passé, pousser ses mystérieuses inquisitions jusqu'au sein des familles, effrayer par des persécutions clandestines, semer les inquiétudes sur toutes les existences, détruire enfin par ses instructions confidentielles, l'appareil imposteur de ses promesses et de ses proclamations<sup>79</sup>. »

L'Oratorien eut tout loisir de critiquer la police du commissaire du gouvernement provisoire à la police générale Jules d'Anglès (3 avril-13 mai 1814), puis des directeurs généraux de la police, Jacques Claude Beugnot (7 juin-27 décembre 1814) et Antoine d'André (27 décembre 1814-13 mars 1815). Compte-tenu, dès le 10 avril 1814, de la suppression des directions générales et particulières, ainsi que des commissariats généraux et spéciaux de police, leurs missions étant confiées aux préfetures et sous-préfetures, la qualité des renseignements recueillis s'était ressentie de cette instabilité au sommet et de cette inexpérience à la base, constituée de néophytes qui n'avaient que répugnance pour le métier de policier en général. De là vint le constat de Fouché et sa conclusion lapidaire : « À une police d'attaque il faut substituer une police d'observation ».

Ce furent les huit lieutenants de police, créés le 28 mars 1815, auxquels se joignirent, le 22 mai, les quatre lieutenants extraordinaires, déployés aux frontières. Bien que réfugié à Gand, l'ancien ministre *ad interim* des Affaires étrangères, François de Jaucourt, semblait douter de la loyauté du

---

<sup>74</sup> AN, F<sup>1a</sup> 51/2.

<sup>75</sup> *Ibid.*, instructions de Bonaparte et Chaptal aux préfets, 21 mai 1800 et avril 1801.

<sup>76</sup> Jean Tulard, Marie-Josée Tulard, *Napoléon et 40 millions de sujets. La centralisation et le Premier Empire*, Paris, Tallandier, 2014, p. 217-218.

<sup>77</sup> Édouard Ebel, *Les préfets et le maintien de l'ordre public en France au XIX siècle*, Paris, 1999, p. 55-61.

<sup>78</sup> AN, F<sup>1a</sup> 51/2, circulaire de Carnot aux préfets, 17 avril 1815.

<sup>79</sup> *Ibid.*, circulaire de Fouché, 31 mars 1815.

nouveau ministre de la Police générale. Dans un courrier du 10 avril 1815 à Talleyrand, toujours à Vienne, il nota :

« Ce misérable Fouché vient de nous lâcher huit lieutenants de police qui sont encore plus ennemis de Buonaparte (sic) que des Bourbons, mais qui, suivant les instructions de leur maître, serviront le Buonaparte (sic) jusqu'à la régence<sup>80</sup>. »

Alors que le pays semblait s'enfoncer dans la guerre civile, le régicide tenta à nouveau sa chance, se servant de la police pour occuper le terrain politique. Napoléon n'en fut pas vraiment dupe. Le 29 mai 1815, dans deux lettres à Fouché<sup>81</sup>, il rappela qu'« il serait bien temps cependant que la police ne laissât pas prêcher la guerre civile impunément » et

« Je ne reconnais pas là le commissaire de police de Boulogne. Comment se laisse-t-il surprendre ainsi par les événements, sans n'avoir pris aucune mesure (...) ? Cette conduite est celle d'un administrateur bien faible, ou d'un sot. »

Outre cette démonstration de l'état déliquescence de l'administration durant ces Cent-Jours — l'inaction d'un préfet fut également pointée dans le même courrier —, apparaissait dans ces lignes de l'Empereur toute la rouerie de son ministre de la Police générale. Depuis 1789, ce dernier ne cessait de manœuvrer, disposant de liaisons engagées par les Britanniques, depuis John Alexander Keith, placé opportunément en 1799 chez son banquier, William Herries<sup>82</sup>, jusqu'à Barthélémy Huber, en 1803. En novembre 1809, il avait cherché à renouer le contact avec Londres et décidé d'employer, par l'entremise d'un de ses « agents secrets », Louis Hannecart, qui devait être son traitant, l'officier irlandais du régiment de Dillon, Charles de Fagan<sup>83</sup> ; il était connu de Fouché qui l'avait déjà utilisé, entre la rupture de la paix d'Amiens (18 mai 1803) et sa libération du 8 juillet 1806, en qualité de « mouton » dans le dépôt de prisonniers britanniques de Verdun, à moins qu'il ait été le délateur, fin octobre 1806, des concussions à l'égard des prisonniers du général de gendarmerie Louis Wirion<sup>84</sup>. Depuis, Fagan se livrait à des activités de « dénonciateur » dans la haute société diplomatique autrichienne de Paris, par les entrées de son épouse, Marie Thérèse Pauline de la Woestine, et dans le monde des prisonniers britanniques de Paris, comme pour le capitaine écossais Alexander Don<sup>85</sup>.

Avec Fagan, Fouché entendit, sinon reprendre le projet de 1802 initié avec Méhée, tout au moins prendre des gages sur l'avenir. Toutefois, il ne s'agissait plus d'assassiner Napoléon, mais de se rendre incontournable dans la prochaine solution pacifique. Il y a tout lieu de croire que Fouché se déterminait à la lumière des événements des conséquences de l'affaire de Walcheren (29 juillet 1809) pour la Hollande ; de longue date, le ministre comptait dans sa clientèle son roi, Louis Bonaparte. Alors que l'Empereur s'échinait à intégrer ce royaume au Grand Empire, Fouché avait vu une nouvelle occasion de peser sur le cours des événements. « En l'absence de Napoléon, la police éta[n]t régente en France »<sup>86</sup>, il s'était permis de fomenter un complot, camouflé par le « patriotisme des citoyens » pensant rejoindre la Garde nationale pour bouter l'Anglais une nouvelle fois hors du continent. Le pivot de la manœuvre du ministre de la Police, le maréchal Bernadotte, venait opportunément d'arriver (30 juillet) à Paris, ruminant sa disgrâce, suite à son comportement aux lendemains de la bataille de Wagram (9 juillet). Disponible pour écouter Fouché, il sera nommé en conseil des ministres, c'est-à-dire par Fouché (12 août), chef de cette armée populaire, mue par l'esprit de 1792 et réunie sur l'Escaut, à Anvers. Fouché y avait alors envoyé en liaison Pierre de Jullian. Difficile de dire si ce juriste montpelliérain était un riche dilettante, partageant son temps entre l'exil, la prison et la vie campagnarde, ou une vulgaire « mouche », en tout cas le ministre en fit un chef d'escadron de la

---

<sup>80</sup> François de Jaucourt, *Correspondance du Cte de Jaucourt, ministre intérimaire des affaires étrangères, avec le prince de Talleyrand, pendant le Congrès de Vienne, publiée par son petit-fils, sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères*, Paris, Plon, 1905, p. 269.

<sup>81</sup> Léon Lecestre, *Lettres inédites de Napoléon I<sup>er</sup> (an VIII-1815), 2 (1810-1815)*, Paris, Plon, 1897, 1216 et 1215, p. 352-353.

<sup>82</sup> AN, F<sup>7</sup> 6150/754; Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 135 ; Emmanuel de Waresquiel, *op. cit.*, p. 219-220.

<sup>83</sup> John Burke, *A Genealogical and Heraldic History of the Commoners of Great Britain and Ireland...*, IV, Londres, Colburn, 1838, p. 629.

<sup>84</sup> Michael Arthur Lewis, *Napoleon and his British Captives*, Londres, Allen & Anwin, 1962, p. 170 ; AN, F<sup>7</sup> 6477/339 ; Ernest d'Hauterive, *op. cit.*, 3, p. 37.

<sup>85</sup> Ernest d'Hauterive, *op. cit.*, 4, p. 20 et 155 ; Charles Clark, William Finnely, *Reports of Cases Heard and Decided in the House of Lords on Appeals and Writs of Error: During the Sessions 1837-1838*, 5, Boston, Little, Brown, 1873, p. 2-4.

<sup>86</sup> *Mémoires de M. de Bourrienne sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, 7, Bruxelles, Tarlier et Wahlen, 1829, p. 219.

Garde nationale, doté d'un courrier destiné à Bernadotte pour que celui-ci en fasse son officier d'ordonnance<sup>87</sup>. De fait, « un grand nombre de mécontents les plus notables tant de Paris que d'Anvers [firent à Bernadotte] des propositions pour le mettre à la tête du gouvernement »<sup>88</sup>. Informé par Cambacérès et pressentant le danger, Napoléon étouffera dans l'œuf la sédition : le 11 septembre, le futur prince royal de Suède fut démis de son commandement ; le 13, le ministre de la Police reçut l'ordre de désarmer les gardes nationales restées à Paris. Quant à Jullian, il reprit le chemin de l'exil et de la prison, dès que la protection de Fouché s'étiola.

En attendant, ce dernier poursuivit le second volet du plan échafaudé après Walcheren. Le 9 octobre, il accueillit les bonnes dispositions des Britanniques dont lui fit part Charles Perlet (Bourlac). Cet « agent secret » assurait une correspondance entre un comité royaliste fictif de Paris et les instances royalistes d'outre-Manche, tout en faisant des séjours à Londres<sup>89</sup>. Fouché put alors se servir de Fagan. Il entendait tout bonnement obtenir ce que la reprise en main des affaires par Napoléon venait de lui ôter, à savoir que de Londres intervint en faveur de la Hollande, moyennant le retrait français d'Espagne. Fagan disposait d'une liaison avec le Cabinet londonien grâce à Sir Francis Seymour-Conway, comte de Yarmouth, un membre du Parlement qu'il avait connu à Verdun. Ce sésame remplit le même rôle qu'en 1802 Bertrand de Molleville ; il offrit le moyen d'entrer en contact avec le secrétaire au *Foreign Office*, Richard Colley Wesley, marquis Wellesley.

Le 30 novembre 1809, Fouché lui remit ses passeports, à charge pour le commissaire général de Boulogne, Villiers du Terrage, de le faire passer en Angleterre. Fagan s'embarqua pourtant d'Ostende le 19 janvier 1810. Yarmouth lui fit une lettre d'introduction pour Charles Culling Smith, sous-secrétaire au *Foreign Office* et beau-frère de Wellesley. L'ouverture de Fouché fut mal reçue par les responsables de la diplomatie britannique : « Vous n'êtes pas venu là par une belle voie ! », jugea le ministre ; l'aventure de Méhée était encore dans tous les esprits. Toutefois, Fagan repartit de Londres avec un billet du ministre à l'intention de Fouché. Le 10 mars, il débarqua à Ostende et, deux jours plus tard, se présenta chez son mandant.

Cette seconde partie du complot de Fouché tourna elle-aussi court. Comble de malchance pour le ministre de la Police générale, Napoléon eut la même idée et il s'en fallut de peu que le souverain emploie également l'émissaire secret de son collaborateur, Pierre César de Labouchère, de la Banque Hope d'Amsterdam, gendre et agent d'affaires de Sir Francis Baring, célèbre banquier de la place londonienne ; le roi de Hollande, Louis Bonaparte, l'avait recommandé à son frère. Les 7, 11 et 12 février, Labouchère fut reçu par le même Wellesley. Ses conclusions furent communiquées à l'Empereur (10-23350). Il l'apprit incidemment par un de ses vieux complices, Gabriel-Julien Ouvrard, célèbre pour son opération sur les piastres d'Espagne, qui avait engendré la plus grave crise économique de l'Empire (1805)<sup>90</sup>. Les deux hommes se connaissaient depuis les premières années de la Révolution, le financier faisant salon chez l'ancien Oratorien. Ouvrard était aussi en relation avec Labouchère depuis juillet 1805 au moins<sup>91</sup>. Fouché avait ainsi un moyen de manœuvrer le négociateur officiel. Toutefois, il utilisa un intermédiaire pour donner ses instructions à Ouvrard ; le processus fut des plus clandestins, de l'encre sympathique et une boîte aux lettres morte, l'adresse de « MM. Haurey et Cie négociants, rue de l'Université, 50, sous une rubrique de commerce »<sup>92</sup>. Le 5 avril, le ministre fit savoir à sa créature qu'il était prêt à libérer le baron de Kolli, cet agent britannique introduit auprès du roi d'Espagne, Fernando VII de Borbón, retenu à Valençay, et interpellé un mois auparavant. Cinq jours plus tard, cette proposition fut communiquée à Wellesley<sup>93</sup>...

Toutefois, le diable se cachant dans les détails, Fouché n'anticipa pas une simple bourde de Louis Bonaparte : recevant son frère et la nouvelle impératrice, Marie-Louise, le 27 avril, à Anvers, Louis signala avoir croisé Ouvrard à Amsterdam. Devant la stupeur de son auguste frère, il dévoila toute l'affaire. Dès cet instant, les jours de Fouché étaient comptés. Mais Napoléon poursuivit son

<sup>87</sup> Pierre Louis Pascal de Jullian, *Souvenirs de ma vie depuis 1774 jusqu'en 1814*, Paris, Bossange, 1815, p. .

<sup>88</sup> « Rapports du colonel A. I. Tchernychev à l'Empereur Alexandre I<sup>er</sup> », *Сборник Императорского Русского исторического общества* (Collection de la Société historique impériale russe), 21, 1877, p. 42.

<sup>89</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1507, annexé au rapport ministériel du 16 octobre 1809.

<sup>90</sup> José-Patrick Mérino, « L'affaire des piastres et la crise de 1805 », *Études & Documents*, I, 1989, p. 121-126.

<sup>91</sup> Georges Labouchère, « Un financier diplomate au siècle dernier. Pierre-César Labouchère (1772-839)... », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 27, 1913, p. 430 ; Emmanuel de Waresquiel, *op. cit.*, p. 384, 463-464.

<sup>92</sup> AF<sup>IV</sup> 1674, interrogatoire de Vinet, 18 juillet 1810.

<sup>93</sup> *Ibid.*, interrogatoire d'Ouvrard, 2 juin 1810.

voyage. Toutefois, il fit placer Ouvrard sous la surveillance de son ministre de Trésor, Mollien (10-23642). De retour à Saint-Cloud, le 2 juin, il renvoya son ministre de la Police, fit mettre les scellés sur son bureau, nomma Savary à son poste et « comme il [lui] par[ut] que les gens de la Police n'[avaient] pas l'indépendance pour pousser cette affaire, [il fit] faire les interrogatoires par [s]on secrétaire de cabinet Mounier (sic) » (10-23720). Pour éviter un nouvel incident similaire à celui du capitaine Wright, Fagan fut laissé libre ; seul Ouvrard sera placé au secret à Vincennes.

La découverte par Napoléon des manœuvres de son ministre ne constituait pas une surprise. Elle révélait plutôt une faille de son renseignement général. Ni Savary, à la gendarmerie d'élite, ni Moncey, à l'inspection de l'Arme, ni Dubois, à la Préfecture de Police, n'en avaient décelé des indices, quand bien même Hannecart s'était empressé de faire à Pierre Hugues Veyrat la révélation de la mission de Fagan. Quand à l'Empereur, il n'avait rien deviné jusqu'à l'entrée en scène d'Ouvrard, de la même façon qu'il ne soupçonna pas Fouché d'avoir laissé monter la révolte au printemps 1815. Il n'imagina pas plus que son ministre négociait encore avec Londres (Charles Bresson), comme avec Vienne (Casimir de Montrond) et Saint-Pétersbourg (Léon Dufresne de Saint-Léon), trois hommes mis à sa disposition par Talleyrand. Cette « carmagnole de Fouché »<sup>94</sup> avait alors pour objet de soutenir la cause de Louis-Philippe d'Orléans.

Aussi bien le 3 juin 1810 qu'en 1815, Fouché suivit l'exemple de son « ami » et néanmoins concurrent Talleyrand. La confiance que Napoléon plaçait en ce dernier depuis novembre 1799 avait pris fin, le 10 août 1807, pour cause de prévarication. Homme d'Ancien régime, le ministre des Relations extérieures privilégia toujours un relationnel continental, tant avec Metternich qu'avec Aleksandr, plutôt qu'ilien. Pour cela, il utilisera deux intermédiaires, Barthélémy Huber, jusqu'à la rupture de la paix d'Amiens (1803), puis le duc badois Emmerich v. Dalberg. Bien que représentant le grand-duché de Bade à Paris, ce dernier fut un temps fonctionnaire impérial et résida à Vienne (1795-1797) ; il disposait d'un réseau qui le mettait à même de contacter les ministres des Affaires étrangères autrichiens, Philipp v. Stadion (1805-1809), puis Klemens v. Metternich (1809-1848). Par ses relations d'affaires, qui le liaient en premier lieu avec Talleyrand, Dalberg disposait aussi de contacts avec l'agent royaliste Eugène François d'Arnauld de Vitrolles, mais également avec Karl Robert v. Nesselrode, conseiller d'ambassade russe à Paris (1807-1812). Si les liaisons avec les Autrichiens ne dépassèrent jamais le stade de la traditionnelle diplomatie secrète, quand bien même Talleyrand en retira quelques rémunérations, surtout après sa sortie de charge (1807), celle qui le mit en contact avec le Russe s'apparentait à de l'« intelligence avec une puissance étrangère », surtout après 1810. Ne devint-il pas « mon cousin Henry » (24 mars/5 avril, 27 mai/8juin, 5/17 décembre 1810) ou « le jurisconsulte » (6/18 juin 1810) dans la correspondance confidentielle de Nesselrode avec le principal confident du tsar, Mikhaïl Mikhaïlovič Speransky<sup>95</sup> ? Mais, aussi bien contre Fouché que contre Talleyrand, la législation impériale ne prévoyait rien. Les mesures réprimant l'espionnage ne s'appliquaient qu'au seul temps de guerre !

Avant de quitter son ministère, le 2 juin 1810, Fouché avait pris soin d'expurger les dossiers les plus compromettants et de détruire les traces de ses constantes « jacobineries ». Il ne laissa pas plus de trace, deux ans plus tard, lorsque Malet s'évada le 10 octobre 1812 et entreprit une nouvelle fois de renverser le pouvoir impérial avec l'aide, comme en 1803-1804, du concours de la franc-maçonnerie bourbonnienne, celle des « Chevaliers de la Foi », dont les animateurs étaient Mathieu de Montmorency-Laval, Jules de Polignac, déjà vétéran de l'épopée de Cadoudal, ainsi que l'abbé Jean-Baptiste Hyacinthe Lafon. Mais il semble que cette fois le comploteur fut activé d'Espagne. L'implication des « Philadelphes » révéla la participation de cette frange de l'armée qui s'opposait au maréchal Soult, c'est-à-dire à Napoléon, au nom de Moreau. Celle des « Chevaliers de la Foi » renvoya aux actions clandestines britanniques, et donc à son principal opérateur, Sir Arthur Wellesley, pour l'heure commandant en chef du corps expéditionnaire de *His Majesty* dans la péninsule. L'effet final recherché était moins de restaurer la monarchie que d'entraîner la France dans une nouvelle guerre civile. La raison tint à un objectif purement espagnol : libérer quatre généraux espagnols, José de Palafox, Joaquín Blake, Carlos O'Donnell et Martín Mina Larrea (Francesco Xavier Mina),

---

<sup>94</sup> François de Jaucourt, *op. cit.*, p. 308.

<sup>95</sup> *Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode, 1760-1850. Archives du comte Ch. de Nesselrode, 3, 1805-1811*, Paris, Lahure, 1909, p. 237, 304, 262, 269

incarcérés depuis le 26 février 1812, à Vincennes. Cette hypothèse fut confirmée par le jeu d'un Espagnol jusque-là marginalisé par l'historiographie<sup>96</sup>, l'abbé José María Fernández Caamaño<sup>97</sup>.

En fait, c'était un « agent secret » du comte Vicente de la Roca, majordome du prince des Asturies. Au lendemain de la signature du traité secret de Fontainebleau (27 octobre 1807), la concurrence entre le favori royal Manuel de Godoy et l'héritier Fernando de Borbón s'était exacerbée. La conspiration dite de l'Escorial et du *Motín de Aranjuez* (27 octobre 1807-18 mars 1808) rodait dans l'air<sup>98</sup>. Godoy avait envoyé à Paris son « agent secret », Eugenio Izquierdo, et Fernando le sien, Fernández Caamaño. Contrairement à Izquierdo, ce dernier dut d'abord se rendre en Étrurie. En effet, le traité imposait à la régente María Luisa de Borbón de restituer sa couronne afin de créer le grand-duché de Toscane. Fernández Caamaño était certainement censé escorter la sœur de Fernando en vue de la conspiration. Toujours est-il qu'il endossa les hardes d'un moine franciscain et se joignit à la caravane de Masserano et d'Izquierdo en partance pour Paris. Son passeport visé à Bayonne début janvier 1808, il suivit le convoi jusqu'à Lyon et bifurqua vers Chambéry, dans l'espoir d'entrer discrètement en Italie. C'était sans compter sur la vigilance gendarmique. Disposant de documents pour Paris, il fut arrêté comme suspect. Ses explications semblèrent incohérentes. Il fut déféré à Marseille début février, et de là dans le bureau de Desmarests, en mai suivant, qui décida de le faire incarcérer à la Force sans autre forme de procès. Considéré « très suspect », il n'en sortit que le 22 mai 1812. À cette époque, le *Consejo de Regencia de España e Indias* s'était souvenu de l'existence de son « agent secret ». L'abbé Lafon, des « Chevaliers de la Foi », agit non seulement pour le faire élargir de la Force, mais pour lui faire rencontrer Malet, incarcéré à la Maison de santé du Dr. Claude Dubuisson, où se trouvait aussi Jules de Polignac. En cinq mois, Fernández Caamaño se mua en logisticien du complot, accumulant la documentation nécessaire à l'établissement de divers faux documents. Le 23 octobre, en moins de six heures, les espoirs espagnols s'envoleront avec l'échec de Malet. Le prélat prendra alors son air le plus bête et retournera à la Force, puis à Vincennes, la commission militaire du 23 janvier 1813 l'ayant pourtant déclaré non-coupable<sup>99</sup> !

Les murs de la Maison de santé du Dr Dubuisson ne s'étaient pas contentés d'abriter la rencontre des jacobins et des royalistes avec l'« agent secret » espagnol. La présence de Garat laissait entendre que Fouché et celui qui ne le quittait plus depuis leur réconciliation de décembre 1808, Talleyrand, avaient également contribué à l'opération. Mais, comme pour leurs « intelligences avec des puissances étrangères » non punissables en temps de paix, il fallait autrement de preuves pour monter un dossier de « haute police » contre eux. Aucune chance que les intéressés aient laissé quelque trace. De même, Barthélémy Huber avait été en rapport, au printemps 1803, avec de nombreux personnages influents du Consulat, comme Joseph Bonaparte, « le meilleur de la famille », et Michel Regnault de Saint-Jean d'Angély, « son ami intime et confident » ; le tout serait de savoir quel rôle avait joué cette « très petite phalange »<sup>100</sup> dans le plan de Fouché pour se débarrasser de Bonaparte. Notons que Georges Cadoudal avait logé à Saint-Leu-la-Forêt, lieu d'exil de l'Oratorien (1795-1796) et de villégiature de Regnault de Saint-Jean d'Angély...

Et que dire de ces agents publics des pays allemands conquis travaillant ouvertement pour la Prusse. À Berg, le procureur général, Christian Sethe, était une créature de Stein. En Westphalie, le préfet Burchhard v. Bülow, son frère, éphémère ministre des Finances du royaume, Friedrich v. Bülow, comme le directeur des postes d'Ülzen, Friedrich Emmanuel Bluhm, lié à ce dernier, furent les clients d'Hardenberg et apportèrent leur concours au réseau du Prussien Carl Just Grüner<sup>101</sup>. Plus généralement, toute l'administration, notamment judiciaire, de la Confédération du Rhin, était d'éducation prussienne et n'hésita pas, notamment au tournant de 1812-1813, à se retourner contre la France au profit du royaume allemand du Nord.

---

<sup>96</sup> Gaston Lénôtre, *Paris Révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux papiers*, 2, Paris, Perrin, 1903, p. 159-180 ; Antonio Espina, *Diez triunfos en la mano*, Barcelonne, Destino, 1944, p. 166-167 ; Luis Seoane, « Xosé Fernández Caamaño », *Cantigueiro Popular*, Saint-Jean de Compostelle, Editorial Galaxia, 1973, p. 93-97.

<sup>97</sup> AN, F<sup>7</sup> 6501, Desmarests à Fouché et Masserano à Desmarests, février 1809.

<sup>98</sup> Emilio La Parra López, « En vísperas de la guerra. El triunfo de Fernando VII en El Escorial y Aranjuez », *Revista General de Marina*, 255, août-septembre 2008, p. 201-215.

<sup>99</sup> AN, F<sup>7</sup> 6501.

<sup>100</sup> TNA, FO 27/68, Huber à Whitworth, 3 mai 1803.

<sup>101</sup> Российской национальной библиотеки [Bibliothèque Nationale de Russie], F 993, opis 8, Сухтелен П. К., Коллекция автографов (Вестфалия) [Jan Pieter van Suchtelen, collection de manuscrits, (Westphalie)], carton n° 3, n° 889, surveillance du 27 mai 1812.

La question des « espions libres » prit un tour nouveau dans le climat de « guerre froide » résultant du jeu des émigrés royalistes, en France, ou impulsé par la propagande hispano-britannique après 1808 dans l'espace germanophone. Cet arrière-plan fut souvent à la base de controverses diplomatiques. Ainsi le suisse Ferdinand Christin, déjà remarqué par Talleyrand, lors de son séjour londonien en janvier 1792<sup>102</sup>, servira de courrier pour les royalistes et les Britanniques entre la Suède et Saint-Pétersbourg où, quatre ans plus tard, il rencontrera Arkadiy Ivanovich Morkov, un diplomate membre du collège des Affaires étrangères de Russie. Lorsque ce dernier fut nommé ambassadeur à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1801, il obtint que Christin soit nommé conseiller de cour aux Affaires étrangères et l'accompagna comme secrétaire particulier, avec la responsabilité de fournir une information confidentielle à Paris. Rapidement, il attira l'attention de la police parisienne et Bonaparte demanda bientôt le renvoi de Christin, que Morkov se fit un plaisir de refuser. Dans un premier mouvement, le 13 janvier 1802, le ministre demanda officiellement le rattachement de son protégé comme secrétaire d'ambassade. Toutefois, pour préserver la paix avec la France et les usages diplomatiques franco-russes, Aleksandr n'accéda pas à la demande de son ministre, exigeant le départ de Paris de Christin. Celui-ci se rendit d'abord à Londres puis, le 15 avril 1803, dans sa famille, à Yverdon. Le 25 juillet, n'étant plus sous protection russe, il fut arrêté à Genève, transféré à Paris et incarcéré au Temple du 29 août 1803 au 30 décembre 1804. Quoiqu'accusé d'être un espion anglais, aucune preuve ne put être avancée<sup>103</sup>. Libéré, Christin retourna en Suisse, où la proximité de la frontière française l'effraya ; il est vrai qu'il hébergeait trois codétenus qui venaient de s'évader de prison ! En mai 1805, il décida d'aller s'installer en Russie où il retrouva Morkov<sup>104</sup>.

La prévention de Bonaparte contre Christin était en partie liée à l'amitié que le Suisse portait à Germaine de Staël. La veille de son arrestation, il lui avait rendu visite chez elle à Coppet<sup>105</sup>. Madame de Staël ne fut pas à proprement dit une espionne. Toutefois, son salon était depuis le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) un foyer d'opposition que fréquentèrent aussi bien les frères Bonaparte, Joseph et Louis, Talleyrand, Regnault de Saint-Jean d'Angély et les candidats de Fouché, Bernadotte, et Moreau. Ce salon fut bien plus puissant que ceux du Faubourg Saint-Germain, que surveillait Stéphanie de Genlis, admirée par Napoléon autant qu'il détestait Germaine de Staël. À la suite de l'arrestation de Christin, Mme de Staël et son mentor en politique, Benjamin Constant, furent déclarés indésirables à Paris, d'abord temporairement, puis définitivement.

Ainsi visitèrent-ils l'Allemagne (novembre 1803-avril 1804), séjournant à Berlin, à Vienne (1808), à Saint-Pétersbourg et à Stockholm (1812), enfin à Londres (1813-1814). Mais ce fut surtout à Coppet qu'elle tient un salon (1804-1812) appelé à devenir, selon le mot de Stendhal, « les États généraux de l'opinion européenne »<sup>106</sup>. Ce grand foyer d'opposition à l'Empereur sera d'autant plus efficace que le groupe put compter sur un important réseau de correspondants danois, anglais, allemand, italiens, suisses et français. Derrière les rencontres par plaisir, curiosité ou admiration pour Mme de Staël, se développa un centre d'échange des méthodes des sociétés secrètes allemandes vers l'Italie du Nord. Le remplaçant de Constant dans le lit de Germaine, l'écrivain August Wilhelm Schlegel, compta parmi leur principal propagateur, de même que le diplomate publiciste prussien Friedrich v. Gentz, protégé autrichien et agent britannique (8-18430 et 18435)<sup>107</sup> ou l'anglophile ambassadeur russe à Madrid, Grigory Stroganov, attendu en octobre 1807 à Coppet<sup>108</sup>.

Cette évolution ne fut pourtant pas remarquée par les hommes de la « haute police », commandée par les préfets et les commandants de la gendarmerie du Léman à compter de juin 1808 (8-18435), plus préoccupés par la petite cour entourant Germaine de Staël. Cela tenait sans doute au fait qu'un agent avait été introduit dans l'entourage de l'écrivaine. Qui mieux que le publiciste François de Reynaud de Montlosier pouvait tenir ce rôle ? Il avait rencontré Germaine lors d'un dîner

<sup>102</sup> AMAE, CP Angleterre, suppl. 29.

<sup>103</sup> AN, F<sup>7</sup> 6354B/7329.

<sup>104</sup> *Lettres écrites de Pétersbourg et de Moscou, 1813-1819*, Moscou, Impr. de l'Université impériale, 1882, p. 10-16.

<sup>105</sup> Gretchanaïa Elena, « Madame de Staël. Lettres inédites à Ferdinand Christin », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 4, 2003, p. 933-941.

<sup>106</sup> *Rome, Naples et Florence en 1817*, Paris, Delaunay/Pelicier, 1817, p. 335.

<sup>107</sup> Günther Kronenbitter, « Friedrich von Gentz (1764-1832) », in Bernd Heidenreich (dir.), *Politische Theorien des 19. Jahrhunderts. Konservatismus, Liberalismus, Sozialismus*, Berlin, Akademie Verlag, 2002, p. 93-108 [la dimension britannique est totalement manquée] ; TNA, FO 353/81, F. von Gentz (secret intelligence from Germany and Austria) ; Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 224, 263, 328, 328, 339, 371, 394-396.

<sup>108</sup> Piotr R. Zaborov, « Les Russes à Coppet », *Cahiers staëliens*, n° 45, 1993-1994, p. 67-75.

chez son père, le contrôleur général Jacques Necker, au moment des États-généraux de 1789, la croisant ensuite à Londres, pendant leur exil commun, et lui rendant visite à Paris en avril 1800. Il était aussi l'ami de Claude Brugière de Barante, préfet du Léman depuis le 10 décembre 1802 ; les deux hommes s'étaient aussi rencontrés au moment de la réunion des États généraux, mais en Auvergne. Deux bonnes raisons pour que les portes de Coppet lui soient ouvertes alors que les salons parisiens du Faubourg Saint-Germain lui étaient restés fermés, bien qu'il fût un compagnon d'immigration de Chateaubriand ! Dès janvier 1806, l'agent infiltré confia à son ami préfet que « selon toutes les apparences, elle ne viendra[it] plus à Paris »<sup>109</sup>. Quatre ans plus tard, alors que la question *De l'Allemagne* agitait Napoléon et l'Empire, que Savary demandait au préfet du Léman de mettre les scellés à Coppet, Montlosier débarqua à Genève alors que Barante ne l'attendait pas :

« Me voici ici mon cher ami, à votre grand étonnement (...) Vous comprenez que mon retour aura été ordonné. Cela se présente bien pour le moment. Mais je doute de l'avenir. Ne montrez ma lettre à personne. Veuillez mon ami, m'envoyer tout de suite sous le couvert de Mr de La Valette, le mémoire que vous savez<sup>110</sup>. »

La proximité de Montlosier et de Barante expliquait au premier chef cette mission. Il y a tout lieu de penser que le préfet en fit part à son fils Prosper dans une lettre de septembre 1810 évoquant « la même personne qui a eu la bonté d'avoir sur cet objet une correspondance avec moi » et qui lui « a aussi parlé du livre *L'Allemagne* »<sup>111</sup>.

La fixation de l'administration napoléonienne sur la personne de Germaine de Staël contraria la surveillance de Coppet. Même Capelle, ne parvint pas à faire le lien entre le groupe de Coppet, la franc-maçonnerie de Genève et les influences européennes, notamment allemandes et italiennes. Schlegel, dans l'entourage de Mme de Staël, et Filippo Buonarroti<sup>112</sup>, du côté du « foyer de jacobinisme »<sup>113</sup> que furent les loges franc-maçonnnes genevoises. Le préfet estimait que la maîtresse de Coppet n'appartenait pas à ces courants<sup>114</sup>, mais craignait ce silence qui avait envahi la maçonnerie locale :

« L'esprit de la maçonnerie à Genève est généralement mauvais ; mais est-il bien meilleur dans les autres parties de l'Empire ? (...) On n'y dit rien encore contre le gouvernement, mais on n'y dit rien pour et c'est dans ce silence qu'on appelle d'opposition, dans les idées les plus opposées encore à celles de la monarchie que consiste pour le moment le danger d'un grand nombre de ces associations, danger qui grossira si on n'y prend garde<sup>115</sup>. »

Ni Savary, ni Desmarests ne crurent devoir accorder foi à ce rapport<sup>116</sup>. Naturellement, la seconde conspiration Malet fit voler en éclats cette incrédulité, comme le souligna l'assignation à résidence à Grenoble de Buonarroti en mars 1813. Il est toutefois étrange que Savary ne tint pas plus compte de cet avis genevois qui faisait pourtant redondance avec l'analyse de Simon Duplay. Ce rédacteur de seconde classe du ministère de la Police générale suivait la question des sociétés secrètes européennes au travers des bulletins hebdomadaires de police générale que lui adressaient les ministres en charge de l'administration de l'Allemagne, la Secrétairerie d'État, pour le Grand-Duché de Berg, le ministère des Relations extérieures, pour les principautés médiatisées. Il avait accordé toute son attention à un mémoire envoyé par Maret au moment où Savary répondait à Capelle. Ce Mémoire sur les sectes anti-françaises en Autriche, Prusse et Saxe avait été signé par les deux ministres français à Francfort,

---

<sup>109</sup> Agénor Bardoux, « Le comte de Montlosier pendant l'Empire et les premières années de la Restauration », *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup> mars 1880, p. 141.

<sup>110</sup> Lettre de 1810, appartenant à un volume de la bibliothèque Barante mis aux enchères le 25 mars 2017 à Clermont-Ferrand, lot 115.

<sup>111</sup> AN, F<sup>7</sup> 6331, Savary à Barante, 27 octobre 1810 ; *Lettres de Claude-Ignace de Barante à son fils Prosper sur Mme de Staël, de Mme de Staël à Claude-Ignace de Barante, de Prosper de Barante à son père sur Mme de Staël, de Prosper de Barante à Mme de Staël (1804 à 1815)*, Clermont-Ferrand, Impr. moderne, 1929, p. 47 ; Simone Balayé, Norman King, « Madame de Staël et les polices françaises sous la Révolution et l'Empire », *Cahiers staëliens*, NS, n° 44, 1992-1993, p. 66-134 ; Simone Balayé, « Madame de Staël et le Gouvernement impérial en 1810, le dossier de la suppression de *De l'Allemagne* », *Ibid.*, NS, n° 19, décembre 1974, p. 3-77 ; Norman King, « Un récit inédit du grand voyage de Mme de Staël (1812-1813) », *Ibid.*, NS, n° 4, mai 1966, p. 4-23..

<sup>112</sup> *Ibid.*, F<sup>16</sup> 560.

<sup>113</sup> *Ibid.*, Capelle à Savary, 30 avril 1812.

<sup>114</sup> *Ibid.*, 24 janvier 1812.

<sup>115</sup> *Ibid.*, 8 février 1812.

<sup>116</sup> *Ibid.*, Savary à Capelle, 23 juin 1812.

Théobald Bacher et Théodore d'Hédouville en février 1812<sup>117</sup>. Redondant par bien des aspects sur le danger que représentaient la Prusse et ses associations secrètes, il apportait des éléments inconnus à Duplay. Le policier découvrit en effet qu'il y avait une liaison entre August Wilhelm Schlegel et son frère Friedrich, que Mme de Staël exerçait ainsi sur ces sociétés une influence morale, facilitant ainsi une alliance entre celles d'obédience prussienne, c'est-à-dire protestantes, et celles qui se révélaient dans la péninsule italienne, c'est-à-dire catholiques<sup>118</sup>. À aucun moment, il n'imagina qu'il s'agissait d'un effet induit de la propagande hispano-britannique, relayée par l'Autriche, la Prusse et désormais la Russie.

---

<sup>117</sup> *Ibid.* ; AMAE, CP Allemagne, 748.

<sup>118</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6666/186.



## Chapitre 8

### Influencer la Grande-Bretagne

Les révélations concernant l'influence exercée par Madame de Staël sur les sociétés secrètes européennes en 1812 soulignent la modernité de la politique internationale pendant l'époque napoléonienne. Cette même modernité se retrouva dans le traitement réservé à la Grande-Bretagne, après les projets directoriaux de descente militaire sur les côtes anglaises et irlandaises, avant que Bonaparte ne se détourne vers l'Égypte. Général en Italie, puis Premier consul, il s'efforça de priver Londres de ses alliés sur le continent européen. Puis, pour vaincre ce dernier adversaire, il chercha à détecter ce « *centrum gravitationis* » (centre de gravité) que théorisa Carl v. Clausewitz, en s'appuyant sur la capacité du ministère des Relations extérieures à manipuler « émissaires » et « agents secrets ».

#### *Recruter un agent en Grande-Bretagne*

Recruter un « émissaire » n'a jamais été chose aisée, mais le faire en Grande-Bretagne pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire se révéla une gageure. Ceux opérant pendant la paix d'Amiens (25 mars 1802-18 mai 1803), comme Laubeypie, Fortunée Hamelin et Stéphanie Félicité de Genlis, ne durent pas faire illusion. Ce fut loin d'être évident de placer des « émissaires » outre-Manche, moins en raison des effets de la législation britannique de juin 1792, sur la police, et de janvier 1793, sur les étrangers<sup>1</sup>, que de la croisière de la *Royal Navy* qui rendait extrêmement difficile la traversée maritime depuis la France. La même situation prévalut en France, tant que le seul guichet d'arrivée des passagers venant de Grande-Bretagne fut Calais. Complétée par le maillage de la gendarmerie, de la douane, des gardes champêtres et forestiers, la nomination de l'ancien « agent secret » Joseph-Antoine Mengaud, comme commissaire général de police dans cette cité portuaire (1801-1804), interdit pareillement au dispositif britannique l'infiltration tout le long du littoral français. Mais, la France ne disposait pas d'un vivier de Britanniques s'offrant à travailler pour elle, contrairement aux émigrés français qui alimentaient la *Conspiration anglaise*<sup>2</sup> depuis 1791.

Il fallait donc soit accueillir les rares Britanniques prêts à trahir leur pays, soit envoyer des « émissaires ». Dans le premier cas, ces transfuges furent peu nombreux à avoir une véritable valeur opérationnelle. Certains franchirent le pas quand ils traversèrent la Manche, à la faveur de la paix, comme le lieutenant-colonel George Callander, le 25 janvier 1803. Après avoir travaillé pour la « partie secrète » de l'armée d'Italie alors qu'il servait comme capitaine au 25<sup>th</sup> (Sussex) Regiment of Foot avec la croisière de la *Royal Navy* en Adriatique (1796-1797), il s'installa à Paris, naviguant dans les sphères autonomistes entretenues en France depuis un siècle et demi. Se présentant comme l'« agent des Écossais mécontents » à Paris<sup>3</sup>, il entra en contact avec les *United Irishmen*, dont plusieurs représentants, comme Arthur O'Connor, s'étaient réfugiés en France. La remise *sine die* de l'invasion de la Grande-Bretagne fit cesser tout intérêt pour ces nationalistes<sup>4</sup>. D'autres firent défection sur place, comme le journaliste d'origine piémontaise, Carlo Francisco Badini, rédacteur du *Bell's Weekly Messenger*, un hebdomadaire londonien depuis son lancement en 1796. En juin 1802, il fut approché à Londres par un « émissaire » de Talleyrand, Claude-François André (Peter Robin), avant d'être expulsé en vertu de l'*Alien Bill* fin janvier 1803, ayant annoncé un an plus tôt la signature du traité d'Amiens dans des mots jugés trop favorables à la France.

Le problème avec les transfuges était qu'ils ne fournissaient jamais qu'une seule révélation sans lendemain. Aussi, toujours à cours d'argent, Callander finit-il par obtenir une sinécure auprès du bureau topographique du Cabinet de l'Empereur. Prenant le nom de colonel Bénéval, il sera traité par le secrétaire du bureau, le général Clarke, la liaison se faisant par le valet de ce dernier, Mallot. Badini fut ensuite affecté au Bureau des traducteurs du ministère des Relations extérieures, en fait employé à diverses publications. Également approché par André (Robin), le notaire public londonien Lewis

<sup>1</sup> Cf. Elizabeth Sparrow, *Secret Service. British Agents in France 1792-1812*, Woodbridge, The Boydell Press, 1999, p. 7-28.

<sup>2</sup> Paris, Imprimerie de la République, an XI (1800-1801).

<sup>3</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1598, plaq. 2<sup>V</sup> et 4<sup>V</sup>.

<sup>4</sup> AN, AF<sup>IV</sup>, 1598/2<sup>III</sup>.

Goldsmith avait été repéré à la suite de la publication, le 10 janvier 1801, de la traduction anglaise *De l'État de la France à la fin de l'an VIII* d'Hauterive (1800), enrichie d'une préface clairement hostile au gouvernement britannique<sup>5</sup>. Au début de l'été, menacé à son tour de poursuite judiciaire, bien que britannique, Goldsmith fut exfiltré, par l'entremise d'Otto, vers La Haye ; au début de l'automne, il se trouvait à Paris, reçu par Talleyrand qui en fit son « agent secret »<sup>6</sup>. Toutefois, le recours aux transfuges présentait deux inconvénients. Le premier tenait à la disette informationnelle concernant la Grande-Bretagne, hors période de paix d'Amiens (25 mars 1802-18 mai 1803) ; Badini ou Goldsmith ne furent certainement pas les meilleurs, ni les plus crédibles, mais les seuls qui se distinguèrent aux yeux d'André (Robin). Le second participait de la psychologie propre des transfuges ; traîtres à leur pays et jamais vraiment dignes de confiance pour les Français, ils étaient toujours soumis à un éternel remords qui pouvait les amener à faire demi-tour. Las de voir ses propositions de mission, contre son pays ou contre le Portugal, refusées, Goldsmith s'embarqua pour Londres le 11 mai 1809<sup>7</sup>.

À défaut de transfuges, le ministère des Relations extérieures dut se résoudre à recruter ses propres « émissaires ». La chose ne fut pas plus aisée. Le général Antoine François Andréossy, ambassadeur du 6 novembre 1802 au 6 mai 1803, en fit la cruelle expérience. Dès le 15 décembre, Talleyrand l'informa de la volonté de Bonaparte « d'envoyer quelqu'un à Édimbourg, pour y suivre avec adresse les intrigues des Princes ». Le choix de l'agent fut « entièrement laissé à [sa] disposition », comme la manipulation d'ailleurs. Dans sa réponse du 23 décembre, l'ambassadeur évoqua « une personne sûre, parfaitement au fait de l'émigration » ; contrairement à la croyance commune, il ne s'agissait pas du baron Jean-François de Guilhermy, mentionné plus loin dans sa lettre par Andréossy comme l'« une de [s]es anciennes connaissances (...) qui s'abandonne volontiers au plaisir et au besoin de parler »<sup>8</sup>. L'ambassadeur cherchait peut-être à recruter son ami d'enfance, avec lequel il était resté en relation jusqu'en 1798 au moins. Mais Guilhermy, peu malléable, rapportait systématiquement ses entretiens au comte de Provence<sup>9</sup>. Andréossy ne recruta pas plus la personne à laquelle il songea, un an plus tard ; le tailleur Rouillier<sup>10</sup> n'était d'ailleurs pas un sous-agent, mais un témoin déniché par Martin de Laubepie, « émissaire » du Grand-Juge Reignier, envoyé à Londres devant le refus d'Andréossy de se mêler de l'enquête sur la conspiration de Cadoudal. Il avait profité d'une affaire de faux assignats, sous la couverture d'un paisible agent de la Banque de France, pour s'infiltrer en Grande-Bretagne. Cette répugnance de l'ambassadeur tendra à justifier la confiance d'Andréossy à Berthier, en 1806, selon laquelle il n'avait « jamais (...) d'agent secret à Londres »<sup>11</sup>.

En fait, s'il y eut des « émissaires », ils furent recrutés non pas par les diplomates, mais par André (Robin), ou choisis en France en raison de leurs accointances britanniques. D'emblée, il convient de séparer les « agents secrets », affectés à une mission temporaire, des « émissaires » qui participèrent au « Secret du Roi », ou plutôt du Consul. D'ailleurs, les premiers n'étaient pas employés, comme Monnier et Tropez Guérin, à des missions clandestines en Grande-Bretagne, mais auprès d'agents royalistes qui s'y trouvaient. Tel ne sera pas le cas du publiciste François de Reynaud de Montlosier ; s'il ne participa aucunement aux négociations confidentielles de Barras puis de Bonaparte avec le comte de Provence, son recrutement fut en partie lié aux rumeurs entourant ces tractations clandestines. En exil à Londres depuis janvier 1793, il était à la tête, depuis le 28 décembre 1798, du *Courier de Londres*, auquel il participait depuis dix-sept mois. Particularité de cette publication en langue française éditée en Grande-Bretagne depuis 1788, il disposait de correspondants dans toute l'Europe continentale, jusqu'à Constantinople. En prenant la direction de ce bihebdomadaire, Montlosier en recruta quelques-uns, dont celui de Paris. Son choix se porta sur un

---

<sup>5</sup> *The Crimes of Cabinets, or a Review of the Plans and Aggressions for Annihilating the Liberties of France and the Dismemberment of her Territories*, Londres, Jordan, 1801.

<sup>6</sup> Frédéric Masson, *Le département des Affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804)*, Paris, Plon, 1877, p. 490.

<sup>7</sup> AN, F<sup>7</sup> 6430/8788, Goldsmith à Réal, 2 avril 1804, et F7 6336/7082, note de février 1807 et Villiers du Terrage à Réal, 11 mai 1809.

<sup>8</sup> *Ibid.*, 600.

<sup>9</sup> *Papiers d'un émigré, 1789-1829. Lettres et notes extraites du portefeuille du baron de Guilhermy, député aux États Généraux, mises en ordre par le colonel de Guilhermy*, Paris, Plon, 1886, p. 42, 91, 102-108.

<sup>10</sup> AMAE, *op. cit.*, Andréossy à Talleyrand, 1<sup>er</sup> janvier 1803.

<sup>11</sup> *Ibid.*, Andréossy à Régnier, 4 mars 1803 ; *Ibid.*, 602, Laubepie à Régnier, 6 et 7 mai 1803 ; Alfred Boulay de la Meurthe, *Correspondance du duc d'Enghien (1801-1804) et documents sur son enlèvement et sa mort*, I, Paris, Picard, 1904, p. 304n1 et 248n1.

émigré rentré, « Monsieur de Montluel »<sup>12</sup>, collaborateur du *Messenger du Soir ou Gazette générale de l'Europe* ; sous ce nom se cachait en fait Claude-François André (Peter Robin). Stipendié sur les fonds secrets du ministère des Relations extérieures<sup>13</sup>, ce dernier avait dû rencontrer Talleyrand lors du séjour du futur ministre à Hambourg, entre le 30 juillet et la mi-septembre 1796, et la liaison entre les deux hommes était de confiance puisqu'André (Montluel) avait appartenu, en octobre 1797, au groupe de trois hommes, chargés de négocier les « douceurs » du ministre dans le cadre d'une affaire américaine ayant contribué au lent discrédit de Talleyrand menant à sa démission de juillet 1799<sup>14</sup>.

Cette collaboration entre Montlosier et André (Montluel) aboutit aux premiers jours de 1800 à un véritable retournement du publiciste par l'« agent secret » ; fut associée à cette manœuvre Michèle de Bonneuil (Riflon), « connue intimement » du publiciste et séjournant à Londres à cette époque<sup>15</sup>. Sinon, comment interpréter le processus de recrutement évoqué dans de la lettre de Montlosier au commissaire pour l'échange des prisonniers de guerre, Louis Guillaume Otto, du 13 mai 1800, où il demandait de faire passer le *Courier de Londres* au naturaliste républicain Déodat de Dolomieu, prisonnier de la reine Marie-Caroline de Bourbon<sup>16</sup>, lors de son séjour furtif à Paris au printemps 1801 ? En effet, cette première rencontre avec le représentant du régime honni eût moins pour objet de reconforter un individu inconnu de Montlosier que d'entrer en contact avec le gouvernement consulaire. Cela explique peut-être cette peur de devenir « l'esclave de Bonaparte » dont le publiciste parlera dans une missive à son ami rencontré à Londres, Louis Fontanes, émigré rentré et devenu le secrétaire de Joseph Bonaparte<sup>17</sup> ?

La mise en place du recrutement de l'« émissaire » commença donc sous l'égide d'Otto. Puis, le 4 décembre 1800, Talleyrand l'informa que le publiciste ne tarderait pas à se présenter à lui sous le pseudonyme de « François Renaud, marchand » pour prendre ses ordres, à savoir « se rendre à Calais où il trouvera[it] une autorisation du ministre de la Police pour venir à Paris ». Il s'agissait de finaliser le recrutement et de permettre de fixer à l'« agent secret » une mission. Preuves en sont les deux lettres que le ministre adressa à Otto, les 6 et 8 décembre, se trompant au passage dans un post-scriptum de la première sur le pseudonyme de Montlosier. Le 16 décembre, le commissaire l'informa que « Renaud » ne s'était pas encore montré<sup>18</sup>. Finalement, Montlosier lui fit parvenir un billet où il espérait « ne pas être trop indiscret en le priant de vouloir bien lui accorder quelques minutes de conférence »<sup>19</sup> et auquel Otto répondit simplement en lui faisant part du désir ministériel. Le 21 mars 1801, Montlosier (François Renaud) débarqua à Calais. Mengaud le confondit avec un autre publiciste, Jean Gabriel Peltier, recherché pour atteinte « à l'honneur, à la dignité et à la sûreté de Napoléon Bonaparte ». Pour Montlosier, cela se traduisit par une semaine d'interpellation, le temps de lever tout doute<sup>20</sup>. Puis il fut autorisé à se rendre à Paris où il rencontra successivement, entre le 30 mars et le 3 avril, Talleyrand, puis Fouché. La mission qui lui fut donnée à cette occasion comportait deux volets : l'un participait de la propagande à destination de l'émigration — rétablissement de la religion catholique romaine, des honneurs et création d'un code civil<sup>21</sup> —, l'autre n'était rien d'autre que du renseignement sur la vie politique britannique et le jeu de la maison de Bourbon.

Pour des raisons de sécurité, en raison de la présence d'agents royalistes dans Paris, Montlosier (Renaud) fut « forcé de déguerpir » après quelques jours. Dès le 30 mars 1801, Bonaparte demanda d'ailleurs son renvoi « en pays étranger » (3-6166). Le 8 avril il était à Calais<sup>22</sup>. Mais il rentra satisfait de Londres et de ses contacts avec « le ministre de la police, et tout ce [qu'il avait] vu du gouvernement »<sup>23</sup>, non sans avoir rendu au préalable visite à Germaine de Staël à qui il avait

<sup>12</sup> François Reynaud de Montlosier, *Souvenirs d'un émigré (1791-1798). Récits et souvenirs*, Paris, Hachette, 1951, p. 251.

<sup>13</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1706/F/1.

<sup>14</sup> Olivier Blanc, *Les espions de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 1995, p. 160-162.

<sup>15</sup> Agénor Bardoux, « Montlosier et les constitutionnels pendant l'émigration », *Revue des deux mondes*, 1er mai 1879, p. 104.

<sup>16</sup> AMAE, CP Angleterre, 593.

<sup>17</sup> Bibliothèque de Genève, Département des manuscrits et des archives privées, Papiers de Louis Fontanes, Ms. Fr. 212, 20 août 1800 ; François Reynaud de Montlosier, *op. cit.*, p. 275.

<sup>18</sup> *Ibid.*, 594.

<sup>19</sup> Lettre s.d. [mars 1801], Emmanuel Lorient, Librairie Traces Écrites, fiche n° 5987.

<sup>20</sup> AN, F<sup>7</sup> 7849/7608, Mengaud à Fouché, 21 mars 1801.

<sup>21</sup> AMAE, 266 QO 52, Montlosier à Polignac, 15 août 1829.

<sup>22</sup> AN, F<sup>7</sup> 6286/5846, Mengaud à Fouché, 8 avril 1801.

<sup>23</sup> Lettre à Claude de Barante, 25 novembre 1801, appartenant à un volume de la bibliothèque Barante mis aux enchères le 25 mars 2017 à Clermont-Ferrand, lot 115.

raconté une fable pour justifier de sa présence à Paris<sup>24</sup>. À ses amis émigrés de Grande-Bretagne, il en conta une autre, en relation avec la possible restauration des Bourbons sur le trône de France<sup>25</sup>. Finalement, le 30 janvier 1802, Otto informa Talleyrand que Montlosier (Renaud) pouvait effectivement être utile à la France<sup>26</sup>. Mais l'orientation trop favorable à Bonaparte du *Courier de Londres*, notamment son soutien trop affiché à la politique religieuse gallicane du Consulat, mit fin prématurément à la première partie de l'opération. Montlosier dû quitter la Grande-Bretagne au printemps 1802, non sans y avoir installé un bureau rédactionnel chargé de dépouiller les quatre principaux journaux (*Sun, Times, Morning Post, Morning Chronicle*) et de lui en expédier chaque jour un compte-rendu<sup>27</sup>. Fin avril 1802, il arriva à Paris<sup>28</sup>, où personne ne l'attendait. Le 22 juin, la propriétaire du *Courier de Londres* l'écarta de la direction du bihebdomadaire<sup>29</sup> et Montlosier se lança plus ou moins dans une nouvelle aventure éditoriale à Paris qui tourna vite court, déplaisant au Premier Consul...

### *Influer sur le processus démocratique britannique*

Les raisons du recrutement d'un « émissaire », aussi bien introduit dans le fonctionnement institutionnel britannique ne pouvaient se limiter à couvrir les négociations de Bonaparte avec le comte de Provence. Au contraire, elles furent liées à une audacieuse opération d'influence sur « le *centrum gravitationis* » (centre de gravité) de l'âme de la deuxième coalition. Dans un strict sens militaire, la bataille était caractérisée par la collision de deux centres de gravité. Leur nature importait peu et ils n'impliquaient pas forcément de concentration de forces. D'ailleurs, dans les engagements militaires depuis 1792, bien souvent ils s'étaient situés en deçà des affrontements militaires localisés, pour s'ancrer sur leurs arrières, dans l'espace du pouvoir, celui des manipulations. À une époque où la presse commençait à s'affirmer comme un possible contre-pouvoir, avec la généralisation des journaux d'opposition, l'opinion publique devenait un enjeu décisif de la guerre. Dans un régime démocratique comme l'était déjà à cette époque la Grande-Bretagne, le processus électoral arbitrait le rapport entre presse et gouvernement. Placer une majorité hostile à la guerre contre la France permettait d'assurer la pérennité de la paix d'Amiens.

Il fut décidé d'influer sur les prochaines élections générales du second Parlement unifié de Grande-Bretagne (5 juillet-28 août 1802). Bien qu'elles ne soient annoncées que par la dissolution du 29 juin 1802, elles étaient dans l'air depuis que le Premier ministre francophobe William Pitt avait été contraint de quitter son poste, le 14 mars 1801. La crise couvait avec le monarque, George III, opposé à toute concession favorable aux catholiques en Irlande, depuis le 16 février précédent. L'existence d'une opposition *whig* largement francophile avait été révélée dès 1792 par les agents des Relations extérieures<sup>30</sup>. L'objectif fut donc de la réveiller pour la mener au pouvoir, bien qu'en perte de vitesse en raison de son orientation, afin d'en finir avec le bellicisme de l'équipe conservatrice *tory*, menée par le modéré Henry Addington. Suivant l'actualité du Parlement pour le compte du *Courier du Londres*, Montlosier était, d'une façon ou d'une autre, à l'origine de cette opération que concrétisa inévitablement Bonaparte. Impossible toutefois d'affirmer que le retour précipité du publiciste à Paris, fin avril 1802, ait été une conséquence du déclenchement de l'opération. En effet, au moment où l'ancien émigré cherchait à s'installer chez une ancienne maîtresse rencontrée en exil, au début du printemps, arrivèrent à Londres Joseph Fiévée<sup>31</sup>, un « ami particulier » de Louis Dupérou (Marchand), l'homme à la tête de la « contre-police royaliste » de Paris, puis Jean Guillaume de Bonne-Carrère, l'un des plus anciens « agents secrets » en service aux Relations extérieures, puisqu'entré en fonction en 1783<sup>32</sup> ; il fut le seul à se rendre outre-Manche nanti d'un faux passeport, celui d'Alessandro

<sup>24</sup> Paul Gautier, « Mme de Staël et le roi Joseph », *Revue des deux mondes*, 15 décembre 1936, p. 775.

<sup>25</sup> AN, 161 AP 1/3, Dutheil à Sérent, 1<sup>er</sup> mai 1801.

<sup>26</sup> AMAE, CP Angleterre, 597.

<sup>27</sup> AN, F<sup>7</sup> 3454.

<sup>28</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6286/5846, à Fouché, 30 avril 1800.

<sup>29</sup> AMAE, CP Angleterre, 597, Otto à Talleyrand, 2 juillet 1802.

<sup>30</sup> Olivier Blanc, *op. cit.*, p. 32-33.

<sup>31</sup> Pierre Reboul, « Le voyage de Fiévée en Angleterre », *Revue des Sciences Humaines*, juillet-septembre 1953, p. 255-263 ; Jean Tulard, *Joseph Fiévée. Conseiller secret de Napoléon*, Paris, Fayard, 1985, p. 117-120.

<sup>32</sup> AMAE, 266 QO 9.

Quartini<sup>33</sup>, peintre et marchand de tableaux piémontais, le même que celui qu'avait remis Talleyrand à Antoine Quatremère de Quincy, proscrit après le 4 septembre 1797, et qu'il restituera lors de son retour en France, en février 1800.

Le choix des deux « agents secrets » fut l'œuvre de Pierre-Louis Roederer, royaliste modéré certes, mais proche de Talleyrand. Le 17 janvier 1802, ce conseiller d'État attira l'attention du Premier consul sur Fiévée, au motif qu'« il observ[ait] très bien la marche de l'esprit public en Angleterre »<sup>34</sup>. Le 30 janvier, Otto confirma à Talleyrand que Montlosier pouvait être utile à la France<sup>35</sup>. Bonaparte ne se montra guère intéressé par les « talents » de Fiévée avant le 12 mars (3-6808), date à laquelle Montlosier publia le dernier numéro du *Courier de Londres* réalisé par ses soins ; le Premier consul ne songea à affecter Fiévée à une mission en Grande-Bretagne que quatre jours plus tard (3-6815), alors que le journaliste émigré était déjà sur le chemin de la France. Le 24 avril, Fiévée, présentement journaliste du *Mercure de France*, et son compagnon, Théodore Leclercq, sous la couverture de secrétaire, embarquèrent à Calais pour Douvres, désireux de « faire, à travers Locke, le procès de Voltaire »<sup>36</sup>. Le 2 mai, Montlosier passa un contrat avec un imprimeur parisien pour la publication d'un nouveau journal. Ironiquement appelé « le nouveau *Courier de l'Europe* », il reprenait le nom d'une « gazette anglo-française », publiée entre 1778 et 1785 par le défunt propriétaire britannique du *Courier de Londres*, puis repris jusqu'en 1792 par Maximilien Radix de Sainte-Foy, au titre du « Secret du Roi » !

D'un côté, cette publication prolongeait l'expérience éditoriale londonienne de Montlosier, de l'autre elle rattachait l'opération directement au « Secrétariat particulier » de Talleyrand. Trois jours avant la dissolution du Parlement, le 26 juin, bien qu'imprimé à Paris, le journal publia un manifeste qui ne sera effectivement diffusé à Londres que le 1<sup>er</sup> août<sup>37</sup>. Ce décalage invalidait toute velléité de propagande. En fait, il s'agit d'une couverture pour disposer du bureau rédactionnel que Montlosier avait installé dans la capitale britannique. De même, le changement de nom du média ne devait rien au renvoi de Montlosier par la propriétaire londonienne du *Courier de Londres* le 20 juin ; Otto ne le communiqua à Talleyrand que le 1<sup>er</sup> juillet ! Un « examen des numéros du 26 juin au 4 septembre 1802 » mené par le comte Adolphe de Circourt, sous-chef de bureau au ministère de l'Intérieur, le 4 juin 1827, montra que le

« but principal [du journal était] de soutenir à Londres l'administration de M. Addington contre les partis de Pitt et de Fox où l'on s'étendait avec complaisance sur le tableau de la prospérité et de la puissance de l'Angleterre et où les avantages des institutions monarchiques et aristocratiques de cette contrée paraissaient à découvert. (...) Il par[ais]sai[t] traiter avec une impartialité qui approch[ait] de l'indifférence la plupart des questions de politique et de religion qui occupaient les esprits<sup>38</sup>. »

D'une part, il convenait de détourner l'attention de la censure britannique sur l'objet du bihebdomadaire en affichant une ligne d'apparence légaliste. De l'autre, il fallait fournir au cabinet de Talleyrand et, évidemment, à Bonaparte, une analyse de la situation en Grande-Bretagne des plus objectives. La mission confiée à Montlosier visait également à recueillir des informations sur l'avancée de la mission confiée aux deux agents envoyés outre-Manche et leur permettre de communiquer en toute confidentialité avec Paris.

Grâce à sa couverture d'agent royaliste, Fiévée put se mouvoir dans les salons londoniens et nouer des contacts avec des membres du parti d'opposition *whig* ; reprenant en cela une précédente mission de l'automne 1792 censée « réveiller l'esprit public dans les communes d'Angleterre »<sup>39</sup>, il chercha à en rencontrer le leader Charles Fox, dont le neveu, Henry Vassall-Fox, baron Holland, fut reçu à dîner, le 21 mars 1802, par Talleyrand<sup>40</sup> ; il ne faut pas être grand clerc pour déduire que cette dernière approche permit de mettre d'accord les partisans de Fox avec les orientations de Bonaparte.

<sup>33</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1672/2, Beauvoisins à Talleyrand, 2 novembre 1802.

<sup>34</sup> *Ibid.*, 29 AP 18.

<sup>35</sup> AMAE, CP Angleterre, 597.

<sup>36</sup> Jean Tulard, *op. cit.*, p. 118.

<sup>37</sup> Joseph Brugerette, *Le Comte de Montlosier et son et son temps (1755-1838). Étude de psychologie et d'histoire*, Aurillac, U.S.H.A., 1931, p. 108.

<sup>38</sup> AN, F<sup>7</sup> 6982/13384.

<sup>39</sup> APPP, A8 850/351 ; Olivier Blanc, *op. cit.*, p. 32.

<sup>40</sup> *Journal de Francfort*, 24 mars (Holland était à Strasbourg le 20, se rendant à Paris pour rencontrer Talleyrand) et 3 avril 1802 (Holland assistait à un débat à la chambre des Lords le 23 mars) ; Henry Richard Vassall-Fox Holland, *Souvenirs diplomatiques de lord Holland*, Paris, J. Rouvier, 1851, p. 29-30.

Fiévée rencontra également la propriétaire londonienne du *Courier de Londres* afin qu'elle lui cède ses parts majoritaires du journal<sup>41</sup>, l'objectif étant de remplacer son édition anglaise par l'édition de Montlosier. La rencontre dut avoir lieu avant le 1<sup>er</sup> août, date de l'arrivée à Londres du *Courier* français. En janvier suivant, Badini tenta tout aussi vainement une semblable démarche, très certainement pour permettre le lancement de *The Independent*, que Goldsmith souhaitait à son tour lancer<sup>42</sup>. En outre, l'« agent secret » résida chez le publiciste Jean Peltier, soit pour le retourner et obtenir qu'il suspende son intention de publier *L'Ambigu*<sup>43</sup>, soit pour mieux l'intoxiquer et relever des pièces à charge pour une éventuelle action judiciaire en vertu de l'article 1<sup>er</sup> du traité d'Amiens. Depuis février, Bonaparte et Talleyrand cherchaient un moyen de faire taire Peltier<sup>44</sup>. En fait, la mission de Fiévée, telle qu'elle ressortait de ces rencontres londoniennes, confrontées à l'une des trois notes qu'il adressa à Talleyrand et à une de ses lettres destinée au *Mercure de Paris*<sup>45</sup>, fut éminemment politique.

Un troisième « agent secret » arriva à Londres début mai, soit une bonne quinzaine après Fiévée. La raison de la venue de Bonne-Carrère (Quartini) était on ne peut plus vraisemblable : chercher à rentrer dans des fonds placés en 1791 à la banque britannique Boyd & Ker de Paris. En outre, il disposait d'un réseau, constitué lors d'une mission pour Vergennes aux Indes en 1785. Sans nouvelle de son placement depuis dix ans, il avait repris contact avec cet « Indien » de William Boyd, grâce à un autre second « Indien », Jean-Louis Monneron, qui avait également servi à Londres de commissaire pour un échange de prisonniers de guerre (1795-1796)<sup>46</sup>. Boyd le remit en contact d'autres « Indiens », des membres *whigs* du Parlement sortant, comme son associé, Paul Benfield, et l'ancien gouverneur-général du Bengale, sir John Macpherson.

En fait, le réseau de Bonne-Carrère (Quartini) était une pure construction de Talleyrand. L'« agent secret » appartenait à son premier cercle depuis sa prise de fonction aux Relations extérieures et il avait réalisé pour lui des missions particulières en Basse-Saxe (avril 1801) et à Berlin (novembre 1801), avant d'aller à Londres<sup>47</sup>. Boyd comptait parmi ses relations d'affaires<sup>48</sup>. Lui et son associé Benfield avaient négocié pour le gouvernement autrichien, avec la garantie des autorités londoniennes, trois emprunts (18 mai 1794, 4 mai 1795 et 16 mai 1797) d'un total de trois millions de livres sterling, transférés par la maison hambourgeoise Dorner & Schuhback<sup>49</sup>. Après la faillite de sa maison de banque, Boyd voyait d'un bon œil la mission française, tout au moins dans l'espoir d'obtenir de Talleyrand quelque intromission pour recouvrer les échéances encore dues par Vienne.

Macpherson fut la liaison de Montlosier aux Communes<sup>50</sup>. Quant à Benfield, il semblait plus fragile. Fortement endetté à Londres, il n'avait pu empêcher le Trésor de vendre son siège parlementaire de Shaftesbury, pour trente cinq mille livres sterling au colonel Mark Wood. Mais il était toujours débiteur d'une dette de dix mille livres auprès de la française et moribonde Compagnie

---

<sup>41</sup> AN, F<sup>7</sup> 6330/6959, Rapport de M. Lamberte, décembre 1802.

<sup>42</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6336/7082 ; Simon Burrows, *French Exile Journalism and European Politics, 1792-1814*, Woodbridge, Boydell & Brewer Ltd, 2000, p. 107 et n84.

<sup>43</sup> [Jean Gabriel Peltier], *The Trial of John Peltier for a Libel Against Napoleon Buonaparte, at the Court of King's-Bench, Middlesex, on Monday the 21st February 1803*, Cox, Son and Baylis, 1803, p. 213, 267-272.

<sup>44</sup> Hélène Maspero-Clerc, « Un journaliste émigré jugé à Londres pour diffamation envers le Premier Consul », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1971, p. 261-281.

<sup>45</sup> *Ibid.*, AF<sup>1V</sup> 1672/2, 1<sup>re</sup> note, mai 1802 ; *Le Mercure de France*, 14 août 1802, p. 373-384.

<sup>46</sup> *L'Ambigu*, 20 février 1814, p. 106-114.

<sup>47</sup> AN, F<sup>7</sup> 6291/5825 et 6451/33.

<sup>48</sup> François Vermale, « Barnave et les banquiers Laborde », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 79, 1937, p. 58 et Guy Antonetti, *Une maison de banque à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle. Greffulhe Montz & Cie (1789-1793)*, Paris, Cujas, 1963, p. 187 ; *Report on the Manuscripts of J.B. Fortescue, Esq., preserved at Dropmore*, III, Londres, Majesty's Stationery Office, 1899, p. 255, 562 ; British Library, Londres, (BL), Herries Papers, Add Mss 57366, Notes to Boyd, novembre 1797-janvier 1798.

<sup>49</sup> Patrick Swoboda, *Englische Subsidien an die Habsburgermonarchie in den antifranzösischen Koalitionskriegen 1792-1815* [Les subsides britanniques à la monarchie habsbourgeoise dans les coalitions antifrancaises 1792-1815], Doctorat, Philosophie, Université de Vienne, 2014, p. 56, 68-95 ; OeStA/Finanz- und Hofkammerarchiv, Neue Hofkammer und Finanzministerium, allgemeine Abteilungen (A.A.), Kredit, A.A. 8/23, Pièces tirées de la correspondance du comte Pergen, Avis de Boyd & Benfield, 23 avril 1800.

<sup>50</sup> AMAE, CP Angleterre, 595, Otto à Talleyrand, 9 juillet 1804.

des Indes orientales et de la Chine (1785-1790)<sup>51</sup> qui pouvait en conséquence exercer une certaine pression : l'annulation de sa dette contre le financement de l'opération.

Dans la version qu'il offrit à ses lecteurs en juillet 1802, Fiévée laissa entendre que les trois classes électorales qu'il leur avait décrites étaient

« toujours onéreuses, et souvent ruineuses ; elles [avaie]nt enseveli beaucoup de familles. On cite une élection qui a coûté près de douze cent mille francs de notre monnaie et qui a été manquée. Cette année M. Mainwaring [le député sortant sorti] et ses amis ont dépensé une somme considérable, et sir Francis Burdett une plus forte encore, puisqu'il a triomphé. C'est un bruit public à Londres que sir Francis Burdett, qui a tant disputé l'élection du comté de Middlesex, a deux bourgs à sa disposition ».

Parmi les papiers que Goldsmith, l'« agent secret » que Talleyrand avait associé à l'opération au cours de l'été 1802, put consulter, il y aurait eu

« quelques-unes des lettres qu[e Bonne-Carrère] écrivait en France: [...] il appeloit Sir Francis Burdett, le *Chaumette* de l'Angleterre ; M. Fox en étoit le *Brissot*, et le duc de Bedford, le *Duc d'Orléans*<sup>52</sup>. »

L'existence d'un tel code révélait mieux que toute conjecture l'existence de l'intervention française dans le processus électoral britannique. Le déchiffrement auquel se livra le transfuge permit de mettre en lumière les principaux membres de l'opposition britannique. Charles Fox était l'âme de toute l'opération ; depuis 1797, il avait été écarté de Westminster et Pitt l'avait privé de son siège au *Privy Council*. Bien que regardant avec sympathie la Révolution française, dans une démarche similaire à celle de Montlosier, entre novembre 1799 et juillet 1800, il en vint également à apprécier le Consulat, se montrant favorable à la négociation d'Amiens, en opposition avec la politique gouvernementale de son pays. Déstabiliser le « *centrum gravitationis* » (centre de gravité) britannique ne pouvait se limiter à faire élire quelques candidats, même francophiles. L'opération française visait aussi à donner à l'opposition un leader incontesté et Fox l'avait très bien compris. L'élection de 1802 fut aussi celle de sa candidature à sa propre succession dans le comté de Westminster.

Les experts foxistes se limitèrent d'abord à l'implantation de trois cent-soixante quinze nouveaux électeurs à Middlesex, en acquittant leurs droits de propriété attenants, ce qui fut fait le 11 juillet 1802, deux jours avant la fin du processus de vote. Cette partie de l'opération couta sept cent cinquante livres sterling, soit 15 % du budget disponible. Le reste servit à répéter l'opération ailleurs, ainsi qu'à la corruption de personnalités locales dans les comtés de Nottingham, de Norwich et du Suffolk, ces deux derniers ayant d'ailleurs été quadrillés par un « émissaire », le colonel Waast Dupont-Derval<sup>53</sup>, en marge de ses travaux de reconnaissance pour un débarquement en Grande-Bretagne. À Middlesex, l'argent français permit de relancer une société d'actionnaires devant construire un moulin commun à Isleworth, un bourg du comté, fondée en juillet 1801, dont l'objet était depuis resté au point mort. Il fallut à cette occasion acheter la complicité des deux baillis du comté, sir William Rawlins et Robert Cox. Le 13 juillet 1802, les deux *whigs* furent élus, mais le député sortant battu, William Mainwaring, contesta la légitimité de l'élection de Burdett dès le 6 décembre suivant. L'élection ne fut invalidée que le 9 juillet 1804 ; elle conduisit également à la condamnation des deux baillis à un an de prison<sup>54</sup>.

Cette issue imprévisible ne toucha pas les agents français. Fiévée rentra en France à la fin de l'été 1802. Avant novembre, Bonne-Carrère (Quartini) fut expulsé par les autorités britanniques au titre de l'*Alien Act* ; il « voulu[t] jouer au plus fin avec Peltier et [...] s'[enferra] de manière à jouer un sot rôle »<sup>55</sup>. En fait ; il semblerait que Bonne-Carrère, ancien directeur général au ministère des affaires étrangères (6 mars-10 août 1792), fut tout simplement reconnu par Peltier, qui avait maintes

<sup>51</sup> Moracin à Paris, 18 septembre 1789, 16 janvier 1790, *cit. in* Edmond Gaudart (éd.), *Correspondance des agents à Pondichéry de la nouvelle Compagnie des Indes avec les administrateurs à Paris, 1788-1803*, Pondichéry, Bibliothèque coloniale, 1931, p. 59-61, 150.

<sup>52</sup> Lewis Goldsmith, *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparté, et de la cour de Saint-Cloud*, Londres, Harper le jeune, 1810, p. 234. Goldsmith souligne.

<sup>53</sup> SHD/DAT, 1 M 1420. Dupont Derval à ses enfants, Laure Maille et Robert Dupont Derval, 14 juin et 17 décembre 1802, *cit. in* A. Vaillant, *Au temps de l'épopée. Lettres de Dupont d'Herval (sic), chef d'état-major à la Grande Armée*, Paris, Chapelot, 1914, p. 17-21.

<sup>54</sup> John Bowles, *Thoughts on the Late General Election as Demonstration of the Progress of the Jacobinism*, Londres, Rivington, 1802, p. 57-58 ; *The Times*, 17 décembre 1802 ; David R. Fisher, « Middlesex », R. Thorne (dir.), *The History of Parliament. The House of Commons 1790-1820*, II, Londres, Boydell and Brewer, 1986, publié par [www.historyofparliament.org](http://www.historyofparliament.org).

<sup>55</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1672/2/27, *op. cit.*.

fois eu l'occasion de l'apercevoir à Paris avant le 10 août 1792, date de l'émigration du polémiste. Cette mise à jour de l'identité réelle de l'« agent secret » mit fin brutalement à l'activité de Bonne-Carrère. Elle insupporta tellement Bonaparte qu'il l'écarta de la liste des éligibles au Corps législatif, en août 1805<sup>56</sup>, puis le fit renvoyer de la direction général de police de Catalogne, en octobre 1811, lorsqu'il apprit par hasard que Bonne-Carrère se trouvât à ce poste (11-29151).

Pour sa part, Montlosier saborda son *Courier de Londres et de Paris* le 11 septembre 1802. Il reçut néanmoins un dédommagement de l'État, qui correspondait à la somme ayant servi à constituer le capital du journal<sup>57</sup>. Mais, il ne tarda pas à être repris, grâce à André d'Arbelles, parmi les « hommes de lettres » du ministère des Relations extérieures, collaborant de plus occasionnellement au *Journal de l'Empire* que rédigeait Fiévée. Profitant de la paix d'Amiens (25 mars 1802-18 mai 1803), Fox et Holland furent reçus trois fois par Bonaparte. Le premier avait pour couverture la consultation des archives des Relations extérieures en vue d'un travail historique qu'il préparait — et laissera inachevé lorsque la mort le surpris le 13 septembre 1806<sup>58</sup> — sur le règne de James II (1689-1688), la Glorieuse Révolution (1688-1689) et la succession au trône du *stadhouder* William III, prince d'Orange (1689-1702). Après avoir rencontré par hasard Fox à Calais, Burdett retrouva son ami Jean-Baptiste Lechevalie, fréquenté à Londres (1792-1797) et devenu bibliothécaire de Talleyrand. Boyd et Benfield firent également la traversée de la Manche, au prétexte de vérifier leurs investissements, en France<sup>59</sup>, comme en Autriche. D'autres parlementaires, dont certains furent élus ou réélus à l'été 1802 et d'autres non, firent également le voyage dans la capitale française<sup>60</sup>.

### *Assurer le suivi de l'opération*

L'opération ne s'acheva pas avec le retour des « agents secrets » des Relations extérieures. Les discussions parisiennes de l'été avec Fox et Burdett furent certainement cruciales dans la décision d'envoyer un nouvel « agent secret » à Londres, avant que la session parlementaire, prévue pour le 9 novembre suivant, ne s'ouvre. Le 20 octobre 1802, le chef d'escadron Joseph de Beauvoisins arriva à Londres. Comme le prétendra plus tard Goldsmith, sa mission consistait initialement à aller à Édinbourg, ce qui paraît douteux. En fait, comme en témoignent ses rapports, Beauvoisins ne quitta jamais la capitale britannique pendant les huit semaines qu'il passa en Grande-Bretagne. Et il se contenta d'observer l'évolution de l'opinion publique britannique. En outre, il fut chargé, comme Fiévée, de récolter des preuves contre Peltier. Se piquant de littérature, le 2 novembre, Beauvoisins rappela qu'il appartenait bien à la même mission que ses deux prédécesseurs. Seulement, il déplora ne pouvoir rédiger « les lettres bien tournées, bien fleuries [...] de M. Fiévée », tout en promettant de ne « point comprom[ettre] comme M. Quartini », c'est-à-dire Bonne-Carrère, sa mission<sup>61</sup>.

Toutefois, ne disposant pas de réseau personnel préexistant à l'instar de ses deux prédécesseurs, Beauvoisins dut s'en remettre à la documentation écrite, donc à des sources ouvertes, pour travailler. Il privilégia trois publications, le *Morning Post* et *The Briton*, deux journaux ministériels au ton plutôt apaisé, ainsi que *L'Ambigu*, de Peltier, lancé le 10 juillet précédent. Le ton de la presse lui sembla particulièrement haineux envers « Buonaparté », comme on l'appelait de ce côté-ci de la Manche. Mais cette première impression laissant mal augurer pour l'avenir de la paix, s'adoucit lorsqu'il rendit compte de la position de ces journaux face à la réunion du Piémont (21 septembre 1802) et à l'affaire de la médiation suisse (30 septembre 1802)<sup>62</sup>.

Le 2 novembre, le lendemain de sa sortie des presses londoniennes, il se procura un pamphlet du Suisse naturalisé britannique, sir Francis d'Ivernois, *Les cinq promesses. Tableaux de la conduite du gouvernement consulaire envers la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et surtout envers la Suisse*. Il s'agissait d'une réponse, d'un point de vue économique — et déjà fiscal ! —, au même livre de Hauterive dont Goldsmith avait fait la traduction l'année précédente. Beauvoisins consacra quatre

---

<sup>56</sup> *Gazette nationale ou Moniteur universel*, n° 162, 3 mars 1803, p. 660 ; AN, CC//32/40.

<sup>57</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 3454/536.

<sup>58</sup> Charles James Fox, *A history of the early part of the reign of James II*, Londres, William Miller, 1808.

<sup>59</sup> AN, T 150.

<sup>60</sup> John Goldworth Alger, *Napoleon's British Visitors And Captives 1801-1815*, Westminster, Archibald Constable & Co, 1904, p. 34-48, 316-317.

<sup>61</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1672/2, *op. cit.*

<sup>62</sup> *Ibid.*, Beauvoisins à Talleyrand, 20 et 26 novembre 1802.



de ses cinq lettres anglaises à cette question. Regrettant de ne pas avoir de chiffre comme s'il pensait pouvoir être plus disert, il décida de son propre chef d'adresser ses rapports

« sans signature (...), et toujours cachetés, du caché carré avec caractère arabe. Pour éviter toute curiosité, [l'envoie] le paquet cacheté à [m]a femme qui mettra [l']adresse [des Relations extérieures] à Paris et la fera passer sur le champ »

au portier du ministère<sup>63</sup>. Ce ne fut que dans son antépénultième rapport que, presque en passant, il évoqua la situation politique britannique, donnant quelques informations sur les foxistes, confirmant l'élection, le 26 juillet, de Burdett, ainsi que sur le crédit et l'influence que conservait Pitt, au point de refuser un poste dans le nouveau cabinet et de siéger dans les rangs de l'opposition, avec son ancien ami Fox, mais promettant d'animer une minorité agissante francophobe. Comme il parlait également des généraux Pichegru et Willot

, on peut de penser que Beauvoisins avait réussi à entrer en société de quelques émigrés

Le 3 décembre, Bonaparte nota marginalement sur la dépêche de son « agent secret » qu'il entendait que ce dernier lui remette tout ses dossiers sur *L'Ambigu* ainsi que le pamphlet d'Ivernois, retourne à Londres. Là, Beauvoisins écrirait deux fois par semaine au brigadier Michel Duroc, gouverneur du palais des Tuileries sur ce qu'il verrait et ce qu'il saurait<sup>64</sup>. Le lendemain, Bonaparte précisa sa pensée, lui commandant

« un numéro sur tout ce qu'il a vu en Angleterre, dans lequel il mettra tout ce qu'il sait sur Pichegru et Willot, sur la vie obscure que mènent les princes qui sont en Angleterre. Mon intention étant de faire imprimer le numéro, il le dirigera contre Pitt, Grenville, Windham et la cour. Il lui fera connaître que, ce numéro fait, il retournera en Angleterre, en le chargeant spécialement d'écrire deux fois par semaine un numéro qu'il adressera au citoyen Duroc. Il y mettra la note des Français, qu'il aura vus, ce qu'ils y font ; il enverra tous les pamphlets qui s'impriment contre nous, et enfin saisira les différentes occasions de connaître parfaitement l'Angleterre. Il cherchera différents prétextes pour parcourir toute la côte, depuis la Tamise jusqu'au delà de Plymouth, le golfe de Bristol, Édimbourg et les côtes d'Écosse. Le citoyen Duroc conviendra du traitement qu'il sera nécessaire de lui donner. Il aura un traitement fixe, et une gratification extraordinaire toutes les fois qu'il répondra à l'attente qu'on a de ses talents et de sa fidélité (VIII-6475). »

Il est à noter que ces instructions comportaient, en plus de l'opération d'influence, un volet militaire de reconnaissance des quatre espaces de débarquement des troupes françaises planifiés par divers particuliers et militaires (1793-1797)<sup>65</sup> ou correspondant aux projets de descente du « Secret du Roi »<sup>66</sup>.

Ce contexte explique pourquoi Beauvoisins ne partira pas, la mission étant confiée au colonel Dupont-Derval, qui se rendit en Écosse pour deux mois à compter du 22 octobre 1803. Le 15 janvier suivant, il présenta un premier rapport, précisant combien il fut « essentiel que le gouvernement [britannique] fût (...) menacé d'une invasion sur différents points de [la Grande-Bretagne] pour occuper son attention et la distraire »<sup>67</sup>. Une telle diversion s'avérait des plus nécessaires au moment où Pitt préparait son retour sur la scène politique en manifestant ses sentiments plutôt anti-français, comme l'avait d'ailleurs noté Beauvoisins. Dupont d'Herval n'eut pas à traiter les deux autres Britanniques pointés par les instructions du chef d'escadron. En effet, Lord William Wyndham Grenville et William Windham, tous deux secrétaires sortant (1794-1801), l'un d'État au *Foreign Office*, l'autre au *War Office*, siégeaient dorénavant dans l'opposition comme alliés de Fox.

Le 23 septembre, lors de l'entrevue, le leader *whig* tenta d'ailleurs de le faire comprendre au premier Consul<sup>68</sup>. Nul doute que Talleyrand reprit les mêmes arguments quelques deux mois plus tard. Dès le 25 septembre, évoquant le cas Peltier, l'ambassadeur Otto évoqua un possible chantage de la part « d'hommes qui, dans le cours de la Révolution [étaient] devenus les dépositaires de secrets horribles », capables « de faire détester par des révélations indiscretes l'administration des Portland et des Windham », nommément les deux secrétaires au *Home Department* et au *War Office* (1794-1801)<sup>69</sup>.

<sup>63</sup> *Ibid.*, 15 octobre 1802.

<sup>64</sup> *Ibid.*, 20 novembre 1802.

<sup>65</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1597<sup>A</sup>/1<sup>I</sup> (1795-1796), 1597<sup>B</sup>/2<sup>I</sup> (1793-1805), 1598/1<sup>L</sup><sup>V</sup> et 1599/1<sup>I</sup> (1797).

<sup>66</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1597<sup>A</sup>/1<sup>II-VI</sup> et 1597B/1<sup>VIII-IX-2<sup>I-II</sup></sup>.

<sup>67</sup> SHD/DAT, 1 M 1419. Robert Dupont Derval à Laure Maille, 24 octobre 1803, *cit. in* A. Vaillant, *op. cit.*, p. 127.

<sup>68</sup> Tom Pocock, *The Terror Before Trafalgar. Nelson, Napoleon and the Secret War*, Londres, John Murray, 2003, p. 67-68.

<sup>69</sup> AMAE, CP Angleterre, 600, Otto à Talleyrand, 3 octobre 1802.

Après la mort de Pitt, le 23 janvier 1806, Grenville fut appelé à former un gouvernement d'unité nationale, appelé « *Ministry of All the Talents* » ; parmi ces talents se trouvait Charles Fox, titulaire du portefeuille du *Foreign Office*. Dès sa prise de fonction, il mit fin au projet de « seconde correspondance » avec le continent, un nouvel espionnage échafaudé par Pitt peu avant sa fin aussi brutale que soudaine. De toute façon, le sous-secrétaire au *Foreign Office* de Pitt, Robert Plumer Ward, avait entamé le processus de liquidation du « service secret » dès novembre 1805. Fox ne fit que l'achever en licenciant les membres survivants de la correspondance de Guernesey, ainsi que ceux du département de correspondance étrangère secrète du *Post Office* de Londres<sup>70</sup>. Dans le même temps, le 3 juin 1806, il adouba un plan correspondant mieux aux orientations géopolitiques du moment, proposé par le « diplomate-traitant », Francis James Jackson<sup>71</sup>. Dorénavant, le renseignement en provenance du continent serait l'affaire des frères Maximilian et Frans David v. Alopaeus, ambassadeurs russes à Berlin et à Stockholm, du jeune baron Leopold v. Lützow, sous-lieutenant à l'*Infanterieregiment No. 15* de Potsdam, et du général hollandais Hendrik van Stamford, en service britannique à Hambourg<sup>72</sup>.

Cette voie de communication fut bien distincte de celle que le secrétaire d'État avait empruntée avec Talleyrand, le 20 février 1806. Deux lettres, une officielle et une personnelle, étaient arrivées le 6 mars à Paris, en provenance de Rotterdam. Elles avaient été confiées par Fox au ministre prussien à Londres, le baron Philipp v. Jacobi-Klöst<sup>73</sup>, un habitué des opérations clandestines de l'*Alien Office*<sup>74</sup> ; adressées par courrier diplomatique à Georg Schott, consul prussien à Rotterdam, elles furent ensuite portées à son homologue français, Louis de Maupertuis<sup>75</sup>. L'objectif de cette reprise de contact depuis l'été 1802 avait pour but de mettre fin à cette incongruité européenne au lendemain d'Austerlitz (2 décembre 1805) : la Grande-Bretagne s'était retrouvée sans allié crédible sur le continent après la déroute austro-russe ; sur ce point, l'intransigeance de Pitt avait laissé son pays profondément divisé. Il serait tentant de croire que Fox et Talleyrand restèrent en contact après leur rencontre parisienne. Les deux hommes s'étaient reçus l'un l'autre à Paris au tout début de la Révolution, puis à Londres pendant la Terreur. Ce stock de Britanniques dans lequel puisa Talleyrand pour faire agréer sir Francis Seymour-Conway, comte de Yarmouth, comme « agent secret » britannique lors de la négociation de paix — ils étaient déjà partenaires de jeu — proposée par Fox, ne correspondait qu'à une succession de cas bien particuliers. Ainsi, fut recruté comme courrier le foxite George Wilbraham, qui se trouva aussitôt rayé des effectifs prisonniers le 25 juin 1806<sup>76</sup>.

Sur cette liste manquait étrangement le nom de Walter Boyd — ils étaient partenaires d'affaires. Si Talleyrand usa d'un agent confidentiel pour faire passer des informations en Grande-Bretagne, ce fut bien lui. Boyd était à Talleyrand ce qu'Herries fut à Fouché ; d'ailleurs, les deux avaient été associés à l'entreprise d'évasion de l'amiral Sir Sidney Smith et du capitaine John Wesley Wright<sup>77</sup> ! Bien que théoriquement incarcéré en tant que Britannique à Verdun depuis le 12 décembre 1803 — à moins que ce ne fût son neveu, et associé parisien, Walter Boyd Jr., qui fit l'objet d'une proposition d'échange en 1812<sup>78</sup> —, il continua à s'occuper de ses affaires ; certes, elles n'étaient pas des plus florissantes et il avait dû compter pour faire vivre sa famille sur la solidarité d'« Indiens » pourtant restés en Grande-Bretagne, dont William Huskinson, ancien sous-secrétaire à la Guerre (1791-1801), futur secrétaire au Trésor (1804-1806, 1807-1809) et membre du Parlement (1807-1809), mais aussi Robert Dundass, futur président du *Board of Control* de l'*East India Company* (1807-1812)<sup>79</sup> ; grâce à ce dernier, bien qu'on n'en trouve nulle trace dans les archives, Boyd obtint pour son neveu retenu à Verdun une commission de sous-lieutenant dans le *4th Ceylon Regiment*<sup>80</sup>. Quant aux

<sup>70</sup> Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 316.

<sup>71</sup> TNA, FO 353/80, Walpole à Jackson, Jackson à [Grenville], 3 et 9 juin 1806.

<sup>72</sup> *Ibid.*, FO 353/80, Intelligence from Berlin, 10 mai-12 octobre 1806 (44 bulletins, lacunes de 4 bulletins).

<sup>73</sup> Paul Baillet, *Allgemeine Deutsche Biographie*, 13, Leipzig, Duncker & Humblot, 1881, p. 576.

<sup>74</sup> Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 212.

<sup>75</sup> AMAE, CP Angleterre, 603 ; 393 QO 2809.

<sup>76</sup> AN, 215 AP 1/3 ; Ernest d'Hauterive, *La police secrète du Premier Empire*, 2, Paris, Perrin, 1913, p. 403.

<sup>77</sup> BL, Herries Papers, Add Mss 57366, Boyd à Herries, s.d. [janvier 1799].

<sup>78</sup> AN, AF<sup>IV</sup>,

<sup>79</sup> Sidney R. Cope, *Walter Boyd. A Merchant Banker in the Age of Napoleon*, Gloucester, Sutton, 1983, p. 169.

<sup>80</sup> *London Gazette*, 23 juin 1810, p. 930 ; les archives Dundas, aux National Records of Scotland (NAS), Edimbourg, contiennent une seule lettre de Boyd datée de Paris, le 6 mai 1812 (GD51/6/1809), parmi six autres concernant la période 1796-1799.

réseaux des banques, qui alliaient confidentialité et rapidité à la circulation de toute information, il fut prisé par-dessus tout par Talleyrand. La relation de Boyd avec le ministre des Relations extérieures apparaît clairement dans la rubrique que lui consacra Fouché, dans son *Bulletin* du 4 juillet 1805, l'Anglais s'y trouvant surnommé « l'homme de Pitt », mais surtout étant présenté un homme dangereux :

« Il peut tout analyser et beaucoup pressentir et jamais à notre avantage, car ce n'est pas à la France qu'il a attaché son existence et sa fortune<sup>81</sup>. »

Comme il n'y eut plus de trace d'une surveillance policière suite à cette notification, et que la seule mention suivante dans le *Bulletin* n'intervint pas avant le 13 mai 1809, à propos d'un prisonnier libéré de Verdun pour servir de domestique chez Boyd, il semble que Napoléon ait intimé à son ministre de la Police de l'abandonner. Un rapprochement entre Talleyrand et Fouché eût lieu certainement à l'occasion de la crise qu'occasionna une affaire entreprise par Boyd entre juillet à octobre 1805. « Banquier politique » aux dires de Fouché, mais cette fois au service du Trésor public français, il entretenait une correspondance avec son partenaire depuis 1788, le banquier hollandais Pierre César de Labouchère ; il s'agissait du gendre et de l'agent d'affaires de sir Francis Baring, avec qui Boyd avait aussi été en affaires avant la Révolution. Employé par Gabriel-Julien Ouvrard, Boyd fut vraisemblablement l'initiateur de la manipulation qui conduisit à la crise des Négociants réunis. Son rôle fut décisif pour vaincre l'opposition de Labouchère dans l'escompte prévu par son mandant de l'emprunt espagnol. Le banquier accepta finalement de le négocier à Amsterdam, ainsi qu'à Londres par Baring ; l'emprunt fut même garanti par Talleyrand auprès des autorités hollandaises. Les protagonistes de l'opération de Fouché de novembre 1809-juin 1810 se trouvèrent pour la première fois réunis pour le meilleur et le pire...<sup>82</sup>.

Autre obstacle à une nouvelle mission de Beauvoisins, la bonne volonté britannique manifestée dans l'affaire Peltier. L'« émissaire » l'évoquera dans son rapport du 20 novembre 1802, confirmant les informations transmises par l'ambassade de France, dont un courrier désemparé du libraire suisse de Londres poursuivi<sup>83</sup>. Otto fut informé du choix de poursuites judiciaires par Lord Hawkesbury, secrétaire au *Foreign Office*, dès le 28 juillet, tandis que le publiciste ne le sera que le 25 août. Le procès s'ouvrit le 14 janvier 1803 devant le *King's Bench* (Banc du Roi), juridiction usuellement saisie pour certaines affaires portant atteinte à l'intérêt public, comme les délits de diffamation, et la condamnation fut prononcée le 23 février<sup>84</sup>. Le 1<sup>er</sup> janvier, Andréossy affirma péremptoirement que « Peltier [était] réduit au silence et ne reprendra[it] plus la plume » ; trois jours plus tard, Talleyrand transmit une copie de ce courrier au Grand-Juge Régnier, qui assurait l'intérim de Fouché<sup>85</sup>. Évidemment, il n'en fut rien et, dès le 10 juillet 1803, Peltier reprit ses attaques contre le régime napoléonien. L'opération de déstabilisation du « *centrum gravitationis* » (centre de gravité) britannique changea de nature et se vit gratifiée d'une opération d'information, toujours pilotée par les Relations extérieures. La première étape consista justement à protéger Boyd, plus qu'à intoxiquer Peltier. Dans son numéro du 20 février 1804, *L'Ambigu* publia une « Justification de Boyd, aîné, sur une accusation d'escroquerie par M. Bonne-Carrère, de Paris » ; il s'agissait d'une « Lettre adressée par M. Walter Boyd, aîné, aux propriétaires du *Journal de Paris* ». A priori, les faits présentés par le financier, s'échelonnant du 18 au 28 août 1803, semblaient tout à fait plausibles. À condition de ne pas les vérifier !

En tout cas, la marque de Talleyrand se trouvait derrière cette « Justification de Boyd... », tant il avait besoin que cette ligne de communication avec Londres soit maintenue ouverte. Cette opération d'information destinée à protéger un agent, dont on ne sait s'il fût secret ou simplement d'affaires, s'inscrivait dans un mouvement plus vaste des Relations extérieures en matière communicationnelle. L'échec de Montlosier à imposer le *Courier de Londres et de Paris* et de Goldsmith à lancer *The*

<sup>81</sup> AN, F<sup>7</sup> 6484/463 ; Ernest Hauterive, *op. cit.*, 1, p. 506.

<sup>82</sup> Marten Gerbertus Buist, *At Spes non Fracta. Hope & Co. 1770-1815*, Berlin, Springer, 2012, p. 297-300 ; Ernest d'Hauterive, *op. cit.*, p. 393-468, mais étrangement rien dans le dossier AN, F<sup>7</sup> 6484/463 ; BL, Huskinson Papers, Add Mss 38737 et 38738 ; NAS, GD51/6/1809.

<sup>83</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1672/2, *op. cit.* ; AMAE, CP Angleterre, 600, Otto à Talleyrand, 7 septembre, 23 octobre 1802 et Boffe à Talleyrand, 7 septembre 1802.

<sup>84</sup> Hélène Maspero-Clerc, *op. cit.* ; TNA, TS 11/429/1357, 21 février 1803.

<sup>85</sup> AMAE, CP Angleterre, 600 ; F<sup>7</sup> 6330/6959.

*Independent*<sup>86</sup>, comme l'existence du journal de Peltier, fragilisaient l'ambition française d'influer sur le « *centrum gravitationis* » (centre de gravité) britannique. Talleyrand et Radix de Sainte-Foy durent réfléchir à une alternative française. Le « secrétariat particulier » devint ainsi le cœur du renseignement diplomatique, couvrant aussi bien la propagande que les « agents secrets ».

La problématique des décideurs français était simple : comme il existait des journaux francophones en Grande-Bretagne, pourquoi ne pas établir un média anglophone en France. Le contexte de la paix d'Amiens (25 mars 1802-18 mai 1803) éluda d'évidence la question de l'introduction de ce titre outre-Manche. Fin septembre 1802, Goldsmith était de retour, apportant une solution pratique. Il offrit ses contacts à Londres, notamment avec le bureau rédactionnel de Montlosier et avec le *Foreign News Paper Office* (...). Les fonds secrets devaient assurer à ce notaire britannique l'opportunité de se lancer dans le journalisme, à l'essai pendant six mois. Mais Goldsmith ne mesura pas vraiment l'ampleur de l'opération, ni son sens. Lancé le 27 octobre 1802, *The Argus; or, London Review'd in Paris* ne fut jamais son journal, comme il finit par le comprendre cruellement mi-février 1803<sup>87</sup>.

L'ancien notaire devenu transfuge n'avait pas été recruté que pour son relationnel outre-Manche et ses compétences linguistiques. Le numéro 49 de *The Argus...*, du 14 février, fut le dernier confectionné par les soins de Goldsmith. Bien que le facétieux Paul Morand ait jugé *The Argus...* de Goldsmith « instructif, souvent pittoresque, divertissant parfois »<sup>88</sup>, la gestion de son successeur, le journaliste piémontais Badini, en fit un instrument plus propre à influencer sur le « *centrum gravitationis* » britannique, même si l'ambassadeur britannique à Paris, Lord Charles Whitworth, semblait penser le contraire :

« Ses instructions sont de s'abstenir d'attaquer les personnalités et d'être en général conciliateur. La teneur des articles qui ont été récemment publiés a, il faut l'avouer, été inoffensive<sup>89</sup>. »

La mise en page de *The Argus...* s'améliora sensiblement, enchaînant analyses, statistiques, cours des bourses de Londres et d'Amsterdam et spectacles, et accordant, comme l'avait proclamé Goldsmith dans le prospectus du 20 octobre 1802, une « attention scrupuleuse aux débats du Parlement britannique (...), que la presse britannique est empêchée de publier en dépit de la liberté tant vantée et des airs supérieurs des journaux anglais ». Sur le mode de cette presse, *The Argus...* introduisit en France les « Foreign Intelligences », substituant le commentaire sur l'actualité internationale à l'énoncé brut des faits des journaux parisiens. Le contenu était préparé par les différents services des Relations extérieures, parfois par la Guerre (4-8585)<sup>90</sup>. L'équipe s'étoffait, sous la double surveillance d'André d'Arbelles et de Badini, et compta au moins trois rédacteurs, un commis des Relations extérieures, Charles Lesur, puis Bertrand Barère à la fin 1804<sup>91</sup>, et enfin un prisonnier irlandais, le lieutenant John Carleton à compter de l'été 1809<sup>92</sup>.

Cette montée en puissance de son œuvre, mais sans lui, ne fit que renforcer chez Goldsmith son dilemme du transfuge, balançant entre trahison et amour de sa patrie. Après son renvoi, il adressa deux lettres courroucées à Talleyrand, l'une au lendemain de son exclusion des locaux du journal, 33 rue Croix-des-Petits-Champs, la seconde le 26 février. Le ministre ne lui ayant visiblement aucunement répondu, il se tourna, le 16 avril suivant, vers *Le Publiciste*, trop modéré pour produire un autre effet qu'une reprise dans le *Bulletin quotidien*<sup>93</sup>. Anxieux pour son sort dans un pays qui n'était pas le sien, autant que pour son épouse et sa fille qui venaient d'arriver à Paris, en provenance de Londres, le transfuge songea à se mettre au service de la « haute police » parisienne. Son chef, Desmarets, lui confia cette mission de renseignement à Varsovie ; Goldsmith s'était vanté de pouvoir mettre la main sur la correspondance du comte de Lille (août 1803-mai 1804)<sup>94</sup>. Mais, à Hambourg, le 30 décembre 1803, il se borna à signaler Boyd et à dénoncer les turpitudes financières de Talleyrand.

<sup>86</sup> AN, F<sup>17</sup> 1337/18, note du département de l'Instruction publique, s.d. [après le 12 mars 1802].

<sup>87</sup> Goldsmith à Talleyrand, 26 février 1803, citée in *Sources et mémoires*, n° 3, 15 octobre 1889, p. 298-302.

<sup>88</sup> Paul Morand, « Un journal napoléonien de propagande. Lewis Goldsmith », *La Revue des deux mondes*, 15 août 1938, p. 783.

<sup>89</sup> TNA, FO 27/67, Whitworth à Hawkesbury, 3 mars 1803.

<sup>90</sup> AMAE, Acquisitions extraordinaires, Clarke, 87, note, 3 février 1804.

<sup>91</sup> Claude François Méneval, *Napoléon et Marie-Louise. Souvenirs historiques*, 3, Paris, Amyot, 1845, p. 155.

<sup>92</sup> AN, BB<sup>18</sup> 798/7635/C2.

<sup>93</sup> Alphonse Aulard, *op. cit.*, p. 844.

<sup>94</sup> AN, F<sup>7</sup> 6336/7082.

Le 2 avril 1804, il proposa à Réal un audacieux projet de renseignement sur l'Angleterre consistant à envoyer

« quelques femmes adroites et insinuant qui, se faisant recommander comme Italiennes ou d'autres pays par des maisons de commerce de Hambourg ou d'une autre place étrangère, pourraient sans danger s'introduire partout à Londres ; d'autres parcourraient les ports et l'intérieur du pays, voyant tout sans éveiller les soupçons<sup>95</sup>. »

Bien évidemment, le conseiller d'État chargé du premier arrondissement de police générale ne prit pas la peine de répondre au transfuge. La police douta à son tour de ses compétences. Une note de Desmarets de février 1807 établit catégoriquement sa seule motivation, l'argent ; elle récapitulait toutes les sommes qui lui avaient été versées au cours des deux missions consécutives de 1803-1804. Elle confirma que le transfuge s'était vu accordée, pour « mettre fin aux prétentions qu'il élevait sur une part de la propriété de *L'Argus* », une indemnité un peu plus généreuse que la demande qu'il avait faite à Talleyrand le 26 février 1803.

Sans le dire clairement, seulement « en supposant que le sieur Goldsmith ait eu l'intention et les moyens de se procurer la correspondance et les papiers qu'il promettait », la « haute police » parisienne estima que Goldsmith était un « escroc au renseignement » et ne lui confia plus d'autre mission. Ayant mis en avant ses origines lusitaniennes, ce dernier espérait une mission au Portugal<sup>96</sup>. Ne voyant rien venir, il vivota encore cinq ans à Paris, vendant sa plume à Bertrand Barère, propriétaire du *Mémorial antibritannique. Journal historique et politique*, jusqu'au 30 novembre 1804. Quand Barère rejoignit la rédaction de *The Argus...*, Goldsmith enchaîna les expédients, peut-être traducteur<sup>97</sup>, plutôt « interprète juré, prêt à entreprendre des travaux de traduction » comme il l'affirma dans *Le Journal des petites affiches de Paris* en 1805 et 1806. Il trouva à placer son seul talent auprès de la seule Cour de justice parisienne nécessitant la pratique de l'anglais, le Conseil des prises ; il s'agissait d'une institution statuant sur la capture, par la marine impériale et les corsaires français, des navires et cargaisons appartenant aux ennemis. Les trois années suivantes furent en point de suspension. Déclaré « pas propre à remplir une seconde mission » au Portugal comme il l'avait demandée en février 1807, il adressa en mai 1809 une dernière lettre à Desmarets, reflétant toute sa déception et sa rancœur, expliquant par là son attitude ultérieure :

« Je suis fâché pour l'honneur et la gloire de Bonaparte qu'un homme qui a tout sacrifié pour la France avant même qu'il soit venu en France soit obligé de quitter le territoire abreuvé de dégoûts et de vexations de toute espèce. »

Puis, le 11 mai 1809, il s'embarqua, avec sa famille et moult documents patiemment copiés dans les archives des Relations extérieures, sur un navire en partance pour les États-Unis<sup>98</sup>. Le lendemain, à l'escale de Douvres, il en descendit et se rendit aux autorités britanniques. Il fut emprisonné jusqu'en octobre, puis autorisé à se rendre à Londres. Il s'y fit reconnaître par Lord Yarmouth, puis rencontra le Premier ministre Spencer Percival début novembre. Par ce haut patronage, il put reprendre son emploi de notaire, le 7 janvier 1810<sup>99</sup>. Il reprit ainsi son activité de publication. Le 1<sup>er</sup> novembre 1809, il mit la dernière main à son *Exposition of the Conduct of France towards America*, véritable charge contre la politique du Conseil des prises. Il poursuivit par les trois tomes du *Recueil des manifestes, proclamations, discours, décrets (...) de Napoléon Buonaparté* (1810, 1813, 1815), parallèlement à une *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparté, et de la cour de Saint-Cloud* en deux volumes (1810 et 1814), suivie d'une *Secret History of Bonaparte's Diplomacy* en huit volumes (1812-1816), reprenant en anglais le *Recueil*. Le 27 janvier 1811, grâce au soutien du Trésor britannique, il lança l'hebdomadaire dominical *The Anti-Gallican Monitor and Anti-Corsican Chronicle*. Souvent bien informé, notamment par la collection du *Moniteur* et des documents ramenés de Paris, les commentant de façon biaisée et inventant ce qu'il ignorait, l'ancien transfuge investit autant d'énergie à attaquer le régime napoléonien qu'il en avait mis à le servir. Sans attache

<sup>95</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6430/8788.

<sup>96</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6336/7082.

<sup>97</sup> La seule traduction de William Blackwell à paraître sous le Consulat, *Analyse des lois anglaises, traduite de Blackstone, avec des notes qui contiennent l'exposé de ces lois jusqu'à l'an 1800*, Paris, Leblanc, 1803, généralement attribuée à Goldsmith, est en fait d'André Marie de Joguet, sous-préfet de La Réole (1802-1814).

<sup>98</sup> AN, F<sup>7</sup> 3570 et 4227.

<sup>99</sup> Edgar Roy Samuel, « Anglo-jewish notaries and scriveners », *Transactions of the Jewish Historical Society of England*, tome 17, 1953, p. 148.

officielle autre que le financement du Trésor, son action de publication londonienne servit les objectifs diplomatiques du *Foreign Office*, tant en direction de la Suède que de la Russie<sup>100</sup>. Le 21 septembre 1812, Goldsmith proposa au frère du prince régent, le futur George IV, Ernest Augustus de Cumberland, d'organiser un bureau de propagande à destination du continent, sous l'égide de son soutien au Trésor, Charles Arbuthnot, et du secrétaire d'État au *Foreign Office*, le vicomte Robert Stewart Castlereagh<sup>101</sup>. Mais, Goldsmith ne fut pas plus suivi qu'en 1809 ou en France.

À cette époque, *The Argus*... n'existait plus depuis deux ans. Le 7 septembre 1807, Napoléon avait fait connaître son point de vue à son nouveau ministre des Relations extérieures, Champagny, à l'occasion d'une réflexion sur les dépenses secrètes de son Département : « Ce journal augmente toutes les années. Il est convenable d'en fixer décidément le prix par un marché authentique. (...) S'il doit tant coûter, autant le supprimer (7-16312). » Ce fut chose faite le 30 juin 1810, le dernier numéro parut le 21 juillet suivant.

Pour pouvoir apprécier réellement la portée et l'importance de *The Argus*..., il faut le replacer dans le processus de propagande des Relations extérieures développé par Radix de Sainte-Foy, sous la supervision de Talleyrand. Dans l'année suivant son lancement, deux autres journaux en langue étrangère avaient vu le jour, l'un germanophone, le *Pariser Laufbericht*, appelé aussi *Pariser Deutsch Zeitung*, au printemps 1803, et l'autre italophone, *La Domenica. Giornale letterario-politico*, à l'été suivant. Le premier était une création de Radix de Sainte-Foy. Elle reposait sur l'assignation d'un « homme de lettres » du ministère, certainement Jean-Louis de Baudus, et sur le recrutement d'un locuteur étranger, en l'occurrence l'ancien médecin de la princesse de Lamballe, Jean-Geoffroy (Andreas) Saiffert. Le premier, qui venait de rentrer d'une mission à Hambourg (9 février 1801-25 mars 1802) et à Ratisbonne (4 septembre 1802-16 mai 1803)<sup>102</sup>, disposait d'une expérience journalistique allemande, unique rédacteur de la *Gazette d'Altona* (1796), puis fondateur du *Spectateur du Nord* (1797-1803)<sup>103</sup>. Le second était simplement la couverture de Radix, les deux hommes ayant partagé le même appartement au Palais Royal en 1792-1793<sup>104</sup>.

Afin de désengager le Département, une façade avait été créée, la Société philo-topographique, Saiffert prenant la direction de cette « société d'hommes attachés au maintien du gouvernement ». À ce titre, il avait déposé le 25 avril 1803 une demande d'autorisation pour la publication d'un journal en français ainsi que l'établissement d'une imprimerie et d'une fonderie de nouveaux caractères allemands, « d'une forme plus simple et en même temps plus élégante que les anciens, qu'il fallait tirer à grands frais d'Allemagne »<sup>105</sup>, tandis que son associé, le publiciste strasbourgeois Friedrich Wilhelm Haussner, avait demandé l'autorisation de publier en français un journal allemand, intitulé *Schriftproben* (échantillons d'écriture), présentant les théories sur la purification de la langue du pédagogue allemand Christian Heinrich Wolke. Un membre de la Société, Jean André Säur, membre du Corps législatif (Roër), semblait patronner les trois demandes. Le bureau de la librairie du ministère de l'Intérieur avait donné son autorisation le 17 juin 1803<sup>106</sup>. Le premier numéro du *Pariser Laufbericht* était sorti des presses de Saiffert le 1<sup>er</sup> octobre suivant.

Faute de lecteurs, le 4 mars 1804, Haussner avait sollicité les ministères de la Police et de la Justice pour les inciter à « s'abonner à un certain nombre de copies » ; ils les distribueraient ensuite dans les départements germanophones de la rive gauche du Rhin, où se trouvaient trop peu de journaux fiables dans les départements germanophones de la rive gauche du Rhin pour informer les représentants du gouvernement. Deux mois plus tard, Saiffert suggérera d'appeler le titre « Gazette

---

<sup>100</sup> *The Anti-Gallican Monitor*..., 30 août 1812 (lettre du roi détrôné de Suède, Gustave Adolphe) ; *Histoire secrète*..., 1, Londres, Harper, 1810, p. 267, 364 et AN, AF<sup>IV</sup> 1699/7, Pyotr Borisovich Kozlovsky à Rummyantsev, 2/14 avril 1811 (articles secrets de Tilsitt et famille de Savoie).

<sup>101</sup> Arthur Aspinall (éd.), *The Letters of King George IV 1812-1830*, I, *February 1812-January 1815*, Cambridge, University Press, 1938, p. 152-153.

<sup>102</sup> AMAE, CP Hambourg, 116, et CP Allemagne, 705 ; Florence de Baudus, *Amable de Baudus. Des services secrets de Talleyrands à la direction de la Censure sous Louis XVIII*, Paris, SPM, 2011, p. 139-177.

<sup>103</sup> Florence de Baudus, Vladimir A. Somov, « Амабль де Бодюс, Monsieur le Spectateur du Nord, и его русские знакомства » [Amable de Baudus, Monsieur le Spectateur du Nord, et ses connaissances russes], N.D. Kotchetkova (ed.), *XVIII век, Сборник 28, [XVIII siècle, fasc. 28]*, Moscou, Alliance-Archeo, 2015, p. 236-287

<sup>104</sup> AN, F<sup>7</sup> 4775<sup>9</sup>.

<sup>105</sup> Sur le modèle de ceux exposés par Armand Gaston Camus, *Histoire du Polytypage et de la Stéréotypie*, Paris, Renouard, 1803.

<sup>106</sup> AN, F<sup>18</sup> 12.

impériale » et d'y abonner les maires, les membres des justices de paix, les responsables de la « haute police », les prêtres et les sociétés de lecture. Malgré la signature de membres du Corps législatifs et la médiation du général-sénateur François Kellermann, le dernier numéro du *Pariser Laufbericht* sera publié entre le 3 mars et le 12 mai 1804<sup>107</sup>. Les presses et les caractères mobiles allemands seront mis en vente en mai 1808 seulement<sup>108</sup>.

Avec l'échec annoncé de *The Argus...* et après celui du journal germanophone, il ne fallait pas augurer mieux de l'italophone. *La Domenica...* n'était pas, à proprement parler, un média du ministère des Relations extérieures, quoique née d'une idée de Talleyrand de diffuser en langue italienne les idées de la métropole impériale. Mais elle tirait simplement profit de l'existence d'un État italien « indépendant » ; sous la présidence de Bonaparte, la *Repubblica Italiana* avait émergé surtout grâce au ministre français de l'ancienne République cisalpine, lors des comices de Lyon (11 décembre 1801-26 janvier 1802). Ce dernier s'était alors entretenu avec leur président, Ferdinando Marescalchi<sup>109</sup>, ministre plénipotentiaire depuis deux ans à Paris et en passe de devenir son homologue dans le nouveau régime, mettant même à sa disposition un diplomate français, l'italophone Jean Jacob, pour organiser la première division du *Ministero italiano delle Relazioni estere* (26 juillet 1802). Mais Talleyrand avait également fait engager auprès de Marescalchi un sous-chef de l'administration de la Guerre, Jean-François Mimaut<sup>110</sup>.

Adjoint de Jacob dans l'organigramme de la division, celui-ci pilotait l'hebdomadaire italien. Ancien militaire, il se piquait de littérature, mais ne parlait pas, à la différence d'André d'Arbelles et Baudus, la langue de son futur média. Il sera aidé par des créatures de Marescalchi, notamment son secrétaire, Giuseppe Tramboni, et un curé véronais défroqué mué en jacobin, Antonio Buttura, ci-devant professeur au Prytanée militaire de Saint-Cyr. Tous deux étaient parfaitement bilingues, employés aux traductions de la presse milanaise qu'ils réalisaient pour le *Moniteur*, à la demande de Bonaparte. L'idée de lancer un journal en italien avait pris corps dans les récriminations du ministre-ambassadeur, à l'été 1802<sup>111</sup>. Insufflée par Talleyrand ou par Mimaut, elle consistait à reprendre directement les nouvelles venant de Milan dans un journal publié à Paris, agrémentées de nouvelles piochées dans le quotidien officiel français, traduites en italien.

Contrairement à *The Argus*, le journal italoophone fut doté d'une structure extérieure, comme le *Pariser Laufbericht*, la direction de *La Domenica* étant ainsi confiée à Giovanni Antonio Galignani, propriétaire d'une « circulating library », un cabinet de lecture des grands journaux anglais<sup>112</sup>. Un troisième rédacteur, externe celui-là, Giuseppe Giunio Poggi, fut chargé des pages littéraires. Lancée le 3 juillet 1803, donc trois mois avant le journal germanophone, *La Domenica* cessera intempestivement sa publication après cinquante-quatre numéros, le 24 juin 1804. Faute de raison explicite, il convient d'imaginer que, comme ses deux prédécesseurs, ce média n'avait pas trouvé son public. Or, à la différence des Relations extérieures, les *Relazioni estere* n'étaient pas dotés de fonds secrets extensibles<sup>113</sup> !

Cet ultime échec avait mis fin à la cellule de propagande du « Secrétariat particulier » de Talleyrand, sans pour autant le dissuader d'agir sur un « *centrum gravitationis* » (centre de gravité) d'un pays indépendant et en paix avec la France, l'Espagne. Aux lendemains de la défaite de Trafalgar (21 octobre 1805) et face à l'invasion annoncée du royaume de Naples, aux mains du propre frère de Carlos IV, le risque de voir Madrid faiblir face à Londres imposait à la France d'y renforcer son

---

<sup>107</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 3455 ; Hansgeorg Molitor, « Neuß Deutsche Publizistik in Paris und Strassburg unter dem Direktorium und Napoleon: ‚Der Pariser Zuschauer‘ und andere deutschsprachige Zeitungen », *Francia*, n° 4, 1976, p. 419-420. La Bibliothèque nationale de Paris n'a pas conservé cet éphémère journal.

<sup>108</sup> *Journal topographique et bibliographique*, 2/9 mai 1808, p. 136.

<sup>109</sup> Albert Pingaud, *Les Hommes d'État de la République italienne, 1802-1805. Notices et documents biographiques*, Paris, Honoré Champion, 1914, Tommaso Casini, *Fonti per la storia della consulta di Lione*, Modène, Antica Tipografia Soliani, 1906 et Ugo Da Como, *I comizi nazionali in Lione per la Costituzione della Repubblica italiana*, Bologne, Zanichelli, 1936-1940, 2 vols..

<sup>110</sup> AMAE, 393 QO 2615.

<sup>111</sup> Marescalchi à Melzi, 19 et 26 juin 1802, cité in Carlo Zaghi (dir.), *I carteggi di Francesco Melzi d'Eril, duca di Lodi, La Vicepresidenza della Repubblica Italiana*, Milan, Museo del Risorgimento e Raccolte Storiche del Comune, 1958, I, p. 457, et II, p. 42.

<sup>112</sup> Giles Barber, « Galignani's and the Publication of English Books in France from 1800 to 1852 », *The Library*, n° s5-XVI/4, décembre 1961, p. 267-286.

<sup>113</sup> Arianna Arisi Rota, « La Domenica. Un giornale italiano nella Parigi tardo-consolare », *Rassegna storica del Risorgimento*, LXXXIII, n° 1, 1996, p. 17-32.

influence. Cela passait naturellement par un changement d'ambassadeur, le teneur général Pierre de Beurnonville (1802-1806) laissant sa place à un membre de la famille (par alliance) de l'Empereur, François de Beauharnais (1806-1808), mais il convenait aussi d'utiliser l'arme informationnelle. Grâce à un de ses débiteurs, le banquier espagnol José Martínez de Hervás, dont il avait fait un chargé d'affaires d'Étrurie à Paris<sup>114</sup>, Talleyrand était entré en contact avec un religieux défrôqué, Melchor Manuel Núñez de Taboada<sup>115</sup>. Depuis mars 1805, celui-ci vivait à Bayonne, partageant son temps entre la traduction et l'enseignement de l'espagnol. Le ministre des Relations extérieures en fera, en février 1806, le rédacteur d'un bihebdomadaire de « langue espagnole », *La Abeja española*, imprimé dans la capitale et diffusé par des libraires de Bayonne (Gosse) et de Perpignan (Jean Alzine), vers la Castille et la Catalogne<sup>116</sup>. Comme *La Domenica*, mélange de chroniques politiques et littéraires (« Misceláneas »), ce journal était dirigé par une personne extérieure au Département, l'éditeur Auguste Guitard, dont les liens avec Talleyrand et son directeur de la division du Midi, Hauterive, qui avait remplacé Jacob, étaient des plus ténus<sup>117</sup>. Ce sera d'ailleurs Guitard qui liquidera les reliefs du *Pariser Laufbericht* (presses et caractères allemands) en mai 1808.

Le démarrage de ce journal, le 26 mai 1806, aurait pu être simple si l'Espagne avait donné son accord à une diffusion libre. Le 10 novembre, un négociant de Bayonne, Joseph Xavier de Barbachano, présenta une demande d'impression à Irún d'un *Correo cantábrico* basé sur

« les bulletins d'information étrangers [reçus] quatre heures après leur arrivée et, par conséquent, en termes de communication, sans perte de courrier, les nouvelles aussi fraîches que dans les journaux français. »

Seulement, il joignit à son dossier une présentation de *La Abeja española*, rédigée à Bayonne trois jours plus tôt<sup>118</sup>. La procédure s'inspirait donc d'une pratique largement usitée par le libraire bayonnais Gosse, qui avait l'habitude de commettre ce genre de lettre-circulaire relative à un produit médiatique qu'il désirait faire passer en Espagne. Si Barbachano put n'être qu'un prête-nom, Gosse était bien connu en Espagne pour sa contrebande culturelle<sup>119</sup>. Las, le 8 janvier 1807, la cour de Madrid prohiba l'introduction dans le pays des journaux de « langue espagnole imprimés » en France. Vingt jours plus tard, Beauharnais évoqua vainement cette question avec Pedro Ceballos, *Primer Secretario de Estado y del Despacho* (premier secrétaire d'État et des dépêches), qui lui opposa trois raisons : la nécessité légale de publier en castillan, la concurrence imposée à *La Gaceta de Madrid* officielle et l'impossibilité de censurer un média imprimé à l'étranger<sup>120</sup>. Face à cette interdiction, il fallut se résoudre à faire pénétrer *La Abeja*... en toute clandestinité. La liaison entre Bayonne et le Pays basque était aisée. Des courtiers traversaient tous les six jours les Pyrénées pour approvisionner des commerçants espagnols, retraversant la frontière à la tête de convois de muletiers et rouliers, des produits culturels (livres, journaux) dissimulés dans les ballots de marchandises. Dans ces conditions, le succès d'audience de *La Abeja*... sembla au rendez-vous, puisque l'on lui prêta quelque trois mille abonnés<sup>121</sup>. Le chant du signe de ce journal commença, après quelque cent quatre-vingt numéros, avec l'entrée en Espagne de Joseph Bonaparte, le 28 mai 1808. Trois mois plus tard, la première évacuation de Madrid surprit l'équipe de *La Abeja española* en train de préparer une hispanisation du journal, dont le premier numéro fut présenté le 20 août, à Vittoria<sup>122</sup>. Mais le choix du roi Joseph étant tout

<sup>114</sup> Emmanuel de Waresquiel, *Talleyrand. Le prince immobile*, Paris, Tallandier, 2015, p. 496 ; AMAE, CP Étrurie, 156, Talleyrand à Clarke, 6 avril 1804.

<sup>115</sup> Geoffroy de Grandmaison, *Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne (1808-1813)*, I, 1808-1809, Paris, Picard, 1905, p. 221n3.

<sup>116</sup> Juan López Tabar, *Los famosos traidores. Los afrancesados durante la crisis del Antiguo Régimen (1808-1833)*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2001, p. 165-166.

<sup>117</sup> AMAE, CP Espagne, 671, Guitard à Talleyrand et à Hauterive, janvier-février 1807.

<sup>118</sup> Archivo Histórico Nacional (AHN), Madrid, Consejos, 11.286, Barbachano à Ceballos, 10 novembre 1806 ; Lucienne Domergue, *Tres calas en la censura dieciochesca (Cadalso, Rousseau, prensa periódica)*, Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail, Institut d'études hispaniques et hispano-américaines, 1981, p. 118.

<sup>119</sup> Lucienne Domergue, « Notes sur la première édition en langue espagnole du "Contrat Social" (1799) », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, n° 3, 1967, p. 375-416.

<sup>120</sup> AMAE, CP Espagne, 671, Beauharnais à Talleyrand, 29 janvier 1807 ; AHN, Estados, 5.271, note 31 janvier 1807.

<sup>121</sup> AHN, Consejos, 11.286, présentation du périodique, Bayonne, 7 novembre de 1806, annexée à la demande de Barbachano, et Circulaire au directeur générale du courrier, San Lorenzo, 22 novembre 1806 ; Javier Fernández Sebastián, *La génesis del fuerismo: prensa e ideas políticas en la crisis del Antiguo Régimen (País Vasco, 1750-1840)*, Madrid, Siglo XXI de España, 1991, p. 136.

<sup>122</sup> AMAE, CP Espagne, 676 ; Geoffroy de Grandmaison, *op. cit.*, p. 221.



autre, le titre continua d'être publié de Paris jusqu'en 1810, puis il échappa à la mouvance bonapartiste pour rejoindre les *Cortès* de Cadix, hostiles à la France, le 12 septembre 1812<sup>123</sup>...

Malgré ce détournement du titre, qui participait d'une conception moderne de la guerre de l'information, *La Abeja*... fut le seul journal lancé par le ministère des Relations extérieures à remplir sa mission d'infiltration. L'action contre le « *centrum gravitationis* » ne put être mesurée correctement, sinon à présumer que la rupture franco-espagnole, crainte à la fin de l'année de l'année 1805 avait été évitée. Mais il serait audacieux d'en créditer seulement l'action du média, alors que celle de l'ambassadeur Beauharnais fut contraire à la ligne de *La Abeja*... suivie depuis Paris. Comme dans toute activité humaine, l'élément le plus incertain de ces opérations d'influence était l'humain. L'emploi d'un transfuge anglais, Goldsmith, fut certainement la plus dommageable, parce qu'elle eut un contrecoup inattendu dans le domaine de la propagande, que le « secrétariat particulier » des Relations extérieures ne put anticiper, l'agent continuant son travail d'intoxication bien au-delà de la seule période napoléonienne. Le recours à des opérateurs de plus en plus éloigné du Département, pour des raisons de sécurité ou toute simplement de financement, mais toujours parisiens, éloigna souvent des objectifs d'influence. Les exemples allemand, dans un pays qui n'existait pas encore mais connaissait déjà une vitalité médiatique, et italien, déjà acquis au régime consulaire et impérial, le démontrèrent pleinement. Ainsi s'expliqua pourquoi, lorsqu'à l'été 1807, Guitard présenta un prospectus pour un nouveau journal italoophone, *Il Corriere d'Italia*, à paraître tous les jours à compter du 15 août, Marescalchi ne sembla pas intéressé et ne donna tout simplement pas suite. Sept ans plus tard, un projet similaire fut présenté, peut-être par Guitard, à l'Empereur exilé en Elbe, sans plus de succès.

En fait, l'époque de la recherche d'influence par le moyen de la presse s'acheva avec le renvoi de Talleyrand des Relations extérieures, une semaine avant la date prévue de publication du *Corriere d'Italia*. Pour des raisons purement financières, ses successeurs, Champagny (1807-1811), puis Maret (1811-1813) et Caulaincourt (1813-1814, 1815), adoptèrent une forme plus moderne de propagande, certes plus économique, le financement de journaux locaux préexistants. Les problèmes d'infiltration de *L'Abeja española*, mais également l'absence de marché pour un journal, surtout un nouveau, dans un pays où on ne lisait pas, comme en Espagne, furent certainement instructifs. À moins d'admettre que les opérations d'influence du Département étaient systématiquement concurrencées par Bonaparte. Ainsi finança-t-il le *Mémorial antibritannique*..., de Barère, contre *The Argus*... ! Ou tenta-t-il d'imposer son conseiller pour les affaires italiennes, Antonio Aldini, à la rédaction du *Corriere d'Italia*, qu'il voyait déjà diffusé dans toute la péninsule, ainsi qu'en Corse (7-16255), effrayant à coup sûr Marescalchi.

En Allemagne, la diffusion du *Bulletin de la Grande Armée*, lors de chaque campagne (38 en 1805-1806, 87 en 1806-1807, 30 en 1809, 29 en 1812), dans les journaux locaux, à commencer par *Le Moniteur*, et envoyés aux autorités locales pour être apposé sur les murs des bâtiments publics, était plus efficace que le trop intellectuel *Pariser Laufbericht*, qui insistait sur une nouvelle linguistique<sup>124</sup>. Metternich, ambassadeur à Berlin (1803-1809), ne s'y trompa pas, estimant que ce périodique multimédia (presse, affichage, diffusion) était

« une invention nouvelle et mérit[ait] la plus sérieuse attention. Bien moins destiné à rapporter des faits militaires qu'à égarer le public sur l'esprit et les principes de notre gouvernement et de nos peuples, (...) il s'est dépouillé du style officiel pour adopter celui de la conversation la plus familière ; chaque bulletin met en scène des personnages dont les noms respectables inspirent de la confiance et des gens du peuple qui confirment ce que l'on veut faire prendre pour esprit public dans la Monarchie autrichienne et ce qui finit par être pris pour tel par des millions de lecteurs. (...) Des articles de journaux ont sous ce rapport tellement égaré l'esprit public, qu'on oppose à tout ce qu'on peut dire pour rectifier les faits des pièces réputées officielles. »

Le diplomate fut à ce point séduit qu'il suggéra d'en concevoir un similaire, qui « serait l'organe de la bonne cause, le dépôt des nouvelles officielles des armées alliées, le censeur de celles de l'ennemi »<sup>125</sup>.

<sup>123</sup> Enrique Gacto, « Periodismo satirico e Inquisición en Cádiz: la "Abeja Española" », *Anuario de historia del derecho español*, 65, 1995, p. 633-701 ; Juan López Tabar, « Los medios de captación del régimen josefino. La propaganda afrancesada », Alberto Gil Novales (dir.), *La revolución liberal*, Madrid, Ediciones del Orto, 2001, p. 27-46.

<sup>124</sup> Cf. le glossaire publié dans l'*Allgemeine Literatur-Zeitung*, n° 88, 21 mars 1804.

<sup>125</sup> OeStA, HHStA, StK, Preußen, 87, Metternich à Cobenzl, 7 décembre 1805 ; Richard de Metternich, de Klinkowstroem, *Memoires. Documents et écrits divers laissés par le Prince de Metternich*..., 2, Paris, Plon, 1880, p. 81.

En traçant ces lignes, Metternich ne pouvait s'empêcher de penser au *Telegraph. Ein Journal der neuesten Kriegsbegebenheiten* (*Le Télégraphe. Un journal des derniers événements de la guerre*), opportunément lancé en Prusse, le 21 octobre 1805, par Karl Julius Lange ; derrière cette identité se cachait un « agent secret » prussien, Simson Alexander David, attaché depuis 1796 à Karl August Hardenberg<sup>126</sup>. En plus de reprendre les éléments du *Bulletin...*, David (Lange) publia aussi des données sur les marches de l'armée autrichienne. Face à cette fuite délibérée d'informations stratégiques, Metternich entra dans une colère telle que sa demande aux autorités prussiennes de faire cesser cette publication fut honorée immédiatement. Le dernier numéro parut le 28 octobre<sup>127</sup> ! Le 14 octobre 1806, six jours après la réparation du *Bulletin...*, David (Lange) reprit ses publications. Pour un numéro seulement, tant l'ampleur de la défaite d'Iéna (14 octobre), puis l'entrée de Napoléon dans Berlin (26 octobre), le bouleversèrent dans ses convictions prussiennes. Hostile envers l'Autriche plus qu'envers la France, David (Lange) se fit transfuger. Le 31 octobre, le commissaire impérial chargé de l'administration des provinces prussiennes conquises, Édouard Bignon, lui offrit de continuer à publier *Der Neue Telegraph...* qui, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1808, modifia sa maquette pour paraître de façon bilingue (allemand/français). Bien que quotidien semi-officiel de l'occupant français en Prusse, *Der Neue Telegraph...* jouit d'une bonne réputation, car bien informé. À tel point que, le 12 novembre suivant, il commit une faute de sécurité en publiant une lettre du conseiller prussien de l'État, Karl Stein, capturée par les Français, démontrant son implication secrète dans la résistance prussienne contre ces derniers. Le journal fut expédié à Königsberg, où résidait Stein, qui prit immédiatement la fuite pour la Bohême. Le 3 décembre 1808, David (Lange) suivit ses nouveaux maîtres d'abord à Stettin, puis à Erfurt. Le 13 janvier 1809, Napoléon songea à faire du journal de David (Lange), qu'il désirait voir s'installer à Düsseldorf, un instrument destiné à « détruire en Allemagne le mauvais effet qu'y produis[aient] les gazettes de Vienne et de Presbourg » (8-19812)<sup>128</sup>.

Le calme dont l'Allemagne jouira jusqu'en 1813 montre que l'influence française fut plus forte que la propagande de quelques libraires ou directeurs des postes, inféodés à l'Autriche ou aux sociétés secrètes d'émanation prussienne<sup>129</sup>. Pourtant, des journaux menacèrent toujours l'équilibre politique allemand, comme le notifia le commissaire impérial du Grand-Duché de Berg, Jacques Beugnot, le 28 mai 1809, avec l'« équivoque » *Neuwieder Zeitung* (*Todtengespräche*), la « mauvaise » et pourtant interdite *Wiener Zeitung* et le « rapporteur de nouvelles anglaises » qu'était le *Hamburger politisches Journal*<sup>130</sup>. Ce rapport répondait à une demande de Napoléon qui, depuis le début de l'année, songeait à créer une presse officielle en Allemagne pour remplacer tous les journaux existants. Aussi demanda-t-il à son frère Jérôme, roi de Westphalie, de « mettre des hommes habiles et sûrs à la tête de ses gazettes », pour « tourner en ridicule » les articles de Vienne et de Presbourg (8-19805) et enjoignit Fouché à faire de même auprès des gazettes germanophones de Mayence et Strasbourg.

Mais son intention véritable était d'établir à Düsseldorf *Der Neue Telegraph...*, et de le confier à nouveau à David (Lange) (8-19812). Beugnot lui-même, comme son successeur, Pierre Louis Roederer, souhaitaient la création d'

« une gazette qui répondrait aux vilenies anglaises et discuterait le nouveau système du continent et l'intérêt que l'Allemagne y trouvait ; il fallait une police littéraire en Allemagne où l'on s'empêtrait dans la métaphysique<sup>131</sup>. »

Publié en allemand et en français, un journal officiel aurait permis de répandre la connaissance de la langue de Molière, mais surtout aurait évité la diffusion de fausses nouvelles. Ces projets arrivèrent trop tard dans l'histoire de l'Empire pour qu'ils puissent aboutir à des résultats différents qu'à l'époque de Talleyrand. À cela s'ajoutait, comme en Espagne, une surveillance des frontières terrestres difficile et à peu près illusoire : de même que le sel et le tabac purent entrer en contrebande par une frontière qu'il était impossible de garder, de même, et plus facilement encore, les « libelles

<sup>126</sup> Peter Jungblut, *Ein verteufteltes Leben. Simson Alexander David. Karriere eines Feindbilds* [Une vie diabolique. Simson Alexander David. Carrière d'un portrait d'un malin], Berlin, epubli, 2012.

<sup>127</sup> GStA-PK, I HA 9/22, Metternich à Hardenberg, 30 octobre 1805.

<sup>128</sup> Peter De Mendelssohn, *Zeitungsstadt Berlin. Menschen und Mächte in der Geschichte der deutschen Presse*, Berlin, Ullstein, 1982, p. 64-66.

<sup>129</sup> AN, F<sup>7</sup> 6527/1551

<sup>130</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1839.

<sup>131</sup> *Ibid.*, AFIV, 1840/2, Beugnot à Maret, février 1810.

incendiaires » et les « feuilles nuisibles » pénétrèrent dans une Allemagne naissante, dans le sud de la France, par les Pyrénées, ou dans le Royaume de Naples, depuis la Sicile. Partout, elles contribuèrent à y former un esprit public qui, sans être hostile à la France, ne lui fut pas des plus favorables.

## Chapitre 9

### Les spécificités du renseignement étranger

L'action de la diplomatie consulaire et impériale dans le domaine de l'action psychologique, inaugurée en direction de la Grande-Bretagne, à l'époque de la « guerre froide » franco-britannique, et élargie, dans une moindre mesure, au continent européen, fit du ministère des Relations extérieures le centre de ce « Grand jeu », auquel la France participa, à l'image des puissances hostiles au Consulat et à l'Empire, depuis l'expédition d'Égypte<sup>1</sup>. Le renseignement fut ainsi un instrument complémentaire de l'action diplomatique mise en œuvre par Talleyrand et que poursuivirent ses successeurs. Naturellement, à l'instar du renseignement intérieur, l'Empire n'inventa en rien cette diplomatie secrète. Il puisa dans l'histoire de la monarchie, notamment dans ce « Secret du Roi » que Louis XV avait mis en œuvre pendant la succession polonaise (1752-1774). Seul un comploteur comme Talleyrand disposa à la fois de l'expérience et du doigté pour manier cet instrument diplomatique. Il utilisa également les ressources du secrétariat d'État des Affaires étrangères d'Ancien régime, comme de ces agents secrets utilisés par la Révolution pour contrôler l'action des représentants du nouveau pouvoir en province et renseigner sur les événements militaires le Conseil exécutif provisoire (1792-1793)<sup>2</sup>.

Le renseignement, et la nécessité de le protéger pour commencer, s'avéra un moyen diplomatique privilégié autant qu'institutionnalisé, mais surtout stratégique, s'exerçant à travers un chapelet de postes diplomatiques et consulaires. Ces contingences géographiques induisirent périodiquement des objectifs contradictoires, comme le souligna en permanence la question d'Orient, fruit du désintérêt et de l'éloignement physique de cette région de la politique napoléonienne.

#### *Un moyen diplomatique*

L'importance de la place du ministère des Relations extérieures dans la définition de la politique d'un État se mesure toujours aux mesures de protection de l'information adoptées. Or, les désordres Révolutionnaires induisirent une double menace, aussi bien au niveau des données produites aux Relations extérieures, que dans toute l'administration parisienne. La première concernait le renouvellement des personnels, notamment dans des fonctions subalternes. La seconde menace reposait sur le paupérisme administratif, source d'une corruption endémique depuis les plus basses couches de l'administration Révolutionnaire jusqu'aux plus élevées. Le secrétaire de la légation russe de Paris, Pierre d'Oubril, n'employait pas d'autre levier pour recruter un employé du ministère de la Guerre<sup>3</sup> ; Fouché comme Talleyrand n'étaient pas en reste. Il n'est d'ailleurs guère étonnant que le ministre des Relations extérieures entreprit, de 1799 à 1804, d'augmenter le salaire médian de ses agents de 34 %, quand ses successeurs ne l'augmentèrent que de 22 % jusqu'en 1811<sup>4</sup>. La relation entre la faiblesse des salaires en vigueur et des fuites au sein des Relations extérieures avait déjà été soulignée, dès la restauration d'un département des Affaires étrangères, par François Desforgues, après le 21 juin 1793. Succédant à Talleyrand à partir du 20 juillet 1799, Charles-Frédéric Reinhard prendra, dès le 29 août, un arrêté défendant toute communication avec des agents étrangers. Le 30 novembre 1804, Talleyrand lancera un « avertissement officiel », publié au *Moniteur*, rappelant que

---

<sup>1</sup> Cf. Henry Laurens, *L'Expédition d'Égypte, 1798-1801*, Paris, Seuil 1996 et *Les Origines intellectuelles de l'expédition d'Égypte. L'orientalisme islamisant en France, 1698-1798*, Istanbul, Isis, 1987.

<sup>2</sup> Antoine Boulant, « Guerre et renseignement sous la Révolution. Les agents du Conseil exécutif provisoire (1792-1793) », *Revue historique des armées*, n° 254, 2009, p. 82-91 et *Les agents secrets du ministre des Affaires étrangères envoyés dans les départements (1792-1793)*, Doctorat, Paris IV, 1994.

<sup>3</sup> *Procès instruit par la cour d'assises de Paris contre Michel Michel, Louis Saget, Louis-François-Alexandre Salmon, employés dans les bureaux de la guerre ; et Jean-Nicolas Mosès, dit Mirabeau, garçon de bureau ; accusés d'avoir entretenu des intelligences criminelles avec les agents d'une Puissance étrangère, etc.*, Paris, Didot, 1812, p. 4-5.

<sup>4</sup> Jean Baillou, *Les affaires étrangères et le corps diplomatique français*, Paris, CNRS, 1984, p. 433-436.

« les règlements anciens et nouveaux prescrivent rigoureusement aux Chefs, Sous-chefs et Employés de ce Ministère, de s'abstenir de toute relation directe ou indirecte avec toute personne ayans des intérêts d'office ou privés à traiter au Département<sup>5</sup>. »

Il importait alors pour le ministre de lutter contre la pénétration des intérêts privés dans les affaires du ministère.

La période d'incertitudes qui s'ouvrit avec le bombardement par la *Royal Navy* de Copenhague (2-5 septembre 1807) engendra de nouvelles mesures. D'autant que Talleyrand, chassé des Relations extérieures (9 août 1807), comme Fouché en pareilles circonstances (13 septembre 1802-10 juillet 1804), se montra déterminé à récupérer son maroquin. Pour cela, il lui fallait garder des intelligences avec le Département. Un indice montrait que le maître-comploteur de 1799 prépara patiemment sa sortie. Dès l'échec des pourparlers de paix avec la Grande-Bretagne (septembre 1806), Talleyrand avait confié la garde des archives à son plus fidèle collaborateur, Alexandre-Maurice Blanc d'Hauterive, chef de la division en charge notamment de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de l'Espagne et de la Porte. Conservant une « influence sans borne qu'il exerç[a] sur l'esprit de » plusieurs agents des Relations extérieures, diplomates comme Armand-Augustin de Caulaincourt, ou simplement membres de l'administration centrale, il communiquait avec eux, ainsi que le fit malicieusement remarquer le *Bulletin de police* du 26 juillet 1808, par le biais d'un « agent d'intrigues » auquel on prêta beaucoup, Antoine-Athanase Roux de Laborie. Revenu de son exil hambourgo-londonien de décembre 1804, où l'avaient conduit les aveux de Dupérou en juin 1800, l'ancien secrétaire général des Relations extérieures était devenu journaliste. Mais, à partir de décembre 1807, selon une lettre interceptée par la police, il assura la liaison entre Talleyrand, reclus en son château de Valencay, et ses différents contacts, dont l'ancien chef de son « Secrétariat particulier », Radix de Sainte-Foy, nommé maire d'Ourscamp, l'archichancelier Jean-Jacques Régis de Cambacérès, ou Germaine de Staël et Benjamin Constant. Mais ce fut surtout avec « les membres du Corps diplomatiques, les employés au ministère des Relations extérieures [et] à la secrétairerie d'État »<sup>6</sup> que Roux de Laborie fut en liaison.

Très certainement, cet arrière-plan explique la remontrance que le successeur de Talleyrand, Jean-Baptiste Nompère de Champagny, adressa à Hauterive le 11 juillet 1808, évoquant des « relations directes entre des ambassadeurs étrangers et quelques personnes attachées au » Département contrevenant aux règles en vigueur. Mais il le fit maladroitement, évoquant un décret inexistant. Il permit ainsi au garde des archives de lui répondre avec suffisance. L'« avis officiel » de Talleyrand n'avait jamais été un décret, mais un rappel de la « maxime fondamentale de service de ce Département », la discrétion professionnelle<sup>7</sup>.

Un défaut d'analyse de la division de Desmarests, tenant au mépris affiché vis-à-vis de Roux de Laborie, fit qu'elle manqua complètement le jeu de Talleyrand. À partir du printemps 1808, Fouché se rapprocha de l'ancien ministre des Relations extérieures et œuvra à lui faire recouvrer ce Département qu'il avait quitté par stratégie plutôt que par conviction. Depuis la fin du premier semestre 1806, malgré une professionnalisation accrue du personnel diplomatique et consulaire entreprise par Talleyrand, Napoléon marginalisait son ministre des Relations extérieures. Aussi ce dernier se décida-t-il à lui donner la même leçon que Fouché en 1802, en se montrant irremplaçable au moyen d'une crise que lui-seul pouvait résoudre ; il choisit l'Espagne. Autant le dire de suite, le jeu tourna court le 27 janvier 1809, quand Napoléon lui retira ses derniers apanages, de grand chambellan et de vice-grand électeur de l'Empire, le poussant ainsi droit dans les bras de Metternich. Seule la campagne du 10 avril au 24 octobre 1809, contre l'Autriche, empêchera Talleyrand de mettre en place cette « correspondance active pendant le cours de la guerre » évoquée par Metternich le 23 mars. Installée dans diverses « maisons de banques » de Francfort-sur-le-Main, elle devait être protégée par leur ami commun, le prince-primat Karl Theodor v. Dalberg, oncle du confident du ministre déchu, duc Emmerich v. Dalberg<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> AMAE, P 17456/1.

<sup>6</sup> AN, F<sup>7</sup> 6283/5775 ; Ernest d'Hauterive, *La police secrète du Premier Empire*, 4, Paris, Perrin, 1963, p. 295.

<sup>7</sup> AMAE, P 17456/2.

<sup>8</sup> OeStA/HHStA, StAbt Frankreich Diplomatische Korrespondenz 202 et 205, Metternich à Stadion, 23 juin 1808, 17 et 31 janvier, 1<sup>er</sup>, 23, 27 février, 7, 17, 23 mars 1809 et Stadion à Metternich, 10 février, 12 et 31 mars 1809 ; Émile Dard, *Napoléon et Talleyrand*, Paris, Fallois, 2017, p. 245-252 ; Richard de Metternich, de Klinkowstroem, *Memoires. Documents et écrits divers laissés par le Prince de Metternich...*, 1 et 2, Paris, Plon, 1880, p. 72 et 173, 262.

Contrairement à l'idée communément admise, la question espagnole ne se posa pas au lendemain d'Iéna (14 octobre 1806). Elle ne prit corps ni suite à la proclamation de Manuel Godoy d'appeler les Espagnols à « défendre leur patrie », en plein préparatif d'une descente sur le Portugal (5 octobre 1806), ni en raison d'une prétendue lettre de Carlos IV trouvée dans les archives berlinoises<sup>9</sup>, lors de la fuite de la cour prussienne, comme dans le cas de Stein. Elle se noua autour d'un exercice de diplomatie secrète enclenché sous le Directoire et découvert à l'occasion de la conspiration de l'Escorial (27 octobre 1807-25 janvier 1808). Deux politiques françaises se firent face : celle défendue par l'Empereur et l'appareil diplomatique aux mains de Champagny, et celle menée depuis avril 1798 par Talleyrand. D'une part, la ligne suivie par Napoléon depuis décembre 1802 était de faire chuter Godoy, favori royal depuis 1791<sup>10</sup>. De l'autre, Talleyrand cherchait à maintenir au pouvoir un agent français, recruté pour l'occasion au printemps 1798 par un « agent secret », le Minorquin Francisco Seguí, ancien munitionnaire aux armées<sup>11</sup>. En huit jours (8-16 mars 1798), malgré l'opposition de l'ambassadeur français qui obtint de Paris son expulsion, Seguí réussit à recruter Godoy<sup>12</sup>, ciblé au préalable par les services diplomatiques madrilène et parisien<sup>13</sup>. Le Directoire récompensa pourtant son agent en l'emprisonnant pour escroquerie, en raison de la question portugaise restée en suspens avant son départ, sans qu'il ne pût faire valoir son bon droit. Talleyrand n'intervint pas plus en sa faveur et Seguí n'eut d'autre solution que de s'évader et de regagner l'Espagne<sup>14</sup>.

Ainsi, Godoy devint un agent de Talleyrand, plus que de la France. Certes, il fut parvenu des données intéressant la défense nationale, comme « le plan de campagne de la nouvelle coalition » ou les informations relatives aux négociations de Bonaparte avec le comte de Provence<sup>15</sup>. Talleyrand le téléguida dans les négociations de la diplomatie espagnole avec les « neutres », tant la Prusse que la Russie, tant entre juillet 1800 et février 1801 qu'au printemps 1806, encouragées par les exactions de la *Royal Navy* contre les pavillons de ces pays<sup>16</sup>. Seule l'attitude conciliante de Napoléon face à la proclamation de Manuel Godoy (6-13589, 13635, 13753), en novembre et décembre 1806, permit d'écarter toute velléité de trahison espagnole chez la reine María Luisa de Borbón y Parma<sup>17</sup>. Le traité secret de Fontainebleau (27 octobre 1807), renouvelant ceux d'octobre 1800 et du 29 septembre 1801 qui prévoyaient déjà l'invasion du Portugal comme son partage entre la France et l'Espagne<sup>18</sup>, renforça la relation entre Godoy et Napoléon ; elle passa par l'intermédiaire de Bernard de Lacépède (5-9335), du 23 mars 1802 à janvier 1806<sup>19</sup>, ainsi que du ministre de la Marine, Decrès, du 2 janvier 1805 au 7 décembre 1806<sup>20</sup>. Cette liaison avec un agent français mystifia l'ambassadeur à Madrid qui la comprit comme une correspondance parallèle échappant à son Département<sup>21</sup>.

Il va s'en dire que les relations de Talleyrand avec Godoy furent basées sur un autre levier, lequel profita aussi bien à l'un qu'à l'autre. De décembre 1801 à septembre 1802, l'énormité des dotations en fonds secrets de Lucien Bonaparte — soixante-dix fois plus qu'un ambassadeur impliqué dans le renseignement en Allemagne — servirent à s'assurer de la fidélité couteuse du Prince de la Paix. La nomination d'un « agent secret » à Paris, Izquierdo, en plus de l'ambassadeur légalement accrédité, Carlo de Masserano, camoufla derrière les affaires politiques attendues (renforcement de la flotte, occupation du Portugal) des combinaisons plus privées. L'existence d'un compte B chez Baring à Londres, soldé le 15 juillet 1815 et viré sur celui de « M. le Prince de Talleyrand » suffit à le

<sup>9</sup> Albert Blanc (éd.), *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de J. de Maistre avec explications et commentaires historiques*, Paris, Librairie Nouvelle, 1858, p. 311.

<sup>10</sup> AMAE, CP Espagne, 662, Gouvion Saint-Cyr, instructions, 7 décembre 1802.

<sup>11</sup> AN, AF<sup>III</sup> 504/3187.

<sup>12</sup> *Ibid.*, AF<sup>III</sup> 63/256, Seguí à Talleyrand, 8 avril 1798.

<sup>13</sup> *Ibid.*, Theremin, 19 mars 1798, et AF<sup>III</sup> 20/349, Seguí à La Revellière-Lépeaux, 8 avril 1798 ; AMAE, CP Espagne, 648, Labène à Talleyrand, 12 juin 1797 ; *Le Moniteur Universel*, 12 avril 1798 ; Archivo General del Ministerio de Asuntos Exteriores, Madrid, Personal, 216/12061 ; Didier Ozanam, *Les diplomates espagnols du XVIII<sup>e</sup> siècle. Introduction et répertoire biographique, 1700-1808*, Madrid, Casa de Velázquez, 1998, p. 430.

<sup>14</sup> *Ibid.*,

<sup>15</sup> Georges Pallain (éd.), *Le ministère de Talleyrand sous le Directoire*, Paris, Plon, 1891, p. 316n ; Archivo Histórico Nacional (AHN), Madrid, Estado, 2821, Godoy à María Luisa, 1<sup>er</sup> juin 1802.

<sup>16</sup> AHN, Estado, 6122, Godoy à Onís.

<sup>17</sup> Archivo General del Palacio, Madrid, 97, María Luisa à Godoy, 14 août 1806.

<sup>18</sup> AMAE, CP Portugal, 122.

<sup>19</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1679.

<sup>20</sup> SHD/Département de la Marine, BB<sup>4</sup> 230, 233 et 247.

<sup>21</sup> AMAE, CP Espagne, 668, Beurnonville à Talleyrand, 5 août 1805.

démontrer<sup>22</sup>. Survint alors bientôt la conspiration dite de l'Escorial et du *Motín de Aranjuez* (27 octobre 1807-18 mars 1808)<sup>23</sup>. Ce complot exécuté par les partisans les plus proches du prince Fernando de Borbón pour abattre Godoy fut encouragée de bout en bout par l'ambassadeur de France à Madrid, François de Beauharnais ; dans cette opération, le diplomate se laissa déborder par l'enthousiasme plutôt qu'il n'obéit aux instructions de l'Empereur (7-16484), laissant Champagny totalement dépassé par la question<sup>24</sup> !

Cela donna plus de latitude à Talleyrand pour développer son plan, peut-être pour éliminer les Bourbons d'Espagne, après ceux de Naples, et faire du Prince de la Paix le nouvel homme fort de toute la péninsule ibérique. Impliqué dans la malencontreuse affaire des Négociants réunis (1804-1806) comme dans l'emprunt espagnol négocié à Amsterdam par Hope et à Londres par Baring (mai 1807), le ministre déchu se devait de protéger ses investissements, à défaut d'intérêt politique réel pour l'Espagne. Ses premières conversations avec Napoléon commencèrent évidemment dès l'automne 1806, à Berlin en tant que ministre, pour ne s'achever qu'un an plus tard, à Fontainebleau en tant que vice-grand électeur de l'Empire. Cette nouvelle et ultime fonction au service de l'Empereur, « n'ayant point encore été exercée » (7-16630), permit à Talleyrand de conserver des relations avec Champagny, au-delà du simple protocole, mais aucunement en prise sur le cours des événements. Aussi ne vit-il pas la situation espagnole échapper à son agent.

Le traité secret de Fontainebleau (27 octobre 1807) sembla même rétablir la position de Godoy. Arguant d'un avis d'une « main puissante et amie »<sup>25</sup>, moins l'Empereur que l'ancien ministre français, il obtint ainsi de Carlos IV qu'il fit arrêter le prince des Asturies<sup>26</sup>. Toutefois, non seulement Fernando de Borbón conserva le soutien de Beauharnais<sup>27</sup>, qu'il cultivait secrètement<sup>28</sup> depuis l'été 1807, par l'intermédiaire du précepteur princier, Don Juan Escóiquiz Morata, mais il sembla gagner celui de Napoléon (7-16776). Du moins dans un premier temps. Ainsi, une lettre du prince « rebelle » lui fut adressée le 11 octobre, écrite par Don Escóiquiz Morata et transmise par Beauharnais<sup>29</sup>, bien que l'Empereur répondit au roi son père qu'il ne l'avait jamais reçue (7-16776). En fait, Napoléon manquait à ce moment-là d'informations sur la situation espagnole ; depuis Trafalgar, il s'en désintéressait ! Aussi, dépêcha-t-il en Espagne son chambellan et officier d'ordonnance, Philippe de Tournon-Simiane, puis un « agent secret », Charles Blondel (38)<sup>30</sup>. Le premier convoya à la fois la correspondance de Napoléon et de Carlos IV, mais se renseigna également sur l'Espagne à tout point de vue : gouvernement (20 décembre 1807, 16 mars 1808), querelles au sein de la famille royale (20 décembre 1807, 9, 19, 24 mars 1808), état militaire (décembre 1807), voies de circulation (11 mars 1808), état général du pays (5, 9, 11, 16 mars 1808). La mission du second fut présentée le 6 février comme « une affaire particulière » à Barcelone, pour laquelle il ne convenait point d'en informer les autorités locales. Néanmoins, il dut établir un tableau statistique du pays, de l'activité du port, des forces en présence, aussi bien espagnoles que la croisière de la *Royal Navy*. Le 17 février, Blondel (38) arriva à Perpignan, et le 1<sup>er</sup> mars à Barcelone. Champagny lui ayant signifié qu'il « y résider[ait] tant que le Gouvernement français le jugera[it] nécessaire », l'« agent secret » se maintint dans cette résidence au moins jusqu'à l'été 1810, livrant une trentaine de rapports sur l'esprit et l'activité de la cité catalane<sup>31</sup>.

D'une façon plus directe que Talleyrand et plus dépassionnée, l'officier de renseignement et l'« agent secret » purent décrire la lente dégradation de l'image de Godoy dans l'opinion publique, laissant présager l'issue du *Motín de Aranjuez* :

---

<sup>22</sup> Emmanuel de Waresquiel, *Talleyrand. Le prince immobile*, Paris, Tallandier, 2015, p. 496-497.

<sup>23</sup> Emilio La Parra López, « En vísperas de la guerra. El triunfo de Fernando VII en El Escorial y Aranjuez », *Revista General de Marina*, 255, août-septembre 2008, p. 201-215.

<sup>24</sup> AMAE, CP Espagne, 672, Champagny à Beauharnais, 9 septembre 1807.

<sup>25</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1680, Tournon à Napoléon, 20 décembre 1807.

<sup>26</sup> AHN, Consejos, 50218, Actes d'arrestation, 31 octobre 1807.

<sup>27</sup> AN, 251 AP/4, Beauharnais à Champagny, 23 novembre 1807.

<sup>28</sup> Archivo General de la Administración, Madrid, Estado, 3102, Beauharnais à Fernando VII, 26 septembre 1807.

<sup>29</sup> Adolphe Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, 8, Paris, Paulin, 1849, p. 294-296 ; Juan Escoiquiz, *Memorias*, Madrid, Biblioteca de Autores Espanoles, 1957, p. 30, 96-97.

<sup>30</sup> AMAE, 266 QO 9.

<sup>31</sup> *Ibid.*, CP Espagne, 674-682 *passim* ; *Ibid.*, MD Espagne, 210.

« La nation espagnole est naturellement ombrageuse, elle continue à aimer le prince des Asturies, à plaindre le Roi qu'elle regarde comme un honnête (sic) homme trompé, à détester la Reine et le prince des Asturies la Paix<sup>32</sup>. »

Dans l'esprit de Napoléon, seuls les rapports de Tournon achevèrent de discréditer et les Bourbons, et le prince de la Paix. Dès le 12 janvier 1808, Napoléon demanda à Champagny une analyse de la conspiration « pour qu'[il put] en faire usage selon les circonstances » à partir des rapports de Beauharnais (8-16981). Le 19 mars, Napoléon attendit Tournon et Izquierdo « pour savoir définitivement le parti à prendre pour arranger les affaires » (8-17437). Mais son avis était déjà fait, tout au moins en ce qui concerne son ambassadeur, la décision de l'écartier, Beauharnais s'en étonnant déjà auprès de Champagny le 13 mars 1808<sup>33</sup>. À la lueur des rapports des Relations extérieures et des agents revenant d'Espagne, il apparut à Napoléon que son représentant s'était immiscé trop avant dans la querelle dynastique. Aussi préféra-t-il adopter une position toute légitimiste, à savoir de conserver sa confiance en Carlos IV. Dès le 29 mars, il institua une interception des « lettres des ministres étrangers qui résident à Madrid », confiée au Cabinet noir de Lavalette (8-17521). Elle prit la suite de celle que le Prince de la Paix avait organisée et dont se plaignait Beauharnais. Pendant quinze jours, la correspondance du chargé d'affaires de Prusse, le secrétaire de légation et conseiller privé de commerce (*Geheimer Kommerzienrat*) Jean Balthasar Henry<sup>34</sup>, vint ainsi garnir celle de la diplomatie française<sup>35</sup>.

Si le Cabinet noir espagnol fut suppléé par celui de Lavalette, cela tenait au fait que le 17 mars, Godoy avait été arrêté et ses papiers saisis<sup>36</sup>. Cette mesure occasionna une crainte, autant pour Talleyrand que pour Napoléon (8-17253). Quels documents le prince de la Paix disposait-il dans ses archives prouvant sa collusion avec les Français ? À Madrid, les rapports de l'« émissaire » Domingo Badía Castillo y Leiblich (Ali Bey el Abbassi)<sup>37</sup>, envoyé visiter le Maroc, à la demande de la France (3-6211), provoquèrent un quiproquo. Pourtant, cette mission présentait bien tous les éléments d'hispanité nécessaires (avis d'une commission de l'Académie royale d'histoire, reconnaissance commerciale de l'Orient, programme de colonisation du Maroc<sup>38</sup>). Mais toute la partie opérationnelle du voyage s'était faite sous une correspondance chiffrée entre l'agent et son « officier traitant », le colonel du Génie Francisco de Paula Amorós y Ondeano, secrétaire de Carlos IV<sup>39</sup>. Dans le climat de détestation de Godoy qui agitait l'Espagne, au printemps 1808, la découverte chez l'officier de nombreuses lettres codées fit croire aux détracteurs du Prince de la Paix en la preuve du complot tant recherchée, comme une trahison au profit des Britanniques.

Pourtant, ce fut tout le contraire qui se déroula. Informé par Talleyrand, le Prince de la Paix ambitionnait de profiter des dispositions pacifiques de Fox, au même moment où ce dernier négociait avec Paris. Ne disposant pas de ministre britannique à Madrid, Godoy s'en ouvrit vraisemblablement à l'ambassadeur russe, Grigorij Aleksandrovič Stroganov, mais surtout à son ami portugais, Aires de Saldanha. Ce dernier en informa son ministre, António Araújo e Azevedo, qui transmit à l'ambassadeur britannique, Lord Percy Clinton Sydney Smythe Strangford<sup>40</sup>. Si l'initiative espagnole avait débuté bien en juin 1806, elle ne se trouva pas confirmée avant le début de l'année 1808, invalidant l'idée d'une convention avec la Prusse et les soupçons de trahison du Prince de la Paix. L'agent britannique choisi pour s'entretenir avec Godoy accréditait même cette idée de paix, contrariée par le changement des circonstances entre le début et la fin du processus de mise en contact. Le *Captain* James Florence Burke avait débarqué à Lisbonne le 1<sup>er</sup> juin 1806 en provenance de Rio de

<sup>32</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1680, Tournon à Napoléon, 9 mars 1808.

<sup>33</sup> AN, 251 AP/4 Beauharnais à Champagny.

<sup>34</sup> Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz (GStA-PK), Berlin-Dahlem, III HA Ministerium der auswärtigen Angelegenheiten, Zentralbüro, H 710, décembre 1806-octobre 1808.

<sup>35</sup> AMAE, CP Espagne, 673.

<sup>36</sup> AHN, Consejos, 17806 et 5525/3.

<sup>37</sup> Jean-Baptiste-Bonaventure de Roquefort-Flaméricourt (éd.), *Voyages d'Ali-Bey el Abbassi en Afrique et en Asie pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807*, 4 vols., Paris, Didot, 1814 ; Christian Feucher, *Ali Bey, un voyageur espagnol en terre d'islam*, Paris, L'Harmattan, 2012 ; Joseph Chelhod, « Un nouvel éclairage sur la mission et la mort d'Ali Bey », *Studia Islamica*, n° 80, 1994, p. 165 ; Anthony Bonner, « Ali Bey in Mecca, 1807 », *History Today*, vol. 25, mars 1975, p. 196-203.

<sup>38</sup> Rafael Fernández Sirvent, « África en la política exterior de Carlos IV. Nuevos datos sobre el asunto de Marruecos (1803-1808) », *Ayer*, n° 50, 2003, p. 289-315.

<sup>39</sup> *Ibid.*, *Biografía de Francisco Amorós y Ondeano (1770-1848)*, Doctorat, Histoire, Alicante, 2004, p. 32-56.

<sup>40</sup> TNA, FO 63/50, Strangford à Howick, 1<sup>er</sup> décembre 1806 ; Martin Robson, *Britain, Portugal and South America in the Napoleonic Wars. Alliances and Diplomacy in Economic Maritime Conflict*, New York, I.B. Tauris, 2010, p. 79-80.



Janeiro et en destination de Londres. Cet « agent secret » militaire venait alors d'être expulsé des provinces espagnoles alors qu'il était en train d'installer un réseau d'influence qui n'allait pas tarder à se montrer opérationnel lors du premier raid britannique contre le Río de la Plata (mars 1807). Mais cet Irlandais était surtout le fils d'un officier au service de la Couronne française, né à Lorient, et frère de l'aide de camp du maréchal Louis Nicolas Davout, Jean Bourke de Burgh. Ce fut d'ailleurs à ce titre que Talleyrand l'avait reçu le 28 décembre 1806 et recommandé à l'attention de Beauharnais<sup>41</sup>. De retour à Lisbonne, il remplit une mission de renseignement d'intérêt militaire à la veille de l'invasion hispano-française du Portugal (18 octobre 1807), qui ne lui permit pas d'être à Madrid avant janvier 1808. Il s'y présenta sous la couverture d'un marchand dénommé Jacques Florent Bourke de Burgh et jusque-là installé à Buenos-Aires, désireux d'obtenir la nationalité espagnole afin de poursuivre ses activités dans le Río de la Plata. Présenté par Beauharnais à María Luisa de Borbón y Parma, il parvint à rencontrer le Prince de la Paix. Il se découvrit auprès de ce dernier, l'alerta sur les intentions françaises et lui proposa d'organiser l'évacuation de la famille royale et celle de Godoy, comme il avait été fait avec la cour portugaise le 29 novembre 1807. Sur la réponse négative du Prince de la Paix, Burke rentra à Londres, mais revint à Madrid en avril 1808<sup>42</sup>.

Si ces contacts avec un agent britannique ne provoquèrent guère de murmures à la cour madrilène, Godoy en craignit la révélation, autant que celle de son passé d'agent français. Pourtant, rien ne transpira. Arrêté le 6 avril sur ordre du roi Fernando VII, le colonel Amorós fut libéré, dès le 1<sup>er</sup> mai suivant, par le maréchal Murat. Le 11 mai, trois jours après avoir rencontré Domingo Badía Castillo y Leiblich (Ali Bey el Abbassi) à Bayonne, Napoléon enjoignit à Murat de se rendre chez Amorós pour y récupérer « une grande quantité de cartes et de papier sur un voyage en Égypte, en Afrique, dans l'Asie Mineure » (7-17858). Un mois plus tard, l'officier espagnol se retrouva à Bayonne, présentant à Napoléon « les plans et projets sur des conquêtes et colonisations en Afrique, que le Roy Charles IV [lui] avait confiés »<sup>43</sup>. Puis il entama une carrière d'*afrancesados*, tandis que son ancien maître, le Prince de la Paix, suivit la famille royale sur la route de l'exil.

Du point de vue du renseignement, on ne peut que s'étonner que Godoy soit affecté au service de Carlos IV, tandis que Talleyrand, qui espérait recouvrer son poste de ministre des Relations extérieures, doive se contenter d'accueillir dans son château de Valençay le prince rebelle, Fernando de Borbón, son frère Carlos et leur oncle Antonio de Borbón. Prenant cette fonction de gardien de prisonnier pour un affront, qu'il n'exerça d'ailleurs que trois mois, le grand électeur de l'Empire s'engagea définitivement sur la voie de la trahison au profit de l'Autriche. De ce fait, il ne prêta pas attention à la tentative de libération de Fernando par la *Junta Suprema de España e Indias*, qui s'étalera sur deux années. Les circonstances de la guerre dans la péninsule apportèrent leurs lots d'impondérables qui conduisirent à la manipulation de Kolli. Il en allait ainsi de toutes les opérations humaines mal engagées. Ainsi, un premier « agent secret » tenta d'entrer en France. Un prêtre, Manuel Sobrail, aumônier des prisonniers de Cadix, tenta vainement de s'infiltrer dans l'entourage du maréchal Victor<sup>44</sup>. La *Junta* décida alors de procéder par étape et en contact avec les Britanniques ; rapidement Arthur Wellesley apporta son savoir en matière d'opérations spéciales. La première étape consista à « établir une correspondance importante avec l'intérieur de la France ». Un premier envoyé fut d'ailleurs repéré par le préfet des Pyrénées-Orientales et décida de retourner en Espagne. Le commissaire-ordonnateur des armées royales espagnoles, d'origine française, Ventura Malibrán, sembla plus chanceux. En octobre 1808, il partit pour Paris, où il recruta un secrétaire de la Préfecture de Police, André Cendrier<sup>45</sup>. Il gagna ensuite Châteauroux et Valençay, où il tenta de recruter une personne qu'il présenta comme « le sous-préfet » et réussit à entrer en contact avec le comte de San Carlos, le majordome de Fernando. Cette ligne de communication n'était pas exclusivement dédiée à Valençay, mais traitait aussi bien des renseignements sur l'« armée ennemie, que les opérations du cabinet de Paris », via une boîte aux lettres à Montlouis. Elle fut opérationnelle jusqu'à l'automne 1811 quand, suite aux changements de personnes résultant de la substitution à la *Junta* du *Consejo de*

---

<sup>41</sup> TNA, FO 72/311/210.

<sup>42</sup> *Ibid.*, FO 72/81 et 72/311.

<sup>43</sup> AMAE, CP Espagne, 675, Champagny à La Forest, 14 juin 1808 ; *Ibid.*, MD Espagne, 379, Amorós à Champagny, 26 juillet 1813.

<sup>44</sup> Andrés Cassinello Pérez, « Aventuras de los servicios de información durante la Guerra de la Independencia », *Revista de Historia Militar Instituto*, num. extra., 2005, p. 60. La cote ANH, Estado, 3566/1 ne semble pas exacte.

<sup>45</sup> AHN, Estado, 2994/6-5, Malibrán à Blake, 3 octobre 1809.

*Regencia de España e Indias*<sup>46</sup>, Malibrán perdit tout « crédit parmi les insurgés » et chercha vainement « à obtenir la permission de rentrer en France »<sup>47</sup>. Le 24 décembre 1808, alors que Malibrán naviguait entre Paris, Valençay et la Catalogne, une reconnaissance opérationnelle de l'objectif fut confiée à Juan Antonio Miguel y Forté. En février 1809, il embarqua pour Paris, via Trieste, ce qui le fit arriver à destination le 3 juin 1809. Après trois semaines dans la capitale, il gagna l'Indre. Il nota les mesures de sécurité, parvint à entrer en contact avec l'entourage de Fernando, qui fit connaître son opposition à toute évacion. Il se rendit ensuite à Tours où il établit une liaison avec la « Congrégation des Chevaliers de la Foi »<sup>48</sup>, dont le grand-maître, Mathieu Jean de Montmorency-Laval, n'était autre que le propre fils du gouverneur du château de Valençay, le général Mathieu Paul de Montmorency-Laval. Reprenant contact avec son père après quatre années de brouille, l'un défendant le roi, l'autre l'Empereur, Mathieu Jean eut tout juste le temps d'entrer en contact avec San Carlos que Mathieu Paul décédait le 28 décembre 1809. Cette filière remplaça la correspondance clandestine qui avait causé l'arrestation d'un domestique en février précédent<sup>49</sup>. Après une ultime mission visant à s'assurer du refus de Fernando de s'évader, qui faillit avorter et révéla l'existence d'une filière de communication par-delà les Pyrénées<sup>50</sup>, l'entreprise de délivrance put commencer. Elle fut mise en place par Wellesley, qui choisit non seulement Kolli, mais mobilisa des « Chevaliers de la Foi », tant à Paris, Paul Cairo, alias l'abbé Desjardins, qu'à Valençay, le chouan Richard, tous deux employés du renseignement britannique depuis une décennie<sup>51</sup>. La mystification dont elle fit l'objet et les effets de la propagande napoléonienne mirent fin à toute tentative de libération des princes espagnols.

Il était certain que la *Junta* n'avait aucunement cherché à libérer Carlos IV. Elle le laissait aux Français ! Conseillé par Savary, chargé d'escorter la famille royale depuis Aranjuez jusqu'à Bayonne, Napoléon n'avait peut-être pas songé à permettre au Prince de la Paix de poursuivre sa liaison avec María Luisa de Borbón y Parma. Si tel était le cas, Talleyrand se sera mépris sur les intentions de son souverain. Le destin de Godoy et de Talleyrand fut exceptionnel, rare sinon unique. Pendant toute la période napoléonienne, il n'y eut d'autre exemple, même pas celui de Fox, de chef de gouvernement étranger, sinon de ministre, travaillant aussi ouvertement pour la France.

Tout autre fut le cas de la Russie, pays fermé sur lui-même et peu propice au renseignement. En premier lieu, l'intérêt pour ce pays, outre celui induit par la mise en œuvre du blocus continental, s'avéra purement administratif, à savoir la mise en place d'un Bureau de la statistique extérieure, à compter du 7 novembre 1810. En second lieu, la Russie ne représentait pas un enjeu stratégique ; autrement dit, la planification d'une guerre contre ce pays aux marges de l'Empire ne constituait pas une priorité pour Napoléon avant que le tsar Aleksandr ne prenne un ukase, le 31 décembre suivant, consacrant la rupture commerciale avec la France, et ne déclenche une « drôle de guerre » avec la France, employant son aide de camp Aleksandr Ivanovič Tchernychev, pour contacter ces « illégaux » prêts à trahir Napoléon<sup>52</sup>.

Sinon, pourquoi recruter au Bureau de la statistique un littérateur de cinquante-trois ans, Antoine Le Clerc ? La raison la plus évidente est que cet émigré rentré était le seul russologue. Il avait séjourné en Russie (1769-1777) en compagnie de son père, le médecin Nicolas-Gabriel Clerc, collaborant avec lui à l'écriture de *l'Histoire physique, morale, civile et politique de la Russie moderne* (1783-1785) et de *l'Atlas du commerce (de la Russie et du Levant* (1786). Ces commandes du secrétariat d'État aux Affaires étrangères avaient ouvert à Antoine Le Clerc les portes des Relations extérieures à son retour d'émigration. Surnuméraire à la direction des relations commerciales, protégé par son chef, Emmanuel d'Hermand, il signa ainsi, en 1803, des mémoires sur le commerce français au Levant ou sur la topographie et statistique ottomane<sup>53</sup>. Une autre raison peut expliquer que cet « ancien capitaine » du régiment de Touraine fût employé à cette mission de renseignement. Des observateurs comme Jacques Mallet du Pan, s'il avait pu entrer dans le XIX<sup>e</sup> siècle — il s'éteignit le

<sup>46</sup> *Ibid.*, Note, s.d. [1811], et dossier de destitution, 12 novembre 1812.

<sup>47</sup> Nicole Gotteri, *La police secrète du Premier Empire*, 3, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 351.

<sup>48</sup> AHN, Estado, 2955, Miguel y Forté à Cevallos et à Garay, 7 septembre et 6 octobre 1809.

<sup>49</sup> AN, F<sup>7</sup> 6513 à 6519.

<sup>50</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1508.

<sup>51</sup> Elizabeth Sparrow, *Secret Service. British Agents in France 1792-1815*, Woodbridge, The Boydell Press, 1999, p. 386.

<sup>52</sup> Gérald Arboit, « 1812 : le renseignement russe face à Napoléon », *Revue de l'Institut Napoléon*, 2012/1, n° 204, p. 71-86.

<sup>53</sup> *Ibid.*, MD Turquie, 9 ; SHD/DAT, 1 M 1617.

10 mai 1800 à Richmond, dans le Surrey —, auraient pu le gratifier d'une formule comme il en avait le secret : il était « avide de fonds »<sup>54</sup>.

En fait, Clerc et son fils furent réduits, à leur retour de Russie, à vivre d'expédients. Le père dut se rappeler au bon souvenir du « Secret du Roi », qui l'avait oublié, pour que lui soient versées ses pensions des Affaires étrangères<sup>55</sup> dont l'avait privé la Révolution. Son fils partit d'abord pour l'armée des Princes, toujours avec une commission de capitaine (1791-1794), puis intégra le renseignement britannique, comme secrétaire du chef de l'espionnage en Suisse, William Wickham, qu'il suivit à Londres (1795-1802) ; Nicolas-Gabriel Clerc obtint même de devenir son correspondant à Paris contre une confortable pension lui permettant de finir sa vie (1798). À partir de novembre 1800, Antoine Le Clerc se fit « agent trompeur » pour le compte de Fouché, tout en correspondant avec l'« agent secret » de Bonaparte, Dossonville (Nelson), puis en juin suivant, avec Talleyrand.

Mais la personne déterminante qui permit son retour en France, et ce faisant assura la liaison avec le ministre de la Police générale aussi bien qu'avec Dossonville, fut très certainement l'analyste Jean-André François. Les deux hommes travaillant avec Wickham se fréquentèrent inévitablement dans ce monde interlope de l'ombre. Deux mois plus tard, comme Montlosier qu'il avait certainement rencontré chez Otto, ministre français à Londres, il demanda ses passeports pour la France, au prétexte d'achever un livre sur la Russie ; il joignit même un synopsis pour justifier son départ. Toutefois, son changement de camp avait dû transpirer, puisqu'il fut sommé de quitter le plus rapidement le territoire britannique. Toutefois, il continua à correspondre avec Dossonville jusqu'au 14 mai 1802<sup>56</sup>. Rentré en France, il collabora avec Desmarests, à la « Haute Police », rédigeant les questions pour les interrogatoires de Fauche-Borel, en juillet<sup>57</sup>.

Jusqu'en septembre 1812, Le Clerc fils trouva des secours auprès d'Hermand et, plus sûrement, auprès de son adjoint, Hauterive. À leur demande, il leur fit passer la documentation dont le Département pouvait avoir besoin sur la Russie, livres publiés en Prusse, tableaux statistiques aussi bien que notes de synthèses<sup>58</sup>. Il travailla également pour le compte du Dépôt de la Guerre, d'abord à l'automne 1806, ensuite d'août 1811 à janvier 1812, à des travaux de francisation des noms russes sur la carte de la Russie d'Europe, acquise « à prix d'or par voie diplomatique »<sup>59</sup>. Il travailla également à une « Description géographique et statistique de la Russie » qu'Hauterive transmit au général Sanson, pour qu'il le fasse remettre à Bacler d'Albe, chef du cabinet topographique de Napoléon. Mais alors que l'analyste qu'était Le Clerc s'estimait « convaincu qu'il [était] du devoir de tout Français de dire la vérité à l'Empereur et que la lui cacher [était] un crime de trahison »<sup>60</sup>, Hauterive qualifia ce travail d'« extravagantes chimères », tandis que Bacler fit retirer et le nom de l'auteur et la remarque suivante, pourtant frappée au coin du bon sens :

« quelle que soit l'issue de cette lutte, la Russie n'en éprouvera aucune atteinte, quand même Napoléon tenterait, après la victoire la plus décisive, de faire pénétrer son armée dans l'intérieur de l'empire. Elle serait anéantie comme celle de Charles XII le fut à Poltava, ou forcée à une prompte retraite par le défaut de subsistances dans des terres inconnues et parmi des peuples étrangers. En ce moment encore le Russe peut seul faire la guerre en Russie »<sup>61</sup>.

Généralement, les agents secrets étaient employés pour des missions ponctuelles, de renseignement général, comme à Barcelone avec Blondel (38), même s'il resta au moins deux ans en fonction, ou de restauration de relations diplomatiques. Lorsque Talleyrand chercha à établir un réseau consulaire (un commissariat-général, deux commissariats et quatre sous-commissariats) en Grande-Bretagne, il ne procéda pas autrement. Les sept commissaires choisis ne furent pas des agents diplomatiques, ni des commerçants. Au contraire, Talleyrand recruta un consul comme chef de mission, un vice-consul qui était aussi un « agent secret » du Département, deux membres du conseil

<sup>54</sup> Mallet du Pan à Wickham, 27 juin 1795, cité in Elizabeth Sparrow, *Secret Service. British Agents in France 1792-1815*, Woodbridge, Boydell Press, 1999, p. 42.

<sup>55</sup> AMAE, MD France, 2012, supplique de Le Clerc, 1781.

<sup>56</sup> Archives de la Préfecture de Paris, AA 304, déposition de Perlet, juin 1808 ; TNA, FO 27/58, Le Clerc à Hammond, 25 et 28 août 1801. Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 352.

<sup>57</sup> Elizabeth Sparrow, *op. cit.*, p. 273-274.

<sup>58</sup> AMAE, MD Russie, 26 ; SHD/DAT, 1 M 1487-1489.

<sup>59</sup> Henri Berthaut, *Les ingénieurs géographes militaires, 1624-1831. Étude historique*, 2, Paris, Impr. du service géographique, 1902, p. 44, 209.

<sup>60</sup> SHD/DAT, 3 M 163, Le Clerc à Sanson, 24 janvier 1812.

<sup>61</sup> AMAE, MD Russie, 26, Hauterive au duc de Bassano, 10 septembre 1812 ; SHD/DAT, 3 M 163, *op. cit.*

des prises, un membre du Corps législatif, un commissaire de police et un chef de brigade. Face à un tel aréopage, le *Foreign Office* n'était pas dupe. Ces Français venaient manifestement pour se livrer à des missions de renseignement, qui en Irlande et en Écosse pour encourager des séditions aux marges du Royaume Uni quand la guerre reprendrait, qui en Angleterre et dans les îles anglo-normandes pour surveiller les ressortissants français y avaient été exilés. Et ce d'autant plus en l'absence « de quelque arrangement de commerce, ou définitif ou provisoire » entre les deux pays<sup>62</sup>. Fin décembre 1802, le chef de la diplomatie britannique, Lord Hawkesbury, avait même convoqué l'ambassadeur de France, Andréossy, pour évoquer avec lui cette question de l'espionnage consulaire. Le « cabinet noir » britannique ayant « ouvert [l]es paquets » de Talleyrand, avait découvert fin novembre un questionnaire demandant des plans détaillés des ports de Hull et de Dublin, avec des indications de sonde, parmi d'autres indications économiques. Hawkesbury y vit le signe de renseignements utiles à un nouveau plan de descente contre la Grande-Bretagne.

#### Commissaires des relations extérieures en Grande-Bretagne (1802-1803)

Postes	Titulaires	Grades	Périodes
Londres	Charles-Et. Coquebert de Montbret	Com.-gal	20-05-02/19-05-03
Bristol	Fr.-Aug. Parseval-Grandmaison	Sous-com.	20-06-02/19-05-03
Hull	Louis Marès	Sous-com.	11-08-02/19-05-03
Dublin	Savanien-Edmé Fauvelet	Com.	14-08-02/19-05-03
Cork	Jean-Jacques Bréard	Sous-com.	14-08-02/19-05-03
Glasgow	Jacob Moreau	Com.	20-06-02/19-05-03
Îles Anglo-Normandes	Pierre Paul Chépy	Sous-com.	11-08-02/14-03-03

Il montra même à Andréossy la copie de celui destiné au chef de brigade du Génie, Louis Marès<sup>63</sup> ; Hawkesbury semblait ignorer que début novembre 1802, l'officier avait déjà fait parvenir à Paris « une collection de cartes topographiques de l'Angleterre et de l'Écosse »<sup>64</sup>. Celui-ci appartenait, avant son envoi à Hull, à l'état-major de l'armée d'invasion confiée au général Masséna et y était ensuite retourné, sous les ordres du général Davout. Le ministre britannique se plaignit amèrement de ce procédé déloyal, sans pour autant demander aucune explication au gouvernement français, en raison de la paix régnant enfin entre les deux pays. Talleyrand tint toutefois à apporter quelques éclaircissements. Il argua du caractère purement statistique du questionnaire, destiné à étayer « un ouvrage dans le genre de celui intitulé *La Balance commerciale (...)*, un ouvrage purement littéraire » ; ce faisant, il révéla aussi la localisation du service de renseignement du ministère des Relations extérieures, au sein du « Secrétariat particulier »<sup>65</sup>. L'objectif consistait naturellement à détourner l'attention britannique de la mission de renseignement d'intérêt militaire dont Marès avait été chargé. Nommé pareillement commissaire-général des Relations commerciales, mais à Londres (mai 1802-mai 1803), le consul Charles-Étienne Coquebert de Montbret ne s'occupa évidemment pas des mêmes sujets. Et ce fut par désœuvrement, attendant sa confirmation ou son expulsion, qu'il se mit à rédiger un « Essai sur la statistique de l'Angleterre » qu'il ne prit même pas la peine d'achever quand arriva la nouvelle de son renvoi en France<sup>66</sup>. Par contre, entre deux longues affectations au conseil des prises, François-Auguste Parseval-Grandmaison et Jacob Moreau furent réellement affectés à des missions économiques dans des cités industrielles (textile à Bristol, textile, sidérurgie et constructions navales à Glasgow) autant que commerciales (échanges triangulaires jusqu'en 1807 dans le premier, tabac dans le second)<sup>67</sup>.

<sup>62</sup> TNA, FO 27/66, Hawkesbury à Otto, 18 septembre 1802.

<sup>63</sup> AMAE, Correspondances consulaires et commerciales (CCC), Hull, 1, Talleyrand à Marès, 17 novembre 1802.

<sup>64</sup> Talleyrand à Gaudin, 6 novembre 1802, Ventes Thierry de Magret, 5 décembre 2017, pièce 105, et Richmond Autographs, 1<sup>er</sup> juin 2018.

<sup>65</sup> AMAE, CP Angleterre, 600, Andreossy à Talleyrand, et Talleyrand à Andreossy, 23 et 30 décembre 1802.

<sup>66</sup> *Ibid.*, CCC Londres, 10, Coquebert de Montbret à Talleyrand, 20 mars et 19 mai 1803 ; Isabelle Laboulais-Lesage, « L'itinéraire d'un grand commis de l'État, Coquebert de Montbret (1755-1831) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 2, 1998, p. 346.

<sup>67</sup> Florence Le Guellaff, *Une institution d'Ancien Régime à l'épreuve de la Révolution. Le droit de la guerre de course*, 2 Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1996, p. 533n498.

Hawkesbury craignait aussi que l'ancien vice-consul à Rhodes, Pierre-Paul Chépy, nommé sous-commissaire à Guernesey et Jersey, soit chargé de la même mission que Marès ; aussi, ce dernier vit-il son exequatur à Saint-Hélier refusée en septembre 1802 par le *Foreign Office* et son expulsion du territoire anglo-normand signifiée en mars 1803<sup>68</sup>. Hawkesbury se trompait sur le type de renseignement dont avait été chargé cet « agent secret » des Affaires étrangères de la république, expédié dans les départements (1792-1795)<sup>69</sup>. Ses instructions l'avaient envoyé dans les îles anglo-normandes pour une « constante et active surveillance, épier leurs démarches, faire restituer les uns aux tribunaux et prévenir les mauvais desseins des autres », « des misérables, souillés de crimes et condamnés par nos tribunaux » qui fuyaient à Jersey. En d'autres termes, Talleyrand avait confié à Chépy une mission de renseignement intérieur, visant aussi bien des droits communs que des royalistes. Celle-ci, ne dépendant aucunement des services diplomatiques, relevait de la division chargée de la sûreté générale de Pierre Desmarests<sup>70</sup>. Ce pan de la mission des agents commerciaux des Relations extérieures ne figurait naturellement pas dans la réponse de Talleyrand à Hawkesbury du 30 décembre 1802. Cette surveillance politique, incombant évidemment à Coquebert de Montbret, permettait ainsi à Desmarests de se prévaloir, en novembre 1802, de recevoir, « deux fois par mois, le bulletin du séjour de Georges, tant à la campagne que dans sa maison de Londres, New Bond Street, n° 6 »<sup>71</sup> ainsi qu'à Bonaparte d'évoquer ces « renseignements de Londres, qui ne [l]'[avaie]nt jamais trompé » (3-7268).

Comme pour le renseignement d'intérêt militaire, le renseignement d'intérieur ne concerna pas tous les agents commerciaux affectés en Grande-Bretagne. Outre Coquebert de Montbret, du fait de sa position, et Chépy, l'ancien commissaire général de police de Turin, Savanien Edmé Fauvelet de Charbonnières, frère du secrétaire de Bonaparte, à Dublin, fut également chargé de missions de renseignement policier et militaire. En janvier 1803, Bréard, à Cork, ne le fut qu'exceptionnellement ; averti par une lettre anonyme, envoyée de Londres, il dut surveiller d'éventuels terroristes censés passer en France<sup>72</sup>. Quant à l'« agent secret » envoyé à Édinbourg surveiller le comte d'Artois, il fut choisi hors du Département. Ces missions pour la division chargée de la sûreté générale s'inscrivaient dans l'habitude prise par le Conseil exécutif provisoire (septembre 1792-décembre 1793) d'utiliser les « agents secrets » des Relations extérieures pour des missions de renseignement politique. Toutefois, le transfuge Goldsmith, employé dans une mission d'interception de correspondance au détriment du comte de Provence, s'exclama un jour : « Si M. de Talleyrand est informé que je suis ici, toute la foudre de la mitre tombera sur ma tête »<sup>73</sup>. Il fallait en déduire que sa mission se faisait au seul bénéfice de la police ! D'ailleurs les passeports remis à Goldsmith avaient demandé au ministre de la Guerre, Berthier, et non à celui des Relations extérieures<sup>74</sup>...

Pendant la « guerre froide » franco-française, les « agents secrets » des Relations extérieures furent employés à des mesures de surveillance de la population française à l'étranger. Aussi n'y eut-il rien d'étonnant à voir Fauvelet, nommé commissaire des Relations commerciales à Dublin, ni le vice-consul à Rhodes, ainsi que Pierre-Paul Chépy, nommé commissaire général de police à Brest une fois son expulsion ordonnée par les autorités de Jersey<sup>75</sup>, ou encore l'« agent secret » Joseph-Antoine Mengaud, exercer temporairement cette fonction à Calais (1801-1804). Cette perméabilité des « agents secrets » comme du corps consulaire au profit de la police cessa à la suite de l'affaire du duc d'Enghien. Les propos de Talleyrand au sujet des informations anodines envoyées par Nicolas Massias, chargé d'affaires à Karlsruhe<sup>76</sup>, ne constituent pas l'aveu de culpabilité que les historiens ont jusqu'à aujourd'hui retenu. Au contraire, ils doivent mettre en avant l'existence d'une double correspondance, l'une résolument politique, au service des Relations extérieures, l'autre purement dédiée à la surveillance des Français de l'étranger, destinée à la division chargée de la sûreté générale. Celle-ci apparaît bien dans une note infrapaginale des pièces justificatives publiées par Massias

<sup>68</sup> AMAE, CP Angleterre, 601, Hawkesbury à Otto et à Andréossy, 18 septembre 1802 et 14 mars 1803 ; TNA, FO 27/66.

<sup>69</sup> *Ibid.*, 266 QO 17 ; Roland Delachenal, *Correspondance de Pierre Chépy avec le ministre des affaires étrangères (mai 1793 janvier 1794). Un agent politique à l'armée des Alpes*, Grenoble, Allier père & fils, 1894.

<sup>70</sup> *Ibid.*, Talleyrand à Coquebert de Montbret, 20 janvier 1803.

<sup>71</sup> Alfred Boulay de la Meurthe, *op. cit.*, p. 246n2.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 296n3.

<sup>73</sup> AN, F<sup>7</sup> 6336/7082, s.d. [automne 1803].

<sup>74</sup> *Ibid.*, Régnier à Berthier et Berthier à Régnier, 15 et 17 décembre 1803.

<sup>75</sup> AMAE, CP Angleterre, 600, Hawkesbury à Otto, 18 septembre 1802 ; TNA, FO 27/66.

<sup>76</sup> Stadtarchiv Worms, Abt. 159 Herrnsheimer Dalberg-Archiv, 2.09.02/0625, Dalberg à Talleyrand, 13 novembre 1823.

pendant la Restauration ; présentant le témoignage d'un émigré de l'entourage du duc d'Enghien, l'ancien chargé d'affaire précisa qu'il avait « instruit le ministre de la police de [s]a conduite à [son] égard »<sup>77</sup>. Si l'arbitrage intervenu entre Talleyrand et Fouché, à l'origine de la manipulation ayant mené à la mort du duc d'Enghien, reste inconnu, il apparaît que le nouveau ministre de la Police générale dut abdiquer toute velléité de contrôle sur les « agents secrets » des Relations extérieures, et plus largement sur tout le personnel consulaire. Tout juste essaya-t-il de nommer des agents chargés de surveiller les émigrés, notamment à Naples, sans vraiment de succès d'ailleurs.

À l'exception de Chépy, ni Fauvelet, ni Massias n'apparaissent sur les rares relevés des dépenses secrètes de ce ministère<sup>78</sup>. Toutefois, les états de service préalables à l'entrée de Massias dans la carrière diplomatique dénotaient à elles seules sa propension au renseignement. Tour à tour professeur de rhétorique à l'école royale militaire de Tournon, puis au collège Condom, volontaire au 1<sup>er</sup> bataillon du Gers (1792), prisonnier des Espagnols (1793-1795) et capitaine aide de camp de Lannes (1795-1799), présentant une santé fragile résultant de son incarcération autant que de ses combats<sup>79</sup>, il passa un long congé à Paris (1797-1799). Le secrétaire général des Relations extérieures, Pierre Paganel, était intervenu pour lui faire renoncer à une fonction de commissaire municipal dans leur ville d'origine en mars 1797<sup>80</sup>, un mois après que cet autre « pays » de Lannes l'ait renvoyé en France. Si son activité jusqu'en mai 1798 demeure inconnue, il fut ensuite employé comme rédacteur du *Pacificateur*, journal financé sur le compte des dépenses secrètes du ministère de la Police générale, jusqu'en juin suivant<sup>81</sup>. Massias disparut à nouveau jusqu'à l'été 1799, époque à laquelle il réapparut dans l'entourage de Lannes, fraîchement rentré d'Égypte. Il participa au coup d'État du 9 novembre suivant et accompagna son général jusqu'à Toulouse, où il resta jusqu'à fin décembre. Le 3 janvier 1800, il fut nommé chargé d'affaires à Karlsruhe, près le grand-duc de Bade, autrement dit commissaire général des Relations extérieures nanti d'une mission politique. D'ailleurs, c'est à ce grade, sous la dénomination de consul général, qu'il fut nommé à Dantzig, le 24 avril 1808<sup>82</sup>.

La fonction de chargé d'affaires renvoyait d'abord à une réalité diplomatique propre à la France pendant les négociations entourant les traités de Lunéville (novembre 1800-février 1801), avec l'Autriche et la Prusse, et d'Amiens (décembre 1801-mars 1802), avec la Grande-Bretagne. Désireuse d'imposer sa conception des frontières naturelles, qui l'animait depuis 1792, autant que d'obtenir la reconnaissance de son régime républicain par les monarchies européennes, la France devait reconstruire son réseau diplomatique. Après avoir guerroyé en Italie du nord et en Rhénanie, contre la principale ennemie qu'était l'Autriche, elle avait commencé par rechercher avec elle une solution pacifique européenne. La première séquence de négociations (avril 1797-avril 1799), avec les princes allemands, la Prusse et l'Autriche, avait tragiquement pris fin à Rastatt. Mais elle s'était accompagnée d'un processus qui se poursuivit jusqu'en 1806, le déploiement d'« agents secrets » dans différentes capitales européennes pour assurer, outre une recherche de renseignement en direction des « ennemis secondaires », une reprise des relations diplomatiques.

Cette mission incombait rarement à des diplomates, dont le rang et la qualité les obligeaient à apparaître de façon publique, mais plutôt à des « agents secrets ». Otto commença ainsi sa mission à Londres, puisqu'il devait sa présence dans la capitale britannique à sa commission pour l'échange des prisonniers de guerre, autant qu'à sa connaissance de l'anglais. S'il ne fit qu'un furtif passage dans le renseignement, en traitant Montlosier à Londres, l'Alsacien Jacques Bacher fut en revanche le véritable maître d'œuvre de la recherche d'informations spécialisées en Allemagne, comme Desmarests pour le renseignement intérieur. Du 24 février 1794 à sa mort à Mayence, le 15 novembre 1813, il n'ignora rien de ce qui se passait dans son ressort clandestin. Contrairement à sa mission officielle qui le faisait communiquer essentiellement avec le ministère parisien, sa mission clandestine l'amena à traiter des « agents secrets » et des « émissaires » dans toute l'Allemagne. Ancien officier d'artillerie (1768-1784), ingénieur géographe du dépôt de la Guerre à Paris (1773-1784), il n'en fut pas moins un

---

<sup>77</sup> *Napoléon jugé par lui-même, par ses amis et ses ennemis*, Paris, Firmin Didot, 1823, p. 215-216.

<sup>78</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1706/F/1.

<sup>79</sup> Jean Arvengas, « Le baron Massias, diplomate et philosophe (1764-1848) », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 67/2, 1953, p. 266-272.

<sup>80</sup> AN, AF<sup>III</sup> 499, plaq. 3150.

<sup>81</sup> *Ibid.*, AF<sup>III</sup> 583, plaq. 3995, 7 mars 1799 ; Roberto Zaugg, « I giornali di Guglielmo Francesco Galletti. Imprenditoria tipografica e conformismo politico nella Parigi rivoluzionaria », *Rivista storica italiana*, n° 119/3, 2007, p. 1045.

<sup>82</sup> AMAE, 266 QO 49.

diplomate, secrétaire-interprète depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1784, chargé le 24 février 1794 d'animer le « *service secret* des armées, (...) la surveillance des frontières » ; par « *service secret* », il ne faut entendre rien d'autre qu'un « *service rendu par un individu de manière clandestine* », consistant à recueillir du renseignement et à traiter des espions, en temps de guerre et contre rémunération<sup>83</sup>. Bacher accomplit donc un service qui devait conserver sa confidentialité, au bénéfice des armées combattant en Allemagne, que la République camoufla sous des fonctions de commissaire pour l'échange de prisonniers. Son premier poste fut à Bâle (1794-1797) ; le 14 novembre 1797, il sera invité à transférer son poste principal de renseignement diplomatique à Ratisbonne. Cette fois, son « *service secret* » ne consista plus à informer l'armée, mais les plénipotentiaires de Rastatt<sup>84</sup>. Qui plus est, il n'était pas « *agent secret* », mais « *chargé d'affaires* »<sup>85</sup>. À la déclaration de guerre, le 9 septembre 1798, il fut expulsé et transféra ses activités à Francfort, où il résida jusqu'en mai 1801.

Cette avanie amena Talleyrand à employer Massias et à nouer une relation diplomatique avec le margrave de Bade qui, proche de Strasbourg, était le seul prince allemand à être resté en bon terme avec la France dans tout le cercle de Souabe et au-delà. Son choix fut clairement lié à l'incapacité de Bacher à assurer pleinement son rôle depuis son « *exil* » temporaire de Francfort (1798-1801). Ses instructions prévoyaient qu'

« il aura[it] surtout un rôle d'informateur ; si la guerre venait à *repandre sur la rive droite du Rhin, le margrave doit savoir que ses états seront traités avec le maximum d'égards*<sup>86</sup>. »

Comme les deux autres chargés d'affaires français, Jean-Frédéric Helfinger, à Darmstadt, et Antoine de Lavalette, à Dresde, tous deux nommés le 30 décembre 1799, celui de Karlsruhe était autorisé à recruter des agents locaux, voire à traiter des « *agents secrets* ». Nonobstant la situation qui imposa leur nomination et, naturellement, la nécessaire surveillance de la communauté émigrée, Massias dut avant tout accompagner l'officialisation de la relation franco-badoise.

Il s'agissait là d'un processus usité depuis 1793 et aucunement d'une invention de Talleyrand. Les « *agents secrets* » intervenaient préalablement à l'établissement de relations diplomatiques avec le pays dans lequel ils étaient accrédités. Car l'« *agent secret* » n'eut jamais un rôle de vulgaire espion. Tout au plus de contractuel des Relations extérieures. Au repli diplomatique des années 1789-1793, avait succédé un mouvement de déploiement d'« *agents secrets* », depuis la Confédération helvétique, sous la direction de François Barthélemy, ambassadeur à Berne depuis 1792. Deux Alsaciens, Bacher, à Bâle, et Helfinger, à Sion, furent chargés de diriger leurs mouvements, l'un vers la plaine allemande, l'autre vers la plaine cispadane. Les succès de l'armée d'Italie limitèrent rapidement les possibilités de Helfinger, nommé le 5 janvier 1798 à Dresde, et condamnèrent notamment Chépy, employé en 1794, à trouver une reconversion sur un poste vice-consulaire en Rhodes<sup>87</sup>. Il en résulta une réorientation des objectifs de renseignement en Suisse. Félix Desportes, résident à Genève (1792-1798), reprit l'observation de l'Italie, à partir d'agents répartis entre Florence, Gênes, Livourne, Milan, Padoue, Venise, Bologne, Ravenne et même Paris, où se trouvaient de nombreux Italiens. Il disposa aussi de fonctions de police, puisque Germaine de Staël résidait dans son ressort, à Coppet.

La poursuite de la guerre contre Naples amena néanmoins les Relations extérieures à envisager d'y envoyer de nouveaux « *agents secrets* ». L'expulsion d'Autriche de l'« *émissaire* »<sup>88</sup> André de Nerciat (Certani)<sup>89</sup>, le 24 janvier 1797, offrit l'occasion de l'y expédier, afin d'instaurer « *une république* ». En effet, il s'était ménagé à Vienne « *la pierre d'attente qu'il [lui fallait] à la légation napolitaine* »<sup>90</sup>. Toutefois, les horreurs de la Révolution en Romagne et en Lombardie achevèrent de

---

<sup>83</sup> Charles James, *New and Enlarged Military Dictionary, or, Alphabetical explanation of Technical Terms...*, Londres, Military Library, 1802, p. [747].

<sup>84</sup> AMAE, CP Allemagne, 697, Bacher à Talleyrand, 5 février 1798.

<sup>85</sup> Lettre privée à M. A., 5 février 1798, in Friedrich Otto, *Theobald Bacher. Ein elsässischer Diplomat im Dienste Frankreichs (1748-1813)* [Un diplomate alsacien au service de la France], Strasbourg, Herdersche Buchhandlung, 1910, p. 44.

<sup>86</sup> AMAE, MD Allemagne, 120.

<sup>87</sup> *Ibid.*, 266 QO 17.

<sup>88</sup> Thugut à Colloredo, 28 janvier 1797, in Alfred von Vivenot [éd.], *Vertrauliche Briefe des Freiherrn von Thugut, österr. Ministers des Äussern. Beiträge zur Beurtheilung der politischen Verhältnisse Europas in den Jahren 1792-1801* [Lettres confidentielles du Baron Thugut, ministre autrichien des Affaires étrangères. Contributions à la compréhension de la situation politique en Europe dans les années 1792-1801], 2, Vienne, Braumüller, 1872, p. 7.

<sup>89</sup> AMAE, 266 QO 54.

<sup>90</sup> *Ibid.*, CP Autriche, suppl. 25, Nerciat à Guiraudet, 27 novembre 1796.

dégouter de la politique ce presque sexagénaire (il était né à Dijon le 17 avril 1739). Arrivé à Naples, il songea à démissionner, mais le changement de ministre à Paris, Talleyrand remplaçant Delacroix, du 15 juillet 1797 entraîna son renvoi ; le 2 janvier 1798, Nerciat rendit les deux chiffres pour l'Italie, qui lui avaient été remis à Berne en mars précédent et demanda au chargé d'affaires français, Claude-Joseph Trouvé, de faire parvenir au ministre une longue lettre de démission, où l'« agent secret » exposait son rejet de la Révolution et son opposition à voir « le sang versé »<sup>91</sup>. Puis il se rendit chez son cousin, Diego d'Andrea, marquis de Pescopagnano, qui le présenta à la reine Marie-Caroline de Bourbon. Un mois plus tard, à la demande de John Acton, Premier ministre de Naples, qui semblait craindre pour son influence sur la souveraine<sup>92</sup>, l'ancien « agent secret » français partit pour Rome, tenter une liaison auprès du Souverain Pontife, Pie VI. Mais il arriva dans la Ville éternelle le lendemain de l'entrée des troupes françaises ; immédiatement arrêté comme « émissaire » napolitain, ses papiers confisqués, il fut envoyé croupir dans les geôles du Castel Sant'Angelo qu'il ne quitta qu'à la faveur de la prise de Rome par ses mandants napolitains, le 27 septembre 1799. Affaibli par son incarcération, il regagna Naples, où il décéda fin janvier 1800 chez son cousin<sup>93</sup>.

À la veille de la rupture de la paix d'Amiens, fin janvier 1803, puis en prévision de la reprise de la guerre avec l'Europe, en 1805, deux nouveaux « agents secrets » français, Victor Henri-Joseph Brahain-Ducange<sup>94</sup> et Charles Marné<sup>95</sup>, furent envoyés à Naples surveiller les menées anglaises. Tous deux avaient la particularité d'être d'anciens agents de Desmarests, voire tenaient leur mission de la Police générale plutôt que des Relations extérieures. À noter, le premier cherchait dans cette mission à échapper à la vindicte de Talleyrand, suite à son échec en Hollande, et au chantage de Desmarests, pour les mêmes raisons. À telle enseigne qu'il fit faux bon aux deux une fois arrivé à Vienne ; il ne se rendit pas à Naples, mais en profita pour escroquer les ministres de France et de Grande-Bretagne, avant de s'échapper en Galicie, puis en Saxe, pour fuir la police autrichienne<sup>96</sup>.

Face au côté débridé de l'action des « agents secrets » en Italie, Bacher fit preuve d'une rigueur plus protestante en s'affirmant comme le véritable directeur du mouvement de redéploiement diplomatique outre-Rhin, après l'effacement de Barthélemy et du poste de Berne. Le ministre des Relations extérieures continua à nommer les « agents secrets », définissant les besoins en renseignement et les objectifs diplomatiques, mais Bacher continua à veiller sur leurs correspondances, comme le montrait l'exemple de Nerciat, en les pourvoyant de codes spécifiques. Il organisa également un service de courriers particuliers, depuis les postes des différents agents vers Ratisbonne, puis Paris. Au ministère, la contrepartie de Bacher fut, en 1798-1802, Carl Wilhelm Theremin, à la tête d'un informel service des missions secrètes<sup>97</sup>, placé sous l'autorité de Radix de Sainte-Foy au « Secrétariat particulier ». Transfuge du service diplomatique prussien par hostilité farouche à la Grande-Bretagne, Theremin fut, tour à tour, le collaborateur de Sieyès (1795-1800)<sup>98</sup>, le « grand expert [des questions allemandes] qui [était] consulté »<sup>99</sup> et l'expert du ministère pour la négociation de Bâle. Il n'effectua qu'une mission d'« agent secret » qui le mena, en septembre et octobre 1798, sur la rive droite du Rhin, où il étudia à la demande de Talleyrand les moyens d'établir « une république »<sup>100</sup>. Si Theremin était le seul à avoir autorité sur les « agents secrets », il ne fut pas le seul spécialiste de l'aire, devant composer avec l'équipe de germanistes, essentiellement d'origine alsacienne, comme le fut Bacher.

Autre transfuge aux Relations extérieures, le « Phanariote » athénien Panagiōtēs Kodrikas<sup>101</sup>, premier drogman (interprète) ottoman. Le 16 juillet 1802, il avait refusé de retourner à

---

<sup>91</sup> *Ibid.*, CP Naples, 125.

<sup>92</sup> *Ibid.*, Trouvé à Talleyrand, 10 février 1799.

<sup>93</sup> Desprez, « Le Chevalier de Nerciat à Naples », *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° 9, avril 1959, p. 316.

<sup>94</sup> AN, F7 6330-6980, instruction de Desmarest, 30 janvier 1803 ; Annie Jourdan, « Le rôle des agents français dans la constitution batave de 1798 », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 351, 2008, p. 99-119.

<sup>95</sup> AMAE, 266 QO 42.

<sup>96</sup> Olivier Blanc, *Les espions de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 1995, p. 188-190.

<sup>97</sup> AMAE, 266 QO 66.

<sup>98</sup> AN, 284 AP 17-8/10.

<sup>99</sup> Sandoz-Rollin à Hardenberg, 2 août 1796, in Paul Baillet, *Preußen und Frankreich von 1795 bis 1807. Diplomatische Correspondenzen*, 1, Leipzig, Hirzel, 1881, p. 84

<sup>100</sup> AMAE, CP Allemagne, 698.

<sup>101</sup> *Ibid.*, 393 QO 961 ; *Ibid.*, Nantes, 291 PO 1 ; Jean Dimakis, *P. Codrika et la question d'Orient sous l'Empire français et la Restauration*, Paris, Maisonneuve, 1986.



Constantinople avec la première mission diplomatique de la Porte, à laquelle il était attaché depuis quatre ans. En fait, depuis décembre 1798, cet ancien secrétaire de Michel Soutsos, *hospodar* de Valachie, était en but aux critiques de son ambassadeur, Mōralı Seyyid ‘Alı Efendi. Il s’était donc laissé séduire par les douceurs de Talleyrand. Ce dernier demanda d’abord les conseils du chargé d’affaires français à Constantinople, Pierre Ruffin<sup>102</sup>. Kodrikas fit défection pour devenir « agent secret ». Ses raisons tenaient à deux événements différents, l’un s’étant produit dans les locaux de l’ambassade, l’autre ayant trait aux relations du drogman avec un compatriote grec, employé aux Relations extérieures.

Lors de ses passages au ministère, quelle ne fut pas la surprise du premier drogman de rencontrer Konstantinos Stamátis, « agent secret » employé par François Barthélemy à Hambourg et Altona (1794-1796), et ancien correspondant de Kodrikas, entre 1788 et 1794 au moins<sup>103</sup>. En juillet 1797, il venait de rentrer « d’au-delà du Danube », où la France avait vainement cherché à l’introduire avec un exequatur consulaire, restant à Paris jusqu’en novembre 1798. Il avait alors été nommé au consulat général d’Ancône, pour mener, sous couvert de ranimer le commerce français dans l’Adriatique, une mission de déstabilisation des îles au large de la Grèce, notamment Corfou, verrou de la route maritime vers l’Égypte<sup>104</sup>. Là, un événement s’était produit au sein de l’ambassade, qui avait suscité une avalanche de notes des Relations extérieures et déclenché l’opprobre de Mōralı Seyyid ‘Alı Efendi sur son premier drogman : un domestique ottoman s’était accouiné avec un officier des Invalides, dérochant le sceau de l’ambassade pour produire quelques « vrais-faux » passeports ottomans.

Il est évident que ce vol était en relation avec la mission future de Stamátis et qu’il impliqua Kodrikas. Le drogman révéla par la suite la substance des négociations russo-ottomanes de 1801, ce qui permit à Talleyrand d’imposer à Seyyid ‘Alı Efendi un traité accordant des privilèges commerciaux à la France, lesquels encadrèrent aussitôt des protestations britanniques et russes auprès de la Sublime Porte<sup>105</sup>. Si son premier officier traitant fut Stamátis, il apparaît logique qu’après son départ il travailla avec Theremin ; l’office des missions secrètes de ce dernier disparut en effet après le recrutement de l’Athénien comme « agent secret » à l’été 1802, époque à laquelle il apparut sur le rôle des fonds secrets du ministère<sup>106</sup>.

Comme Theremin, Kodrikas ne quitta plus le ministère, dirigeant jusqu’en 1808 un service dédié à l’Empire ottoman ; parmi les multiples rapports et itinéraires qu’il produisit<sup>107</sup>, il mit notamment la dernière main, « après la mémorable victoire d’Austerlitz », à un plan de démembrement de l’Empire ottoman en deux entités : l’une en Europe, organisée sur le modèle de la Confédération du Rhin, et l’autre au Levant ; les Régences barbaresques seraient regroupées sous l’autorité d’un seul bey<sup>108</sup>. Loin de lui donner un début d’importance politique, la pingrerie impériale chercha seulement par deux fois à éloigner l’« agent secret », suggérant de l’envoyer en Dalmatie (6-11574), puis en Illyrie (10-23865), au prétexte de lui permettre d’« avoir des nouvelles de ce qui se passe en Turquie » !

Aux yeux du Consul, puis de l’Empereur, seule la plaine germano-polonaise présentait réellement un intérêt stratégique, constituant de fait l’axe principal de sa politique extérieure de 1799 à 1815 ; de ce point de vue, il ne fit que s’inscrire dans la continuité de la politique française de 1713, fondée sur une diplomatie de l’équilibre cherchant à borner la puissance des États européens afin de préserver la paix, fut-elle momentanée. Dans cette conception, les « agents secrets », promus acteurs de la réorganisation d’une société européenne en devenir, devinrent l’outil de résolution de la crise structurelle du système européen. Voilà pourquoi le réseau que constitua progressivement Bacher depuis Bâle se développa d’abord par « quelques points de l’Allemagne et principalement (...) le

<sup>102</sup> *Ibid.*, CP Turquie, 203, Ruffin à Talleyrand, 9 février 1802 ; Maurice Herbette, *Une ambassade turque sous le Directoire*, Paris, Perrin, 1902, p. 260.

<sup>103</sup> *Ibid.*, 393 QO 3810 ; Jules Auguste Lair, Émile Legrand, *Documents inédits sur l’histoire de la Révolution Française. Correspondances de Paris, Vienne, Berlin, Varsovie, Constantinople*, Paris, Librairie Maisonneuve, 1872.

<sup>104</sup> Spyridion Pappas, « L’Agence du commerce français d’Ancône (14 novembre 1798-18 mars 1799) », *Acropole*, n° 7, 1932, p. 123-140 ; Apostolos Vasileiou Daskalakēs, *Rhigas Vélestinlis. La Révolution française et les préludes de l’Indépendance hellénique*, Doctorat, Histoire, Paris, 1937, p. 42-43 et 105-106.

<sup>105</sup> AMAE, CP Turquie, suppl. 23 ; MD Turquie, 30 ; Maurice Herbette, *op. cit.*, p. 200, 266-269, 270-272.

<sup>106</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1706/F/I.

<sup>107</sup> AMAE, MD Turquie, 9, 16, 33, *passim* 1802 (1), 1806 (6), 1808 (3).

<sup>108</sup> *Ibid.*, 16.

cercle de Souabe »<sup>109</sup>, sans jamais dépasser Berlin. La Prusse ouvrait sur un espace périphérique, qui s'étendait au Nord vers la Suède, à l'Est vers la Russie et au Sud vers la Turquie. Il ne pouvait s'agir que du domaine d'autres « agents secrets », mieux aptes à répondre aux besoins du gouvernement Révolutionnaire d'une alliance de revers contre l'Autriche, promue au rang d'ennemie principale. Cela commençait avec le suivi de l'état des affaires de Pologne, au lendemain de son second partage<sup>110</sup>, promu levier de cette politique sur les marges de l'Europe. Le 26 février 1795, Jean-Pierre Parandier fut l'« agent secret » qui caractérisa le mieux ce besoin. Successivement nommé à Altona, Leipzig et Berlin, il dut cette évolution de carrière à la correspondance secrète, qu'il animait depuis 1784, avec des patriotes polonais, comme Andrzej Kościuszko ; agent du « Secret du Roi » employé dans les guerres de l'indépendance américaine, qui en firent un brigadier général des États-Unis à trente-sept ans (1783)<sup>111</sup>, ce dernier fut la pièce maîtresse du jeu de Parandier dans la région. Les ambitions territoriales à l'est de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie laissaient espérer une manœuvre de revers afin de briser la coalition des trois à l'Ouest contre la France. Pour cela, Parandier fit venir à Paris Kościuszko en janvier 1793 ; en quatre mois fut établi le plan de l'insurrection polonaise de 1794 (12 mars-16 novembre). Si elle brisa la puissance polonaise et ouvrit la voie du troisième partage du pays, elle fit apparaître les dissensions espérées au sein de la coalition et amena la Prusse à se retirer de la guerre contre la France. Parandier suivit la question polonaise jusqu'en octobre 1799.

L'hypothétique régénérescence de la Pologne indépendante s'effaça alors au profit d'une entente avec la Russie. Il ne s'agissait plus de casser une coalition, mais bien de restaurer des relations diplomatiques. Or, « La cour de Londres repouss[a] la paix, celle de Vienne évit[a] de répondre<sup>112</sup>. » Il restait Saint-Pétersbourg, mais, il n'y avait pas au département un « agent secret » spécialisé sur la Russie, « devenue (...) le centre de la coalition ». Mieux, la France dépendait depuis 1795 de Berlin pour agir à Saint-Pétersbourg, mais le cabinet prussien éludait tout espoir de médiation. À la fin de janvier 1800, Talleyrand pensa à un de ses anciens familiers résidant à Saint-Pétersbourg. Il apprit bientôt que ce dernier venait d'être expulsé<sup>113</sup>. Aussi préféra-t-il se rabattre sur un ancien du « Secret du Roi », Jean-François Bourgoing, nommé depuis le 28 novembre 1799 à Copenhague, qui n'était pas encore parti. Celui-ci fut donc invité à se rendre d'abord à Hambourg, ville où il avait déjà résidé (1787-1792), entre deux postes diplomatiques en Espagne. Nanti d'instructions simples (installer un agent à Saint-Pétersbourg pour observer la Turquie ; permettre une liaison avec le tsar Pavel I Petrovič ; ouvrir des négociations de paix avec la Russie), il s'installa dans la capitale hanséatique du 24 mars au 19 août 1800<sup>114</sup>. Et il chercha à un moyen d'entrer en contact avec les Russes. Il tenta l'approche directe, mais on lui fit comprendre que les diplomates du tsar ne devaient avoir aucune relation avec des membres du gouvernement républicain. Talleyrand l'invita donc, le 8 juin, à se mettre à la recherche de l'« émissaire » idoine. Deux mois plus tard, Bourgoing proposa d'entrer en contact avec une danseuse, anciennement à Hambourg et depuis à Saint-Pétersbourg, fiancée au valet de chambre favori du tsar<sup>115</sup>. Une lacune documentaire (18 août 1800-19 janvier 1801) nous prive du fin mot de cette opération. Toujours est-il qu'une dépêche de juillet 1801 du ministre français en Prusse, le général de Beurnonville, révéla que le messenger pressenti avait été arrêté en arrivant en Russie.

Il semblerait que cette opération ne fut qu'un écran de fumée destiné à camoufler la véritable « émissaire », partie dès mai 1800 dans le plus grand secret. Entre deux séjours en Grande-Bretagne, Michèle de Bonneuil (Riflon) se proposa en effet de remplir les objectifs de Bourgoing en se rendant en Russie pour établir une liaison avec le tsar. Elle rencontra d'abord à Hambourg l'ancien ambassadeur russe à Copenhague, Ivan Matveyevič Muravyov-Apostol, rappelé à Saint-Pétersbourg. Ainsi put-elle entrer en territoire russe avec un passeport établi à Madrid trois ans auparavant et rafraîchi à Berlin. À Saint-Pétersbourg, elle se lia avec le président du collège des Affaires étrangères,

<sup>109</sup> *Ibid.*, CP Allemagne, 681, Talleyrand aux ministres français, 11 novembre 1797.

<sup>110</sup> *Ibid.*, CP Pologne, 323, Miot de Mérito à Parandier, 22 novembre 1794.

<sup>111</sup> Alex Storozynski, *The Peasant Prince: Thaddeus Kosciuszko and the Age of Revolution*, New York, St. Martin's Press, 2009, p. 17-18.

<sup>112</sup> AMAE, CP Russie, 139, Talleyrand à Bonaparte, sd [fin janvier 1800].

<sup>113</sup> *Ibid.*, *op. cit.* ; MD France, 1771, Bonaparte à Talleyrand, 21 janvier 1800 ; CP Hambourg, 8 juin 1800, Talleyrand à Bourgoing.

<sup>114</sup> *Ibid.*, 266 QO 11.

<sup>115</sup> *Ibid.*, CP Hambourg, 30 juillet 1800. Cf. Olivier Blanc, *op. cit.*, p. 173-177.

le comte Fedor Vasílyevič Rostopčín, collaborateur direct du ministre Nikita Petrovič Panin, destinataire des lettres de Talleyrand. Le 19 juin, Pavel I Petrovič fut mis au courant des ouvertures françaises et, le 17 août suivant, il demanda à son ministre à Berlin, le baron Burkhard v. Krüdener, de se mettre en rapport avec le général de Beurnonville. Ce dernier reçut, le 26 juin 1801, la confession de l'« émissaire », prudemment rédigée au conditionnel pour le cas où le « cabinet noir » prussien intercepterait les courriers diplomatiques :

« Selon ce qu'elle dit, on aurait supposé à Pétersbourg qu'elle y était envoyée par le Premier Consul pour intriguer ; qu'elle aurait été chargée de remettre des lettres au ministre comte Panin, et qu'elle aurait concouru à préparer le rapprochement entre la Russie et le gouvernement français. (...). À l'en croire, elle ne serait pas tout à fait étrangère au changement qui s'opéra dans les dispositions de Paul I<sup>er</sup>. »

La gloire de Michèle de Bonneuil (Riflon) sera cependant de courte durée. Le 23 mars 1801, Pavel I Petrovič fut assassiné, ouvrant une série de conjectures sur la responsabilité des mandants du complot. Comme le parti britannique en fit également courir sur l'« émissaire » française, elle fut invitée à quitter la Russie, suivie de son sous-agent, le comte Rostopčín<sup>116</sup>. Elle n'avait rien appris sur les affaires de Turquie, mais elle rapportait les premières informations directes sur l'assassinat du tsar qui ne furent pas sans amener Napoléon à en attribuer la responsabilité à la Grande-Bretagne.

D'autres « agents secrets » furent employés dans des missions plus marginales. Adrien de Lezay-Marnésia sera envoyé en Hongrie (1802) pour observer la Turquie d'Europe autant que pour évaluer l'*hinterland* autrichien. Quant à Louis Rivals (Bonhomme)<sup>117</sup>, il se rendit en Suède. Comme Parandier, il passa d'abord par Berlin, avec le rang et la couverture d'un secrétaire de légation (1792-1793), avant d'être nommé à Stockholm (1794-1795). Il dut préparer la négociation d'une alliance franco-suédoise qui marqua le pas, au point que l'« agent secret » demanda le 1<sup>er</sup> septembre 1795 « une autre mission ». Le 22 décembre suivant, promu ministre plénipotentiaire, il gagna la capitale hessoise, Cassel<sup>118</sup>, où il résida jusqu'au 9 octobre 1803. Si l'espace centre-européen fut divisé en deux, il apparaît que la carrière des « agents secrets » s'en joua allègrement. Leurs compétences d'observation de la situation militaire et leur orientation largement antiautrichienne pouvaient se développer aussi bien dans l'espace germanique qu'au-delà de Berlin.

Ce qui menaça réellement leur existence fut le rétablissement des relations diplomatiques qu'ils permirent. Ne nous y trompons pas, les « agents secrets » opéraient toujours en marge des corps diplomatiques affectés dans les capitales où ils étaient envoyés, mais jamais des autorités locales, le retour d'une vie diplomatique conventionnelle marquant invariablement la fin de leur mission. C'est pourquoi leur utilisation par les Relations extérieures cessa après 1806. Les questions concernant désormais l'Empire se situaient au-delà de l'espace allemand profondément restructuré. En outre, aux lendemains d'Austerlitz, les espoirs de paix avec la Prusse et l'Autriche laissèrent la place aux diplomates de carrière. À l'exception de Mengaud que tous avaient oublié en Allemagne et qui y revint pour accompagner le règlement de la question allemande, entre Austerlitz et le traité de Confédération du Rhin (19 juillet 1806), les « agents secrets » furent tous réaffectés. Certains embrassèrent la carrière consulaire. Parandier fut envoyé comme premier secrétaire à Constantinople (18 juillet 1802), puis nommé chargé d'affaires (20 décembre 1804), moins pour veiller à la restauration des relations diplomatiques avec l'Empire ottoman que pour suivre les affaires moldo-valaques ; rappelé le 27 juillet 1805, il fut mis en disponibilité à compter du 1<sup>er</sup> février 1806. Stamátis passa d'Ancône, où il avait été chargé d'« un service secret » italien jusqu'à la fin de 1799, à Civitavecchia (6 avril 1801), où il vécut le reste de son âge. D'autres seront éloignés de la diplomatie. Rappelé de Cassel le 9 octobre 1803, préalable au démantèlement de la souveraineté hessoise, Rivals fut renvoyé dans son Tarn natal comme membre du collège électoral départemental. Theremin s'en tira mieux, nommé tour à tour sous-préfet à Monaco (1800), à Birkenfeld (1801-1807), puis à Eberfeld (1807-1808), chargé des affaires concernant le grand-duché de Berg (1808-1811) et finalement consul à Leipzig (1811-1812).

---

<sup>116</sup> *Ibid.*, CP Prusse, 229.

<sup>117</sup> *Ibid.*, 266 QO 60.

<sup>118</sup> *Ibid.*, Hesse Cassel, 4 ; AN, AF<sup>III</sup> 337/1461.

Une autre raison, plus administrative que technique, explique aussi la disparition des « agents secrets ». Après 1806, la diplomatie napoléonienne se professionnalisa. Le nombre de postes se restreignit, par l'effet d'une simplification extrême de la carte de l'Europe de l'Ouest (départementalisation de la rive gauche du Rhin et de la Ligurie), d'une unification juridique par extension du système français et d'un renforcement de la paix sur le continent européen après Presbourg (26 décembre 1805) et Tilsit (7 et 9 juillet 1807) ; l'archichancelier Cambacérés put parler à cette occasion de l'avènement d'une « paix durable ». Si les « agents secrets » s'efforcèrent d'éloigner l'Autriche de la plaine allemande, Napoléon pensa que seule la force militaire permettait l'avènement de ce système continental et non ces pratiques diplomatiques qu'il ne comprit pas vraiment. Contrairement à ce que laissèrent croire ses nombreuses mentions à leur égard dans sa correspondance, l'influence de Napoléon se limita à leur orientation dans les grandes lignes, plutôt qu'aux menus détails des opérations secrètes. On a vu comment la manipulation de Méhée de la Touche lui échappa totalement, quand bien même il pensait le contrôler. Il se préoccupait d'ailleurs plus du versement de leur pension — notamment des agents recrutés au temps de la monarchie, comme la princesse Giuliana Falconieri di Santacroce, stipendiée depuis vingt-trois ans sur les fonds secrets des Relations extérieures, ou Jacopo Riguccio Galluzzi, l'une maîtresse de l'ambassadeur de France d'Ancien régime tenant le plus fameux salon de la cité papale, l'autre maître des postes grand-ducales florentine à Rome — que de leurs missions (7-16312 ; 10-23865).

De plus, ces « agents secrets » étaient censés agir à la fois comme des Révolutionnaires actifs — alors que l'Empereur estimait avoir clos cette période ouverte en 1792 ! — et comme des représentants officiels d'un État à la recherche d'une nouvelle légitimité. Comme d'autres « Illégaux », un siècle plus tard, ils furent constamment à la poursuite de buts contradictoires. Cette tension apparaît bien dans la longue lettre de démission de Nerciat, le 2 janvier 1798 ; ne rappelait-il pas à Talleyrand que sa « mission n'aurait rien dont je puisse rougir ni devant moi, ni devant les autres, non avouée, elle deviendrait vile »<sup>119</sup> ? Réfugié à Naples, il fut rapidement en but à la jalousie des courtisans à mesure que son entreegent l'amenait dans l'intimité de la reine Marie-Caroline de Bourbon ; il sera bientôt contraint de reprendre du service, côté napolitain cette fois. Tirant les conclusions qui s'imposaient après la reprise de la guerre avec la Grande-Bretagne et la fin de la criminalisation de l'émigration, Mengaud abandonna les perspectives d'une carrière policière prometteuse. Ce faisant, il renvoyait à cette ambivalence identitaire propre aux chasseurs d'espions, rôle qu'il joua à Calais (1801-1804), à « cette division entre la part qui regarde et celle qui est regardée, qui port[ait] le soupçon de dissociation ». Derrière ce qui eût pu passer comme la crise de conscience de Janus<sup>120</sup>, se révélait en fait le sentiment de la fin d'un âge « d'or » de la diplomatie secrète, rendue possible par l'instabilité européenne et l'absence d'organisation professionnelle de la fonction diplomatique.

Pour autant, la disparition des « agents secrets » ne signifia pas l'abandon par les Relations extérieures du renseignement. Au contraire, il se perfectionna au rythme des décrets professionnalisant la diplomatie, tant dans son recrutement que dans son fonctionnement (janvier 1800, 23 avril 1800, 26 mars 1806) ; il y a d'ailleurs une analogie entre le renforcement administratif des Relations extérieures et la réduction de l'emploi des « agents secrets ». Mais, la logique en cours n'eut pas pour effet la création d'un service qui, quoique spécifique, aurait été anachronique, pas plus qu'il ne vit la nomination d'un sous-secrétaire chargé de cette fonction comme au *Foreign Office*. En fait, elle conduisit à une certaine spécialisation des chefs de mission et de leurs secrétaires, notable dans les affaires allemandes et orientales, les deux théâtres d'opération traditionnels des « agents secrets ».

Le mouvement impulsé par Bacher depuis Bâle se poursuivit pendant toute la période. Des postes acquirent une spécificité de renseignement proactif en fonction des orientations de politique générale définie par le chef de l'État. D'emblée, remarquons que le sud-méditerranéen n'en compta aucun, ce qui correspondait à l'absence de réelle politique cohérente dans cette région. Par contre, Hambourg prit une importance particulière sur la Grande-Bretagne, après la rupture de la paix d'Amiens, notamment comme animatrice d'une filière maritime de renseignement sources ouvertes,

<sup>119</sup> *Ibid.*, 266 QO 54.

<sup>120</sup> Alain Dewerpe, *Espion. Une anthologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, p. 385-388.

c'est-à-dire en analysant la presse britannique que rapportèrent, jusqu'en juillet 1809, certains *smugglers* locaux. Face à l'Autriche, comme cela apparut clairement avec la campagne de 1805, les postes de Ratisbonne, de Bade, de Munich et de Dresde, occupés respectivement par Bacher, Massias, Louis-Guillaume Otto et Joseph Durant de Mareuil, constituèrent des centres de renseignement principaux au service de la Grande-Armée en opération ; les trois premiers se concentrèrent sur les armées autrichiennes, tandis que le quatrième suivit les corps russes, en détachant des agents sur les principales routes comme dans les principaux bourgs tout en interrogeant les voyageurs venant des territoires de l'adversaire. Un réseau d'alerte renforçait ce dispositif, autour des postes de Stuttgart, Salzbourg, Vienne, Berlin et Varsovie, autant de commodos observatoires ; à noter que les chargés d'affaires dans les capitales prussienne et polonaise furent deux hommes de Bacher, Jean Caillard et l'« agent secret » Parandier.

En janvier 1806, la Prusse étant devenue un objectif napoléonien, Wurzburg remplaça le poste de Salzbourg ; de ce poste, Montholon rayonna en 1812 pour évaluer la menace des sociétés secrètes animées par la Prusse. Lorsque la Russie devint l'objet de l'intérêt de l'Empereur, en octobre 1810, les postes de Stockholm, Varsovie et Bucarest, respectivement occupés par Charles Alquier, Jean-Charles Serra, puis Édouard Bignon à compter de février 1811, et Joseph Charles Ledoux formèrent la seule « chaîne de sentinelles qui instruisent de tout ce qu'il peut être important de savoir » (XXI-16866) sur « l'état exact des divisions de l'armée russe stationnées » dans le voisinage des plusieurs postes (Finlande, Lituanie, Volhynie, Podolie, Ukraine de la rive droite du Dniepr, Bessarabie). Naturellement, il ne s'agissait que d'une « mesure de simple précaution »<sup>121</sup>. Un an plus tard, en décembre 1811, ayant perdu tout intérêt en raison de l'étendue de l'Empire autant qu'en prévision d'une offensive contre la Russie, le poste de Bacher fut supprimé<sup>122</sup>. Ce dernier n'en quitta pas pour autant l'Allemagne, qu'il continua à sillonner jusqu'à son décès, âgé de soixante-cinq ans, fuyant les troupes ennemies, le 15 novembre 1813. Bacher aura été le responsable de l'espace germanique, couvrant aussi bien l'Autriche que l'Allemagne, depuis Ratisbonne, puis Francfort (1er août 1806). La primauté de ce chargé d'affaires sur les autres diplomates apparut clairement lorsque, le 26 mai 1809, il fut nommé directeur de la police de Vienne<sup>123</sup>. Mais, quelles que furent les capacités de Bacher, ses aptitudes pour le renseignement, fondées sur une réelle connaissance de l'Allemagne, ne furent employées par Napoléon qu'à l'époque de la campagne d'Autriche de 1809 et de la mise en place du blocus continental en 1810.

De la même façon, Bignon ne sera appelé à devenir le successeur de Bacher, qu'il avait déjà remplacé à Bâle en novembre 1797, qu'en raison de la promotion du poste de Varsovie en « sentinelle avancée »<sup>124</sup> de l'Empire français. Fiction diplomatique dans la mesure où seule la France entretenait dans ce duché une légation, ce poste servit avant tout à surveiller les armées russes, emploi jusque-là de celui de Dresde. Il permit aussi d'entretenir une autre fiction, celle de l'irrédentiste polonais ; elle fut défendue par Jan Henryk Dąbrowski, que Napoléon préféra à Kościuszko dès 1807. Mais Bignon dut maintenir en activité le réseau de Serra, laissé par ce dernier au moment du passage de consigne, au printemps 1811, notamment un agent à Terespol. Toutefois, « les moyens que M. de Serra [lui ont] indiqués, [sont] jusqu'ici sans aucun effet. Les personnes de qui il [attend] quelque chose, n'écri[vent] point : il n'y [a] plus lieu à compter sur elles », put-il estimer<sup>125</sup>.

Bignon pouvait néanmoins tabler sur le prince Aleksander Antoni Sapieha, qui sous une couverture de géologue et chimiste reconnu — il était membre de l'Académie des sciences de Varsovie depuis 1800 —, parcourut les confins de la Pologne et de la Lituanie, vers l'Autriche comme la Russie. Il avait été recruté par Serra, dans le cadre du « centre d'agence » établi par ses soins à la fin de l'hiver 1809 à Varsovie pour couvrir la Galicie et la Hongrie, tandis que son collègue, l'ancien du « Secret du Roi » Jean-François Bourgoing, à Dresde, s'occupait de la Bohême et la Moravie. Sapieha fut l'« agent secret » choisi par ministre français à Varsovie pour cette reconnaissance militaire. Mais il n'en accomplit que la moitié, apeuré par le déploiement autrichien en Galicie qui lui fit rebrousser

---

<sup>121</sup> AMAE, CP Russie, 151, Maret à Ledoux, Alquier et Serra, 10 et 12 octobre 1810 ; CP Pologne suppl., 17, Maret à Bignon et instructions, février 1811.

<sup>122</sup> *Ibid.*, 266 QO 3, Maret à Bacher, 6 décembre 1811.

<sup>123</sup> Ernest Picard, Louis Tuetey, *Correspondance inédite conservée aux Archives de la guerre*, III, Paris, Lavauzelle, 1913, p. 65.

<sup>124</sup> AMAE, CP Pologne, 326, Champagny à Bignon, 12 décembre 1810.

<sup>125</sup> *Ibid.*, 327, Bignon à Maret, 20 avril 1811.

chemin jusqu'au premier poste français<sup>126</sup>. Il sera ensuite contacté par Bignon. En avril 1811, le ministre français chercha à connaître le personnage, avant de lui proposer, le 12 juin 1811, de mettre en place un « bureau d'observation » en Lituanie. Cette mission ne faisait pas partie de celles que l'on demandât à un « agent secret ». Elle s'adressait plutôt à un « entrepreneur du renseignement », comme on en rencontrait à chaque opération, sauf en Espagne. La liaison entre les deux fut assurée par « un particulier, porteur d'un passeport du ministre de la police du duché, sous le nom de Charles Meyer »<sup>127</sup> ; chargé du service des passeports<sup>128</sup>, il était la personne *ad hoc* pour un « service secret » à la frontière que Sapieha allait constituer pour couvrir un axe allant de Kiev à Moscou, en passant par Vilnius, Riga et Hrodna<sup>129</sup>.

À côté du service de Sapieha, Bignon fut chargé, le 20 décembre 1811, d'en établir un second, pénétrant cette fois jusqu'à Saint-Pétersbourg, Kiev et Bucarest. Cette demande était notamment destinée à remplacer le démantèlement, huit mois plus tôt, du réseau établi dans la capitale russe de l'Alsacien Hurter, un employé (1805-1809) de Schulmeister<sup>130</sup>. Trois anciens combattants polonais, dont un parlant l'Allemand, furent affectés à ces postes. Le chef d'état-major du grand-duché de Varsovie, le général Stanisław Fiszer, sera chargé de d'entrer en contact avec ces trois hommes. Son choix se portera notamment sur un de ses « émissaires », opérant pour lui depuis moins d'un an. Il s'agissait d'un Français, David Savan, capitaine de hussards retraité de l'armée russe, qui avait combattu depuis 1788 sur tous les fronts (Ukraine, Pologne). Ayant pris sa retraite en 1810 avec sa femme et son fils à Varsovie, il avait cherché un emploi de professeur, qu'on lui refusa à la demande de Fiszer. Tout juste avait-il reçu une « ration de famine », qui lui fit accueillir, en avril 1811, l'offre du chef d'état-major polonais comme un secours. Ainsi devint-il un « émissaire » au service du grand-duché. Il semble avoir rempli une première mission en Lituanie sans encombre. Toutefois, lorsqu'il fut versé au service de Bignon, il profita de son premier séjour à Vilnius pour se rendre directement au quartier-général de la 1<sup>re</sup> armée occidentale (*1-я Западная армия*).

Il sera pris en charge par un Français comme lui, Jacques de Sanglen, nouveau directeur de la police militaire (*воинскую полицию Первой Западной армии*) (mars 1812). Un plan de désinformation (*дезинформация*) à destination des Polonais et des Français fut mis en place. Quant ses mandants connurent la nature supposée des renseignements qu'il rapportait, à savoir de l'état-major de Barclay du Tolly, il ne fit aucun doute que Savan surpassait tout le dispositif de Bignon. En témoignait son rapport au comte Louis de Narbonne-Lara, le 18 mai 1812. Par ailleurs, au cours d'une absence du conseiller politique de l'Empereur pour les opérations contre la Russie, ses appartements furent visités par les hommes de Sanglen qui découvrirent, parmi ses papiers la preuve que Narbonne-Lara ne remplissait pas uniquement une mission diplomatique, mais aussi de renseignement. Savan n'induisit pas uniquement ses mandants en erreurs quant à l'ordre de bataille russe. Il livra également les agents qui travaillaient avec lui, dont un appartenait au réseau de Sapieha, ainsi que le chiffre lui permettant de communiquer avec Varsovie. Le principal résultat de cette désinformation russe fut de faire croire à Napoléon qu'il allait affronter dès le début de la campagne des troupes adverses numériquement inférieures. Ne voyant pas d'ennemi à l'horizon, la Grande Armée s'enfonça profondément dans le dispositif russe... Neuf jours après le début de la campagne, les Russes montrèrent une autre facette de leur action clandestine. Le 3 juillet, Barclay du Tolly ordonna à Sanglen de faire évacuer Savan vers Kazan. Il fallut aussi exfiltrer son fils de Varsovie, son épouse étant décédée. Pour cela, les Russes firent appel à un commando, composé d'étudiants de l'université

<sup>126</sup> AMAE, CP Pologne suppl., 17, 9 mars 1809.

<sup>127</sup> Biblioteka Książąt Czartoryskich [BCzart, Bibliothèque des Princes Czartoryski], Cracovie, 3763 III, Bignon à Sapieha, 2, 20 et 28 avril, 12 juin, Sapieha à Bignon, 17 avril 1811.

<sup>128</sup> Dariusz Nawrot, *Litwa i Napoleon w 1812 roku* [Lituanie et Napoléon en 1812], Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, Katowice 2008, p. 137n158.

<sup>129</sup> BCzart, *op. cit.*, Bignon à Sapieha, 27 mai, 10 juillet, 1<sup>er</sup> août, 27 octobre 1811, 19 janvier, 22 février, 3, 12, 17, 22 mars, 3 et 7 avril 1812 ; Rapports d'agents in AMAE, CP Pologne, 328-329, Bignon à Maret, 31 décembre 1811, 18 et 21 janvier 1812, CP Dantzig, 57, CP Saxe 81-82, *passim*.

<sup>130</sup> AMAE, CP Russie, 152, Caulaincourt à Maret, 23 avril 1811.

locale, issu de la milice *zemstvo* (de l'assemblée de district) de Kazan ; son commandant était le major général Lev Nikolaevič Engelhardt, un compagnon d'armes de Savan !<sup>131</sup>

Contrairement à une croyance solidement établie, cette affaire du capitaine Savan ne porta pas préjudice à Bignon. Il connut bien un sort similaire à Bacher, demandant à l'Empereur qu'il soit « attaché à son quartier général et [à] le mettre à la tête de la police secrète, comprenant à la fois l'espionnage dans l'armée ennemie, la traduction des lettres et pièces interceptées, les rapports des prisonniers... » (11-29419). Seulement, il le fit en tant que commissaire impérial à Vilna, où Sapieha poursuivit un temps son « agence », avant de laisser sa place au général polonais, Michał Grabowski. Ce ne fut qu'à l'incompétence politique et diplomatique de son remplaçant, l'archevêque de Malines, Dominique de Pradt qu'il dut son rappel à Varsovie (décembre 1812) et qu'il entama une retraite vers Dresde (janvier 1813)<sup>132</sup>.

### *Le renseignement sur l'Orient*

À proprement parler, en Orient, dans l'attente d'une énième reprise du « rêve oriental » par Napoléon — il rêva toujours d'une « expédition (...) destinée ou pour Alger, ou pour la Sicile, ou pour l'Égypte » (8-18100) —, seuls les postes d'Alexandrie, d'Alep et, plus de façon plus anecdotique, de Mascate purent apparaître pour la postérité comme de véritables centres diplomatiques de renseignement. Et encore, dans ce dernier poste — moins un pavé que Napoléon songeait à lancer dans le lac britannique qu'était devenu l'Océan Indien qu'un espoir de commerce d'esclaves et d'épices pour l'île de la Réunion —, la France tenta vainement d'implanter deux agents consulaires, l'ancien conventionnel Jean-Baptiste Cavaignac nommé le 4 octobre 1802, sans pouvoir y débarquer le 3 octobre 1803, puis le capitaine négrier François Dallons, entre le second traité franco-omanais du 15 juillet 1808 et la reddition de la Réunion, le 3 décembre 1810<sup>133</sup>. L'intermittence de l'intérêt impérial pour l'Orient, comme la durée des trajets — Cavaignac mit quatre-vingt jours à aller et revenir de Mascate depuis la Réunion<sup>134</sup> — rendirent illusoire l'ambition d'une information stratégique décisive valable dans cette région. Quant à la reconnaissance par le chef de bataillon du Génie, Vincent Boutin, de la baie de Sidi Fredj, en Algérie, réalisée au printemps 1808, elle ne fut utilisée qu'en 1830 par le géographe du Roi, Charles Picquet<sup>135</sup> !

Si l'Orient ne constituait pas une priorité pour le régime napoléonien, il n'en demeura pas moins que Talleyrand voulut, dès l'automne 1803, que

« le Gouvernement [fut] le premier en Europe instruit de tout ce qui peut intéresser le sort de l'Asie et faire présumer les changements plus ou moins prochains et les vicissitudes que les États de cette partie du monde peuvent éprouver<sup>136</sup>. »

Cet intérêt précoce du Département reflétait une réalité géopolitique conjoncturelle autant qu'ancienne. Alors qu'elle avait vu, avant la Révolution, l'Amérique lui échapper, la diplomatie française s'était tournée vers la Méditerranée et l'Océan indien. D'où cet intérêt pour l'Égypte, au carrefour de ces deux aires maritimes. Mais, sans perdre de vue l'équilibre européen, ni rompre son

<sup>131</sup> Архив внешней политики Российской Империи (Archives des Affaires étrangères de la Russie impériale), f 133, Kancelarija, op. 468, d. 5223. Российский государственный военно-исторический архив (RGVIA, Archives historiques militaires de l'État russe), f 489, op. 1, d 2782, f. 846, op. 16, Voенно-ученый архив (VUA, Archives scientifiques militaires), d 433 et d 436, op. 1, d. 496, f. 474. d 8, 10, I. Dariusz Nawrot, *op. cit.*, p. 134. Viktor Mikhaïlovich Bezotosnyĭ, *Разведка и планы сторон в 1812 году* [Renseignements et projets des parties en 1812], Moscou, Rosspen, 2005, p. 59, 100, 226. Émile Dard, *Le Comte de Narbonne*, Paris, Éd. de Fallois, 2018, p. 187. Etienne de Cazalas, « La mission de Narbonne à Vilna », Arthur Chuquet (éd.), *Feuilles d'histoire du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, 3, Paris, Librairie Roger & Chernoviz 1910, p. 216-230.

<sup>132</sup> Camille Duclert, « Édouard Bignon : un diplomate au service de l'Empereur », Yves Bruley, Thierry Lentz, *Diplomaties au temps de Napoléon*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 155-167.

<sup>133</sup> Gérard Arboit, « L'impossible rêve oriental de Napoléon », *Revue du Souvenir napoléonien*, n° 402, juillet 1995, p. 26-37.

<sup>134</sup> Cavaignac à Jean Cavaignac, 9 décembre 1803, *Les archives de la famille Cavaignac*, <http://archives-cavaignac.com/items/show/129> [accédé 15 août 2017].

<sup>135</sup> SHD/DAT, 1 M 1318, Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger, des environs, etc., faite en conséquence des ordres de son excellence, Monseigneur Decrès, ministre de la Marine et des Colonies [1808] ; *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger, à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique*, Paris, Pinard, 1830, p. 79.

<sup>136</sup> AMAE, CP Turquie, 207, Talleyrand à Brune, 1<sup>er</sup> octobre 1803.

alliance traditionnelle avec la Sublime Porte (1798-1801), déjà mise à mal par son effacement diplomatique depuis 1789, la France fit de la Turquie un enjeu inégal pour l'Autriche et la Russie. L'Empire des Habsbourg ambitionnait de s'accaparer l'Europe ottomane, mais il avait du y renoncer pour une alliance avec la Prusse (1791) et un nouveau partage de la Pologne. Au contraire, malgré l'opposition de son alliée britannique, la Russie avait saisi l'occasion de pousser son avantage plus à l'Est, s'agrandissant de la Crimée, avec le traité d'Iași (1792). Forte de cette position en mer Noire, elle poursuivit sa progression vers les « mers chaudes » en annexant la Géorgie (1800), menaçant directement la Perse.

De telles « vicissitudes » n'échappèrent nullement à Talleyrand, à Paris, ni à Pierre Ruffin, le seul véritable spécialiste des affaires orientales du Département. Connu du grand public pour sa longue détention au château des Sept-Tours, à Constantinople, pendant l'expédition d'Égypte (1798-1801), il était surtout chargé d'affaires ottomanes depuis 1767, tour à tour interprète, secrétaire interprète pour les langues orientales (1770), premier secrétaire interprète (1795), conseiller d'ambassade, chargé d'affaires (1804) et secrétaire de légation (1805)<sup>137</sup>. À défaut d'être un « agent secret », il fut un homme de l'ombre rompu à toutes les subtilités de la manœuvre clandestine. Au point de réussir à marginaliser le véritable « agent secret », Parandier, et de provoquer son rappel à Paris (27 juillet 1805)<sup>138</sup>. En fait, Ruffin occupa la place de Bacher pour toutes les questions confidentielles et clandestines concernant l'Orient, éclairant d'un jour plus complet l'action de ce dernier dans la plaine germano-polonaise : l'orientation du renseignement, et non le renseignement en lui-même.

Cette mission particulière apparaît moins à la lecture de la documentation concernant cet orientaliste distingué qu'à la lumière d'une opération de couverture qu'il organisa en vue d'introduire en Perse un « agent secret », l'ancien interprète en chef de l'armée d'Égypte, Amédée Jaubert. Ce dernier devait porter la réponse de Napoléon à la demande de Fath-'Alī Shah Qajar, empereur persan qui demandait l'alliance de la France contre la Russie, au lendemain de l'annexion de la Géorgie. « Vous êtes partie de la confiance de la mission de Monsieur Jaubert », écrivit Talleyrand à Ruffin, le 2 mars 1805<sup>139</sup>. Seul le consul général d'Alep, Jean-François Rousseau fut informé de la mission de Jaubert ; il était le meilleur connaisseur de la région est de l'Empire ottoman. Le chargé d'affaires fit également de son drogman, Antoine Franchini, leur « confident nécessaire »<sup>140</sup>. Ces trois hommes préparèrent la mission de couverture de Jaubert. Ils choisirent le trajet par Trabzon et Erzurum, préféré pour des raisons de sécurité à celui par Alep et Bagdad, qu'emprunta l'adjudant-commandant Alexandre Romieu<sup>141</sup>, chargé de la même mission le 30 mars suivant.

La différence de niveau de confidentialité entre les missions n'est pas explicable en l'état de la documentation. Pourtant, le degré de sophistication de la couverture de Jaubert fut sans commune mesure avec ce qui se pratiquait en Europe ; et à plus forte raison pour celle de Romieu, qui circula sans couverture ! Il y avait dans les papiers de l'ambassade un firman inusité au nom du consul français à Karadeniz Ereğlisi, Louis Allier de Hauteroche, l'autorisant à aller jusqu'à Erzurum. Jaubert échangerait d'identité avec le consul, ce dernier retournant en France avec Parandier. Franchini servirait de plastron jusqu'à Trabzon, où il se rendrait par bateau. Quant à Jaubert (Allier de Hauteroche), il devait partir par Erzurum accompagné du messenger de Fath-'Alī Shah Qadjar, l'arménien Osip Vassilovitz. Pour plus de précaution, il s'y changerait et prendrait l'habit d'un pèlerin arménien se rendant à Etchmiadzin, berceau de l'église arménienne apostolique.

Jaubert partit le premier de Constantinople, le 28 mai 1805, non sans avoir rencontré Romieu. Quelle ne fut la surprise de Ruffin de découvrir que les deux hommes avaient « la même destination » et que Romieu n'en faisait pas vraiment mystère, risquant à tout instant de rompre le « voile du plus profond mystère » dont la mission de Jaubert avait été entourée par Ruffin et Rousseau. Franchini fit un bout de chemin avec Jaubert et prit son bateau pour Trabzon, où il arriva le 6 juin, et rentra par voie de terre jusqu'à Constantinople, arrivant juste à temps pour, le 16 juin, accompagner Romieu jusqu'à

---

<sup>137</sup> *Ibid.*, 393 QO 3588.

<sup>138</sup> *Ibid.*, CP Turquie, 207, Talleyrand à Ruffin ; Henri Dehérain, *La vie de Pierre Ruffin, orientaliste et diplomate, 1742-1824*, Paris, Geuthner, 1930, p. 7-10.

<sup>139</sup> *Ibid.*, CP Perse, 8.

<sup>140</sup> *Ibid.*, Ruffin à Talleyrand, 24 avril 1805.

<sup>141</sup> Nicole Gotteri, « Antoine-Alexandre Romieu (1764-1805), général et diplomate », *Revue drômoise*, vol. 88, n° 468-469, 1993, p. 411-456 et 476-564.



Scutari. Romieu poursuivit ensuite par Alep (14 juillet) jusqu'à Téhéran, où il arriva le 24 septembre. Le même jour, Allier de Hauteroche (Jaubert) et Parandier, qui venait d'être rappelé à Paris, quittèrent Constantinople pour l'Europe. Arrivés en Autriche, bien nantis d'un passeport signé de l'internonce Ignaz Lorenz v. Stürmer, ils se virent refuser la route de Vienne et furent invités à prendre celle de Graz ; les armées françaises occupaient la capitale impériale et les autorités autrichiennes ne tenaient pas à ce qu'ils informent Napoléon de l'attitude « des Hongrois »<sup>142</sup>. Le même sentiment semble avoir animé le *paşa* de Doğubeyazit envers Jaubert (Allier de Hauteroche). Mais les critères relatifs au droit des gens en Orient n'étant pas aussi avancés qu'en Europe, l'« agent secret » de Napoléon fut incarcéré du 7 juillet 1805 au 19 février suivant. Il fallut tout l'entregent de Ruffin auprès des Affaires étrangères ottomanes, et un opportun changement de *paşa* à Doğubeyazit, pour que Jaubert (Allier de Hauteroche) puisse poursuivre sa mission ; il quitta son lieu de rétention le 1<sup>er</sup> avril 1806 et arriva à Téhéran le 5 juin, où il ouvrit la voie à la nomination d'un ambassadeur perse habilité à négocier un traité qui fut signé à Finkenstein le 4 mai 1807<sup>143</sup>. Le luxe de précautions entourant la mission de Jaubert s'expliquait par ce seul enjeu.

Au travers de cette opération apparaît tout le système Ruffin. Comme Bacher, avec ses collègues germanophones, Ruffin anima un réseau de turcophones, d'arabophones et de perséphones, au sein duquel ressortit particulièrement « le triangle savant d'Alep, de Bagdad et de Bassora »<sup>144</sup>. Si le seul véritable « agent secret » présent à Constantinople, Parandier, ne soupçonna rien de la mission de Jaubert — pas plus qu'il n'anticipa son rappel le 27 juillet suivant d'ailleurs —, cela tint surtout au fait qu'il n'était pas en charge des affaires ottomanes d'Orient, mais bien d'Occident. D'ailleurs, dans une lettre à Talleyrand du 25 mai 1805, ne résuma-t-il pas sa mission comme étant celle de « déjouer les roueries et les intrigues de la Russie »<sup>145</sup> ? Elles se produisirent autant à Constantinople, siège du pouvoir central, que dans les provinces irrédentes de Bessarabie, de Moldavie et de Valachie. Les influences de Saint-Pétersbourg et Constantinople s'opposèrent de façon contraire, les Russes jouant sur le panslavisme des populations chrétiennes, les Ottomans comptant sur la richesse de ces provinces, notamment céréalières, après la perte de la Crimée. L'enjeu pour la France fut de s'insérer dans cette lutte d'influence en se rangeant au côté de la Sublime Porte. D'où l'envoi d'un « agent secret », pour permettre la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays tout en réalisant un objectif stratégique contre la Russie. N'oublions pas que Parandier, à qui incombait originellement cette surveillance, se vit confier cette mission à Constantinople après le retour de Russie de Mme de Bonneuil, compromise par l'assassinat de Pavel I Petrović. De ce point de vue, le choix de cet « agent secret » se justifiait pleinement par son engagement en faveur de la Pologne.

Englué dans ses récriminations suite à son incarcération au château des Sept-Tours, Ruffin ne sembla pas plus percevoir les enjeux de la mission de Parandier, autrement qu'en termes de concurrence administrative. D'où ses chausse-trappes dans l'exécution des affaires courantes, et sa cour auprès de Talleyrand pour obtenir le rappel de l'« agent secret »<sup>146</sup>. Cela dit, ce dernier ne parvint pas à s'ingérer dans le jeu russe, en n'obtenant pas la nomination d'*hospodars* en Valachie et en Moldavie favorables à la France (1802). À vrai dire, l'influence française ne fut guère plus décisive ensuite, lorsque la Sublime Porte se décida à en nommer de plus compatibles au soutien de la France (1806)<sup>147</sup>. Ruffin et ses drogmans, les frères Antoine et François-Eugène Franchini, préférèrent batailler à Constantinople plutôt que de s'occuper de la partie européenne de l'Empire ottoman. Au point que les agents viennois d'un des *hospodars* tentèrent de circonvenir l'intransigeance de Ruffin en se jouant de la bonne volonté d'Andréossy<sup>148</sup> qui, bien que général, ne s'intéressait guère au renseignement ; l'opération d'intoxication adverse — britannique plutôt que russe<sup>149</sup> — faillit réussir<sup>150</sup> tant elle prit le contre-pied du renseignement français opérant à Constantinople.

<sup>142</sup> AMAE, CP Turquie, Allier à Talleyrand, 4 janvier 1806.

<sup>143</sup> Iradj Amini, *Napoléon et la Perse*, Paris, Fondation Napoléon, 1995.

<sup>144</sup> Ruffin à Silvestre de Sacy, 13 novembre 1811, cité in Henri Dehéraïn, « Le consul orientaliste Joseph Rousseau (1780-1831) (deuxième article) », *Journal des savants*, vol. 1, n° 1, 1936, p. 27.

<sup>145</sup> AMAE, CP Turquie, 209.

<sup>146</sup> Henri Dehéraïn, *La vie de Pierre Ruffin*, op. cit..

<sup>147</sup> AMAE, CP Turquie, 213, Sébastiani à Talleyrand, 22 mars 1807.

<sup>148</sup> *Ibid.*, Andréossy à Napoléon, 1<sup>er</sup> janvier 1807.

<sup>149</sup> *Ibid.*, Sébastiani à Talleyrand, 24 février et 3 mars 1807.

<sup>150</sup> *Ibid.*, Talleyrand à Moruzi, 11 janvier 1807.

Pour éviter de telles déconvenues, certainement influencé en cela par Kodrikas, Talleyrand préféra établir des moyens de renseignement au plus près des « intrigues » russes, sur le Danube, en mer Noire et sur l'Adriatique. Le 22 avril 1808, l'ambassadeur Horace Sébastiani envoya ainsi à Varna son secrétaire Philippe Daret remplacer temporairement Pierre-Bernard Lamarre, envoyé à Bucarest<sup>151</sup>. La réorganisation du réseau consulaire fut toutefois décidée à Paris, entre 1803 et 1813 : six agences furent fermées entre 1809 et 1814, dont quatre en Grèce continentale, témoignant du même désintérêt à l'endroit de l'indépendantisme hellène que du polonais ; douze furent ouvertes entre 1803 et 1813 face à la menace russe, trois en mer Noire (1803-1806) et quatre sur le Danube (1803-1810), auxquelles s'en ajoutèrent trois en Bosnie afin de surveiller l'évolution de la révolte des Serbes (1804-1813). Ainsi, le 13 novembre 1806, s'installa à Travnik, en Bosnie centrale, un consul général, Pierre David. Cet ancien commissaire-adjoint des guerres assura un renseignement d'alerte au profit des troupes françaises stationnées en Dalmatie, sous le commandement du général Auguste Marmont. Son action fut décisive pour mettre en échec, au printemps 1809, les menées autrichiennes cherchant à bloquer le déplacement en Kraïna de l'armée de Dalmatie à la veille de Wagram<sup>152</sup>. La cohésion du redéploiement consulaire fut soulignée par la nomination, le 30 janvier 1807, de l'adjudant-commandant Louis Mariage (Mériage) à Vidin (7-14136)<sup>153</sup>. Après la fermeture de la route de Varna par les armées russes, seule cette cité danubienne permit encore aux courriers de Vienne à Constantinople de passer. Le poste de Vidin s'apparenta donc autant à un poste d'observation qu'à un « centre de correspondance entre Constantinople, la Dalmatie et Varsovie », où se trouvait le quartier-général impérial. Pour cela, l'officier reçut suffisamment d'« argent (...) pour qu'il expédie fréquemment des courriers » (XIV-11797).

En matière d'orientation du renseignement, l'action de Ruffin fut plus décisive dans son réel domaine de compétence, le Proche-Orient. Toutefois, comme dans l'espace germano-polonais et dans les provinces européennes de l'Empire ottoman, cette activité ne concernait pas l'ensemble des postes, tout juste quelques-uns. En effet, seuls deux hommes se distinguèrent réellement dans cette région par leur action en matière de renseignement. Le premier, Bernardino Drovetti, fut certainement le plus doué en la matière. Ami de l'avocat Angelo Pico, maître-espion de l'armée d'Italie (1794-1798) devenu secrétaire en chef de l'administration centrale du Piémont (1798-1801), l'avocat Drovetti entama une carrière militaire qui l'amena à servir dans un état-major, depuis le grade de maréchal des logis (cavalerie) à celui de chef d'escadron (1796-1802). Cette spécialité, cette proximité professionnelle originelle et cette amitié laissent à penser que Drovetti put avoir à faire avec la « partie secrète » de Pico. Toujours est-il qu'il fût nommé, le 27 octobre 1802, sous-commissaire (vice-consul) des Relations extérieures à Alexandrie, par la grâce de ses chefs, les généraux Louis Léonard Antoine Joseph Gaspard Venance de Coli, un autre ami devenu chef d'état-major de la 27<sup>e</sup> région militaire (Piémont), et Joachim Murat, qui le côtoya pendant la dernière campagne dans l'armée de réserve (1800)<sup>154</sup>.

Cette compétence explique qu'il fut adjoint à un autre sous-commissaire, à Damiette, mais faisant fonction de commissaire général à Alexandrie, Mathieu de Lesseps. Plus expérimenté, ce vétéran arabisant avait derrière lui huit années marocaines, passées à Tanger et Salé. En fait, arrivé avec son supérieur et le secrétaire de ce dernier le 2 août 1803<sup>155</sup>, Drovetti succéda, en fonction seulement, en novembre 1804, à Lesseps, nommé entretemps commissaire général (14 août 1804), lorsque ce dernier regagna la France. D'évidence, cette subordination fut à l'origine de ses chicanes avec Lesseps, son supérieur en titre. Et qui finirent par lasser le premier qui, rentré à Paris malgré un congé obtenu de Talleyrand le 7 juillet 1804, dut attendre deux ans avant d'obtenir un autre poste. La carrière de Drovetti souffrit également de cette mésentente, puisqu'il fut maintenu vice-consul malgré ses continuelles demandes de promotion. Aussi songea-t-il maintes fois à démissionner de son poste

<sup>151</sup> *Ibid.*, CCC Constantinople, 77, Sébastiani, 22 avril 1808.

<sup>152</sup> Jules David, « Notice biographique et littéraire sur Pierre David, ancien consul et chargé d'affaires de France, ancien député du Calvados », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1861, p. 225-316 ; *Mémoires du Maréchal Marmont, Duc de Raguse de 1792 à 1841*, 3, Paris, Perrotin, 1857, p. 134-136

<sup>153</sup> AMAE, CP Autriche, 380 ; AN, AF<sup>IV</sup> 1688/5 ; Auguste Boppe, « La mission de l'adjudant-commandant Mériage à Vidin (1807-1809) », *Annales de l'École des Sciences politiques*, 15 avril 1886, p. 259-293.

<sup>154</sup> AMAE, 393 QO 1366 ; Ronald T. Ridley, *Napoleon's Proconsul in Egypt. The Life and Times of Bernardino Drovetti*, Londres, Rubicon Press, 1998.

<sup>155</sup> *Merveilles biographiques et historiques; ou, Chroniques du cheikh Abd-el-Rahman el Djabarti*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1892, VII, p. 213.

pour retourner dans le Piémont ou trouver une position à Naples, cherchant par tous les moyens à se rappeler au bon souvenir de Murat<sup>156</sup>.

Au contraire de Ruffin et de Lesseps, Drovetti n'était pas arabisant à son arrivée et dut se reposer sur ses drogmans, Pierre-Joseph Fonton et Louis Gaspary, puis Joseph Msarra. Son réseau de veille passa naturellement par le réseau consulaire français : le vice-consul à Rosette Pierre Mazières de Saint-Marcel (1803-1811), remplacé par un agent consulaire, Florent Tourneau, jusque-là chancelier à Alexandrie ; les agents français à Damiette, Basile Fakr, et au Caire, Félix Mengin (jusqu'en octobre 1811), puis Louis Vasse (à partir de septembre 1806). Il passa aussi par quelques affidés, comme ces déserteurs français reconvertis en mameluks, Pierre Gary (Ismail Rachouan), Rosignani (Youssef Kâchef) et Saladin<sup>157</sup>. En couvrant l'ensemble de l'Égypte utile, le Piémontais put se livrer à ce qui s'apparentait plutôt à une mission d'« émissaire » : y maintenir l'influence française, quitte à ruiner celle du sultan ottoman. Le débarquement britannique à Alexandrie, le 17 mars 1807, décida de l'orientation à donner à ses instructions initiales. Alors que Lesseps, poussé en cela par Bonaparte, pencha en faveur des Mameluks, les faits amenèrent Drovetti à soutenir l'envoyé au Caire de la Porte, l'Albanais Muḥammad 'Alī Bāshā<sup>158</sup>. Anticipant l'action de Sébastiani à Constantinople dans des circonstances analogues, il n'hésita pas à faire le coup de poing contre la garnison mameluque d'Alexandrie<sup>159</sup>, qui avait fait collusion avec les Britanniques, s'affirmant comme le plus ferme soutien à la conquête d'autonomie du nouveau maître du pays<sup>160</sup>. À défaut de permettre à Drovetti d'accéder au rang de consul-général, l'absence d'opposition britannique, entre le départ du résident, avec les restes de l'armée d'invasion, le 24 septembre 1807, et son retour, en juin 1811, en fit un véritable proconsul d'Égypte. Non seulement, il disposait d'une liberté de circuler, mais il put renforcer son réseau d'informateurs, depuis les négociants français, comme Joseph Duclos, jusqu'à Muḥammad 'Alī et à son fils Ibrahim. Il plaça auprès du *paşa* un autre mameluk français, Combes (Sélim), comme chef de son artillerie, un autre ancien de l'armée d'Orient, le pharmacien Claude Royer, comme médecin personnel, ou le médecin piémontais Filiberto Marrucchi, auprès du beau-frère du *paşa*. Enfin, il mit sur pied une politique de contrôle social de la position française, qui n'était pas sans rappeler celle en œuvre à Naples, par le biais d'une franc-maçonnerie. Le 26 décembre 1811 fut ainsi fondée au Caire la loge des Chevaliers des Pyramides, suivie le 4 mai suivant par celle des Amis de la Concorde à Alexandrie<sup>161</sup>.

L'ascendant de Drovetti sur Muḥammad 'Alī entraînait manifestement en contradiction avec la politique que menait, depuis Alep, l'autre homme actif dans le renseignement au Proche-Orient, son confrère Joseph Rousseau, successivement consul à Bagdad (1807), puis consul général à Alep (1808-1814). Dans une controverse qui n'était pas sans en rappeler une autre, plus tardive et britannique, l'« Égyptien » et le « Syrien » s'opposèrent, sans que cela porte à conséquence en raison de l'intérêt alternatif de la France. Tous deux inspirèrent la politique à suivre envers la jeune secte musulmane intégriste des Wahhabites. Depuis 1801, celle-ci répandait « la consternation jusqu'aux portes de Constantinople »<sup>162</sup>, mettant à sac Kerbala (avril 1802), faisant des incursions dans la province de Damas et entretenant la terreur pirate dans le Golfe arabo-persique comme sur les routes caravanières vers La Mecque (comme en 1807)<sup>163</sup>. Les caractéristiques et les dispositions de cette force intéressèrent fortement Bonaparte, lorsque « la nouvelle de la prise de la Mecque et de Djeddah » lui arriva, à la fin de l'été 1803. Le 28 septembre, il demanda au ministre des Relations extérieures qu'il se charge « d'écrire au chef des Wahhabites » (4-8088). Il en résulta un mémoire, anonyme et en fait rédigé par le consul à Alep, Louis de Corancez, membre de l'Institut d'Égypte, intitulé *Situation des Wahabis après la mort d'Abdelaziz* ; des passages furent même publiés dans *Le Moniteur* du 31

<sup>156</sup> AMAR, CCC, Alexandrie, 18, Drovetti à Talleyrand, 15 novembre 1806 ; *Ibid.*, 19, Roussel à Richelieu, 22 juillet 1817 ; Sylvie Guichard, *Lettres de Bernardino Drovetti, consul de France à Alexandrie, 1803-1830*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, p. 154, 162.

<sup>157</sup> Amaury Faivre d'Arcier, *Les agents de Napoléon en Égypte (1801-1815)*, Mémoire de la Société de sauvegarde du Château impérial de Pont-de-Bricques, 1990, p. 94.

<sup>158</sup> AMAE, CCC Alexandrie, 17, Drovetti à Mengin, 20 mai et 1<sup>er</sup> juin 1805.

<sup>159</sup> *Ibid.*, 20, Pillavoine à Pasquier, 17 janvier 1820.

<sup>160</sup> *Ibid.*, 18, Drovetti à Talleyrand, 10 août 1808.

<sup>161</sup> Gérard Galtier, « La société secrète égyptienne de B. Drovetti », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 72, 2006, p. 285-305.

<sup>162</sup> R. [Jean-Baptiste Rousseau], *Description du Pachalik de Bagdad, suivie d'une notice historique sur les Wahabis, et de quelques autres pièces relatives à l'histoire et à la littérature de l'Orient*, Paris, Treuttel, 1809, p. 168.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 40-42, 131-132, 153-170 ; AMAE, MD Turquie, 31.

octobre suivant. La décision d'envoyer en Perse l'ambassade extraordinaire de Mathieu Gardane, le 12 avril 1807, fut l'occasion d'un regain d'intérêt pour cette secte musulmane. En marge du projet d'instructions du 10 avril, où il était demandé au militaire d'étudier le développement de la puissance des Wahhabites de l'Arabie, de tâcher de connaître leur chef et de sonder ses dispositions à l'égard de la France, figurant cet avis : « cela peut intéresser l'avenir de l'Égypte »<sup>164</sup>. Bien que non-repris dans les instructions finales (XV-12563), la mission fut quand même accomplie par un des éléments envoyés en Perse en avril 1807, Joseph Rousseau<sup>165</sup>.

Or, ce dernier travaillait déjà sur cette question depuis qu'il avait entendu le récit du sac de Karbala par les cavaliers wahhabites, le 20 avril 1802. Dès septembre 1802, il fut en mesure de faire passer à Paris un récit circonstancié du pillage et du massacre qui s'en étaient suivis, par l'intermédiaire de son père, Jean-François Rousseau, consul à Bagdad<sup>166</sup>. Par le même circuit, mais depuis Alep où son père était en résidence, Rousseau fils transmet à Paris onze courriers sur les Wahhabites du 5 juillet 1803 au 6 juillet 1804<sup>167</sup>. Le 27 août 1806, l'orientaliste Antoine-Isaac Silvestre de Sacy ajouta une commande sur cette secte du désert, qu'honora Rousseau le 28 février suivant. Pour mener à bien cette mission de renseignement sur les Wahhabites, le jeune homme puisa dans les ressources d'un large réseau de correspondants. À l'origine de son rapport de 1804, Corancez évoquera plus tard deux informateurs principaux : l'un était un « chrétien maronite d'Alep », Didacus (Diego) Franjyyah ; l'autre, Jean Raymond, « officier d'artillerie au service du pacha » de Bagdad<sup>168</sup>. En fait, tous deux furent des agents de Joseph Rousseau et, à ce titre, impliqués malgré eux dans une controverse scientifique en 1810-1811 (le premier accusant le second de plagia). Nous manquons d'information sur Franjyyah ; hormis ses lettres d'Alep des 12 juin 1806 et 14 mars 1807, publiées par Rousseau en 1809, qui contenaient de la désinformation ottomane, comme dans le cas de la caravane syrienne de 1807, il dut se documenter auprès des quelques négociants maronites de la cité alépine pour connaître ces mouvements du commerce caravanier.

En revanche, Raymond nous est mieux connu. Conducteur de munitions de l'armée de l'*East India Company*, il était arrivé à Bagdad le 13 octobre 1799, envoyé par le gouvernement de Bombay afin d'organiser l'artillerie du *paşa* local. Ce Français de Pondichéry s'était aussitôt rapproché de la petite communauté française, le consul et son fils, ainsi que le médecin du *paşa*, Christophe Outrey. Le recrutement de Raymond avait eu lieu entre 1799 et 1806, impliquant l'intervention de Ruffin, en dernier lieu, pour éviter que ce transfuge ne fût remis aux Britanniques. Pour le protéger, il avait été affecté à la mission de Gardane en Perse (1807-1809), avec Rousseau, puis envoyé à Paris (1809-1810) d'où il revint, le 1<sup>er</sup> mai 1811, consul de France à Bassora<sup>169</sup>. Raymond fut un informateur de Rousseau comme de Ruffin sur le pašālik de Bagdad et sur ses confins, aux limites du désert de l'Arabie, et donc sur les Wahhabites<sup>170</sup>. Lors de son séjour à Paris, en août 1810, il avait même livré à Champagny un *Mémoire sur le royaume des Afghans*<sup>171</sup>. Il était l'auteur en 1805 de trois mémoires sur Bagdad destinés à Rousseau, qui l'hébergeait alors à Alep ; il y traitait aussi bien des Britanniques, du gouvernement que du commerce. Il les jugeait « de peu de conséquence », ce qui n'empêchera pas d'être publiés par son traitant dans sa *Description du Pachalik de Bagdad*, parue à Paris en 1809. Raymond détesta « cette espèce de travail » et usa de l'entregent de Ruffin pour obtenir une recommandation auprès de Silvestre de Sacy lui permettant de rejoindre le corps consulaire. Au renseignement, il préféra l'orientalisme.

Le départ du transfuge ne prit pas au dépourvu Rousseau. Le consul général disposait d'un solide réseau composé « d'anciennes et longues relations avec Bagdad, Bassora, Mascate, ainsi

---

<sup>164</sup> AN, AF<sup>IV</sup>, 1686.

<sup>165</sup> AMAE, CP Perse, 10, Rousseau à Champagny, 2 mai 1808 et, CP Turquie, 216, 30 mai 1808.

<sup>166</sup> *Ibid.*, Turquie, 204, Rousseau à Talleyrand, 5 et 11 septembre 1804.

<sup>167</sup> *Ibid.*, Turquie, 206-208 ; MD Turquie, 31.

<sup>168</sup> L.A. [Louis Alexandre de Corancez], *Histoire des Wahabis depuis leur origine jusqu'à la fin de 1809*, Paris, Crapart, 1810, p. VI ; R. [Jean-Baptiste Rousseau], *Mémoires sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme. Les Wahabis, les Nosairis et les Ismaélis*, Paris, A. Nepveu, 1818, p. I-II.

<sup>169</sup> AMAE, 393 QO 3408 ; Henri Dehérain, « Les travaux de Jean Raymond, Consul de France à Bassora », *Journal des savants*, novembre 1915, p. 514-524.

<sup>170</sup> Jean Raymond, *Mémoire sur l'origine des Wahabys, sur la naissance de leur puissance et sur l'influence dont ils jouissent comme nation*, Paris, Impr. de l'Institut français d'archéologie orientale pour la Société royale de géographie d'Égypte, 1925.

<sup>171</sup> AMAE, MD Perse, 2.

qu'avec les Arabes du » Bahreïn, du Nadj « et même du » Diriyah<sup>172</sup>, c'est-à-dire la capitale de l'imam wahhabite. Il est aisé de voir dans les correspondants de Bagdad le beau-père et le beau-frère de Rousseau, Christophe et Georges Outrey. À Bassora, où Rousseau vécut jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, il conserva probablement quelques interlocuteurs parmi les Carmes déchaussés, bien que placés sous protection britannique depuis 1793 ; lorsqu'il fut nommé dans cette cité, le 27 février 1805, Rousseau préféra rester auprès de son père, attendant que Paris l'envoie en Perse<sup>173</sup>. Les informations sur Mascate s'arrêtant à mars 1810, il est facile d'y reconnaître la main du consul François Dallons, tandis que celles pour Bahreïn et le Nadj incitent à penser à des commerçants bédouins venant périodiquement à Alep. Ils furent certainement moins importants que la prise de Rousseau dans la capitale du premier État saoudien (1744-1818), l'« Imam, ou aumônier, [de Saud bin Saud] qui vint à Alep ». Dans la théocratie que représentait l'État saoudien, il ne s'agissait de personne d'autre que Sulaymān ibn 'Abd Allah<sup>174</sup>, le propre petit-fils de Muhammad ibn 'Abd al-Wahhab, le théologien fondateur du mouvement qui portait son nom. Il ne fallait pas voir dans cet informateur un agent français, mais simplement un « émissaire » de son maître, porteur de la proposition de ce dernier aux shaykhs de Damas, d'Alep et des autres cités de Syrie d'adopter le wahhabisme, de se soumettre à Saud et de lui verser le tribu. Ce correspondant se rendit à Damas en mars 1808<sup>175</sup>.

Rousseau rencontra Sulaymān ibn 'Abd Allah sur les bords de l'Euphrate, entre Bagdad et Alep, le 24 novembre 1808<sup>176</sup>. Le premier document remis par l'intellectuel saoudien lors de leur rencontre alépine consistait en un « tableau des possessions territoriales de Seoūd, émir actuel des Wahabis ; suivi d'une courte notice sur la personne et la capitale de ce prince Arabe ». Rousseau lui suggéra alors de rédiger un « précis historique du Wahabisme et sur les expéditions militaires de Schéikh-Muhammed, d'Ibn-Séoud, d'Abd-il-Aziz et de Seoūd, jusqu'en 1224 de l'hedjire (1810) », que Sulaymān ibn 'Abd Allah lui adressera de Diriyah à l'automne 1810<sup>177</sup>. Ces deux documents sont les plus importants jamais possédés par un pays européen à cette époque sur les Wahhabites. Pourquoi furent-ils remis au consul général de France à Alep ? Saud tenait certainement à obtenir l'appui de la France, dans la perspective d'une réaction ottomane pour reprendre le Hedjaz et les Lieux saints de l'Islam, conquis entre 1803 et 1805. D'autant qu'il savait, suite à ses ouvertures de novembre 1806 au résident britannique Samuel Manetti, que l'*East India Company* de Bombay ne s'intéressait pas aux Wahhabites pour des raisons géopolitiques, mais simplement économiques : sécuriser le golfe arabo-persique en éradiquant la menace pirate<sup>178</sup>. Pourquoi Rousseau donna-t-il ses documents à Silvestre de Sacy et réserva-t-il ses notes sur les Wahhabites pour l'édition scientifique<sup>179</sup> ? En fait, l'orientalisme était devenu un « département de la science française »<sup>180</sup> plus que le quelconque révélateur d'un intérêt politique, sinon colonial, de Napoléon pour l'Orient.

Cela se vérifia aisément avec les renseignements sur ces guerriers du désert transmis par Drovetti depuis l'Égypte. Il avait suivi leurs pérégrinations à partir de la fin 1805 et pendant toute l'année suivante, informant régulièrement Ruffin<sup>181</sup> plutôt que le ministère, envoyant au moins trois agents à leur contact. Le premier fut l'« émissaire » espagnol Domingo Badía Castillo y Leiblich (Ali Bey el Abbassi). Celui-ci débarqua à Alexandrie le 12 mai 1806, mais ne reçut la visite de Drovetti que le 15 décembre suivant, au moment de s'embarquer pour La Mecque. Les raisons de la rencontre entre ces deux hommes demeurent inconnues, mais elles eurent assurément à voir avec l'audience de l'Espagnol accordée par Muḥammad 'Alī Bāshā<sup>182</sup>. Ali Bey se rendit dans le Hedjaz (13 janvier-2

<sup>172</sup> Ibid., Mémoires..., op. cit., p. II.

<sup>173</sup> AMAE, CCC Alep, 23, Jean-François Rousseau à Talleyrand, 14 juillet 1805, 4 juin 1806.

<sup>174</sup> R. [Jean-Baptiste Rousseau], *Mémoires...*, op. cit., p. 23 et n12, 24 ; Alexander Bligh, « The Saudi religious elite (Ulama) as participant in the political system of the kingdom », *International Journal of Middle East Studies*, 1985, n° 17, p. 37-50.

<sup>175</sup> L.A. [Louis Alexandre de Corancez], *Histoire des Wahabis*, op. cit., p. 133 ; Ibrahim ibn Salih Ibn Isa, تاريخ بلاد الحوادث, [L'histoire de la catastrophe qui s'est produite dans le Nadj], Riyadh, al-Amana al-'Ammā, 1999, p. 105-106.

<sup>176</sup> AMAE, MD Turquie, 31, Rousseau à Champagny, 24 novembre 1808.

<sup>177</sup> Ibid., CP Perse, 13, Rousseau à Champagny, 17 octobre 1810.

<sup>178</sup> British Library, Londres, Asian and African Studies, IOR/F/4/449/10779 et Ibid. 497/11931 ; Ibid., /343/7962.

<sup>179</sup> *Fundgruben des Orients/Mines de l'Orient*, 1-2, 1809-1811, p. 191-198, 155-160.

<sup>180</sup> Edward Saïd, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Le Seuil, 1980, p. 102.

<sup>181</sup> Henri Dehérain, op. cit., p. 266.

<sup>182</sup> Arxiu Històric de la Ciutat de Barcelona, Barcelone, C06-b162, Firman de Muḥammad 'Alī au Princep Sherif de la Mekka, en faveur d'Ali Bey, 29 octobre 1806.

mars 1807), devenant le premier Européen à fouler le sol de La Mecque. Dans sa relation publiée en 1814 figure une « notice sur les Wehhabis », qui ne fut certes pas remise à Drovetti, et un autre passage évoque sa rencontre, le 19 octobre 1807, avec un officier de Muḥammad ‘Alī lui annonçant la fin de l’occupation britannique d’Alexandrie<sup>183</sup>.

On peut s’interroger sur la réalité des prétentions napoléoniennes en Orient, au moins en 1807. La mission (10 février 1810-23 avril 1817)<sup>184</sup> de Théodore de Lascaris, à tout le moins dans sa relation par son drogman, le jeune Aleppin de retour de Chypre, Fathallah Sâyiḡh, pose à nouveau problème<sup>185</sup>. Sa chronologie est tout simplement fautive. Il convient donc de la confronter à des éléments extérieurs. D’après la correspondance consulaire française, qui ne surveillait pas particulièrement Lascaris, cet ancien chevalier de Malte réapparut d’abord à Tripoli fin septembre 1807, puis à Acre au printemps 1811<sup>186</sup>. Dans le premier cas, le consul Alphonse Guys se fit l’écho d’une rumeur à laquelle il n’attacha guère d’importance, à savoir que Lascaris cherchait à « avoir un point d’appui pour aller offrir ses services aux Wahabites » ; il préféra lui conférer « une aliénation d’esprit » qui le poussait à se diriger vers la montagne libanaise où résidait le consul britannique à Alep, John Barker. Ce faisant, Guys raisonnait en fonction d’un séjour que Lascaris avait passé dans cette région en juin 1806, alors secrétaire bénévole du consul de Sayda, Alexis Taitbout. Il s’était rendu à Constantinople, où il avait rencontré Ruffin afin de régler la question de la protection des commerçants des « échelles d’Acre et de Seyde », pressurés par les autorités ottomanes, et de présenter un mémoire intitulé *Vue politique sur le Mont Liban*, « au nom de l’Émir Béchir et du Prince Hassan, son frère, gouverneurs du Liban »<sup>187</sup>.

Lascaris dut arriver au Caire, par voie de terre, dans les jours suivant la levée du siège d’Alexandrie par la *Royal Navy*. Les renseignements ramenés par Badía Castillo (Ali Bey el Abbassi), étudiés au Caire entre le 14 juin et 3 juillet précédant, devaient avoir déclenché de nouvelles questions chez Muḥammad ‘Alī sur les intentions des Wahhabites. À moins que le *paṣa* n’ait simplement voulu avoir qu’une information sur le Nadj, la barrière que représentait le Hijaz venant d’être reconnue. Celle-ci s’imposait tant les dispositions de la Porte tendaient à privilégier une réponse, forte. Un firman enjoignant de les combattre était arrivé le 7 février 1804<sup>188</sup>. Survint dans la foulée un envoyé de la Porte le 28 février, suivi d’un ordre de soutenir le nouvel administrateur de l’Arabie et du Hijaz, le 11 décembre 1808, et enfin d’un ordre formel d’agir de conserve avec les *paṣalar* de Damas et Bagdad le 16 mars 1809. Mais rien ne se produisit avant le 22 juillet 1810<sup>189</sup>.

Lascaris fut ainsi invité à « pénétrer parmi les bédouins » pour se gagner leurs chefs, à « travailler à les unir » et à « les éloigner des Ottomans », mais aussi à « reconnaître tout le désert [...] jusqu’aux frontières de l’Inde » et « regagner la Syrie »<sup>190</sup>. Drovetti n’informa Paris que des « vues politiques » du *paṣa* comme « ne s’étend[ant] pas au-delà des confins de l’Égypte »<sup>191</sup>, sans mentionner qu’elles lorgnaient sur la Syrie. La seconde mission de Lascaris se situa donc dans cette préparation de l’Égypte à entrer en guerre contre les Wahhabites. Parti d’Alep, en avril 1809, ou de Hama, en février 1810, sous une couverture de marchand accompagné de son domestique<sup>192</sup>, cette mission ne put démarrer qu’avec le soutien du *paṣa* de Damas, Sulayman al-Adil, soit après le 12 juillet 1810.

Lascaris s’intéressa de près au *shaykh* des Rwala, Duray’i ibn Cha’lân. Il se partit à sa recherche, sur les bords de l’Euphrate. Le *shaykh* des Rwala se laissa séduire par les projets que le Français lui présenta. L’union des bédouins était en marche. Duray’i se contenta-t-il de combattre une colonne wahhabite aventurée devant Alep ?<sup>193</sup> Toujours est-il qu’une paix entre les Bédouins de Syrie

---

<sup>183</sup> Jean-Baptiste-Bonaventure de Roquefort-Flaméricourt (éd.), *op. cit.*, II, p. 440-460 et III, p. 317 ; Anthony Bonner, « Ali Bey in Mecca, 1807 », *History Today*, vol. 25, mars 1975, p. 196-203.

<sup>184</sup> Joseph Chelhod (éd.), *Fathallah Sâyiḡh, Le désert et la gloire, les mémoires d’un agent syrien au service de Napoléon*, Paris, Gallimard, 1991.

<sup>185</sup> Cf. l’analyse linguistico-ethnographique de cette relation, cf. François Pouillon, « Fathallah Sâyiḡh, Le désert et la gloire, les mémoires d’un agent syrien de Napoléon », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 4, 1994, p. 1005-1007.

<sup>186</sup> AMAE, CCC Tripoli de Syrie, 14, Guys à Talleyrand, 21 septembre 1807 ; Saint-Jean-d’Acre, 2, Pillavoine à Champagny, 31 mars 1811.

<sup>187</sup> *Ibid.*, CCC Seyda, 2, Taitbout à Talleyrand, 10 juin 1806.

<sup>188</sup> *Merveilles biographiques, op. cit.*, 1892, VII, p. 207.

<sup>189</sup> *Ibid.*, VIII, p. 170-171, 185, 195, 267.

<sup>190</sup> Joseph Chelhod (éd.), *op. cit.*, p.115-116.

<sup>191</sup> AMAE, CCC Le Caire, 26, Drovetti à Talleyrand, 8 avril 1808.

<sup>192</sup> Joseph Chelhod (éd.), *op. cit.*, p. 49-51.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 122.

intervint en 1810 au terme d'un « accord secret »<sup>194</sup> élaboré par Lascaris. En tout cas, il ne put être conclu le 12 novembre 1811, comme avancé par Fathallah Sâyigh<sup>195</sup>, puisque Lascaris était déjà rentré à Acre depuis huit mois. Le 29 mai 1811, il remboursa même par anticipation des fonds avancés par la maison marseillaise Rostand & Cie d'Alep, par l'entremise du consul Alexandre Pillavoine et de son collègue britannique, Luigi Pasquale Malagamba, à la grande surprise de Paris<sup>196</sup>. Cette intromission d'un ennemi de la France dévoilait l'origine égyptienne de la mission Lascaris.

Seul Muḥammad 'Alī avait réellement intérêt à dissocier les Bédouins de la Porte, puisqu'il s'intéressa « toujours au Bachalik de la Syrie »<sup>197</sup>. Quand aux Britanniques, même en l'absence d'un consul, entre septembre 1807 et juin 1811, ils eurent toujours une liaison avec le *paşa* d'Égypte. En mai 1810, ce dernier demanda à l'*East India Company* de Bombay, par l'intermédiaire du négociant Samuel Briggs, d'envoyer deux navires armés contre les Wahhabites<sup>198</sup>. Quant à Lascaris, il savait très bien qui était son « employeur ». Non seulement, il trouva refuge au Caire, après son aventure avec Lady Hester Stanhope (novembre 1812-janvier 1813) et un passage par Miconi (mars 1814), mais il se rendit auprès de l'homme qui avait supervisé ses deux missions, comme celle de Badía Castillo (Ali Bey el Abbassi), Yusuf Boghos Bey, secrétaire-interprète de Muḥammad 'Alī. Contrairement à la croyance commune, les deux s'entendirent bien puisque, dès 1816, Boghos appointa le fils de Lascaris, Angelo, comme représentant à Marseille des intérêts égyptiens<sup>199</sup>, au point que Drovetti décrira ce dernier comme « la créature de M. Boghoz »<sup>200</sup>.

De tout cela, le renseignement français en Orient n'en eût que faire. La reddition de l'île de France, le 2 décembre 1810, marqua la fin de toute ambition à l'égard des Indes, déjà bien entamée par la perte de Pondichéry et l'impossibilité à maintenir un consul à Zanzibar. En fait, que ce fut avec la Perse ou avec la Porte, comme le précisèrent les instructions de Napoléon à son ministre à Constantinople, le général Horace Sébastiani, le 9 juin 1806, il ne s'agissait pas de partager ces empires, mais seulement de s'en servir « comme opposition à la Russie » (7-12263).

---

<sup>194</sup> John Lewis Burckhardt, *Travels in Syria and The Holy Land*, Londres, Murray, 1822, p. 368.

<sup>195</sup> Joseph Chelhod (éd.), *op. cit.*, p. 153-154

<sup>196</sup> AMAE, CCC Saint-Jean-d'Acre, 2, Pillavoine à Maret, 29 mai 1811, Maret à Pillavoine, 14 avril 1813 : TNA, FO 226/68.

<sup>197</sup> *Ibid.*, Le Caire, 26, Drovetti à Champagny, 19 avril 1811.

<sup>198</sup> British Library, *op. cit.*, IOR/F/4/416/10290.

<sup>199</sup> Pierre Échinard, *Grecs et philhellènes à Marseille de la Révolution française à l'indépendance de la Grèce*, Marseille, Institut historique de Provence, 1973, p. 92

<sup>200</sup> Drovetti à Balthalon, 7 mars et 15 novembre 1823, in Sylvie Guichard (éd.), *Lettres de Bernardino Drovetti, consul de France à Alexandrie, 1803-1830*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, p. 438-440 et 451-452.

## Chapitre 10

### Le renseignement d'intérêt militaire

Prolongeant d'un point de vue tactique le renseignement étranger du ministère des Relations extérieures, le renseignement d'intérêt militaire participa à la définition de la politique étrangère du Consulat et de l'Empire. Dans la traditionnelle acception clausewitzienne, selon laquelle seule la force comptait, la guerre napoléonienne fut comprise comme offensive, cherchant l'attrition de l'adversaire afin de gagner la victoire. Dans cette conception, le renseignement comptait pour peu, à tout le moins ne menait pas nécessairement à la victoire au combat<sup>1</sup>. Cette lecture sembla même confirmée par les propos de Napoléon. Pourtant, à la lumière des évolutions de l'art opératif depuis la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, constatée par la *New Military History*<sup>3</sup> analysant la guerre sous ses aspects théoriques, idéologiques et logistiques, le renseignement d'intérêt militaire connut une période d'acculturation. Les principes du renseignement d'origine humaine furent enfin posés durablement. Ce fut également à cette époque que les armes savantes, l'artillerie dans le cas de Bonaparte, mais surtout le génie, s'affirmèrent face à la cavalerie légère.

#### *Napoléon et le renseignement*

À y regarder rapidement, maximes impériales à l'appui — qui « disséminées au hasard, paraissent être, d'une part le fruit de son imagination vive et ardente ; de l'autre le résultat de ces médiations dans les mémoires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et (...) dans ceux de ses généraux »<sup>4</sup> —, il est clair que Napoléon eût une vision assez réduite du renseignement :

« Reconnaître lestement les défilés et les gués, s'assurer des guides sûrs, interroger le curé et le maître de poste, avoir rapidement des intelligences avec les habitants, expédier des espions, saisir les lettres de la poste, les traduire, les analyser ; répondre enfin à toutes les questions du général en chef, lorsqu'il arrive à la tête de l'armée : telles sont les qualités que doit avoir un bon général d'avant-poste »<sup>5</sup>.

Cette cinquante-sixième maxime se rapportait en fait à une définition de la reconnaissance d'avant-poste, comme aurait pu l'écrire Antoine Fortuné de Brack<sup>6</sup>. Aussi, pour avoir une idée plus précise de la pensée impériale en matière de renseignement, fallait-il plutôt regarder la définition du « bon général », dressée par Antoine-Henri Jomini :

« Un général ne doit rien négliger pour être instruit des mouvements (sic) de l'ennemi, et employer à cet effet des reconnaissances, des espions, des corps légers conduits par des officiers capables, enfin des officiers instruits chargés de diriger aux avants-gardes (sic) les interrogatoires des prisonniers »<sup>7</sup>.

Cet officier d'état-major suisse, au service de la France jusqu'en 1813, put observer Napoléon en action au sein de l'état-major de la Grande-Armée, pendant les campagnes d'Allemagne (1805), de Prusse (1807), d'Autriche (1809) et de Russie (1812). Il assista aux premières loges à cette « étincelle morale » dont parlera l'Empereur à Sainte-Hélène, « résultat d'un instant, d'une pensée (...) des

---

<sup>1</sup> John Keegan, *Intelligence in War*, Londres, Random House, 2003.

<sup>2</sup> Claus Telp, *The Evolution of Operational Art, 1740-1813. From Frederick the Great to Napoleon*, Londres, Routledge, 2005.

<sup>3</sup> Joanna Bourke, « New military history », in Matthew Hughes, William J. Philpott (éds), *Palgrave Advances in Modern Military History*, Londres, Palgrave Macmillan, 2006, p. 258-280.

<sup>4</sup> Préface du capitaine Burno (sic), citée par Sicard dans sa recension dans le *Journal des sciences militaires des armées de terre et de mer*, IX, Paris, Corréard, 1827, p. 554.

<sup>5</sup> Burnod (éd.), *Maximes de guerre et pensées de Napoléon I<sup>er</sup>* (5e éd.), Paris, Dumaine, 1863, p. 43-44. Cette maxime est tirée d'une relation du décès du général Stengel, son chef de la « partie secrète », lors de la bataille de Mondovi, le 22 avril 1796 [Emmanuel de Las Cases, *Le Mémorial de Saint-Hélène*, 1 (Paris, Flammarion, 1954), p. 829]

<sup>6</sup> Service historique de la Défense/Département de l'armée de terre, Vincennes (SHD/DAT), 8Yd 2878. Sur son livre *Avant-postes de cavalerie légère. Souvenirs*, Paris, Dumaine, 1831 (dernière édition LRT Editions, 2008), cf. l'analyse détaillée de Michel Roucaud, « Étude des *Avant-postes de cavalerie légère* par le général de Brack » *Revue historique des armées*, n° 249, 2007, p. 110-113.

<sup>7</sup> *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre et de leurs rapports avec la politique des États*, Saint-Pétersbourg, Bellizard, 1836, p. 314



combinaisons diverses » et qui décidait du « sort [de chaque] bataille »<sup>8</sup>. Ses réflexions sur les moyens « de bien connaître les mouvemens (sic) de l'ennemi », il les puisa dans la pratique impériale analysée au plus près, empiriquement. Rappelant « qu'il [fallait] néanmoins se défier de ces moyens et ne pas trop y compter pour la combinaison de ses opérations », il assura « qu'en multipliant des renseignements quelque imparfaits et contradictoires qu'ils soient, on parvient souvent à démêler la vérité du sein même de leurs contradictions ». Fort de ses observations, idéalement placé pour étudier son modèle, il put

« garantir que dans ce cas, rien de bien imprévu ne pourra venir le surprendre et lui faire perdre la tête comme cela arrive si souvent : car à moins d'être tout à fait incapable de commander une armée, on doit être en état de faire les suppositions les plus probables sur ce que l'ennemi entreprendra, et adopter d'avance un parti sur l'une ou l'autre de ces suppositions qui viendrait à se réaliser. Je ne pourrais trop le répéter, c'est dans de pareilles suppositions, bien posées et bien résolues, qu'est le véritable cachet du génie militaire »<sup>9</sup>.

Ces « suppositions les plus raisonnables » reposèrent, pour Napoléon, sur une appréhension globale, tant politique qu'économique et culturelle, du combat, sur une intelligence de la guerre confinant à ce que l'on devait appeler plus tard le *renseignement stratégique*.

De fait, son indéfectible complicité avec Savary, son aide de camp depuis 1801, puis son ministre de la Police générale de 1810 à 1814, fut emblématique de l'intérêt de Napoléon pour le renseignement. Savary était moins le séide de l'Empereur ou l'exécuteur des basses œuvres de son maître, que le chef du « service secret » que Napoléon entretenait à ses côtés. Il fut l'officier traitant de quantité d'« émissaires », à commencer par le plus connu d'entre tous, Charles-Louis Schulmeister. Nonobstant la pitoyable affaire Malet, habilement montée et exploitée par le camp Fouché-Talleyrand, il disposa tout autant que Fouché des réseaux nécessaires à la sécurité de l'Empire. Et il se montra tout aussi capable de mener, accompagné de l'interprète Louis Le Lorgne d'Ideville, une mission de renseignement, sous couvert diplomatique, dans une Russie dont on ne savait rien en Occident. Contrairement à la France, l'impression des états militaires, mais aussi des cartes, y était prohibée. Il fallut donc envoyer des agents chercher l'information sur place.

Savary et Le Lorgne accomplirent une reconnaissance, au sens classique entendu au Dépôt de la Guerre comme au Cabinet de Napoléon. Maximilien Gérard de Rayneval, secrétaire et chargé d'affaire à Saint-Pétersbourg (1801-1804), et son élève attaché Achille Prevost, véritables connaisseurs de la Russie, restèrent dans leurs nouvelles affectations, respectivement Lisbonne et Constantinople jusqu'à la nomination de Caulaincourt. Mais Le Lorgne disposa aussi d'une expérience de la Russie, puisqu'il avait été attaché quelques mois à la légation, avant d'être victime de « formes sévères » l'obligeant à « quitter Saint-Pétersbourg »<sup>10</sup>. Savary dut ainsi s'informer, comme un diplomate, sur cette société russe qui restait un mystère, en étudier les partis et les intrigues, pour chercher à y créer une faction francophile. Il nota seulement « quatre choses bien distinctes, et le savoir : la cour, la noblesse, le corps des négociants, et le peuple qui est esclave<sup>11</sup> ». Comme un « émissaire », accompagné du secrétaire-interprète de langues slaves Le Lorgne, il chercha aussi à sonder les intentions du nouveau tsar. Sans qu'il soit possible de dire s'il usa de désinformation ou si l'affaire fut réelle, le 31 août 1807, il fit passer à d'Aleksandr les détails d'un possible complot contre lui, échafaudé par un officier prussien ; l'information était censée venir de la police d'Elbląg (Prusse orientale), « dont plusieurs agents étaient soldés par » le maréchal Soult. En novembre, il lui transmit des imprimés calomnieux importés par un membre de la maison impériale<sup>12</sup>. Tout juste s'attira-t-il la sympathie du tsar, ce dernier se gardant bien de croire à une nouvelle conspiration<sup>13</sup>.

Il faut replacer cette reconnaissance de Savary, à laquelle le russophone Le Lorgne d'Ideville avait contribué, au lendemain du traité de Tilsitt, marquant le rapprochement entre les deux Empires après deux années de guerre. Il importait alors de s'assurer de la solidité de l'alliance nouvelle. Tel un « agent secret » des Relations extérieures, il dut préparer la venue d'un diplomate mandaté pour traiter,

<sup>8</sup> Emmanuel de Las Cases, *op. cit.*, p. 277.

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 314-315.

<sup>10</sup> Archives nationales, Paris (AN), AF<sup>IV</sup> 1697/1, Savary à Napoléon, 23 août 1807

<sup>11</sup> *Ibid.*, Notice sur la cour de Russie et Saint-Pétersbourg, sd [novembre 1807].

<sup>12</sup> *Mémoires du général Cte de Saint-Chamans, ancien aide de camp du maréchal Soult, 1802-1832*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1896, p. 77 ; *Mémoires du duc de Rovigo*, 2, Londres, Colburn/Bossange, 1828, p. 124-126.

<sup>13</sup> AN, AF<sup>IV</sup>, 1697/1, Savary à Napoléon, 23 septembre 1807.

en l'occurrence Caulaincourt. Le chef de bataillon de Génie Charles François de Ponthon lui fut adjoint pour s'enquérir de l'état des fortifications de Cronstadt et de Finlande, ainsi que réaliser des croquis des routes de Memel à Saint-Pétersbourg, obligé de tout mémoriser et reconstituer tout de mémoire une fois de retour à Paris<sup>14</sup>. Les talents d'observation et de pénétration, que Savary possédait au plus haut point, l'aiderent à effectuer cette mission classique de renseignement d'intérêt militaire. De même, la présence à ses côtés de Le Lorgne, qui fit là ses classes avant de prendre la direction d'un Bureau de la statistique extérieure en novembre 1810, signifia que la fonction d'analyse s'autonomisait de la fonction de recherche. La couverture diplomatique leur permit seulement de gagner la confiance des Russes et de les observer sans en avoir l'air, ni apparaître comme des espions. Talleyrand plaça d'ailleurs cette mission sous l'injonction « de savoir beaucoup en demandant peu »<sup>15</sup>.

La personnalité de Savary et l'objet multiple de la mission qu'il accomplit avec Le Lorgne démontrent l'intérêt que Napoléon prêtait au renseignement mieux que toute interprétation rapide tirée de ses correspondances. Nombre entendirent ce dernier leur dire qu'« un bon chef d'espionnage [leur] serait nécessaire » (5-10838). Quand bien même Napoléon conseillait son fils adoptif, Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, de n'ajouter « aucune foi aux espions, il y a plus d'inconvénient que d'avantage à en avoir » (5-10224), il en fit un usage intensif.

« Ces espions ne sont pas des agents du Gouvernement, ne sont pas des fonctionnaires publics, ne sont pas même à la rigueur chargés de missions : ce sont des hommes qui sont là comme Français, qu'on paye comme l'on veut, et qui écrivent ce qu'ils veulent » (4-8525).

Ils servirent aussi bien à recueillir de l'information qu'à la manipuler. La plus connue est naturellement celle de Charles-Louis Schulmeister infiltrant l'état-major du maréchal Mack et permettant la reddition de la place-forte d'Ulm, verrou de la route de Vienne, en 1805<sup>16</sup>.

Cet intérêt de Napoléon pour le renseignement ne fut point théorique mais plutôt empirique. Le médecin corse qui le soigna à Sainte-Hélène, François Antommarchi, rapporta deux faits relatifs à ce sujet. L'un, une « anecdote de la guerre de Corse », au printemps 1793, concernait le parti anglais de Pasquale Paoli opposé au parti français d'Antonio Cristofaro Saliceti. Réfugié à Bastia, le capitaine Bonaparte cherchait à reprendre le contrôle de l'île, mais ses correspondances étaient systématiquement interceptées par l'adversaire. Aussi dut-il s'en remettre à un « émissaire ». Son choix se porta sur « un paysan rusé, alerte » qu'il affubla « des plus mauvais haillons » afin de le faire passer pour un vagabond à la recherche de « quelque secours pour soutenir sa vie ». Les dépêches de Bonaparte furent camouflées dans « une petite gourde ». Ainsi le faux mendiant parvint-il à déjouer les barrages adverses jusqu'à ce que la gendarmerie, aux ordres de Paoli, l'appréhende à Corte. Ne trouvant rien de plus que lors des autres fouilles, elle allait le relâcher lorsque fut avisé le futur *Babbu di a Patria* (« Père de la Patrie »). Doutant qu'« un misérable [pût courir] les champs pour demander l'aumône, dans les circonstances » actuelles, Paoli était persuadé qu'il s'agissait d'« un émissaire » portant « quelque message ». Et d'ordonner de casser la gourde qui révéla ses « commissions »<sup>17</sup>.

Si cette anecdote ne prouve pas que Napoléon était déjà féru des techniques de protection des messages et du principe des émissaires, il en va autrement de la seconde anecdote révélée par Antommarchi. Elle concernait le général Bonaparte, commandement en chef de l'armée d'Italie. Cette fois, il s'agissait d'un « émissaire » envoyé par le feld-maréchal autrichien, Josef Alvinczy. Trois hommes furent appréhendés alors qu'ils tentaient de percer le blocus de Mantoue par le village de Sant'Antonio, dans la nuit du 23 au 24 décembre 1796, puis transférés devant le général Thomas Dumas. L'un des trois attira l'attention de l'officier qui le soupçonna d'« être chargé d'une mission importante » et d'avoir avalé un message. Il le fit avouer sous la menace de le faire fusiller et de

---

<sup>14</sup> Stedingk à Gustav IV Adolph, 25 novembre (7 décembre) 1807, *cit. in* Magnus Fredrik Ferdinand Björnstjerna (éd.), *Mémoires posthumes du feldmarechal comte de Stedingk, rédigés sur des lettres, dépêches et autres pièces authentiques laissées à sa famille*, 2, Paris, Arthus-Bertrand, 1845, p. 404 ; SHD/DAT, 1 MR 1486 (4 janvier et 11 février 1808) et 1489 (3 février 1812).

<sup>15</sup> Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve (AMAE), CP Russie, 144, Talleyrand à Savary, 9 septembre 1807.

<sup>16</sup> Paul Muller, *Charles Schulmeister. L'espionnage militaire sous Napoléon*, Paris, Berger-Levrault, 1896, p. 41-70 et Abel Douay/Gérard Hertault, *Schulmeister. Dans les coulisses de la grande armée*, Paris, Nouveau Monde/Fondation Napoléon, 2002, p. 63-88.

<sup>17</sup> François Antommarchi, Désiré Lacroix (éd.), *Les derniers moments de Napoléon (1819-1821)*, 1, Paris, Garnier, 1898, p. 189-190.

l'éventrer pour en extraire la missive. Comme elle avait été ingurgitée deux heures plus tôt, il fallut attendre que la nature accomplisse son œuvre. Lorsque ce fut fait, se révélèrent aussi bien l'identité du porteur, « un cadet du régiment de Stra[ss]oldo », qu'un message du chef d'état-major autrichien, le feld-maréchal Franz v. Lauer ; rédigé à Trente le 15 décembre, il enjoignait la garnison de Mantoue de résister, sans espérer de secours avant le 5 ou le 15 janvier 1797. Elle se rendra le 2 février<sup>18</sup>. Ces renseignements et le moyen de les obtenir furent aussitôt transmis à Bonaparte par l'aide de camp de Dumas, le capitaine Paul Dermoncourt, puis adressée pour action au chef d'état-major général, Alexandre Berthier. Le moyen utilisé par le messenger sera ensuite commenté, moins à l'usage des Directeurs, qu'à des fins de retour d'expérience :

« Si cette méthode de faire avaler les dépêches n'était pas parfaitement connue, je vous enverrais les détails, afin que cela soit envoyé à nos généraux, parce que les Autrichiens se servent souvent de cette méthode. Ordinairement les espions gardent cela dans le corps pendant plusieurs jours ; s'ils ont l'estomac dérangé, ils ont soin de reprendre le petit cylindre, de le tremper dans de l'élixir et de le réavalier (sic). Ce cylindre est trempé dans de la cire d'Espagne délayée dans du vinaigre (1-1210). »

Il apparaît ainsi que Napoléon, général en chef en Italie ou en Égypte, puis Empereur des Français, disposa d'une culture du renseignement. Moins connue demeure son expérience personnelle en la matière. Ainsi, cette accusation d'intelligence avec l'ennemi autrichien, née d'un changement de politique nationale, entre le départ et le retour d'une mission à Gênes, résultant d'une « reconnaissance » (1-218) que Bonaparte avait mené, avec son aide de camp, le lieutenant Andoche Junot, et deux officiers d'artillerie, le chef de bataillon Nicolas Songis et le capitaine Auguste de Marmont. Accompagnés de Louis Bonaparte, ils étaient partis de Nice, le 11 juillet 1794, rencontrant à San Remo le commissaire général du Piémont et gouverneur de la cité, Vincenzo Spinola. « Imbibé de pensée et de la science des Jacobins », ce francophile les avait informés des faiblesses des forteresses de Gavi et Savone. Deux jours plus tard, à Loano<sup>19</sup>, Bonaparte recevait ses instructions de la part des commissaires niçois lui enjoignant de faire reconnaître les forteresses de Gênes et de Savone, leurs équipements et leur environnement, « afin d'avoir des renseignements sur des pays qu'il import[ait] de connaître dans le commencement d'une guerre dont il n'[était] pas possible de prévoir les effets ». Bonaparte avait également rencontré le chargé d'affaires français dans la république ligure, Jean Tilly, afin qu'il fasse pression sur le gouvernement génois et l'oblige à livrer la poudre « achetée pour Bastia et qui avait été payée ». Il lui demanda également de tempérer sa rigueur jacobine et celle « de ses agents, sur lesquels il rev[enait] différentes plaintes »<sup>20</sup>. Les quatre jours à Garesio, à compter du 23 juillet, seront encore passés avec Filippo Buonarroti, un Toscan impliqué dans les affaires de Corse (1789-1794), pour établir des « opérations maritimes » (1-241).

Cette « reconnaissance », entourée du plus grand secret au départ de Nice, avait été observée par les ministres autrichien et russe à Gênes<sup>21</sup>, ainsi que par les agents du Doge<sup>22</sup>. Après le retour de Bonaparte à Nice, le 28 juillet, elle lui valut d'être arrêté par les représentants du comité de Salut public. Le 6 août, l'heure était aux règlements de compte suite à la déchéance de Robespierre. « Qu'allait faire ce général en pays étranger ? », se demanda même son ami, Saliceti. Il l'avait pourtant protégé jusque-là<sup>23</sup>. À l'évidence, ce dernier cherchait à s'attirer les bonnes grâces du nouveau comité, désireux de se tenir à distance de Bonaparte qui passait pour un protégé des Robespierre. Peut-être fallait-

---

<sup>18</sup> Alexandre Dumas, *Mes mémoires*, 1, Paris, Lévy Frères, 1865, p. 72-76 ; SHD/DAT, 3 B 118, Dumas à Bonaparte, 25 décembre 1796.

<sup>19</sup> AMAE, CP Gênes, 168, Buonarroti à Tilly, 13 juillet 1794.

<sup>20</sup> SHD/DAT, 3 B 11, Ricord à Bonaparte, 13 juillet 1794 ; Archivio di Stato, Gênes (ASG), Archivio Segreto (AS), 2709 Istruzioni a ministri, Francia, 1698-1796, Doria à Boccardi, 11 avril, 2 mai, 4 et 14 juillet 1794 ; AMAE, CP Gênes, 168, Tilly à Buchot, 21 juillet 1794 ; Jean Colin, *L'éducation militaire de Bonaparte*, Paris, Chapelot, 1901, p. 304 ; Pasquale Villani, « Un giacobino a Genova : Jean Tilly », *Società e Storia*, n° 65, 1994, p. 529-558.

<sup>21</sup> OeStA/HHStA/StAbt Italienische Staaten, Genua, 18, Girola à Thugut, 17 juillet 1794 ; De Lizackevicz à Osterman, 19 juillet 1794, in Pietro Nurra, *La Coalizione Europea contro la Repubblica di Genova (1793-1796)*, Gênes, Società' Ligure Di Storia Patria, 1933, p. 194-195 ; *Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse, de 1792 à 1841*, I, Paris, Perrotin, 1857, p. 51-52 ; Pietro Nurra, « La missione del Generale Bonaparte a Genova nel 1794 (con appendice di sette documenti inediti) », *La Liguria nel Risorgimento*, Genoa, Mannucci, 1925, p. 29-73 ; René Boudard, « Le général Bonaparte et la République de Gênes (1794-1797) », *Revue de l'Institut Napoléon*, n° 68, juillet 1958, p. 87-97.

<sup>22</sup> ASG/AS, Collegi Diversorum, 1794, 387, Spinola à Doria, 14 juillet 1794 ; *Ibid.*, 2920, Militarium, Cattaneo à Spionola, 23 juillet 1794.

<sup>23</sup> SHD/DAT, 3 B 11, Albitte, Saliceti, Laporte au Comité de Salut public, 6 août 1794.

il y voir aussi de la jalousie dans le domaine privé<sup>24</sup> ? Ce fut néanmoins Saliceti qui sortit Bonaparte de ce mauvais pas. Il trouva dans les papiers du général les instructions du 13 juillet précédent. La « reconnaissance » répondait bien à un ordre d'un représentant du comité. De plus, la démarche diplomatique de Bonaparte porta ses fruits, Gênes restant neutre<sup>25</sup>. Seules les « opérations maritimes » vers la Corse furent « un peu contrariées » (1-232, 238, 238). En foi de quoi, le 20 août, le général d'artillerie put reprendre son commandement. Magnanime, Bonaparte retint seulement que son « voyage à Gênes [lui aura] même occasionné quelques moments d'ennuis » (1-241). Ce sentiment explique certainement pourquoi aucun rapport de cette reconnaissance ne figure parmi les mémoires conservés au Dépôt de la Guerre. Le général Bonaparte était pourtant un officier rédacteur affirmé, préparant des plans de guerre dès le printemps 1794. Au moment où sa carrière fut la plus compromise, entre son rappel (22 avril 1795) et son retour en Italie (4 octobre 1795), il fit même partie du bureau topographique du comité de Salut public, finalisant le 21 août le plan de campagne de l'armée d'Italie<sup>26</sup>.

Devenu Napoléon, l'ancien général de l'armée d'Italie n'oublia certes pas son expérience du renseignement d'intérêt militaire. Tout au long des campagnes qu'il mena personnellement ou par l'entremise de ses plus fidèles lieutenants, il ne manquera jamais d'utiliser le renseignement pour définir son plan de bataille, depuis l'ordre de bataille adverse deviné à partir de sources ouvertes et d'observations jusqu'aux reconnaissances du Génie, destinées à établir les routes et l'espace de bataille. Là réside une partie de cette capacité à amener l'ennemi à se battre sur le terrain qu'il avait choisi. La manœuvre découlait toujours du renseignement. Elle le fut également à l'Île d'Elbe, quand l'Empereur déchu décida de reconquérir son trône. L'analyse de ses réseaux de communications permit même de déduire que cette décision intervint dès le séjour à Fontainebleau, très certainement entre le 13 et le 16 avril 1814.

Maret, son secrétaire d'État, mit au point des liaisons qui échappèrent à la police française, à la *Polizeihofstelle* viennoise, ainsi qu'à la surveillance des commissaires des puissances alliées surveillant Napoléon à Portoferraio. La filière autrichienne fut la plus simple à mettre en œuvre. La famille Beauharnais y pourvut, Hortense, ancienne reine consort de Hollande, à Paris, entretenant innocemment une correspondance avec son frère, Eugène, qui assistait au Congrès, officiellement pour le compte de son beau-père bavarois. Cette liaison, qui utilisa aussi bien l'entremise des courriers de Wellesley que de « quelqu'un de l'entourage de Talleyrand » depuis Paris, fut toutefois éventée début février 1815. D'abord, le 6 février, un valet d'Eugène, Gascogne, découvrit qu'une lettre avait été pliée précautionneusement et cachée dans une brosse. Il en apporta une copie à son officier traitant, le commissaire Weyland, de la « Haute police » viennoise<sup>27</sup>. Ensuite, le 11 février, le « jeune comte [Louis] de Bonnay », pourtant âgé de neuf ans, chercha à sonder le commissaire de la *Polizeihofstelle* qui suivait la délégation française, agissant assurément pour le compte de l'aide de camp du comte d'Artois, l'inquiet colonel Alexis de Noailles<sup>28</sup>.

Maret n'eut aucun mal à recruter des « agents secrets ». Il était au courant des vellétés de Devoize de recouvrer son poste consulaire à Tunis, ainsi que ses secrets arrangements financiers dans la régence<sup>29</sup>, ce qui lui donna un levier pour obtenir la participation du domestique de ce dernier, le Crétois Laki. De même, il plaça auprès du nouveau directeur général de la police, le 4 décembre 1814, un de ses affidés, François-Marie Monnier, qui avait été son chef de cabinet aux Relations extérieures. À ce nouveau poste, ce dernier put se charger du contre-espionnage de l'opération clandestine<sup>30</sup>. Maret contacta aussi des officiers rencontrés dans les salons d'Hortense, devenue duchesse de Saint-Leu, comme le colonel Charles de Labédoyère, ancien aide de camp de Jérôme. Chef de corps du 7<sup>e</sup> de Ligne de Chambéry par les accointances de sa famille royaliste avec le nouveau régime, régiment qu'il se refusait de rejoindre par bonapartisme, il était aussi un intime de Simon Moritz v. Bethmann,

<sup>24</sup> Louis Madelin, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, I, Paris, Robert Laffont, 2003, p. 201.

<sup>25</sup> AMAE, CP Gênes, 168, Tilly à Buchot, 3 septembre 1794.

<sup>26</sup> Alain Montarras, *Le général Bonaparte et le renseignement. La période Révolutionnaire et la première campagne d'Italie*, Paris, SPM, 2014, p. 58.

<sup>27</sup> OeStA/HHStA/StK, Notenwechsel, Polizeihofstelle, 4, Weyland à Hager, 20 janvier 1815 ; *Ibid.*, Interior, Interzept, 7, Hortense à Eugène, 23 janvier 1815.

<sup>28</sup> *Ibid.*, Notenwechsel, Polizeihofstelle, 4, ? à Hager.

<sup>29</sup> Cf. Christian Windler, *La diplomatie comme expérience de l'autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Paris, Librairie Droz, 2002.

<sup>30</sup> OeStA/HHStA/StK, Interior, Interzept, 7, Monnier à Eugène, sd [23 janvier 1815].

banquier de Francfort et consul de Russie<sup>31</sup>. Ancien ministre des Relations extérieures, Maret semblait ainsi se ménager des liaisons aussi bien avec les grandes puissances européennes du moment, la Grande-Bretagne, l'Autriche et la Russie, qu'avec des soutiens financiers potentiels, que ce fut le *paşa* de Tunis ou un important banquier de la place de Francfort. Cet aréopage semblait ébaucher une politique concertée.

Pour cela, il fallait qu'il soit en relation avec l'Île d'Elbe. Là encore, tout était à bâtir, même si Napoléon agissait inévitablement depuis son exil. Maret recruta le général de brigade Louis Evain, chef de la 6<sup>e</sup> division (artillerie) du ministère de la Guerre, afin d'établir une ligne de communication avec l'Empereur. Originaire d'Angers, celui-ci y avait deux sœurs, Agathe et Virginie, dont l'une offrait l'avantage de diriger depuis 1810 le bureau de poste de la cité angevine. Par ce moyen, il fut possible d'acheminer en toute sécurité une correspondance clandestine. Le courrier de la 6<sup>e</sup> division prenait à Angers un habillage civil et repartait vers le bureau de poste de Toulon, où le réceptionnait la veuve du général Jean-Baptiste Cervoni, tué à Eckmühl (1809), Marie Élisabeth Sicurani, qui résidait « à Marseille avec le sieur Sandreschi, armateur » en course. Cette mobilisation de la filière corse ne pouvait qu'être le fruit de la famille Bonaparte, sinon de l'Empereur directement. De cette ville, les missives prenaient la direction de Portoferraio, sans ou avec escale par la Corse, la desserte se faisant par des vaisseaux appartenant au concubin de Madame Sicurani. Dans le premier cas, le destinataire était un confrère armateur de Laurent Sandreschi, du temps où il résidait encore à Bastia, le « banquier » Antoine Joseph Sisco ; ce dernier ne manqua jamais de récupérer sa *scatola* (boîte) sur les navires comme les « moindres barques » en escale dans un port elbois. Si, de Marseille, le courrier se rendait en Corse, ce fut pour être remis à un employé de Sandreschi, Louis Pontier, ancien aide-timonier lors de l'expédition d'Égypte, chargé de ravitailler Napoléon en huitre de l'étang de Diane, près d'Aléria. Comme la mission de Pontier commença en juillet 1814, on peut admettre que la ligne de communication fut opérationnelle dès ce moment, deux fois par semaine, et jusqu'en février 1815. La filière directe fut découverte par le consul de France à Livourne, François Antoine Mariotti (un autre Corse !), sans qu'il l'interrompe<sup>32</sup>.

Quatre autres lignes de communication existèrent, au destin plus ou moins important. Deux demeurèrent inviolées, à destination de Vienne. L'une prit fin vers la mi-août 1814 ; destinée à permettre une liaison entre Napoléon et sa jeune épouse, elle fut initiée par l'ancien préfet du Palais, Louis François de Bausset qui, ayant rejoint Marie-Louise dès le 20 avril précédent, resta auprès d'elle jusqu'en mai suivant : outre cette mission épistolaire, qui s'acheva sur la volonté de la souveraine de ne plus répondre à son époux, il fut chargé, le 12 mars 1814, d'une mission de renseignement sur l'impératrice qui ne devait « pas avoir de secret pour » Napoléon<sup>33</sup>. Pendant son séjour viennois, Bausset fit passer les missives de l'époux au personnel français en contact avec Marie-Louise. Les réponses, que Menneval adressa au général Bertrand, furent transmises aux bons soins des valets de Joseph Bonaparte, à Prangins, ou de la famille munichoise d'Eugène de Beauharnais.

À cette ligne toute personnelle qui ne dépassa pas l'été 1814, s'en ajouta une à destination de l'Île d'Elbe, certainement au cours de la première quinzaine de février 1815. Elle fut établie par Francisco Cipriani, officiellement « maître tranchant », attaché à la domesticité de Napoléon, à l'Île d'Elbe. Il présentait un profil différent des « agents secrets » identifiés jusque-là. Employé au nom de Franceschi dans la « haute police » napolitaine sous Saliceti, il mit entre parenthèses ses activités florentines pour rejoindre Napoléon qui l'employa en Italie. En juillet 1814, il rencontra à Gênes le conseiller d'État Luigi-Emanuele Corvetto, qui accompagnait l'ancien ministre des Relations extérieures de la République italienne, Ferdinando Marescalchi, nommé commissaire de Marie-Louise

<sup>31</sup> Louise Parquin-Cochelet, *Mémoires sur la reine Hortense et la famille impériale*, 1, La Haye, Vervloet, 1837, p. 125.

<sup>32</sup> AMAE, MD France, 1800, Mariotti à Talleyrand, 23 septembre 1814 ; « Mémoires du commandant Poli, officier de Napoléon 1<sup>er</sup> », *Études corses*, 1954, n° 2, p. 6-7 ; Salāh el-Dīn Boustany, *The Journals of Bonaparte in Egypt, 1798-1801*, 9, Le Caire, Al-Arab Bookshop, 1971, p. 287 ; François-Nicolas Dufrique-Foulaines, *Code des prises et du commerce de terre et de mer*, 2, Paris, Valade, 1804, p. 1062 ; TNA, FO 79/22, Burghersh à Castlereagh, 23 janvier 1815.

<sup>33</sup> AN, 400 AP 139, attribuée faussement à Méneval par la Commission chargée de publier la *Correspondance de Napoléon*, simplement parce que l'original de la missive anonyme fut présentée par le Baron de Méneval, le 29 décembre 1854. Cf. OeStA/HHStA/StK, Notenwechsel, Polizeihostelle, 4, ? à Hager, 7 novembre 1814, 11 et 12 janvier, et 20 février 1815 ; *Ibid.*, 30 Hager à Franz, 2 janvier 1815.

à Parme et ministre plénipotentiaire de l'Autriche<sup>34</sup>. Cette filière de communication vers Vienne permit à Napoléon, outre d'obtenir « des nouvelles de l'Impératrice », de suivre les travaux du futur Congrès, réunissant les représentants diplomatiques des grandes puissances européennes, qui devait s'ouvrir le 18 septembre suivant. Un bulletin hebdomadaire s'établit de Parme à Portoferraio. Quand la question du sort réservé à Napoléon (enlèvement, déportation) fut posée au Congrès, à partir d'octobre à Vienne et de novembre à l'Île d'Elbe, la nécessité d'améliorer l'information s'avéra nécessaire. Les agents diplomatiques napolitains apportèrent également des données de première main quant aux négociations viennoises, par l'entremise de la liaison établie par le chambellan de Madame Mère, Simone Colonna di Leca. Mais il s'agissait d'une information différée. En février 1815, Cipriani se rendit dans la capitale autrichienne afin de mettre au point une correspondance politique. Tout naturellement, il se tourna vers Bausset qui se déclara « malade » pour échapper à la surveillance de Weyland. Ce commissaire de la *Polizeihofstelle* nota qu'Eugène de Beauharnais était venu mais « [re]partit sans avoir parlé en secret avec Marie-Louise »<sup>35</sup>. Et pour cause, il avait parlé à Cipriani ! Les bulletins viennois devaient transiter par le banquier génois Costantino Gatelli. Toutefois, cette ligne n'eut pas le temps de fonctionner, l'« agent secret » ne rentra de Vienne que le 27 février, un jour après que Napoléon eût quitté l'Île d'Elbe.

De Naples, l'Empereur avait appris par Colonna di Leca, l'ajournement du Congrès et le départ du tsar Aleksandr pour Saint-Pétersbourg. Par Pauline, employée pour sonder les intentions des commissaires lors des événements mondains de l'île, il sut que Campbell serait absent pour une dizaine de jours. Surtout, Maret lui annonça non seulement que le pouvoir ne demandait qu'à être pris à Paris, mais que Labédoyère acceptait de prendre son poste à Chambéry ; ce dernier s'y rendit le 22 février. Il permit ainsi une opération lancée déjà depuis le 23 septembre 1814, lorsque se présenta à Portoferraio Jean-Baptiste Dumoulin. Fils d'un riche gantier de Grenoble, il voyageait en Italie pour le compte d'une maison génoise. Il rencontra son compatriote, Joseph Émery, ancien chirurgien-major de la Garde impériale, avant de rejoindre l'Île d'Elbe. Cette recommandation lui ouvrit dès le lendemain les portes du cabinet de Napoléon. Et là, carte en main, le jeune homme dévoila les chemins à suivre à travers les Alpes et les complicités qui seraient assurées à l'Empereur en Isère, où un mouvement s'organisait autour du chef de bataillon Camille Gautier, commandant la Garde nationale de Grenoble<sup>36</sup>. Dumoulin fit valoir « le souvenir des exploits militaires de Napoléon, le désir d'une revanche après l'humiliation de la première invasion, la volonté paysanne de garder les biens nationaux » dont parlera en 1836 Stendhal<sup>37</sup>. Une correspondance se noua entre Dumoulin et Émery, dissimulée dans des balles de gants expédiées par l'entreprise de son père à destination de Gênes, puis acheminée vers Portoferraio par des négociants, et, d'évidence, une liaison s'opéra avec Maret à partir de la cité dauphinoise. Le 22 février 1815, le « cabinet noir » parisien intercepta une lettre partie de Portoferraio pour Grenoble le 6, évoquant un prochain départ de l'Île d'Elbe et l'espoir de trouver de grands secours à Grenoble. Ces indices d'une correspondance furent communiqués au directeur général de la police, mais son secrétaire François-Marie Monnier en retarda leurs effets jusqu'à la réussite de l'opération. L'arrestation du destinataire échoua<sup>38</sup>.

Les puissances européennes furent tout autant mystifiées sur les intentions de Napoléon. Alors que Campbell et Mariotti imaginaient qu'il se joindrait à Murat pour fondre sur Milan et connaître un destin résolument italien, l'Empereur mit à profit les ressources du renseignement, depuis la manipulation d'agents jusqu'à la clandestinité. Contrairement à 1794, il s'entoura d'un « chef » et d'un « commandant de la police secrète »<sup>39</sup>, respectivement le commandant Bernard Poli et le juge Jean-Côme Poggi<sup>40</sup>, clones corso-elbois de Savary et de Desmarets. Comme en 1794, il agit à l'Île d'Elbe à l'image de ces officiers-traitant qui, durant le Consulat et l'Empire, à travers l'Europe et

<sup>34</sup> AN, 390 AP 22/1, Bertrand à Cipriani, sd [1814] ; Christophe Bourachot (éd.), *Napoléon à l'île d'Elbe. Souvenirs & Anecdotes de Pons de l'Hérault*, Bize-Minervois, Les éditeurs libres, 2005, p. 345 ; Barry Edward O'Meara, *Napoleon in exile; or, A voice from St. Helena. The opinions and reflections of Napoleon on the most important events in his life and government, in his own words*, I, Philadelphie, Caret & Lea, 1822, p. 34 (28 juillet 1818).

<sup>35</sup> OeStA/HHStA/StK, Notenwechsel, Polizeihofstelle, 4, Weyland à Hager, 7 et 13 février 1815.

<sup>36</sup> Frédéric Masson, « Comment Napoléon revint de l'île d'Elbe. Le colonel Camille Gautier », *Premières histoires*, 1, Paris, Ollendorff, 1910, p. 85-98.

<sup>37</sup> Cité par Louis Comby, *Histoire des Dauphinois. Des origines à nos jours*, Paris, Nathan, 1978, p. 102.

<sup>38</sup> Antoine Ferrand, *Mémoires du Comte Ferrand, ministre d'État sous Louis XVIII*, Paris, Picard, 1897, p. 116-117.

<sup>39</sup> Christophe Bourachot (éd.), *op. cit.*, p.336.

<sup>40</sup> Henri Rossi, *Les Corses des services secrets de Napoléon en exil*, Ajaccio, Piazzola, 2007, p. 24-54.

jusqu'en Amérique du Sud, recrutèrent des « espions d'armée ». Peut-être même que Napoléon tira-t-il des leçons de ses actions passées ? Ne refusa-t-il pas la proposition d'installer une « rédaction d'un journal du genre de *L'Argus* »<sup>41</sup> ? Ou bien n'était-ce qu'un « signal faible » permettant de comprendre que Napoléon ne resterait guère en Elbe ? La manœuvre par Grenoble et l'appui du 7<sup>e</sup> de Ligne rendirent possible le vol de l'Aigle, depuis Golfe-Juan jusqu'à Paris.

Les éléments déclencheurs de l'évasion de l'Empereur d'Elbe furent le résultat du renseignement dont Napoléon disposa sur l'état de la croisière britannique, la durée de l'éloignement du colonel Neil Campbell, et le contenu des discussions de Vienne. *Le Journal des Débats* évoqua un exil dans l'Atlantique dès le 16 septembre, mais ne prononça le nom de la destination, Sainte-Hélène, que dans son édition du 19 novembre suivant, précisant que la décision avait été prise suite à l'arrestation en Italie de « quelques agents ou émissaires de Buonaparte ». Le même jour, de Livourne, le consul Mariotti annonça que « la nouvelle qui attir[ait] le plus en ce moment l'attention, [était] celle déjà répandue par les journaux que Bonaparte sera[it] retiré de l'île d'Elbe et envoyé avec toute sa famille à l'île de Sainte-Hélène »<sup>42</sup>. Or, cette hypothèse permit à Cipriani de repérer, parmi les soixante-et-un Britanniques qui se rendirent à Elbe pendant que Napoléon y séjournait<sup>43</sup>, le seul *Saint Helenian* cédant à la manie du pèlerinage dans cette île : un dénommé William Balcombe, fonctionnaire de l'*Honourable East India Company Service*. Le 1er juin 1814, il avait demandé un congé d'un an pour venir en Grande-Bretagne, qui devait se terminer en mars suivant, sans que le navire utilisé au retour ne soit connu<sup>44</sup>. S'il n'est pas possible d'établir précisément les trajets de ce Britannique, la liaison de Sainte-Hélène à Portsmouth prenait deux mois et trois dans le sens retour : on peut donc estimer qu'il résida en Europe en novembre et décembre 1814, voir janvier 1815. Du 1<sup>er</sup> au 28 décembre 1814, douze à quatorze Britanniques, « dont deux [avaient] une certaine importance »<sup>45</sup>, débarquèrent à Portoferraio. Parmi eux se trouva inévitablement Balcombe, qui séjourna quelques jours dans l'île. En témoignent les papiers relatifs à une tabatière que lui remit Napoléon<sup>46</sup> et l'organisation d'une correspondance entre Sainte-Hélène et les milieux bonapartistes d'Europe et des États-Unis d'Amérique. Elle se fit « au moyen de tous les livres qu'on (...) envoyait [à l'Empereur] sur sa demande ». Le 19 août 1818, un tel chargement fut découvert à Sainte-Hélène, ce qui provoqua le renvoi en Europe du médecin militaire britannique Barry O'Meara, destinataire des livres, et l'éloignement de Balcombe de l'île jusqu'en 1823, suspecté par les autorités britanniques d'entretenir « une correspondance clandestine »<sup>47</sup>. Avec la mort certainement naturelle de Cipriani, le 27 février 1818, l'appareil de renseignement du souverain déchu fut durablement démembré.

### *Les fondations du renseignement d'origine humaine*

La disparition de Cipriani rappela combien, au centre de ces activités de renseignement, se trouvait le couple officier traitant-agent. Dans la littérature, il est souvent réuni dans une même appellation militaire d'« espions d'armée ». L'expression apparut à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle sous la plume de Shakespeare, dans son *Henri VI*. Mais elle fut notamment théorisée, en janvier 1786, par le capitaine Gérard Jean Lacuée de Cessac, ministre-directeur de l'administration de la Guerre sous l'Empire (janvier 1810-novembre 1813), ayant exercé trois fois l'intérim de la Guerre (septembre 1792, mai 1800 et octobre-novembre 1800). Il avait établi quatre types d'« espions de guerre » : l'espion que l'officier envoyait, l'« intelligence » que l'officier nouait dans une place dont il voulait se rendre maître, le transfuge ou déserteur, enfin paysans, marchands, contrebandiers, chasseurs qui

<sup>41</sup> AMAE, MD France, 1800, Mariotti à Talleyrand, 12 août 1814 ; Archivio di Stato, Florence, Presidenza del Buongoverno, Archivio segreto, 1814, 2, Spannochchi à Puccini, 23 juin 1814.

<sup>42</sup> AMAE, *op. cit.*, 19 novembre 1814.

<sup>43</sup> *Ibid.*, « marchand d'huile » (Alessandro Forli) à Mariotti, 25 février 1815.

<sup>44</sup> Honourable East India Company Archives, Jamestown, St Helena, *Ledgers and reports*, 1814, p. 60-66, cité par Caroline Gaden, “first colonial treasurer of NSW William Balcombe” s.d. [2012], <https://secondtwentiethbattalionaiif.wordpress.com/first-colonial-treasurer-of-nsw-william-balcombe/chapter-3-balcombe-and-burchell-business-partners> [consulté le 20 décembre 2017].

<sup>45</sup> AMAE, *op. cit.*, « marchand d'huile » (Alessandro Forli) à Mariotti, 1<sup>er</sup>, 2, 4 et 28 décembre 1814.

<sup>46</sup> West Sussex Record Office, ADD MSS 22596/5.

<sup>47</sup> AN, F<sup>7</sup> 6817/2062, Soubiran à Decaze, 24 août 1819 ; William Forsyth, *History of the Captivity of Napoleon at St Helena from the letters and journals of the late Lieut-Gen Sir Hudson Lowe and official documents not before made public*, III, Londres, J. Murray, 1853, p. 58 ; *The Times*, 18 mai 1818.

formaient cette cohorte d'espions... Le premier était préférable au second, car il évitait d'avoir recours à des tentations, comme l'« amour de l'or » ou la « vengeance », l'un comme l'autre ouvert à l'escroquerie, dans un cas pour obtenir plus d'argent, dans un second apportant des informations utiles, non à l'opération militaire, mais à résoudre ses problèmes<sup>48</sup>. « En prodiguant l'or journallement, je ne parviens pas à être instruit », estima le feldmarschall autrichien Karl Philipp v. Schwarzenberg, le 10 novembre 1812<sup>49</sup>.

La vision de Lacuée était des plus classiques, se fondant autant sur des apports théoriques que sur une appréhension militaire des « guerres en dentelles », depuis celle de la succession d'Espagne (1701-1714) à celle de sept ans (1756-1763). Nul doute s'il avait vécu les affres des disettes informationnelles, moins espagnoles que russes il est vrai, qu'il se serait étendu sur le rôle des Juifs. En fait, même s'ils ne représentèrent jamais qu'une réalité prégnante en Europe germanique, il ne fut pas rare d'en trouver parmi les suiveurs des armées circulant du nord au sud du continent, tant maquignons que colporteurs. Lacuée en employa nécessairement, les archives laissent, ça et là, apparaître pour seule qualité ou présentation la seule mention « juif ». Il ne s'agit alors que d'une singularité culturelle d'Ancien régime, qui voulait que chacun appartint à un ordre social. Par des Français, Lewis Goldsmith fut ainsi tantôt qualifié de « juif de naissance » ou d'« Anglois de naissance »<sup>50</sup>, comme d'autres restèrent encore en 1815 des « anciens chouans ». La part des Juifs dans le renseignement ne fut vraiment distinguable qu'en Russie, parce qu'ils constituaient « l'unique ressource »<sup>51</sup> disponible, les autorités russes ayant fait le vide devant la Grande armée. Maret, Davout, Murat, Reynier, les prince Eugène ou Schwarzenberg en employèrent tant et plus. Mais il n'y eut réellement que ce dernier, appartenant à la sphère culturelle autrichienne, pour estimer qu'« ils [étaient] tous malintentionnés » et qu'« on ne p[ouvai]t s'en servir qu'avec bien des précautions »<sup>52</sup>.

L'analyse des vingt-six dossiers d'espions de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (1740-1763) permet de se faire une idée plus précise : les anciens officiers, transfuges ou objet d'une intelligence, représentent 39 % du corpus, les autres militaires (commissaires, ingénieurs, commis aux fourrages) 19 %, les marchands 15 %, les ecclésiastiques 8 %, ceux n'appartenant à aucune de ces catégories 19 %<sup>53</sup>. Il est possible d'établir deux constats. D'abord, les « espions d'armée » restèrent une affaire de militaires, concernant 58 % du corpus. Cela correspondait bien à la conception du renseignement d'intérêt militaire de cette période qui va de Louis XIV à la guerre de Crimée (1854-1856), pour ne pas pousser jusqu'à la Première Guerre mondiale, activité résolument temporaire et limitée au strict espace de bataille. Depuis la Révolution, cette activité portait le nom de « partie secrète ». Elle regroupait « tout ce qui a rapport aux espions, aux correspondans (sic) secrets, ou renseignemens (sic) particuliers que l'on peut désirer ou se procurer »<sup>54</sup> pour amener une victoire décisive qui terminerait la campagne. Il s'agissait d'une activité temporaire, centralisée uniquement sur un mode hiérarchique : le bureau de la « partie secrète » recevait en effet les éléments de renseignement contenus dans les rapports divisionnaires qui étaient adressés journallement, voire matinalement selon l'urgence, au chef de l'état-major général. Théoriquement, il s'agissait de son quatrième bureau, le renseignement étant couplé avec la police militaire. Toutefois, dans la réalité, la police militaire incombait à la gendarmerie du colonel, puis général Jean Lauer, tandis que la conduite des prisonniers de guerre était séparée de la « partie secrète ».

Le chef de la « partie secrète » était en relation constante avec Louis-Alexandre Berthier, à la tête d'un État-major général qui ne cessera de monter en puissance du 25 mars 1796 au 20 avril 1814. Cet ancien élève de l'École royale du Génie de Mézières, devenu officier général d'état-major et ministre de la Guerre jusqu'en 1807<sup>55</sup>, avait toutes les qualités pour seconder Napoléon, qui se suffisait

---

<sup>48</sup> Jean-Gérard Lacuée de Cessac, *Le guide des officiers particuliers en campagne, ou des connoissances militaires nécessaires pendant la guerre aux officiers particuliers*, Paris, Cellot, 1785, p. 151-151.

<sup>49</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1649/7<sup>II</sup>, Schwarzenberg à Maret, 10 novembre 1812

<sup>50</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup>6451/32 et 6336/7082.

<sup>51</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1649/7<sup>II</sup>.

<sup>52</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1645<sup>A</sup>/4, 1645<sup>B</sup>/1, 1646/5, 1647/5<sup>II</sup>, 1649/6<sup>I</sup>...

<sup>53</sup> Stéphane Genêt, *Les Espions des Lumières. Actions secrètes et espionnage militaire sous Louis XV*, Paris, Nouveau Monde, 2013, p. 62-65.

<sup>54</sup> Paul-Charles-François Thiébault, *Manuel général du service des états-majors généraux et divisionnaires dans les armées*, Paris, Magimel, 1813, p. 46.

<sup>55</sup> SHD/DAT, 6 Yd 1, Etat des services. Cf. aussi les commentaires laudateurs, notamment sur sa « partie secrète », de Christophe Marie Michel Roguet, *De la Vendée militaire, avec carte et plans*, 2, Paris, Coréard, 1836, p. 262n.



à lui-même pour diriger l'armée et orienter le renseignement. Évidemment, il tint toujours ses ordres de l'Empereur lui-même. De même, il lui remettait tous les matins le relevé établi par le bureau de la « partie secrète ». Ensuite, lorsque l'ordre lui en était donné, le maréchal le communiquait par courrier aux généraux de première ligne. Il était généralement adressé sous le titre de « Relevé des rapports et correspondances des émissaires attachés à la partie secrète ». À partir de là, le chef d'état-major divisionnaire relançait le processus de renseignement. Naturellement, cela ne concernait que les divisions d'avant-garde — ailleurs dans la Grande armée, le renseignement se réduisait à peu de chose — et contribuait à rendre le processus itératif.

Du 28 octobre 1805 à fin novembre 1806, le bureau de la « partie secrète » fut tenu par le colonel du Génie Ange Blein, assisté d'un civil, M. Rives<sup>56</sup>. Faute d'école particulière, tant en matière de renseignement que d'état-major, la seule particularité pour occuper ce poste était de parler la langue des pays où le conflit se déroulait. Jusqu'en 1809, il fallait maîtriser l'Allemand, puis le Polonais et le Russe. Ces derniers idiomes étant rarement pratiqués par les hommes de la Grande Armée bénéficiant de la confiance de Berthier comme de Napoléon, cela explique pourquoi la fonction renseignement fut happée par la maison militaire de l'Empereur, avec la nomination, le 31 juillet 1812, de Le Lorgne d'Ideville, conseiller d'État venant du Bureau de statistique extérieure des Relations extérieures, auquel furent adjoint son subordonné Pierre Meyer et le général de brigade Michał Sokolnicki<sup>57</sup>. Comme Le Lorgne parlait aussi l'allemand, il conserva la responsabilité de la « partie secrète » jusqu'aux adieux de Fontainebleau (20 avril 1814). Étant donné l'absence de lusophone de confiance, la conquête du Portugal reposa coup sur coup sur les prétendues capacités de l'ancien ambassadeur de France à Lisbonne (avril-octobre 1805), le maréchal Andoche Junot, puis sur celles de l'éphémère directeur général de la police (mars-août 1808) Pierre Lagarde. Certes, lors de la première occupation du Portugal, les deux semblèrent avoir développé une structure, appelée *dos Prováveis* (le Probable), semblable à la *Carbonaria* napolitaine et certainement aux *Philcoreitas* espagnoles. Ces loges d'apparence maçonnique furent destinées à la pacification interne des terres occupées par les armées françaises et regroupèrent à chaque fois les partisans de l'influence française (*afrancesados* en Espagne et au Portugal) des villes et campagnes. Structures pensées autant comme un réseau *Stay behind* qu'une coopération civilo-militaire, elles devaient à la fois œuvrer de l'intérieur pour favoriser la victoire de l'armée napoléonienne et son acceptation par les populations civiles, en assurant la liaison avec les acteurs locaux pour maintenir la paix.

Elles furent assurément fortement influencées par la pensée de Johann Gottlieb Fichte. Le philosophe inventeur de l'idéalisme allemand avait peut-être été initié, en tout cas informé des activités franc-maçonniques ainsi que de celles du renseignement français à Zurich au printemps 1794, rendant par ailleurs un « important service »<sup>58</sup> littéraire et philosophique à l'« agent secret » girondin Giuseppe Gorani. Fichte imagina la franc-maçonnerie comme un moyen d'agir sur le peuple en vue d'éduquer les masses. Cette conception se retrouve dans une opération de déstabilisation initiée par le bureau de la « partie secrète » de l'armée du Danube, commandé par le chef de bataillon Jean-François Mangin, à l'été 1799. L'objectif était alors la Souabe, une région stratégiquement située entre la France et l'Autriche, inféodée à la Prusse et à la Grande-Bretagne, le duc Friedrich Wilhelm Karl v. Wurtemberg étant à la fois le gendre du roi George III et beau-frère de Pavel I Petrović. Francophobe comme l'était aussi son voisin, le landgrave Friedriv V Ludwig Wilhelm Christian v. Hessen-Homburg, leur gestion catastrophique de leur domaine en avait fait un objectif cueillable comme un fruit mûr pour le Directoire, puis le Consulat. Perret disposait même d'un agent d'influence très bien placé dans le landgraviat, Isaac v. Sinclair. Tandis qu'une négociation avec le Wurtemberg semblait possible, menée par Massias, le Hesse-Hombourg n'avait pas cédé pas, quoique régulièrement occupé par les armées françaises depuis 1795. La décision fut prise de renverser le landgrave et pour cela Mangin avait recruté un espion militaire, un architecte seigneurial au chômage, Johann Krutthoffer, originaire du duché de Pfalz-Zweibrücken. Le milieu visé par Mangin était celui des amis de Fichte

---

<sup>56</sup> SHT/DAT, 2 C 616, Organisation du grand-état-major, 2 octobre 1806.

<sup>57</sup> Nicole Gotteri, « Le Lorgne d'Ideville et le service de renseignements du ministère des Relations extérieures pendant la campagne de Russie (juin 1812-mars 1813) », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1-2, 1989, p. 119.

<sup>58</sup> Baggensens à son épouse, 27 avril 1794, in Johann Gottlieb Fichte, *Lettres et témoignages sur la Révolution française*, Paris, Vrin, 2002, p. 41 ; [Giuseppe Gorani], *Lettres aux Français par l'auteur des lettres aux souverains*, 3, Londres, 1793, p. 96 ; *Eudämonia, oder deutsches Volksplük*, 2, 1797, p. 30-35 ; Johann Gottlieb Fichte, *Allgemeine Literatur Zeitung*, 16 avril 1796, in Johann Gottlieb Fichte, *op. cit.*, p. 61.

membres du mouvement des « radicaux », que la *Hohen Polizei* wurtembergeoise appela « Iakobiner ». L'initiative avait rapidement tourné court, suite à des fuites internes<sup>59</sup> et à des dénonciations<sup>60</sup>.

Le même principe fut appliqué dans les différents pays occupés par la Grande armée, mais à chaque fois appliqué aux conditions sociopolitiques de l'endroit. En Europe méditerranéenne, la nécessité de contrecarrer l'influence catholique, soutien indéfectible des différents Anciens régimes, amena les bureaux de la « partie secrète » à privilégier l'approche maçonnique. Ce fut le cas en Calabre avec la *Carbonaria*, à partir de 1806, comme en Espagne, deux ans plus tard. Le 26 décembre 1808, au camp d'Orense, la loge des chevaliers et dames *Philcoreitas*, ou Amants du plaisir, présenta tous les critères de pénétration des sociétés civiles espagnoles et portugaises. L'androgynie notée par les historiens de tout bord de la franc-maçonnerie fut assurément une erreur compte tenu des sociétés alors visées. Loin de n'être qu'un moyen de charmer les courts intervalles de combats par des réunions de personnes des deux sexes, égayées par des divertissements et fêtes, cette loge avait pour but de générer une coopération civilo-militaire. Tant en Espagne qu'au Portugal, la dimension civile de l'opération n'était plus à démontrer. Une action en profondeur d'éléments français, en l'occurrence les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> Dragon, devait permettre d'établir l'influence française sur un théâtre allant de la Galice au Douro. La personnalité du jeune sous-lieutenant Gustave de Damas, aide de camp de Soult, accrédite cette hypothèse. Adeptes de la « petite guerre » comme Savary, il fut de toutes les opérations d'avant-garde du 2<sup>e</sup> Corps en Espagne et au Portugal, de juin 1808 à janvier 1810. Quatre ans plus tard, il sera chargé de constituer un corps de partisans dans le Lyonnais, et après l'Empire (1829), il conspirera encore au moyen d'une loge maçonnique<sup>61</sup>. En outre, les cercles et légions des *Philcoreitas* furent progressivement étendus à toutes les garnisons françaises ou alliées occupant la péninsule ibérique, avant de disparaître totalement une fois les Pyrénées repassées. La coopération civilo-militaire s'acheva ainsi avec la fin de l'opération. Il est difficile de dire à quoi ressemblait la loge *dos Prováveis* à Lisbonne, puisqu'elle fut dénoncée par un renégat français et démantelée par la police locale, aidée par des agents de Wellesley<sup>62</sup>. Toutefois, il est presque certain qu'elle s'inscrivit pleinement dans la continuité des *Philcoreitas*.

Cette coopération civilo-militaire devait permettre la diffusion des principes de la Révolution française et non pas servir de succédanée au renseignement d'intérêt militaire. Ainsi, pour protéger le flanc sud de la France, il fallait s'assurer le contrôle de la rive gauche de l'Èbre, quitte à bâtir une nouvelle Souabe. Cette idée germa dans l'esprit du maréchal Pierre Augereau, pendant sa brève gouvernance, de janvier à mai 1810, de la Catalogne, un théâtre qu'il connaissait pour y avoir combattu en 1793-1795. La maçonnerie ne présentait pas véritablement d'intérêt dans une région majoritairement rurale. Par contre, le particularisme, ce patriotisme régionaliste, put trouver un écho favorable, avec ses propagandistes, tel l'*afrancesado* Tomás Puig, un riche propriétaire terrien, juriste de formation. Il inspira à Augereau une politique « catalanisante »<sup>63</sup> ou « catalaniste »<sup>64</sup>, reposant sur une division territoriale en quatre *corregimientos*, une confiscation des biens du clergé régulier, un allègement fiscal et le choix du catalan comme langue officielle, soutenu par la publication dans cette langue d'un journal, le *Diari del Govern de Catalunya i de Barcelona*<sup>65</sup>. Mais ce programme ne dura pas au-delà du mandat d'Augereau, l'annexion de la Catalogne à la France mettant un terme définitif à cette politique civilo-militaire.

N'oublions pas que la péninsule ibérique ne constitua jamais un objectif politique de Napoléon. Sa conquête lui fut imposée par les événements, notamment la trahison de Talleyrand. L'impréparation militaire le souligna crûment. Ainsi, le passage des Pyrénées s'opéra sur la base d'une carte « de tous les cols, passages et ponts qui vont de France en Espagne » réalisée en 1719, de même

<sup>59</sup> Landesarchiv Baden-Württemberg, Hauptstaatsarchiv, Stuttgart, Altwürttembergisches Archiv, A 11, Kabinett: Landschaft, 1790-1806, Bü 39 et 44, Hofacker à Baz, 10 et 27 décembre 1801

<sup>60</sup> *Ibid.*, Geheimer Rat: Akten 1553-1817, A 202, "Solituder Untersuchung", Bü 3290, Blankenstein à Friedrich Wilhelm Karl et Wintzingerode, 29 janvier et 7 février 1805.

<sup>61</sup> SHD/DAT, 10 Yf 1199 (pension) ; AN, F<sup>7</sup> 6770/1.

<sup>62</sup> Arquivo Municipal de Mafra (Portugal), Ministerio do Reino, MR, 034, Registo das ordens de Sua Alteza Real o Príncipe Regente Nosso Senhor para os Governadores do Reino, p. 149-157.

<sup>63</sup> Lluís Maria DE Puig I Oliver, *Tomàs Puig : catalanisme i afrancesament*, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 1985.

<sup>64</sup> Pierre Vilar, « Ocupació i resistència durant la Guerra Gran i en temps de Napoleó », Pierre Vilar, *Assaigs sobre la Catalunya del segle XVIII*, Barcelone, Curial, 1979, p. 127.

<sup>65</sup> AMAE, CP Espagne, 681, Blondel à Champagny, 25 mars 1810.

que l'invasion du Portugal se fonda sur une reconnaissance militaire des « routes qui se dirige[ai]ent de la Galice (...) sur Oporto », du 4 janvier 1809, par le chef de bataillon Auguste Chabrier qui ignorait tout ce pays<sup>66</sup>. Ce « manque absolu de connaissance de la topographie des contrées dans lesquelles [la Grande armée fit] la guerre »<sup>67</sup> permit la réussite des opérations britanniques.

L'absence de tout renseignement français, hormis tactique, fut grandement responsable d'un échec structurel<sup>68</sup>. La continuité dans le temps de renseignement d'intérêt militaire, après la fin de la campagne, incombait toujours aux Relations extérieures, pour qui l'ennemi principal resta l'Autriche et non la Grande-Bretagne. Le Portugal n'aura finalement été qu'une obsession espagnole depuis 1801, prise en compte par Napoléon qui avait besoin de la flotte de Madrid au moment des ambitions britanniques de la France. En tant que telle, la péninsule ibérique ne représentait pas un intérêt pour la politique extérieure de l'Empire. Le seul poste à avoir réellement de l'intérêt pour le renseignement était le consulat général de Cádiz. Même si sa colonie marchande française n'avait plus le relief qu'elle avait offert avant 1793, cet ancien commissariat de la Royale conservait de l'importance. Cette porte ouverte sur la Méditerranée offrait une relâche pour les différentes escadres y croisant, y compris celle de l'amiral François de Rosily, bloquée par la *Royal Navy* dans la rade andalouse depuis Trafalgar et qui fut prise par les insurgés espagnols le 14 juin 1808 après cinq jours de combat. Cádiz était aussi un point de contrôle avancé de la police française, permettant de signaler toutes les entrées, mais surtout les tentatives de sortie d'Europe, de personnes indésirables en France. Dans ce cas, il fallait que le consulat général pût compter sur le secours de la police espagnole de la cité portuaire. D'où le choix du consul général parmi les commissaires principaux de la marine, donc habitués aux fonctions de soutien logistique, administratif et de police, plutôt que parmi les anciens agents généraux de la marine et du commerce. Ainsi, après trente-sept années de commissariat, Jean-Jacques Sébastien Le Roy avait pris son poste à Cádiz le 14 janvier 1801 ; il ne le rendit que le 3 juin 1808. Cette longévité, comme la reddition de Rosily, confirme l'absence de politique espagnole de l'Empire.

Au contraire, face à l'Autriche, l'intérêt politique fut constant. Il s'agissait d'un dilemme politique multiséculaire pour la diplomatie française. Pour cela, d'un point de vue militaire, il fallait mettre en place une surveillance constante. Six des sept guerres de coalition de 1792 à 1815 auront compté sur la participation effective de l'Autriche. « Émissaires » et « agents secrets » pullulèrent, depuis Schulmeister et son réseau<sup>69</sup> jusqu'aux recrues sous l'autorité des différents chefs d'état-major divisionnaire qui occupèrent le pays (13 novembre 1805-10 janvier 1806 ; 15 mai-20 novembre 1809). L'Alsacien y avait implanté des agents dès 1794, tant parmi les *kaiserlich-königlich (k.k.) Regimenter* que dans les hôpitaux (Boutai), dans la police (Schmidt), parmi les commerçants (Huschka, Rusti), la domesticité viennoise (Kreizler, chez le comte Ferdinand v Waldstein), les émigrés français (Charles de Vinzelles)<sup>70</sup> et même deux hommes (dont Wentzel) qui reconnurent l'armée du grand-duc de Russie, Konstantin Pavlovič Romanov<sup>71</sup>. Schulmeister en compta encore parmi ses amis, infiltrés dans l'entourage de l'archiduc Ferdinand (Bendel), à l'état-major du général feld-maréchal lieutenant comte v. Klenau, chargé de la « partie secrète » (Wend), ou opérant à Vienne, « l'un inspecteur de la police, l'autre employé comme secrétaire au Conseil de la guerre de la Cour<sup>72</sup>. »

À la fin de la première occupation de la capitale autrichienne, avant le 16 janvier 1806, le chef de la « partie secrète » du quatrième corps de la Grande Armée (Soul), l'adjudant-commandant Louis Mariage (Mériage) fut contacté par un agent de haut niveau, au sein de l'*Auswärtige Dienst*. Il s'agissait d'un patriote polonais, Carl Cajetan Malter, secrétaire aulique à la *k.k. Staatskanzlei* depuis 1792 et affichant une activité de renseignement au service de la France de huit années. Il avait

---

<sup>66</sup> SHD/DAT, 9 Yg 35 (pension) et 1 K 543 ; *Ibid.*, 1 M 1340 et Antonio Pedro Vicente, *Manuscritos do Arquivo Histórico de Vincennes referentes a Portugal*, 3, 1807-1811, Paris, Fundação Calouste Gulbenkian, Centro Cultural Português, 1983, p. 186-194.

<sup>67</sup> Marcellin de Marbot, *Mémoires*, II, Madrid. Essling. Torrès-Védras, Paris, Plon, 1892, p. 382.

<sup>68</sup> António Pedro Vicente, « Raisons de la défaite de Napoléon au Portugal », *Rives méditerranéennes*, n° 36, 2010, p. 13-26 ; Daniel de Lacerda, *Napoléon au Portugal. Le triomphe de l'armée luso-britannique annonce la fin de l'empire (1801-1814)*, Paris, Fernand Lanore, 2015, p. 52n1.

<sup>69</sup> Gérard Arboit, « Un entrepreneur d'espionnage sous le Premier Empire : Charles-Louis Schulmeister », *Renseignement et opérations spéciales* (Paris), n° 8, septembre 2001, p. 43-58.

<sup>70</sup> OeStA/HHStA/StK, Notenwechsel, Polizeihostelle, 2, 1808/704b, 1204a, 1809/1659b, 2092b, 1810/37 à 41, 104, 188, 548, 564, 775, 890, 1453 ; AN, AF<sup>IV</sup> 1638/3, 1606<sup>b</sup>/5<sup>1</sup>.

<sup>71</sup> SHAT, 2 C 8, Schulmeister à Savary, 17, 22, 31 décembre 1805.

<sup>72</sup> *Ibid.*, Schulmeister à Savary, 21 octobre 1805.

vraisemblablement été recruté une première fois par son compatriote Piotr h. Godziemba Maleszewski, un « agent secret » de Jean-Baptiste-Jules Bernadotte, éphémère ambassadeur de France à Vienne (février-avril 1798)<sup>73</sup>. Toutefois, son activité jusqu'à 1806 semble n'avoir laissé aucune trace. Après que Maleszewski ait quitté le service pour s'orienter vers le commerce en Mer Noire<sup>74</sup>, la rencontre de Malter avec Mariage (Mériage) apparaît comme un recrutement plutôt qu'un changement d'« officier traitant ». En échange de sa collaboration avec les Français, le fils Malter put rejoindre en tant que sergent-major le bataillon de tirailleurs du Po, que commandait le chef de bataillon Étienne Hulot, aide de camp de Soult jusqu'au 6 janvier 1806. Certainement contre rémunération, afin de sceller son « service secret », Malter s'engagea à fournir les informations intéressant la France auxquelles il aurait accès. Du 6 février 1806 aux premiers jours de janvier 1807, avec une interruption du 20 juillet au 1<sup>er</sup> janvier, il transmit dix-huit rapports, souvent accompagnés de pièces « copiées sur les originaux aux bureaux de Mr de Stadion », ministre autrichien des Affaires étrangères<sup>75</sup>. La manipulation de Malter fut considérée comme achevée dès lors que Mariage (Mériage) partira à Vidin pour y établir un « centre de correspondance entre Constantinople, Varsovie et Zara » (7-14136). Il dut également y surveiller l'évolution des relations austro-russes dans les bouches de Kotor comme en Serbie<sup>76</sup>.

La nécessité de confier à l'officier traitant Mariage (Mériage) un poste « fort aisé (...) d'entretenir avec [Malter] la correspondance que [Soult l'avait] mis à même d'avoir avec lui » amena Soult à intercéder auprès de Napoléon pour lui trouver une nouvelle situation. Puis, le 26 mars 1806, il se fit un plaisir de transmettre à son ancien chef de la « partie secrète » « une lettre de S. E. le ministre des Relations extérieures renfermant le décret de Sa Majesté qui [le] nomm[ait] second secrétaire de légation à Vienne »<sup>77</sup>. Cette décision prise le 13 mars par l'Empereur bouleversait les plans de Talleyrand (6-11677) qui souhaitait promouvoir son neveu Xavier de La Blanche sur ce poste, mais également faire entrer un élève, Jean-Louis Rieul Vieville des Essarts, dans la Carrière. En effet, le 28 février précédent, Napoléon avait demandé au général Duroc, de lui proposer « un officier intelligent qui connaisse bien l'organisation militaire, qui sâche l'allemand et qui [l]e t[ie]ndrait au fait de tous les mouvements militaires de l'Autriche »<sup>78</sup>. Le choix du maréchal du palais s'était porté sur un jeune capitaine du 9<sup>e</sup> régiment de dragons, Armand de Lagrange, aide de camp du maréchal Berthier. Le 3 mars, le souverain avait transmis à son ministre de la Guerre les instructions pour le nouveau second secrétaire à Vienne :

« une note exacte de la force des régiments autrichiens et des lieux où ils se trouvent ; qu'à effet il doit avoir dans son cabinet une boîte divisée par cases, dans chacune desquelles il mettra des cartes portant le nom des généraux des régiments et des garnisons, et qu'il changera de cases selon les mouvements qu'ils subiront. Tous les mois, il vous adressera, ainsi qu'aux relations extérieures, le relevé de ces mouvements, et ajoutera les changements que les régiments pourraient éprouver dans leur organisation. Cette mission est très-importante. Il faut que M. Lagrange s'y livre tout entier, et qu'il ne se déplace pas un bataillon autrichien que je n'en sois instruit (6-11590). »

Las, la nécessité d'offrir une couverture à Mariage (Mériage) obligea de rétrograder Lagrange, troisième secrétaire ! Pour la petite histoire, La Blanche fut nommé le 6 janvier 1810 premier secrétaire d'ambassade, mais rapidement jugé « inepte » par Napoléon (13-35306) tandis que Vieville des Essarts s'orientait vers le Conseil d'État et la préfectorale.

Cette question de la continuité du traitement des « agents secret » comme des « agents d'armées » par le même officier traitant se posa continuellement pendant toutes les campagnes. Il ne semble pas qu'il y eut un modèle d'action et la solution appliquée à Mariage (Mériage) releva plus que certainement de l'exception. Le cas le plus normal fut assurément celui du commissaire-ordonnateur

<sup>73</sup> OeStA/HHStA HausA Rastatter Akten 1-2-1, Thugut à Talleyrand, 15 avril 1798 ; *Précis exact et historique du tumulte populaire occasioné (sic) par l'Ambassade française à Vienne en y arborant un drapeau tricolor (sic) le 13. Avril 1798 par un témoin oculaire*, slne, 1798, 32p.

<sup>74</sup> Maria Manteufflowa, « Maleszewski Piotr Paweł (1767-1828) », *Polskiego Słownika Biograficznego*, 19, Varsovie, Institut national Ossolińskich/Académie polonaise des sciences, 1974, p. 306-308 ; sur son activisme auprès des Polonais de Vienne, cf. OeStA/HHStA HausA Rastatter Akten 1-2-1, notamment Cobenzl à Neufchâteau, 4 juin 1798.

<sup>75</sup> Mériage à Soult, 20 juillet 1806, Vente Beaussant Lefèvre, 12 et 13 mai 2009, lot n° 30. AN, AF<sup>IV</sup> 1675/2.

<sup>76</sup> AMAE, CP Autriche, 380. AN, AF<sup>IV</sup> 1688/5. Auguste Boppe, « La mission de l'adjudant-commandant Mériage à Widin (1807-1809) », *Annales de l'École des Sciences politiques*, 15 avril 1886, p. 259-293.

<sup>77</sup> Soult à Mériage, 26 mars 1806, Vente Beaussant Lefèvre, 12 et 13 mai 2009, lot n° 30.

<sup>78</sup> Léonce de Brotonne, *Dernières lettres inédites de Napoléon I<sup>er</sup>*, 1, Paris, Honoré Champion, 1903, p. 173.

Étienne Monnay. En octobre 1811, ce responsable administratif et logistique de l'Armée du Rhin commença à adresser à Davout des notes rédigées par un « agent d'armées » connu sous le pseudonyme de « Jacques ». Il s'agissait, compte tenu des informations relatives à la préparation militaire de la Prusse, d'un officier du *Generalstab*, qui n'a jamais été identifié, ni en France, ni en Prusse. Compte tenu de la retraite bavaroise de Krutthoffer, tentant une malheureuse reconversion dans l'exploitation du charbon de terre, Monnay fut le premier traitant de cette source. Il semble qu'il ne l'activa que tardivement, c'est-à-dire entre son retour de Pologne, en mars<sup>79</sup>, et son premier rapport, le 13 octobre suivant. La source fut de premier ordre, puisque Napoléon se fendit d'une lettre à Monnay, le 23 novembre suivant, pour lui demander de transmettre toute sa satisfaction « au sieur Jacques » et lui demander des précisions sur « la dislocation de l'armée prussienne »<sup>80</sup>. L'agent envoya finalement quinze notes jusqu'au 24 novembre 1811<sup>81</sup>. Son identité restant inconnue, son sort le fut également. Peut-être a-t-il été intercepté par la police militaire russe (*воинскую полицию Первой Западной армии*)<sup>82</sup>. Toutefois, les compétences de Monnay en matière de renseignement étant avérées, toujours en poste à Hambourg en décembre 1814, il fut chargé de mettre en œuvre un bureau d'informations pour les prisonniers de guerre, coordonné avec le ministère de la Guerre à Paris. Croisant les archives des armées d'Allemagne, qu'il détenait depuis qu'il y avait été nommé en octobre 1806, avec les courriers des « familles très inquiètes sur le sort des militaires », qui parvenaient au ministère, il put établir « des états récapitulatifs de ces demandes » auxquelles il ajouta « tous les renseignements qui [lui] par[aisaient] propres à faciliter les recherches »<sup>83</sup>. Depuis que la paix était revenue, Monnay ne cessait de recevoir des prisonniers de retour de Russie ou de Suède, mais aussi des soldats débandés, à qui il remettait des fonds pour poursuivre leur chemin vers la France<sup>84</sup>.

En dépit des apparences, l'outil militaire ne fut que le prolongement de l'action diplomatique. Les alliances interétatiques impliquaient toujours un échange de renseignement tactique au cours des préparations de campagne. Il en découlait une subsidiarité plutôt que l'établissement d'un échange de type « Totem » (à parité et en fonction du besoin d'en connaître). Autrement dit, les États procédaient à leurs propres recueils de renseignement d'intérêt militaire, en accord avec leur propre stratégie, et transmettaient ce qu'ils désiraient aux Français. Ainsi, après la signature du traité avec la Prusse, le 9 juillet 1807 à Tilsit, des agents prussiens avaient communiqué des informations à l'intendant général de la Grande Armée, Pierre Daru. On oublie trop souvent que le renseignement faillit s'appeler « logistique » en France ! Avec le commissaire-ordonnateur Monnay, mais aussi Malibrán côté espagnol, cette communauté eut une action dans le renseignement largement sous-estimée jusqu'à aujourd'hui. Certainement parce qu'ils se contentèrent de transmettre leurs informations vers les organes d'analyse, Cabinet de l'Empereur, État-major général ou ministère des Affaires étrangères, plutôt que de se livrer à des opérations de recueil ou d'espionnage. De la même façon que Malibrán ne traita pas Cendrier<sup>85</sup>, Daru s'en tint à faire parvenir aux Relations extérieures les reconnaissances prussiennes dans la ville d'eaux de Teplice, du 16 au 24 juillet 1808. Elles permirent de noter la préparation militaire de l'Autriche en Bohême. Ces rapports lui étaient arrivés par le biais des *Auswärtiges Amt* à Berlin. Il s'agissait donc d'une alliance résultant d'une occupation. Mais ce genre de bons procédés existait également avec des États vassaux, comme le Royaume d'Italie. Le comte Ferdinando Marescalchi, à la fois ministre des Relations extérieures et ambassadeur de cet État à Paris, autorisa ainsi un de ses « agents secrets », Léon Dupleix, à écrire à l'Empereur pour lui faire son rapport après sa tournée en Hongrie<sup>86</sup>. L'envoi de l'« émissaire » Domingo Badía Castillo y

<sup>79</sup> AMAE, CP Pologne, 327, Bignon à Maret, 11 avril 1811.

<sup>80</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1656<sup>B</sup>/3 et *Cit. in* Vladimir I. Kharkevich (éd.), *Отечественная война 1812 года. Отд. 2. Бумаги, отбитые у противника. Т. 1 : Исходящая переписка маршала Даву (С 14 октября по 31 декабря 1811 г.)* (La guerre patriotique de 1812. vol. 2. Papiers pris à l'ennemi. T. 1: Correspondance sortante du maréchal Davout) (du 14 octobre au 31 décembre 1811), Saint-Petersbourg, Archives scientifiques militaires de l'état-major général, 1903, p. 150.

<sup>81</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1656<sup>A</sup>/2<sup>III</sup> et 1656<sup>B</sup>/2-3.

<sup>82</sup> Vladimir I. Kharkevich (éd.), *op. cit.*, p. 13, 150 et 41.

<sup>83</sup> Monnay au rédacteur du *Correspondant* de Hambourg, *cit. in* *Le Journal de Paris. Politique, commerce et littérature*, 5 et 6 décembre 1814.

<sup>84</sup> *Le Journal des Débats*, 4 décembre 1814, d'après une dépêche de Hambourg du 25 novembre.

<sup>85</sup> Archivo Histórico Nacional (AHN), Madrid, Estado 2994/6-5, Malibrán à Blake, Blake à Garay, Garay à Blake, 3, 7 et 26 octobre 1809.

<sup>86</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1676/1.

Leiblich (Ali Bey el Abbassi) dans le royaume chérifien, puis le beylicat d'Alger, fut pareillement une mission espagnole, mais réalisée à la suite d'une demande française !

L'état-major général n'était jamais compétent que pour l'acquisition tactique. Le renseignement stratégique, le seul qui fut réellement permanent, incombait toujours aux seules Relations extérieures. Toutefois, les informations parvinrent toujours de façon lacunaire. Ce fut le consul Joseph Charles Ledoux qui, de Bucarest, signala les mouvements russes à la division des relations commerciales, à Paris, le 25 juillet 1809 comme le 21 février 1811, ou les ambassadeurs Édouard Bignon, de Varsovie, et Charles Alquier, de Stockholm, qui pareillement informèrent la 1<sup>re</sup> division politique, entre mars et juin 1811. Pour en finir avec cette partition administrative, tout en assurant une apparence de continuité, il fut institué, le 7 novembre 1810, un bureau de la statistique extérieure qui recueillait indifféremment au sein du ministère des Relations extérieures les informations éparpillées concernant les questions militaires. Là se fit le travail d'analyse dont les tableaux d'effectifs constituèrent le renseignement d'intérêt militaire attendu par l'Empereur<sup>87</sup> et, s'ils furent certainement pour partie redondants avec ladite boîte de Lagrange, ils vinrent nourrir les boîtes de Napoléon et de Berthier.

Cela dit, les diplomates, consuls et autres agents consulaires qui assurèrent à l'extérieur, comme la gendarmerie à l'intérieur de l'Empire, le maillage territorial nécessaire au recueil de l'information stratégique, se prêtèrent modérément, pour des évidences administratives (postes diplomatiques dans les capitales) et commerciales (postes consulaires dans les ports), au suivi comme à la détection des déplacements militaires. On retient toujours la volonté de Napoléon, le 5 septembre 1810, de voir se constituer une « chaîne de sentinelles qui instruisent de tout ce qu'il peut être important de savoir » (XXI-16866) pour en faire le premier signal de la mobilisation contre la Russie. Mais on oublie généralement de pointer que les lettres à Champagny, du même jour, sur le même sujet, ne portent que sur des questions de mise en place du nouveau tarif commercial, adopté le 5 août précédent à Trianon (10-24491 et 24492). De même, l'Empereur dut revenir plusieurs fois auprès de son ministre des Relations extérieures pour que le Département comprenne combien ces postes consulaires étaient censés « forme[r] un bureau de renseignement » (12-30513). Mais, à l'automne 1811 comme à l'été 1812, Napoléon dut encore le rappeler à Maret (11-29015, 12-31389). Les postes voulus par le souverain ne furent pas ouverts, soit par manque de candidats, soit par absence d'intérêt commercial évident, soit par duplication. Entre Altona, Wismar, Rostock et Stralsund, alors qu'il existait déjà un consulat général à Hambourg, le choix de nommer un vice-consul se posa sur Stralsund, à quelque quatre cent kilomètres du poste principal ; l'ancien auxiliaire de la direction des fonds et de la comptabilité, certes passé par la chancellerie de Madrid, Auguste Mahélin, ouvrit le poste le 7 juin 1810<sup>88</sup>. Plus spécialisé dans les questions financières que militaires, il observa la *Royal Navy*, mais fut plutôt préoccupé par la contrebande.

Parmi les agents consulaires disposant d'un profil d'« agent secret » autant que de « sentinelle », nommé entre 1810 et 1812 en Europe orientale, il est possible de distinguer trois profils. D'abord celui de l'« agent secret », au sens des Relations extérieures. Ce ne fut pas n'importe qui, puisqu'il s'agissait de Carl Wilhelm Theremin, retiré de sa sinécure du grand-duché de Berg pour être nommé consul à Leipzig. Encore ne faut-il pas retenir que Napoléon le destitua le 15 mars 1813 pour avoir « abandonné son poste sans nécessité, et au moment où sa présence était le plus nécessaire à nos armées »<sup>89</sup>, mais leur conversation, le 15 décembre précédent, au *Preußischer Hof* de la cité saxonne, alors que l'Empereur venait de quitter la Grande Armée pour rentrer à Paris ! D'une part, parce que son confrère à Hambourg, Jean-Jacques Sébastien Le Roy, qui avait fui le second soulèvement de sa carrière, après celui de Cadix, n'encourut aucune sanction et fut mis légalement en retraite (quarante-neuf ans de service) le 12 septembre 1814<sup>90</sup>. D'autre part, d'après la relation qu'il fit de leur rencontre, Theremin donna à son souverain les indices de la déliquescence de l'Allemagne napoléonienne ; Leipzig profitait économiquement de la campagne de Russie, n'étant même pas soumise aux réquisitions, mais vivait au rythme des passions prussiennes. Or, la présence de cet ancien « agent secret » dans la ville universitaire saxonne s'expliquait par la nécessité de surveiller l'influence des ligues secrètes, *Tugendbund* ou *Deutsche Bund*, auprès des étudiants. Sa conversation avec Napoléon

<sup>87</sup> AMAE, 243 AQ 13, 16, 23, 24, 36, 42, 46, 49, 57, 146\*-148\*.

<sup>88</sup> *Ibid.*, 393 QO 2689.

<sup>89</sup> AMAE, 266 QO 66.

<sup>90</sup> *Ibid.*, 266 QO 45.

laissa entendre une bonne collaboration du consul-« agent secret » et du gouvernement saxon quant à l'éradication d'un « certain nombre » d'« idéologues »<sup>91</sup>.

Le second profil fut celui de l'« espion », celui qui se livrait à une activité de renseignement sans s'en rendre compte. Ainsi l'ancien condisciple de Ledoux, Jean-Baptiste Chaumette des Fossés, nommé le 6 septembre 1810 au consulat de Szczecin. Âgé de vingt-huit ans, la puissance de sa mémoire, la rapidité de son analyse et sa carrure d'athlète le prédisposaient plutôt à un emploi dans l'armée, s'il n'avait choisi le drogmanat, c'est-à-dire l'apprentissage des langues orientales (arabe, persan, turc) pour un emploi d'interprète<sup>92</sup>. Après un service de chancelier en Bosnie, qu'il reconnut militairement (1807-1809)<sup>93</sup>, il fut notamment chargé d'une mission de reconnaissance de la place de Kołobrzeg où une concentration de troupes prussiennes avait été signalée. Après s'y être rendu les 14 août et 7 octobre 1811, il informa trois jours plus tard l'ambassadeur à Berlin, Filippo de Saint-Marsan, et le 24 octobre, il adressa son rapport à Paris<sup>94</sup>. Suite à quoi Napoléon reprocha à Maret de « n'avoir personne à » Kołobrzeg ; en décembre suivant, un vice-consul y fut envoyé. L'Empereur demanda que Saint-Marsan obtint le non-emploi du *General* Gebhard Leberecht v. Blücher [11-29007] et que les informations collectées, notamment les croquis, soient adressées au colonel Bacler d'Albe, chef du bureau topographique du Cabinet [11-28799], seule structure active en période de paix. Cette mission sembla couronnée de succès.

Toutefois, tout à son observation des fortifications, Chaumette des Fossés omit de vérifier qui se trouvait à Kołobrzeg. Ainsi, ne nota-t-il pas l'arrivée, début août, d'un compagnon du major v. Schill, le colonel Wilhelm v. Dörnberg, chargé d'un « service secret » pour la Grande-Bretagne. Celui-ci devait sonder les intentions prussiennes, notamment en relation avec le Hanovre, et offrir, le cas échéant, armes et munitions qui voguaient déjà dans la Baltique<sup>95</sup>. Le retour de ce Hessois, agent britannique depuis 1807, trois ans après son départ de Kołobrzeg, fut une nouvelle fois déterminé par le *Head of the German Chancery in London* (chef de la Chancellerie allemande à Londres), le comte Ernst zu Münster. Cette Chancellerie qui, comme l'*Irish Office* et l'*Alien Office* dépendait du sous-secrétaire permanent au *Foreign Office*, Culling Charles Smith, présentait la particularité d'être également sous la responsabilité directe du souverain, en l'occurrence depuis le 5 février 1811, le prince régent, futur George IV. Comme pour Wellesley, l'accaparement de la question hanovrienne par le gouvernement laissa du temps à Münster pour l'action clandestine. La mission de Dörnberg bénéficia de la ligne de renseignement hanovrienne, entretenue par Münster depuis Londres, à destination de Dresde, où séjournait le ministre hanovrien Karl Goerg Ompteda, et de Vienne, où son confrère Ernst Christian v. Hardenberg continuait à représenter l'Électorat envahi par la France.

S'ajouta cependant la « boîte aux lettres » du réseau de l'« entrepreneur du renseignement » Johnson, sise à Kołobrzeg chez un patriote prussien, Friedrich Schröder. Représentant d'une maison de Braunschweig et armateur, cet ancien membre du *Tugendbund*, correspondant de Grüner du temps où il n'était encore que directeur des domaines, à Posen, et opportunément placé comme consul honoraire du Danemark après septembre 1808. Connu comme entrepreneur de contrebande, il avait été recruté en mai 1809 par l'agent itinérant Johnson, qui regagnait Londres par Helgoland. Il fut ensuite traité par le vice-amiral sir James Saumarez, commandant le *HMS Victory* et la flotte de la Baltique<sup>96</sup>. Johnson ne revint qu'en juin 1810 pour rassurer son agent. Puis vint Dörnberg, qui s'installa chez Schröder dès son arrivée, fin août 1811. Le militaire entreprit de se mettre en communication avec ses

---

<sup>91</sup> Le résultat de ses investigations est introuvable. On est obligé de s'en remettre aux deux seules versions, identiques d'ailleurs, de Paul-Charles-Amable de Bourgoing, *Itinéraire de Napoléon I<sup>er</sup> de Smorgoni à Paris, épisode de la guerre de 1812*, Paris, Dentu, 1862, p. 78-92, et *Souvenirs militaires*, Paris, Plon, 1897, p. 201-207.

<sup>92</sup> AMAE, 393 QO 908.

<sup>93</sup> *Voyage en Bosnie dans les années 1807 et 1808*, Paris, Didot, 1822.

<sup>94</sup> AMAE, CP Allemagne, 748, Chaumette à Maret, 7, 9, 24 octobre 1811 ; CP Prusse, 249, Chaumette à Saint-Marsan, 10 octobre et Saint-Marsan à Maret, 20, 27 octobre 1811.

<sup>95</sup> TNA, FO 34/3, instructions de Dörnberg, juillet 1811.

<sup>96</sup> GStAPK I. HA 89, Geheimes Zivilkabinett, 32273, Friedrich Wilhelm III à Gneisenau, 9 juillet 1807 ; TNA, FO 7/92 Johnson à Schröder, 8 août 1809 et 24 juin 1810 ; Anthony Nicolas Ryan (ed.), *The Saumarez Papers. Selections from the Baltic Correspondence of Vice-Admiral Sir James Saumarez*, Londres, Navy Records Society, 1968, p. 83-84, 111, 115, 137, 140-141, 145-146, 171, 192-194, 199 ; August Lehmann, *Der Tugendbund. Aus den hinterlassenen Papieren des Mitstifters Professor Dr. Hans Friedrich Gottlieb Lehman* [L'Alliance de la vertu. Des articles laissés par le cofondateur, le Professeur Dr. Hans Friedrich Gottlieb Lehman], Berlin, F. Weidling, 1867, p. 210.

derniers compagnons de 1807<sup>97</sup>. Il envoya son jeune frère, le major Ludwig Wilhelm v. Dörnberg, un autre affilié au *Tugendbund* (chambre de Königsberg)<sup>98</sup>, auprès de son ami, l'ancien général prussien August v. Gneisenau, et la figure montante de l'état-major prussien, Blücher, via Franz « v. » Poppe<sup>99</sup>. Ni Chaumette des Fossés, ni Davout, dont le réseau d'« agents secrets » animé par Johann Leonhard Krutthoffer depuis 1799 avait été peu à peu licencié, ne détectèrent ces mouvements ; ils ne présumèrent pas plus l'invitation du 26 septembre 1811 que Gneisenau fit à Dörnberg de le rencontrer à Neustadt-Eberswalde, le 2 octobre suivant, et auquel se joignit Ompteda<sup>100</sup>. Pourtant, ces courriers et déplacements de personnalités prussiennes et hanovriennes bien connues se produisirent précisément au moment où les moyens français de renseignement d'intérêt militaire furent pleinement centrés sur Kołobrzeg et dirigés contre la Prusse ! Mais ceux-ci furent circonvenus par le jeu nationaliste de Grüner, chef d'une *Sicherheit und höheren Polizei* berlinoise, qu'il venait de doter d'une compétence nationale.

Pas plus heureux que Chaumette des Fossés, le troisième profil fut celui de l'aventurier, c'est-à-dire un de ces « hommes intelligents » que Napoléon recherchait chaque fois qu'une mission de renseignement s'imposait. Nommé consul général à Göteborg le 27 juin 1810, Pierre Henry de Ranchoup<sup>101</sup> présentait un profil plus proche de celui de Savary ou de Schulmeister que de Chaumette des Fossés. Cadet, puis sous-lieutenant au régiment d'Anjou (1779-1780), il était parti combattre aux Indes (1781-1785) avant de chercher vainement à s'engager comme capitaine pour l'Amérique du Nord, appelé ensuite dans l'Empire ottoman à former les janissaires (1787-1799)<sup>102</sup>. Assurément, il y avait également accompli une mission de renseignement en Moldavie ou en Valachie, peut-être à Vidin auprès du *Kaptan-ı Derya* (*Kaptan Paşa*, Capitaine de la mer) ottoman, Tayazade Damat Küçük Hüseyin Paşa, qui résidait dans la région à cette époque, pour y tenter une médiation après l'invasion de l'Égypte (1799-1800). Ranchoup était ensuite retourné en France où il avait été nommé, le 2 novembre 1801, vice-consul à Santander, y demeurant huit ans, chargé de la traditionnelle surveillance du commerce et des intérêts français, ainsi que de veiller à la levée des troupes espagnoles pour le service de l'Empire (1803-1805). Il fut aussi un acteur de l'insurrection de Santander du 26 juin 1808 : le 1<sup>er</sup> mai, il porta aux autorités municipales l'admonestation du 26 avril précédent que le maréchal Jean-Baptiste Bessières avait fait apporter par son aide-de-camp, l'enseigne de vaisseau Henri de Rigny. Il fut aussi le correspondant des autorités militaires françaises pendant le temps que durèrent les opérations autour de la cité cantabrique<sup>103</sup>. Enfin, son épouse, Pauline, une ancienne maîtresse de Bonaparte, obtint qu'il postule à un poste moins exposé.

Il fut nommé en Suède, une sinécure comparée à l'Espagne, même s'il fallut y veiller à la mise en place du Blocus continental, après le traité franco-suédois du 20 novembre 1810. Il arriva dans les premiers jours octobre 1810, monta un réseau composé de Suédois, comme Pehr Backman, et d'« un nombre de personnes arrivées avec des passeports du continent »<sup>104</sup>. Il détecta un agent britannique, William Berg, en fait le représentant du *Post-Office Packetboat* britannique, qui faisait la liaison entre Harwich et Göteborg, qu'il menaça de faire arrêter<sup>105</sup>. Comme Chaumette des Fossés, il ne découvrit pas les relations clandestines du *Landshörding* (gouverneur), Axel v. Rosen, avec le vice-amiral Saumarez. Celles-ci le permirent de légaliser, au moyen de licences suédoises, la contrebande entre les ports suédois de Strömstad et norvégien de Skjærhalden. Remonté contre « toutes les mesures que pr[enait] le gouvernement suédois n'exist[a]nt réellement que sur le papier »<sup>106</sup>, Ranchoup ne

<sup>97</sup> Philip Martin Rink, « Le royaume de Westphalie et la petite guerre. Insurgés, patriotes, détachements et cosaques, 1809-1813 », *Francia*, n° 42, 2015, p. 135-160.

<sup>98</sup> TNA, FO 34/3, Münster à Hardenberg, 26 juin 1811 ; Gerhard Thiele, *Gneisenau. Leben und Werk des königlich-preussischen Generalfeldmarschalls : eine Chronik*, Berlin, Verlag für Berlin-Brandenburg, 1999, p. 75-92.

<sup>99</sup> Michael V. Leggiere, *Blücher. Scourge of Napoleon*, Norman, University of Oklahoma Press, 2014, p. 190, 183-184.

<sup>100</sup> TNA, FO 34/3, Gneisenau, Ompteda et Dörnberg à Munster, 24 septembre, 11 et 18 octobre 1810, Munster à Ompteda, 19 novembre 1811.

<sup>101</sup> AN, F<sup>12</sup> 2861 ; AMAE, 393 QO 3396.

<sup>102</sup> *Ibid.*, AF<sup>III</sup> 278/1120 ; Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence, Personnel, Colonie, E 345.

<sup>103</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1621/2 ; AMAE, CCC Santander, 10, juillet-novembre 1808, *passim* ; Alfredo Alonso García, *Acciones militares y gestiones de guerra. Cantabria (1808-1814)*, Madrid, Fundación Univ. San Pablo, 2015, p. 41-54.

<sup>104</sup> Kungliga Biblioteket (Bibliothèque nationale de Suède, KB), Stockholm, EP.E.10, Brev till (correspondance de) Lars von Engeström, 9, Rosen à Engeström, 8 décembre 1810.

<sup>105</sup> TNA, FO 73/68, Berg à Freeling, 16 et 25 janvier 1811.

<sup>106</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1655<sup>A</sup>, Ranchoup à Davout, 29 mai 1811 ; AMAE, CCC Gothenbourg, 3, Ranchoup à Champagny, 11 décembre 1810, 6 mars, 3 avril, 6 mai, et à Maret, 29 mai et 18 juin 1811.



souçonna nullement ces contacts, pas plus qu'il n'anticipa les manœuvres de Rosen auprès de son ministre des Affaires étrangères, Lars v. Engeström, pour le circonvenir.

Dans un premier temps, Rosen limita les contrôles de police pour les passagers afin de camoufler « l'utilisation du *Packet* et par conséquent [ses] relations avec l'Angleterre »<sup>107</sup>. C'était simple tant le consul affichait « une ignorance des questions commerciales qui ne seraient pas pardonnées à un greffier d'un mois d'expérience »<sup>108</sup>. Ensuite, il transmit directement à Engeström toutes les correspondances du consul français, afin qu'il réalise « quelle fripouille il [était] et pour [lui] quel fardeau d'avoir affaire à un tel personnage »<sup>109</sup>. Enfin, il attira son attention la mésentente de Ranchoup avec son ambassadeur, Alquier<sup>110</sup>, leur arrogance et leur manque de courtoisie envers les Suédois. Le 11 octobre 1811, une lettre fut opportunément interceptée en Suède sur les dispositions de Bernadotte, le comportement grossier d'Alquier envers le prince royal, l'armée suédoise et les agents anglais. Trois jours plus tard, Napoléon transféra son ambassadeur à Copenhague, avec ordre de partir discrètement, et en profita pour rappeler son consul. Hormis le chargé d'affaires Auguste de Cabré, et alors qu'une expédition militaire s'appêtait à marcher sur la Poméranie, ce dont Stockholm avait été informée<sup>111</sup>, il n'y avait plus de représentant français en Suède !

Comme à Kolobrzeg avec la Prusse, un État appartenant au système d'alliance français cachait un épisode de la guerre secrète qui se jouait en Europe. Quand bien même la Suède souhaitait se doter d'un prince royal français, semble-t-il sans en référer à Napoléon, son gouvernement entendait rester souverain, d'autant que les réalités locales divergeaient avec les prétentions parisiennes. Ainsi, l'Empereur ne semblait pas avoir compris que la bonne volonté suédoise était uniquement motivée par son voisinage russe. La visite du colonel Aleksandr Ivanovič Tchernychev, aide de camp du tsar Aleksandr et « agent secret » itinérant du ministère russe de la Guerre, du 16 au 21 décembre 1810, fut une bonne surprise pour Bernadotte ; il espérait la bienveillance et la protection de la Russie. L'ancien maréchal français savait trop bien que « l'empereur Napoléon ne pouvait pas l'atteindre si la Russie ne s'en mêlait pas ». Certes, il comptait surtout sur son prestige auprès des militaires français pour éviter une invasion française. Mais il savait qu'elle ne serait qu'« une agression injuste » si « la Russie n'épousait point la querelle ». Là, le prince royal pouvait promettre à l'envoyé russe qu'une « seconde Espagne » attendrait la France. Bernadotte alla jusqu'à offrir à Tchernychev une information ressemblant fort à de la trahison venant d'un Français : la France était disposée à fomenter « une rupture avec la Russie » si la Suède ne pliait « point [à ses] demandes »<sup>112</sup>. La Russie comprit cette révélation comme une nécessité à se préparer à une rupture de l'alliance de Tilsitt à plus ou moins brève échéance. Cette attitude du prince royal modifia les dispositions suédoises à l'égard des trois diplomates français que furent l'ambassadeur Alquier et ses deux consuls, Ranchoup, à Göteborg, et Auguste Mahélin à Stralsund. Si les deux premiers semblèrent avoir des comportements qui permirent à Bernadotte de suggérer leur rappel<sup>113</sup>, le sort fait au dernier éclaira de façon plus crue une opération d'information suédoise contre les agents français.

Un rapport de Jean Fournier, l'émissaire français qui fit du prince de Ponte Corvo l'héritier de la couronne de Suède, livra à l'été 1815 une mémoire sur Bernadotte et son entourage. Bien qu'il faille y voir un témoignage du dépit de ne plus être admis dans les confidences du prince royal, il nota qu'« un système d'espionnage » s'était mis en place dans la société politique suédoise et que Bernadotte baignait au sein d'« un tas d'intrigues ». Il est peu probable que le futur avocat Olof af Wannquist, *Polismästare* (chef de police) de Stockholm depuis septembre 1802, ait infiltré l'ensemble des milieux sociaux, comme ses deux prédécesseurs depuis 1776. Pourtant, l'implication dans le coup d'État qui permit l'élection de Bernadotte (7 mars-10 mai 1809) et l'assassinat par la populace d'Axel v. Fersen (20 juin 1810) du président de la *Poliskammaren* (Chambre de police) ne fut pas douteuse. La surveillance politique lui incombait pendant cette double période et sa longévité à ce poste (1802-

---

<sup>107</sup> KB, EP.E.10, 11, Rosen à Engeström, 14 mars 1811.

<sup>108</sup> *Ibid.*, 9 janvier 1811.

<sup>109</sup> *Ibid.*, 5 juillet 1811.

<sup>110</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1700/2, Ranchoup à Champagny, 28 janvier 1811.

<sup>111</sup> *Ibid.*, Alquier à Maret, 27 décembre 1811.

<sup>112</sup> « Rapports du colonel A. I. Tchernychev à l'Empereur Alexandre I<sup>er</sup> », *Сборник Императорского Русского исторического общества* (Collection de la Société historique impériale russe), 21, 1877, p. 27-48.

<sup>113</sup> AMAE, CP Suède, 296, Cabré à Maret, 24 octobre 1811.

1830) montra qu'il y excella<sup>114</sup>. Toutefois, pour éradiquer l'influence française en Suède, il fallait une intervention plus en liaison avec le monde diplomatique. Sa correspondance avec Rosen montrait qu'Engeström disposait des compétences, en plus des moyens, pour mener ce genre d'opération d'information. D'autant que le ministre suédois à Paris, Gustaf Lagerbjelke, suggéra le 6 août 1810 d'agir ainsi :

« Je tâcherai même, s'il est possible, de tourner les choses de manière à obtenir le rappel de M. Mahélin, mais sans le demander, puisque pour cela il faudrait un ordre spécial de V. M.. Au pis-aller je voudrais du moins lui procurer une forte admonition. Dans le premier cas, qui ferait une impression favorable sur l'esprit public en Poméranie et même en Suède, le sort du devancier servirait de leçon à son successeur. Dans la seconde alternative, la conduite de M. Mahélin lui-même deviendrait plus décente et plus réservée<sup>115</sup>. »

L'opération d'information fut un succès complet. Si Paris ne fut pas vraiment dupe pour Alquier, éplacé à Copenhague, ni pour Ranchoup, qui reçut l'appui de Davout et rédigea un long rapport à la demande de Maret<sup>116</sup>, Mahélin fut pris dans une inextricable cabale, dont seule la fuite en Prusse lui apparut comme un salut. Destitué le 4 février 1812 par Napoléon, le jeune homme fut traduit devant une commission d'enquête présidée par Bacher. Sur la base de documents saisis par Davout lors de l'occupation de la Poméranie suédoise (19 janvier 1812-9 mars 1813), il fut accordé au diplomate des circonstances atténuantes, notamment en raison de son manque d'autorité face à des contrebandiers participant à un système de légalisation gouvernementale. Unanimement apprécié, il bénéficia du soutien d'Alquier et de Davout jusque fin novembre 1811<sup>117</sup>. Le climat de tension induit par l'intervention française permit l'expulsion des successeurs de Ranchoup, le commerçant Louis-Etienne Yvon (octobre 1812) — pourtant citoyen de Göteborg depuis 1790<sup>118</sup> —, puis le chargé d'affaire Sabatier de Cabré (décembre 1812)<sup>119</sup>.

#### *Le renseignement à l'aune de la Révolution militaire napoléonienne*

Pour le renseignement d'intérêt militaire, le chancellement de la Prusse et la perte de l'observatoire suédois furent autant de coups durs stratégiques qui s'ajoutèrent aux effets de la campagne d'information hispano-britannique sur « le *centrum gravitationis* » (centre de gravité) germanophone, au moment où se planifiait la campagne napoléonienne contre la Russie. Mais, parce que les différents capteurs d'alerte (haute police, gendarmerie, interception de courriers) répartis entre Rhin et Vistule, et coordonnés tant par des diplomates que des militaires, ne notèrent pas la reprise en main de la guerre secrète par les Britanniques, cette évolution de la situation n'eût pas de répercussions sur le fonctionnement de la « partie secrète ». Renouvelée à chaque campagne, elle recruta ses agents au fur et à mesure de l'avancée de la Grande armée, à la recherche d'informations utilisables au plan tactique. L'État-major général se borna ainsi simplement à édicter des principes pour le recrutement des agents, puisque chaque officier était appelé à devenir un vecteur de recueil de l'information nécessaire aux troupes. D'une certaine façon, les « espions d'armées » furent avant tout le fruit du hasard. Ils appartenaient toutefois à cinq catégories répondant à autant de motivations essentielles poussant un individu à renseigner autrui, à se mettre à son service ou à trahir qui s'articulaient autour de trois leviers de la manipulation : l'argent (1, 3), la compromission (2) et l'ego (4). Un quatrième moyen du renseignement humain n'apparaissait pas dans ces prescriptions, mais dut néanmoins compter à l'époque : l'idéologie, soit la francophilie, soit le jacobinisme, constituant à n'en pas douter un élément aussi décisif que l'or pour se lancer dans le renseignement.

<sup>114</sup> Hjalmar von Sydow, *Om Stockholms rättskipning, polis och fångvård* (À propos de l'application de la loi, de la police et du système juridique de Stockholm), Stockholm, Sveriges huvudstad, 1897, p. 264-66.

<sup>115</sup> Oscar Alin, « Tronföljarvalet 1810. Protokoll och handlingar (La confirmation de l'élection de 1810. Procès-verbaux et documents) », *Historiska handlingar* (Documents historiques), 17, 1889, p. 156.

<sup>116</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1700/2, Davout à Maret, 29 janvier 1812 ; AMAE, CCC Gothenbourg, 21 février 1812.

<sup>117</sup> AMAE, CP Suède, 296, Alquier à Maret, 26 août 1811 ; Davout à Mahélin, 26 novembre 1811, in Vladimir I. Kharkevich (éd.), *Отечественная война 1812 года. Отд. 2. Бумаги, отбитые у противника. Т. 1 : Исходящая переписка маршала Даву (С 14 октября по 31 декабря 1811 г.)* (La guerre patriotique de 1812. vol. 2. Papiers pris à l'ennemi. T. 1: Correspondance sortante du maréchal Davout) (du 14 octobre au 31 décembre 1811), Saint-Petersbourg, Archives scientifiques militaires de l'état-major général, 1903, p. 175.

<sup>118</sup> AMAE, 266 QO 69.

<sup>119</sup> *Ibid.*, CP Suède, 297, Engeström à Cabré, 20 et 23 décembre, et Cabré à Engeström, 21 et 23 décembre 1812.

### Les cinq catégories d'« espions d'armées »<sup>120</sup>

« 1°. Des hommes considérables ou en place, qui, par cupidité et bassesse d'âme, cèdent à la corruption. C'est au Gouvernement à se procurer la plupart des espions de cette espèce, lorsqu'il prévoit la guerre ; car il faut de grands hasards pour en trouver quand elle est commencée. Quoiqu'ils soient les meilleurs et les plus désirables, ils sont sujets à beaucoup d'inconvénients, parce que ceux qui servent avec exactitude, ne veulent se confier qu'à très-peu de gens, et faire passer leurs avis qu'à un ministre ou à un général directement, afin de n'être pas découverts par trop d'intermédiaires; et pour peu que ceux-ci trouvent des obstacles, les nouvelles arrivent souvent trop tard.

« 2°. Des individus que l'on force, par des menaces ou les craintes qu'on leur inspire, à faire ce malheureux métier, quand on ne peut trouver aucun autre moyen de savoir ce qui se passe chez l'ennemi ; mais plus la violence qu'on leur fait est dure et cruelle, plus il importe de leur adjoindre, à titre de domestique, un homme sûr chargé de les surveiller.

« 3°. Des habitants considérables ou des prêtres, et des femmes galantes ou intrigantes, des pays où l'on porte la guerre, et qui, avec une partie de l'argent qu'on leur remet, se procurent quelquefois de bonnes correspondances. Les meilleurs espions sont souvent les femmes et les prêtres, qui inspirent ordinairement moins de Soupçons que d'autres individus, et les derniers, surtout dans les pays catholiques, peuvent découvrir une foule de choses qu'on ne peut savoir que par eux.

« 4°. Des individus sédentaires dans l'armée ennemie, tels qu'officiers particuliers, domestiques des généraux, vivandiers, etc., déserteurs. Ces gens-là peuvent vous apprendre assez exactement où est l'ennemi, la direction qu'il suit, ainsi que les lieux et les positions où il établit des détachements; mais ils n'en savent pas ordinairement davantage, et il faut beaucoup d'espions de cette espèce pour pouvoir juger, par le total de leurs nouvelles, des projets de l'ennemi ; car leurs rapports sont quelquefois si confus, qu'on n'en peut tirer parti qu'autant qu'on les met par écrit, pour en comparer plusieurs et tâcher de les éclaircir ou de les confirmer les uns par les autres.

« 5°. De simples paysans adroits et intelligents : on les appelle *Buissonneurs*. On n'en manque jamais ; mais il en faut une grande quantité qu'on envoie, sous prétexte de vendre des denrées, dans l'armée ennemie, sur ses flancs et dans ses communications, pour observer ses mouvements, ceux de ses détachements et leur force. On ne doit pas se servir des *buissonneurs* à plus de quatre ou cinq lieues de leur demeure, parce qu'ils ne connaissent plus les chemins ; aussi en change-t-on presque à chaque mouvement de l'armée. On trouve souvent de bonnes ressources dans ce genre, parmi les femmes de soldats et de vivandiers.

« Les gens du pays, que leurs affaires amènent dans le camp ; les habitants des villes ennemies et les prisonniers de guerre, surtout quand ils ont reçu de l'éducation, peuvent, dans des conversations dirigées adroitement, et sans affectation de curiosité, fournir des résultats très-utiles. »

Il existait une sixième catégorie qui, à vrai dire, n'en fut pas une, puisqu'il s'agissait simplement d'une pratique liée à des espaces ruraux pauvres et correspondant à des milieux dénués de toute idéologie :

« On appelle espions doubles, ceux qui, pour recevoir un double salaire, vous rapportent ce qui se passe chez l'ennemi, comme ils lui rapportent ce qui se passe chez vous, quand ils peuvent le découvrir. Les espions doubles sont aussi utiles que les autres, sur-tout (sic) quand on les connaît pour tels ; mais il est prudent de les faire surveiller de près, sans qu'ils s'en aperçoivent, tandis qu'ils sont dans votre armée. On peut sur-tout (sic) les employer à faire passer de faux avis à l'ennemi ; il ne s'agit alors que de les tromper eux-mêmes. »

La Révolution française et la « nationalisation » des questions politiques en cours depuis 1792, comme l'avait démontré la campagne d'information hispano-britannique adaptée en autant de « *centra gravitationēs* » centre-est-européens, limitèrent leur existence. Comme il fallait dorénavant choisir son camp et ne servir qu'un maître à la fois, les « agents doubles » se transformèrent en « agents de pénétration », avant de nourrir les fantasmes de la paralittérature. Depuis cette époque, un « espion d'armée » s'engageait pour un camp ou pour un autre, jamais pour les deux. À moins de n'être qu'un « escroc au renseignement », comme Lewis Goldsmith.

Ainsi Pierre Paysant, qui fut récompensé, le 19 mars 1814, de cent napoléons pour avoir recruté des agriculteurs et les avoir envoyés en reconnaissance<sup>121</sup>. Ce brave agriculteur de Fère-Champenoise était un de ces *buissonneurs* qui maîtrisaient leur environnement. Il avait été recruté par

<sup>120</sup> Philippe Henri de Grimoard, *Traité sur le service de l'état-major général des armées: contenant son objet, son organisation et ses fonctions*, Paris, Magimel, 1809, p. 195-199.

<sup>121</sup> Jean Savant, *Les « fonds secrets » de Napoléon (les comptes de la Petite Cassettes) d'après les Archives de l'Institut (Bibliothèque Thiers-Fonds Frédéric Masson)*, Paris, 1952, p. 115.

Le Lorgne d'Ideville, en charge du « service spécial près de l'Empereur », la veille, quand le grand état-major était arrivé dans ce bourg marnais, chef-lieu de l'arrondissement d'Épernay. Après avoir payé Paysant, Napoléon prit la direction de Plancy, à vingt-cinq kilomètres au sud. Le service de cet « espion d'armée », comme celui de ses camarades, fut on ne peut plus bref et, certainement, plus rémunérateur que ce que retirèrent Schulmeister, et plus sûrement Krutthoffer de ces activités ! Paysant était une excellente recrue. D'une part, il comptait parmi les vingt-et-un signataires du cahier de doléances et le procès-verbal de l'élection des délégués aux États généraux, le 8 mars 1789<sup>122</sup>. Marié, la soixantaine, il était ce que l'on appelait communément un « coq du village », c'est-à-dire un laboureur avec charrue, un cultivateur aisé. Il disposait donc d'un ascendant sur la communauté de ce bourg, qui se doublait certainement du prestige d'être l'oncle de Jean-François Paysant, major de la garde royale de Naples<sup>123</sup>. Il fut également motivé par son patriotisme, dont on ne peut dire s'il reposa sur un attachement rural à son terroir ou à un éblouissement de voir, même de loin, Napoléon. Tous ces éléments en firent un « espion d'armée » pour un jour.

De la même façon que le recrutement des « espions d'armée » avait été codifié depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une systématisation de la recherche d'information d'intérêt militaire intervint. Elle fut rendue possible par le retour d'expérience des pratiques des ingénieurs-géographes. Les premiers plans de renseignement, que l'on trouvait dans la littérature destinée aux officiers des troupes de l'avant comme aux états-majors de l'époque<sup>124</sup>, appliquaient les principes de la reconnaissance au renseignement. La topographie (distances et praticabilité des routes) venait en complément de la statistique (structures et mouvements de l'ennemi) afin de permettre aussi bien la projection et la concentration de la Grande armée que de percer les intentions et états d'esprit adverses. Pour la première, domaine intéressant autant la stratégie, c'est-à-dire anticipant « la façon dont la puissance militaire doit être développée et appliquée dans l'intérêt du pays »<sup>125</sup>, que la tactique, ou l'art de conduire une bataille, il fallait des professionnels, officiers d'état-major, de génie et d'artillerie, souvent affectés auprès de l'Empereur ou d'un des différents Dépôts (Guerre, Marine, Génie, Artillerie) et Bureaux topographiques permanents ; eux-seuls maîtrisaient les compétences techniques pour analyser un paysage et en rendre compte, mais également pour intervenir sur des théâtres aussi différents que l'Allemagne, l'Espagne, la Russie ou l'Afrique du Nord, le Levant, la Perse. Ils formèrent cette branche que l'on nomme aujourd'hui le renseignement géographique.

Malgré sa marginalisation pendant toute la période impériale (au contraire de l'époque consulaire), la Marine participa au recueil du renseignement, notamment pendant la paix d'Amiens (25 mars 1802-18 mai 1803). À cette époque, sa capacité à projeter des escadres au loin était encore intacte. Une des raisons de la longévité de Godoy, recruté par Talleyrand au printemps 1798, aura été l'existence d'une flotte espagnole susceptible de servir d'appoint à la française en menaçant Gibraltar ! Son ministre (1801-1814) Denis Decrès ne fut pas en reste. Il alimenta les projets coloniaux de l'Empereur de renseignements recueillis au large. Le rapport du 20 mai 1803 que Charles Decean, capitaine général des établissements français de l'Inde (18 juin 1802) rédigea sur les défenses du Cap, colonie hollandaise, et la situation des puissances européennes dans l'océan Indien, offrit des données de la plus haute importance pour le « grand dessein » napoléonien<sup>126</sup>. Mais, ni l'expédition du contre-amiral Charles Linois, qui accompagna Decean (mars 1803-mars 1806), ni les ressources européennes de la Marine, et encore moins la politique de Napoléon vis-à-vis de la Grande-Bretagne et de la Hollande ne purent le mettre en application bien avant Trafalgar (21 octobre 1805) ; la désorganisation depuis 1789 ne fut jamais comblée. Il en alla de même pour la requête du Premier consul au ministre de la Marine du 18 juillet 1802 de « s'informer sur la puissance militaire de la Régence » d'Alger. Elle faisait suite à une demande similaire adressée à son frère Lucien, ambassadeur à Madrid, de se renseigner « sur les possessions qu'ont les Espagnols sur la côte du Maroc et surtout sur la situation

---

<sup>122</sup> Gustave Laurent, *Département de la Marne. 1<sup>re</sup> série Cahiers de doléances pour les États généraux de 1789*, 2, *Baillage de Sézanne et Chatillon-sur-Marne*, 1, Sézanne, Épernay, Impr. Villers, 1909, p. 281.

<sup>123</sup> AN, LH/2076/34 et 37.

<sup>124</sup> Philibert-Guillaume Duhesme, *Essai sur l'infanterie légère et traité des petites opérations de la guerre, à l'usage des jeunes officiers*, Paris, Michaud, 1814 ; Antoine de La Roche Aymon, *Des troupes légères ou réflexions sur l'organisation, l'instruction et la tactique de l'infanterie et de la cavalerie légère*, Paris, Amelin et Pochard, 1821 ; Antoine Fortuné de Brack, *op. cit.*

<sup>125</sup> NATO Standardization Agency, *NATO Glossary Of Terms And Definitions (English And French)*, 2014, <https://nso.nato.int/nso/zPublic/ap/aap6/AAP-6.pdf>

<sup>126</sup> Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence, C<sup>4</sup> 139.

des ports et des fortifications des villes qui leur appartiennent » (3-6211), qui présida à l'envoi de l'« émissaire » Domingo Badía Castillo y Leiblich (Ali Bey el Abbassi) dans le royaume chérifien, puis du beylicat d'Alger. Le secrétaire particulier de Decrès, Regnier, se contenta d'écrire à l'ancien consul général (1796-1798), André Jeanbon Saint-André, lui posant huit questions sur les fortifications d'Alger, les moyens de conquérir la Régence et le caractère du Dey Mustapha Pacha. Le commissaire général des trois départements de la rive gauche du Rhin répondit le 27 juillet 1802, le lendemain de la réception du courrier ministériel<sup>127</sup>.

La paix avec la Grande-Bretagne (25 mars 1802-18 mai 1803) correspond à une période où la Marine pouvait répondre à l'Empereur et envoyer un parlementaire à Alger (juillet-août 1802) comme un « émissaire » en Égypte (septembre-décembre 1802). Exécutée sous les couleurs du nouveau « pavillon de la République italienne », cette mission d'apparence diplomatique incomba au chef de brigade du 9<sup>e</sup> Dragons, Horace Sébastiani, accompagné de l'ancien interprète en chef de l'armée d'Égypte, Amédée Jaubert. Il s'agissait d'une reconnaissance militaire de l'état des ports et arsenaux d'Alexandrie, ainsi que des fortifications de Jaffa, de Saint-Jean d'Acre et de Jérusalem (3-7125). Le voyage fut réalisé grâce à une frégate française battant pavillon italien, accompagnée d'un aviso, mis à disposition par Decrès (3-7116). Il ressort de ce souci de Bonaparte de mêler l'Espagne et l'Italie à de futurs projets orientaux une impossibilité d'amalgamer ces différentes missions à l'actualité du moment, que ce fut au Maghreb, avec les problèmes de piraterie, ou au Machreq, avec les susceptibilités de la Porte et de la Grande-Bretagne...

Une mission ultramarine permet de comprendre la part prise dans le recueil du renseignement par la marine pendant l'Empire. En avril 1807, Napoléon fut mis au courant par Decrès de « la belle conduite » d'un « ancien officier français » (7-15439 et 15514), Jacques de Liniers, qui venait de défendre victorieusement Buenos Aires contre une invasion britannique (août 1806). Au service de l'Espagne depuis 1774, Liniers était entré en contact avec l'Empereur début septembre 1806, mais sa lettre n'arriva en Espagne qu'en février suivant, et deux mois plus tard à Paris, où Decrès s'empressa de la transmettre à l'Empereur le 15 avril 1807<sup>128</sup>. Quatre mois plus tard, apprenant un nouvel exploit contre Albion de Liniers dans la même région du Rio de la Plata, Napoléon demanda à ce qu'il fût médiatisé (7-16226). Sans réponse de Paris, Liniers décida au même moment d'envoyer un second messenger, nanti d'une seconde missive. Godoy en avertit Champagny le 5 décembre 1807 (8-17259)<sup>129</sup>. Une telle insistance donna au souverain l'idée d'entrer en contact avec ce correspondant d'au-delà des mers. Dès le 26 mars, il demanda à Decrès d'envoyer en liaison un « agent » (8-17496).

Le choix du ministre se porta sur le capitaine de frégate Pierre Jurien de la Gravière. L'officier connaissait non seulement Liniers, pour l'avoir rencontré au printemps 1800, lors d'un mouillage prolongé à Montevideo, mais aussi le Río de la Plata, dont la capitale était Buenos-Aires. Mais, fin mai 1808, l'Empereur se prononça pour l'envoi d'une « personne moins en vue »<sup>130</sup>. Cette décision invalidait l'idée que l'on pût, à partir de cette époque, utiliser des officiers d'active pour des missions traditionnellement dévolues à des « agents secret ». Elle soulignait aussi que l'affaire espagnole, qui venait de s'ouvrir, n'avait pas été planifiée par le Cabinet impérial, mais résultait de la crise politique et de l'action de Talleyrand. Napoléon ne songeait même pas aux richesses de l'Amérique espagnole, qu'il sembla découvrir lors de l'exploitation des archives espagnoles<sup>131</sup>. Du reste, Liniers mit en état d'arrestation l'« agent secret » qui finit par être envoyé à Montevideo, lorsque ce dernier lui transmit l'offre de Champagny de reconnaître Joseph Bonaparte comme roi légitime d'Espagne<sup>132</sup> !

Les seuls officiers employés à des missions de renseignement d'intérêt militaire furent des ingénieurs-géographes, dans le cadre d'opération de reconnaissance, certes en civil. Il s'agissait toujours d'« officier[s] intelligent[s] » (8-17948) d'état-major qu'affectionnait Napoléon pour des missions de renseignement géographique. Ainsi, du colonel Vincent Boutin ou du capitaine Antoine

<sup>127</sup> SHD/Département de la Marine, BB<sup>3</sup> 196 ; *Ibid.*/DAT, 1 H 1/2.

<sup>128</sup> *Ibid.*, BB<sup>4</sup> 258 ; AMAE, MD Espagne, suppl. 20.

<sup>129</sup> AMAE, MD Amérique méridionale (Buenos Ayres), 28.

<sup>130</sup> Pierre Roch Jurien de La Gravière, *Souvenirs d'un amiral*, 2, Paris, Hachette, 1860, p. 28-29, 132-136.

<sup>131</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1608<sup>B</sup>, 2<sup>II</sup>, IV-V ; 1610, 1<sup>V</sup>.

<sup>132</sup> AMAE, CP Espagne, 682, Sassenay à Maret, 23 mai 1810. ANH, Estado, 55E et C, exposition des faits par Liniers, décisions de l'audience royale de Buenos Aires, Champagny à Liniers [AMAE, *Ibid.*, 674], déclaration imprimée de Liniers, 14 août, 15 août, 29 mai (trad. 13 septembre), 24 septembre 1809. TNA, FO 519, Richard Wellesley à Henry Wellesley, 28 mai 1810.

Burel<sup>133</sup> (8-17940), qui se virent confier, dans le cadre de la chimérique politique méditerranéenne de l'Empereur, mais aussi après l'analyse des papiers de l'« émissaire » espagnol Domingo Badía Castillo y Leiblich (Ali Bey el Abbassi), une reconnaissance de la Régence d'Alger et du royaume du Maroc. Burel comme Boutin furent de ces « ingénieurs discrets » (8-17648) aux multiples missions tactiques comme stratégiques. Apparaissant sur les champs de bataille depuis 1794 pour des reconnaissances opérationnelles, ce dernier fut désigné pour trois missions majeures en Méditerranée, à Constantinople (février-octobre 1807), à Alger (avril-octobre 1808) et en Égypte-Syrie (mai 1811-été 1815)<sup>134</sup>.

Mais ces hommes, quoique des observateurs, contemporains et au-delà, les désignèrent à tort d'« espions », ne furent jamais autre chose que des officiers de renseignement. Ils travaillèrent sous couverture pour des raisons de sécurité autant que de confidentialité, les prises de croquis étant souvent prohibées par les autorités locales, comme en Russie. Ils opérèrent souvent à leurs risques et périls. Le sort fait à Boutin reste exceptionnel : il fut assassiné près des sources d'Aïn al Blatta, alors qu'il se rendait de Damas à Latakieh à travers les monts Ansarieh, infestés par les brigands Hashasins<sup>135</sup>. Plus commun fut celui de l'ingénieur hydrographe Charles-François Beautemps-Beaupré, qui joua au chat et à la souris avec les marines russe et britannique en Adriatique (1806) comme à l'embouchure de l'Escaut (1810) ; lors de cette dernière campagne hydrographique, les Britanniques n'hésitèrent pas à soudoyer ses sondeurs par l'intermédiaire d'agents flamands pour le débaucher<sup>136</sup>. De même, en avril 1813, si les ingénieurs-géographes de Valteline, protégés par le corps d'occupation bavarois, purent opérer sans danger, ceux de la haute vallée du Piave furent forcés de se retirer devant la cavalerie autrichienne<sup>137</sup>. La différence de traitement entre Beautemps-Beaupré et ses camarades terriens tint uniquement au fait que les travaux de l'hydrographe étaient réputés en Grande-Bretagne, depuis que ses levées de 1799 à Anvers et Ostende avaient été publiées à Londres, en 1804, pour les usages de la *Royal Navy*<sup>138</sup>. La contribution de ces hommes du renseignement technique fut loin d'être négligeable, comme en attestent les masses d'archives qu'ils laissèrent. Par leurs relevés, ils permirent à Napoléon de disposer constamment d'une vision claire de la situation géographique. « Celui qui a (...) les yeux depuis tant d'années fixés sur la carte du monde et qui parcourt celui-ci en tous sens, le stéthoscope en main, finit par avoir une vague idée de ce qui s'y passe »<sup>139</sup>. De leurs travaux, l'Empereur put tirer ces plans de renseignement qui émaillèrent sa correspondance. De ce point de vue, comme les diplomates, ils ne furent que des auxiliaires du renseignement d'intérêt militaire. Ils présentaient seulement l'avantage d'occuper une fonction permanente. Ce qui ne fut jamais le cas du renseignement humain, tout au moins avant 1871.

#### **Le plan de renseignement « idéal »**

« À cet égard les questions les plus importantes à faire sont :

- 1<sup>e</sup> Où sont les quartiers généraux en chef ou divisionnaires de l'ennemi ?
- 2<sup>e</sup> Sur quel point y a-t-il des généraux, quels sont leurs noms, leurs grades, leur caractère etc. ?
- 3<sup>e</sup> Où est le parc d'artillerie et la réserve de cavalerie, et quelle est leur composition ?
- 4<sup>e</sup> Quels sont les noms et la force des corps qui sont dans chaque ville, village, camp ou bivouac, si ce sont des troupes nationales ou étrangères et notamment combien il y a de pièces de canon sur chaque point ?
- 5<sup>e</sup> Si l'ennemi concentre ses troupes ou les divise ?
- 6<sup>e</sup> Quelles sont les mesures que prend l'ennemi pour ses vivres, pour ses transports, pour ses hôpitaux, attendu que ces renseignements (sic) feront connoître (sic) s'il compte occuper longtemps ses positions et s'il dispose d'un mouvement offensif de manœuvre ou rétrograde ?

<sup>133</sup> SHD/DAT, 3 Yf 83074.

<sup>134</sup> *Ibid.*, 1 M 1618 et 1314 ; AN, AF<sup>IV</sup> 1689, dont sa dernière relation, Boutin à Maret, 4 mai 1812 ; Jean Marchioni, *Boutin. Le « Lawrence » de Napoléon, espion à Alger et en Orient, pionnier de l'Algérie française. Essai biographique*, Nice, Gandini, 2007.

<sup>135</sup> AMAE, CCC Alep, 25, Guys à Talleyrand, 6 octobre 1815.

<sup>136</sup> Olivier Chapuis, *A la mer comme au ciel. Beautemps-Beaupré & la naissance de l'hydrographie moderne, 1700-1850, l'émergence de la précision en navigation et dans la cartographie marine*, Paris, Presses Paris Sorbonne, 1999, p. 423-424.

<sup>137</sup> Henri Berthaut, *Les ingénieurs géographes militaires, 1624-1831. Étude historique*, 2, Paris, Impr. du service géographique, 1902, p. 381.

<sup>138</sup> Olivier Chapuis, *op. cit.*, p. 430.

<sup>139</sup> Christine Ockrent, Alexandre de Marenches, *Dans le secret des Princes*, Paris, Stock, 1986, p. 211.

7° Comment les troupes sont nourries, vêtues, soldées, si elles sont contentes, quelle est la proportion des malades, quelles sont les maladies régnantes, quelle est la mortalité etc. ?

8° Si l'ennemi fait mouvoir ses troupes, s'il les meut de jour ou de nuit par masses, corps ou détachemens (sic), parce que ces détails feront juger s'il manœuvre pour gagner du temps ou pour donner le change sur les mouvemens (sic) qu'il projette ?

9° S'il attend des renforts, quels sont ces renforts, d'où ils viennent et quand on les attend ?

10° Si l'on passe fréquemment des revues de troupes, si ces revues sont d'inspection ou de manœuvres, si elles se font par division ou par corps ?

11° Si l'ennemi fait faire des travaux de fortification, quels sont les points qu'il retranche, comment il les retranche, combien il y a d'ouvriers sur chaque point ?<sup>140</sup> »

Un tel plan de renseignement n'était jamais fixé pour une période déterminée. Il fut sans cesse réactivé, à chaque campagne comme à chaque opération ponctuelle. Pour autant, les « espions d'armée » restèrent la colonne vertébrale de cette activité. Certes, il y eut des officiers prompts à coordonner leurs services. Ils prirent leurs postes au sein des différents bureaux de la « partie secrète », au niveau des armées et des divisions. Certains furent habiles à la manipulation des « espions d'armées ». Il y eut certes Savary, amateur de « petite guerre ». Il y eut surtout le maréchal Louis Nicolas Davout. « Ce mot qu'on reconnaissait toujours [son] camp (...) au grand nombre de pendus qui en tapissaient les avenues »<sup>141</sup> a toutes les chances d'être apocryphe. Mais que ce maréchal en ait joué, comme le montre l'anecdote du 10 mai 1809, à Sankt Pölten, rien de plus sûr<sup>142</sup> ! De la même façon, il attacha toujours une attention particulière au renseignement. Sa correspondance officielle et privée en recèle de précieux exemples. Pour financer ses agents, Davout n'hésita jamais à puiser dans sa cassette personnelle. Ainsi, il mit tout en œuvre pour se procurer des cartes. Il fit toujours en sorte que ses officiers généraux et son directeur de l'artillerie en fussent pourvus<sup>143</sup>, et ne manqua jamais de faire remarquer à autrui de l'importance à en être muni<sup>144</sup>. Surtout lors de la campagne de Russie où les cartes étaient une denrée rare (12-31037 et 31364)<sup>145</sup> ! Il employa assurément les cinq catégories d'« espions d'armée », les envoyant toujours en avant des reconnaissances en profondeur imposées à sa cavalerie légère. Et leurs rapports furent toujours analysés par le bureau de la « partie secrète » de son état-major<sup>146</sup>. Grâce à cette permanence notable, parce qu'anachronique, des structures de renseignement d'intérêt militaire, Davout put produire un « modèle de tableau sur lequel d[evai]ent être rédigées les réponses (...) aux interrogatoires » des déserteurs et prisonniers de guerre, mais aussi voyageurs. À partir de ces données, il était possible au bureau des opérations de retracer l'ordre de bataille et ses mouvements, tant au niveau des régiments et de leur garnison, que des villes tenues par l'armée adverse. Avant d'établir son plan de manœuvre, il ne négligea jamais, à l'instar de son maître Napoléon, d'inspecter le théâtre des opérations, se servant de ses besicles et de sa lunette, toujours accompagné d'un aide de camp.

À la veille de la campagne de 1809 contre l'Autriche, il recruta son condisciple de Brienne, le capitaine-ingénieur-géographe Henry de Castres de Vaux<sup>147</sup>, pour monter un bureau topographique à l'armée du Rhin. Il manipula également un « émissaire », Johann Leonhard Krutthoffer. Ce dernier était employé par la « partie secrète » depuis son recrutement en 1799 par l'armée du Danube. Cette continuité au sein de la même armée (l'armée du Danube devint celle du Rhin le 24 novembre 1799) souligne combien le renseignement, activité temporaire pour les « agents d'armée », fut une donnée permanente des militaires. Le revers de cette spécialisation géographique des « émissaires », semblable à celle existant aux Relations extérieures jusqu'en 1806, fut l'impréparation du renseignement d'intérêt militaire pour des théâtres d'opérations non-hérités, comme l'Espagne, la Suède ou la Russie. D'un autre côté, la permanence des reconnaissances des officiers d'état-major et

<sup>140</sup> Paul-Charles-François Thiébault, *Manuel général du service des états-majors généraux et divisionnaires dans les armées*, Paris, Magimel, 1813, p. 99-100.

<sup>141</sup> Jean Maximilien Lamarque, *Mémoires et souvenirs*, 2, Paris, Fournier, 1835, p. 165-166.

<sup>142</sup> Louis Joseph Gabriel de Chénier, *Histoire de la vie politique, militaire et administrative du maréchal Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl (d'après les documents officiels)*, 1, Paris, Cosse, Marchal & Cie, 1866, p. 340-341.

<sup>143</sup> Davout à Berthier, 30 juin 1812, *cit. in* Charles Mazade-Percin (éd.), *Correspondance du maréchal Davout, prince d'Eckmühl*, 3, Paris, Plon, Nourrit & Cie, 1885, p. 362.

<sup>144</sup> Davout à Murat, 23 août 1812, *op. cit.*, p. 386.

<sup>145</sup> Davout à sa femme, *cit. in* Adélaïde-Louise d'Eckmühl (éd.), *Le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, raconté par les siens et par lui-même*, 3, *La Russie et Hambourg*, Paris, Didier & Cie, 1880, p. 195.

<sup>146</sup> SHD/DAT, 2 C 502 et 1 K 1, 20 à 24.

<sup>147</sup> *Ibid.*, 8 Yd 2847.

des ingénieurs-géographes, comme le réemploi des « émissaires » sur de longues années dans la plaine allemande, suggèrent une continuité opérationnelle. Élargie à une période courant depuis la Révolution française, les théâtres italiens et allemands apparaissaient comme les espaces « naturels » de déploiements des armées françaises.

On comprend ainsi mieux la transformation induite depuis l'Ancien régime dans ce domaine. Les « espions d'armée » devinrent sous la Révolution, le Consulat et l'Empire des « entrepreneurs du renseignement ». Chaque campagne semble en avoir compté un ou deux, certainement pas plus. Avant la révélation des « espions d'armées » de la campagne d'Italie — l'avocat Angelo Ignazio Pico<sup>148</sup>, ceux des opérations napoléoniennes de la plaine germano-polonaise furent évidemment les plus connus. Savary traita notamment Schulmeister et Davout, Krutthoffer pendant les manœuvres de 1805 à 1809, puis le prince Aleksander Antoni Sapieha, de 1809 à 1812.

Il y eut aussi, au moment de la préparation de la descente sur l'Angleterre, les deux missions du colonel Waast Dupont-Derval, en East-Anglia (juin-décembre 1802) et Écosse (octobre-décembre 1803)<sup>149</sup>. Contrairement à une croyance établie, cet officier ne rejoignit pas le service britannique, au sein d'une unité d'émigrés comme les *York Rangers*<sup>150</sup>, mais celui de l'Espagne. Ce volontaire d'Elbeuf de 1789 n'avait pas fait le choix de l'émigration pour des raisons idéologiques, mais pour fuir les créanciers qui avaient sequestré sa fabrique de draps<sup>151</sup>. Comme Desmolands, Dupont s'était embarqué sur le premier bateau en partance, en l'occurrence pour l'Espagne en 1791. « Ne pouvant servir [s]a patrie en Europe », il avait rejoint les forces espagnoles en partance pour les Caraïbes, prenant alors les armes « contre ces orgueilleux » Britanniques. Fort de son expérience militaire, il fut fait commandant dans un régiment colonial espagnol. Blessé par un bisciaïen de 85 g. tiré en mitraille (1797), il toucha son bon de réforme et un passage pour Cadix dès son rétablissement<sup>152</sup>. Séduit par le petit nouveau qui s'installait en France après le 9 novembre 1799, il se rapprocha des instances militaires et fut employé comme « émissaire » pour deux missions en Grande-Bretagne. Il est acquis qu'il maîtrisait la langue anglaise, sans qu'il soit possible d'affirmer qu'il y avait séjourné auparavant, bien que le naufrage de l'*Idalia* auquel Dupont-Derval fit explicitement référence, s'était produit à Cockle Sand, au nord de Yarmouth, dans le Norfolk<sup>153</sup>. Norfolk qu'il reconnut en juin 1802, avec le comté voisin du Suffolk, avant de se rendre en « Haute Écosse » (Highlands). À chaque fois, il « connu[t] l'opinion de plusieurs classes de ses habitants ». Autrement dit, il se constitua un réseau d'affidés qui, si l'invasion de la Grande-Bretagne avait eut lieu, se serait montré fort utile pour déstabiliser la partie adverse en provoquant des soulèvements sur ses arrières. Voilà ce qu'entendait Dupont-Derval par « occuper son attention et la distraire »<sup>154</sup> !

Ces « entrepreneurs » disposaient chacun de réseaux quadrillant un espace décisif pour la planification de l'opération prévue par Napoléon. En plus de Sapieha, d'origine polonaise et nobiliaire, et Dupont-Derval, les agents d'origine rhénane et d'obédience maçonnico-jacobine offrirent aux armées françaises deux types de renseignement. La force de Schulmeister, de Sapieha et de Dupont-Derval résida dans leur recrutement d'« affidés [...] [à leur] service »<sup>155</sup>. Le premier les puisa dans le monde interlope de la contrebande rhénane, auxquels s'ajoutèrent « des agents de police » (9-20726), c'est-à-dire des émigrés non-rentés et encore au service de l'Autriche. Le second choisit plutôt ses agents en fonction tant de leur patriotisme, comme le Polonais Benedykt Kołyszko et le Lituanien Jarmoliński, que de leurs capacités à se mouvoir à travers la frontière lituano-russe, comme le capitaine lituanien d'infanterie, Antoni Francesson, et l'agent de la Chambre russe des douanes,

---

<sup>148</sup> Alain Montarras, *op. cit.*

<sup>149</sup> SHD/DAT, 1 M 1419 et 1420. Dupont Derval à ses enfants, Laure Maille et Robert Dupont Derval, 14 juin et 17 décembre 1802, et Robert à Laure, 24 octobre 1803, *cit. in* A. Vaillant, *Au temps de l'épopée. Lettres de Dupont d'Herval (sic), chef d'état-major à la Grande Armée*, Paris, Chapelot, 1914, p. 17-21, 127.

<sup>150</sup> Danielle et Bernard Quintin, *Dictionnaire des colonels de Napoléon*, Paris, SPM, 1996, p. 66-67.

<sup>151</sup> Marc Bouloiseau, *Le Séquestre et la vente des biens des émigrés dans le district de Rouen (1792-an X)*, Paris, Lavergne, 1937, p. 136, 322.

<sup>152</sup> Dupont Derval à sa sœur, 11 mars 1797, *cit. in* A. Vaillant, *op. cit.*, p. 15.

<sup>153</sup> *Ibid.* ; *Lloyd's List*, n° 2780, 29 décembre 1795.

<sup>154</sup> SHD/DAT, 1 M 1420, rapport, 4 septembre 1805, et 1 M 1419, rapport, 15 janvier 1804.

<sup>155</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1696, Schulmeister à Savary, 30 septembre 1808.



Stanilaw Sakowicz<sup>156</sup>. Le troisième ne donna aucune information sur le réseau qu'il s'était constitué, compte tenu de la brièveté de sa mission, mais il est permis de penser, vu l'espace géographique de recrutement, qu'il fut d'essence rurale. L'orientation du renseignement pointa ainsi profondément dans le dispositif adverse, jusqu'en Hongrie, pour les deux premiers, dans les Highlands pour le dernier. Avec Krutthoffer, qui resta en liaison avec le mouvement des « radicaux » dans les grandes villes allemandes, comme Erfurt, Bayreuth, Munich, Dresde, Varsovie..., entre l'Empire des Habsbourg, la Confédération du Rhin et la Pologne, on vit apparaître un renseignement plus urbanisé. Même si lui-aussi vit ses traditionnels camarades renforcés d'« agents de police »<sup>157</sup>.

Tant Schulmeister que Krutthoffer entretenirent des relations intimes avec leurs officiers traitant, au point que pendant l'occupation de l'Autriche (mai 1809-janvier 1810), les deux hommes se virent octroyer des positions dans l'administration viennoise, le premier dans la police<sup>158</sup>, le second dans la vérification des domaines impériaux<sup>159</sup>. Si Sapięha fut également employé pendant la campagne d'Autriche, son grand moment fut sans conteste les prodromes de celle de Russie. Après avoir dirigé une « agence » de renseignement depuis Varsovie à partir de juin 1811, il fut poussé par Bignon à accepter, le 1<sup>er</sup> juillet 1812<sup>160</sup>, de rejoindre le gouvernement provisoire du grand duché de Lituanie, récemment formé par Napoléon pour administrer ce territoire irrédent de la Russie. Naturellement, il prit la direction du département militaire. Ses détracteurs eurent tôt fait d'invoquer sa méconnaissance de ces affaires, ce qui était sans doute vrai. Mais sa nomination s'expliquait par l'activité de renseignement dont s'occupait ce cabinet. Le détachement du général de brigade Michał Sokolnicki à la Maison militaire de l'Empereur, le 15 juin 1812 (un mois et demi avant Louis Le Lorgne d'Ideville), en donne une idée. Divisionnaire polonais réformé depuis 1811, il intégrait ainsi le service français, avec un grade inférieur, mais aussi avec la mission de reprendre le « bureau d'agence » lituanien de Sapięha. En tant qu'interprète, il se trouvait sous les ordres directs de l'interprète Le Lorgne d'Ideville, ce quatrième « entrepreneur du renseignement » que compta la Grande armée.

Ces quatre « entrepreneurs » étaient spécialisés dans le monde germanophone et russophone. Dupont-Derval, lui, apporta la preuve de la mise en place d'un réseau en Grande-Bretagne, ajoutant ses renseignements aux quelques rapports anonymes suscités par le ministre de France à Londres Louis-Guillaume Otto, et à ceux du transfuge Carlo Francisco Badini provenant des Relations extérieures<sup>161</sup>. Quand l'Empereur planifia des opérations militaires hors de ces deux sphères, contre l'Espagne en 1808 ou la Poméranie suédoise en 1812, il sembla évident de trouver de nouveaux locuteurs.

Chapeautant tout le renseignement de la plaine germano-polonaise, Davout tenta de recruter un employé de la régence de Poméranie. Le 26 mai 1811, il écrivit au consul Mahélin, à Stralsund, pour lui expliquer son besoin « d'un commis qui parle et écrive [l]es langues » française, allemande et suédoise. Le maréchal avait ouï « que le sieur Bagge ne jouit à la régence que d'un traitement fort modique avec très peu d'espoir d'avancement ». C'est pourquoi il préconisa à l'agent consulaire une approche indirecte et plutôt que sous faux-drapeau. Mahélin devait seulement amener Bagge à se rendre à Hambourg<sup>162</sup>. Il n'est pas dit que le recrutement ait réussi.

Face à la Russie, Napoléon ne pouvait se contenter du « service secret » diplomatique établi par Bignon en Lituanie. Il lui fallait un responsable de la « partie secrète » établie non pas à l'état-major général, puisqu'il commandait la Grande Armée reconstituée, mais directement à ses côtés. De

---

<sup>156</sup> Dariusz Nawrot, *Litwa i Napoleon w 1812 roku* [Lituanie et Napoléon en 1812], Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, Katowice 2008, p. 137-139 ; Jerzy Skowronek, *Z magnackiego gniazda do napoleońskiego wywiadu. Aleksander Sapięha* [Du nid du magnat au renseignement napoléonien. Aleksander Sapięha], Varsovie, Wydawnictwo Naukowe PWN, 1992, p. 244-246, 258.

<sup>157</sup> Davout à Friant, 3 mars 1809, in Charles Sasaki, *Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche*, Paris, Berger-Levrault, 1899, p. 96.

<sup>158</sup> Gérald Arboit, *Fragments de la vie de Charles Schulmeister de Meinau. Un mémoire inédit de l'espion de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup>*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 57n68 ; AN, AF<sup>IV</sup> 1696, Schulmeister à Savary, 28 septembre 1808 ; SHD/DAT, 2 C 90, Andreossy à Napoléon, Napoléon à Andréossy, Andréossy à Schulmeister, 16, 17, 18 mai 1809 ; AN, AF<sup>IV</sup> 1638/1, Andreossy à Napoléon, 18 mai 1809.

<sup>159</sup> AN, 136 AP/6, Davout à Bignon, 18 août 1809.

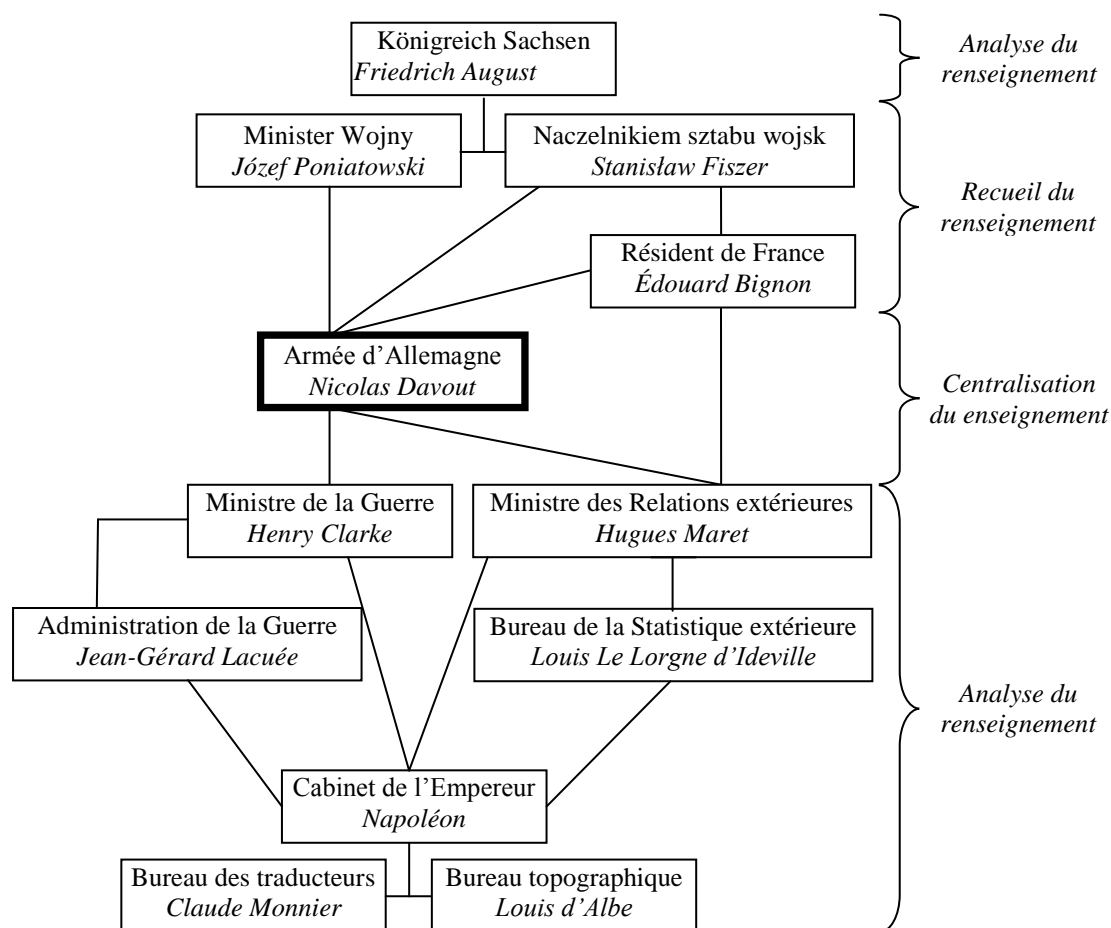
<sup>160</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 671/5354, ordre du jour, 1<sup>er</sup> juillet 1812 ; *Ibid.*, 674/5383, décret, 5 juillet 1812.

<sup>161</sup> AMAE, CP Angleterre, 601, ?, s.d. [avril 1803], ? à Otto, 25 mai 1803 ; 602, ? (en anglais), juin 1804, agent ?, [été 1804] ; MD Angleterre, 53, août 1805.

<sup>162</sup> Davout à Mahélin, 26 novembre 1811, in Vladimir I. Kharkevich (éd.), *op. cit.*, p. 175

même que le comte Louis de Narbonne-Lara le conseillait sur un large éventail de questions diplomatiques et politico-militaires affectant les opérations contre la Russie, comme il sied à tout conseiller politique d'un commandant de force, Napoléon chercha à recruter un russophone ayant une expérience du renseignement, tant générale qu'en direction de la Russie. Le seul nom qui ressortit fut celui de l'interprète Louis Le Lorgne d'Ideville ! Outre qu'elle était parlée par l'adversaire, cette langue permettait également de communiquer avec les Polonais, qui armèrent les « émissaires » de ce bureau de renseignement, depuis les capitaines Michał Konopka et Konstanty Vandernoot, lequel appartenait à l'« agence » du ministre Serra à Varsovie<sup>163</sup>, jusqu'aux juifs qui, de Varsovie à Moscou, offrirent leurs services aux Français, tout en continuant à servir les Russes<sup>164</sup>. Il est à noter que l'antisémitisme militaire qui régna dans l'armée française jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle naquit au cours de cette campagne de Russie et du jeu de quelques commerçants juifs de Pologne ! Comme il était aussi germanophone et à la tête du Bureau de la statistique extérieure, en charge de l'établissement de l'ordre de bataille de l'Europe, Le Lorgne resta responsable du renseignement de la Grande Armée jusqu'aux Adieux de Fontainebleau.

**Le circuit du renseignement d'intérêt militaire  
entre la Pologne et la France  
en 1811-1812**



Cette longévité (juillet 1812-avril 1814) pose la question de sa position dans le processus de renseignement. Assurément, il ne fut pas un « intérimaire » comme Dupont-Derval ! À-t-il pour autant été un « entrepreneur du renseignement », comme Schulmeister, Krutthoffer et Sapieha, choisi pour ses compétences linguistiques et son entregent ? Ou bien compta-t-il parmi les officiers traitant, comme Savary, Davout, mais aussi Duroc et Monnay ? Le Lorgne apparaît comme le successeur des « entrepreneurs » plutôt qu'un autre traitant. Il ne manipula pas des « espions d'armée » initialement

<sup>163</sup> AMAE, CP Pologne, 327, Bignon à Marte, 6 avril 1811.

<sup>164</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1647/5<sup>1</sup>, 1652/5<sup>1</sup>; 1649/7<sup>1</sup>, 1651<sup>B</sup>/1.

traités par les « entrepreneurs ». Par contre, Savary chargea d'infiltrer en Russie un agent « que les uns dis[ai]ent des environs de Stuttgart (sic), d'autres des bords du Rhin », l'Alsacien Hurter, un employé (1805-1809) de Schulmeister. Envoyé en octobre 1810 par Klaipėda et Riga reconnaître Saint-Pétersbourg, il fut arrêté au bout de six mois, dénoncé par un traiteur de la capitale<sup>165</sup>. Dès avril 1810, son réseau démantelé, il disparut suite à son incarcération dans la forteresse de Chlisselbourg, où il devait encore se trouver en août 1812<sup>166</sup>. Avant de succéder à Fouché comme ministre de la Police générale, Savary fut également employé en Espagne. Non qu'il fût hispanophone ou lusophone, mais ses compétences dans le traitement et la manipulation des sources devaient pouvoir compenser l'absence d'« entrepreneur du renseignement » dans cette région.

Pourtant, face à cette mise en place de réseaux préalablement à toutes les campagnes, la péninsule ibérique apparaît comme un cas à part dans l'histoire du renseignement d'intérêt militaire du Consulat et de l'Empire. D'abord, il n'y eut jamais d'officier de la stature de Davout, pour chapeauter le flanc sud de l'Empire. Celui-ci avait assuré une veille constante de la plaine germano-polonaise, développant un circuit de l'information stratégique inédit sous l'Empire. Les états-majors et ministres de la Guerre alliés de la plaine germano-polonaise, adressaient leur données particulières à leur souverain, mais également au ministre français de leur capitale et au maréchal Davout. Après analyse, le diplomate adressait ensuite les pièces les plus intéressantes, résumant les autres dans sa correspondance, au ministre des Relations extérieures. Le militaire confiait à son état-major l'analyse et le tri des données, celle-ci relevant de la politique étrangère de celles intéressant la chose militaire, puis adressait le tout à Paris. Une analyse plus avancées était ensuite réalisée dans les différents ministères, Guerre et Administration de la Guerre, aussi bien que Relations extérieures, ses directions géographiques et son bureau de statistique.

Ensuite il fut le seul en matière de renseignement d'intérêt militaire à afficher une compétence pratique, comparable, sinon supérieure, à celle de Napoléon. La planification des opérations ne se faisait pas en amont de l'entrée en guerre. Dupont-Derval effectua deux séjours (juin-décembre 1802 et octobre-décembre 1803) en Grande-Bretagne afin de se constituer des réseaux en East-Anglia et dans les Highlands. Schulmeister fut expulsé de France entre le 15 mai et le 27 juillet 1805, sans que l'on pût rapprocher cette décision, semble-t-il motivée par l'administration des Douanes, de l'opération d'intoxication de l'état-major autrichien d'Ulm à laquelle cet « entrepreneur » se livra entre le 12 et 20 octobre suivant ; Schulmeister demanda néanmoins dès le lendemain à Savary « de faire rapporter l'arrêté du préfet du Bas-Rhin », qui reste à jamais introuvable<sup>167</sup>. Krutthoffer et Sapiéha furent quant à eux actionnés début mars 1809 alors que les Autrichiens déclenchèrent la guerre le 10 avril suivant. Le premier fut avisé le 3 mars 1809 par Davout de mobiliser son réseau ; le second transmit son rapport à Serra le 9 mars<sup>168</sup>. En Espagne, le renseignement se limita à l'envoi du chambellan et officier d'ordonnance impérial, Claude Philippe de Tournon-Simiane, du 13 novembre 1807 au 24 mars 1808, puis d'un « agent secret » des Relations extérieures, Charles Blondel (38), à compter du 6 février 1808.

Tout juste Murat envoya-t-il, depuis Madrid, c'est-à-dire après le lancement de l'opération, deux ingénieurs-géographes, l'un de ses aides de camp, le capitaine du Génie Bertrand Contantin, et le chef de bataillon Joseph Rogniat, pour contacter deux des plus importants officiers généraux espagnols, Francisco María Solano, à Cadix, et Francisco Javier Castaños, dans son exil d'Algésiras<sup>169</sup>. Rogniat avait comme couverture de reconnaître la base stratégique de la *Royal Navy* à Gibraltar. Le bureau topographique de l'Armée d'Espagne, aux ordres du chef de bataillon Chabrier, en février 1808, ne disposait d'aucuns itinéraires réellement reconnus, ni pour la seconde intervention au Portugal, ni pour l'Espagne. Quand il fallut en établir, ce fut à partir de cartes obsolètes — ainsi Soult commandant au Dépôt de la Guerre un itinéraire à travers « tous les cols, passages et ports qui vont de France en Espagne » datant de 1719 !<sup>170</sup> — et d'un renseignement limité aux soubresauts de la cour et

<sup>165</sup> Gérald Arboit, *op. cit.*, p. 55n63 et 64n82.

<sup>166</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1647/2<sup>II</sup>, Maret à Napoléon, 26 août 1812. AMAE, CP Russie, 152, Caulaincourt à Maret, 23 avril 1811.

<sup>167</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 8715, Popp, 27 juillet 1815 ; F<sup>7</sup> 6472<sup>b</sup>, Fouché à Shée, 18 mars 1806 ; SHD/DAT, 2 C 6, Schulmeister à Savary, 21 octobre 1805.

<sup>168</sup> Davout à Friant, in Charles Saski, *op. cit.* ; AMAE, CP Pologne suppl. 17.

<sup>169</sup> Maximilien Sébastien Foy, *Histoire de la guerre de la péninsule sous Napoléon, précédée d'un tableau politique et militaire des puissances belligérantes*, 2, Paris/Bruxelles, Baudouin, 1827, p. 118.

<sup>170</sup> SHD/DAT, 1 K 543.

de Barcelone. Voilà comment s'opéra l'entrée en matière des différents corps d'armée français en Espagne et au Portugal à partir de 1807 ! Certes, la « partie secrète » du Corps d'observation de la Gironde compta comme chef le capitaine Dámaso Antonio Mata, natif de Monzón (province de Huesca). Mais cette armée était destinée à être envoyée au Portugal et l'officier hispanisant ne pouvait que dialoguer avec les officiers de la force espagnole, en charge, eux, du renseignement. Ces derniers s'occupèrent du retournement des commandants espagnols des forts frontaliers portugais !

De cette absence de renseignement d'intérêt militaire français pour l'Espagne découle deux réalités. La première concerne le caractère purement espagnol, planifié depuis 1801, de l'expédition d'octobre 1807 contre le Portugal. Compte-tenu de la trahison qui permit aux places-fortes portugaises d'être prises, il est évident que le renseignement d'intérêt militaire fût fourni par la « partie secrète » du général commandant le corps expéditionnaire espagnol, Francisco María Solano. Ainsi s'expliquent les étranges propos du consul Le Roy, du 4 octobre 1806, au sujet de l'officier « influenc[é] par les flatteries des correspondants de Gibraltar, Lisbonne, etc. ». L'opération contre le Portugal était alors dans sa phase de planification, comme le montre la proclamation de Manuel Godoy du lendemain, puis le spectaculaire retournement de Solano aux yeux de l'agent consulaire français<sup>171</sup>. Ce ne fut qu'au moment où la promenade militaire le long du Tage se transforma en affrontement avec les troupes britanniques que l'absence de capacités autonomes de renseignement tactique, comme d'indications stratégiques, se fit cruellement sentir. D'autant que l'indigence logistique espagnole renversa la donne, obligeant Junot à transformer l'opération combinée en une intervention proprement française. La rapidité de cette transformation, conjuguée avec l'opération en Espagne, puis les deux autres invasions purement françaises, suscitent la méfiance des chefs et des soldats français à l'égard de leurs camarades espagnols<sup>172</sup> !

Une autre conséquence de l'impréparation des Français pour affronter la « petite guerre » fut le recours à des officiers napolitains, à partir de 1810, qui avaient pu assister au déploiement en Calabre des structures *carbonari*. Peut-être furent-ils priés d'expliquer à leurs camarades français comment manipuler une structure maçonne dans un cadre opérationnel civilo-militaire ? Toutefois, ils ne se montrèrent pas à la hauteur des espoirs de leurs collègues français, comme le maréchal Macdonald, qui les avait commandés en 1799. Les troupes napolitaines envoyées en Espagne en 1808 étaient constituées en grande part de prisonniers et de brigands condamnés, tandis qu'un nombre important de soldats du *Regno d'Italia* n'étaient que des déserteurs des armées françaises des départements voisins. Dans ces conditions, les troupes italiennes ne purent être utiles à aucune idée de retour d'expérience de Calabre. En outre, leur déploiement en Catalogne, terre où se déroula la plus profitable coopération civilo-militaire, s'avéra contre productif par leur attitude. Et les témoignages que ces Napolitains laissèrent, entre désertions et démoralisation, montrèrent qu'ils n'eurent pas plus de solution à opposer aux bandes irrégulières espagnoles que les « colonnes mobiles » impériales<sup>173</sup>.

Toutes autres furent les trahisons que l'armée française affronta en Espagne du fait de son incapacité à disposer d'un contre-espionnage fiable. En effet, ce conflit d'une nature pourtant si semblable à la Calabre empêcha la gendarmerie de mener ses propres missions en profondeur, obligée qu'elle fut d'assurer la protection de ses personnels. Surtout, elle était analysée par des chefs militaires français, depuis Napoléon jusqu'aux moindres officiers de théâtre, qui ne voulurent voir autre chose qu'une nouvelle Vendée. À aucun moment, ils ne comprirent que la péninsule ibérique, nimbée de religiosité, n'avaient pas grand chose en commun avec les sociétés préindustrielles d'Europe du Nord. Là où ils pensaient combattre une justice médiévale du nom d'*Inquisición* ou *Inquisição*, ils durent se confronter à un « moyen de haute police »<sup>174</sup>. En renvoyant curés et moines à leurs églises et à leurs monastères<sup>175</sup>, ils estimaient guère les voir se transformer en « agents secrets » et « espions des

<sup>171</sup> AMAE, CP Cadix, 97, Le Roy à Champagny, 4 octobre et 18 novembre 1806.

<sup>172</sup> Maximilien Sébastien Foy, *op. cit.*, p. 7, 30.

<sup>173</sup> Cf. Virgilio Ilari, « Gli italiani in Spagna (analisi della memorialistica) », Vittorio Scotti Douglas (cur.), *Gli italiani in Spagna nella guerra napoleonica (1807-1813). I fatti, i testimoni, l'eredità*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2006, p. 161-190 ; *Ibid.*, Piero Crociani, *Le Truppe napoletane in Spagna (1809-13). I cinque reggimenti napoletani dell'armée d'Espagne (1808-13)*, Zanica, Soldiershop Publishing, 2015 ; Lluís Roura i Aulinas, « Le truppe italiane e la Guerra del Francès: guerra patriottica o guerra mercenaria? », Vittorio Scotti Douglas (cur.), *Dal Molise alla Catalogna. Gabriele Pepe e le sue esperienze nella Guerra del Francès. Testi inediti e lettere*, Ripalimosani/Campobasso, Editrice AGR, 2009, p. 35-54.

<sup>174</sup> X, « Nouveau voyage en Espagne », *Journal de l'Empire*, 17 septembre 1805.

<sup>175</sup> Maximiliano Barrio Gozalo, « Le clergé espagnol face au projet napoléonien », Gérard Dufour et Elisabel Larriba (dir.), *L'Espagne en 1808. Régénération ou Révolution ?*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2009, p. 55-89.

armées » au service des *Juntas* qui ne tardèrent pas à se former, dès mai et juin 1808, ni que leurs clochers deviennent des observatoires et leurs cloîtres des centres d'analyse. Ils n'imaginèrent pas que de cet espace, encore marqué par cet Ancien régime idéologiquement détesté par les soldats français pouvait apparaître une opération d'information propre à fragiliser tout l'édifice impérial en Europe.

L'impossibilité de l'armée française à attirer les populations rétrogrades de la péninsule ibérique dans une coopération civilo-militaire changea la nature du renseignement d'intérêt militaire. Certes, il conserva son intérêt tactique, même s'il s'avérait difficile de suppléer à l'absence de sources humaines et à l'extrême dangerosité des missions de renseignement géographique. Jamais les troupes françaises ne contrôlèrent vraiment les lignes de front. Elles y affrontèrent un renseignement « amateur » civil bien au fait des particularités du terrain, capable de passer d'un camp à l'autre sans susciter une quelconque méfiance. Et qui plus est se faisant toujours au seul bénéfice des Britanniques ! Cet adversaire civil était un informateur, plutôt qu'un observateur, n'hésitant pas à professer une amitié apparente avec les Français<sup>176</sup>. Ce climat amena à s'interroger légitimement sur les périodes d'internement du sous-lieutenant géographe David Bayard, une fois à Carthagène (23 novembre 1808-22 octobre 1811), une seconde fois en Bohême (fin juillet 1813- ?), d'autant plus que ce dernier emprisonnement ne figurait pas sur ses états de service<sup>177</sup>. À chaque fois, ce « frère Simon », selon Antraigues<sup>178</sup>, avait-il été réellement prisonnier ou profita-t-il de la proximité des lignes adverses pour faire passer des renseignements ?

Un des succès britanniques fut d'avoir pu susciter des trahisons dans les rangs français. L'affaire la plus connue est celle du capitaine Jacques Constantin Argenton (Don Juan de la Rosa), au printemps 1809. Par deux fois, du 25 au 30 avril et du 6 au 8 mai, cet adjudant-major du 18<sup>e</sup> Dragons, rencontra tout simplement, à Lisbonne, puis à Coimbra, Sir Arthur Wellesley, commandant en chef des forces anglo-portugaises. À l'issue du second voyage, Argenton croisa son ancien chef, le général Simon Lefebvre. Il fit preuve d'une telle forfanterie, au-delà de la plus élémentaire réserve qu'il aurait dû afficher, qu'il suscita la méfiance de son interlocuteur. Immédiatement arrêté, il fut traduit devant Soult pour se confesser<sup>179</sup>. Cinq jours plus tard, il s'évada avec la complicité de son chef de corps, le colonel Justin Laffitte, et de gendarmes affectés à leur garde. Il rejoignit immédiatement les lignes britanniques, puis Lisbonne, d'où, le 23 mai, il fut envoyé à Londres. Le 28 juin, il se rendit à Sangatte, muni d'un faux cartel d'échange au nom de Dessort ; il ne devait faire qu'un bref séjour en France, le temps de récupérer son épouse et de retourner à Londres vivre une vie de transfuge. Mais il fut arrêté par les douaniers, puis incarcéré à Boulogne, où le commissaire Villiers du Terrage l'interrogea, avant de le déférer, fin juillet, devant Desmarests. Le 21 décembre, il fut traduit devant une commission militaire. Deux versions, toutes deux racontées par Argenton, l'une à Soult, l'autre à ses interrogateurs boulonnais et parisiens, s'opposent : au premier, il parla d'un comité soucieux de changer de camp, aux seconds, il récita sa leçon britannique destinée à nuire à Soult. En passant, il dénonça un Portugais, soi-disant commerçant, João Ribeiro Viana. Reconnu coupable d'intelligence avec l'ennemi, il fut fusillé le lendemain<sup>180</sup>.

Naturellement, la réalité était légèrement différente. Fils d'un commerçant de Porto, en fait un espion anglo-portugais, adjudant-capitaine d'infanterie du *Governador das Armas* (commandement territorial) du *Partido do Porto* avant l'invasion française, Viana s'était infiltré à travers les lignes françaises pour entrer en relation avec un groupe d'officiers<sup>181</sup>. La plupart ayant servi avec le général Moreau, réfugié aux États-Unis depuis mai 1805, ils avaient adopté pour cette opération de pénétration britannique le nom de code des « Philadelphes » et informé Viana de leur désir de se débarrasser du commandant en chef de l'opération française au Portugal, le maréchal Jean-de-Dieu Soult. Après un premier sondage des Britanniques par Viana, Argenton avait été invité à venir rencontrer Sir Arthur Wellesley. Il s'était alors proposé d'entraîner derrière lui rien moins que le 2<sup>e</sup> Corps pour libérer l'Espagne.

---

<sup>176</sup> John S. Hyden, « The Sources, Organisation and Uses of Intelligence in the Anglo-Portuguese Army 1808-1814 », *Journal of the Society for Army Historical Research*, 1984, n° 250, p. 95-96.

<sup>177</sup> SDH/DAT, 3 Yf 65553 ; Henri Berthaut, *op. cit.*, p. 266.

<sup>178</sup> TNA, FO 27/87, 10 avril 1811.

<sup>179</sup> SHD/DAT, C<sup>8</sup> 144, Soult à Napoléon, 24 mai 1809 ; AN, AF<sup>IV</sup> 1616/4.

<sup>180</sup> AN, F<sup>7</sup> 6537/1636.

<sup>181</sup> Francisco José da Rocha Martin, *Historia de Portugal*, Lisbonne, Tip. da Empresa Nacional de Publicidade, 1929, p. 300-301.

Wellesley avait alors mis sur pied une opération d'information à partir des renseignements apportés par Argenton, celle-ci s'insérant dans le climat ambiant de propagande hispano-britannique, à laquelle Soult répondit par deux moyens différents. D'abord, comme le fera plus tard Augereau en Catalogne, avec le lancement d'un hebdomadaire, le *Diário do Porto*, destiné à influencer la population des zones occupées par les troupes françaises<sup>182</sup>, venant en complément des loges maçonniques militaires. Ensuite une opération d'information, plus limitée, dirigée contre la dynastie des Bragance, consistant en un discours héroïsant l'armée française, derrière ses chefs, Soult et Napoléon. Seulement, elle ouvrit la porte à une riposte adverse. En étudiant les textes publiés dans le premier numéro du *Diário* le 5 avril, les Britanniques cherchèrent à discréditer le maréchal. Il leur fut aisé d'affirmer qu'il ambitionnait de devenir « roi du Portugal ». Aussi forgèrent-ils une lettre à Soult, datée du 7 avril, écrite par John Charles Wilson, leur ambassadeur à Lisbonne, cherchant à le décourager d'« assumer l'autorité civile ». Étaient-ils aussi à l'origine de cette circulaire datée du 19 avril et signée du général Etienne Ricard, aide de camp de Soult, par laquelle le maréchal déclarait vouloir « prendre les rênes du gouvernement » du Portugal<sup>183</sup> ? Possible...

Les Britanniques avaient compris combien le théâtre portugais était important pour la pacification de l'Espagne. Aussi cherchèrent-ils à jouer sur l'environnement du commandant en chef du 2<sup>e</sup> Corps qui s'évertuait à éviter d'être encerclé. L'opération militaire d'influence portait sur deux niveaux : le moral de l'armée, déjà mis à mal par le mouvement de recul ; la crédibilité de Soult. Le premier avait pour objectif d'amplifier les faux bruits qui parcouraient les rangs, depuis l'état-major jusqu'au moindre soldat : derrière les appels à la trahison, sur le modèle d'Argenton, il s'agissait d'accréditer le fait que Soult avait permis, sinon organisé, la fuite du capitaine. Le second prenait appui sur cette « royau[té] de Lusitanie septentrionale » et l'attitude ambiguë de Soult. Ces éléments furent diffusés, courant mai, dans les villages occupés par les troupes britanniques, afin qu'ils soient transmis au-delà des lignes. Au niveau tactique, l'objectif était d'inciter la population portugaise à l'insurrection, tandis qu'au niveau stratégique, les Britanniques cherchaient à conforter dans leur opposition des « officiers (...) déterminés à se révolter, à s'emparer du général et des autres officiers principaux connus pour être particulièrement dévoués aux intérêts de Bonaparte ».

Grâce au concours de Viana, pour le passage clandestin du Douro, et aux complicités des « Philadelphes » pour la prise sans combat du pont à Amarante, Wellesley avait pris Porto, puis étaient arrivés à Oporto le 13 mai. Grâce aux papiers abandonnés par les Français, il avait pu mesurer les risques encourus par Argenton, avant de le retrouver après sa rocambolesque évasion. L'opération d'information était sur le point de réussir lorsque les troupes anglo-portugaises obtinrent l'évacuation du Portugal par les Français quinze jours plus tard. Le 16 septembre, Soult se vit retirer son commandement, temporairement toutefois, et fut appelé à Paris pour se justifier, après que l'Empereur ait commencé à lui reprocher la teneur de la circulaire du 19 avril (9-22204). La partie stratégique de l'opération semblait en passe de se concrétiser. Las, Napoléon préféra croire son maréchal (9-22923) et mettre en échec une manœuvre informationnelle britannique non détectée. Les principaux officiers prétendument « philadelphes » seront mutés ou mis à la retraite, seul Argenton étant fusillé pour « intelligence avec l'ennemi »<sup>184</sup>.

Cette opération avait bénéficié de l'asymétrie informationnelle dans laquelle se trouvait Soult, tant vis-à-vis de son environnement qu'en son « *centrum gravitationis* » (centre de gravité)<sup>185</sup>. Cette singularité, qui se reproduira en Russie, reposait sur l'impossibilité des armées françaises de se procurer un renseignement tactique fiable, les plaçant à la merci de toute forme d'intoxication. En outre, le contre-espionnage, opéré aux armées par la gendarmerie, ne s'était pas vraiment montré à la hauteur des enjeux. Au contraire, les opérations d'influence militaire furent permises aux Britanniques, et plus tard aux Russes, grâce à leur maîtrise informationnelle. Le cas de la trahison du marquis Pedro

---

<sup>182</sup> António de Resende Jorge, « O *Diário do Porto* 1809: um jornal Pró-Francês no tempo de Soult [Le *Diário do Porto* 1809: un journal pro-français au temps de Soult] », *Revista de História*, Porto, 1979/2, p. 65-78.

<sup>183</sup> Wellesley à Castlereagh, 15 mai 1809, in Charles Oman, *A History of the Peninsular War*, II, Oxford, Clarendon Press, 1903, p. 634-635. Cf. Wellesley à Castlereagh, 27 avril et 7 mai 1809, in John Gurwood (éd.), *The Dispatches of Field Marshal the Duke of Wellington*, IV, Londres, Murray, 1837, p. 273-276 et 308.

<sup>184</sup> Elizabeth Sparrow, *Secret Service. British Agents in France 1792-1815*, Woodebridge, The Boydell Press, 1999, p. 382-383 ; Nicole Gotteri, « Le maréchal Soult et la royauté de Portugal en 1809 », *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1990, 148/1, p. 115-139.

<sup>185</sup> Carl von Clausewitz, *De la Guerre*, Paris, Perrin, 1999, p. 257.

de La Romana et de sa division dite du Nord l'illustre à merveille. La présence de cette armée à Hambourg, en vertu du traité de Fontainebleau (27 octobre 1807), devait sceller pour la France l'entente franco-espagnole, au même titre que l'invasion du Portugal. Cette dimension symbolique n'échappa pas aux Britanniques. Aux lendemains du *Dos de Mayo* (2 mai 1808), Sir Arthur Wellesley décida de l'exploiter ; la liberté de ce parlementaire, par ailleurs administrateur de l'Irlande, devait beaucoup à la prise en main de la question irlandaise (liberté du culte pour les catholiques irlandais) par le gouvernement britannique. Libéré de ses obligations de politique intérieure, il put travailler au plus près du responsable de la politique étrangère, Sir George Canning. Ainsi fut-il autorisé à se joindre à des opérations spéciales et des corps expéditionnaires britanniques : en juillet 1807, il fit une reconnaissance de Copenhague préalable au bombardement ; en juillet 1808, il débarqua au Portugal, première étape de son ascension qui devait le conduire dans une « morne plaine » de Belgique.

Toutefois, un mois plus tôt, il avait planifié la translation du corps La Romana du nord au sud de l'Europe, du camp français à celui anglo-espagnol. À proprement parler, il ne s'agissait pas d'une idée de Wellesley, mais bien d'un plan échafaudé à partir des analyses tirées des négociations du général espagnol, Francisco Javier Castaños, avec le gouverneur de Gibraltar, Hew Whiteford Dalrymple<sup>186</sup>, par l'ancien ambassadeur à Madrid (1802-1804), John Hookham Frere ; ce dernier avait connu La Romana lors de son séjour espagnol. Wellesley ne fut qu'un bon « officier traitant ». Alexander Horn, se fit une joie de recruter comme « émissaire », son associé de l'*irische Benediktinerklosterkirche St. Jakob und St. Gertrud* (abbaye bénédictine irlandaise Saint-Jacques et Sainte-Gertrude) de Ratisbonne, le père Gallus. James Robertson était rentré depuis trois ans, au printemps 1807, lorsque Horn l'envoya se présenter à Wellesley, à l'*Irish Office*. Officiellement, il était un clerc catholique qui cherchait un emploi. Wellesley ne le reçut que le 31 mai 1808. Le 3 juin, Sir Arthur lui révéla l'objet de la mission, puis l'introduit devant Canning. Cet « employé à un service secret » depuis 1803 au moins était placé « sous la direction de Mr Mackenzie »<sup>187</sup>, un autre Écossais ; opérant en Europe du Nord, notamment en Russie, Colin Alexander Mackenzie officiait déjà comme « officier traitant » du comte d'Antraigues<sup>188</sup>. Le lendemain, les deux hommes embarquèrent pour Helgoland, où ils furent pris en charge par le vice-consul britannique, Edward Nicholas, nommé depuis janvier précédent « pour prendre en charge toute la correspondance avec le continent »<sup>189</sup>. Il leur procura un moyen de transfert vers Bremerhaven, c'est-à-dire qu'il obtint que la croisière de la *Royal Navy* accepte de relâcher un navire saisi, et une lettre de crédit sur la banque autrichienne Parish & Co de Hambourg. Il leur fournit également des faux-papiers, Robertson ayant choisi le nom d'un Bavarois de sa connaissance, Johann Adam Rorauer, décédé à Londres peu auparavant<sup>190</sup>. La mission de Robertson (Rorauer) était simple en apparence : il devait prendre contact avec La Romana, lui proposer un embarquement pour l'Espagne, puis avertir la *Royal Navy*.

Les Français ne comptaient pas leur faciliter la tâche, quand bien même la mission britannique n'avait pas été détectée. Une opération militaire d'influence française était d'ailleurs en cours à destination de la division La Romana. De Hambourg, elle avait été déplacée au Danemark pour surveiller la côte, afin de la couper des informations espagnoles (9-17044). Puis, ses communications furent retardées de vingt jours et contrôlées (9-17521) après la déposition de Carlos IV et l'arrestation de Godoy. Toutefois, deux problèmes se firent jour, entravant la réussite de l'opération d'information. D'une part, la solde des militaires espagnols n'avait pas été payée par Madrid (9-17588 et 18031) et les banques danoises refusèrent d'avancer les sommes nécessaires (9-18049). En mai et en juillet 1808, les promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, dont celles de La Romana et de son adjoint le maréchal de camp Juan Kindelán y O'Regan, n'améliorèrent pas le moral de la troupe. Ensuite,

---

<sup>186</sup> Hew Dalrymple, *Memoir (...) of the proceedings as connected with the Affairs of Spain and the commencement of the Peninsular War*, Londres, Boone, 1830, p. 8-13.

<sup>187</sup> TNA, FO 36/2, Wellesley à Robertson, 3 juin 1808.

<sup>188</sup> Thomas Munch-Petersen, « Colin Alexander Mackenzie: A British Agent at Tilsit », *Northern Studies*, n° 37, 2013, p. 9-16.

<sup>189</sup> TNA, CO 118/1, Canning à Castlereagh, 7 janvier 1808. Cf. Jan Rüger, *Heligoland. Britain, Germany, and the Struggle for the North Sea*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

<sup>190</sup> James Robertson, *Narrative of a Secret Mission to the Danish Islands in 1808*, Londres, Longman, Green, 1863, p. 29-30, 140.

l'embargo informationnel ne fut pas hermétique<sup>191</sup> et l'insurrection couva le 30 juillet, lorsqu'il fut question de faire prêter à la troupe serment au roi Joseph (9-18519).

Cet arrière-plan offrait toutes les conditions de réussite à la mission de Robertson (Rorauer). D'autant que les relations hispano-britanniques évoluèrent en même temps que le déroulement de l'opération. Une députation de la *Junta Suprema de España e Indias* arriva à Londres (6 juin 1808) et rencontrant Canning, elle décida l'envoi d'un officier de liaison, le lieutenant de garde-marine, Rafael Lobo Campo<sup>192</sup>. Autour du 14 juillet, Robertson eut un premier contact avec La Romana, à Nyborg, sur l'île danoise de Fyn. Il informa également Mackenzie, qui l'attendait à Cuxhaven de la nouvelle position des Espagnols, que les Britanniques croyaient jusque-là en garnison à Hambourg. Une seconde rencontre était prévue lors de son retour à Nyborg, soit vers le 28 juillet. La Romana convint d'en parler avec ses officiers, puis d'envoyer à son tour un officier de liaison sur la croisière de la *Royal Navy* qui viendrait bientôt mouiller autour l'île de Fyn<sup>193</sup>. La Romana choisit un sous-lieutenant du *Batallón de Voluntarios de Cataluña*, Antonio Fabregues. Ce dernier fit deux voyages, les 5 et 7 août, entre le vaisseau anglais et le quartier-général de La Romana, avant que Lobo Campo ne le retrouve, le 8 août, au large de Nyborg<sup>194</sup>. L'évacuation des troupes espagnoles se déroula alors en deux temps, d'abord à Nyborg (9 août), puis sur l'île voisine de Langeland (10-22 août).

Cette évasion provoqua la fermeture de la côte baltique par les autorités françaises. Il fallut d'abord empêcher les 4 022 Espagnols, avec leurs 187 officiers, qui n'avaient pas rejoint La Romana, par choix ou non, de le faire. Le maréchal de camp Kindelán y O'Regan fut invité à rédiger une proclamation dans ce sens, en espagnol, mais aussi en danois et en français pour informer population locale et militaires des deux pays chargés de contenir la fuite ou l'invasion... L'affaire eut aussi un développement psychologique. Napoléon fut contraint de s'excuser auprès du Danemark (9-18878), mais aussi de gérer les conséquences en Russie (9-18760) qui furent durables. Pour les Britanniques, il était maintenant possible de briser la coalition napoléonienne.

Ce succès constitua pour le renseignement britannique une occasion de reprendre pied en Europe continentale. En juin 1808, au moment où se nouaient les affaires espagnoles, l'« entrepreneur de renseignement » John Mordaunt Johnson fit son apparition en Autriche. De là, il rayonna vers Prague et Kołobrzeg jusqu'en 1811 au moins. D'autres agents opérèrent en Europe septentrionale, comme Colin Alexander Mackenzie ou Louis de Crossard, l'« agent secret » autrichien infiltré parmi l'état-major du grand-duc Konstantin Pavlović. Ils ne jouèrent aucun rôle dans la trahison des corps auxiliaires du *generalfeldmarschall* prussien Johann Yorck et du *feldmarschall* autrichien v. Schwarzenberg. Il apparaît que le premier retournement par les Russes résulta de négociations secrètes aux avant-postes des deux armées, entre septembre et décembre 1812, patronnées par le *Deutsches Komitee* de Stein ; l'officier de liaison, qui accompagnait les Russes lors de la rencontre du 25 décembre avec le commandant prussien, n'était autre que Carl v. Clausewitz. Yorck chercha bien à obtenir des instructions de son gouvernement, mais le roi Friedrich Wilhelm III croyait encore trop en la parole donnée à Napoléon pour ne lui laisser d'autre alternative que d'agir en fonction des circonstances. Deux lettres semblent avoir été décisives : la première fut du tsar Aleksandr, qui l'honora autant qu'elle le destabilisa, la seconde consistant en une interception d'un courrier du commandant de force Macdonald à Maret, du 10 décembre 1812, estimant que « la bombe a crevé avec le général Yorck (...). Le corps est bon, mais on le gâte ». Dans ces conditions, courtisé par le tsar, abandonné par son roi et en but à la perte de confiance des Français, il ne restait plus au général prussien qu'à franchir le Rubicon<sup>195</sup>. La trahison du *feldmarschall* v. Schwarzenberg fut tout autre. Nul

---

<sup>191</sup> AMAE, CP Danemark, 181, Didelot à Champagny, 30 juillet 1808 ; SHD/DAT, 2 C 502, Bernadotte à Fririon, 1<sup>er</sup> août 1808.

<sup>192</sup> Archivo central de Simancas, Villadolid, Estado, 8171/3, 10 août 1808.

<sup>193</sup> TNA, ADM 1/6, Saumarez à Keats, 2 août 1808.

<sup>194</sup> *Ibid.*, Keats à de La Romana, 5 et 7 août 1808 ; AMAE, CP Danemark, 181, La Romana à Dellevielleuse (copie), 7 août 1808.

<sup>195</sup> Peter Paget, *Yorck and the Era of Prussian Reform*, Princeton, Princeton Univ. Press, 1966, p. 191-196 ; Johann Gustav Droysen, *Das Leben des Feldmarschalls Grafen York von Wartenburg* [La vie du maréchal comte York von Wartenburg], 1, Berlin, Veit, 1852, p. 336-377 ; Clausewitz, *Hinterlassene Werke über Krieg und Kriegführung des Generals Carl von Clausewitz* [Travaux inédits sur la guerre et la guerre du Général Carl von Clausewitz], 7, *Der Feldzug von 1812 in Russland, der Feldzug von 1813 bis zum Waffenstillstand und der Feldzug von 1814 in Frankreich* [La campagne de 1812 en Russie, la campagne de 1813 jusqu'à l'armistice et la campagne de 1814 en France], Berlin, Dümmler, 1835, p. 216-233, Macdonald à Maret, p. 225-226.



comité autrichien à la manœuvre, mais bien une décision gouvernementale. Il ne s'agissait donc pas de négociations secrètes, entre militaires en but à une démission des politiques, mais bien de tractations confidentielles en vue d'un retournement d'alliance. Le départ de Crossard pour le camp russe ne fut pas isolé. Un « honorable correspondant », Henri-Joseph de Lambert, qui entretenait en Galicie une correspondance avec son frère, Marie Charles, général-adjutant de la cavalerie russe, ne tarda pas à le signaler aux Français. Plus francophile que son frère, il disposait d'une correspondance avec Maret, avec lequel il évoqua l'attitude de nombre d'officiers autrichiens qui, « mécontents de la guerre actuelle, [avaient quitté] le service pour passer à celui de la Russie »<sup>196</sup>. Cette attitude n'était pas sans rappeler celle des Italiens qui désertèrent en masse en Espagne !

Mais nulle part ailleurs ne fut noté le complot qui se noua à Vienne entre Metternich et le secrétaire diplomatique de l'armée russe, Karl Robert v. Nesselrode, à l'abri des indiscrétions au domicile de l'ancien ambassadeur à Vienne (1792-1807), Razumovski, qui tenait un salon coté, où parurent Joseph Haydn et Ludwig van Beethoven. Des conciliabules discrets, plus que secrets, entre l'ancien diplomate et le chef de la diplomatie autrichienne, germa le changement d'alliance qui conduisit le feldmarschall v. Schwarzenberg à désertier la Grande armée moribonde<sup>197</sup>. Le diplomate prussien Ernst Christian v. Hardenberg put même informer ses mandants britanniques dès le 4 janvier 1813 de la prochaine défection du corps auxiliaire autrichien<sup>198</sup>. Et deux jours plus tard Franz II ordonna au commandant de son corps auxiliaire de la Grande armée de faire mouvement vers la Galicie, sans tenir compte des instructions françaises<sup>199</sup>.

Voilà pourquoi, ni en octobre 1812, ni en janvier suivant, aucune des missions d'observation « avec un soin particulier [de] tout ce qui regard[ait] l'armée autrichienne » ne releva autre chose qu'une parfaite loyauté de l'ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg (1806-1809) et Paris (1809-1810) (12/31879)<sup>200</sup>. Relatant l'entrée de Schwarzenberg en Pologne, le 27 janvier 1813, depuis Varsovie, le capitaine Vandernoot n'affirma rien d'autre que le sentiment du général autrichien : « Il a fait entendre qu'il ne peut empêcher une armée qui n'a pu être arrêtée par la Grande-Armée d'avancer où elle voudra »<sup>201</sup>. Cette apparente loyauté de Schwarzenberg résidait dans l'information systématique de ses supérieurs de chacune de ses rencontres avec des officiers de liaison russe, aux avant-postes des deux armées, le 6 janvier, une vieille connaissance de son ambassade en Russie, le général Illarion Vasilievic Vasilchikov<sup>202</sup> et, deux jours plus tard, le baron Ivan Anstett, dont il se méfiait depuis son séjour en Russie<sup>203</sup>. Le 11 janvier, le général Karl Wilhelm v. Toll dans fit part à son chef, le *Generalfeldmarschall* Kutuzov, « des négociations déjà entamées » et une possible « alliance avec la Russie »<sup>204</sup>, sans qu'elle ne fut certaine<sup>205</sup>. Mais, en tenant compte des délais d'acheminement du courrier, Metternich ne donna son autorisation aux négociations que le 16 janvier suivant<sup>206</sup>. Et deux semaines plus tard, Schwarzenberg et Anstett s'entendirent sur les conditions de la défection autrichienne. Pour couvrir la nature des transactions avec les Russes, Metternich entreprit d'intoxiquer Maret ; son opération dura de janvier<sup>207</sup> à la « première huitaine du mois de mars » 1813<sup>208</sup>.

D'un point de vue militaire, la comédie dura moins longtemps. Schwarzenberg chercha à éluder tout indice d'accord avec les Russes. Ainsi livra-t-il au bureau de la « partie secrète » du 4<sup>e</sup> Corps, commandé par l'adjutant-commandant Domitien Asselin, auquel les troupes autrichiennes appartenaient, d'impressionnantes données sur les mouvements et les effectifs russes. S'agitait-il

<sup>196</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1647/4<sup>II</sup>, Lambert à Maret, 13 octobre 1812.

<sup>197</sup> Razumovski à Nesselrode, 23 décembre 1812, *cit. in* Alexandre Wassiltchikow, *Les Razoumowski, II, Le comte André Razoumowski, 3, 1806-1836*, Halle am Saale, Tausch & Grosse, 1894, p. 163-164.

<sup>198</sup> TNA, FO 34/2.

<sup>199</sup> OeStA, Kriegsarchiv (KA), FeldAkten (FA), Alte FeldAkten (AFA), 1552.

<sup>200</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1648/3, Maret à Panat, 8 octobre et 1649/1, Panat à Maret, 31 octobre 1812 ; 1651<sup>B</sup>/1 à 1652/2

<sup>201</sup> *Ibid.*, 1652/5<sup>I</sup>.

<sup>202</sup> *Ibid.*, AFIV 1652/2, Reynier à Murat, 7 janvier 1813.

<sup>203</sup> *Ibid.*, 1651<sup>B</sup>/2 et OeStA, HHStA, Kriegsakten, 430/1, Scharzenberg à Berthier et à Metternich, 8 janvier 1813.

<sup>204</sup> Theodor von Bernhardt, *Denkwürdigkeiten aus dem Leben des kaiserl. russ. Generals von der Infanterie Carl Friedrich Grafen von Toll* [Souvenirs de la vie du Général d'infanterie de l'empire russe, le comte Carl Friedrich von Toll], Leipzig, Wigand, 1865, p. 399.

<sup>205</sup> Gentz à Nesselrode, 16 janvier 1813, *cit. in* Anatole de Nesselrode, *Lettres et papiers du Chancelier Comte de Nesselrode 1760-1850, 5, 1813*, Paris, Lahure, 1906, p. 18.

<sup>206</sup> OeStA, HHStA, *op. cit.*

<sup>207</sup> *Ibid.*, StAbn, Frankreich Diplomatische Korrespondenz, 217.

<sup>208</sup> Gentz à Nesselrode, 10 mars 1813, *cit. in* Anatole de Nesselrode, *op. cit.*, p. 36.

d'une nouvelle désinformation (*дезинформация*), établie cette fois à l'état-major de Kutuzov, par Anstett ? Toujours est-il que les renseignements apportés par le « bureau Sokolnicki » furent soudain regardés comme indigents. Le 1<sup>er</sup> février, le commandant du 4<sup>e</sup> Corps, le vice-roi Eugène, envoya une nouvelle mission d'observation, parallèlement à une démarche officielle auprès de Schwarzenberg. Sans avoir détecté le double-jeu autrichien, le commandant Labédoyère confirma les intentions de l'Autrichien qui

« para[issait] avoir l'ordre de ne compromettre en aucune manière ses troupes. Les avant-postes b[uvai]ent continuellement ensemble. (...) Il [était] de connivence avec les Russes. (...) Il ne brûlera[it] pas une amorce, et ne songe[ait] qu'à gagner au plus vite la Gallicie (sic)<sup>209</sup>. »

Finalement, Eugène perdit les dernières illusions qui lui restaient sur l'appui attendu du corps auxiliaire à la lecture de la lettre de Schwarzenberg, du 6 février 1813<sup>210</sup>.

Forts de leur réussite avec les commandants des corps prussien et autrichien, le commandement russe chercha à débaucher autre allié, le général polonais Józef Antoni Poniatowski, *minister wojny i naczelny wódz wojsk* (Ministre de la Guerre et commandant en chef de l'armée). Une prise nettement plus symbolique que les deux précédentes, au regard des objectifs russes<sup>211</sup>. L'opération d'approche du généralissime polonais incombait à Toll, qui privilégia semble-t-il d'agir sous faux drapeau. Le 5 février 1813, alors que les Polonais s'apprêtaient à quitter Varsovie pour transporter leur gouvernement à Cracovie, un sénateur de la capitale, conseiller secret et chambellan autrichien, le comte Stanisław Kostka Zamoyski, se présenta à Poniatowski, prétendument au nom du roi de Prusse. L'homme politique se montra confus avec l'officier et la conversation tourna court, rendant impossible toute proposition de retournement. Le 5 mars, un ancien ami, Antoni Henryk Radziwiłł, agent notoire d'influence prussien, lui proposa de le rencontrer « sur la route » qui le menait de Mogilany à Berlin. Heureux de retrouver cette relation perdue de vue depuis au moins six ans, il l'invita à le rejoindre à Cracovie. La *policję tajną* (police secrète)<sup>212</sup> du ministre de la Police, Ignacy Sobolewski, eut tôt fait de repérer et d'appréhender l'« agent secret » russe. Une rapide enquête montra que Radziwiłł ne passait pas par hasard aux environs de Cracovie, mais qu'il venait de Breslau, afin de pouvoir traverser la Vistule, comme s'il arrivait de Vienne. De quoi générer une réunion de crise, les 20 et 21 mars, chez le ministre français, à nouveau Bignon, après son intermède lituanien. Plutôt que d'ébruiter l'affaire, au risque d'en faire une question politique, il fut décidé d'expulser immédiatement l'« agent secret » qui, pour donner le change, prit la route de Vienne !<sup>213</sup>

La *policję tajną* compléta rapidement les informations de Bignon. L'opération avait été coordonnée depuis Varsovie, par l'ancien ministre des Affaires étrangères russe et président du Conseil des ministres (1804-1806), Adam Jerzy Czartoryski, un intime du tsar Aleksandr. Il était arrivé dans la capitale du grand-duché de Pologne, occupée par les Russes, le 16 mars. Aux dires des informateurs, Czartoryski jugerait les directives du souverain en direction de Poniatowski n'étaient « pas assez claire ». En outre, le Conseil des ministres était infiltré par deux coterie pro-russes, dont Bignon n'en avait identifié qu'une seule, manipulée par le ministre saxon des Affaires étrangères, Friedrich Senfft v. Pilsach<sup>214</sup>. La seconde, qu'il prît tout simplement pour de l'ambition politique exacerbée, ne se révéla qu'à l'occasion du Congrès de Vienne. Mis au courant de ces révélations, fort marri, Poniatowky évoqua finalement, le 3 avril suivant, « les demi-ouvertures » dont il avait été l'objet en février<sup>215</sup>.

---

<sup>209</sup> Eugène à Napoléon, 1<sup>er</sup> février 1813, *cit. in* Albert du Casse, *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène*, 8, Paris, Michel Lévy frères, 1859, p. 304.

<sup>210</sup> AN, AFIV 1651<sup>B</sup>/2 et OeStA, KA, FA, AFA, 1552, Reynier à Eugène, Schwarzenberg à Eugène et à Franz, Duka à Franz, 25 et 26 janvier, 1<sup>er</sup> et 9 février 1813 ; OeStA, KA, *op. cit.*, Eugène à Schwarzenberg et Scharzenberg à Eugène, 2 et 6 février 1813.

<sup>211</sup> Charles Morley, « Alexander I and Czartoryski. The Polish Question from 1801 to 1813 », *The Slavonic and East European Review*, vol. 25, n° 65, avril 1947, p. 405-426.

<sup>212</sup> Juliusz Willaume, « Przesilenie w ministerstwie policji Księstwa Warszawskiego [Crise dans le Ministère de Police du Duché de Varsovie] », *Annales Universitatis Mariae Curie-Skłodowska, Lublin, Sectio F, Nauki Filozoficzne i Humanistyczne*, vol. XVIII, n° 4, 1963, p. 95-116.

<sup>213</sup> AMAE, CP Pologne, 335, Bignon à Maret, 21 avril 1813.

<sup>214</sup> *Ibid.*, 334, Bignon à Maret, 24 et 26 mars 1813.

<sup>215</sup> *Ibid.*, 335.

## Chapitre 11

### Des opérations spéciales aux « actions invisibles »

Les trois opérations russes contre les trois corps de la Grande armée commandés par des officiers de la même nationalité que leurs soldats et non français — comme dans le cas des Westphaliens ou des Saxons —, firent écho à celle réalisée par les Britanniques à l'été 1808 avec La Romana. Toutes quatre se rattachèrent à l'opération d'information hispano-britannique ayant pour but de fragiliser l'édifice napoléonien. L'évasion de La Romana resta longtemps une priorité pour Napoléon jusqu'à la disparition de cette division des rapports de Berthier, suite au décès subit du général espagnol, le 23 janvier 1811. En 1813, les retournements de Yorck et de Schwarzenberg intervinrent à un moment où la situation échappait de partout à l'Empereur des Français. Ils démontrèrent surtout que le registre des opérations spéciales, comme celui des « actions invisibles »<sup>1</sup>, ne relevait pas que des Britanniques, quoique ces derniers semblaient s'y montrer « toujours assez adroits pour profiter des mouvements insurrectionnels ou les activer »<sup>2</sup>. Les Russes jouaient également au jeu des *spetsial'nykh operatsii* (opérations spéciales), alliant aussi bien les opérations d'information que les actions commandos, tant pour évacuer l'espion David Savan que pour assassiner Berthier.

Notons que la France développa son propre concept d'opérations spéciales. C'était la moindre des choses pour un pays qui avait tenté le premier, avec Grandmaison, de les conceptualiser sous le terme de « petite guerre ». Cette guerre irrégulière imposa à la tactique de se constituer non plus selon trois, mais quatre armes et un service. Aux côtés des traditionnelles infanterie, cavalerie lourde et artillerie, prirent place les troupes légères et de ligne (chasseurs, hussards, dragons, cheveu-légers), ainsi que le « service des émissaires », fonction participant de la « partie secrète » du Grand-état-major général. Très utiles pour mener des actions de recueil du renseignement, ils disposaient de la mobilité nécessaire pour opérer contre les lignes de communication et de ravitaillement de la partie adverse, prendre par surprise un de ces postes, dresser une embuscade. En un mot, créer de l'insécurité. Le caractère foudroyant de l'action des troupes légères en fit, sous le Consulat et l'Empire, les maîtres d'œuvre des opérations spéciales menées pendant les périodes de guerre. Il inspira également les « actions invisibles », d'une utilisation certes plus stratégique.

#### *Un catalogue d'opérations spéciales*

Contrairement à une croyance populaire contemporaine, les opérations spéciales ne consistaient pas en une débauche de moyens. Elles se basaient sur quatre concepts empiriques : la surprise, l'audace, l'autonomie et l'endurance. Carl v. Clausewitz écrivit que la première avait

« souvent comme effet psychologique de transmuier une situation, et empêcher de l'autre côté d'arriver à une décision cohérente (...) pas seulement du général en chef, mais de chaque individu : la surprise a cet effet particulier de faire voler en éclats la cohésion de l'ensemble, et de rehausser l'action individuelle »<sup>3</sup>.

L'audace est un terme qu'utilisa largement l'Empereur dans sa correspondance et l'autonomie une réalité certaine quant à l'emploi des troupes légères. Napoléon y pensa implicitement en évoquant, à Sainte-Hélène, la cavalerie.

« Deux Mameluks tenaient tête à trois Français, parce qu'ils étaient mieux armés, mieux montés, mieux exercés (...). Mais 100 cavaliers français ne craignaient pas 100 Mameluks. »

Insistant sur la « contradiction à vouloir réunir la cavalerie légère et de ligne au nombre de plusieurs milliers »<sup>4</sup>, Bonaparte semblait mettre l'accent sur le caractère foudroyant de ces troupes légères, dont la nécessité tactique ne fut jamais de faire face au corps de bataille, mais d'assurer son insécurité.

Il ne put toutefois pas conceptualiser cette « foudroyance ». Dans son esprit, comme dans celui de ses contemporains, il s'agissait déjà de capter le renseignement le plus fin qui permettrait de frapper au cœur du « *centrum gravitationis* » (centre de gravité) adverse, notamment en capturant ou

<sup>1</sup> Alain de Marolles, « La tradition française de l'action invisible », Pierre Lacoste (dir.), *Le renseignement à la française*, Paris, Economica, 1998, p. 347-354.

<sup>2</sup> AMAE, CP Danemark, 181, Didelot à Champagny, 30 juillet 1808.

<sup>3</sup> Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Perrin, 1999, p.166.

<sup>4</sup> *Œuvres de Napoléon I<sup>er</sup> à Sainte-Hélène*, Paris, Plon, 1870, p. 321-322.

retournant des chefs de guerre ennemis à haute valeur ajoutée. Ce que firent Britanniques et Russes avec La Romana, Yorck et de Schwarzenberg. Napoléon n'envisagea pas autrement l'utilisation de ses troupes légères, choisissant certaines d'entre-elles, non seulement pour un usage tactique au seul cours des campagnes qu'il mena, mais les utilisant aussi stratégiquement dans le cadre de ses négociations diplomatiques. Les Autrichiens ne firent pas autre chose lorsqu'ils envoyèrent leurs hussards mener une opération spéciale à Rastatt (28 avril 1799), à savoir l'assassinat des plénipotentiaires français. L'opération résultait dans les faits d'une initiative du représentant autrichien à Munich, le comte v. Lehrbach, interprétant les consignes du baron v. Thugut, ministre des Affaires étrangères, et profitant de la crise d'épilepsie de l'archiduc Carl. La diplomatie autrichienne désirait connaître les concessions des princes allemands dans ses négociations avec les représentants du Directoire. Lehrbach estimait que le plus simple était d'enlever le caisson de la légation française, à partir du moment où la rupture des négociations était acquise. Pour cela, il obtint qu'un escadron du *Szekler Grenz-Husard-Regiment Nr. 11* fut distrait de sa surveillance du Rhin pour couper les communications françaises et isola Rastatt du reste du pays de Bade. Il ne restait plus qu'à ordonner aux plénipotentiaires français de quitter la ville pour se rendre à Strasbourg et de les intercepter. Les circonstances de l'assassinat de deux des diplomates, tandis que le troisième et le secrétaire de la légation s'étaient évanouis dans la campagne restent sujettes à caution. Les documents saisis furent ramenés à Rastatt, copiés et rendus aux autorités françaises<sup>5</sup>.

Napoléon n'opéra pas différemment. Il préféra seulement employer des gendarmes, pas forcément ceux de Savary d'ailleurs, mais toute l'Arme. Souvent, il les associa à de la cavalerie de ligne (grenadiers de la Garde ou dragons), en lieu et place des hussards. Les premiers se chargeaient du recueil du renseignement, de la perquisition des locaux et de la procédure d'arrestation des responsables adverses, tandis que les seconds s'occupaient de sécuriser les environs de l'opération spéciale. L'emploi des gendarmes permit surtout de lui apporter le concours de la Loi, ne réalisant pas du coup un « vulgaire » enlèvement, mais une arrestation en bonne et due forme. Cette façon de procéder fut utilisée lors des enlèvements du duc d'Enghien, dans la nuit du 14 au 15 mars 1804, et du ministre anglais à Hambourg George Rumbold, dans celle du 25 au 26 octobre suivant. À Ettenheim et Offenbourg, pour se saisir de la baronne de Reich, relais de l'espionnage anglais en Bade, trente gendarmes appartenant au 36<sup>e</sup> escadron de Strasbourg furent employés aux côtés de cinq cents dragons du 26<sup>e</sup> régiment, tous sous les ordres du général Caulaincourt, aide de camp du Premier consul. Neuf jours auparavant, le 3 mars, le maréchal des logis Lamothe avait procédé à une reconnaissance à Ettenheim, afin d'identifier les cibles. Dans son rapport au premier inspecteur de la gendarmerie, étranger à la région où il servait depuis quatre ans, dérouté par la prononciation allemande, il avait notamment confondu le général « Dumouriez » avec le marquis de Thumery ou John Spencer « Smith » avec le lieutenant Schmidt<sup>6</sup>.

Sept mois plus tard, une quinzaine de gendarmes d'élite se rendirent de Paris à Hambourg. Ils se mirent aux ordres de l'adjudant-commandant Nicolas-Joseph Maison, premier aide de camp du maréchal Bernadotte, gouverneur du Hanovre. Depuis que Fouché lui avait communiqué la décision du Premier consul, exposé dans sa lettre du 7 octobre 1804 (4-9329), l'ancien « sergent belle jambe » fourbissait un plan d'action. Son chef d'état-major, le général Victor Berthier, son commandant de l'infanterie, le général Frère, et Maison peaufinèrent un plan que Bernadotte présenta au ministre de la Police le 16 octobre<sup>7</sup>. Les gendarmes d'élite opérèrent ensuite en civil, la ville libre d'Hambourg étant plus sourcilleuse de son indépendance relative<sup>8</sup>.

Dans un cas comme dans l'autre, ces opérations spéciales étaient initiées par le conseiller d'État Réal, véritable vice-ministre de la Police générale du temps de son ami Fouché et resté en charge de ce département lorsqu'il fut attribué à la responsabilité du ministère de la Justice (septembre 1802-juillet 1804). Dès le 1<sup>er</sup> mars 1804, il mandata la mission Lamothe, en suivant la voie hiérarchique (préfet, chef d'escadron de la gendarmerie). Cette opération spéciale de Réal s'inscrivait dans le cadre d'une action clandestine de Fouché qui, le 17 août 1803, avait adressé à Bernadotte un agent, Charpentier, sous l'identité de « Steck »<sup>9</sup> ; le 23 février suivant, il envoya également Jean-

<sup>5</sup> Antoine de Jomini, *Vie politique et militaire de Napoléon, I*, Paris, Anselin, 1827, p. 342.

<sup>6</sup> Henri Welsghinger, *Le duc d'Enghien 1772-1804*, Paris, Plon, 1888, p. 257-260, 272-285.

<sup>7</sup> AN, AF<sup>IV</sup>, 1594, plaq. 4.

<sup>8</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6448, rapports Bernadotte et Maison, 26 et 29 octobre, 5 novembre 1804.

<sup>9</sup> Emmanuel de Waresquiel, *Fouché. Les silences de la pieuvre*, Paris, Tallandier/Fayard, 2014, p. 394.

Claude Méhée de la Touche, choisi par Bonaparte en raison de ses bonnes relations avec les Britanniques pour les désinformer. Depuis Strasbourg, ces deux hommes furent chargés de conseiller les gendarmes chargés des enlèvements du duc d'Enghien et de Rumbold.

Naturellement, tant Réal que Fouché, revenu en grâce, tenaient leurs ordres de Napoléon seul. Il en alla de même pour Maret, puis Caulaincourt, ou plutôt Hauterive, quand Napoléon décida de solder l'affaire espagnole. Son objectif était de libérer les quelque 200 000 hommes des « armées d'Aragon, de Catalogne et de Bayonne » (13-37676). Pour y parvenir, il imagina une opération spéciale diplomatique autour de la libération des princes espagnols, retenus à Valençay. Pour la mener à bien, il imposa l'ancien ambassadeur à Madrid, Antoine La Forest, résidant dans le voisinage de la résidence des princes, bien que sa santé soit chancelante (14-37011). Le diplomate fut enjoint de se rendre « secrètement, sous le plus strict *incognito* avec un seul domestique (...), un nom espagnol. (...) M. le comte de La Forest représentera aux Princes la nécessité du secret le plus impénétrable »<sup>10</sup>. Hauterive rédigea le passeport du diplomate au nom, hautement inventif, de Del Bosche (De la Forêt en espagnol !). Seuls le préfet de l'Indre et le commandant français de la garde de Valençay furent mis au courant<sup>11</sup>. Le comte de San Carlos (Decos), ancien majordome de Fernando, exilé volontaire à Lons-le-Saunier depuis le 15 mai 1809<sup>12</sup>, sera invité à se joindre à l'opération. Ne voyant aucune objection à cette négociation visant à mettre fin à la guerre dans son pays, Fernando opposa simplement la relation hispano-britannique, dont il ne connaissait pas les clauses<sup>13</sup>. Le prince faisait référence au traité du 14 janvier 1809, dont l'article IV écartait toute idée de paix séparée hispano-française<sup>14</sup>. Compte tenu de l'objection de l'Empereur, la négociation s'avéra aussi simple que rapide. Les signatures furent échangées le 11 décembre 1813.

La Forest et Hauterive s'opposèrent sur le choix du commissaire qui devait se rendre en Espagne pour communiquer le traité de paix. Le premier pensa au général José de Palafox, enfermé à Vincennes, tandis que la préférence du second, appuyé par Caulaincourt et Napoléon, allait à San Carlos (Ducos)<sup>15</sup>. Ce dernier partit ainsi dès la signature du traité, précédé de deux jours par le colonel Joseph de Müller, aide de camp du ministre de la Guerre, le général Clarke. Six jours plus tard, ils se retrouvèrent à Perpignan, l'officier français ouvrant la voie à son homologue espagnol jusqu'à la ligne de front, qu'ils atteignirent le 29 décembre<sup>16</sup>. Le 4 janvier 1814, San Carlos (Ducos) arriva à Madrid où siégeait le *Consejo de Regencia de España e Indias* ; quatre jours plus tard, une fin de non-recevoir fut opposée à la ratification attendue. Le commissaire de Fernando rentra à Valençay, où il arriva le 15 février. Il ne croisa pas le second commissaire, Palafox, chargé d'une mission par Napoléon : s'assurer de la cessation des feux et de l'évacuation des troupes françaises d'Espagne<sup>17</sup>. Libéré le 13 décembre 1813<sup>18</sup>, nanti d'un passeport au nom d'emprunt tout aussi original, « Fox », choisi par La Forest cette fois, il prit le chemin de l'Espagne le 21 décembre.

Quand il arriva à Madrid, Palafox comprit l'inanité de sa mission. Cette opération spéciale diplomatique échoua avant même la nomination de La Forest. Napoléon ne maîtrisait plus les événements. D'ailleurs, malgré le retour négatif de San Carlos, les princes décidèrent de partir à leur tour. Napoléon pouvait bien maugréer, se trompant d'ailleurs, pendant qu'ils partissent sans passeport (15-37970 et 38215), avant d'admettre « qu'il[s] parte[nt] *incognito* » (15-38046)<sup>19</sup> ! Le 13 mars 1814, ils s'en allèrent, accompagnés seulement d'un premier secrétaire de légation, Jean-Baptiste Pétry<sup>20</sup>.

La marge de manœuvre était plus aisée quand la France domina l'Europe, et non quand elle fut pression. Les décisions étaient être plus réfléchies et débattues. « J'ai mieux pensé depuis », écrivait ainsi Napoléon à Fouché, le 7 octobre 1803, avant de lui annoncer son désir « de faire enlever le ministre anglais à Hambourg et ses papiers ». Le 10 mars suivant, il réunit seulement son conseil, au

<sup>10</sup> AMAE, CP Espagne, 692, instructions, 13 novembre 1813.

<sup>11</sup> *Ibid.*, Maret à La Forest, 12 novembre 1813.

<sup>12</sup> Ernest d'Hauterive, *La police secrète du Premier Empire*, 5, p. 47.

<sup>13</sup> AMAE, *op. cit.*, La Forests à Maret, 23 novembre 1813.

<sup>14</sup> ANH, Estado, 8171.

<sup>15</sup> AMAE, *op. cit.*, Napoléon à Caulaincourt, 8 décembre, et Caulaincourt à La Forest, 28 novembre et 9 décembre 1812. Dans la *Correspondance générale*, 13, il est retranscrit de façon erronée « Denos » au lieu de Ducos (14-37493).

<sup>16</sup> *Ibid.*, Suchet à Clarke.

<sup>17</sup> *Ibid.*, La Forest à Caulaincourt, 16 décembre 1813.

<sup>18</sup> *Ibid.*, Caulaincourt à Savary, 12 décembre 1813.

<sup>19</sup> *Ibid.*, 693, Clarke à La Forest (partic.), 10 février 1814

<sup>20</sup> *Ibid.*, La Forest à Hauterive, 12 et 13 mars 1814.

cours duquel il se laissa imposer par Talleyrand la participation de Caulaincourt. Pourtant, il n'avait pas à craindre d'oppositions au sein de son gouvernement. Les réactions des puissances européennes firent reculer Napoléon. Malgré leur nouveauté, ces opérations spéciales furent tout aussi contreproductives que celle de l'Autriche, à Rastadt, ou, pour Napoléon, celle de La Romana sur l'île de Nyborg. Elles furent unanimement condamnées par l'opinion européenne, engendrant des complications diplomatiques, alors qu'elles ne cherchaient qu'à démontrer la menace de l'espionnage britannique. De ce point de vue, il était difficile de distinguer les opérations contre Enghien et Rumbold de celle contre les plénipotentiaires français à Rastadt.

Pourtant, la désapprobation internationale fit reculer ce type d'opérations. Elle fut également celle des diplomates français. Ainsi Reinhard, à Hambourg, manifesta-t-il sa désapprobation aussi bien à la planification qu'à la réalisation de l'opération contre Rumbold<sup>21</sup>. Moncey lui-même chercha, en janvier 1815 toutefois, à dédouaner rapidement les hommes de l'Arme<sup>22</sup>. Cela explique, dans le cas de l'enlèvement du Souverain Pontife de Rome, que l'Empereur avait fait part de sa désapprobation, dans une lettre à l'archichancelier de l'Empire, de 23 juillet 1809, rappelant faussement à Cambacérès que ce fut « sans [s]es ordres et contre [s]on gré qu'on a fait sortir le pape de Rome » (9-21609), oubliant que le général de gendarmerie Radet avait reçu mission de s'emparer de Pie VII, uniquement sur ses ordres.

Deux lettres au général Miollis, gouverneur de la Ville sainte, et à Murat, roi de Naples, le 19 juin précédent, l'attestaient. Au premier, l'Empereur demandait de « faire arrêter, même dans la maison du pape, tout ceux qui trameraient contre la tranquillité publique et la sûreté de mes soldats » (9-21288). Plus direct, il rappelait au second que « si le pape, contre l'esprit de son état et de l'Évangile, prêch[ait] la révolte et [voulait] (...) semer le trouble, on [devait] l'arrêter » (9-21289). Ce fut donc en vertu de ce triple ordre que le général Radet et ses gendarmes escaladèrent les murs du Quirinal pour se saisir du Saint-Père, dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809. Cette nouvelle action nocturne, qui vit un officier général de l'Arme accomplir la mission aux côtés de ses hommes, démontrait si besoin en était deux choses : la première tenait au parfait encadrement hiérarchique, tant militaire que politique ; la seconde établissait que les gendarmes considéraient ce genre de mission comme relevant naturellement de leur service.

On retrouva ainsi la gendarmerie comme pierre angulaire de cette initiative à mi-chemin entre l'opération spéciale et l'« action invisible » qu'étaient la mise en place de réseaux clandestins de résistance en 1814. Qu'ils s'appellent corps francs, compagnies franches, partisans, légions, corps de flanqueurs, francs-tireurs, chasseurs éclaireurs, lanciers chasseurs (de la Meurthe), chasseurs forestiers, tirailleurs, voire miquelet et guérilla, leur mise en place répondait à un impératif d'urgence : la menace d'invasion du territoire français par les armées alliées. Elle était prévue dans les armées françaises depuis le règlement de 1753, à l'exception de celui de 1788, et appartenait au registre de la « petite guerre » qui règlementait l'usage des partis. Au cours des campagnes de l'Empire, de telles opérations de « partisans » eurent lieu, même s'il est parfois difficile de les identifier. Le titre XXX du règlement provisoire du service en campagne du 11 octobre 1809 laisse entendre que ces « partis » furent le fait de militaires mandatés par le général commandant l'état-major de l'armée à laquelle ils étaient rattachés. Ils pouvaient appartenir au même régiment, à la même brigade ou provenir d'affectations diverses. Il est possible de suivre une action de « partisans » au cours de la campagne de 1806 contre la Prusse. Le 29 octobre, le général Savary s'était vu confier par le major-général Berthier le commandement des 1<sup>er</sup> Hussards et 7<sup>e</sup> Chasseurs pour mener une mission d'éclairage. Cette reconnaissance en profondeur sur les avants de la Grande armée fut assurée en partie par son « émissaire Charles » Schulmeister, autrefois employé comme « agent secret ». Les deux hommes assuraient une telle mission depuis le début de la campagne, Schulmeister étant d'évidence cet « agent du général Savary » qui avait traversé « toute l'armée ennemie » avant de se présenter au maréchal Murat, le 12 octobre, ce dernier l'expédiant directement à l'Empereur. Pendant leur action de « partisans », Savary et Schulmeister firent des prisonniers (2 novembre), subornèrent la garnison mecklembourgeoise de Weimar (5 novembre) et semèrent la confusion dans la garnison d'Hameln (20 novembre), permettant la prise de la ville par le corps hollandais qui en faisait le siège<sup>23</sup>.

<sup>21</sup> AMAE, CP Hambourg, 117, 22 octobre (chiffrée) et 5 novembre 1804.

<sup>22</sup> SHD/DAT, 1 M 1957.

<sup>23</sup> SHD/DAT, 2 C 30 ; Gérald Arboit, *Fragments de la vie de Charles Schulmeister...*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 56, 109-110.

Ces expériences de cavalerie légère et de ligne ne furent pas uniques dans la Grande armée. Un précédent « parti » Savary avait furtivement existé fin octobre 1806<sup>24</sup>. Elles servirent de modèle au moment où la France était menacée d'invasion par les alliés. L'inspecteur aux revues Jean-Marie Lebarbier de Tinan, directeur de la 4<sup>e</sup> division (opérations) du ministère de la Guerre, fut chargé de rédiger une instruction. Un chef de bureau, Antoine Deschamps, anima un « bureau des corps francs » et fournit les éléments permettant de publier un texte le 5 janvier 1814, qui prévoyait deux types de réseaux. Ceux appelés « corps de partisans », et qui passèrent à la postérité sous l'appellation de « blouses bleues », devaient harceler les flancs et les arrières de l'ennemi ; ils étaient composés de gardes forestiers, gardes champêtres et paysans. Ceux appelés « corps francs » opéreraient sur les avants des armées françaises comme éclaireurs ; pour cela, ils furent recrutés parmi les anciens militaires de chaque département. L'un ou l'autre réseau s'articulait depuis le moindre village jusqu'à la cité préfectorale<sup>25</sup>.

Dans un cas comme dans l'autre, les gendarmes départementaux constituèrent un élément déterminant de réussite. L'Arme resta l'appui le plus sûr du régime. Son intime connaissance des campagnes et la permanence de ses cadres depuis le début de l'Empire la rendait incontournable pour sélectionner des « volontaires » aptes à entrer dans ces corps francs. Les gendarmes connaissaient les sentiments des notables et des populations de leurs arrondissements. En outre, à l'instar des douaniers en frontière, ils y faisaient inlassablement des tournées de renseignement, des courses et des patrouilles sur les grandes routes, les chemins vicinaux et de traverse. Si les douaniers se retranchèrent largement dans les places-fortes rhénanes (Mayence, Landau, Strasbourg, Huningue) ou françaises (Thionville, Metz, Belfort, Besançon, Nice), à la fin de l'Empire, les gendarmes restèrent dans leurs brigades, comme à Nantua, Châtillon-de-Michaille et Saint-Etienne-des-Bois. À la différence des douaniers de la direction de Genève, à Thonon et Sion, qui formèrent un « corps franc », sous le commandement de leur directeur, Pierre Jean-Baptiste Adine, les gendarmes semblèrent n'avoir occupé que des postes de commandement en second, comme le lieutenant Paul Laurent, de la compagnie des Vosges. L'opération spéciale s'acheva le 15 avril 1814, par la dissolution des « partis » napoléoniens. Pendant les Cent jours, les « corps francs » furent réactivés et intégrés, cette fois, directement dans les plans des armées. Quelque six mille hommes, un peu plus qu'au cours de la précédente campagne de France, participèrent à cette ultime épopée impériale ; ils auraient dû, aux termes du décret du 26 février 1814, être trois mille par département<sup>26</sup>.

Le duc Emmerich v. Dalberg affirma que Schulmeister aurait dû y participer, mais il n'avait pas quitté son domicile parisien<sup>27</sup>. Comme on ne prête qu'aux riches, l'Alsacien fut encore impliqué par défaut dans des missions imaginaires. À l'hiver 1815, une communication des autorités autrichiennes, relayées par la *Geheime Feldpolizei* prussienne, l'impliqua dans une tentative d'enlèvement du Roi de Rome, avec évidemment la complicité de Le Lorgne d'Ideville. L'opération s'était déroulée au printemps précédent, à la fin mars ou au cours d'avril 1814. Mais, à cette époque, l'ancien chef du « bureau secret » de la Grande armée (1812-1814) se trouvait à la tête de son Bureau de statistique extérieure du ministère des Relations extérieures. Il n'en fut débarqué que le 19 mai 1814. Quant à Schulmeister, il se trouvait à Paris et dans son domaine de Boissy-Saint-Léger, et ce jusqu'à son arrestation par les Prussiens le 14 août 1815<sup>28</sup>.

### *Deux « actions invisibles » connues*

L'inscription des « corps francs » dans les plans militaires fut rendue possible parce que les opérations spéciales dépendaient seulement du ministère de la Guerre. Il en alla évidemment de même des « actions invisibles » qui, d'évidence, devaient rester clandestines. Dans ce cadre, il ne fut pas

---

<sup>24</sup> Pierre Foucart, *La cavalerie pendant la campagne de Prusse (7 octobre-7 novembre 1806)*, Paris, Berger-Levrault, 1880, p. 154.

<sup>25</sup> SHD/DAT, X<sup>k</sup> 54.

<sup>26</sup> Jean-Marie Thiébaud, Gérard Tissot-Robbe, *Les corps francs de 1814 et 1815. La double agonie de l'empire. Les combattants de l'impossible*, Paris, SPM, 2011 ; Jean Clinquart, *L'administration des douanes en France sous le Consulat et l'Empire (1800-1815)*, Neuilly, Association pour l'histoire de l'administration des douanes, 1979, p. 233.

<sup>27</sup> Gérard Arboit, *op. cit.*, p. 73n107.

<sup>28</sup> AN, F7 6790A, Anglès à Barbé-Marbois et à Decazes, novembre et 23 décembre 1815 ; AMAE, 393 QO 2503, Le Lorgne d'Ideville à Talleyrand, 20 juin 1814.

question de « foudroyance », mais plutôt de langueur et de discrétion. Moins conçues pour marquer un coup décisif, sur le plan tactique plutôt que stratégique, elles furent à tout le moins anachroniques. Mais elles se déroulèrent assurément dans le cadre d'une opération plus large, comme l'évacuation d'un agent, ce que les archives ne mentionnent qu'exceptionnellement. Pourtant, certaines s'inscrivirent dans une durée révélant les indices d'une opération spéciale qui aurait du rester insoupçonnée. Ce fut notamment le cas de deux d'entre-elles. La première consista en une ligne de communication établie avec la Grande-Bretagne, destinée à permettre une circulation à travers la Manche, malgré les croisières et les blocus. La seconde s'avéra beaucoup plus technique.

En avril 1802, Bonaparte avait fait intégrer la carrière consulaire à un de ses informateurs, Alexandre de La Chevardièrre, ce dernier gagnant Hambourg, qui n'était pas encore cette ville de « cocagne » où d'autres allaient naviguer entre intrigues, espionnage et corruption. Au contraire, cette ville bourgeoise et marchande respirait alors une liberté et une cosmopolité qui ne devait rien à la politique, mais bien à un système d'échange, de marchandises, de biens et, déjà, de services qui irriguaient toute l'Europe du Nord. Il s'agissait d'une

« grande et belle ville qui n'[était] ni française, ni allemande, ni même anglaise, mais qui est et sera longtemps un grand comptoir dont la patrie est le monde commerçant, (...) où l'honneur et la probité [avaient] un prix comme marchandises<sup>29</sup>. »

Une ville abritant des activités aussi bien licites que grises, sans pourtant être illicites ! Évidemment, ce qui intéressait le Premier Consul, s'avérait être aussi bien ce monde interlope où tout le monde était étranger, que les liaisons que cette opulente cité entretenait avec la Grande-Bretagne<sup>30</sup>.

La Chevardièrre avait été chargé d'établir un moyen permettant d'établir des relations avec la côte anglaise. Ainsi, des agents seraient déposés ou repris dans la plus grande clandestinité dans les bouches de la Tamise, tandis que journaux, lettres et fonds circuleraient secrètement entre les deux rives de la Manche. La protection consulaire offrait une inviolabilité des locaux, certes relative comme le cas de George Rumbold, tout en offrant une adresse physique utile pour toute circulation terrestre, l'action du consul étant coordonnée avec le commandant militaire du Hanovre<sup>31</sup>. Pour camoufler cette activité, La Chevardièrre avait choisi de patronner des activités de corsaire, auparavant inexistantes dans la cité commerciale<sup>32</sup>. Aussi devrait-il en faire venir de Dunkerque, comme les capitaines Joseph Langhettee, de la *Sophie d'Anvers*, et François (Joseph Bodin) Desmolands, du *Tilsit*. Bonaparte ne fut certainement pas l'ordonnateur de cette opération, contrairement à Talleyrand et à Fouché qui, à cette époque, étaient en relation avec les « agents secrets » royalistes et britanniques. Un événement démontre l'ignorance des tenants et aboutissants de l'opération : la disgrâce du consul en août 1807<sup>33</sup>. Le fait qu'il puisse utiliser les corsaires danois, qui opéraient déjà sur les routes de Helgoland à Hambourg et aux bouches de l'Elbe, ne tenait pas puisqu'ils montèrent la même opération que celle de La Chevardièrre pour le compte des Britanniques, d'abord le ministre à Berlin Francis Jackson, jusqu'au début de l'hiver 1806<sup>34</sup>, puis le vice-consul à Helgoland Edward Nicholas, à compter de janvier 1806, spécialement « pour prendre en charge toute la correspondance avec le continent »<sup>35</sup>. Inévitablement, l'inconvénient des couvertures garantissait l'harmonie nécessaire entre la vie camouflée et la vie réelle de l'agent. La Chevardièrre passa rapidement pour un être corrompu, attirant l'attention de l'Empereur qui le déplaça à Dantzig (7-16043), soucieux de protéger les opérations de renseignement du ministre plénipotentiaire près le cercle de Basse-Saxe, son ami Bourrienne. Seulement, le consul emmena avec lui « Desmolands », et la ligne de communication supervisée par le général Monnet, gouverneur de Flessingue et Walcheren.

L'entregent du commissaire des relations commerciales de La Chevardièrre dans ce monde interlope était à la mesure de l'imposition (cinq cent mille francs en 1809, quatre fois moins que celle

<sup>29</sup> AN, F<sup>7</sup> 8375, Réal à Savary, 8 juin 1811.

<sup>30</sup> Silvia Marzagalli, *Les boulevards de la fraude. Le négoce maritime et le Blocus continental, 1806-1813 : Bordeaux, Hambourg, Livourne*, Lille, Presses univ. Septentrion, 1999, p. 56-59.

<sup>31</sup> Jean-Charles Edouard Frignet Despréaux, *Le maréchal Mortier, duc de Trévis*, 2, Paris, Berger-Levrault, 1914, p. 389.

<sup>32</sup> Silvia Marzagalli, *op. cit.*, p. 112-113.

<sup>33</sup> Lewis Goldsmith, *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparté, et de la cour de Saint-Cloud*, Londres, Harper le jeune, 1810, p. 207-208.

<sup>34</sup> TNA, FO 353/80.

<sup>35</sup> *Ibid.*, CO 118/1, Canning à Castlereagh, 7 janvier 1808. Cf. Jan Rüger, *Heligoland. Britain, Germany, and the Struggle for the North Sea*, Oxford, Oxford University Press, 2017.



de Bourrienne) à laquelle le condamna Napoléon (9-20011). La différence de traitement entre les deux tenait au fait que le consul avait failli dans l'exercice de sa mission, alors que le ministre plénipotentiaire dépassait clairement les bornes de la corruption. L'enquête de Claude de Tournon le démontrait d'ailleurs dès août 1807, mais la demande de destitution formulée par le chambellan et officier d'ordonnance de l'Empereur sera remplacée grâce à Talleyrand par une mutation<sup>36</sup>. S'agissait-il d'une reconnaissance de services, comme celle dont bénéficia le condisciple de Napoléon à Brienne, trois ans plus tard ? Toujours est-il que le chambellan du souverain n'évoquait pas la capacité de La Chevardière à faire « employer sur un corsaire » qui il voulait, comme en juin 1803 l'émigré, Guillaume Malard, désireux de rentrer dans les bonnes grâces du nouveau régime<sup>37</sup>. Au départ de consul pour Dantzig, en août 1807<sup>38</sup>, la ligne était affectée au général Monnet, commandant supérieur de Flessingue et de l'île de Walcheren. Il s'agissait du « navire fraudeur » dont parle Fouché dans son Bulletin quotidien du 17 février 1810<sup>39</sup>. Le raid britannique contre ces deux objectifs, fin juillet 1809, et leur occupation jusqu'au 10 décembre vont désorganiser cette « action invisible ». Pour preuve, le développement de la « course » à Hambourg<sup>40</sup>.

Reprise par Fouché, ministre de la Police générale, l'opération fut transportée plus à l'ouest, à Dunkerque, Boulogne et Ostende. À partir de l'automne 1811, les journaux et les revues anglaises importés via cette ligne alimentèrent aussi la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, qui anima le renseignement économique. Pour éviter de nouvelles collusions des agents publics avec les facilités de la contrebande, l'Empereur prit le décret du 14 février 1809, qui affecta officiellement l'opération à la Police générale, sous la forme de deux « bateaux de correspondance » à destination de l'Angleterre (9-22541)<sup>41</sup>. Fouché en obtint bientôt quatre, que Savary porta à sept<sup>42</sup>. Cette décision donna lieu, entre novembre 1809 et novembre 1811, un conflit administratif avec son homologue de la Marine au sujet des activités de contrebande. Mais cette fois, nulle prévarication des agents publics, simplement un accroissement de ressources des caisses des dépenses secrètes de la Police générale... Toutefois, ce service fut à nouveau entaché d'accusation de contrebande et supprimé au début de l'automne 1811 (11-28728 et 29135). Dans une lettre à Savary, du 30 septembre 1811, Napoléon estime qu'« il fa[il]l[ai]t renoncer à tout cela, puisque, de la manière dont cela se f[aisai]t, il y [avait] plus d'inconvénients que d'avantages »<sup>43</sup>. Notamment, il était « très persuadé que » Savary avait été « dupé par des intrigants », c'est-à-dire les opérateurs de l'« action invisible », armateurs et capitaines, qui en profitaient pour se livrer à de la contrebande, tout comme certains douaniers et policiers acceptaient de fermer les yeux. À ceux-là s'ajoutèrent les inévitables maréchaux Soult et Murat, véritables opérateurs de contrebande, qui virent là une occasion de blanchir leur fortune ; il n'est donc pas étonnant de retrouver le corsaire Desmolands lié à leur sort jusqu'à la fin de l'Empire. Certes, les considérations économiques légales de l'Empire finirent par s'imposer aux nécessités du renseignement contre la Grande-Bretagne.

Cette « action invisible », initialement créée pour introduire en Angleterre des agents, fut menée parallèlement à une seconde opération spéciale. Ses objectifs initiaux seront pareillement détournés pour accroître les ressources secrètes d'un ministère de la Police générale manquant de moyen : le faux-monnayage. Celui-ci fut mis en œuvre pour contribuer à désorganiser les économies de pays hostiles à la France (Autriche, Grande-Bretagne) ou pour financer une offensive (Russie, Espagne). Toutefois, ces deux « actions invisibles » avaient en commun d'avoir été initiées directement par la volonté de Napoléon. Dans le cas du faux-monnayage, la planification de l'opération était le fait du cabinet impérial, notamment au maréchal des logis (1806), puis lieutenant (1810) de la gendarmerie d'élite Nicolas Émery. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1808, il occupait les fonctions de fourrier au palais des Tuileries ; ainsi participait-il à la sécurité intérieure des résidences impériales sous les ordres du grand Maréchal du palais. Cependant, Émery fut plus proche encore de l'Empereur,

<sup>36</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1080/2, 1304/281 et 1706F/120-121, 125-127.

<sup>37</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 6303,

<sup>38</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1287/1/6/78.

<sup>39</sup> Ernest d'Hauterive, *La police secrète du Premier Empire*, 5, p. 323.

<sup>40</sup> SHD/M, FF<sup>2</sup> 231.

<sup>41</sup> AN, AF<sup>IV</sup> 1301.

<sup>42</sup> *Ibid.*, F<sup>12</sup> 2033 et 2058.

<sup>43</sup> Léon Lecestre, *Lettres inédites de Napoléon 1<sup>er</sup>, An VIII-1815*, II, Paris, Plon, 1897, p. 166.

au point que son premier valet, Constant, vît en lui « un homme très intelligent (...) qui avait appris de Napoléon et des circonstances à ne jamais reculer devant les difficultés »<sup>44</sup>.

Le gendarme d'élite coordonna l'opération à partir des découvertes autrichiennes de l'automne 1809. Peut-être suivit-il les premières réflexions échangées entre l'Empereur et Fouché au printemps 1808 ? Mais ce fut véritablement à Vienne qu'il analysa la documentation relative aux *Bancozetteln*, fournie par le transfuge wallon Limpens de Schevemont, et monta l'opération de « cambriolage » de l'imprimerie nationale autrichienne, sise aux deuxième et troisième étages du couvent des franciscains. Surtout, il fut signalé par le préfet du Bas-Rhin, Lezay-Marnésia, le 5 septembre 1814, comme étant lié à Schulmeister et Bernard, fermier des jeux à Paris et en Bade<sup>45</sup>. Or, ces deux derniers s'étaient signalés en tant qu'intermédiaires dans la négociation des fausses livres sterling, à partir de 1809. Le Badois se trouva bien à Hambourg au printemps et à l'automne 1812, sans qu'on pût dire s'il s'occupa de fausse monnaie plutôt que des seuls intérêts de son ami Savary<sup>46</sup>. En effet, s'il poussa bien jusqu'à la cité hanséatique au printemps 1812, en marge de son voyage de Magdebourg, il ne fut pour rien dans l'escompte de fausse monnaie conclue avec le négociant Joseph Castel en janvier ou février. À cette époque, Schulmeister était à Paris. Par ailleurs, Castel n'eut à faire qu'avec le général Louis Saunier, commandant de la 34<sup>e</sup> légion de gendarmerie, puis à son aide-de-camp.

Toutefois, Schulmeister traita Bernard, son affidé depuis la seconde occupation de Vienne. Or, ce dernier était un élément actif de l'écoulement des fausses livres sterling. À l'été 1809, il s'était rendu en Angleterre par la filière clandestine de Fouché. Deux sous-agents, Blanc, et Balthus, un juif hambourgeois, l'avaient accompagné. La mission avait tourné court, pour des raisons restées inconnues, seuls Bernard et Blanc purent rentrer sains et saufs en France. Et encore ! Les douaniers crurent que le navire les ramenant en France s'occupait de contrebande et non seulement lui donnèrent la chasse, mais arrêtaient tout le monde. Selon la procédure habituelle, le ministère de la Police générale fut mis au courant par voie d'une estafette. De façon exceptionnelle, Savary demanda l'élargissement de Bernard et de son compagnon par télégraphe optique. Ces péripéties achevèrent de décourager Blanc, qui rendit son tablier<sup>47</sup>. L'échec de cette mission conduisit Émery et Desmarests, son contact à la Police générale, à décider de ne plus écouler leur production qu'en Allemagne, et notamment à Hambourg. Il était de notoriété commune que les courtiers et négociants de cette cité disposaient de contacts financiers avec Londres. D'ailleurs, une enquête le démontra, menée sur 1811 et 1812, par le commissaire, puis directeur général de la police locale, Aubignosc<sup>48</sup>.

Au début de 1811, Bernard s'était rendu dans la cité hanséatique, accompagné cette fois d'un sous-agent dénommé Tamisier. Leur couverture avait été choisie pour coller au mieux à l'actualité locale : le 10 avril, un décret devait être pris pour interdire les maisons de jeux dans Hambourg et y installer un monopole de la loterie impériale. Bernard revint en novembre 1812, cette fois en compagnie de Schulmeister et de son beau-frère, Girard, un ancien officier. Évidemment, ces séjours avaient été détectés par la police de d'Aubignosc. Ce dernier fit même procéder à l'arrestation de Girard, pris en flagrant délit avec un courtier danois, signalé depuis son entrée dans le ressort de compétence d'Aubignosc, à Wessel. Il ne s'agissait aucunement de flair policier, mais d'une dénonciation ; d'évidence elle était venue du ministère de la Police générale ou de l'entourage de l'Empereur. Savary semblait étranger à l'affaire, puisqu'il l'ignorait, comme il s'en étonna dans un courrier du 11 novembre 1812 à un subordonné. Le ministre pensait à Bourrienne, évidemment au courant de l'« action invisible »<sup>49</sup>. Mais cela pouvait également être Fouché...

Le mécanisme de l'opération de vente des livres sterling resta inconnu. Toutefois, l'expérience des réseaux de faux-monnayeurs jugés à Strasbourg (1804-1807), et dont certains avaient été mis à disposition du ministère de la Police générale afin qu'ils en instruisent Desmarests (avril et mai 1808), donna quelques indications. L'écoulement de la fausse monnaie privilégia les banquiers, les grands

---

<sup>44</sup> *Mémoires de Constant, premier valet de chambre de l'Empereur, sur la vie privée de Napoléon, sa famille et sa cour*, 5, Paris, L. Hauman, 1831, p. 11.

<sup>45</sup> AN, F<sup>7</sup> 9181.

<sup>46</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 9715/3124 (vide).

<sup>47</sup> Jean-Joseph Regnault-Warin, Pierre Lahalle, Jean-Baptiste-Bonaventure de Roquefort, *Chronique indiscrete du dix-neuvième siècle. Esquisses contemporaines, extraites de la correspondance du prince de \*\*\**, Paris, Marchands de nouveautés, 1825, p. 111-124.

<sup>48</sup> AN, F<sup>7</sup> 6348 ; le rapport est dans F7 3060 ; cf. Nicole Gotteri, Sabine Graumann, « Police et statistique à Hambourg en 1812 », *Revue historique*, n° 579, juillet-septembre 1991, p. 81-118.

<sup>49</sup> AN, F<sup>7</sup> 3060/260-261.

commerçants et les communautés juives. Pour les premiers, leurs connexions au-delà des limites de l'Empire étaient recherchées. Avec les seconds, il s'agissait de leurs accès aux foires de printemps et d'automne des grandes villes d'Allemagne. Les dernières étaient particulièrement intéressantes parce qu'elles suivaient les armées et disposaient de relations jusqu'aux plus grands centres financiers d'Europe centrale et orientale. Ces intermédiaires, proprement dupés, se chargèrent ensuite d'écouler les faux billets et en assumèrent la plénitude des risques. C'est ce qui arriva à Castel qui, après avoir escompté de bonne foi ses faux-billets auprès de tiers, à Hambourg et Lübeck, vit ces derniers se retourner contre lui après que ses effets aient été refusés à la Bank of England de Londres !

Nul doute que Schulmeister, Bernard et leurs sous-agents en Allemagne, suivirent cette méthode. En novembre 1812, Girard, contacta un courtier danois, Biornn, qu'il avait rencontré au *Pavillon de l'Elbe*, un estaminet aux confins de Hambourg, proche de la frontière danoise. Par contre, il semble qu'en Italie, pour écouler les premiers *Bancozetteln* autrichiens, avant la conclusion de la paix de Schönbrunn (14 octobre 1809) et l'évacuation de l'armée d'occupation (novembre 1809-juin 1810), la solution retenue fut le remboursement des dépenses de l'armée d'occupation aux fournisseurs en faux-billets. Le receveur général des pays conquis, Michel Hennin, qui assura ensuite les fonctions de trésorier de la couronne d'Italie (septembre 1810), fut le maître de l'opération. Détectée par la police viennoise, elle entraîna l'enquête de l'agent Frappart, puis les démarches de Metternich (avril 1810) et enfin l'arrêt de l'opération.

Cette « action invisible » avait utilisé des experts pour produire cette fausse monnaie. Il est loisible de penser que les premiers travaux de 1809 sur les billets autrichiens étaient l'œuvre de professionnels arrêtés à Strasbourg, dont Laurent Geiss, agent de Savary ainsi que le révèle sa demande de libération de janvier 1806<sup>50</sup>. Seuls les graveurs et imprimeurs avaient été fournis par la police, choisis parmi les faussaires en assignats, pendant la Révolution : Nicolas-Marie Gatteaux à la gravure des motifs, Firmin Didot à la typographie et son frère Pierre à l'impression. L'équipe qui fabriqua sur les livres sterling et les roubles russes, à partir du 20 avril 1810, fut totalement renouvelée, le premier graveur d'écriture du dépôt de la Guerre, Jean Denis Lale, étant détecté et éprouvé par Desmarests. Comme il semblait faire l'affaire, tant au niveau des capacités techniques qu'au regard de sa moralité, il fut chargé de recruter un imprimeur en taille douce, Malo, afin de préparer les premières planches de faux-billets. Lorsqu'il fallut ajouter à la production anglaise celle des billets prussiens, Lale sollicita l'aide de son beau-frère, Hippolyte Pauquet. Un agent de Desmarests, Pierre-Joseph Terrasson, fut affecté à la sécurité de l'opération. Pendant ce temps, le chef de la division de la « haute police » avait choisi un imprimeur, désigné par un de ses amis, professeur au Prytanée militaire, Pierre-Aventin Laran ; ce dernier détenait des parts dans une imprimerie, dont l'associé ne fut autre qu'Armand Fain, le frère du secrétaire-archiviste de l'Empereur. Lale y transféra son activité au moment de passer à la production « industrielle » des faux-billets, soit au début août 1810.

Malgré toutes ces précautions, l'opération ne passa pas inaperçue. L'atelier d'Armand Fain était installé boulevard Montparnasse, à l'époque suffisamment isolé, hors des barrières. Par deux fois, des agents de la préfecture de police tentèrent de percer les mystères de la bâtisse abritant l'imprimerie, dont portes et fenêtres étaient renforcées. À la fin de l'été 1810, le préfet Dubois reçut l'information selon laquelle cet établissement abritait quelques conspirateurs. Il en fit part à Savary qui lui conseilla de ne pas s'en occuper. Quelques mois et un préfet plus tard, le commissaire Joseph Masson se rendit chez Pasquier pour lui parler d'une « imprimerie clandestine, de très grande importance ». Sans en référer à son ministre, le préfet de police y ordonna une descente. L'assaut des agents munis de leurs cannes ferrées se vit opposer une résistance de la part des imprimeurs, occasionnant des blessés de part et d'autre. Armand Fain parvint à faire lire à Masson un sauf-conduit signé de l'Empereur et de son ministre de la Police. Pénaud, le commissaire rappela ses agents et tourna talons. L'« action invisible » put reprendre, paisiblement cette fois, jusqu'à sa suspension au deuxième semestre 1813. Les machines furent démontées, les matrices, les timbres, les poinçons et les planches furent effacés, puis brisés, le papier imprimé brûlé et le papier blanc remis en pate<sup>51</sup>. Bernard obtint le 1<sup>er</sup> janvier 1813 la ferme des jeux de France, où il employa ses sous-agents (Blanc, Tamisier). Il ne resta bientôt plus de

<sup>50</sup> Ernest d'Hauterive, *op. cit.*, 4, p. 152, 178 ; AN, F<sup>7</sup> 6262, 6302 et 6527.

<sup>51</sup> *Papiers et correspondance de la famille impériale*, 1, Paris, Impr. nationale, 1870, « Relation du sieur Lale », p. 293-313 ; *Mémoires du chancelier Pasquier. Histoire de mon temps*, I, Paris, Plon, 1893, p. 521 ; AN, AF<sup>IV</sup> 1675, rapport de Beugnot, 9 septembre 1814.

cette opération que les récriminations de Castel, qui désirait être remboursé du montant de ses fausses livres sterling, et la prospère imprimerie d'Armand Fain. Si le premier ne parvint jamais à être entendu, ni sous l'Empire, ni après, la seconde déménagea bientôt rue Racine et devint le fournisseur officiel de l'Université royale.

#### *Deux « actions invisibles » inconnues*

Des deux « actions invisibles » précédentes, il ressort une technicité certaine, et même une certaine mise en œuvre. Celle-ci incombait à la Marine. Largement minorée par l'épopée impériale, elle fut néanmoins employée dans le registre des opérations spéciales. Évidemment, tout ce qui impliquait une intrusion sur les côtes anglaises, écossaises ou irlandaises imposait d'utiliser des navires que seul Decrès pouvait autoriser à prendre la mer. Il en alla ainsi de l'utilisation des corsaires, dont la délivrance des lettres de marque, sous l'autorité du ministre de la Marine (8-19008), était encadrée par l'ordonnance de la Marine d'août 1681, régulièrement mises à jour depuis Colbert (1744, 1793). Ce document essentiel, pour ne pas être accusé de piraterie, était remis par les préfets maritimes présents dans chaque port métropolitain, les capitaines généraux des colonies et les consuls ailleurs. Il prenait deux formes : la « course » simple, limitée à la saisie du commerce ennemi, et la « guerre et marchandise », dont l'objectif principal était au contraire de transporter et de vendre des marchandises destinées à des ports lointains, des confettis de l'empire colonial français (Albreda — Gambie —, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Maurice, Réunion, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Sainte-Lucie, Saint-Martin, Seychelles) ou de l'hémisphère sud. En raison du prix de leur armement (bâtiment au tonnage plus important) et du risque de la mission (croisière britannique, aléas météorologiques), les lettres « Guerres et marchandises » furent rarement demandées par les armateurs. Seuls les bâtiments armés pour la « course », plus légers et rapides, pouvaient embarquer des moyens d'attaque et de défense.

La durée d'une lettre de marque remise à un capitaine (et non à un navire) allait de trois mois à deux ans, sans pouvoir être théoriquement prolongée au-delà. Évidemment, il y eut des cas exceptionnels, qui ne pouvaient dépendre que du ministère de la Marine. François (Joseph Bodin) Desmolands fut l'un d'entre eux. Mais il convient de bien séparer ses fonctions de capitaine du *Tilsit*, qui dépendait des lettres de marque délivrées par la Marine, de celles d'armateur, qui pouvait être propriétaire du navire et de l'armement, ou simplement actionnaire. À la fin de l'été 1807, Desmolands commença sa carrière dans la « course » comme capitaine d'un *Tilsit* appartenant à un groupe d'armateurs de Dunkerque. Deux ans plus tard, il commandait toujours le *Tilsit*, mais pour le compte d'armateurs de Paris, dont il fut le commanditaire en Hambourg. Desmolands navigua en mer Baltique, remportant un franc succès le 9 juillet 1808, dont parlèrent les journaux de toute l'Europe napoléonienne : après six semaines de course, il rentra à Dantzig avec sept prises<sup>52</sup>. Le temps que le conseil des prises, le tribunal de commerce, les douanes s'accordent sur la liquidation de la prise, notamment la vente du *Tilsit*, le capitaine devint armateur pour son propre compte. Il liquida sa commandite avec les armateurs parisiens<sup>53</sup> et s'associa à un protégé de Talleyrand, éphémère vice-consul français (septembre 1807), puis à un marchand, Pierre Andriel<sup>54</sup>. Les deux hommes s'entendirent au moins jusqu'en 1813. Parmi les associés de Desmolands se trouvaient aussi le grand-duc de Berg, Joachim Murat, et le gouverneur de la Vieille Prusse, Nicolas Soult<sup>55</sup>. La présence de ces trois officiels, un représentant de Talleyrand et deux militaires, tous compagnons de corruption depuis leur entrée dans la « course », souligne la complicité qui les unissait à Desmolands. Mieux, elle semblait désigner ce dernier comme l'agent (fin de l'été 1807-mai 1809) de la ligne de communication avec l'Angleterre. Avant d'accomplir cette mission, il remplit les fonctions d'inspecteur des postes de S.A.I. le grand-duc de Berg. Sa mission le porta à Hambourg, où il aurait contribué au rétablissement

---

<sup>52</sup> AN, BB<sup>3</sup> 189, *Tilsit*, 10 septembre 1808 (affiche). Jacques de Norvins, *Souvenirs d'un historien de Napoléon. Mémorial*, III, 1802-1810, Paris, Plon, 1897, p. 185-186.

<sup>53</sup> Archives de la Seine (AS, Paris), D 31U3, 4/21.

<sup>54</sup> AS, D 31U3, 9/37. Wladislaw Zajewski, « Nicolas Massias, Résident de France, dans la ville libre de Dantzig (Gdansk) (1808-1811) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 246, octobre-décembre 1981, p. 549.

<sup>55</sup> AN, 402 AP 31, Desmolands à Soult, 16 février 1809.

de la poste ; il s'y livra également à une activité de renseignement sur la Prusse et la Russie, qui transita par Murat et Maret<sup>56</sup>.

Intéressante rédemption pour un ancien entrepreneur de la manufacture d'armes de Paris, reconverti dans l'escroquerie à la loterie, et condamné à vingt ans de fers, le 20 octobre 1798. Âgé de vingt-neuf ans, le visage marqué par la petite vérole, le numéro 44091 avait attendu à Brest le rejet de son pourvoi en cassation, le 15 janvier 1799, pour s'évader fin juillet 1800 et s'embarquer sur le premier navire de la rade en partance. Ce fut un vaisseau portugais<sup>57</sup>. Sa trace se perd ensuite jusqu'à ce que Joseph Bodin réapparaisse dans le grand-duché de Berg sous le prénom de son camarade d'escroquerie, de réclusion et de chaîne, François Commeau (n° 44090), ex-receveur de la loterie à Angers. L'origine du nom Desmolands n'a pas été retrouvée. Bodin ne reprit son identité réelle que le 23 octobre 1816, et obtint l'autorisation d'y ajouter le *cognonem* qui l'avait rendu riche et célèbre<sup>58</sup>. Son crime ayant été oublié, il ne lui resta plus qu'à jouir de son immense fortune, ayant son origine dans la guerre de « course ». Celle-ci avait pour corollaire une définition précise de l'adversaire qui ne pouvait venir que des plus hautes autorités nationales. Cette nécessité d'en désigner un de précis, pour l'inscrire sur les lettres de course, ne fut pas sans engendrer des complications d'ordre diplomatiques avec les « neutres » à géométrie variable, tels que les États-Unis pendant toute la période. Les « neutres » constituèrent ainsi l'enjeu de la rivalité franco-britannique lorsque, le 16 mai 1806, Londres décréta un blocus de l'Europe, de Brest aux embouchures de l'Elbe et en Méditerranée : les ports français étaient dorénavant interdits aux navires « neutres ». Armes du faible contre le fort, en fait la *Royal Navy*, la guerre de « course » dépassa le cadre de la Baltique. Si dans cet espace elle put prendre l'aspect d'une « action invisible », participant à des activités de renseignement, dans les océans Atlantique et Indien, elle engendra de véritables opérations spéciales, mobilisant de 1806 à 1810 pas moins de trois cents navires corsaires dans l'Atlantique et au moins quatre-vingt dans l'Océan Indien.

Des navires de la marine impériale pouvaient occasionnellement escorter et administrer les bâtiments se livrant à la « course », spécialement à la fin de l'hiver 1805-1806, mais uniquement dans l'Atlantique, la *Royal Navy* régnant déjà sur les mers et les capacités navales françaises étant bien diminuées depuis Trafalgar (21 octobre 1805). La croisière britannique acheva de limiter les mouvements de la marine militaire, exception faite dans les colonies. C'est pourquoi les promesses de Tilsit (7 juillet 1807), dont la mise à disposition de Napoléon de la flotte russe, lui firent imaginer des projets au long court. En 1808, sa correspondance avec Decrès abonde, depuis le 5 septembre 1807 (7-16292), d'injonctions à « réunir le plus de vaisseaux à Toulon », à planifier des expéditions vers Alger, la Sicile, l'Égypte, l'Amérique du Sud, voire l'Irlande. Il ne s'agit aucunement de projets coloniaux, comme on a pu le soutenir ici ou là, seulement d'une série de « points vulnérables » (8-17600) conjoncturels de la croisière mondiale de la *Royal Navy*. L'important n'était pas que ces expéditions aient lieu, mais de les planifier. Napoléon le dit clairement à Decrès le 26 mai 1808 (8-18600) : son « expédition est destinée ou pour Alger ou pour la Sicile ou pour l'Égypte (...). Si, au lieu d'aller en Égypte, [elle va] à Alger ou en Sicile, tout cela [deviendra] bien plus facile » ! Depuis leur station à quelques encablures des ports d'Europe, les vaisseaux britanniques ne pouvaient manquer ni les préparatifs, ni les mouvements des navires français, hollandais, espagnols, portugais. L'opération spéciale se nourrissait des croyances de la *Royal Navy*. Chaque bâtiment armé au mouillage « occupe deux vaisseaux » britanniques : « il remplit son but », estimait l'Empereur.

« Tout cela fait faire aux [Britanniques] beaucoup de dépenses et dissémine leurs forces, car ils sont obligés d'avoir des vaisseaux dans les mers d'Espagne, du Portugal, en Amérique, dans la Baltique, etc. Faites partout armer les bâtiments en suivant ce principe »,

rappela-t-il à son ministre de la Marine (8-17810). Le pendant de cette opération spéciale ne fut rien d'autre que la médiatisation de la moindre escarmouche navale dans les mers chaudes (8-19785, 19907...) ou sortie victorieuse de sa marine (8-17749). Napoléon n'hésita pas non plus à demander à Champagny de « mettre dans les journaux des extraits des nouvelles de Buenos Aires » (7-16226),

<sup>56</sup> *Ibid.*, 31 AP 14/149, 18 avril 1807.

<sup>57</sup> SHD, Brest, 2 C 21 ; les dossiers de la cour martiale maritime du 27 juillet 1800 ont disparu. Alain de Dieuleveut, *Un Fléchois dans la Révolution. 1789-1805. Mémoires inédits du chevalier Charles Boucher (1742-1812)*, La Flèche, 2002, p. 202. Mis à part l'erreur d'identification, cf. Jacques de Norvins, *op. cit.*, II, 1793-1802, 1896, p. 183-184, 320.

<sup>58</sup> *Bulletin des lois du Royaume de France*, Paris, Impr. roy., 1817, p. 20.

alors même que la victoire était due au capitaine de vaisseau Jacques de Liniers, un officier espagnol au nom bien français !

La « course » fut pour Napoléon, comme d'autres après lui, une stratégie indirecte lui permettant de faire la guerre par procuration. Ses expéditions, de secours (alimentation) aux colonies ou de soutien à Naples (conquête de la Sicile), ayant toutes échouées, quelques jours après avoir levés l'ancre, sur le blocus hermétique de la *Royal Navy*, la systématisation de l'utilisation par la Marine impériale de « mouches », des goélettes usuellement employées pour la « course », à partir du printemps 1808, fut l'indice de l'avènement de cette approche indirecte. Dès le 28 mai, l'Empereur s'exclama : « J'apprends avec intérêt que le corsaire... » (8-18128). Le sens à y apporter ne sera dévoilé que le 7 juillet (8-18496) :

« les affaires d'Espagne ayant pris, depuis un mois, une tournure assez sérieuse, il ne sera peut-être plus dans mon projet de hasarder une si grande quantité de forces sur les mers (...). Dans tout état de choses, quelques expéditions sont nécessaires ; mais des expéditions (...) considérables devront être ajournées. »

Il abandonna ainsi toute velléité navale, et avec elle, toute visée coloniale, tant sur l'Égypte que visant au maintien outre-mer. Les Antilles et la Guyane furent occupées par les Britanniques et les Portugais à la fin de l'hiver 1808-1809, la Guadeloupe résistant jusqu'en mars 1810, cédant au même moment que les Mascareignes. Quant aux « expéditions nécessaires », elles se limitèrent bientôt à tenter de forcer, ça et là, le blocus britannique de plus en plus étanche. Toutefois, la « course » représenta un tel danger pour la *Royal Navy* que les Britanniques cherchèrent à la faire interdire. Après dix ans de croisière (1793-1804), l'amiral Nelson estime « la conduite de tous les corsaires (...) si analogue à celle des pirates qu'il se demand[e] comment toute Nation civilisée peut les autoriser »<sup>59</sup>. Pour que cette vision prévale, il aurait fallu toutefois que les nations européennes soient prêtes à cela, ce qui n'arrivera pas avant 1856 !

Il ne restait plus que la solution des opérations spéciales. Elles se manifestèrent sous trois formes distinctes. La première fut inaugurée avec la Russie, une offensive diplomatique qui permettait de gagner de la profondeur stratégique, en obligeant la *Royal Navy* à étendre ses lignes de communications indéfiniment. La Perse et les États-Unis entrèrent dans cette stratégie indirecte. Mais la situation différente de ces pays vis-à-vis de la Grande-Bretagne ne permit pas d'atteindre partout les mêmes résultats. Elle échoua d'ailleurs avec Moscou, qui se paya le luxe de lancer un ultimatum à la France le 24 avril 1812. Elle marqua le pas à Téhéran, qui n'entretenait aucune animosité avec l'Inde britannique, mais redoutait la poussée vers les mers chaudes de la Russie, encore alliée de la France. Elle réussit à Washington, où se renforçait depuis 1809 un parti de la guerre contre la Grande-Bretagne. Seulement, contrairement aux deux autres pays, les États-Unis étaient une démocratie, où la politique ne se faisait pas dans le cabinet du chef de l'État mais, comme en Grande-Bretagne, au parlement. Or, le Congrès américain ne se déterminait qu'en fonction des intérêts du moment<sup>60</sup>. Assurément, la France ne disposait certainement pas du meilleur représentant sur place, et il fallut attendre l'arrivée du nouvel ambassadeur de France à Washington, Louis Serurier, pour que le parti de la guerre s'impose dans l'opinion et que le président James Madison quittât sa politique attentiste pour déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, le 18 juin 1812<sup>61</sup>.

Une opération spéciale du même genre fut imaginée, en 1806 et en 1811, par un transfuge britannique, le soi-disant colonel Bénéval. Natif de Craigfoth, en Écosse, il s'agissait en fait du lieutenant-colonel George Callander, retraité de la *Rifle Brigade*, une unité d'élite de l'infanterie légère britannique, depuis le 25 janvier 1803. Patriote écossais et « agent secret » français pendant son service en Adriatique (1793-1797), il avait fait défection à Paris avant la fin de la paix d'Amiens. Employé à Boulogne pendant la période de planification de l'expédition contre la Grande-Bretagne, ayant rédigé plusieurs mémoires défendant les descentes jusqu'après Trafalgar (21 octobre 1805), incité par ce moyen aisé d'obtenir de l'argent, il suggéra à l'Empereur de ruiner Albion au moyen de fausses livres sterling. Le déclenchement de la campagne d'Allemagne sonna le glas des espoirs de Callander. Ce cruel retour à la réalité fit qu'il se retrouva à Paris sans le sou. Qui plus est, il était

---

<sup>59</sup> Nelson à Jackson, vers le 20 juin 1804, *cit. in* Nicholas Harris Nicolas (éd.), *The Dispatches and Letters of Vice Admiral Lord Viscount Nelson (...). May 1804, to July 1805*, VI, Londres, Henry Colburn, 1846, p. 79.

<sup>60</sup> AMAE, CP États-Unis, 59, Tureau à Talleyrand, 20 janvier et (?) novembre 1806. Bradford Perkins, *Prologue to War. England and the United States, 1805-1812*, Berkeley, Univ. of California Press, 1961, p. 1-67.

<sup>61</sup> *Ibid.*, suppl., 67, Serurier à Maret, 2 et 12 janvier, 10 mars, 9 et 24 avril, 12 juillet 1812.

chargé de famille, puisque l'avait suivie dans son aventure sa femme, Elizabeth Compton Erskine. Fille de Henry Erskine, ancien *Lord Advocate* d'Écosse au gouvernement britannique (1783-1784) et avocat du prince de Galles, le futur George IV, elle avait accouché de deux fils nés français, James Henry, en août 1803, puis John Alexander, en septembre 1809. Le 16 août 1806, Callander devait déjà 4 500 francs à ses fournisseurs qui menaçaient de le saisir. Il multiplia les pétitions à Napoléon et les lettres de rappel au général Clarke qui finit par lui trouver une situation au bureau topographique du Cabinet de l'Empereur. Chargé d'analyser la presse étrangère<sup>62</sup>, il suivit la politique britannique. Le 20 juin 1806, il rédigea ainsi une biographie des membres du « *Ministry of All the Talents* » ; parmi ces talents se trouvait Charles Fox<sup>63</sup>.

Deux ans plus tard, Callander (Bénéval) rédigea un « Mémoire sur l'ouverture du Parlement d'Angleterre ». En vingt pages, il exposa une manœuvre politique audacieuse consistant à manipuler les élections générales, qui avait déjà été réalisée en 1802. À cette différence près que, pour conquérir le Parlement, les « sages mesures » qu'il préconisait n'incluaient ni la recherche d'un membre influent du gouvernement, ni d'un ténor du Parlement, mais seulement des dissidents britanniques. Il existait, « particulièrement dans les villes manufacturières, au nord et à l'ouest de l'Angleterre, dans toute l'Écosse et dans le nord de l'Irlande », un parti soutenant Napoléon. Selon Callander (Bénéval), il fallait profiter de la crise parlementaire qui existait en Grande-Bretagne (quatre élections générales en sept ans) pour pousser des pions pacifistes et favorables à la France. Constituer un « parti des Provinces, ou les membres indépendants pourraient être menés par ceux qui se seraient dévoués [au] service » de Napoléon était possible.

À cette époque, le nouveau Parlement avait seulement six mois d'existence. Pour Bénéval, il était temps de commencer à labourer les opinions dissidentes. Encore fallait-il avoir « une connaissance réelle et approfondie du caractère des Anglais et de leur pouvoir pour démêler ces membres » mécontents. D'autant qu'ils étaient fortement fragmentés, puisqu'il n'existait « aucune communication individuelle entre eux ». Évidemment, le transfuge se voyait comme l'agent idoine de la défense des intérêts napoléoniens outre-Manche. Ne concluait-il pas son propos ainsi :

« Le moment actuel, celui de la réunion d'un nouveau parlement, est (...) le plus favorable pour former ce parti ; cette opération deviendra plus difficile de jour en jour, à mesure que la session sera plus ancienne, et enfin impossible, jusqu'à la convocation d'un autre parlement »<sup>64</sup>.

Se présentant à nouveau comme l'« agent des dissidents d'Écosse », Bénéval écrivit directement à Napoléon le 28 mars 1808. Mais le secrétariat particulier renvoya le courrier « à S. E. le Ministre de la guerre ». L'Empereur et ses conseillers ne virent pas comment rééditer ce genre d'opération parlementaire, après les deux échecs de 1802 et 1806. Et surtout pas après le décès de la pièce maîtresse du jeu français, Charles Fox. Ainsi s'expliqua leur constant refus de s'engager plus avant avec le transfuge. Peut-être décidèrent-ils de le « brûler », en faisant passer des données sur l'Écossais à une feuille stipendiée par le *Foreign Office*<sup>65</sup>, *Le Courrier d'Angleterre*. Le 16 février 1810, Jacques Régnier consacra un article à « M. Callander, ou le général Benneval (sic) ». Profitant de cette aubaine, un cousin s'empara des propriétés du transfuge<sup>66</sup>.

L'article précisait que Callander (Bénéval) s'était rendu en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Seulement, la période de cette présence supposée outre-Manche s'avérait erronée, puisqu'il était spécifié avec le séjour d'« il y a cinq ans », soit en 1805. Or, à cette époque, employé à l'armée d'invasion de l'Angleterre, il rédigeait des mémoires sur les sujets décidés par l'état-major. Peut-être Régnier avait-il confondu avec Waast Dupont-Derval qui, lui, s'était déplacé entre l'East Anglia et les Highlands de l'été 1802 à l'automne 1803 ? À moins qu'il n'ait fait référence à un séjour que Callander (Bénéval) semble évoquer dans un courrier du 6 février 1805, et dans lequel il fut question de paiement par des lettres de change tirées sur des banques allemandes<sup>67</sup> ? Par contre, à partir du printemps 1808, avant d'être utilisé en Espagne un an plus tard, le transfuge eut tout le loisir

<sup>62</sup> AN, AF<sup>IV</sup>, 1598/2<sup>III</sup>.

<sup>63</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup>, 1673/1.

<sup>64</sup> SHD/DAT, 1 MR 1422.

<sup>65</sup> British Library, MS Add. 51464, Receipts and accompts, etc., for Secret Service money paid out to French royalists and others by the Foreign Office, 3 Oct 1806-June 1807, f. 70 et 73.

<sup>66</sup> Alexander Fergusson, *The honourable Henry Erskine, lord advocate for Scotland*, Edimbourg, Blackwood & Sons, 1882, p. 392-393.

<sup>67</sup> AN, AF<sup>IV</sup>, 1598/2<sup>V</sup>, à Clarke.

d'emprunter la filière de Fouché. Sa mission ne fut pas une reconnaissance, pas plus qu'elle ne répondait aux usages d'un « service secret », puisqu'il n'était pas en service diplomatique. Ce fut donc une « action invisible » qui constituait à trouver ce parti francophile parmi les dissidents de la Grande-Bretagne. Comment procéda-t-il ? Une lettre d'un membre des *United Irishmen* à un camarade ayant émigré aux États-Unis, datée du 18 février 1812, lève une partie du voile. Chef de la section de Tullynavall-Tullyvallen, William Donaldson y relate à l'attention de son correspondant les événements de Dublin de novembre précédent. L'acquiescement du docteur Edward Sheridan, poursuivi pour s'être exprimé devant une assemblée catholique, est attribué à l'entregent du « général Bénéval » au terme de « deux importantes victoires », l'une judiciaire à Dublin et l'autre politique au « parlement impérial »<sup>68</sup>. Évidemment, cette action en faveur de l'émancipation catholique, sujet sur lequel tomba le gouvernement britannique en 1801, en 1802 et en 1807, demeura inconnue de l'histoire irlandaise, ne transparaissant pas non plus dans les archives diplomatiques et militaires françaises.

Cette « action invisible », visant à former un parti francophile à Westminster, resta dans les limbes de l'histoire, l'action de Callender (Bénéval) n'ayant reçu qu'un soutien formel de la part des Français. De plus, elle arriva trop tard, à un moment où l'Empire se délitait. Cela dit, il en demeura quelques traces en Écosse à travers l'image romantique de Napoléon dans *The Life of Napoleon Buonaparte* (1827) de Walter Scott. Quant à Bénéval, il redevint George Callender et rentra pendant les Cent Jours dans son comté de Craigforth pour y passer le reste de son existence au sein de sa famille, ses liens matrimoniaux avec la famille Erskine l'ayant mis à l'abri de toute poursuite judiciaire. D'ailleurs, l'histoire officielle de la famille Erskine considère le séjour parisien du transfuge comme celui d'un simple prisonnier de guerre lors des opérations de la *Rifle Brigade* au Hanovre (octobre 1805-février 1806), alors que Bénéval avait quitté le service actif britannique deux ans plus tôt.

Peut-être que François (Joseph Bodin) Desmolands était celui qui l'avait déposé, au printemps 1808, quelque part dans les bouches de la Tamise ? En tout cas, il était encore actif en mer du Nord, à la tête du *Tilsit*, lorsque Callender (Bénéval) avait fait sa tournée en Écosse et en Irlande. Pour sa part, Desmolands se préparait à changer une nouvelle fois de vie. Actionnaire de maisons de négoce de Dantzig et de Hambourg, il voulait être associé à l'affaire espagnole. Le 16 février 1809, il se rappela au bon souvenir de son allié Soult, commandant le 2<sup>e</sup> corps depuis le 3 novembre précédent. Outre leur association à Dantzig, Desmolands évoqua ses connaissances en Espagne, dont le marquis Pedro de La Romana, ainsi qu'une promesse du maréchal, faite avant de quitter Königsberg : un commandement d'une frégate à La Coruña<sup>69</sup>. Une vingtaine de jours plus tard, sans réponse de son associé, il lui adressa par courrier une seconde lettre, qui n'arriva pas avant la fin juin. Entre temps, Desmolands avait décidé de se rendre en Espagne. Il arriva à Madrid le 10 mai, dépensant tant et plus pour trouver le maréchal, envoyant des agents dans tout le Portugal. Il s'était fait délivrer par Murat des lettres de présentations pour le maréchal Jean-Baptiste Jourdan, mais ce dernier n'avait pas encore rejoint son poste auprès de l'ancien roi de Naples. Il se rendit donc auprès du ministre jacobin de la Guerre, Gonzalo O'Farrill y Herrera, qui le reçut fraîchement. Faute d'avoir pu « faire agréer au roi » son « projet qui [devait] coûter 80 millions aux » Britanniques, le corsaire, revêtu d'un uniforme de hussards, décida, le 5 juin, de retourner à Bayonne. Huit jours plus tard, aux environs de Burgos, un courrier du maréchal Soult rattrapa Desmolands, lui demandant de le rejoindre « en toute diligence » à Lugo, en Galice<sup>70</sup>.

L'épisode espagnol est moins documenté. Des historiens sud-américains, sur la foi de sources reflétant une espionnage aigüe anglo-espagnole autant qu'une volonté d'exister de leur auteur

---

<sup>68</sup> [http://www.thesilverbowl.com/letters/1812\\_Donaldson\\_to\\_Lawson.htm](http://www.thesilverbowl.com/letters/1812_Donaldson_to_Lawson.htm) [accédé le 30 juin 2018].

<sup>69</sup> AN, 402 AP 63.

<sup>70</sup> Antoine Marie Røederer (éd.), *Œuvres du comte P.L. Røederer*, 4, Paris, Firmin Didot, 1856, p. 118-119, 122.



espagnol<sup>71</sup>, attribuent à Desmolands des intentions qui ne semblaient pas refléter ses objectifs réels. Le projet destiné à être avalisé par le nouveau roi d'Espagne consistait évidemment en une « course » contre les vaisseaux espagnols. Gravitant dans des entourages mal définis de Talleyrand, lui-aussi avait entendu parler des ressorts de l'affaire des Négociants réunis (1804-1806), notamment des rotations d'or et d'argent métal depuis les colonies d'Amérique du Sud. Seulement, tout à l'appât du gain, il en oublia que l'Atlantique n'était pas la Baltique. Il ne comprenait pas que l'intérêt du moment, pour le roi Joseph, était de s'assurer du ralliement de ces colonies au nouveau régime madrilène. Il obtint bien des lettres de marque le 24 juillet 1809, mais il ne put mettre à exécution son plan.

D'après le règlement de sa succession, en février 1823, Desmolands s'installa à Bayonne, où il se livra à la guerre de « course » dans l'Atlantique lors de trois campagnes<sup>72</sup>. Il fut propriétaire d'un brick, baptisé *Tilsit n° 2*, qu'il posséda en participation avec ses commanditaires hambourgeois, des négociants parisiens. Sur les trois voyages que le *Tilsit n° 2* réalisa, il navigua à destination de Baltimore pour le compte du gouvernement espagnol<sup>73</sup> et une seconde fois pour son propre compte<sup>74</sup>, laissant à son second le commandement du vaisseau pour la troisième croisière. La croisière du 5 octobre 1809 au 3 mai 1810 fait l'objet des controverses historiques, résidant dans des instructions de Joseph à l'intention de Desmolands prétendument rédigées le 1<sup>er</sup> février 1810<sup>75</sup>. L'usage voulait que ces documents soient remis au moment du départ du corsaire, et non alors qu'il était sur la voie du retour !

En fait, il semble que l'agent espagnol Luís de Onís avait propagé cette crise d'espionnage à toutes les Amériques comme à l'Europe, la communiquant aux autorités espagnoles jusqu'à la *Junta Suprema de España e Indias*. Son secrétaire, Eusebio Bardají Azara, le précisa au ministre britannique à Cadix à qui il transmit diverses pièces en relations avec les actions supposées de la France<sup>76</sup>. Il se répandit également auprès des divers capitaines généraux et Vice-rois de l'espace caraïbe, en premier lieu ceux de Cuba, Salvador de Someruelos, et de Nouvelle-Espagne, Don Francisco Venegas, qui inondèrent toute la péninsule espagnole et l'Amérique latine<sup>77</sup>, jusqu'aux croisières de la *Royal Navy*, de cette fausse documentation. Onís désinforma aussi la presse étatsunienne et, au-delà, la presse européenne qui la mentionna. Ainsi le *Journal de la Haute-Garonne*, à Toulouse, qui, le 3 juin 1810, publia un écho en Une relatif à la croisière du *Tilsit n° 2*, provenant de la *Federal Republican & commercial gazette* de Baltimore. Naturellement, les rédacteurs français préférèrent annoncer l'information au conditionnel.

Desmolands ne fut pas l'unique objet de la vindicte d'Onís. Au moins ce corsaire correspondait à un personnage et une mission aux États-Unis réels. Pour le reste, Onís semble s'être surpassé, puisqu'il a inventé de toutes pièces un comte Jacques Athanase d'Amblimont, mort depuis 1797 au service de l'Espagne, mais n'ayant aucune descendance masculine ; son unique fils était décédé à l'âge de deux ans en 1764. Mieux encore, il présenta une lettre d'envoi à l'Empereur d'un conseiller d'État, l'explorateur hydrographe Charles Claret de Fleurieu, en date du 17 septembre 1810. Seulement, ce président de la section maritime était mort depuis le 18 août précédent. Outre Amblimont, il avait pu sans doute trouver le nom de Fleurieu sur un exemplaire du traité d'amitié et de

---

<sup>71</sup> Archivo General de Indias (AGI), Séville, Estado, Papeles de Cuba, 1708, Onís à Someruelos, 30 décembre 1809-12 février 1811. TNA, FO 72/103, 104 et 110 ; WO 1/103. Alfonso de Ceballos-Escalera y Gila, *La Orden Real de España (1808-1813)*, Madrid, Ediciones Montalvo, 1997, p. 136 ; Donatello Griego, *Napoleoa e Brasil*, Rio de Janeiro, Bib. do Ejército Editora, 1995, p. 58-61 ; *Les Espagnols et Napoléon*, Aix-en-Provence, Univ. de Provence, 1984, p. 61-62 ; Alberto Miramon, *Política secreta de Napoleón en Nueva Granada*, Bogota, Editorial Kelly, 1978, p. 33-39, 108 et 124 ; Jacques Penot, *Méconnaissance, connaissance et reconnaissance de l'indépendance du Mexique par la France*, Paris, Éditions Hispaniques, 1975, p. 53-55 ; Martine Baruch et alii., *Nationalisme et cosmopolitisme dans les littératures ibériques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Villeneuve d'Ascq, Éd. univ., 1975, p. 170 ; Lucas Alaman, *Historia de México*, 3, Mexico, Publicaciones Herrerías, 1849, p. 24...

<sup>72</sup> *Recueil des arrêts du conseil, ou ordonnances royales, rendues en Conseil d'État sur toutes matières du contentieux de l'administration*, Paris, Bavoux, 1823, p. 55.

<sup>73</sup> AN, 173 AP/2, Santiváñes à Berthier, 3 février 1811 ; Desmolands, Rapport d'une mission aux Antilles, s.d. [1810]. AMAE, MD Amérique, 33, Roederer à Maret, 21 août 1811.

<sup>74</sup> *Nouvelles littéraires et politiques*, 5 juillet 1810. *Courrier d'Angleterre*, 10 juillet 1810.

<sup>75</sup> TNA, FO 72/103, Cochrane à Crocker, 17 mai 1810.

<sup>76</sup> AGI, *op. cit.*. TNA, FO 72/110, Berdají à Wallesley, 30 mars 1811. Vente Delcamp, 20 décembre 2009, lot n° 328

<sup>77</sup> Venegas à « tous les officiels espagnols », 28 mars 1810, *cit. in* Malcolm McLean, *Papers concerning Robertson's Colony in Texas*, 1, Fort Worth, Texas Christian University Press, 1974, p. 96-98.

commerce franco-américain (30 août 1800). Il semblerait même qu'Onís se laissa intoxiquer par la mission déléguée à Philadelphie sur ordre de Savary. Le ministre de la Police générale était à la recherche du lieutenant de vaisseau Achard, poursuivi pour avoir voulu assassiner Napoléon, suite à une information suédoise venue de Rio de Janeiro à l'été 1810. La proximité des informations données par l'Espagnol des données concernant la mission française est troublante. Le 1<sup>er</sup> février 1811, Onís évoqua la présence à Philadelphie, avec « Amblimont », de trois Portugais. Ceux-là même que Savary mentionnait comme ses « agents » dans son *Bulletin quotidien*<sup>78</sup>.

La légende de « Louis Jean-Marie de Ledreznech », elle, ne pouvait évidemment reposer sur une simple mystification d'un agent par une opération de police française. Au contraire, il s'agissait cette fois d'une opération clandestine menée par les États-Unis, depuis la Nouvelle-Orléans, pour déstabiliser et accaparer la Floride espagnole. Certes, la France n'y apporta aucune objection<sup>79</sup>, mais de là à supposer que la participation du corsaire originaire du sud-ouest de la France, le fameux Jean Lafitte de la New-Orleans, et d'un contingent important de réfugiés de Saint-Domingue<sup>80</sup>, parmi lequel M. Savajot en mars 1810, ait impliqué une « action clandestine » de l'Empereur français, il n'y avait qu'un pas qu'Onís s'empessa de franchir. D'autant qu'un nouveau ministre plénipotentiaire français, Serurier venait d'arriver à Philadelphie (printemps 1811). Quand au prétendu agent français, il ne pouvait s'agir que d'un membre de la famille bretonne Le Dresnec. L'objectif d'une telle manœuvre était double pour Luís de Onís. D'une part, à l'intention du capitaine général de Cuba, Salvador de Someruelos, elle permettait de souligner l'importance de son maintien à Philadelphie, malgré le refus des États-Unis de lui octroyer l'*exequatour*. De l'autre, elle accréditait auprès de l'amiral Alexander Cochrane, mais également de Wellesley, à Cadix, et de Charles Stuart, à Lisbonne, l'idée que combattre les Français passa aussi par le soutien des colonies espagnoles, et non par leur déstabilisation. Derrière les événements ayant déclenché les attaques qui révélèrent à Napoléon le talent de Liniers se trouvaient le général Francisco de Miranda et son officier traitant britannique, l'amiral Home Riggs Popham, ou pour le moins le plan qu'ils avaient édifié entre août 1803 et janvier 1804 ; le premier séjour de Miranda avait même été consacré au lancement d'un réseau clandestin antiespagnol<sup>81</sup>. Onís lança donc la même opération d'information que celle de la *Junta Suprema de España e Indias* en Europe. Mais, cette fois, les Britanniques en furent les jouets. D'autre part, vit le jour en Amérique espagnole une activité clandestine mêlant agents espagnols, envoyés par le ministre josphiste des Affaires étrangères Miguel José de Azanza, nord-américains et britanniques, faisant face à des contre-agents espagnols, favorables à la *Junta Suprema*. Quant aux prétendus Français, ils les noyautèrent, apportant une compétence militaire inégalée, mais n'engageant aucunement un gouvernement impérial de moins en moins maître des événements en Europe. D'ailleurs, les archives britanniques ne conservent guère de documents impliquant la France, et particulièrement son ministère des Relations extérieures, tels que la lettre de Murat à Liniers du 25 mai 1808, interceptée par la croisière de la *Royal Navy*<sup>82</sup> et non remise par les Espagnols comme le reste de leur documentation.

Desmolands ne se préoccupa pas de convoier des « agents secrets », tant espagnols que franco-espagnols. Il assura certes le passage au Premier lieutenant Jean-Baptiste Nordingh de Witt, un déserteur de la *Søværnet* [marine] danoise, qui avait réussi à se faire employer par Champagny, sur le conseil d'Azanza<sup>83</sup>. Il s'agissait toujours d'entrer en contact avec Jacques de Liniers, les Relations extérieures n'ayant pas de nouvelles du premier agent envoyé. Elles arrivèrent bien après le départ du *Tilsit*<sup>84</sup> et n'empêchèrent pas que celui-ci fut pendu à son arrivée au Yucatan à l'été 1810<sup>85</sup>. Peut-être

---

<sup>78</sup> AGI, *op. cit.*, Onís à Someruelos. Nicole Gotteri, *La police secrète du Premier Empire*, 4, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 183.

<sup>79</sup> AMAE, CP Colombie, 1, Maret à Serurier, 29 décembre 1810.

<sup>80</sup> Dick Stewart, *Frontier Swashbuckler. The Life and Legend of John Smith T*, Columbia, Univ. of Missouri Press, 2000 ; William C. Davis, *The Pirates Laffite. The Treacherous World of the Corsairs of the Gulf*, San Diego, Harcourt Books, 2005.

<sup>81</sup> British Library, MS Add. 45041, Popham à Hardwiche, s.d. [janvier 1804] ; *Ibid.*, MS Add. 41081, Popham à Melville, 11 octobre, 24 et 26 novembre 1804. Karen Racine, *Francisco de Miranda. A Transatlantic Life in the Age of Revolution*, Lanham, Rowman & Littlefield Pub., 2002, p. 141-172.

<sup>82</sup> TNA, WO 1/163, Smith à Palmerston, 24 mars 1809.

<sup>83</sup> AMAE, CP Espagne, 677, Nordingh et La Forest à Champagny, (?) octobre, 8 novembre 1808, La Forest à Negrete de la Torre, 24 avril 1809 ; *Ibid.*, 678, La Forest à Negrete de la Torre, 22 avril 1809.

<sup>84</sup> AMAE, CP Espagne, 682, Sassenay à Maret, 23 mai 1810.

<sup>85</sup> José Ignacio Rubio Maríá, « Juan (Emilio) Gustavo Nordingh de Witt, emisario del ministro Miguel José de Aranza al servicio de José Bonaparte », *Boletín del Archivo General de la Nación*, n° 3, octobre-novembre 1944, p. 649-716.

Desmolands transporta-t-il également vers les États-Unis de la propagande josphiste et des armes, destinées aux mouvements insurrectionnels avec lesquels les autorités de Philadelphie étaient certainement en relation, pratique clandestine inaugurée à l'été 1808 pour les dépêches. Pour les armes, déjà mentionnées depuis 1809 dans les projets d'embarquements pour les Caraïbes, les négociations ne commencèrent qu'avec la prise de fonction de Serurier, à partir de l'été 1811<sup>86</sup>. Elles s'orientèrent vers un partage des tâches au sein de l'« action clandestine » que bâtirent les deux partenaires : aux Français le financement et l'armement, aux Américains le recrutement des agents<sup>87</sup>. Mais Serurier s'aperçut bientôt que l'autre partie jouait une partition des plus personnelles, notamment au Mexique<sup>88</sup>. Ce fut donc sans le concours des États-Unis que Maret accepta, après l'accord de Napoléon, de s'entretenir avec des envoyés vénézuéliens<sup>89</sup>. Mais les pourparlers tournèrent rapidement court, la France n'ayant plus, au lendemain de la retraite de Russie et en pleine flambée insurrectionnelle de la plaine germano-polonaise, les moyens de monter des opérations spéciales soutenant une stratégie indirecte<sup>90</sup>.

Desmolands ne déposa sans doute personne, mais se livra à une longue reconnaissance des côtes de la Floride et du Mexique, puis embarqua à Philadelphie un jésuite d'origine corse, membre Sacrée congrégation pour la *Propaganda Fide*, Antonio Buonavita. Après avoir reçu ce vieil homme diminué par une attaque d'apoplexie, il rentra à Bayonne pour la fin avril 1810<sup>91</sup>. Apprenant que le *Tilsit* avait été capturé, par deux fois, par la *Royal Navy*, les 8 mai 1809 et 9 avril 1810, ruinant ses affaires en Baltique, il s'octroya le commandement d'une croisière de seize jours, du 27 mai au 11 juin 1810, en baie de Biscaye. Entretemps, il avait installé sa famille dans le domaine du Greng, près de Morat, dans le canton suisse de Morat. Il l'avait fait acheter par un de ses actionnaires parisiens, Jean Caspar Thorin, le 10 février précédent<sup>92</sup>. Il fut ensuite aide de camp à Naples, auprès de son autre associé dans des opérations de « course », le roi Gioacchino Napoleone.

---

<sup>86</sup> Russell à Maret, 4 septembre 1811, *cit. in* William R. Manning (éd.), *Diplomatic Correspondence of the United States concerning the Independence of the Latin-American Nations*, II, New York, Oxford University Press, 1925, p. 1371-1372. AMAE, CP États-Unis, 66, Maret à Sérurier, 16 septembre 1811.

<sup>87</sup> Barlow à Monroe, 29 septembre 1811, *cit. in* William R. Manning (éd.), *op. cit.*, p. 1372-1373.

<sup>88</sup> AMAE, CP Mexique, 1, Serurier à Maret, 5 décembre 1812.

<sup>89</sup> *Ibid.*, CP Colombie, 1, Maret à Napoléon, Palacio Fajardo à Serurier, Serurier à Palacio Fajardo et à Maret, 8 janvier, 25 et 26 décembre 1812, 1<sup>er</sup> janvier 1813.

<sup>90</sup> *Ibid.*, Clarke à Maret, 17 et 22 mai 1813.

<sup>91</sup> AN, 173 AP/2 et AMAE, MD Amérique, 33, *op. cit.*.

<sup>92</sup> *Ibid.*, AF<sup>IV</sup> 1698, Thorin à Duroc, sd [printemps 1810].

## Chapitre 12

### Le « cabinet noir »

Malgré son caractère invisible, l'interception des moyens de communication postale ne consista jamais en une opération spéciale. À mi-chemin des pratiques de la « haute police » et de la diplomatie, avec un fort arrière-plan politique, elle ne fut qu'une mission auxiliaire du renseignement. Évidemment, il est possible de la considérer comme la première agence permanente de renseignement. Plus connue sous le nom de « cabinet noir », avec toutes les considérations négatives que cette expression sous-entendait, il ne s'agissait pas toutefois d'un organe complet : l'orientation, c'est-à-dire le besoin d'information, fut toujours le fait du décideur. Politique, diplomate ou militaire, il arrêtait seul les listes de noms à surveiller et lui-seul procédait à l'analyse des données perçues. Seule une première analyse était réalisée au « cabinet noir ». Ainsi Lavalette pouvait vérifier que les interceptions correspondaient à une commande de Napoléon, de Fouché ou de Talleyrand et de leurs successeurs.

#### *Un service universel*

Le premier « cabinet noir » est concomitant de la création de la ferme générale des Postes, en 1707, sous le règne de Louis XIV. Afin de bien souligner les limites de son utilisation, mais aussi en raison des spécificités du département l'ayant accueilli, il avait été placé sous la responsabilité des Affaires étrangères. Ce genre d'opérations secrètes était à la mesure des orfèvres de l'amollissement des cachets et du viol du secret des correspondances des ambassadeurs à Paris qui pullulaient dans cette administration depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. La manipulation des lettres et dépêches ministérielles consistait à les décacheter, les lire, les déchiffrer au besoin, les copier si nécessaire, puis de les recacheter adroitement, avant de les remettre dans le circuit d'expédition duquel elles avaient été distraites pour qu'elles atteignent enfin leur destination. Cette facilité d'action faisait des missives, quelle qu'elles fussent, un objet d'intérêt pour les raids de cavalerie, pendant les guerres, et les polices politiques, non seulement en France, mais également dans toute l'Europe. Qu'on ne s'y trompe pas, tous les États, même les plus petits, usaient de ce moyen pour veiller à leurs sécurités intérieure et extérieure.

La proclamation du secret des correspondances privées, les 10 et 26 août 1790, puis le 9 décembre 1794, par l'Assemblée nationale et la Convention, avait semblé prohiber le recours à l'interception des communications. Mais ces multiples rappels par la loi soulignaient, au choix, un décalage entre la morale publique et la morale privée, ou plus simplement la duplicité des décideurs politiques, prêts à jurer d'une main l'inviolabilité des lettres et de l'autre s'empressement de les ouvrir, admettant ainsi l'utilité qu'ils retiraient d'une telle pratique. Ainsi, des commissions secrètes avaient été tour à tour créées et supprimées par le comité de Salut public (1793-1795), ouvrant le domaine du cabinet noir à la sécurité publique. Par l'arrêté du 30 avril 1796, le Directoire allait enjoindre à ses commissaires auprès des administrations municipales d'exercer une vigilance active sur les correspondances venant de l'étranger, tout en installant à Paris une commission secrète forte de six membres (Boistard et Charles Huguier, du ministère de la Police générale, Jean-Baptiste Robert, Joseph Denis et Nicolas Ropra, des Relations extérieures, Julien Moutonnet de l'administration des Postes). Il faudra néanmoins encore une année et demie pour que le processus soit réellement opérationnel dans toute la France. Le financement de ces « cabinets noirs » d'abord confié à parité aux fonds secrets du ministère de la Police générale et aux Postes à compter du 14 août 1797, sera du 16 février 1796 au 9 mars 1799, entre les mains de l'administration des Postes, sous la seule autorité du ministre des Finances, Dominique Ramel-Nogaret.

En fait, l'homme qui devait rétablir le « cabinet noir » à la fin du Directoire et le maintenir en activité jusqu'à l'avènement du Consulat fut Martin Gaudin. La menace intérieure, le retour des émigrés, le prochain coup d'État justifiaient pleinement le maintien de cette structure, même si passé mars 1799, les instructions relatives au contrôle postal se firent des plus rares dans les archives, départementales autant que nationales. Pour autant, les vérifications par l'autorité administrative du contenu de la correspondance privée ne semblent pas avoir cessé. Certes, tout au plus furent révélées les nouvelles du prochain retour de quelques prêtres émigrés ou déportés qui put ainsi être empêché ou

retardé, ou précipiter les interpellations de quelques personnalités par département avec lesquelles ils étaient restés en relation. Mais rien n'indiquait l'existence de complots ou de ramifications depuis l'étranger de mouvements en préparation ou en activité, comme dans la Vendée militaire. Même constat à l'occasion de chacune des émotions populaires qui émaillèrent tout le Consulat et l'Empire, filles des excès de la Révolution, comme la *Klëppelkrich* (guerre des gourdins) agitant les neuf départements entre Forêt et Lys (octobre-décembre 1798)<sup>1</sup>, du brigandage endémique dans toutes les régions de l'Empire, depuis la Calabre au Lyonnais, en passant par le Piémont, la Ligurie, le Midi, l'Ouest de la France, la Rhénanie (1799-1808, 1810-1814)<sup>2</sup>, de la conscription, comme en Sarre (1809)<sup>3</sup>, ou du lent effondrement de l'autorité impériale outre-Rhin (1813-1814).

Toutefois, il ne faut pas s'étonner : le contrôle postal était chose connue de tous ceux qui savaient lire et écrire, ce qui rendait vaine la recherche de correspondances insurrectionnelles par le moyen du « cabinet noir ». Celles qui furent confisquées ne montrèrent « guère que des âmes nostalgiques mais tranquilles, souffrantes mais résignées, avec çà et là cet accent de fermeté joyeuse dans le malheur dont la période Révolutionnaire [fut] fertile »<sup>4</sup>. Aussi, les quatre plus proches collaborateurs du pouvoir, Bourrienne, puis Menneval, Barbé-Marbois et Savary, les uns au cabinet du chef de l'État (1801-1805, 1805-1814), le second au Trésor (1804-1806) et le troisième à la Police générale (1810-1814)<sup>5</sup>, reconnaissant avoir lu chaque matin, à des périodes différentes et pour un temps variable, le portefeuille sortant du « cabinet noir », ils estimèrent que sur trente mille lettres environ partant chaque soir de Paris pour la France et l'Europe, seules dix ou douze furent par jour valaient la peine d'être copiées. Souvent, il ne s'agissait que de simples extraits de quelques lignes destinées à remplir le *Bulletin quotidien*<sup>6</sup>. Il y eut toutefois quelques exceptions, comme cette interdiction faite par le directeur de la poste française de Turin à ses personnels de ne plus admettre aucune lettre sous son couvert pour des destinations étrangères. Cette mesure avait pour origine la transmission par ce bureau de pamphlets « vomis par les [Britanniques] contre l'Empereur »<sup>7</sup>.

De fait, l'Empereur ne mentait pas totalement en avouant, à Sainte-Hélène, que très peu de lettres furent lues par les membres du « cabinet noir » :

« Celles qu'on rendait aux particuliers, ouvertes ou recachetées, n'avaient pas été lues la plupart du temps : jamais on n'en eût fini. Ce moyen était employé bien plus pour prévenir les correspondances dangereuses que pour les découvrir. Les lettres réellement lues n'en conservaient aucune trace : les précautions étaient des plus complètes. »

Ainsi, dès que quelqu'un voyait sa correspondance surveillée, ses armes et son cachet étaient aussitôt gravés par le « cabinet noir ». N'en étant pas dupe, Metternich chercha à le vérifier au cours de sa première ambassade parisienne. Il entreprit de faire apposer un coup de poinçon sur les deux sceaux à cacheter qui ornaient ses correspondances vers Vienne et retour ; constatant que les employés du « cabinet noir » continuaient à utiliser l'ancien modèle, Metternich entreprit d'écrire au directeur général des Postes :

« J'ai l'honneur de vous faire remarquer que mon cachet a, par malheur, reçu un coup de poinçon. Veuillez donc donner des ordres pour en faire autant à votre afin que je continue à ne m'apercevoir de rien<sup>8</sup>. »

L'interception des correspondances était depuis toujours un jeu à somme nulle : l'action du « cabinet noir » n'était ignorée d'aucune des parties et le résultat fut toujours insignifiant. Le ministre suédois à Paris, Gustaf Lagerbjelke, ne parla-t-il pas de sa « très humble dépêche en clair (qui sera lue avant que de passer la barrière de Paris) » ?<sup>9</sup> Toutefois, sur la masse de lettres quittant journellement Paris, la

<sup>1</sup> Émile Haag, *Une réussite originale. Le Luxembourg au fil des siècles*, Luxembourg, Binsfeld, 2011, p. 215-223.

<sup>2</sup> Jean Tulard, *Le monde du crime sous Napoléon, 1799-1815*, Paris, Vuibert, 2017, p. 146-173. Jacques-Olivier Boudon, *L'Empire des polices. Comment Napoléon faisait régner l'ordre*, Paris, Vuibert, 2017, p. 126-142.

<sup>3</sup> Roger Dufraisse, « Une rébellion en pays annexé. Le soulèvement des gardes nationales de la Sarre en 1809 », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n° 10, 1969, p. 2-6.

<sup>4</sup> Cf. Séverin Canal, « Le contrôle postal après le 18 fructidor. Contribution à l'histoire du clergé des Deux-Sèvres pendant la Révolution », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 61, 1927, p. 466-476.

<sup>5</sup> *Mémoires du duc de Rovigo (M. Savary)...*, Paris/Londres, Colburn/Bossange, 1828, p. 271.

<sup>6</sup> *Mémoires de M. de Bourrienne*, V, Paris, Ladvocat, 1829, p. 171-180.

<sup>7</sup> Musée de la Poste, Paris, 330/8, D/952, Gauthier à Lavalette, 29 janvier 1806.

<sup>8</sup> Alexis Belloc, *Les postes françaises...*, Paris, Firmin-Didot, 1886, p. 413.

<sup>9</sup> Oscar Alin, « Tronföljarevalet 1810. Protokoll och handlingar. (Confirmation de l'élection de 1810. Procès-verbaux et documents) », *Historiska handlingar* (Actions historiques), n° 17, Stockholm, Morstedt & Sömer, 1899, p. 155.

plus grosse partie des interceptions concernait les missives de la famille impériale, notamment celles de la sulfureuse princesse Pauline Borghèse<sup>10</sup>, et des dignitaires du régime, ministres, maréchaux et généraux. C'est pourquoi leur analyse était toujours effectuée au cabinet de l'Empereur, où des extraits recopiés par le secrétaire du moment étaient adressés pour action aux ministres concernés. La division de « haute police », gérée par Desmarests réalisait, pour le compte de Fouché, les mêmes tâches. Aux Relations extérieures, les interceptions venant du bureau de la division de Paris sis à l'administration générale des Postes aux lettres, rue du Coq-Héron, étaient destinées au « secrétariat privé », jusqu'au départ de Talleyrand, puis au secrétaire particulier du ministre. Véritable outil de « météorologie » politique, les interceptions n'eurent jamais vocation à circuler dans les départements. Sur le plan national, le « cabinet noir » ne servit guère qu'à tenir à l'œil la parentèle et les officiers de l'Empereur comme leurs opposants, afin d'éviter la répétition des complots des premières années du Consulat. Ainsi furent pénétrés les réseaux français de l'espionnage britannique et ceux agissant pour le compte des émigrés afin de les démanteler, plutôt que d'attendre la surprise de l'attentat. De toute manière, « les ennemis capables d'être dangereux [furent] toujours assez rusés pour ne pas s'exposer à ce danger »<sup>11</sup> de l'ouverture postale.

Quand bien même le « cabinet noir » avait des ramifications dans tous les départements et même au-delà à mesure que l'Empire s'agrandissait, ses moyens étaient des plus limités. Dans ses rapports des 8 janvier et 27 février 1791, le ministre des Affaires étrangères Montmorin chiffrait les pensions des vingt-et-un membres d'Ancien régime à quelque cent cinquante mille francs, auxquels il fallait ajouter des frais divers (anciens manuscrits, cartes, mémoires, registres, tableaux de chiffres, dictionnaires, tables et bureaux, ustensiles et outils) évalués à cent mille francs<sup>12</sup>. On sait que Napoléon dépensa six cent mille francs par an pour cette officine, sachant que celle-ci fut plus étendue, tant dans ses attributions que dans sa répartition spatiale. La commission secrète de la Révolution comptait seulement six membres à Paris, auxquels s'ajoutaient des commissaires correspondants dans les cantons et les départements, mais ces derniers n'avaient pas pour seule mission les interceptions de courrier. Par la suite, Gaudin allait recentrer son organisation sur la seule institution postale et rechercher un soutien policier en province. Cette orientation renforçant le côté sécurité intérieure du « cabinet noir » dans les années précédant le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), cela explique que Fouché cherchait à imposer des hommes à lui. Après 1797, la commission secrète des Six compta ainsi deux commis du ministère de la Police générale.

Pourtant, la nomination à la place de Gaudin, promu ministre des Finances (10 novembre 1799), du diplomate Antoine La Forest rappelle l'essence même du « cabinet noir » : un outil politique et diplomatique. Talleyrand l'entendait bien ainsi, il employa d'ailleurs le « commissaire central des Postes » à de tout autre mission que celle pour laquelle il avait été nommé. Dès mars 1800, en compagnie du conseiller d'État Charles Claret de Fleurieu, La Forest enchaîna à Lunéville la négociation d'un traité d'alliance et de commerce avec les États-Unis, signé le 30 août, puis de l'armistice avec l'Autriche, résidant jusqu'à la conclusion de ce dernier, le 9 février 1801, dans l'ancienne cité princière de Lorraine. Il fut félicité par le ministre et invité à assister à la signature de la convention autrichienne, le 28 juin suivant. Ce succès le ramena, le 18 novembre, à la carrière diplomatique, après plus de seize mois d'absence à la tête du « cabinet noir »<sup>13</sup>. Ainsi s'explique la nomination de l'aide de camp de Bonaparte, Antoine Lavalette<sup>14</sup>. Le Premier consul le retira de l'administration de la caisse d'amortissement où il l'avait placé le 28 juin contre son gré, pour lui confier le commissariat central des Postes.

Comment interpréter les propos de Bonaparte retranscrits par son aide de camp à propos de cette dernière nomination ? Lavalette aurait ainsi été recruté pour remplacer « un homme qui était la créature de M. de Talleyrand, mais que, son secret ayant été connu, il avait rencontré une opposition qu'il voulait tourner, et qu'il s'y prendrait mieux » ? L'élément le plus étrange n'est pas, dans cette phrase, la qualification de La Forest ; la même chose ne pouvait-elle pas être dite de Lavalette, qui

<sup>10</sup> Musée de la Poste, Paris, 330/8, Gauthier à Lavalette et Lavalette à Gauthier, 20 juillet et 18 août 1809.

<sup>11</sup> Emmanuel de Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, Flammarion, 1951, I, p. 310.

<sup>12</sup> AN, F<sup>17</sup> 1454 ; Frédéric Masson, *Le département des affaires étrangères pendant la Révolution 1787-1804*, Paris, Plon, 1877, p. 118 n.

<sup>13</sup> AMAE, CP États-Unis, 51, Talleyrand à Bonaparte, 4 mars 1800 ; CP Autriche, 371, *Ibid.*, 12 juillet 1801 et CP Bavière, Suppl., 10.

<sup>14</sup> Musée de la Poste, Paris, 330/8, D/334, Arrêté de nomination, certifié par Gaudin, 17 novembre 1801.

assurait la liaison entre Bonaparte et le ministre des Relations extérieures depuis les prodromes du coup d'État de Brumaire jusqu'au rapprochement de Talleyrand avec Fouché, en 1809 ? Au contraire, ce que ne semblait pas comprendre Lavalette était cette « opposition ». De qui pouvait-elle bien venir ? Évidemment du ministre de la Police générale, qui avait le plus à perdre d'une nomination de l'aide de camp de Bonaparte. Fouché profita de l'absence de La Forest tant et plus, prenant un ascendant certain sur le secrétaire général de l'administration des Postes, Legrand, qui assumait l'intérim du commissaire central pendant de mars 1800 à juillet 1801. Le ministre de la Police générale comptait bien le pérenniser son ascendant, après que Talleyrand ait souhaité le retour de La Forest dans le service diplomatique. Le « cabinet noir » devint un enjeu politique, la nomination de Lavalette correspondant avec la première disgrâce de Fouché. D'ailleurs, l'une des premières mesures du nouveau commissaire central fut d'éloigner les directeurs départementaux des Postes qui avaient pris l'habitude de remettre à la police la correspondance privée jugée suspecte. Une autre sera « de trancher toute communication avec Fouché », ce que ce dernier ne lui pardonnera jamais<sup>15</sup>.

### *Le courrier diplomatique avant tout*

Le « cabinet noir », instrument dédié au renseignement diplomatique, fut organisé par les arrêtés du 21 juin 1804 et du 20 octobre 1810<sup>16</sup>. L'Empereur prenait journalièrement connaissance de ses informations en les retirant du portefeuille rouge gravé « Gazettes étrangères ». Faisant uniquement appel à des employés de l'Administration générale des Postes depuis que Lavalette avait pris la direction de cette administration, il comptait une vingtaine de membres, comme à la fin de l'Ancien régime. Le baron Fain, archiviste de l'Empereur, qui dévoila le fonctionnement du « cabinet noir » de Napoléon, expliqua que

« les employés de ce bureau s'y succédaient pour la plupart de père en fils. (...) On préparait avec soin l'éducation des jeunes gens appelés à recueillir ce patrimoine de famille. Rien n'était négligé : des voyages pendant lesquels l'État les entretenait à grands frais dans les pays étrangers achevaient de les familiariser avec les locutions les plus populaires de chaque langue, de même qu'avec les écritures étrangères les plus difficiles et les abréviations les plus usitées. Ces études spéciales se poursuivaient à l'insu même des ambassadeurs, sous le voile de la banque, du commerce ou de la diplomatie ; c'était une autre école déjeunes de langues. »

En 1810, Guillaume Darlu était attaché des Postes, comme il se présenta à la belle-famille de sa fille<sup>17</sup>. Fain ne notait-il pas à propos de ce personnel que « leur état était ordinairement masqué dans le monde par quelque position fictive, analogue à l'aisance dont ils jouissaient, et qui ne permettait pas de soupçonner la vie réelle à laquelle ils étaient consacrés » ?

Chargé des travaux confidentiel du secrétaire général du Directoire, Jean-Joseph Lagarde, Fain vit fonctionner le « cabinet noir » de l'intérieur ; il y apportait les fonds secrets, prélevés aux Relations extérieures et à la Police qui servaient à payer les employés. Il eut tout le loisir de les voir travailler à l'époque de Gaudin, rue Coq-Héron :

« Du bureau du tri, les lettres passaient rapidement dans un laboratoire particulier, qui ne communiquait avec la maison de poste que par une porte secrète. Là, ouvrir, extraire avec sagacité et refermer le paquet, n'était que l'affaire d'un moment, et la dépêche se trouvait aussitôt rendue à la circulation, d'où elle avait été à peine détournée<sup>18</sup>. »

Promu archiviste de la Secrétairerie d'État, qui avait succédé au secrétariat général avec le changement de régime, Fain n'assista pas au recentrage de l'activité du « cabinet noir » sur les dépêches diplomatiques. Mais il en comprit clairement les raisons. Traditionnellement, les courriers des ambassadeurs des grandes puissances (Angleterre, Autriche, Espagne, Saint-Siège, Russie) représentaient une cible privilégiée. Toutefois, habitués à ces violations de correspondances, qui n'étaient en rien une spécificité française, mais bien une généralité européenne, ces ambassadeurs étrangers ne furent jamais dupes. « Le peu de sécurité de la poste, qui égare souvent les lettres,

<sup>15</sup> *Mémoires et souvenirs du comte Lavalette...*, 2, Paris, Fournier jeune, 1831, p. 10-11.

<sup>16</sup> Musée de la Poste, *op. cit.*, D/337 et 330/9, D/345.

<sup>17</sup> Sylvie de Raspide, *Les Becquerel, ou, Le devoir de transmettre*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 49-50.

<sup>18</sup> *Mémoires du baron Fain, premier secrétaire du cabinet de l'empereur...*, Paris, Plon, 1908, p. 48-49.

m'empêche... », écrivit, le 21 juin 1801, le cardinal Consalvi à son correspondant romain, le cardinal Doria<sup>19</sup>. Aussi, se gardaient-ils de ne rien confier de confidentiel à la poste.

Il leur était plus aisé d'utiliser des « courriers extraordinaires » et, certainement, moins cher. Même Lavalette sera chargé d'organiser pour l'Empereur un service d'estafette (1805-1813)<sup>20</sup> coutant moitié moins que le service postal<sup>21</sup> ! Quant au service diplomatique français, il disposait d'une rotation particulière à périodicité régulière, suivant un circuit déterminé : le courrier du nord, par exemple, desservait les postes de Hollande, de Hambourg, puis Copenhague et Stockholm. Pour Constantinople, le commandant Louis Mariage (Mériage) à Vidin (7-14136) fut chargé d'installer à Vidin, un « centre de correspondance » via la Dalmatie, suite à la fermeture de la route de Varna par les armées russes ; après l'annexion des provinces illyriennes, ce « centre » fut installé de façon pérenne à Ljubljana<sup>22</sup>. Le poste de Vidin s'apparentait également à un poste d'observation. Plus généralement, les courriers, surtout quand il s'agissait de « courriers spéciaux », agents du Département ou militaires, étaient d'habiles « agents secrets ». Outre que l'Empereur aimait particulièrement les interroger en personne, ces estafettes offraient pour les Relations extérieures, la Police générale et les généraux commandant les corps français en territoires étrangers, notamment dans la plaine germano-polonaise (Davout), un moyen de correspondance plus rapide et plus confidentiel que le service postal.

Comme l'observa Fain, toutes les missions parisiennes représentant la plaine germano-polonaise ne pouvaient disposer de telles facilités. Pour l'archiviste, elles appartenaient à une « diplomatie de second ordre, qui n'[était] pas assez riche (...), [croyait] pouvoir continuer de se servir de la poste ». Et comme « la petite diplomatie vi[va]it autour de la grande », le « cabinet noir » parvenait « à connaître la pensée des grands » en espionnant la correspondance des « petits ». Aussi, tous les courriers diplomatiques à destinations des missions installées à Paris ou qui ne faisaient que traverser l'Empire étaient interceptés pour être copiés, voire détruits. De même, toute lettre diplomatique déposée dans un bureau de poste n'importe où en France était systématiquement retournée au « cabinet noir » parisien. Les domestiques des légations, les personnalités étrangères voyaient également leurs correspondances fouillées. Toutes étaient supposées comporter des renseignements, comme le pointera plus tard Fain :

« Un courrier extraordinaire était-il parti la veille de l'hôtel de Russie pour Saint-Petersbourg, ce qui échappait ainsi se retrouvait : tel envoyé d'une petite puissance, admis dans l'intimité de l'ambassadeur, faisait passer le lendemain ce renseignement sous les yeux de l'Empereur, en croyant le transmettre bien mystérieusement à sa cour<sup>23</sup>. »

Les lettres de légation de Prusse étaient particulièrement surveillées. Qu'elles viennent d'Espagne, comme celles du chargé d'affaires Henry à Madrid en 1808<sup>24</sup>, ou partent de Paris, comme celles du ministre Girolamo Lucchesini, de 1800 à 1808<sup>25</sup>, elles étaient régulièrement copiées. Instruit par un premier incident au début de sa mission parisienne (1801-1802), le plénipotentiaire prussien cherchait constamment à tourner cette menace d'interception. Pourtant, le 7 août 1806, sa lettre à son ministre des Affaires étrangères, Christian v. Haugwitz, fut interceptée « dans le paquet du baron de Malsbourg et adressée au directeur des postes hessoises à Francfort avec prière de la faire passer sur le champ par estafette à Berlin »<sup>26</sup>. Elle précipita l'entrée en guerre de la France contre la Prusse.

Cette campagne qui mena aux victoires de la Grande armée à Iéna et Auerstadt (14 octobre 1806), puis à la prise de Berlin (27 octobre 1806), eût des conséquences directes sur le fonctionnement du « cabinet noir ». Les interceptions de courriers étaient la règle lorsque des troupes entraient dans une agglomération ; le 3 janvier 1807, le maréchal Berthier, chef d'état-major général, ordonna au directeur des postes militaires de Varsovie, l'inspecteur général Guérin, d'ouvrir les lettres qu'il

<sup>19</sup> Jacques Créteineau-Joly, *Bonaparte, le concordat de 1801...*, Paris, Plon, 1869, p. 106.

<sup>20</sup> AN, F<sup>90</sup> 19072.

<sup>21</sup> *Mémoires et souvenirs du comte Lavalette...*, op. cit., p. 32.

<sup>22</sup> AMAE, CP Autriche, 380 ; AN, AF<sup>IV</sup> 1688/5 ; Auguste Boppe, « La mission de l'adjudant-commandant Mériage à Vidin (1807-1809) », *Annales de l'École des Sciences politiques*, 15 avril 1886, p. 259-293 ; Jean Baillou, *Les affaires étrangères et le corps diplomatique français*, Paris, CNRS, 1984, p. 488.

<sup>23</sup> *Mémoires du baron Fain*, op. cit., p. 50.

<sup>24</sup> AMAE, CP Espagne, 673-674 et Prusse, 242.

<sup>25</sup> *Ibid.*, MD Prusse, 9.

<sup>26</sup> *Ibid.*, MD France, 1795, Napoléon à Talleyrand, 8 août 1806.



trouverait et de se prémunir d'un interprète pour celles écrites en langue étrangère<sup>27</sup>. À Berlin, des hommes de Lavalette arrivèrent dans les fourgons militaires pour visiter les courriers contenus dans les malles ; ils se montrèrent si professionnels que les employés de la poste prussienne ne s'aperçurent de rien. Ils découvrirent une lettre du gouverneur de Berlin, le prince Franz Ludwig v. Hatzfeld, au prince Ludwig Aloys v. Hohenlohe, *Feldmarshallleutnant* autrichien, rendant compte de l'état des forces françaises. Condamné à mort, Hatzfeld fut sauvé *in extremis* par l'intervention de son épouse auprès de l'Empereur<sup>28</sup>. Cette importante découverte amena le nouvel inspecteur général des postes de la Grande armée, Hubert Dornau, à établir un « bureau de décachèvement (sic) » à Berlin. Lors de l'évacuation de la Prusse, ce bureau fut délocalisé à Erfurt et couvrit toute l'Allemagne. Une lettre de Staps, qui tentera d'assassiner l'Empereur à Vienne le 12 octobre 1809, y fut saisie au lendemain de son départ d'Erfurt, le 26 septembre 1809<sup>29</sup>.

Créée le 19 mars 1804, l'Administration générale des Postes avait vu son rôle diplomatique s'amplifier deux ans plus tard avec la campagne contre la Prusse. D'abord, elle dut organiser une « poste militaire ». Il ne s'agissait pas du transport des courriers, mission qui existait à chaque campagne, renouvelée comme le bureau de la « partie secrète » de chaque état-major, mais cette fois reprise en main par les services de l'intendance de la Grande Armée. De ce point de vue, cette organisation fut partagée avec l'Administration générale des Postes depuis l'accord avec le ministère de la Guerre du 28 novembre 1800<sup>30</sup>. Avec la campagne de Prusse, la « poste aux armées », dont le premier règlement date du 31 août 1809, hérita d'une responsabilité en matière d'interceptions, jusque-là spécificité du seul « cabinet noir ». Déjà sensibilisés à l'acquisition du renseignement, les commissaires des guerres partagèrent dorénavant avec un personnel fourni par les Postes la responsabilité du « cabinet noir » de campagne. Naturellement, celui-ci fut installé au bureau central, c'est-à-dire au centre de tri où arrivaient toutes les correspondances de la zone des armées. Avec l'occupation de plus grandes zones, une structure d'interception sera installée dans chaque agglomération étrangère placée sous la responsabilité des directeurs des postes militaires, comme Guérin à Varsovie en 1807, Domon à Moscou en 1812 ou de Gaulle à Dresde en 1813. Souvent, ces hommes ne disposaient pas des connaissances pour « pour décacheter les lettres ». Domon avoua avoir été « inspecteur » pendant la campagne d'Autriche, mais n'avoir pas cherché « de quelle manière procédaient les agents employés à ce service »<sup>31</sup>.

En Espagne, la Poste aux armées, créée en mars 1808, n'avait reçu son financement qu'en juin 1808. Dirigée par l'intendant général Antoine Denniée, elle devait souffrir, dès août, de difficulté pour l'acheminement des communications qui ne feront qu'augmenter avec l'amplification des opérations de guérilla. Il fallait protéger les courriers. Alors qu'en août 1810, il suffit d'une vingtaine de gendarme, il en fallut quinze, associés à deux cent cinquante hommes de troupes en mai 1813. L'acheminement des correspondances, et donc du renseignement qui circulaient par le moyen de courriers particuliers, ne fit que s'accroître. Il ne fut pas un commandant qui s'en plaignit, sachant que toute interception par l'ennemi du courrier privait le destinataire d'ordres et d'informations opérationnelles et renseignait l'adversaire sur les capacités françaises<sup>32</sup>. Selon les calculs de Gildas Lepetit, un courrier partant de Vitoria, au pays Basque, mettait pour rejoindre Paris, 11,7 jours dans les six derniers mois de 1810, puis 12, 5 en 1811, 13 en 1812 et 13,8 au cours des six premiers mois de 1813<sup>33</sup>. Dans ces conditions, les interceptions n'étaient pas seulement inutiles, mais tout simplement impossibles. Les messagers espagnols ne furent que très rarement appréhendés. Cette situation se

---

<sup>27</sup> SHD/DAT, C<sup>17</sup> 96.

<sup>28</sup> *Mémoires du duc de Rovigo (M. Savary)...*, I, Paris/Londres, Bossange/Colburn, 1828, p. 202-203.

<sup>29</sup> Louis Bignon, *Histoire de France sous Napoléon...*, 8, Paris/Leipzig, Firmin-Didot/Brockhaus, 1838, p. 373n1 et *Des Proscriptions*, 2, Paris, Brissot-Thivars, 1820, p. V-IX.

<sup>30</sup> Musée de la Poste, 330/8, D/964, Anson à Berthier ; AN, AF<sup>IV</sup>, 1600<sup>B</sup>/3, Petiet à Dejean, (?) septembre 1803.

<sup>31</sup> AMAE, CP Russie, 154, à Lavalette, 18 octobre 1812.

<sup>32</sup> AN, AF<sup>IV</sup>, 1606<sup>B</sup>/3<sup>II</sup>, Bessières à Napoléon, mai-juin 1808 ; 1612/3<sup>I</sup> et 3<sup>II</sup>, Tournon, août-octobre 1808 ; 1615/1<sup>II</sup>, Dumas et Darmagnac à Berthier, septembre-décembre 1808 ; 1620/1<sup>II</sup>, Thiébauld à Napoléon et Clarke, août-novembre 1809, *Ibid.*/1<sup>III</sup>, Hédouville à Clarke, juin-octobre 1809 ; 1621/2, Gouvion-Saint-Cyr et Augerau à Clarke, juin-décembre 1809 ; 1623<sup>A</sup>/2<sup>IV</sup>, Lagarde à Savary, janvier-juillet 1810 ; 1626/3<sup>I</sup> et 1631/1<sup>III</sup>, Berthier à Napoléon, février-octobre 1810 et mai-juillet 1811.

<sup>33</sup> Lepetit, Gildas. « Soumettre les arrières de l'armée. L'action de la Gendarmerie impériale dans la pacification des provinces septentrionales de l'Espagne (1809-1814) », *Stratégique*, vol. 93-94-95-96, n° 1, 2009, p. 259-277.

répéta pendant les campagnes de Russie<sup>34</sup> et d'Allemagne<sup>35</sup>. En France, le « service spécial près de l'Empereur », animé par Le Lorgne d'Ideville, put compter sur les interceptions réalisées par les agents de la Marne, de la Seine-et-Marne et des Landes de janvier à mars 1814<sup>36</sup>. De retour sur le territoire national, Le Lorgne bénéficia des facilités de communication offerte par le télégraphe aérien de Claude Chappe (Paris Lille, deux minutes pour une courte dépêche : Paris Strasbourg, six minutes et demie). Toutefois, le réseau ne s'était guère étoffé depuis les liaisons vers Lille et Landau en 1794. Un an plus tard, Bruxelles avait été relié à Paris, mais il fallut attendre 1810 pour que le télégraphe atteigne Amsterdam. Brest l'était depuis 1798 et Turin ne le sera qu'en 1805, permettant de relier cinq ans plus tard Venise. Relié depuis 1802, Metz permit d'atteindre Mayence seulement en 1813.

Avec la nouvelle législation sur le blocus continental, décidée à Berlin le 21 novembre 1806, l'Administration générale des Postes aux lettres devint une arme diplomatique. Par ce décret fut induit non seulement un blocus des hommes et des marchandises, mais aussi des idées. Rien de ce qui était écrit en langue anglaise ne devait plus paraître sur le continent européen. Les légations françaises à Hambourg, au Danemark, en Hollande, en Espagne et en Étrurie durent faire pression sur les gouvernements pour que les postes locales agissent dans ce sens (7-16666 et 16798). Dès le 1<sup>er</sup> décembre 1806, Gaudin, ministre de tutelle des Postes, fut invité à agir après de son administration pour qu'elle mette au rebut les courriers anglais ou rédigés dans cette langue (6-13698). Après la Grande-Bretagne, la Suède (7-16749), puis la Hollande (7-16746), enfin l'Allemagne, l'Autriche et Rome (8-17058 ; 10-17058, 23579), puis Savone (8-21876) ou encore l'Espagne (8-17269, 17607, 18419 ; 9-20576, 23168) connurent les mêmes interdits. Cette nouvelle activité imposa aux Postes, comme dans le cadre des interceptions militaires, à déléguer l'acquisition du renseignement. En Europe du nord, l'armée collaborait déjà aux missions d'interceptions et de lectures des courriers sortant de l'Empire. Au sud, il fallut à Lavalette accepter les empiètements de la Police générale, l'Empereur l'ordonnant régulièrement.

Fouché n'avait pas attendu ces autorisations impériales pour pénétrer à nouveau dans les bureaux de poste, ni pour créer en interne son propre « cabinet noir ». À la division de la « haute police », dirigée par Desmarests à partir du 24 novembre 1799, existait un bureau de surveillance de la correspondance des émigrés et des agents de l'étranger. De la fin avril 1798 jusqu'à juin 1802, il avait été dirigé par l'écrivain Restif de la Bretonne<sup>37</sup>. Avec Fouché, ce « cabinet noir » bis s'avéra un moyen de renseignement général, ajoutant à sa mission initiale à toutes les menaces à la sûreté nationale ; le ministre trouva là un moyen commode pour s'immiscer dans les alcôves parisiennes, à commencer par celles des ministres et, très certainement, du chef de l'État et de son entourage. Toutefois, pour d'évidentes raisons pratiques, cette officine fut en fait décentralisée auprès de chaque commissaire général et commissaire de police, voire préfet dans tout l'Empire.

Cette documentation remontée à Paris était destinée à disparaître une fois lue par Fouché, comme celle du « cabinet noir » des Postes l'était par Napoléon. Ce « cabinet » bis fut alimenté localement par les saisies des commissaires de police, des gendarmes et des douaniers, dans les bureaux de poste et sur les navires arrivant dans quelque port français que ce soit, mais aussi au cours de perquisitions domiciliaires. Les capacités professionnelles de ce « cabinet noir » bis égalèrent celles de l'original. La fouille de la demeure de l'aide de camp du Tsar, le colonel Aleksandr Ivanovič Tchernychev, le 21 février 1812, révéla ainsi des documents compromettants et des preuves de l'espionnage russe à demi-consumé. Les hommes de Fouché reconstituèrent notamment une lettre qui fût précautionneusement déchirée, permettant d'initier une enquête qui démasqua le reste du réseau<sup>38</sup>. Cette intrusion de la Police générale jusque dans les bureaux de poste ne fut pas mieux ressentie par Lavalette avec son ami Savary qu'avec Fouché. Certes, l'espionnage russe ou anglais semblait parfois justifier ces interceptions. La collaboration des directeurs départementaux des Postes avec les préfets fut admise dans les cas de menaces, liées au maintien de l'ordre public, plutôt qu'à l'espionnage. L'Empereur exigeait surtout que les deux administrations collaborassent (9-21876). Mais le directeur

<sup>34</sup> AN, AF<sup>IV</sup>, 1647/5<sup>I</sup> et 5<sup>II</sup>, Maret à Napoléon, 1-20 novembre et 21 novembre-24 décembre 1812.

<sup>35</sup> *Ibid.*, 1661<sup>B</sup>/1, Macdonald à Napoléon, 25-27 août 1813.

<sup>36</sup> *Ibid.*, 1668/1<sup>II-VI</sup>.

<sup>37</sup> AN, F<sup>7</sup> 3007 ; Daniel Baruch, *Nicolas Edme Restif de la Bretonne*, Paris, Fayard, 1996, p. 108, 250-254.

<sup>38</sup> AN, F<sup>7</sup> 6575 ; AMAE, CP Russie, 154, note de Kourakine à Bassano du 2 mars et rapport de Kourakine à Roumiantsev du 6 mars 1812 ; *Mémoires du chancelier Pasquier. Histoire de mon temps*, I, Paris, Plon, 1893 p. 518 ; *Mémoires du duc de Rovigo*, op. cit., p. 208-220.

général des Postes n'acceptait guère que la Police fasse remonter à Napoléon les insuffisances de son personnel. Il en alla ainsi de l'accusation, le 28 septembre 1809, de soutien aux « correspondances des conspirateurs et des ennemis de l'ennemi » entre Bordeaux et Paris touchant un administrateur général de soixante-neuf ans, Pierre-César Auguié, beau-père du maréchal Ney (9-22218 et 22219). Huit mois plus tard, ce fut la structure déployée à Rome par Lavalette en janvier 1810 (8-17058) qui provoqua l'ire de Napoléon : ses lettres avaient été ouvertes (10-23579). Derrière cette succession de mise en cause du « cabinet noir » se cachait une « guerre des polices » entre les deux administrations, avec le chef de l'État en position d'arbitre. Le dernier acte se termina toutefois en faveur des Postes. En janvier 1811, elles obtinrent de placer « à Turin, à Gênes, à Florence, à Rome, à Amsterdam, à Hambourg, et peut-être dans quelques autres villes de l'ancienne France », comme employés de banque ou de commerce, des agents du « cabinet noir ». À l'insu du personnel français, « hormis des directeurs de la poste, qui en seraient les commissaires », ils devaient ouvrir les correspondances et transmettre ensuite « leur travail au directeur général » des Postes (10-25717). Cette organisation, à laquelle se joignit le « bureau de décachèvement (sic) » de Berlin, fit émerger un système réticulaire permettant théoriquement d'intercepter toutes les informations menaçant la sécurité de l'Empire qui circulaient par voie postale. Mais les interceptions ne remplacèrent jamais le travail de terrain, de renseignement humain. La position du « cabinet noir » de l'Administration générale des Postes aux lettres fut cependant loin d'être fragilisée par celui, occulte, de la Police générale.

### *Le secret des chiffres*

Si ce dernier put rivaliser du point de vue des techniques, pour lesquelles il existait « des instructions sur la manière d'opérer »<sup>39</sup> les interceptions, et des traductions, il ne disposa jamais de compétences cryptologiques propres. Or, la spécificité du « cabinet noir », première (en terme d'antériorité) instance de renseignement, était cette capacité à acquérir toute sorte d'information, à la demande du décideur, quelle qu'en fut la nature. Les hommes de ce service disposaient du tour de main, non seulement pour décacheter et recacheter une lettre sans que son expéditeur, ni son destinataire ne s'en rende compte, mais aussi pour percer tous les systèmes d'écriture. Il s'agissait là d'un legs de l'ancien « cabinet noir » d'avant la Révolution. Gaudin ressuscita l'école de formation des personnels. Comme Fain le soulignera, outre les langues, l'éducation porta sur « l'art des enveloppes, des cachets et des chiffres » :

« Les moyens chimiques lui étaient familiers ; la science des probabilités mathématiques et de l'analyse grammaticale lui offrait des méthodes de déchiffrement éprouvées; elle n'était pas moins habile à lever les empreintes, à amollir la cire, à la raffermir sous le fac-similé du cachet, qu'à pénétrer, à l'aide du temps et de l'étude, dans les chiffres les plus inaccessibles ; chaque découverte en ce genre avait sa prime d'encouragement<sup>40</sup>. »

Cette activité de traduction et de déchiffrement était partagée avec les Relations extérieures, où existait notamment un bureau du chiffre, animé par Gambier de Campy et fort de six personnes. Toutefois, ces deux équipes de chiffreurs n'avaient pas la même utilité. Ceux affectés au service diplomatique se chargeaient de crypter et décrypter les courriers à destination et en provenance des seuls postes diplomatiques français. Certains d'entre eux étaient ainsi dotés de deux chiffres différents, l'un pour l'émission et l'autre pour la réception des dépêches. Ils furent également les concepteurs des codes utilisés par tous ceux qui en avaient le besoin, personnels diplomatiques, « agents secrets », ministres stratégiques (Police générale, Archichancelier de l'Empire) militaires et autres Napoléonides. La création de « dictionnaires de chiffres », de 1 200 (petit chiffre) à 3 500 (grand chiffre) groupes de lettres, de syllabes et de figures, fut une primauté des Relations extérieures. Chaque dictionnaire se présentait sous la forme de tableaux de déchiffrement pré-imprimés selon l'ordre alphabétique des groupes. Ils étaient remplis manuellement, chaque entrée étant dotée d'une à six possibilités de chiffrement<sup>41</sup>. La base du chiffre de Paris comptait 1 200 groupes codiques, auxquels s'ajoutèrent des spécificités au contexte d'utilisation. Le code employé à l'ambassade de Vienne, sous le mandat du général Antoine François Andréossi (7 novembre 1806-2 mars 1809)

<sup>39</sup> AMAE, CP Russie, 154, Domon à Lavalette, 18 octobre 1812.

<sup>40</sup> *Mémoires du baron Fain, op. cit.*, p. 49.

<sup>41</sup> Cf. celui d'Eugène de Beauharnais, SHD/DAT, 1 M 2352.

compta 3 500 groupes, tandis que celui qu'employa Édouard Bignon à Varsovie en 1812 (11-29407) en dénombra 3 600. Le remplissage manuel et la contextualisation des dictionnaires permettait une souplesse de conception et assurait la sécurité des communications. En effet, le système fonctionnait entre un émetteur et un destinataire à la fois. La perte d'un code, comme à la suite de l'opération spéciale de Rastatt (28 avril 1799), n'avait donc pas de conséquence irrémédiable. Elle était au contraire circonstancielle, le code capturé par les hussards autrichiens ne pouvant servir qu'à décrypter les correspondances des plénipotentiaires français assassinés<sup>42</sup>.

De plus, l'utilisation des « dictionnaires de chiffres » restait exceptionnelle, les courriers de routine furent toujours laissés en clair. Seules « les dépêches les importantes [étaient] en chiffres » (8-19568). Le ministre des Relations extérieures disposait seul d'un exemplaire des codes sortis de son propre bureau. Cela le mettait en position de communiquer aussi bien avec les commandants de la Grande armée qu'avec les ministres dotés de chiffres. Il pouvait également proposer en urgence, au cours d'une campagne, un chiffre sain lorsque l'on craignait que celui de l'armée découverte avait été découvert par l'adversaire. Dans le cadre du service diplomatique, il saisissait l'opportunité d'un « courrier spécial » retournant à son poste pour le doter d'un nouveau chiffre, histoire de dérouter les chiffreurs adverses par ce changement intempestif. Ce fut ce qui arriva en pleine négociation de conciliation avec la Russie, sous le haut patronage de la Grande-Bretagne, au premier semestre 1806. Pensant que le chiffre de la légation près le tsar, que manipulait le chargé d'affaires Barthélemy de Lesseps avait été cassé par les Russes, Talleyrand jugea utile de le changer préventivement. Il utilisa donc les services du chancelier Thomas Ruffin, qui retournant à Saint-Pétersbourg après une nouvelle course rapide à Paris, en rapporta de nouveaux sans éveiller la partie adverse<sup>43</sup>.

Il arrivait que des chefs de légation en demandent un en raison des questions de sécurité ambiantes du poste où ils avaient été nommés. Ainsi Charles Alquier (3-6349) et l'« agent secret » André de Nerciat (Certani) en furent dotés lors de leur séjour à Naples, chiffres établis par la division adéquate du ministère, selon un modèle uniquement valable en Italie. Comme toutes les personnes utilisant des communications chiffrées, Nerciat possédait deux « dictionnaires de chiffres », l'un pour communiquer avec le ministre à Paris, l'autre lui servant à décoder les dépêches lui parvenant chiffrées<sup>44</sup>. Ce double moyen de chiffrement offrait des conditions de sécurité aux communications diplomatiques. Il en alourdissait néanmoins l'utilisation, renforçant ainsi son exceptionnalité. Les consulats étaient de fait exclus de toutes communications chiffrées. Lorsqu'ils furent chargés de renseignements d'intérêt militaire, on opta pour des solutions de contournement. Une méthode pérenne fut même mise en place en Sardaigne. Au printemps 1805, Michel Ange Ornano, commissaire général des relations extérieures à Cagliari, fut invité à envoyer un état de l'armée et des fortifications sardes, ainsi qu'une évaluation des moyens nécessaires occuper l'île. Le Département préféra lui transmettre ses instructions par l'intermédiaire du préfet du Liamone (Corse), Giacinto Arrighi<sup>45</sup>. Cette filière sera réutilisée quatorze ans plus tard pour surveiller l'Empereur déchu à l'île d'Elbe. Le consul impliqué n'était plus celui de Cagliari, mais de Livourne, François Antoine Mariotti. Et d'Ajaccio, le gouverneur royal militaire en Corse, Louis Guérin de Bruslart ne se contentera pas uniquement d'assurer la transmission des courriers<sup>46</sup>...

Il existait donc sous le Consulat et l'Empire une économie des communications diplomatiques qui se déroulait le plus souvent en clair. La confidentialité des correspondances et des productions des ministères sensibles (Relations extérieures, Police générale, Guerre et Administration de la Guerre) échappait aux yeux des agents étrangers, sauf autorisation expresse de Paris<sup>47</sup>. L'usage du chiffre était toujours lié à un impératif de sécurité. Une opération comme celle menée par les Relations extérieures en Grande-Bretagne en 1802, imposant des communications entre Paris et Londres, fut dotée d'un code spécifique, non chiffré d'ailleurs mais caractérisé par une substitution des noms<sup>48</sup>. Metternich usa d'un

---

<sup>42</sup> *Geheime Briefschaften aus dem Portefeuille der bey Rastadt ermordeten französischen Gesandtschaft*, Erfurt, Plittersdorf, 1799.

<sup>43</sup> AMAE, CP Russie, 145, Talleyrand à Lesseps, 20 juillet 1806.

<sup>44</sup> AMAE, CP Naples, 125, Nerciat à Talleyrand, 2 janvier 1798.

<sup>45</sup> AMAE, 266 QO 55.

<sup>46</sup> Pierre Branda, *La guerre secrète de Napoléon. Île d'Elbe 1814-1815*, Paris, Perrin, 2014, p. 219-230.

<sup>47</sup> AMAE, P 17456, règlement, arrêté, note, lettre, 16 décembre 1793, 29 août 1798, 30 novembre 1804, 11 juillet 1808.

<sup>48</sup> Lewis Goldsmith, *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparté, et de la cour de Saint-Cloud*, Londres, Harper le jeune, 1810, p. 234. Goldsmith souligne.

code similaire pour camoufler sa correspondance révélant la trahison de Talleyrand au « cabinet noir » Dans ses lettres de janvier à mars 1809, l'ancien ministre des Relations étrangères devint ainsi « X »<sup>49</sup>. Des capitales étaient réputées pour leurs interceptions, comme Vienne, Berlin, Saint-Pétersbourg ou Constantinople. Ainsi cette demande de Napoléon au général Guillaume Brune, à Constantinople, d'envoyer un message chiffré à Alep, au consul Louis de Corancez (4-8088). Cette instruction est des plus intéressantes pour comprendre l'usage des chiffres durant le Consulat et l'Empire. Depuis le Cabinet impérial, la missive gagna les Relations extérieures. Réécrite par la division du Midi au nom du ministre, un courrier du ministère, qui faisait la tournée des postes selon un circuit déterminé, ou une estafette de la malle postale, l'apporta à Constantinople. Jusque-là, les ordres de Napoléon restèrent entre des mains françaises, inutile de les chiffrer. Par contre, pour rejoindre Alep, il fallait compter avec les interceptions du « cabinet noir » du Grand vizir, Kör Yusuf Ziyaüddin Paşa. Ce risque était tel que Corancez adressa à Paris son rapport, de façon anonyme et depuis Smyrne, en septembre 1804<sup>50</sup>. En effet, le consul disposait bien d'un chiffre avec son ambassadeur, mais d'aucun avec Paris. Aussi, pour éviter toute interception ottomane, il confia directement son rapport à un navire en partance pour Marseille.

---

<sup>49</sup> OeStA/HHStA, StAbt Frankreich Diplomatische Korrespondenz 202 et 205, Metternich à Stadion, 23 juin 1808, 17 et 31 janvier, 1<sup>er</sup>, 23, 27 février, 7, 17, 23 mars 1809 et Stadion à Metternich, 10 février, 12 et 31 mars 1809 ; Émile Dard, *Napoléon et Talleyrand*, Paris, Fallois, 2017, p. 245-252 ; Richard de Metternich, de Klinkowstroem, *Mémoires. Documents et écrits divers laissés par le Prince de Metternich...*, 1 et 2, Paris, Plon, 1880, p. 72 et 173, 262.

<sup>50</sup> *Ibid.*, MD Turquie, 31. L.A. [Louis Alexandre de Corancez], *Histoire des Wahabis depuis leur origine jusqu'à la fin de 1809*, Paris, Crapart, 1810

## Chapitre 13

### Le renseignement économique

Cette double concurrence représentée par la *Kaiserliche Reichspost* pour l'administration des Postes soulignait bien l'imbrication des questions de renseignement avec l'économie générale de l'Empire napoléonien. Elle mettait aussi en exergue le choix politique qu'imposa aux décideurs économiques cette nouvelle donne européenne. En effet, la confidentialité des informations d'affaire ne fut pas plus respectée que celle touchant à la politique intérieure ou internationale, conséquence du développement du renseignement dans le contexte général de guerre entre la France et la Grande-Bretagne. Les entraves à la libre circulation des individus incitèrent au développement de l'espionnage économique. Parmi les interceptions des correspondances, celles qui firent l'objet d'une rétention plutôt que d'une destruction étaient les lettres de change des entrepreneurs. Au lendemain de la parenthèse révolutionnaire, la situation économique de la France impériale imposa également ce recours au renseignement économique. Ruinée par un blocus pourtant imposé à la Grande-Bretagne depuis 1793 mais qui la privait des ressources coloniales autant que des mutations technologiques (machinisme, métallurgie, textile, agriculture) de la Révolution scientifique et technique au moment où elles arrivaient à maturation, la France dut relever son commerce et ranimer son industrie pour pouvoir tenir le rang continental qu'ambitionnait pour elle Napoléon Bonaparte.

Il crut trouver l'homme qui allait l'y aider et en fit son ministre de l'Intérieur (1800-1804) : Jean-Antoine Chaptal. Inventeur d'une forme de renseignement économique autant que porteur d'une « intelligence économique », ce chimiste songea à impulser un mouvement d'ampleur à travers l'Empire. Il développa avec le patronat local des processus de veille informationnelle. Cette parenthèse, qui s'acheva par la création d'un inédit ministère des Manufactures et du Commerce (1812-1814), confié au directeur général des douanes, échoua cependant à impulser une dynamique qui eût profité à la majorité des entrepreneurs.

#### *L'inventeur du renseignement économique ?*

L'importance de l'information dans le domaine économique ne naquit assurément pas sous le Consulat et l'Empire. Elle s'était déjà affirmée comme un moyen de résister à la concurrence internationale et une ressource pour dominer le marché tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi, « après dix ans d'anarchie qui venait de dévorer la France »<sup>1</sup>, prit-elle un tour accru dans l'état d'isolement du pays. Le désordre politique auquel Bonaparte entendit mettre fin tint la France à l'écart du mouvement de révolution industrielle qui, venant de Grande-Bretagne, continua à irriguer l'Europe continentale. La reconstruction de la France passa donc aussi par une relance économique et pas uniquement un replâtrage institutionnel. Le rappel des émigrés ne servit pas uniquement à attacher l'ancienne noblesse à la nouvelle classe dirigeante. En rétablissant les migrations internationales, il entendait rendre à l'économie nationale ses aiguillons. En apparence, le comte Charles-Philibert de Lasteyrie n'était pas exactement de ceux-là ; proche de Mirabeau et de La Fayette, il avait combattu en nouvelle France avant de passer dans son domaine de Guermantes, à Lagny, les années de terreur, se consacrant à des travaux agronomiques. Seulement, avant cette réclusion forcée, il avait voyagé à travers l'Europe, de la Sicile à l'Angleterre comme de l'Espagne à la Laponie. Et quel choc n'eût-il pas lorsque, parcourant à nouveau l'Europe du Nord pendant de l'année 1800, cet infatigable marcheur se rendit compte du retard économique pris par la France ! Il en rapporta des croquis qui furent autant d'exemples de cette modernité qui manquait à son pays<sup>2</sup>.

De retour à Paris, il eût le loisir d'évoquer son « étonnement » auprès de ces « hommes, amis de leur pays et éminents dans les sciences, l'industrie et l'administration [qui] se trouvaient dans les salons de la rue Coq-Héron », autour du banquier Benjamin Delessert et d'autres gens de finance. Se pressaient des membres de l'Institut, dans lequel l'Académie des Sciences, fondée en 1666, y avait amalgamée toutes les anciennes académies d'Ancien régime (sciences physiques, mathématiques,

---

<sup>1</sup> Jean Antoine Chaptal, *Mes souvenirs sur Napoléon*, Paris, Plon, 1893, p. 57.

<sup>2</sup> Charles-Philibert de Lasteyrie, *Collection de machines, d'instrumens, ustensiles, constructions, appareils, etc. employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle. D'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe*, 2 vol., Paris, Établissement lithographique du comte de Lasteyrie, 1820-1821.

morales, politiques, littérature et beaux-arts). Il y avait aussi des adhérents de sociétés savantes, comme celle d'agriculture, des parlementaires et des fonctionnaires, notamment du ministère de l'Intérieur<sup>3</sup>. Au sein de ce cénacle, l'influence de trois hommes fut décisive : le mathématicien Louis Costaz, membre du Tribunat depuis son retour d'Égypte, Jean-Baptiste Huzard, inspecteur-général des écoles vétérinaires, et Joseph-Marie Degérando, membre du bureau consultatif des arts et du commerce. Ces trois hommes devinrent les pivots des commissions d'étude qui se réunissaient, dans chacune des enceintes, pour étudier la viabilité de ces projets.

Ces discussions rappelaient celles de la « compagnie des sciences et des arts » et autres propositions ayant fait éclore l'Académie des Sciences au temps de Colbert (1666). Pourtant, deux siècles et demi plus tard, Jean-Antoine Chaptal, ministre de l'Intérieur, se montra quelque peu dubitatif quant à la longévité d'une quelconque société utilitariste, mêlant sciences, techniques et économie. Cependant, il n'en présida pas moins la création, le 2 novembre 1801, de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale ! En fait, le ministre croyait moins à l'initiative privée qu'à la ressource juridique. Dans son esprit, l'impulsion devait venir de la protection économique, régime dérogatoire aux règles économiques, que l'État donnerait aux inventeurs. Autrement dit, le retour des émigrés constituait le préalable à la reprise du mouvement des immigrants qualifiés, les uns comme les autres permettant l'implantation des industries qui faisaient défaut dans le pays.

Cela ressortait parfaitement de son action du moment. Ministre de l'Intérieur depuis le 6 novembre 1800, d'abord par intérim, puis confirmé le 21 janvier suivant, il œuvrait déjà pour le relèvement de l'économie nationale depuis un an déjà. Conseiller d'État, il avait travaillé (avec Roederer et Crétet) à la loi du 17 février 1800 divisant le territoire en quatre niveaux (départements, arrondissements, cantons, communes) et créant l'institution préfectorale. Cette dernière devint pour lui, une fois ministre, l'outil juridique par lequel il entendit relancer le commerce et ranimer l'industrie<sup>4</sup>. Au printemps 1801, les préfets furent ainsi les vecteurs d'une statistique générale agricole et industrielle de la France<sup>5</sup>. Chaptal inscrivit donc ses pas dans ceux de ses prédécesseurs, l'éphémère François de Neufchâteau (1797), même s'il était plutôt un tenant de l'« idéologie agrarienne »<sup>6</sup>, et de Lucien Bonaparte (1799-1800). Une des premières statistiques régionales, certainement la plus conforme à l'esprit ministériel, modelé par l'ancien administrateur de police parisien (1789-1790) Jacques Peuchet<sup>7</sup>, fut celle de la Moselle<sup>8</sup>. Publiée en cinq chapitres, accompagnés chacun de tableaux statistiques permettant de dégager la norme territoriale, elle permettait d'apprécier la situation du département et d'orienter l'action de l'État en matière économique.

La mission de centralisation incombait au secrétaire général du ministère depuis le 22 avril 1800, Félix Desportes sous Bonaparte, puis Scipion Mourgue (1800-1802) et Joseph Coulomb (1802-1804) sous Chaptal. Le 22 novembre, elle fut déléguée à un bureau, au sein du secrétariat général, confié à l'ancien avocat Adrien Duquesnoy, rapporteur auprès du ministre Bonaparte, puis au fantasque homme de théâtre Alexandre Desferrières (1802-1806) ; pour les seconder, Chaptal plaça l'impécunieux Peuchet. Le bureau devint une direction indépendante du secrétariat général en avril 1806, lorsque l'ancien consul à Amsterdam (1800-1802) et à Londres (1802-1803), Charles-Etienne Coquebert de Montbret<sup>9</sup>, le prit en main ; sous son administration, le bureau fut bientôt renommé « des informations administratives et de la statistique » (16 mai 1809). Mais il souffrit du désintérêt des successeurs de Chaptal, qui suspendirent l'impression des mémoires préfectoraux (16 mai 1805), et de

---

<sup>3</sup> *Memoirs of Richard Lovell Edgeworth Esq.*, 2, Londres, Hunter/Baldwin, Cradock, Joy, 1820, p. 278.

<sup>4</sup> AN, F<sup>10</sup> 297, Chaptal, 9 avril 1802.

<sup>5</sup> Marie-Noëlle Bourguet, *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Éd. des archives contemporaines, 1989.

<sup>6</sup> Dominique Margairaz, *François de Neufchâteau. Biographie intellectuelle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005 ; James Livesey, « Agrarian Ideology and Commercial Republicanism in the French Revolution », *Past and Present*, n°157, 1997, p. 94-121.

<sup>7</sup> Jacques Peuchet, *Statistique de la France par département*, Paris, Testu, 1801. Cf. Pierre Karila-Cohen, « Du maintien de l'ordre à l'expertise du social Jacques Peuchet et la crise de la police à l'âge libéral : réflexion sur un texte de 1814 », Vincent Milliot (dir.), *Les mémoires policiers, 1750-1850. Écritures et pratiques policières du siècle des Lumières au Second Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 251-269.

<sup>8</sup> *Mémoire statistique du département de la Moselle, adressé au ministre de l'Intérieur, d'après ses instructions*, Paris, Imprimerie de la République, 1802.

<sup>9</sup> Isabelle Laboulais-Lesage, « L'itinéraire d'un grand commis de l'État, Coquebert de Montbret (1755-1831) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 2, 1998, p. 337-346.

la jalousie de l'adjoint de Desferrières, le genevois Charles-Emmanuel Duvallard. La nomination de Montbret comme directeur des douanes à Amsterdam, en novembre 1810, fit entrer le bureau en déshérence. Il fut supprimé par une circulaire de Jean-Pierre de Montalivet, le 21 septembre 1812<sup>10</sup>. Depuis le 8 mars précédent, Montbret était le secrétaire général du nouveau ministère des Manufactures et du Commerce !<sup>11</sup>

Sous Chaptal, influencée par les idées philanthropiques de Duquesnoy, la statistique était devenue une source et une procédure d'observation, d'analyse et de synthèse à partir desquelles l'administration nouvelle pouvait entreprendre son action de redressement national<sup>12</sup>. De ce point de vue, le ministre de l'Intérieur du Premier Consul apparaissait comme le véritable inventeur de ce que l'on aurait pu appeler, forcément anachroniquement, l'« intelligence économique ». Les enquêtes des préfets ressemblaient ainsi à des rapports d'« analyse territoriale ». Les nombreuses instructions qui leur furent adressées<sup>13</sup> en témoignent. Mais le ministre n'apporta son soutien à cette entreprise, au point d'en prendre la présidence, qu'à condition qu'elle devienne un outil de renseignement extérieur. Comme Colbert à son époque, Chaptal faisait reposer son action sur le double principe de la prédation à l'extérieur et de la rétention à l'intérieur. Autrement dit, qu'elle permette l'importation en France des « procédés et [des] machines dont les avantages [avaient été] éprouvés dans d'autres pays, et que l'on ne conn[aisait] pas encore parmi nous », comme le souligna Louis Costaz le 28 juin 1803. Il s'agissait d'organiser un transfert de technologie depuis la Grande-Bretagne. Du reste, l'« Essai sur la statistique de l'Angleterre » auquel Montbret prétendit travailler pendant son séjour londonien<sup>14</sup> aurait pu être d'un sérieux secours pour mieux comprendre l'offre britannique.

Chaptal avait déjà commencé à le faire, en invitant au printemps 1802, l'ingénieur mécanicien anglais James Douglas<sup>15</sup>. Ses inventions mécaniques et son besoin de financement avait attiré l'attention du consul général de Hambourg à Bordeaux, Daniel Christoph Meyer, qui s'était empressé de le signaler au préfet Antoine Thibaudeau le 31 mai 1802. Après l'avis favorable de son directeur du bureau des arts et manufactures, Claude-Anthelme Costaz, le 15 juin, Chaptal entra en négociation avec le Britannique. Le 15 octobre, Douglas donna son accord au ministre et demanda un site pour s'installer ; ce fut l'île aux cygnes, à Paris. Le 22 mars 1803, Chaptal lui fit octroyer un financement du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) lui permettant d'employer cinq ouvriers anglais<sup>16</sup>. Le 1<sup>er</sup> septembre 1804, Douglas reçut la nationalité française, ce qui le mit à l'abri de toute poursuite liée à son origine britannique<sup>17</sup>.

Le président du Tribunat, Louis Costaz représenta le ministre de l'Intérieur dans la gestion du projet de navigation à vapeur de l'Américain Robert Fulton, initié autour du fameux submersible *Nautilus* (1797-1801) et achevé avec un bateau à roue à aube, présenté sur la Seine. L'accueil dubitatif des ministres de la Marine, alors que le vice-amiral François Rosily, directeur du Dépôt de la Marine, s'était montré intéressé, met un terme à l'enthousiasme de l'inventeur pour son bateau-plongeur, après néanmoins trois présentations réussies devant un aréopage de décideurs militaires (Rouen, 30 juillet, Le Havre, 31 octobre 1800, Brest, 17 août 1801) et financés par la Marine (VI-5206 et VII-5477). En octobre 1802, il avait présenté au CNAM, son projet de bateau à roue à aube qui navigua le 9 août suivant sur la Seine. Mais le défaut d'adhésion des politiques à ce nouveau projet, malgré son actualité dans le cadre de la planification d'une descente contre la Grande-Bretagne, empêcha l'intercession de Costaz auprès du Premier consul de porter ses fruits. Fulton fut accusé d'être un « charlatan » et son

---

<sup>10</sup> Marcel Reinhard, « La statistique de la population sous le Consulat et l'Empire. Le Bureau de statistique », *Population*, 1950, n° 5/1, p. 103-120.

<sup>11</sup> Jean-Noël Biraben, « La statistique de population sous le Consulat et l'Empire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 17, n° 3, Juillet-septembre 1970, p. 359-372.

<sup>12</sup> Joseph-Marie Degérando, *Programme du cours de droit public positif et administratif à la faculté de droit de Paris pour l'année 1819-1820*, Paris, Baudouin, 1820, p. 25-26.

<sup>13</sup> Cf. AN, F<sup>20</sup> 136.

<sup>14</sup> *Ibid.*, CCC Londres, 10, Coquebert de Montbret à Talleyrand, 20 mars et 19 mai 1803 ; Isabelle Laboulais-Lesage, « L'itinéraire d'un grand commis de l'État, Coquebert de Montbret (1755-1831) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 2, 1998, p. 346.

<sup>15</sup> Sauf indication contraire, AN, F<sup>12</sup> 2207.

<sup>16</sup> AN, F<sup>15</sup> 3496 et F<sup>12</sup> 2179, entrée d'une lettre à Douglas, 1<sup>er</sup> février 1803.

<sup>17</sup> *Ibid.*, F<sup>21</sup> 437, Conseil d'État à Chaptal, 1<sup>er</sup> septembre 1804.



second projet fut stoppé<sup>18</sup>. Le 1<sup>er</sup> octobre 1805, Fulton quitta nuitamment Boulogne et rejoignit la croisière de la *Royal Navy*. Il apportait avec lui les plans du *Nautilus* et du vaisseau refusé par Bonaparte. Mais les Britanniques ne se montrèrent pas plus intéressés que les Français. Fulton pourra finalement placer sa roue à aube aux États-Unis, où il finit par retourner en 1806<sup>19</sup>.

Profitant de la paix d'Amiens (25 mars 1802-18 mai 1803) pour acquérir des nouveautés scientifiques et techniques de Londres, Chaptal cherchait à acquérir une machine à diviser les cercles, utiles pour les calculs astronomiques. La transaction fut menée par l'ambassadeur de France à Londres, Antoine Andréossi, qui obtint l'expertise de l'astronome espagnol José de Mendoza y Ríos le 15 février 1803<sup>20</sup>. L'importance du matériel, sur lequel les ingénieurs français buttaient encore, amena Chaptal à solliciter l'intervention de la *Society for the encouragement of Arts, Manufactures and Commerce*, modèle londonien, fondé en 1754, de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Cette société savante disposait d'un intermédiaire à Paris, Sir Charles Blagden, qui s'exécuta bien volontiers dès le 1<sup>er</sup> février<sup>21</sup>. Cette intromission anglaise pour le succès de cette opération de renseignement français précéda de peu la reprise de l'état de guerre entre les deux pays. Chaptal réussit encore à faire importer une navette volante, utile pour l'industrie textile.

Cette activité de renseignement économique se poursuivit après le départ de Chaptal pour le Sénat. S'il fut moins intéressé par la statistique, Montalivet comprit la nécessité de se procurer à l'étranger les avantages économiques qui manquaient à la France. Depuis Chaptal, des « agents secrets » économiques, comme l'abbé Jean-Baptiste Poidebard, installé à Saint-Petersbourg depuis la Révolution, sillonnaient l'Europe, devant ou à la suite des armées de Napoléon, pour copier ou espionner les innovations. Parallèlement, une législation visant à « domestiquer le nomadisme des ouvriers »<sup>22</sup>, résultant de la loi du 12 avril 1803 et de l'arrêté de Chaptal du 1<sup>er</sup> décembre suivant, empêcha la circulation vers l'étranger des savoirs ainsi acquis. S'ajouta également une circulaire du 27 décembre 1803 demandant de dresser un état de tous les Britanniques résidant en France en raison de leurs activités manufacturières ; 41 % des 106 départements que comptait à cette époque la France répondirent, les autres n'étant pas concernés par une présence britannique. Sur 429 immigrés ainsi recensés, 14 % occupèrent des emplois de mécaniciens (31) ou dans le textile (31)<sup>23</sup>. L'un d'entre eux, John Dean, était arrivé en 1795 et exerçait la direction d'une filature à Bondeville (Seine-Maritime). À ces Britanniques, qui n'étaient pas des militaires, il fallut compter avec ceux prisonniers de guerre qui furent affectés dans les industries textile et métallurgique, fortement demandés par les entrepreneurs français ; les prisonniers des dépôts de Thionville, Longwy et Auxonne furent employés dans les forges de François de Wendel, à Hayange (1804), puis de Moyeuve (1811), qui œuvraient pour l'artillerie<sup>24</sup>. D'autres entrepreneurs, comme Joseph Guérin, à Dilling (Sarre), et Joseph Capon, à Avignon, utilisèrent les services d'un même ferblantier anglais, Thomas Page, incarcéré à Valenciennes depuis 1804, avec son épouse et ses deux fils, pour lancer leurs établissements, à partir d'août 1805<sup>25</sup>.

Si, avec les prisonniers britanniques, il s'agissait de procéder à des transferts de technologie à moindre coût, tout en empêchant que les ouvriers français ne les diffusent sans contrôle de l'administration et du patronat, il fallait aussi envoyer des « agents secrets » économiques prospecter les territoires stratégiques. Ainsi, au printemps 1809, Montalivet chargea le jeune inspecteur des sciences, arts et manufactures de l'Université impériale, Marcel de Serres, de « visiter les manufactures des établissements de Vienne et des environs pour voir quels [étaient] les

---

<sup>18</sup> On s'étonne de voir figurer, dans la *Correspondance générale*, 4, 2007 (9013) la soi-disant lettre de Bonaparte à Champagny du 21 juillet 1804, sous son titre d'ambassadeur à Vienne d'ailleurs, alors qu'elle s'adressait au ministre de l'Intérieur qu'il n'était pas encore, et qui est un faux. La source est AN, 400 AP 139 [Papiers de la Commission pour la publication de la correspondance de Napoléon 1<sup>er</sup>], qui l'avait écarté en 1861 ! Cf. Jean Tulard, *Napoléon Ou le mythe du sauveur*, Paris, Fayard, 1977, p. 303.

<sup>19</sup> AN, AF<sup>III</sup> 152<sup>a</sup> ; Louis Figuier, *Les merveilles de la science, ou Description populaire des inventions modernes*, 1, Furne, Jouvet & Cie., 1867, p. 183-193 ; Émile Duboc, « Comment la France faillit vaincre l'Angleterre », *La Revue des Revues*, n° 18, 15 septembre 1896, p. 477-491. Auguste-Frédéric-Louis Wiesel de Marmont, *Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse, de 1792 à 1841*, 2, 1799-1806, Paris, Perrotin, 1857, p. 210-212.

<sup>20</sup> Archives du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, MS C 32.

<sup>21</sup> Fitzwilliam Museum Library, Cambridge, Perceval Bequest, H 206.

<sup>22</sup> Denis Woronoff, *Histoire de l'industrie en France*, Paris, Seuil, 1994, p. 199.

<sup>23</sup> AN, F<sup>15</sup> 3496.

<sup>24</sup> Didier Houmeau, *Les prisonniers britanniques de Napoléon 1<sup>er</sup>, 1803-1814*, Doctorat, Histoire, Tours, 2011, p. 40-49

<sup>25</sup> AN, F<sup>15</sup> 3496.

perfectionnements que l'on [pouvait] apporter à celles déjà établies en France »<sup>26</sup>. Si Montalivet était bien le destinataire des rapports de Serres<sup>27</sup>, ce dernier fut traité en Autriche par l'intendant général de la Grande Armée, Pierre Daru ; le nouveau secrétaire général de l'Intérieur (1804-1811), Degérando, servit d'intermédiaire avec Paris. Serres évalua également les archives autrichiennes, pendant l'occupation française<sup>28</sup>. Il fut notamment marqué par les capacités de production industrielle de la bière des pays germaniques qu'il traversa jusqu'à son rappel en août 1810. L'importance de cette reconnaissance économique autrichienne était telle, en cette période de disette informationnelle britannique, que la publication envisagée par Serres fut interdite par les autorités<sup>29</sup>.

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale était une confortable couverture pour de telles opérations de renseignement. Lors de la session générale du 28 juin 1803, son secrétaire général, Degérando, évoqua « plusieurs savants étrangers », dont des Britanniques comme Blagden, en train de dresser une « liste honorable de correspondants extérieurs »<sup>30</sup> ; de 1802 à 1815, ils furent douze, dont deux Britanniques et cinq Allemands, la plupart étant toutefois des représentants politiques. Un an plus tard, le conseil d'administration d'octobre 1804 entérina les vecteurs de renseignement : « des voyageurs et [des] correspondants chez les étrangers » et les membres en « relation (...) avec les principales villes d'Europe ». Il recommandait la gratuité des objets de présentation, excepté le remboursement des frais de port, même si l'achat de quelques articles de fabrication étrangère restait possible<sup>31</sup>. L'abbé Poidebard fut un de ces « honorables correspondants extérieurs ». Ancien maître de Degérando, cet ingénieur mécanicien originaire de Saint-Etienne avait été proposé à Chaptal par Fouché. Par deux fois, en juillet 1806 et en mars 1809, il apporta des informations économiques à la Société<sup>32</sup>.

Le 13 septembre 1809, l'assemblée générale discuta du « mémoire d'un fabricant étranger, établi sur le continent », mais dont « sa situation actuelle, ses occupations et l'intérêt de sa famille » empêchaient de citer le nom et donc de le primer. Comme il traitait d'acier, « parfaitement semblable au meilleur acier anglais », il était aisé d'y voir un officier anglais, prisonnier sur parole, qui avait repris une forge en déshérence à la demande d'un préfet. S'il n'avait pas tenu ce rang dans l'armée adverse, nul doute que son nom eût été cité, comme le corroyeur de Douai, tiré de son dépôt de prisonniers de Valenciennes un an plus tard<sup>33</sup>.

Toutefois, la Société obtenait l'essentiel de son information étrangère, c'est-à-dire britannique, de la lecture de la presse. Elle était abonnée depuis 1802 à cinq revues éditées outre-Manche, dont deux mensuels *The Repertory of Arts, Manufactures, and Agriculture* (1794-1825) et le *Journal of Natural Philosophy, Chemistry and the Arts* (1797-1813) ; la première livrait un renseignement (*Intelligence*) essentiellement sur « les spécifications des brevets d'invention [et] des documents pratiques », alors que la seconde se présentait comme la « dépositaire de découvertes de la science et les arts ». Jusqu'en 1807, Charles-Philippe Daclin, le rédacteur du *Bulletin* de la Société, disposa ainsi d'une réserve d'innovations à traduire en français. Ensuite, il ne dut compter que sur les ressources du ministère de la Police générale. Chargé du premier arrondissement (ouest, nord et est de la France, Belgique et rive gauche du Rhin), Réal mit à disposition du rédacteur, à compter de février 1810, des journaux, revues et livres, que lui apportait la ligne secrète de communication avec la Grande-Bretagne, animée par ses services depuis deux ans. En 1811, un livre de voyage allemand publié en 1807 en Bade fut utilisé pour décrire les manufactures de Birmingham. Mais l'entreprise de renseignement économique avait toujours un temps de retard, exploitant à compter de 1812 des données publiées en 1805 et 1806 en Angleterre !

---

<sup>26</sup> AN, AB XIX 5133, 12, Daru à Serres, 22 mai 1809.

<sup>27</sup> *Ibid.*, F<sup>12</sup> 622, Serres à Montalivet, 5 décembre 1810.

<sup>28</sup> *Ibid.*, AB XIX 5133, 37-38, pages de journal, octobre 1809-janvier 1810.

<sup>29</sup> *Ibid.*, F<sup>12</sup> 622, Géroando à Montalivet, 26 juin 1810.

<sup>30</sup> *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, 2, Paris, Bouchard-Huzard, 1803, p. 6.

<sup>31</sup> *Ibid.*, 3, 1805, p. 103.

<sup>32</sup> Claude Bréghot du Lut, *Mélanges biographiques et littéraires pour servir à l'histoire de Lyon*, Lyon, Barret, 1828, p. 130-137.

<sup>33</sup> *Bulletin... op. cit.*, 8, p. 282 et 9, p. 122.

Bien qu'indépendante du gouvernement, la Société d'encouragement était placée à la tête du réseau des institutions économiques de l'Empire. Patronnée par le bureau des arts et manufactures du ministère de l'Intérieur, puis, à partir du 16 janvier 1812, de celui des Manufactures et du Commerce, elle chapeautait le processus d'information économique impériale. D'une part, elle dépendait des statistiques que Coquebert de Montbret, lui-aussi un de ses membres de 1804 à 1810, tirait de la bonne volonté des préfets. D'autre part, elle comptait parmi ses informateurs les préfets et sous-préfets, animateurs à leur tour de sociétés d'agriculture et d'émulation de l'industrie, ainsi que les administrateurs français répartis à travers l'Europe continentale à mesure que la France prenait le contrôle de l'Europe continentale. Parmi d'autres, l'ancien préfet de la Moselle, Jean-Victor Colchen, fut admis au sein de la Société d'encouragement à sa sortie de charge en février 1805. Il était l'auteur d'un rapport statistique qui servit de modèle aux études du ministère de l'Intérieur jusqu'en 1806. À la même époque, la Société disposa aussi d'un accès à tous les établissements d'instruction publique, réorganisés par Chaptal, comme l'Institut et le Conservatoire des arts et métiers, dont nombre de leurs membres formèrent les cadres de la Société. D'ailleurs, la machine à diviser les cercles acquise à Londres au printemps 1803 avait été destinée audit Conservatoire.

Ces structures étaient des relais de la Société pour acquérir du renseignement économique, notamment après que l'interruption des abonnements aux revues britanniques en raison du blocus des communications entre les deux rives de la Manche. Pour les fonctionnaires français en poste en Belgique, sur la rive gauche du Rhin et en Italie, les innovations qui émergèrent dans leur ressort devinrent les sujets de leurs articles pour le *Bulletin* de la Société, en lieu et place des données en provenance d'Angleterre. Le 30 juin 1808, Soult adressa des échantillons d'un tissu nouveau produit par un amateur de Stettin, tandis que le directeur des douanes de Clèves, Turc, se proposait depuis 1806 d'« enlever aux Hollandais la fabrication exclusive de pipes de terre qu'ils se sont arrogés »<sup>34</sup>. En mars 1809, alors plus aucune information anglaise ne paraissait depuis septembre 1806, la description de la machine à fabriquer des briques recueillie à Saint-Petersbourg par Poidebard fut adoptée comme un renseignement du plus grand intérêt.

Les membres des institutions d'enseignement supérieur mettaient à la disposition de l'effort de renseignement de la Société tant leurs collections que leurs réseaux. Le général Pierre-Marie de Grave avait ainsi présenté aux membres du conseil d'administration, en septembre 1808,

« un collier exécuté en Silésie, et composé de médaillons en fonte de fer, dont le relief est de la plus grande délicatesse et du plus beau poli. La chaîne qui unit les camées entre eux est de la même matière et n'est pas moins remarquable par la finesse des anneaux et par leur légèreté<sup>35</sup>. »

La discrétion de la description laisse penser que Grave présentait un ensemble des productions disponibles dans une forge établie dans un but d'espionnage économique. Même chose en décembre 1810, lorsque l'ingénieur des mines François Gillet de Laumont, proposa des « objets qui [étaient] arrivés de Suède », alors qu'il s'agissait vraisemblablement de minerais dont la valeur avait été révélée l'année précédente par un maître de forge liégeois<sup>36</sup>.

A contrario, en raison de la disette informationnelle en provenance de Grande-Bretagne, et malgré le fait que les questions militaires n'étaient pas de son ressort, la Société accueillait des pièces et des documents en provenance des armées. Ainsi, Grave, affecté à l'occupation de la Prusse au printemps 1808, ou le pharmacien de la Grande Armée en Autriche, Charles-Louis Cadet de Gassicourt, qui fournit une notice sur la fabrication du carbonate de plomb, dont il s'était procuré la recette à Krems<sup>37</sup>. Dans ses cantines ou dans celles de l'intendant de la Grande armée, cet homme de renseignement que fut Pierre Daru, revinrent de Vienne des livres, comme celui sur les poêles et autres foyers économiques utilisés dans la capitale autrichienne, présenté en 1810. Après l'attaque par brûlots britannique contre les îles d'Aix et d'Oléron (11/12 avril 1809), la Société d'encouragement s'était vue chargée par le ministère de la Guerre d'une mission de renseignement.

---

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 248 et 286.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 246.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 281 et 9, p. 309.

<sup>37</sup> *Ibid.*, 8, p. 355.

Deux de ses membres, le général de Grave et le colonel Marie-François de Récicourt, avaient rapporté des fusées mises au point par le colonel britannique William Congreve, retrouvées non-explosées sur un brûlot échoué. Les chimistes Louis-Joseph Gay-Lussac et Jean-Pierre d'Arcet avaient été chargés de définir la composition des poudres. Mais, après un premier rapport remis le 2 août 1809, ils se perdirent dans des conjonctures telles qu'il semblât nécessaire de s'orienter vers d'autres horizons. Le 8 février 1810, Napoléon demanda la constitution d'une commission militaire à Vincennes, sous la présidence de l'inspecteur général de l'artillerie, le comte Baston de Lariboisière (9/23074). À la fin de l'été 1810, des journaux danois évoquèrent le succès d'un tir de fusées similaires, à partir de celles récupérées par le lieutenant d'artillerie Andreas Schumacher lors du second bombardement anglais de Copenhague (2-5 septembre 1807).

Le 19 décembre, le capitaine de vaisseau Peytes de Moncabrié, commandant la station des villes hanséatiques, adressa au chef d'état-major de l'Armée d'Allemagne, le général Compans, ses appréciations. Il accompagnait depuis Hambourg la nouvelle reine de Suède, Désirée Bernadotte, et sa dame de compagnie, Élise de Flotte, en route pour Stockholm. Depuis deux jours, ils étaient à Copenhague et l'officier put à loisir « rencontrer des personnes instruites sur les portées incendiaires », dont un ami de Schumacher. Mais sa mission n'étant pas celle d'un officier de renseignement, elle se limita à des propos mondains, sur la portée et le diamètre, sans plus<sup>38</sup>. L'apprenant, le maréchal Davout proposa au ministre de la Guerre, Clarke, de permettre au « ministre de France en Danemark de prendre des informations à cet égard »<sup>39</sup>. Il faudra attendre la conclusion de l'alliance entre les deux pays, le 10 juillet 1813, pour qu'un échange d'information entre les deux pays soit possible. À l'issue d'une convention entre les deux pays<sup>40</sup>, un officier d'artillerie, Augustin Brussel de Brulard, sous couverture commerciale au nom de Bruland<sup>41</sup>, sera invité à rencontrer Schumacher. Se méfiant des fuites, tant vers la Suède que vers la Grande-Bretagne, ce dernier s'en tint à des propos convenus<sup>42</sup>. Bruland arriva le 5 octobre<sup>43</sup> pour repartir, non sans emporter notes, croquis et cinq « raquettes à la Schumacher », à l'annonce de la défaite de Leipzig<sup>44</sup>. De retour à Hambourg, il ouvrit un atelier de production, avant de devenir le Français le plus compétent en la matière et de rejoindre la Société d'encouragement en 1818.

Ces initiatives en renseignement économique émanaient toutefois de seuls fonctionnaires ou militaires. Autant dire que ces hommes étaient motivés pour alimenter en informations en provenance de l'étranger la Société. Mais, Degérando estimait que celle-ci devait dépendre avant tout des instances consulaires départementales. Initiées par Chaptal, aussi bien les chambres d'agriculture, dont la création incombait aux préfets, que les chambres de commerce, impulsées par l'État le 24 décembre 1802, elles représentaient le déversoir naturel de ce renseignement économique. Toutefois, toutes les régions de l'Empire ne voyaient pas la Société comme un vecteur d'information et de modernisation dans la guerre économique qu'elles avaient à affronter, notamment après 1808 et le durcissement du blocus continental. Dans l'esprit de leur initiateur, les chambres de commerce représentaient le pendant manufacturier des enquêtes statistiques des préfets. Pratiquement, leurs travaux nourrissaient le bureau de statistique, rebaptisé des informations administratives et de la statistique du ministère de l'Intérieur. Les chambres de commerce en avaient reçu officiellement la demande, énoncée lors d'une séance plénière, comme le 13 mai 1803 à Paris<sup>45</sup>. Mais, rapidement, des préventions de toutes sortes s'élevèrent contre ce projet. Bien que les chambres aient reconnu l'utilité « d'un pareil système d'information »<sup>46</sup>, elles objectèrent leur incapacité à s'informer autrement que par les journaux, dont le bulletin de la Société d'encouragement, ou les indications puisées auprès de la police. Or, les

---

<sup>38</sup> SHD/DAT, 2 C 7.

<sup>39</sup> *Ibid.*, 6 janvier 1811.

<sup>40</sup> *Meddelsen fra Krigsarkiverneudgivne af Generalstabten* [Messages issus des archives de guerre, édités par l'état-major général], 7, Copenhague, Ritzelske, Forlag, 1896, p. 373-374.

<sup>41</sup> Rigsarkivet (RA), Copenhague, Depart. for de Udenlandske Anliggender, 1494, Bockelmann à Rosenkrantz, 1<sup>er</sup> octobre 1813.

<sup>42</sup> *Ibid.*, Artillerikorpsset, Chefarkiv for Kaptajn A.A.F. Schumacher, 0230-122, Bülow à Schumacher, 12 septembre 1813.

<sup>43</sup> *Meddelsen, op. cit.*, p. 377-378, Rosenkrantz à Frederik VI, 2 octobre 1813 ; AMAE, CP Danemark, 188, Alquier à Maret, 5 octobre 1813.

<sup>44</sup> RA, *op. cit.*, Bülow à Schumacher, 23 octobre 1813.

<sup>45</sup> Claire Lemercier, *La Chambre de Commerce de Paris, 1803-1852. Un « corps consultatif » entre représentation et information économiques*, Doctorat, EHESS, 2001, p. 30.

<sup>46</sup> Brouillon de la réponse parisienne du 4 mars 1805, cité in *Ibid.*.

chambres craignaient par-dessus tout une immixtion policière, qui les détournerait inmanquablement du renseignement économique pour la surveillance politique<sup>47</sup>.

Le ministère de l'Intérieur tenta jusqu'en 1806 de faire plier les chambres. Puis, pris dans sa contestation interne menée par Charles-Emmanuel Duvillard depuis un an, l'administration ne chercha plus qu'à produire une statistique générale, se repliant sur une approche sectorielle, qu'elle poursuivit en 1811 et 1812<sup>48</sup>. Les dernières années de l'Empire, à partir d'extrapolation des données douanières et préfectorales, permirent d'établir des synthèses sans le concours des chambres de commerce. Une table improvisée en une semaine, en novembre 1811, fut particulièrement critiquée par l'Empereur et finit par mener à la suppression du bureau de statistique. Après cette suppression, Claude-Anthelme Costaz quitta l'Intérieur pour le nouveau ministère du Commerce et des Manufactures où il se retrouva chargé des enquêtes, sans pour autant disposer de statistiques fiables<sup>49</sup>. Pour améliorer l'information en provenance des provinces, des projets de réforme des Chambres consultatives d'arts et manufactures et des Conseils des prud'hommes, entre 1806 et 1810, furent envisagés. Mais les capacités de communication avec Paris ne s'en améliorèrent pour autant pas.

Cette apparente résistance du monde économique aux demandes de l'administration ne signifiait pas que les chambres de commerce ne se préoccupaient guère de renseignement. Seulement, les besoins de l'État et des entrepreneurs ne coïncidaient pas, le premier cherchant à moderniser l'appareil productif et rural d'une France de 1789 largement distancée alors que les seconds devant affronter la France de 1811 cherchèrent à maintenir leurs avantages compétitifs face à une législation impériale défavorable. La crise économique de 1810 acheva d'opposer ces deux acteurs. À toute époque, la tentative d'imposition d'une « intelligence économique » rencontra les mêmes freins !

Les chambres de commerce sombrèrent dans une léthargie informationnelle ou firent du renseignement contre l'Empire. Tournant l'interdiction qui leur était faite de délibérer, les discussions informelles devinrent l'occasion d'échanger des informations sensibles lors des plénières. À Paris, nombre de membres de la chambre consulaire appartenaient également à la Société d'encouragement. Des chambres de commerce belges, rhénanes, suisses et italiennes s'y rattachèrent, assurant ainsi une capillarité de l'innovation technologique ; parfois, les notabilités politiques, administratives et économiques s'entendaient même pour créer leur propre Société philanthropique ou d'émulation, comme à Florence (1808) ou à Clèves (1810), quand elle n'existait pas déjà depuis un siècle comme à Gênes. Cela expliquait en partie l'apparent manque de renseignement de ces institutions : le réseau des chambres de commerce ne voulait pas faire de concurrence à celui, plus informel, de la Société d'encouragement.

La disette informationnelle sur la Grande-Bretagne poussa néanmoins une chambre de commerce à se laisser aller à une escroquerie au renseignement. Le 1<sup>er</sup> juin 1810, par l'entremise d'un de ses membres, l'ancien membre des Cinq cents (1797-1799), puis du Corps législatif (1799-1804), devenu directeur des droits réunis, Charles Rabasse, la chambre de Rouen adressa la relation d'un voyage réalisé en Grande-Bretagne pour visiter des manufactures, accompagnée d'une comparaison avec celles de France<sup>50</sup>, à la Société d'encouragement. Sauf que le voyage datait de 1787<sup>51</sup> et Rabasse profitait de ce rapport pour critiquer en substance un accord économique avec la Grande-Bretagne qui ne fût absolument pas à l'ordre du jour à Paris (VII-5423).

Par ailleurs, certaines chambres de commerce, dans les régions de l'Empire les plus actives économiquement parlant, développèrent des capacités de renseignement uniquement dédiées à leurs secteurs d'activité. Les soyeux de Krefeld, dans le département de la Roer, bénéficiaient d'une très bonne représentativité au sein de la chambre de commerce de Cologne. Ils tissèrent un réseau de veille normative par l'entremise de deux de leurs plus actifs représentants, Friedrich Heinrich v. Friedrich v. der Leyen, le « baron de la soie », et Ludwig Maximilian Rigal. Tous deux avaient été nommés à Paris, le premier succédant au Corps législatif au second, nommé sénateur (28 octobre 1810). Loin de

---

<sup>47</sup> Émile Vincens, *Exposition raisonnée de la législation commerciale et examen critique du Code de commerce*, 1, Paris, Barrois l'aîné, 1821, p. 19.

<sup>48</sup> AN, F<sup>12</sup>, 1252-1610.

<sup>49</sup> Claude-Anthelme Costaz, *Essai sur l'administration de l'agriculture, du commerce, des manufactures et des subsistances, suivi de l'historique des moyens qui ont amené le grand essor pris par les Arts depuis 1793 jusqu'en 1815*, Paris, Huzard, 1818, p.103-105.

<sup>50</sup> AN, F<sup>12</sup> 2472.

<sup>51</sup> Archives départementales de Seine-Maritime, Rouen, C 1092.

ne représenter que leur secteur d'activité, ils portèrent la voix de leur chambre de commerce, et de celle de Mayence qui partageait les mêmes problèmes, notamment un accès problématique aux approvisionnements d'Espagne, d'Italie et du Levant, souffrant d'autre part de l'ukase russe prohibant les produits français. Naturellement, l'Empire ne répondit jamais à leurs demandes<sup>52</sup>.

Cet appel de la base venait aussi de membres de l'administration elle-même. Ancien inspecteur des douanes (1809-1811) passé au ministère de l'Intérieur, Pierre Catineau-Laroche, chef du bureau d'administration des librairies, fut chargé peu après son début de mandat d'une mission de renseignement en Italie, en Suisse et en Allemagne. Ses rapports dressèrent un diagnostic précis du mécontentement des populations locales. Ils proposaient de les laisser s'administrer dans leur propre intérêt, et non plus dans celui du Trésor impérial. Les abus fiscaux auxquels ces populations étaient soumises, prophétisa Catineau-Laroche, annonçaient les soulèvements de l'automne 1813, alimentés par le climat de défiance envers la France entretenu par l'opération d'information hispano-britannique. Ses rapports ne plurent pas et leur auteur se retrouva un temps sans poste<sup>53</sup>.

### *Toujours l'initiative privée*

Cette résistance du monde économique au renseignement, nourrie d'une crainte d'espionnage politique, tient au fait qu'il n'existait pas sous le Consulat, ni après d'ailleurs, d'intégration économique du territoire national. L'abolition de la féodalité, la mobilisation de la terre, la liberté du travail et de la production, l'avènement d'un marché national par la suppression des douanes intérieures et des péages aussi bien que par l'unification des poids et mesures cachaient mal des rythmes régionaux inégaux d'entrée dans l'économie industrialisée. Certes, cette évolution fut entravée par les troubles Révolutionnaires et les conquêtes européennes consécutives. Mais elle résultait aussi d'un centralisme politique qui entraîna la mobilisation des fortunes accumulées dans le secteur marchand, avant les désordres, au service de l'État, par l'achat d'offices et l'apparition d'une nouvelle noblesse. La terre, et à travers elle son exploitation agricole, conservait sa supériorité sur la manufacture, comme en attestent les listes établies par les préfets pour former les collèges d'arrondissements et de départements. La concomitance des pouvoirs politique et économique consacra la domination de la majorité des notables traditionnels, rentiers du sol, sur la minorité des industriels et autres manufacturiers. Seuls ces derniers avaient réellement besoin de renseignement économique. Ils se trouvaient aux marges septentrionales et orientales de la France, connectés aux espaces rhénan et helvétique, industriellement plus dynamiques : les régions lilloise, ardennaise, lorraine, alsacienne et savoyarde, mais aussi liégeoise, verviertoise et gantoise. Ailleurs, plus à l'ouest, l'hypertrophie parisienne depuis un siècle et demi fit son office, vouant de vastes espaces à une agriculture ayant connu sa révolution au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, et à une proto-industrie asservie. Qui plus est, la façade occidentale fut ruinée par le blocus des côtes de France par la *Royal Navy*. Au sud-ouest émergea toutefois Montpellier, Perpignan et Toulouse.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les cas de renseignement économique soient venus de ces provinces éloignées de Paris et de sa Société d'encouragement pour l'industrie nationale, à laquelle on adhérait ou dont on lisait son *Bulletin*. L'influence britannique s'était manifestée dès 1798 dans le Verviertois autour des machines à tisser la laine. La maison Biolley & Simonis avait accueilli un ouvrier anglais, venant de Stockholm, William Cockerill, ayant apporté un ensemble cardage-filature. Bien entendu, la maison verviertoise s'était assurée l'exclusivité de cette innovation technique par un brevet<sup>54</sup>. Aussi, pour tourner cette clause du contrat qui le liait à Biolley & Simonis, Cockerill profita de la paix d'Amiens pour inviter un autre ouvrier anglais, James Hodson, à le rejoindre. Lui aussi avait fait son apprentissage mécanique en Grande-Bretagne, parcourant le pays et les ateliers avant de devenir patron. Failli en 1802, il accepta la proposition de Cockerill de créer un atelier indépendant et d'irriguer le Verviertois en machines à carder anglaises ; pour s'assurer de sa pleine loyauté, Cockerill lui fit épouser sa fille Nancy. Cinq ans plus tard, dégagé de toute obligation contractuelle avec Biolley

---

<sup>52</sup> Cf. Jeffrey M. Diefendorf, *Businessmen and Politics in the Rhineland, 1789-1834*, Princeton, Princeton University Press, 2014.

<sup>53</sup> AN, F<sup>12</sup> 535.

<sup>54</sup> Carlo Marco Belfanti, « Between Mercantilism and Market. Privileges for Invention in Early Modern Europe », *Journal of Institutional Economics*, n° 2, 2006, p. 319-338,

& Simonis, Cockerill et son gendre partirent s'installer à Liège<sup>55</sup>. En 1809, la machine liégeoise fut mise en concurrence, par l'entremise du *Bulletin* de la Société d'encouragement, avec celle de Douglas, soutenue par le gouvernement impérial. La démarche de Cockerill n'avait rien d'unique, comme en attestait la manufacture installée dès 1797 dans la Pas-de-Calais, à Polincove, dans les mêmes conditions qu'à Liège, mais avec nettement moins de succès<sup>56</sup>...

À Liège se développa une activité manufacturière autre que drapière ou de construction de machines à vapeur. Les premiers feux de l'industrie sidérurgique s'étaient allumés à la veille de la Révolution française. Deux frères sedanais, Joseph et Nicolas Poncelet, s'y installèrent en 1802 pour produire un acier anglais grâce aux « bons fers de Suède »<sup>57</sup>, tandis que le « troubadour liégeois », Henri Joseph Delhoye, et le chanoine Jean-Jacques Dony posaient les bases de l'industrie du zinc. Cette dernière reposait sur les notes concernant la calamine prises par Delhoye lors de son séjour londonien avant 1794, alors que le succès des Poncelet résidait dans l'utilisation de prisonniers anglais détachés du dépôt de Givet. Chacune de ces initiatives fut saluée et primée par la Société d'encouragement en 1808 et 1809<sup>58</sup>.

À chaque fois, ces entrepreneurs s'étaient contentés d'appliquer des savoir-faires importés d'outre-Manche avant le Consulat, soit sous la forme de notes, soit en utilisant des ouvriers formés à la même époque avant d'être enrégimentés. Le drapier Christophe-Philippe Oberkampf monta quant à lui une véritable opération privée de renseignement économique en Angleterre, avec l'appui de l'Empereur. Le 13 septembre 1810, Napoléon visa les passeports des frères Samuel et Gottlieb Widmer, deux ressortissants helvétiques désireux de se rendre outre-Manche. L'Empereur précisa à l'intention de son ministre de l'Intérieur que les deux hommes étaient « les neveux d'Oberkampf » (10-24570), soulignant ainsi le caractère tout à fait légal de cette mission. Les teinturiers souhaitaient obtenir une licence d'importation, afin de briser l'avantage compétitif dont disposaient leurs concurrents, Rousseau & Bertin à Paris ainsi qu'Hartmann à Munster. Pour cela, ils envisageaient la commande d'une machine à vapeur, malgré le blocus, et la récupération des informations que pouvait rassembler leur agent à Glasgow, Robert Hendry ; cet Écossais « très instruit et praticien dans l'art de la teinture et principalement dans celui de la fabrication des toiles peintes »<sup>59</sup> avait été envoyé se renseigner pour le compte d'Oberkampf dès l'été 1806. Le 28 août 1810, le manufacturier établissait un contrat avec Hendry :

« Si Monsieur Robert Hendry veut rester avec moi à travailler au perfectionnement et à la surveillance de mes établissements de toiles peintes, je m'engage et pour ma famille à lui donner 6 000 f par an, la table et le logement pendant toute sa vie. S'il reste dans son pays et qu'il veut m'informer des nouvelles découvertes qu'il pourra faire, ou de nouveaux genres de dessins, je le gratifierai généreusement pour les services qu'il me rendra<sup>60</sup>. »

L'appel de son Écosse natale fut plus fort que les craintes de cet étrange métier d'espion qu'Oberkampf lui proposait. Mais, le blocus des lettres à destination et en provenance de la Grande-Bretagne imposa bientôt à Oberkampf de mettre sur pied une liaison.

Nantis d'une lettre de crédit de 4 000 £ fournie par le banquier Jacques Laffitte et de lettres de recommandation, de Chaptal notamment, pour des personnalités anglaises du monde de l'économie et des sciences, Samuel et Gottlieb Widmer arrivèrent à Londres le 18 octobre, venant d'Ostende. Ils se rendirent chez le président de la SA, avant de prendre, le 23 au soir, un *mail-coach* pour Glasgow, où résidait Hendry. Ils ne l'avaient prévenu, et encore en déguisant leur écriture, qu'après avoir pris leurs quartiers dans la capitale écossaise, le 26 au matin. Ils restèrent cinq semaines, rayonnant vers Perth, Stirling et Edinburg pour visiter des manufactures indiquées aussi bien par le président de la SA que par leur agent. Au début de décembre, ils quittèrent Hendry et gagnèrent Manchester, puis Leeds, Sheffield, Birmingham et finalement Londres, où ils arrivèrent pour la Saint-Silvestre. Le 11 février 1811, ils reprirent leurs passeports et regagnèrent le continent. Le 15 mars, ils retrouvèrent Jouy<sup>61</sup>, la

<sup>55</sup> Antoine de Becdelièvre-Hamal, *Biographie contemporaine de la province de Liège*, Liège, Jeunehomme, 1839, p. 4-5.

<sup>56</sup> AN, F<sup>12</sup> 95074.

<sup>57</sup> *Ibid.*, F<sup>12</sup> 1608.

<sup>58</sup> *Bulletin... op. cit.*, 7, p. 31 et 8, p. 281.

<sup>59</sup> AN, 41 AQ 8, Oberkampf à Savary, 14 avril 1812.

<sup>60</sup> *Ibid.*, 41 AQ 1.

<sup>61</sup> Alfred Labouchère, *Oberkampf. 1738-1815*, Paris, Hachette, 1866, p. 183-196.

reliure de leur cahier de musique emplies de croquis et de notes à l'encre sympathique réalisés à l'insu des entrepreneurs britanniques visités.

Cette mission se prolongea, fin avril, par la confirmation de la commande de deux machines à vapeur. Leur construction associée aux procédures d'importation en France, mais aussi d'exportation de Grande-Bretagne, en plein blocus continental, prit neuf mois dans la plus grande confidentialité. Et quand le ministère des Manufactures et du Commerce délivra sa licence d'importation, la transmettant au préfet de la Lys, Jean-François Soult, frère du maréchal, le secret s'éventa. « Tout Bruges et Ostende en [furent] instruits ». Et, de là, l'information passa outre-Manche où « les ordres [furent] donnés de s'opposer à la sortie des machines » l'agent d'Oberkampf, son gendre Louis Feray, était la personne idoine pour contrer cette interdiction, fils d'armateur havrais et ancien commis du courtier hambourgeois *De Chapeaurouge u. Co.* Mais son entregent fut impuissant face à l'inertie administrative et au manque de contacts sûrs en Grande-Bretagne. Il utilisa certes le canal du banquier Laffitte, qui voyageait outre-Manche pour ses affaires. Mais Feray ne parvint jamais à résoudre la question du passage clandestin des machines<sup>62</sup>. Adeptes de l'espionnage économique de longue date, Oberkampf saisit l'occasion de la première Restauration pour envoyer, en septembre 1814, un mécanicien parisien Clément Joseph Andrieux outre-Manche afin de copier les plans d'une machine à battre et épilucher le coton<sup>63</sup>.

Lieven Bauwens se montra autrement plus audacieux que Louis Feray. Fondateur du premier établissement de filature à *mule-jennies* de France, installé à Passy au début du Consulat. Originaire de Gand, il avait fait fortune dans le tannage des cuirs, après avoir surpris les secrets de la fabrication britannique (1785-1788). Frappé par l'état florissant des filatures de coton en Grande-Bretagne (1797), l'entrepreneur se mua en espion en juillet 1797, disposant de la couverture de son frère Rodolphe, négociant en denrées coloniales. À Londres, il avait recruté des « émissaires intelligents, largement salariés » pour les « insinuer dans les fabriques, (...) avoir les plans, (...) débaucher des mécaniciens et des chefs d'ouvriers ». Mais la rigueur de la loi anglaise avait effrayé nombre de ces agents. Seul un ouvrier londonien, Saul Harding, était prêt à collaborer, n'hésitant pas à se rendre à Manchester pour acheter des machines et y faire des recrutements. De mars à novembre 1798, Bauwens avait échafaudé trente-trois voyages visant à « transclimater », selon son mot, la technique anglaise sur le continent européen, les machines étant démontées à Londres par des mécaniciens et des ouvriers débauchés, avant d'être embarqués, camouflées dans des caisses de sucre et de café. Le premier voyage avait été intercepté par les douanes britanniques. Jusqu'en août 1798, les trente-et-uns voyages suivant s'étaient déroulés sans problème, emportant vers Hambourg hommes et machines.

Le trente-troisième, prévu pour le 12 novembre, devait être le dernier pour Harding, cheville ouvrière de l'opération de Bauwens, censé suivre son patron sur le continent. Mais son épouse n'était pas d'accord. Au moment de l'embarquement à Gravesend, elle s'était présentée, faisant un scandale tel que la police avait dû intervenir. Harding, Bauwens, suivis des derniers mécaniciens et ouvriers, s'étaient enfuis, abandonnant les machines démontées et mises en caisses. Accompagnés du banquier de la mission, Jean-Baptiste Lammens, la petite équipe et les transfuges avaient trouvé à s'embarquer à Yarmouth. Le 17 novembre, ils étaient arrivés chez Rodolphe Bauwens. Lorsque Lieven avait expliqué à la quarantaine d'Anglais l'ayant suivi qu'ils ne pourraient plus retourner en Grande-Bretagne, seuls cinq étaient prêts à suivre Bauwens à Gand, avec les caisses déjà reconditionnées, tandis que Harding et Lammens avaient fait demi-tour à Londres pour récupérer les dernières encore camouflées. Mais les nouvelles de la manœuvre d'espionnage économique s'étaient déjà diffusées et, le 14 décembre, les deux hommes avaient été appréhendés et traduits en justice, du 7 au 14 janvier 1799, pour « huit chefs principaux de séduction d'artisans & de manufacturiers en coton », puis condamnés à un an de prison, assorti d'une amende, en application des lois prohibant l'émigration d'artisans (1750) et l'exportation de machines (1774)<sup>64</sup>. Conscient de la difficulté de faire appliquer cette législation, aussi bien vers l'Europe que vers les États-Unis, le 5 mars 1799, le « Comité des marchands, fabricants et autres intéressés à Manchester » avait vainement réclamé un renforcement de

<sup>62</sup> AN, 41 AQ 4, Feray à Oberkampf, 30 avril 1812.

<sup>63</sup> *Ibid.*, F<sup>12</sup> 2206A.

<sup>64</sup> *Le courrier de l'Empire*, n° 54, 6 mars 1799, p. 223 ; Charles Ballot, *L'introduction du machinisme dans l'industrie française*, Lille, Marquant, 1923, rééd. Genève, Slatkine Reprints, 1978, p. 99-101 ; TNA, HO 42/47/3, Cox à Portland, 25 avril 1799.



ces prohibitions<sup>65</sup>. La caractérisation de l'espionnage économique n'existait pas dans la législation britannique, les lois adoptées par le Parlement ne servant qu'à protéger un avantage économique, plutôt qu'à entraver le commerce. Contrairement à Bauwens, qui transféra ses activités d'abord à Passy, avant d'ouvrir une succursale dans sa ville natale, Lammens retourna à Gand, à l'issue de sa condamnation, partageant ses activités entre le commerce colonial et la banque.

Les banques comptèrent en effet pendant toute la période du Consulat et de l'Empire, parmi les plus sérieux réseaux de renseignement par delà les mers et les conflictualités. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver certains de leurs collaborateurs à tous les niveaux des moyens mis en œuvre par les autorités impériales pour se procurer des informations et autres articles de fabrication étrangère. À mi-chemin entre les chambres de commerce et les dirigeants d'entreprise, ils mirent à disposition leurs propres réseaux de correspondants, initialement destinés à les informer sur le crédit de leurs partenaires commerciaux. Participer aux activités de la Société d'encouragement, comme Jean Frédéric Perregaux ou Benjamin Delessert, ou celles des chambres de commerce, comme Jacques Laffitte ou le soyeux lyonnais Hugues-Louis Guérin, constituaient autant d'occasion de se placer au croisement des informations impériales et d'autres sources utiles pour leurs affaires. Ils poussaient le dévouement jusqu'à assurer des correspondances avec la Grande-Bretagne, quand bien même l'Empire interdisait cette pratique. Il s'agissait le plus souvent d'un exercice, à l'image de leur comptabilité d'ailleurs, à partie double, la police de Napoléon les laissant faire, non sans en surveiller les mouvements. Une ville concentrait l'attention des observateurs, Hambourg. Peut-être parce qu'elle était « une langue de terre étranglée par deux territoires étrangers et placée au centre des communications du Nord »<sup>66</sup> ? À moins que ce ne fût parce que

« cette ville est habitée sous terre aussi bien que dans les combles des maisons. Il s'y exerce toutes sortes de professions, même les plus intolérables ; on y rencontre des faux-monnayeurs, des gens faisant métier de composer des drogues pour l'avortement, des repaires de brigandages de toutes espèces... Il est d'usage parmi les habitants, chez lesquels tout est spéculation, de trouver une économie dans la débauche des filles de service. (...) Aussi, la population s'en ressent-elle et ne trouve-t-on nulle part autant de gens contrefaits<sup>67</sup>. »

Régulièrement, toutefois, des recherches étaient entreprises afin d'identifier les réseaux de communication. À une enquête cherchant à les discréditer, publiée à l'instigation du Premier Consul en 1804<sup>68</sup>, répondit ainsi une « statistique provisoire des habitants notables » du 20 février 1812, menée par le directeur général de la Police de Hambourg, Louis-Philibert Brun d'Aubignosc. 10 % des notables (soit treize d'entre eux) de la cité hanséatique entretenant des communications avec la Grande-Bretagne furent repérés. Mais parmi les huit exerçant le métier de banquier, seul Johann-Ludwig August Osy<sup>69</sup> était en liaison avec Nathan Mayer Rothschild. Parce que la loi l'y obligeait, Aubignosc saisit leurs effets de commerce provenant d'outre-Manche, mais ces correspondances ne furent jamais criminalisées. Preuve s'il en était que l'intérêt bancaire n'avait, sous le Consulat et l'Empire, aucune nationalité.

Cette particularité amène à réinterroger la question du renseignement économique pendant cette période. Si l'objectif consistait simplement à relever le commerce et à ranimer l'industrie de la France, il est clair que l'objectif ne fut jamais atteint, faute de participation des élites économiques aux ambitions de l'État. Ainsi, le 9 décembre 1809, deux Munichois, le baron Johann Christoph v. Aretin, directeur de la Bibliothèque royale de Munich, et son collègue du musée de la ville, Johann Christian v. Manlich, contactèrent Louis Guillaume Otto, ministre de France en Bavière. Ils lui proposèrent d'implanter en France un établissement lithographique pour lequel ils ne demandaient au gouvernement impérial que les élémentaires privilèges (monopole, brevet). Mais aucune réponse ne leur parvint. En avril 1810, Marcel de Serres revint à la charge, cette fois présentée directement à Montalivet, qui en demanda l'étude au Bureau consultatif des arts et manufactures. Serres présenta la lithographie comme une arme essentielle permettant de concurrencer les toiles anglaises, mais

---

<sup>65</sup> TNA, HO 42/46/137, Peel à Portland, 16 mars 1799 et mémoire du *Committee of Merchants, Manufacturers and others appointed at Manchester for the general Protection of Trade in preventing Artificers from leaving the Kingdom as well as the Exportation of Machinery and other Injuries of a similar Tendency*, 5 mars 1799.

<sup>66</sup> AN, F<sup>7</sup> 3060, Aubignosc, bulletin du 1<sup>er</sup> avril 1810.

<sup>67</sup> *Ibid.*, F<sup>7</sup> 3059, Aubignosc à Réal, 26 avril 1811.

<sup>68</sup> *Cit. in* Olivier Blanc, *Les espions de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 1995, p. 167.

<sup>69</sup> AN, F<sup>7</sup> 6347A, Aubignosc à Réal, 22 janvier 1812.

également de participer à l'administration de l'Empire, d'autant qu'elle profitait aux Bavarois depuis un an. À cette occasion furent révélées les véritables objectifs du renseignement économique napoléonien : repoussée le 30 juin, la proposition bavaroise fut jugée trop désavantageuse pour le gouvernement au regard des brevets déjà accordés<sup>70</sup>. Autrement dit, l'initiative ne consista pas en une captation décisive d'un avantage détecté à l'étranger.

Son sort eut été différent si Serres en fût le promoteur, lui qui fut un « espion économique au service de l'Empereur »<sup>71</sup>, ce que ne furent jamais Aretin et Manlich. Aussi le Bureau consultatif préféra-t-il laisser la Société d'encouragement continuer à développer son propre procédé. Cette logique anima Napoléon à propos des fusées Congreve, le poussant à lancer une mission vers le Danemark en 1813 alors que la commission de Vincennes, selon les mots de Napoléon, « en [avait] trouvé le secret » depuis octobre 1810 (9/24901). Peut-être en fut-il de même pour la navigation à vapeur ? Il laissa l'opération se dérouler car elle devait permettre de se renseigner sur les capacités d'un allié.

---

<sup>70</sup> AN, F<sup>12</sup> 622, Gérando à Montalivet, 26 juin 1810.

<sup>71</sup> D'après le titre de l'article d'Olivier Poncet, dans *France-Bayern. France-Bavière allers et retours 1 000 ans de relations franco-bavaroises* [catalogue de l'exposition Munich-Paris], Paris, Biro, 2006, p. 367-373.

## Chapitre 14

### La guerre économique

Dans le domaine de l'économie, l'utilisation du renseignement impliquait l'idée d'une guerre. Les pratiques de prédation des innovations d'autres nations et de rétention des siennes s'apparentèrent à un combat d'une ampleur inusitée jusque-là. L'affrontement avec la Grande-Bretagne est apparu, à tort, comme l'unique théâtre de la guerre économique que livra Napoléon. Sur cette scène particulière, il ne fit que suivre une politique héritée de l'époque thermidorienne de fermeture des ports français au commerce britannique<sup>1</sup>. « C'est par le commerce qu'il faut attaquer l'Angleterre. (...) Détruire le commerce britannique, c'est frapper l'Angleterre au cœur : c'est l'attaquer en même temps dans ses alliances et ses intrigues continentales », écrivait le 25 juillet 1805 le « correspondant secret » de l'Empereur, Montgaillard. Pourtant, des « actions invisibles » au service de la guerre économique napoléonienne eurent lieu surtout contre l'Autriche, l'ennemi principal depuis 1792.

#### *Forger un concept d'« action invisible » en matière économique*

L'entrée du renseignement dans le domaine de l'économie releva d'abord du registre de l'« action invisible »<sup>2</sup>. Par cette appellation anachronique, il fallait entendre ces opérations spéciales qui amenèrent de tout temps les États à agir clandestinement, en s'entourant de toutes les précautions pour que leur action ne soit ni détectée, ni qu'elle ne leur soit attribuée. Face à l'Autriche, cette solution fut retenue par Napoléon. La guerre économique qu'il envisagea contre cet « hostis », c'est-à-dire cet ennemi faisant preuve d'une « intention hostile »<sup>3</sup>, répondait à une conception mercantiliste du conflit, s'inspirant de pratiques et d'une littérature existantes, clairement empiriques. À l'origine de la pensée napoléonienne, on trouve l'économiste Antoine de Montchrétien, au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Là où ce dernier estima qu'il était « impossible de faire la guerre sans hommes, d'entretenir des hommes sans solde, de fournir à leur solde sans tributs, de lever des tributs sans commerce », l'Empereur était bien dans son avis. Celui-ci se méfiait du papier monnaie. On ne compte pas dans sa *Correspondance* les lettres où il s'emporte contre « les billets de banque », qui ne pouvaient « pas être considérés comme espèces », ni comme « une monnaie et ne port[ai]ent point l'empreinte du prince ». Cette détestation pour les billets sur le plan intérieur amena l'Empereur à y voir un point faible sur le plan des relations internationales.

Le 22 octobre 1805, aux lendemains de la prise d'Ulm grâce à l'action de son « entrepreneur du renseignement » Schulmeister, Napoléon avait tout lieu de se montrer optimiste pour les suites de la campagne. Dans son *10<sup>e</sup> Bulletin de la Grande armée*, il nota notamment, presque euphorique :

« On ne se fait pas une idée de la misère de l'armée autrichienne ; elle est payée en billets qui perdent quarante pour cent ; aussi nos soldats appellent-ils très plaisamment les Autrichiens des soldats de papier. »

Derrière ce jugement ironique sur les moyens de son adversaire, il fallait voir la trace d'un rejet du billet de banque. Mais pointait déjà la volonté d'utiliser sur un plan tactique cette faiblesse autrichienne. L'Empereur comprit toute l'importance qu'accordait la cour de Vienne à cette question lors d'une affaire judiciaire qui occupa la cour de justice criminelle de Strasbourg<sup>4</sup>. Les faits ne furent jugés qu'au premier semestre 1806, mais les instructions de ces huit affaires gigognes s'étaient échelonnées de janvier 1803 à octobre 1804. Elles firent l'objet d'un signalement aux autorités autrichiennes, qui dépêchèrent un observateur, un commissaire de la police de Vienne. Johann Baptist v. Hopfen, à Strasbourg de février 1803 à la veille de la campagne de 1805 contre l'Autriche<sup>5</sup>. Sa présence agaça au plus haut point Napoléon, de même que l'envoi par « l'Empereur d'Allemagne » de

<sup>1</sup> François Crouzet, *La guerre économique franco-anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2008.

<sup>2</sup> Alain de Marolles, « La tradition française de l'action invisible », Pierre Lacoste (dir.), *Le renseignement à la française*, Paris, Economica, 1998, p. 347-354.

<sup>3</sup> Julien Freund, « les lignes de force de la pensée politique de Carl Schmitt », *Nouvelle École*, n° 44, printemps 1987, p. 15.

<sup>4</sup> OeStA, Finanz- und Hofkammerarchiv (FHKA), NeuHofKammer Kaale (NHK), Straßburger Bankozettel-Verfälschungs-Akten, Bücher, 1802-1814, Protokoll 1-1.353 et 1.354-1.914.

<sup>5</sup> Josef Raudnitz, « Italienisch-französische Bankozettelfälschungen », *Archiv für österreichische Geschichte*, n° 108, 1919, p. 69-213 ; Ernest d'Hauterive, *La police secrète du Premier Empire*, 2, p. 128 et 171.

« différents agents en Italie, en Piémont et dans l'intérieur de la France sous prétexte de rechercher des fabricateurs de faux billets de la banque de Vienne » (6-12478). Dans le premier cas, le souverain reprochait à Hopfen de correspondre directement avec François-Joseph Deville, premier juge de la cour de justice criminelle de Strasbourg (X-8215). Dans le second, il n'était pas question « de laisser violer ainsi [s]on territoire ».

Dans les deux cas, Napoléon notait combien la position autrichienne dépassait tout entendement. Celle-ci recelait une fragilité évidente, qui prit toute sa signification à la lumière des mots écrits par l'Empereur au roi George III, le 2 janvier 1805. Dans cette nouvelle offre de paix, Napoléon rappela combien la France ne craignait plus rien des opérations spéciales anglaises en matière économique, comme le blocus naval (1793-1802 ; 1803-1814). Certes, elles pouvaient déstabiliser les finances françaises à coups de faux assignats qu'imprimaient et écoulaient les émigrés de Londres. Certes, le gouvernement britannique ne semblait pas directement impliqué dans cette opération, encore que sa tolérance envers les faux-monnayeurs américains, espagnols ou prussiens, souvent en raison de leurs liens avec des banques londoniennes, ressemblât étrangement à des « actions invisibles ». Néanmoins, le privilège exclusif d'émission des billets de banque accordé à la Banque de France pour le seul territoire de Paris le 14 avril 1803 prémunissait le pays contre de nouveaux désordres comme ceux espérés lors du débarquement de Quiberon, six ans plus tôt<sup>6</sup>. Mais, ainsi que Napoléon l'avait souligné au souverain britannique, « des finances fondées sur une bonne agriculture ne se détruisent jamais » (5-9484). Outre que la France consulaire se pensait comme une nation tournée vers la terre, la formulation de cet avertissement semblait évoquer une fragilité autrichienne ?

Toujours est-il qu'il ne pensa plus à l'affaire des billets de la banque de Vienne avant l'automne 1805. La première occupation de la capitale autrichienne permit aux Français de visiter les archives et les structures étatiques de la monarchie des Habsbourg. Elle offrit aussi l'occasion de prendre la mesure de leur puissance financière. Une « note sur les finances et la banque de Vienne », rédigée par le commissaire impérial autrichien, le comte Rudolf v. Wrba, fut remise à Napoléon par Talleyrand<sup>7</sup>. Elle relatait le soutien que la Grande-Bretagne apportait à l'Autriche depuis 1794. Pas moins de cinq conventions financières entre les deux pays avaient été signées, à chaque fois à la veille de l'entrée en guerre de cet « hostis » d'Europe centrale contre la France. L'âme des coalitions vivait ainsi à crédit. Mais le système de financement de cet effort de guerre, une véritable « action clandestine » financière, présentait une fragilité dans sa complexité. À chaque fois, l'« Austrian Loan » avait été placé auprès d'une banque privée de Londres, celle de William Boyd et Paul Benfield (1795, 1797), puis Down, Thornton and Free (1800, 1805). Vinrent ensuite celle de sir Francis Baring (1806-1809) et deux groupes, l'un formé de Baring Brothers & Co (28 %), Harman & Co (28 %), William & Thomas Raikes & Co (28 %), Thomas Coutts & Co (16 %) en 1813 et 1814, l'autre de Rothschild (82 %), Harman & Co (6 %), Baring Brothers (5,6 %), Thomas Coutts & Co (5,6 %). La nécessité de constituer des syndicats de maisons de banque s'imposa à partir de 1813, quand la finance britannique alimenta non seulement les efforts de guerre de l'Autriche, de la Russie (depuis juillet 1805), mais également ceux de la Prusse (depuis juillet 1813). Les lieux de négociation de ces emprunts se décentralisèrent avec cette internationalisation. Les Français découvrirent ainsi que celui d'août 1805 était Saint-Pétersbourg. Ce fut ensuite le tour de Prague et Teplice (1813), puis Chaumont (1814) et Vienne (1814). À chaque fois, les Alliés s'entendirent sur les moyens militaires à opposer à Napoléon que le représentant britannique s'engagea à financer ; ainsi, 84,6 % de l'effort de guerre autrichien fut financé par l'« Austrian Loan » !

Une fois l'emprunt financé, restait le plus difficile : faire entrer l'argent sur le continent européen sans que la France ne s'en rende compte. La transaction étant réputée privée par les autorités britanniques qui l'avaient pourtant négociée, il incombait aux banques londoniennes de contacter leurs partenaires sur le continent. Une banque bruxelloise, Nettine & Fils, fut sollicitée par Boyd et Benfield pour leur première transaction, puis une hambourgeoise, Dorner & Schuhback, pour la seconde. Down, Thornton and Free profita de son implantation à Hambourg pour opérer en toute discrétion. Baring imposa ensuite de traiter avec John Parish & Co. À Hambourg, les fonds libellés en livres sterling furent enregistrés en marc de banque, permettant ainsi de faire circuler clandestinement

<sup>6</sup> AN, F<sup>7</sup> 7126, n° 9912, Hoche, 3 avril 1796.

<sup>7</sup> AMAE, MD Autriche, 43.

l'« Austrian Loan » vers des maisons de banques d'Amsterdam, d'Augsbourg, de Francfort-sur-le-Main, voire de Hambourg. De là, de nouveaux jeux d'écriture convertirent les fonds en florins autrichiens afin de les adresser à Vienne. Quatre banques, Arnstein & Eskeles, Fries & Co., Geymüller & Co. et Steiner & Neffe, traitèrent l'emprunt autrichien pour la Wiener Stadtbank<sup>8</sup>.

Bien que toute l'opération, de Londres à Vienne, ne fût que fiduciaire, son point faible résida dans le risque de change. Il était hors de question de s'attaquer au marc de banque de Hambourg, qui convenait bien à toutes les transactions, y compris françaises. Par contre, il était possible de jouer à la baisse la valeur du florin en augmentant le volume de la masse monétaire. Le 1<sup>er</sup> juin 1806, Napoléon demanda à Fouché de faire rapatrier les « 100 millions de billets de la banque de Vienne [du] greffe de la cour criminelle de Strasbourg (...) à Paris d'une manière sûre » (6-12217). Réintégré dans le circuit économique autrichien, ils conduisirent à une flambée inflationniste, renchérissant les remboursements et les nouveaux prêts au titre de l'« Austrian Loan ». Leur impact fut très certainement insuffisant puisque l'Empereur reprit cette idée au printemps 1808 au cours d'un entretien avec Fouché, dont la date précise reste inconnue. Tout juste un courrier de Napoléon à son ministre, du 5 septembre 1809, en fit état « dans le temps » (9-21986).

Une autre affaire internationale de faux *Bancozetteln*, avait vu le jour à Vienne en juin 1806. Un ancien soldat autrichien d'origine piémontaise, connu comme un « escroc au renseignement » autrichien, était venu s'épancher auprès de la *PolizeiHofstelle*, la « haute police » viennoise, qui avait dépêché un commissaire en Ligurie. L'épilogue intervint le 19 avril 1808, lorsque le commissaire général de Gênes, François Joliclerc, estima que l'affaire ne valait pas « d'être portée à une cour criminelle de France ni aux autorités autrichiennes, comme l'a[vait] demandé M. de Metternich », en février 1807<sup>9</sup>. L'unique raison d'un tel silence n'était pas tant l'absence de crime que la gestation, sinon la préparation, d'une autre « action invisible » portant sur le même sujet. D'ailleurs, à l'issue des procès de Strasbourg de 1804, cinq prévenus avaient été mis à la disposition du ministre de la Police générale<sup>10</sup>. Toutefois, la teneur des propos de Napoléon et de Fouché échappe encore aux historiens. Le rappel impérial du 6 septembre 1809 fut toutefois suffisamment laconique pour estimer que la pensée impériale demeurait fluctuante au printemps 1808.

La seconde occupation de Vienne intervint entre ces deux affaires. Napoléon découvrit alors que deux nouveaux emprunts londoniens (1806, 1809) avaient été conclus par les autorités autrichiennes. À ce moment précis, il put définir sa conception de l'« action invisible » en matière de contrefaçon de billets. Les grandes lignes furent donc présentées à Fouché, appelé à devenir son bras armé. L'Empereur lui précisa qu'il était de sa

« politique, en temps de paix comme en temps de guerre, de détruire ce papier-monnaie et d'obliger l'Autriche à revenir au système du numéraire, qui, par sa nature, la mettra dans la nécessité de réduire son armée et les dépenses folles par lesquelles elle a compromis la sûreté de mes États. » (9-21991)

La Wiener Stadtbank semblait avoir prévenu le risque inflationniste induit par l'augmentation de la masse monétaire par l'« Austrian Loan » en suspendant les remboursements de billets depuis 1798, ce que n'avait pas manqué de souligner la presse française à l'époque. Il s'était alors agi d'assurer une stabilité du florin, tant pour se prémunir du risque de change que pour garantir l'équilibre du remboursement contractuellement consenti. Par cette « action invisible », Napoléon ne craignait pas plus que Pitt, quinze ans plus tôt, d'apparaître comme un faux-monnayeur. D'autant qu'elle reposait sur l'acquisition du meilleur renseignement possible quant à la cible choisie, en l'occurrence la Wiener Stadtbank.

Celle-ci comptait évidemment parmi les sujets de veille des diplomates. Mais, dans les archives des Relations extérieures, où les données bancaires autrichiennes étaient ponctuellement suivies depuis 1716, le dernier mémoire faisant état de la banque viennoise, créée en 1703, datait de 1771. Il reprenait les mesures prises vingt ans plus tôt qui fragilisaient en 1808 l'institution : des billets étaient émis à chaque fois que l'État émettait des obligations<sup>11</sup>. Aucune donnée plus récente n'était

<sup>8</sup> Patrick Swoboda, *Englische Subsidien an die Habsburgermonarchie in den antifranzösischen Koalitionskriegen 1792-1815* [Les subsides britanniques à la monarchie habsbourgeoise dans les coalitions antifrancaises 1792-1815], Doctorat, Philosophie, Université de Vienne, 2014.

<sup>9</sup> Ernest d'Hauterive, *op. cit.*, 4, p. 156-157.

<sup>10</sup> François Frédéric Cotterel, *Tableau historique du procès des fabricateurs des faux billets de la banque de Vienne...*, Strasbourg, 1808, p. 140.

<sup>11</sup> AMAE, MD Autriche, 1.

toutefois disponible dans les fonds de ce ministère. L'intendant général de la Grande armée se chargea, au début de l'été 1809, de les actualiser de façon substantielle. Chargé d'administrer les provinces autrichiennes conquises, Pierre Daru se mit en relation avec l'administration *kaiserlich-königlich* restée à Vienne pour expédier les affaires courantes et organiser la vie des militaires français comme des civils autrichiens.

Au cours d'une de ses rencontres avec les fonctionnaires autrichiens, il fut surpris de s'entendre apostropher en français par un vieux conseiller d'État et des Finances, le Bruxellois Ange de Limpens de Schevemont. En gage d'allégeance à la France, ce wallon dévoila à Daru les archives de sa mission de l'année précédente : il avait été chargé d'une étude destinée à parer la fragilité de la Wiener Stadtbank. Sa mission n'allait pas bien loin, dans la mesure où l'*Auswärtige Dienst*, certainement pour éviter toute fuite relative à l'« Austrian Loan », lui avait refusé son assistance. Mais il mit à disposition de l'intendant général les ressources documentaires dont il disposait, depuis les études de haut-fonctionnaires et d'économistes, comme le genevois Sismondi, jusqu'aux correspondances de l'Empereur Franz II avec ses conseillers. Il présenta même au Français la note qu'il avait rédigée au sujet d'un plan d'échange de billets et de création de numéraire par la Banque de France. Il se l'était procurée au début de 1808 grâce à des banquiers de la place de Paris<sup>12</sup>. Il n'y avait pas que la France à se livrer à de l'« intelligence économique » ! Daru expédia les trois plus importants documents à Champagny<sup>13</sup>, qui confia leur analyse à un agent du cabinet de Napoléon. Le 5 septembre 1809, ce dernier, très certainement le fourrier du palais, le maréchal des logis chef de la gendarmerie d'élite Nicolas Émery, en extirpa les faiblesses de la Wiener Stadtbank et put indiquer à l'Empereur une marche à suivre. Aussitôt, Napoléon demanda à Fouché de lui « envoy[er] ici tous ceux qui exist[ai]ent » (9-21986).

L'« action invisible » put alors commencer. Le 6 septembre, une seconde lettre fut adressée au ministre de la Police générale, lui exposant le cadre général de l'opération, mais aussi lui demandant d'envoyer « un agent intelligent et adroit qui [viendrait] prendre (...) tous les renseignements nécessaires ». Évidemment, tout devait « se faire avec secret et mystère » (9-21991). L'objectif consista à de profiter de la présence française à Vienne pour copier nuitamment les pièces de fabrication de l'imprimerie de la banque autrichienne. Le tout fut adressé à Fouché sous couvert du secrétaire d'État, Maret, le 23 septembre 1809 (9-22150). L'opération dut s'achever rapidement, moins en raison de la paix de Schönbrunn (14 octobre 1809) que suite au mariage autrichien (11 mars 1810). Dans les premiers mois de 1810, l'« action invisible » fut détectée par la police autrichienne. Un agent, Frappart, envoyé enquêter le plus clandestinement possible à Paris, découvrit que « les distributeurs [étaient] secondés par la police française ». Le ministre des Affaires étrangères, Klemens v. Metternich, fit de cette question un des « objets d'une importance majeure pour » les deux pays dans cette nouvelle étape des relations austro-françaises consécutive au mariage de Napoléon avec Marie-Louise<sup>14</sup>. La conclusion de cette première « action invisible » s'acheva à la lumière des tractations diplomatiques en avril 1810 (10-23544) et par des excuses de pures formes de l'Empereur (10-23819).

### *L'extension de l'« action invisible » au concept général de la guerre napoléonienne*

Les faux-billets autrichiens bénéficièrent de conditions de réalisation optimales. Les billets strasbourgeois et les cinq prévenus de 1804 permirent deux ans plus tard à la division de la haute police du ministère de la Police générale de tracer les premiers linéaments d'une « action invisible » inédite. La volonté politique de la mettre en œuvre ne se manifesta qu'en septembre 1809. L'occupation de Vienne permit même de copier jusqu'aux savoir-faire autrichiens. Elle resta indécise tout le mois quant à l'ampleur du processus engagé : cent ou deux cents millions de billets, à raison de dix millions par mois (9-22150 et 21981). En moins de cinq mois, l'« action invisible » permit de mettre à disposition de Napoléon, ainsi qu'il le révéla à Metternich « peu après [s]on arrivée à Paris », quelque deux cents millions de florins. Les autorités autrichiennes se bornèrent dans un premier temps à alerter leur opinion publique contre l'existence de faux *Bancozetteln* (1<sup>er</sup> avril 1807), mais l'« action

<sup>12</sup> OeStA/FHKA, Geheimes Präsidialprotokoll, Hofkammer Akten, 12, Prospectus pour l'amortissement de billets d'échange et pour la reproduction de quelque Numéraire.

<sup>13</sup> *Ibid.*, Haus-, Hof- und Staatsarchiv, Saatskanzlei, Notenwechsel Hofkammer, 259/15, Sismondi, Mémoire sur la suppression des billets de banques, 1808 ; AN, 138 AP 148 ; AMAE, MD Autriche, 44 et 45.

<sup>14</sup> *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich*, Paris, Plon, 1880, p. 326, 355-360.

invisible » française, prenant le relais des faux-monnayeurs, les obligea bientôt à démonétiser leur monnaie (26 février 1810) et à la remplacer (13 mars 1811)<sup>15</sup>. Ce désordre financier conduisit le pays dans une crise qu'accrochèrent les clauses de paix. Le mariage de Marie-Louise devint ainsi une bien douce caution pour la restauration de l'économie autrichienne.

Napoléon anticipa ces conséquences grâce aux renseignements puisés dans la documentation réunies par Daru, par l'entremise de Limpens de Schevemont. Ces circonstances n'étaient pourtant pas totalement exceptionnelles. Dès le 9 avril 1810, l'Empereur demanda à Fouché de porter « une nouvelle activité dans la fabrication des billets de banque de Londres ». Mieux, il espérait « de grands et puissants résultats de cette mesure contre l'ennemi commun ». Alors qu'il était en train de régler le problème politique lié à la découverte de l'« action invisible » déclenchée contre les finances autrichiennes, Napoléon enjoignit son ministre de « se hâter »<sup>16</sup>. L'Empereur ne pouvait prendre le risque que Metternich, ministre des Affaires étrangères en titre d'Autriche, même s'il négociait à Paris, informe son homologue britannique des nouvelles pratiques françaises.

Cette lettre de Napoléon arriva peu après qu'Émery, au cabinet de l'Empereur, ait pris connaissance du seul type de documents disponibles, consistait en une série de notes et de mémoires adressés par le soi-disant général Bénéval. George Callender, lui, avait rédigé son seul document traduit en français et diffusé, un *Mémoire sur les finances et la puissance de l'Angleterre et moyens de les détruire ou de les ébranler*. Remis à Clarke le 10 juin 1806, il révélait le financement à crédit de la Grande-Bretagne et présentait le moyen de ruiner cette dernière en influant sur ce véritable « thermomètre des affaires d'Angleterre » qu'était le fonds consolidé de 3 %. Comme en Autriche, le financement du gouvernement britannique se faisait donc en recourant à un emprunt spécifique. Autorisé par le Parlement, il était rémunéré selon un taux d'intérêt annuel qui évitait au gouvernement d'en rembourser le nominal. Callender (Bénéval) suggéra tout simplement de l'ébranler en réduisant la circulation monétaire du pays. Désespérément confronté à un besoin d'argent et sans cesse contrarié par le silence de Clarke, l'officier écossais développa à nouveau son plan dans un rapport de 1807. Du ministère de la Guerre, le dossier fut transféré à la Secrétairerie d'État, donc au cabinet de l'Empereur, et au « Secrétariat particulier » des Relations extérieures<sup>17</sup>. Émery n'eut donc qu'à le ressortir des archives lorsqu'il fut question de monter une nouvelle « action invisible » financière, à destination de la Grande-Bretagne cette fois.

La lettre impériale du 9 avril 1810 marqua le début de l'opération anglaise, suite de l'« action invisible » autrichienne, arrivée à son terme, agissant sur l'autre paramètre de l'équation de l'« Austrian Loan », la livre sterling. Desmarests se mit en quête d'un graveur. Le 29 août seulement, l'Empereur demanda à la division de la « haute police » de remiser « dans les archives [du] ministère » (10-24453) les faux *Bancozetteln* et les planches servant à les imprimer. Le personnel artistique (graveur, imprimeur en taille douce) employé fut renvoyé et remplacé, seuls les ouvriers d'imprimerie restant à leur place. Le processus de recrutement, lancé « au commencement de 1810 », en fait mi-avril, dura un mois. Après deux semaines d'essais convaincants, l'« action invisible » entra dans sa phase opérationnelle. Elle ne souffrit pas d'interruption au moment de la seconde disgrâce de Fouché et s'acheva en avril 1811 avec sa phase de production. En onze mois, cinq cents mille livres sterling furent imprimées.

S'ouvrit ensuite la période de diffusion qui se poursuivit jusqu'aux premiers revers de Russie. Il n'est pas évident de mesurer avec précision la portée de cette seconde « action invisible ». La livre sterling était en effet largement falsifiée au sein même de la Grande-Bretagne. Ainsi, de 1801 à 1811, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de l'opération française, quelque soixante mille fausses livres avaient été présentées au paiement à la Bank of England et, de 1812 à 1814, moins de cinquante mille. Soit une augmentation annuelle de 66 %. Ce bond ne pouvait s'expliquer qu'en raison d'un apport extérieur à la production locale de fausses monnaies. Mieux, les effets de l'« action invisible » napoléonienne paraissent avoir perduré jusqu'au décès de l'Empereur, dans son exil de Sainte-Hélène (1821). En effet, les années 1812-1821 montrent un triplement du nombre de billets présentés au

---

<sup>15</sup> OeStA/FHKA, NHK, Vereinigte Einlösungs- und Tilgungshofdeputation, Bücher, 1810-1822, *Protokoll* (1810-1815), *Referentenbuch* (1810-1815), *Normalienbuch* (1810-1811, 1812), *Allerhöchste Entschliessungen* (1810-1811, 1812, 1813 -2 vol), *Allerhöchste Entschliessungen und Normalienbuch* (1814, 1815).

<sup>16</sup> AN, 40 AP 141.

<sup>17</sup> AN, AF<sup>IV</sup>, 1598/2<sup>III</sup> ; AMAE, MD Angleterre, 32 ; SHD/DAT, 1 MR 1420 et 1422.

paiement, avec une augmentation annuelle de 75 %<sup>18</sup>. Pour autant, l'« action invisible » échoua dans ses objectifs initiaux, puisqu'elle ne put entamer la confiance des prêteurs au gouvernement britannique. Elle n'empêcha pas plus l'ouverture des financements britanniques, à la Russie (1805) et à la Prusse (1813), en plus de l'« Austrian Loan ». La raison de cet échec fut, justement, l'ampleur du faux-monnayage initial en Grande-Bretagne, qui n'avait pas été pleinement apprécié par les initiateurs de l'opération, ni au cabinet de Napoléon, ni aux Relations extérieures, en raison de l'impossibilité de se renseigner outre-Manche. La seule étude complète « sur l'état des finances anglaises » disponible en France fut réalisée en 1811, à partir de sources ouvertes, c'est-à-dire des journaux britanniques procurés par la voie clandestine du ministère de la Police générale. Mais elle intervint au moment où se diffusaient les fausses livres imprimées à Paris. Donc trop tard pour évaluer les conditions de réussite de l'opération !

La même erreur d'appréciation, faute de renseignement préalable, de l'« action invisible » quant à son effet final recherché semble avoir présidé à la conception de celle concernant les faux roubles russes. Aux Relations extérieures, les renseignements financiers dataient des débuts du Consulat. Quant au Bureau de la statistique étrangère du conseiller d'État Lelorgne d'Ideville, qui remplaça Émery pour cette « action invisible » au cabinet de l'Empereur, son suivi des questions russes ne concerna que la fixation d'un ordre de bataille le plus précis possible de l'armée du tsar et aucunement de suivre l'économie<sup>19</sup>. Pour ces raisons, les graveurs, recrutés en août 1811, réalisèrent un moins bon travail qu'avec les faux billets autrichiens et anglais. Quant aux imprimeurs, leur travail était trop parfait pour un État sous-développé comme la Russie. Ainsi imprimèrent-ils les signatures avec le texte des billets, alors que les roubles authentiques portaient chacun des émargements tracés à l'encre ; celle-ci changeait de couleur avec le temps, ce que ne purent faire les productions parisiennes. Et encore, ce détail n'eût pas le temps de poser de problème, en raison de la brièveté de la campagne de Russie ; tout juste révéla-t-il avec le temps aux Russes l'« action invisible » française. Ce qui aurait pu s'avérer plus problématique était la méconnaissance du cyrillique des artistes français. Ainsi, des lettres furent interverties, comme par exemple autour du mot « État », tracé « Государственной » (Gosudarstvennoy) au lieu de « государственный » (gosudarstvenniy). Même face à des populations majoritairement illettrées, ces erreurs étaient suffisamment visibles pour que les faux-billets soient généralement refusés par les rares Russes rencontrés au début de la campagne<sup>20</sup>.

Cela dit, l'objectif de l'opération était moins de ruiner l'économie de l'adversaire, en impulsant une spirale inflationniste, comme dans le cas des « actions invisibles » autrichienne et britannique, que d'user de fausse monnaie pour faire financer la campagne par la Russie plutôt que par le Trésor français. Aussi, à la différence des premières opérations de faux-monnayage, les faux roubles accompagnèrent-ils, dans vingt-huit caisses, les trésoriers de la Grande armée. Ils furent distribués par l'état-major aux troupes alliés pour qu'elles règlent leurs achats sur place. Pour éviter tout risque de déstabilisation des économies de l'Europe napoléonienne par un retournement malheureux de l'opération clandestine contre son émetteur, l'importation en France de roubles était soumise à un échange contre « des billets du Trésor » impérial (12-31760, 31762, 31763). De ce point de vue, l'« action invisible » fut un succès. Sous l'effet de l'apport de plus de cent millions de faux roubles en 1812, le rapport du papier-monnaie russe avec l'argent s'effondra de 26 %, amplifiant ainsi la tendance initiée par les très dures conditions de paix contenues dans le traité de Tilsitt (7 juillet 1807)<sup>21</sup>.

Deux autres « actions invisibles » ne se concrétisèrent pas. Au moment où l'opération britannique avait cours, il fut un temps question d'en commencer une seconde contre la Prusse. L'affaire s'avéra pourtant trop complexe, tant en raison du manque évident de documentation aux Relations extérieures que de la difficulté à reproduire le thaler prussien. Les raisons éthiques évoquées par le graveur Lale et son beau-frère Pauquet ne comptèrent guère face à l'effet final recherché par l'Empereur et son entourage. Il en alla de même, au cours de l'« action invisible » russe, lorsque fut

---

<sup>18</sup> Timothy S. Davis, *Ricardo's Macroeconomics. Money, Trade Cycles, and Growth*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 249.

<sup>19</sup> AMAE, Statistique, 243 QO 46 et 154\*.

<sup>20</sup> Michael M. Byckoff, « Russia's First Paper Money », *The Numismatist*, 78, mai 1965, p. 706.

<sup>21</sup> Marc Raeff, *Michael Speransky Statesman of Imperial Russia 1772-1839*, La Haye, Martinus Nijhoff, 2012, p. 83n1.



évoquée la contrefaçon de reales espagnols. Pourtant, une documentation complète sur les finances espagnoles avait été réunie aux Relations extérieures entre 1808 et 1812<sup>22</sup>.

### *Du renseignement dans la guerre économique napoléonienne*

La guerre économique napoléonienne ne se nourrit pas uniquement d'« actions invisibles ». Elle reposa néanmoins sur une utilisation plus classique du renseignement dans un véritable conflit de l'ombre. Les mémoires que Callender (Bénéval) fit passer à Clarke en juin 1806 et en janvier 1808 privilégièrent aussi le renforcement du blocus pour ruiner le commerce britannique. Cette réduction de la masse monétaire disponible pour les emprunts gouvernementaux, intérieurs comme extérieurs, devait ainsi conduire le gouvernement, soit à augmenter son taux d'intérêt, soit à réduire ses ambitions contre la France. Le renseignement était aussi inévitable, compte tenu du caractère hermétique donné au concept de blocus continental. Pour en contrôler l'application, Napoléon fit appel à trois types de moyen de recueil du renseignement.

D'abord, celui du réseau consulaire. Ces agents commerciaux étaient en première ligne de la défense économique du pays. La volonté impériale de créer, le 5 septembre 1810, une « chaîne de sentinelles qui instruisent de tout ce qu'il peut être important de savoir » (XXI-16866) entre Hollande et Baltique (10-24465) fut contemporaine de la mise en place du nouveau tarif, adopté le 5 août précédent à Trianon (10-24491 et 24492). Mais, cette initiative arriva trop tard. À l'été 1812, malgré les multiples rappels de Napoléon (11-29015, 12-31389), Maret ne put pourvoir tous les postes voulus par le souverain, soit par manque de candidats ou de qualifications adéquates, soit pour cause de double emploi. En outre, dans cet espace largement ouvert à la contrebande depuis qu'en janvier 1808, les Britanniques ayant nommé un vice-consul, Edward Nicholas à Helgoland<sup>23</sup>, les consuls se laissèrent, à l'image de l'emblématique Alexandre de La Chevardièrre, séduire par les facilités offertes par ce voisinage. Et Napoléon ne contrôla pas mieux l'avidité de ces derniers (10-24463) que ses ministres des Relations extérieures, tant Champagny que Maret, à qui il ne cessa de rappeler leur mission d'information des fraudes (10-24444, 24445, 24462...).

Au sein de la division de « haute police » du ministère de la Police générale, un Bureau des bourses de commerce fut créé le 3 juillet 1810<sup>24</sup>. Avant tout un outil d'analyse, le processus de remontée de l'information ne permettait pas une réactivité de l'instant. Pourtant, avec l'avènement de la guerre économique et notamment l'utilisation des « actions invisibles », les bourses de commerce, étaient devenues quarante-neuf points d'observation rapportant au sommet de l'Empire, sous l'angle du renseignement, les indices des orientations économiques impériales. Jour après jour, les mouvements des changes, des fonds publics et des marchandises de toutes les bourses de commerce de l'Empire furent synthétisés par un commis de la division de « haute police ». Mais il œuvra à partir de données compilées une quinzaine de jours auparavant par les commissaires généraux, chargés de surveiller (politiquement plus qu'économiquement) les bourses depuis l'arrêté du 16 juin 1802.

Le troisième canal de renseignement, et non des moindres, était l'administration des douanes, qui recueillit l'information économique au contact de la ligne de fraude. Elle tenait, dans ce cadre, le même rôle que le ministère de la Police générale dans les affaires de « haute police ». Dans son discours d'installation des cours prévôtales des douanes (Valenciennes, Rennes, Agen, Aix, Alexandrie, Nancy, Florence, Hambourg, Trieste), instituées à partir du 18 octobre 1810 pour réprimer les affaires de contrebandes, le conseiller à la Cour de cassation Emmanuel Vergès présenta le crime d'importation et d'exportation de marchandises prohibés ou assujetties aux droits comme entraînant « la sédition, le brigandage et l'assassinat (...), par conséquent un des plus graves contre l'ordre social »<sup>25</sup>. De la même façon, douaniers et policiers pratiquaient une surveillance qui les amenait à collecter, accumuler, classer, traiter, conserver une masse de renseignements sur les objets de leurs missions. Pour cela, les douaniers sollicitèrent aussi le concours d'« agents secrets », appelés dans ce contexte précis « aviseurs ». Il s'agissait d'affidés de deux espèces : « l'un à l'avis duquel la saisie est

<sup>22</sup> *Papiers et correspondance de la famille impériale*, 1, Paris, Impr. nationale, 1870, « Relation du sieur Lale », p. 306, 313 ; AMAE, MD Espagne, 152.

<sup>23</sup> TNA, CO 118/1, Canning à Castlereagh, 7 janvier 1808. Cf. Jan Rüger, *Heligoland. Britain, Germany, and the Struggle for the North Sea*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

<sup>24</sup> Nicole Gotteri, *La police secrète du Premier Empire*, 1, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 93.

<sup>25</sup> ADMM, 7 U 1/1, 8 mars 1811.

entièrement due, et l'autre qui, ne donnant que des indices vagues et incomplets, laisse presque tout à faire à la sagacité des préposés. » Leur particularité tenait à ce que, contrairement à la « haute police », leur participation et leur rémunération avaient été prévues par des textes officiels. L'arrêté du 26 août 1797 offrait « le tiers du produit net des saisies (...) au dénonciateur », tandis que la pratique, au 19 septembre 1800, faisait que l'indicateur incomplet ne recevait qu'« une rétribution proportionnée à l'utilité de l'avis que l'on en reçoit »<sup>26</sup>.

Ces rémunérations soulignaient l'importance donnée aux « aviseurs » par les douanes. La lutte contre la contrebande, sous les auspices des cinq décrets de Berlin (1806), de Milan (1807) et de l'été 1810, s'apparenta à une « guerre froide », faite de dénonciations hystériques autant que de coups de main audacieux de la partie adverse. De part et d'autre de la frontière, des espions observaient les mouvements. Les horaires et les habitudes du service de la brigade étaient connus, de même que les jours de congé des douaniers vaquant à leurs occupations privées (jardin, écurie). Le moindre changement à cette routine était un indice pour les contrebandiers qu'une opération ou une embuscade se préparait. Pour contrer cette information ouverte à destination de la partie adverse, les douaniers tentaient d'infiltrer les bandes de contrebandiers de leur penthière, c'est-à-dire de leur zone de compétence géographique (les six kilomètres entre deux postes sur dix kilomètres de profondeur — soit le rayon des douanes). Ils utilisaient les services de porteurs, de petits fraudeurs contraints de s'acquitter d'une transaction, de contrebandiers décidés à éliminer une concurrence, voire même d'anciens préposés ou militaires révoqués pour faits de contrebande. Tous étaient généralement connus des directeurs régionaux des douanes, qui les recevaient parfois dans le secret de leur bureau, décidaient de leur recrutement et les payèrent.

Cela dit, si l'acquisition du renseignement s'avéra efficiente, la capacité de son recueil par les douanes fut, comme pour la gendarmerie en matière de sécurité publique, entravée par des dispositions pratiques et juridiques. Sur les côtes de l'ancienne France et aux frontières suisse et espagnole, elles choisirent leurs personnels parmi les anciens militaires français. Sur la côte belge et le long du Rhin, les recrutements locaux constituèrent la presque totalité des unités qui investirent la Hollande, les villes hanséatiques et l'Oldenburg. En Italie comme en Illyrie, les Français furent systématiquement minoritaires. Comme dans la gendarmerie, et dans une moindre mesure la Grande armée, les douanes firent appel à une mosaïque de peuples, avec une faible proportion de Français dans ses rangs limitait les capacités de renseignement. La loi du 22 août 1791, portant sur le *Code des douanes*, réduisait aussi l'action des douaniers à leur seul rayon et à l'établissement d'un procès-verbal en bonne et due forme, le moindre défaut pouvant déjà éluder toute poursuite judiciaire. Dans le cadre du blocus, la jurisprudence et le décret du 18 octobre 1810 revinrent sur ces deux conditions, élargissant la poursuite des marchandises présumées anglaises au territoire national et détachant la procédure judiciaire de la rédaction d'un procès-verbal par les préposés. Mais les magistrats empêchèrent trop souvent les douaniers de remonter les filières, tant vers les véritables destinataires des marchandises saisies que vers les commanditaires de l'opération de fraude, bailleurs de fonds et autres assureurs, qui se camouflaient au fond des auberges éloignées de la penthière. Procureurs et juges d'instructions se montraient plutôt décidés à ne pas vouloir regarder au-delà des seuls cas particuliers dûment constatés par procès-verbal. Dans ces conditions, la recherche de renseignement stratégique, et pas uniquement tactique, se révéla difficile. Il était tout autant délicat d'en obtenir de la part des services douaniers étrangers, quand bien même ces collègues opéraient sous administration française (Grands-duchés allemands, Confédération du Rhin, Suisse, Royaumes d'Italie et de Naples)<sup>27</sup>.

Confrontées à ces difficultés de développement de capacités de renseignement propre, les douanes durent faire face à une concurrence administrative. La gendarmerie leur disputait leurs indicateurs. Les autorités locales, les responsables territoriaux militaires comme les préfets, la police et ses indicateurs, dont l'« entrepreneur de renseignement » Schulmeister de 1806 à 1813<sup>28</sup>, mirent en cause leur probité. Le 25 mars 1811, le décret portant création des commissaires généraux de police attribua à ces derniers la surveillance « particulière » du service des douanes. Il s'agissait pour eux, au niveau local, d'arbitrer entre les compétences des uns et des autres, mais aussi de ramener le

---

<sup>26</sup> Jean Clinquart, *L'administration des douanes en France sous le Consulat et l'Empire (1800-1815)*, Neuilly, Association pour l'histoire de l'administration des douanes, 1979, p. 185 ; Roger Corbaux, *Ma penthière lorraine. Crimes de contrebande*, Aurillac, Gerbert, 1979, p. 91.

<sup>27</sup> Roger Corbaux, *op. cit.*, p. 189-199.

<sup>28</sup> AN, F<sup>7</sup> 8715.

renseignement, que les douanes ne pouvaient réaliser, dans les filets de la « haute police ». Auparavant, l'Empereur se donna le temps d'un véritable audit des capacités de renseignement économique de ses administrations des Relations extérieures, de l'armée d'Allemagne et des douanes. Mais ce fut plus pour marquer une certaine défiance envers ces dernières que de mettre sur pied une véritable force de combat. Le 2 septembre 1810, Napoléon écrivit à Davout, commandant en chef de l'armée d'Allemagne : « La guerre qu'on fait au commerce anglais est la plus funeste qu'on puisse faire à l'Angleterre » (10-24471).

Le renseignement économique était essentiel aux projets impériaux. Mais les douanes ne disposaient pas de suffisamment de moyens pour y pourvoir seules. Il fut convenu qu'elles devaient coordonner leurs forces avec celles de l'armée de terre, en Allemagne (10-24702). Cette mesure eut aussi pour but de contrôler ces militaires qui vivaient sur le pays, donc profitaient, quand ils ne l'organisaient pas, de la contrebande (10-24496, 24702). Les douaniers constituaient aussi une pièce centrale du régime de la « course » maritime. Ils prenaient livraison des prises (marchandises et navire), en appréciaient la valeur et les mettaient en vente, pour le compte des tribunaux du Commerce. Ces prises résultèrent de l'action d'une moyenne de cinquante corsaires œuvrant annuellement sur les côtes de la mer du Nord à la Baltique et de Méditerranée. De 1806 à 1810, ils prirent une moyenne annuelle de quelque cinq cents vaisseaux. Un décret du 12 août 1795 rappelait leur utilité :

« Le nouveau système de guerre que notre comité a adopté est plus conforme à notre situation politique et nous procurera des avantages réels. Ce système remplira bien mieux les vrais intérêts de la nation que ces étalages de puissance maritime qui ne flattent que l'orgueil personnel et consomment inutilement les ressources de la République. Nous avons un seul objet à remplir, et cet objet attire toute notre sollicitude, occupe toutes nos combinaisons, c'est de protéger notre commerce et d'anéantir celui de nos ennemis. Le gouvernement anglais pourra, s'il le veut, se pavaner de ses escadres et les faire promener en ordre tactique, le Français se contentera de l'attaquer dans ce qu'il a de plus cher, dans ce qui fait son bonheur et son existence, dans ses richesses. Tous nos plans, toutes nos croisières, tous nos mouvements en mer n'auront pour but que de le forcer enfin à une banqueroute honteuse<sup>29</sup>. »

Mais la marine de commerce fut bloquée dans les ports par la croisière de la *Royal Navy*. Seuls quelques neutres, essentiellement américains, purent encore, certes difficilement, passer ce filtre pour rejoindre un port de l'Empire ou des Royaumes vassaux. Londres mit fin à ces expéditions le 16 mai 1806, instaurant un blocus de « toutes les côtes du continent depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'à Brest ». Napoléon imagina faire procéder par la marine de guerre à des mouvements de diversion pour permettre des sorties de convoi. Ce fut le sens des grands projets de janvier 1806, destinés à protéger les opérations de « course » dans les mers des Caraïbes, ou plus spécifiquement d'août 1807 à avril 1808, qui cherchèrent simplement, souvent en vain, à distraire la pression de la *Royal Navy* pour secourir les colonies des Antilles. En outre, les mouvements de la marine dépendaient autant des conditions atmosphériques que des déplacements des escadres anglaises. L'affaire des brûlots des îles d'Aix et d'Oléron (11/12 avril 1809) l'illustra cruellement, marquant l'arrêt de ces tentatives de distraction de l'adversaire.

Avec elle, la « course » s'éteignit doucement. Desmolands imagina un « projet qui [devait] coûter 80 millions aux » Britanniques qu'il se proposait de présenter au nouveau roi d'Espagne<sup>30</sup>. Assurément, il s'agissait d'un projet de « course » contre les vaisseaux espagnols croisant dans les mers des Caraïbes et de l'Atlantique sud. Toujours est-il qu'il reçut ses lettres de marque le 24 juillet 1809 et qu'il appareilla du 5 octobre 1809 au 3 mai 1810 pour sa zone d'opération. Quel en fut le résultat, il est impossible, en l'état de la documentation disponible, de le dire. Il est clair que la « course » dans la Baltique et la mer du Nord était plus rémunératrice, puisqu'il avait pu s'acheter un château en Suisse... Desmolands sortit encore une fois, le 27 octobre 1810, en baie de Biscaye, avant de se tourner vers d'autres aventures. Son navire, *Le Tilsit n° 2*, sortit une troisième fois, à une date indéterminée et sans indication du commandant, et ne rentra pas<sup>31</sup>...

En première ligne de la guerre économique se trouvaient aussi les différents « agents secrets » employés par les douanes, la « haute police » et les armées, engagés dans la lutte contre la

<sup>29</sup> Cit. in René Guillemin, *Corsaire de la République et de l'Empire*, Paris, France Empire, 1982, p. 29.

<sup>30</sup> Antoine Marie Røederer (éd.), *Œuvres du comte P.L. Røederer*, 4, Paris, Firmin Didot, 1856, p. 118-119, 122.

<sup>31</sup> *Recueil des arrêts du conseil, ou ordonnances royales rendues en Conseil d'État sur toutes matières du contentieux de l'administration*, Paris, Bavoux, 1823, p. 55.

contrebande. À l'été 1810, les premiers à être employés furent ceux de Savary, le ministère de la Police générale ayant compétence sur la contrebande à travers les réseaux et les hommes qui s'y livraient, commanditaires, financeurs, assureurs, aussi bien que passeurs et porteurs. Par Guillaume Malard, capitaine d'infanterie émigré devenu corsaire, Desmarets reçut le 1<sup>er</sup> juillet un mémoire décrivant la contrebande britannique entre Helgoland et Hambourg, ainsi que ses prolongements vers la Hollande<sup>32</sup>. Il fut présenté à l'Empereur dans les jours qui suivirent. Napoléon décida de lancer une vaste opération de renseignement qu'il coordonna de bout en bout. Le 29 août, le ministre de la Police générale envoya des « agents secrets » identifier les « dépôts de marchandises anglaises et denrées coloniales » d'Europe du Nord (10-24454). De même, Davout dépêcha un officier à Dantzig, pour étudier en route les places de contrebande de Königsberg et Elbing (10-24471). Le 2 septembre, un premier rapport fut adressé au directeur général des douanes, Collin de Sussy (10-24470). Puis, sept jours plus tard, une « note sur la contrebande dans le voisinage du Rhin » sera expédiée au ministre des Finances, Gaudin. Napoléon lui demanda d'envoyer des « agents secrets des douanes à Düsseldorf, à Francfort et *sur la frontière* » (10-24531). Champagny dut également mobiliser à cette activité ses ministres à Francfort, Karlsruhe et Darmstadt (10-24527).

Le 6 octobre, toute cette information fit l'objet d'une discussion entre l'Empereur et son ministre de la Police générale. Les deux hommes disposaient à ce moment d'une vue parfaite de la contrebande depuis Helgoland, île danoise occupée par la *Royal Navy* le 31 août 1807, avant son annexion au Royaume uni en 1814, jusqu'à Francfort-sur-le-Main, en provenance de Berlin ; par Francfort-sur-Oder, la ligne de contrebande irriguait la Pologne et la Russie. Au cours de cette rencontre, il fut décidé d'une mission d'identification des lieux de contrebande sur la ligne du Rhin. Savary proposa deux hommes. Le premier était évidemment Malard. Agent de Desmarets depuis son arrestation du 29 juin 1810<sup>33</sup>, il prit la route le 28 septembre, chargé en outre d'enquêter sur la fortune de Bourrienne, chargé d'affaires à Hambourg, dont l'accroissement laissait subodorer des arrangements avec le blocus continental. Pendant deux mois et demi, il voyagea sous la couverture d'un représentant de commerce, se rendant en Saxe et en Prusse. Parti de Paris, il gagna Bruxelles, puis Cologne, Mayence, Francfort et revint en France par Rastadt, Fribourg et Bâle. Il rejoignit ensuite Paris par Bar-sur-Aube et Troyes. « Agent secret » de la Police générale, il veilla aussi dans ses rapports à signaler régulièrement l'état d'esprit de la population.

L'autre espion dépendait de Réal, Louis De Caluwé (Decaluwe). Originaire du département du Lys (région de Bruges), cet « homme sûr et d'une intelligence remarquable » avait été recruté par Desmarets en 1806, après la publication de sa brochure pro-française adressée au Tribunal. Sous la couverture d'un ancien courtier en marchandises à Luxembourg, il fut chargé de reconnaître les chemins de contrebande de Cologne à la mer. Mais il semble qu'il ne dépassa pas Francfort<sup>34</sup>. Savary conserva une source d'information supplémentaire dans la région rhénane, tour à tour signalé dans sa correspondance avec Napoléon comme « un autre individu », le 31 octobre 1810, ou son « agent à Badersweyer », du 24 novembre suivant jusqu'au 28 juin 1811. Selon toute vraisemblance, il pouvait s'agir de Schulmeister qui non seulement habitait Strasbourg, mais disposait aussi de contacts en Bade et nourrissait une longue haine à l'encontre des douaniers du cru.

La remontée de cette information jusqu'à l'Empereur eût des résultats concrets. Dès le 19 novembre 1810, Savary put informer Napoléon que les autorités de la principauté de Nassau et du Grand-duché de Berg avaient ordonné des visites domiciliaires. Les 17, 20, 23 et 27 novembre, à Francfort furent brûlées des marchandises anglaises et coloniales saisies. Une telle violence n'était d'ailleurs pas du goût du ministre de France dans le Grand-duché, Bacher, qui, dès octobre, estimait qu'il valait mieux « endormir les capitalistes, leur laisser remplir leurs magasins, puis déclarer leur séquestre »<sup>35</sup>. Au lieu de quoi, ces autodafés encouragèrent l'indignation des populations, en Allemagne, mais aussi en Hollande pourtant préventivement rattachée à l'Empire dès juillet 1810, en Suisse et en Italie, ce qui donna corps à la propagande hispano-britannique, sur laquelle se greffèrent celles, déjà antagonistes, de l'Autriche et de la Prusse, tout en alimentant cette poussée nationaliste qui emportera, dans la plaine germano-polonaise le rêve napoléonien.

---

<sup>32</sup> Antoine Riballier, « Les aventures du capitaine Malard », *La Revue de Paris*, 15 mai 1913, p. 434-435.

<sup>33</sup> AN, F<sup>7</sup> 6505 ; Nicole Gotteri, *op. cit.*, p. 86.

<sup>34</sup> AN, F<sup>7</sup> 6549/2063 ; F<sup>7</sup> 8196/4012.

<sup>35</sup> AMAE, CP Allemagne, 740.

## Conclusion

Inventée en 1795, la « haute police » visait plus à prévenir les troubles à l'ordre public qu'à instituer une police politique. Cette évolution fut plutôt l'apanage de la *Sicherheit und höheren Polizei*, la « haute police » prussienne constituée par le conseiller privé Carl Just Gruner. Ce modèle prussien inspira la police russe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien évidemment, les conditions d'établissement des régimes consulaire, puis impérial eurent une répercussion sur la compréhension de la menace intérieure. Rapidement, elle se partagea entre les oppositions royaliste et républicaine. L'espionnage apparut dans ce contexte. Elle concerna moins la presse que les mentalités des décideurs, et en premier lieu Napoléon Bonaparte, qui virent des espions partout. Cette attitude résulta d'un « soupçon cryptologique, qui n'a qu'à puiser dans la politique la plus réelle les signes qui lui donnent vraisemblance<sup>1</sup>. »

Quant aux diplomates affectés en Europe, ils concoururent au processus de renseignement et furent de ce fait contraints de poursuivre les fantasmes intérieurs plutôt que d'assurer la veille permanente que l'on attendait d'eux. En effet, les Relations extérieures ne purent identifier les mouvements en cours dans leur zone de compétence. Les effets de la propagande hispano-britannique, qui se déversa sur la plaine germano-polonaise immédiatement après le fameux *Dos de Mayo*, y bouleversèrent durablement les croyances des opinions publiques. Ils se répercutèrent jusqu'en Autriche, en Prusse et même en Russie, tous ces acteurs des années 1812-1813 qui portèrent le coup de grâce à l'Empire. Le point de bascule fut donc bien plus l'Espagne que la Russie.

Cela apparut clairement lorsque l'on s'intéressa à cette activité de recueil d'informations temporaire, renouvelée à chaque campagne, que mirent en œuvre les armées de terre et de mer. La seule campagne où il n'y eut pas d'« entrepreneurs du renseignement », fut bien l'Espagne. Pas d'Angelo Ignazio Pico comme pendant la campagne d'Italie, de 1797 à 1799, ni de Charles-Louis Schulmeister ou de Johann Leonhard Krutthoffer, comme pendant les manœuvres de 1805 à 1809, et encore moins d'Aleksander Antoni Sapieha, comme de 1809 à 1812. Il n'y eut pas plus d'officiers-traitant tels que Savary, Davout ou Le Lorgne d'Ideville. Certes, naquit une ébauche d'utilisation de cette nouveauté civilo-militaire, avec la *Philcoreitas*, fondée sur l'utilisation de la franc-maçonnerie. Mais fut-elle réellement adaptée à l'Espagne, sachant que ni la *Carbonaria* à Naples, et encore moins *dos Prováveis* à Lisbonne, n'avaient réellement montré leurs capacités opérationnelles ? Seule la franc-maçonnerie napolitaine avait semblé jouer un rôle dans le *Risorgimento* italien. Elle agissait de façon semblable au *Tugendbund* et aux mouvements qui gravitaient autour dans l'unité allemande.

Le renseignement français fut inexistant en Espagne. Seule explication plausible, une manipulation de Talleyrand due à ses intérêts financiers dans la péninsule ibérique. Napoléon ne prétendait-il pas disposer d'« un monceau de lettres » de Talleyrand cherchant « à lui prouver que cette guerre [était] aussi nécessaire que politique »<sup>2</sup>. Redevenu habilement le conseiller de Napoléon, en appliquant la même tactique que Fouché lorsqu'il avait été privé la première fois de son ministère (14 septembre 1802-9 juillet 1804), il fut à même d'orienter la démarche de l'Empereur.

Avec la déliquescence de l'Empire disparurent les preuves décisives de l'implication de Talleyrand. Les propos de Napoléon cités plus haut furent certes rapportés par Chateaubriand. Mais ils émanaient d'un Grand d'Espagne, Ambroise-Polycarpe de La Rochefoucauld, qui les tenait de son beau-frère. Grand chambellan de l'Empereur depuis 1809, Pierre de Montesquiou fut à la bonne place aux Tuileries pour voir et entendre l'Empereur et son ancien ministre<sup>3</sup>. Autre témoin, Gérard Jean Lacuée de Cessac, ministre-directeur de l'administration de la Guerre. Chateaubriand précisa que les lettres incriminées avaient disparu lors de la première Restauration, en 1814.

D'autres documents se volatilisèrent. Un employé de la « haute police », le rédacteur de seconde classe Simon Duplay, rappela à son ministre, l'inaltérable Fouché, l'ampleur de la purge réalisée onze mois plus tôt, alors que les alliés s'apprêtaient à entrer dans Paris :

---

<sup>1</sup> Alain Dewerpe, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, p. 97-98.

<sup>2</sup> François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 6, Paris, Dufour, Mulat et Boulanger, 1860, p. 335.

<sup>3</sup> Louis François Sosthène de La Rochefoucauld, *Mémoires de M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville*, Paris, Lévy, 1861, p. 246.

« Tous les travaux qui présentaient l'ensemble des intrigues de la Chouannerie, des diverses agences de l'Angleterre et des Bourbons (à l'intérieur et à l'étranger), des nombreux complots tramés contre le Chef de l'État, etc., etc., tous ces travaux, résultat de quinze ans de soins assidus, ont été anéantis, par ordre, lorsque l'ennemi menaçait la capitale. L'on a aussi livré aux flammes un immense travail sur l'extérieur, particulièrement sur ces associations secrètes de l'Allemagne et du nord de l'Europe, d'où sont sortis plusieurs fanatiques qui, à Vienne et à Paris, ont deux fois attenté à la vie de l'Empereur<sup>4</sup>. Ce dernier travail formait la Case de la surveillance des étrangers. Enfin l'on a mutilé, à la même époque et pour les mêmes motifs, une infinité d'affaires particulières, toutes d'un intérêt majeur, qui seraient entièrement perdues pour la Police Générale, sans les souvenirs qui peuvent seuls suppléer aux pièces détruites<sup>5</sup>. »

Il ne s'agit pas de propos politiques indirects, comme ceux rapportés par Chateaubriand, mais bien d'un document de travail du 24 mars 1815, touchant au renseignement intérieur. De la même façon que disparurent à jamais les preuves de la trahison de Talleyrand, le feu décidé par Savary et allumé par Desmarets n'emporta peut-être pas celles incriminant Fouché, mais il lui donna certainement l'idée d'en faire autant.

L'ampleur des destructions, qui touchèrent aussi d'autres ministères, comme les Relations extérieures et le Dépôt de la Guerre, représente non seulement une perte inestimable pour l'histoire du Consulat et de l'Empire, mais également une pour les *Intelligence Studies*, où le risque de verser dans le complotisme guette à chaque instant. Les chausse-trappes sont nombreuses. D'autant que les fausses pièces abondent, dans les fonds français comme étrangers. On pense évidemment à Luís de Onís, qui bat toutes les catégories et entraîna dans l'erreur nombre d'historiens de chaque côté de l'Atlantique, dans les deux hémisphères. Plus localisés, les Bourbons français furent autant de faussaires que leurs parents espagnols et napolitains.

Cet environnement participa pleinement du travail de renseignement des années 1814-1815, qui opposa les équipes sortantes à celles entrantes par deux fois. Les deux Restaurations donnèrent lieu à des règlements de comptes et les girouettes durent jouer de tous leurs atours pour prendre le vent dans le bon sens et afficher la meilleure tenue. Chacun tenta de brouiller les pistes en se débarrassant des pièces les plus compromettantes. Il fallait également compter avec les décès, d'origine naturelle ou non, entraînant la disparition de preuves. Le 22 juillet 1812, la mort du comte d'Antraigues ne fut évidemment qu'un fait. Mais elle obéra l'existence de l'« Ami de Paris », qui constitua une énigme séculaire. Il suffit pourtant de la découverte d'une lettre dans un fond britannique<sup>6</sup> pour la résoudre. L'« Ami » n'était pas une personne, mais bien quatre, trois frères, Louis (Duval), Charles et David Bayard, ainsi que Charles de la Porterie (Pavillard, Valency, Viclandy). Pour compliquer le tout, dans certaines sources, cet « Ami » était connu depuis 1795 comme « le Très » !

Ce flou amena également à se méprendre sur le sens de véritables événements que les historiens de la III<sup>e</sup> République bâtirent à leur goût, dans un sens favorable au régime ou à ses orientations du moment. Ainsi la responsabilité de Talleyrand dans la disparition du duc d'Enghien, généra de longues joutes éditoriales sur la véracité ou non de l'accusation. Comme pour mieux cacher la révélation, dès 1935<sup>7</sup>, de la trahison autrichienne du « maître souverain de la diplomatie »<sup>8</sup> ! Ce qui dérouta à l'époque de l'enracinement d'un nouveau régime en France fut l'apparente collusion de républicains et de royalistes, unimaginable après 1875 et encore plus après 1905 ! Et pourtant, sous le Consulat et l'Empire, ces deux forces opposées s'entendirent parfaitement. Leur entremetteur ne fut autre que Fouché, éternel comploteur qui ne s'en cacha jamais<sup>9</sup>. Il ne souhaitait pas le décès du jeune prince, le 24 mars 1804, mais il en porta clairement la responsabilité, comme il assumait celle de l'arrestation de Georges Cadoudal, commanditaire de l'attentat de la rue Saint-Nicaise. Sans le savoir, il avait précipité ces événements quand il envoya à Londres son agent Jean-Claude Méhée de La Touche fin décembre 1802 !

Ce « maître complot » de Fouché montre la stricte imbrication dans les événements parisiens d'une action clandestine d'une puissance étrangère, en l'occurrence de la Grande-Bretagne. Cette perméabilité des questions intérieures et internationales s'avère essentielle à l'intelligence du travail

<sup>4</sup> Friedrich Staps (1809) et Ernst Christoph August v. der Sahla (1811, 1814).

<sup>5</sup> An, F<sup>7</sup> 3011, Duplay à Fouché, 24 mars 1815.

<sup>6</sup> TNA, FO 95/638, Bayard à Artois, 17 septembre 1802.

<sup>7</sup> Émile Dard, *Napoléon et Talleyrand*, Paris, Fallois, 2017, p. 245-252.

<sup>8</sup> Serge Fleury, *Talleyrand. Maître souverain de la diplomatie*, Montréal, Les Éditions variétés, 1942.

<sup>9</sup> Jean-Antoine Chaptal, *Mes souvenirs sur Napoléon*, Paris, Plon, 1893, p. 313-314.

du renseignement, même à une époque comme le Consulat et l'Empire. Dans sa guerre clandestine qui la concerna, la France ne fut pas uniquement opposée à la « cavalerie de Saint-Georges ». Chaque pays membre des coalitions joua sa partition contre la France, toujours en fonction de ses intérêts stratégiques. Cet arrière-plan est nécessaire pour comprendre l'action des « appareils de renseignement » espagnols, prussiens et autrichiens. À la fois ennemis et alliés, leur jeu se montra déterminant pour ces pays comme pour la France. Contrairement à la situation militaire, la clandestinité fit émerger une opération espagnole qui, grâce au soutien britannique, contribua à modifier les perceptions en Europe du Nord, jusqu'à Moscou. Cette propagande balaya plus la certitude des opinions publiques européennes de l'invincibilité de Napoléon que la campagne de Russie. Elle incita les dirigeants autrichiens et prussiens, mais aussi russes, à user de l'arme des sociétés secrètes dans l'espace germano-polonais. Il s'agissait là d'une nouveauté stratégique dont la portée dépassera la durée d'existence de l'Empire. Cette opération façonnera l'Europe en permettant, des années 1820 à 1870, la fragilisation des Empires autrichien et russe, ainsi que l'émergence nationale de la Pologne, de l'Italie et de l'Allemagne. De la même façon, l'imposition en 1812 par la Grande-Bretagne de constitutions libérales en Espagne et en Sicile engendra des instabilités qui nécessiteront l'emploi de l'outil militaire pour régler des questions politiques.

Pendant la période du Consulat et de l'Empire, la modernité de l'action du renseignement d'intérêt militaire apparut moins clairement. Plus circonscrit dans son emploi et dans sa temporalité, reconsidéré à chaque campagne, il semble avoir été limité à une acculturation des armes savantes (artillerie et génie) face à la cavalerie légère. Mais sa pratique toucha des générations d'officiers qui, influencèrent les générations appelées à fonder, après 1870, le premier service de renseignement français<sup>10</sup>. De plus, la pratique des opérations spéciales, avec une diversité des cibles, montre une apparente spécialisation de la gendarmerie, qui sembla durer jusqu'à l'affaire Dreyfus (1894). De la même façon, la guerre économique plaça en avant la nouvelle administration des Douanes. Toutefois, sa pratique du renseignement tactique, au plus près de la contrebande, l'éloigna de la mise en place d'une « intelligence économique ». Celle-ci incombait essentiellement aux entrepreneurs et aux corps consulaires, en liaison avec les services commerciaux des Relations extérieures. Toutefois, il manqua une véritable politique économique, permettant d'impulser un aménagement du territoire et offrant un encadrement économique préfectoral, pendant de la surveillance politique confiée à ces « empereurs au petit pied », comme les appelait Napoléon<sup>11</sup>.

La modernité du renseignement ne fut toutefois que limitée. L'état des interceptions de correspondance et des chiffres l'illustre particulièrement. Le « cabinet noir » recouvra rapidement ses capacités, la Révolution ne s'étant pas séparé de ce moyen de « météorologie gouvernementale »<sup>12</sup>, pas plus qu'elle n'avait omis de chiffrer ses correspondances les plus secrètes. Le désordre qui en résulta ne fut qu'apparent, tant la continuité des personnels avec l'Ancien régime était évidente, notamment pour les observateurs qui, souvent dans un même mouvement, vouèrent aux gémonies les supposées violations de correspondances privées et déplorèrent la dégradation du niveau de l'école française du chiffre. Ainsi, la période allant de 1789 à 1815 n'est guère déterminante dans une histoire de la cryptographie qui irait du Grand chiffre de Louis XIV, au XVII<sup>e</sup> siècle, au regard critique sur le passé d'Auguste Kerckhoffs, en 1883<sup>13</sup>. En fait, l'illusion de l'épopée militaire impériale et la construction de la figure mythique de Napoléon, largement dépendantes de la propagande élaborée à Sainte-Hélène par l'Empereur déchu, voudraient que le Consulat et l'Empire aient fondé toutes les institutions françaises. En matière de renseignement, comme dans d'autres domaines, elles n'ont rien inventé. Ce ne fut qu'à la suite de l'intervention en Crimée que l'état-major général pensa à rendre permanent le renseignement<sup>14</sup>, pratique qui devint évidente après 1870. Et avec elle la fixation exclusive sur l'ennemi proche (*hostis*), à savoir l'Allemagne, à l'exclusion de tout autre ennemi lointain (*inimicus*) ! En termes de renseignement intérieur, l'enjeu fut surtout l'extension du domaine de la surveillance politique. En 1823, Paul-Louis Courier de Méré, qui avait connu sous l'Empire aussi bien la

<sup>10</sup> Gérald Arboit, *Des services secrets pour la France. Du Dépôt de la Guerre à la DGSE. 1856-2013*, Paris, CNRS éditions, 2014, p. 21-64.

<sup>11</sup> Emmanuel de Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène, ou Journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois*, 7, Paris, 1823, p. 132.

<sup>12</sup> Jean-Émile Vié, *Mémoires d'un directeur des renseignements généraux*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 60.

<sup>13</sup> « La cryptographie militaire », *Journal des sciences militaires*, vol. IX, janvier et février 1883, p. 5-38, 161-191.

<sup>14</sup> SHD/DAT, 1 MR 2037, Tanski, 15 janvier 1856.

surveillance policière qu'une expérience militaire, dressa un rapide et complet panorama du renseignement transmis par Napoléon à ses successeurs :

« On appelle ces gens, à la ville, des mouchards ; à l'armée, des espions ; à la cour, des agents secrets : aux champs ! Ils n'ont point de nom encore, n'étant connus que depuis peu. Ils s'étendent, se répandent à mesure que la morale publique s'organise<sup>15</sup>. »

---

<sup>15</sup> « Gazette du village », *Œuvres complètes de P.L. Courier*, 1, Bruxelles, Librairie parisienne, 1828, p. 300.



## Orientations archivistiques et bibliographiques

### *Sources manuscrites*

Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine  
Archives diplomatique, La Courneuve  
Service historique de la Défense, Vincennes  
Archives du Conservatoire national des arts et métiers, Paris  
Archives départementales du Rhône, Lyon  
Archives départementales de Seine-Maritime, Rouen

The National Archives, Londres  
British Library, Londres  
National Maritime Museum, Greenwich  
Nottingham University Library, Nottingham  
National Records of Scotland (NAS), Edinbourg

Österreichisches Staatsarchiv, Vienne

Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz, Berlin-Dahlem  
Bayrischen Hauptstaatsarchiv, Munich  
Hauptstaatsarchiv Dresden  
Landesarchiv Baden-Württemberg, Stuttgart  
Staatsarchiv Bamberg  
Stadtarchiv Worms

Archivio di Stato, Milan.  
Archivio di Stato, Vibo Valentia.  
Archivio di Stato, Naples

Archivo General de la Administración, Madrid  
Archivo General del Palacio, Madrid.  
Archivo Histórico Nacional, Madrid

Arquivo Municipal de Mafra (Portugal)  
Arquivo Nacional da Torre do Tombo, Lisbonne

Российской национальной библиотеки [Bibliothèque Nationale] Saint-Pétersbourg

National Archief, La Haye

### *Sources publiées*

La Correspondance de Napoléon est référencée directement dans le texte, par un chiffre arabe pour l'édition de la Fondation Napoléon ou un chiffre romain pour l'édition du Second Empire, suivi à chaque fois du numéro de la lettre ou de l'ordre.

Audiffret-Pasquier Gaston d', *Mémoires du chancelier Pasquier. Histoire de mon temps*, 6 vol., Paris, Plon, 1893  
Barras Paul, *Mémoires de Barras, membre du Directoire*, 4 vol., Paris, Hachette, 1895-1896.  
Bertrand Henri-Gratien, *Cahiers de Sainte-Hélène*, 3 vol., Paris, Sulliver, 1949-1959.  
Bignon Louis, *Histoire de France sous Napoléon...*, 8, Paris/Leipzig, Firmin-Didot/Brockhaus, 1838.  
Boulay de la Meurthe Alfred, *Correspondance du duc d'Enghien (1801-1804) et documents sur son enlèvement et sa mort*, I, Paris, Picard, 1904.  
Bourrienne Louis-Antoine, *Mémoires de M. de Bourrienne*, 10 vol., Paris, Ladvocat, 1829.

- Chaptal Jean-Antoine, *Mes souvenirs sur Napoléon*, Paris, Plon, 1893.
- Clausewitz Carl von, *De la Guerre*, Paris, Perrin, 1999.
- Davout Louis-Nicolas, *Correspondance du maréchal Davout, prince d'Eckmühl. Ses commandements, son ministère, 1801-1815*, 4 vol., Paris, Plon 1885.
- De Norvins Jacques, *Souvenirs d'un historien de Napoléon. Mémorial*, III, 1802-1810, Paris, Plon, 1897.
- Edgeworth Richard Lovell, *Memoirs of Richard Lovell Edgeworth Esq. Begun by Himself and Concluded by his Daughter, Maria Edgeworth*, 2 vol., Londres, Hunter/Baldwin, Cradock, Joy, 1820.
- Fain Agathon Jean François, *Mémoires du baron Fain, premier secrétaire du cabinet de l'Empereur*, Paris, Plon, 1908.
- Grandmaison Geoffroy de, *Correspondance du comte de la Forest. Ambassadeur de France en Espagne 1808-1813*, 7 vol., Paris, Picard, 1905.
- Hyde de Neuville Jean-Guillaume, *Mémoires et souvenirs du baron Hyde de Neuville*, 2 vol. , Paris, Plon, 1892.
- James Charles, *New and Enlarged Military Dictionary, or, Alphabetical explanation of Technical Terms...*, Londres, Military Library, 1802.
- Jaucourt François de, *Correspondance du Cte de Jaucourt, ministre intérimaire des affaires étrangères, avec le prince de Talleyrand, pendant le Congrès de Vienne, publiée par son petit-fils, sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères*, Paris, Plon, 1905.
- Junot Laure, *Mémoires de Madame la Duchesse d'Abrantès*, 6 vol., Paris, Mame, 1835.
- Lavalette Antoine Marie, *Mémoires et souvenirs du comte Lavallette, ancien aide-de-camp de Napoléon, directeur des postes sous le Premier Empire et pendant les Cent-jours*, 2 vol., Paris, Fournier jeune, 1831.
- Le Brethon Paul, *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat, 1767-1815*, 7 vol., Paris, Plon, 1908-1913.
- Marmont Auguste Frédéric, *Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse de 1792 à 1832*, 9 vol., Paris, Perrotin, 1856-1857.
- Méneval Claude-François, *Mémoire pour servir à l'histoire de Napoléon I<sup>er</sup> depuis 1802 jusqu'à 1815*, 2, Paris, Dentu, 1894.
- Ministère des Affaires étrangères d'Union soviétique, *Внешняя политика России XIX и начала XX века [La politique étrangère de la Russie au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle]*, I-4, Mars 1801-avril 1804, Moscou, 1965.
- Miot de Mérito André-François, *Mémoires sur le consulat, l'empire et le roi Joseph ou Mémoires du comte Miot de Mérito*, 3 vol., Paris, Michel Lévy Frères, 1858.
- Remacle Albert, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat (1801-1803)*, Paris, Plon, 1899.
- Reynaud de Montlosier François, *Souvenirs d'un émigré (1791-1798). Récits et souvenirs*, Paris, Hachette, 1951.
- Russell John (éd.), *Memorials and correspondence of Charles James Fox*, IV, Londres, Richard Bentley, 1857.
- Savary Jean-Marie, *Mémoires du duc de Rovigo pour servir l'histoire de l'Empereur Napoléon*, 8 vol., Paris/Londres, Bossange/Colburn, 1828 ; *Mémoire du duc de Rovigo, sur la mort de Pichegru du capitaine Wright, de M. Bathurst, et sur quelques autres circonstances de sa vie*, 5, Paris, Ponthieu, 1825.
- « Бумаги А. И. Чернышева за царствование императора Александра I. 1809-1825 г. », [Papier d'A. I. Tchernychev pour le règne de l'empereur Alexandre I<sup>er</sup> 1809-1825], *Сборник Императорского Русского исторического общества [Collection de la Société historique impériale russe]*, n° 121, 1906.
- Thiébault Paul-Charles-François, *Manuel général du service des états-majors généraux et divisionnaires dans les armées*, Paris, Magimel, 1813.
- Wairy Louis Constant, *Mémoires de Constant, premier valet de chambre de l'Empereur, sur la vie privée de Napoléon, sa famille et sa cour*, 6 vol., Paris, L. Hauman, 1830-1831.

**Ouvrages**

- Arboit G rard, *Fragments de la vie de Charles Schulmeister de Meinau. Un m moire in dit de l'espion de l'Empereur Napol on I<sup>er</sup>*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Arcier Amaury Faivre d', *Les agents de Napol on en  gypte (1801-1815)*, M moire de la Soci t  de sauvegarde du Ch teau imp rial de Pont-de-Bricques, 1990.
- Baudus Florence de, *Amable de Baudus. Des services secrets de Talleyrands   la direction de la Censure sous Louis XVIII*, Paris, SPM, 2011.
- Baillou Jean, *Les affaires  trang res et le corps diplomatique fran ais*, Paris, CNRS, 1984,
- Blanc Olivier, *Madame de Bonneuil, femme galante et agent secret (1748-1829)*, Paris, Robert Laffont, 1987.
- Blanc Olivier, *Les espions de la R volution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 1995.
- Branda Pierre, *La guerre secr te de Napol on.  le d'Elbe 1814-1815*, Paris, Perrin, 2014.
- Boudon Jacques-Olivier, *L'Empire des polices. Comment Napol on faisait r gner l'ordre*, Paris, Vuibert, 2017.
- Boudon Jacques-Olivier, *Histoire du Consulat et de l'Empire (1799-1815)*, Paris, Perrin, 2000.
- Burrows Simon, *French Exile Journalism and European Politics, 1792-1814*, Woodbridge, Boydell & Brewer Ltd, 2000.
- Chapuis Olivier, *  la mer comme au ciel. Beutemps-Beaupr  & la naissance de l'hydrographie moderne, 1700-1850, l' mergence de la pr cision en navigation et dans la cartographie marine*, Paris, Presses Paris Sorbonne, 1999.
- Clinquart Jean, *L'administration des douanes en France sous le Consulat et l'Empire (1800-1815)*, Neuilly, Association pour l'histoire de l'administration des douanes, 1979.
- Corbaux Roger, *Ma penthi re lorraine. Crimes de contrebande*, Aurillac, Gerbert, 1979.
- Coste Laurent, *Le Maire et l'Empereur. Bordeaux sous le Premier Empire*, Bordeaux, Soci t  arch ologique de Lignan et du Canton de Cr on, 1993.
- Crouzet Fran ois, *La guerre  conomique franco-anglaise au XVIII<sup>e</sup> si cle*, Paris, Fayard, 2008.
- Desmarets Pierre-Marie, *T moignages historiques, ou Quinze ans de haute police sous Napol on*, Paris, Lavavasseur, 1833.
- De Waresquiel Emmanuel, *Fouch . Les silences de la pieuvre*, Paris, Tallandier/Fayard, 2014.
- De Waresquiel Emmanuel, *Talleyrand, le prince immobile*, Paris, Tallandier, 2015.
- Deh rain Henri, *La vie de Pierre Ruffin, orientaliste et diplomate, 1742-1824*, Paris, Geuthner, 1930.
- Dewerpe Alain, *Espion. Une anthropologie historique du secret d' tat contemporain*, Paris, Gallimard, 1994.
- Diefendorf Jeffry M., *Businessmen and Politics in the Rhineland, 1789-1834*, Princeton, Princeton University Press, 2014.
- Dimakis Jean, *P. Codriska et la question d'Orient sous l'Empire fran ais et la Restauration*, Paris, Maisonneuve, 1986.
- Foucart Pierre, *La cavalerie pendant la campagne de Prusse (7 octobre-7 novembre 1806)*, Paris, Berger-Levrault, 1880.
- Grassion Jean, *La police secr te du Premier Empire*, 2 vol., Paris, Perrin, 1963-1964.
- Gotteri Nicole, *La police secr te du Premier Empire*, 7 vol., Paris, Honor  Champion, 1997-2004.
- Hauterive Ernest d', *La police secr te du Premier Empire*, 3 vol., Paris, Perrin, 1908-1922.
- Iradj Amini, *Napol on et la Perse*, Paris, Fondation Napol on, 1995.
- Laurens Henry, *L'exp dition d'Egypte 1798-1801*, Paris, Armand Colin, 1989.
- Lemercier Claire, *La Chambre de Commerce de Paris, 1803-1852. Un « corps consultatif » entre repr sentation et information  conomiques*, Doctorat, EHESS, 2001.
- Lewal Jules, * tudes de guerre. Tactique des renseignements*, 1, Paris, Dumaine, 1881.
- Lewis Michael Arthur, *Napoleon and his British Captives*, Londres, Allen & Anwin, 1962.
- Lieven Dominic, *La Russie contre Napol on. La bataille pour l'Europe (1807-1814)*, Paris, Syrt s, 2012.
- Lignereux Aur lien, *Gendarmes et policiers dans la France de Napol on. Le duel Moncey-Fouch , Maisons-Alfort, Service historique de la Gendarmerie nationale, 2002.*

- Madelin Louis, *Fouché*, Paris, Plon, 1900.
- Marzagalli Silvia, *Les boulevards de la fraude. Le négoce maritime et le Blocus continental, 1806-1813 : Bordeaux, Hambourg, Livourne, Lille*, Presses univ. Septentrion, 1999.
- Mastroberti Francesco, *Pierre-Joseph Briot, un giacobino tra amministrazione e politica (1771-1827)*, Naples, Jovene, 1998.
- Maturi Walter, *Il principe di Canosa*, Florence, Le Monnier, 1944.
- Ouvrard Robert, *1809, les Français à Vienne. Chronique d'une occupation*, Paris, Nouveau Monde, 2009.
- Sparrow Elizabeth, *Secret Service. British Agents in France 1792-1815*, Woodbridge, The Boyde
- Todorov Nicola Peter, *L'administration du royaume de Westphalie. Le département de l'Elbe de 1807-1813*, Sarrebruck, Ed. universitaires européennes, 2011.
- Tulard Jean (dir.), *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1989
- Tulard Jean, Tulard Marie-José, *Napoléon et ses 40 millions de sujets. La centralisation sous l'Empire*, Paris, Tallandier, 2014.
- Tulard Jean, *Le monde du crime sous Napoléon, 1799-1815*, Paris, Vuibert, 2017.
- Weil Maurice, *Les dessous du congrès de Vienne*, Paris, Payot, 1917
- Welsghinger Henri, *Le duc d'Enghien 1772-1804*, Paris, Plon, 1888.

### Articles

- Revue des études napoléoniennes*, passim.
- Revue de l'Institut napoléon*, passim.
- Revue historique des armées*, passim.
- Revue d'histoire diplomatique*, passim.
- Revue historique*, passim.
- Boppe Auguste, « La mission de l'adjudant-commandant Mériage à Widin (1807-1809) », *Annales de l'École des Sciences politiques*, 15 avril 1886.
- Bourgin Georges, « "Carboneria" et "Risorgimento" », *Miscellanea in onore di Roberto Cessi*, 3, Rome, Storia e Letteratura, 1958.
- Boyer Ferdinand, « Pierre Lagarde, policier de Napoléon à Venise en 1806 », *Rassegna storica del Risorgimento*, janvier-mars 1957.
- Brown Howard, « The New Security State », Peter McPhee (dir.), *A Companion to the French Revolution*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2013; « The Origins of the Napoleonic System of Repression », Michael Broers, Peter Hicks, Agustín Guimerá, *The Napoleonic Empire and the New European Political Culture*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 2011; « The Napoleonic Security State. Special Tribunals », Alan Forrest, Philip Dwyer (dirs), *Napoleon and the Empire*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 2007; « From Organic Society to Security State. The War on Brigandage in France 1797-1802 », *Journal of Modern History*, 69, 1997.
- Croce Benedetto, « Frammenti di vita di Girolamo Pignatelli, principe di Moliterno », *Archivio storico per le province napoletane*, n° 28, 1903 (repub. *La rivoluzione napoletana del 1799. Biografie, racconti e ricerche*, Bari, Laterza, 1912
- De Waresquiel Emmanuel, « L'obstination d'un roi. Le comte de Provence en exil, 1791-1814. », *Napoleonica. La Revue*, n° 22, 2015.
- Durey Michael, « The British Secret Service and the Escape of Sir Sidney Smith from Paris in 1798 », *History*, juillet 1999, n° 275.
- Nicole Gotteri, « L'information de l'Empereur d'après les bulletins de police de Savary », Natalie Petiteau, *Voies nouvelles pour l'histoire du Premier Empire*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003.
- Munch-Petersen Thomas, « Count d'Antraigues and the British political elite, 1806-1812 », *Napoleonica. La Revue*, 2008/2.
- Roucaud Michel, "La collecte du renseignement opérationnel sous le Premier Empire", Hervé Drévilion, Bertrand Fonck, Michel Roucaud, *Guerre et armées napoléoniennes. Nouveaux regards*, Paris, Nouveau Monde/Fondation Napoléon/Ministère de la Défense-DMPA, 2013.

## Index

### A

‘ABD AL-WAHHAB, Muhammad ibn ..... 156  
 ACHARD, Jean-François ..... 68, 69, 209  
 A’COURT, William ..... 79  
 ACTON, John Francis Edward ..... 76, 143  
 ADDINGTON, Henry ..... 115, 116  
 ADINE, Pierre Jean-Baptiste ..... 198  
 AL-ADIL, Sulayman ..... 157  
 ALARY, Etienne Aimé ..... 97  
 ALBANY, Louise Maximilienne Caroline  
   Emmanuelle de Stolberg d’ ..... 77  
 ALBINI, Franz Joseph von ..... 51  
 ALDINI, Antonio ..... 128  
 ‘ALI EFENDI, Môrâlî Seyyid ..... 144  
 ‘ALI, Muḥammad ..... 154, 156, 157, 158  
 ALOPAEUS, Franz David von ..... 121  
 ALOPAEUS, Maximilian von ..... 121  
 ALQUIER, Charles Jean-Marie ... 148, 173, 176, 177,  
   219  
 ALVINCZY VON BORBEREK, Josef ..... 161  
 ALZINE, Jean ..... 127  
 AMBLIMONT, Claude-Marguerite François Renart  
   de Fuchsamberg ..... 208  
 AMBLIMONT, Louis-Jean-Casimir Renart de  
   Fuchsamberg ..... 208  
 AMI, cf BAYARD ..... 48, 245  
 AMIE, cf VIEUVILLE ..... 48  
 AMITIA, Wilhelm-Aurelio d’ ..... 60  
 AMOROS Y ONDEANO, Francisco de Paula . 135, 136  
 ANDRE D’ARBELLES, Claude-François ..... 112, 113,  
   114, 119, 123, 126  
 ANDRE, Antoine Balthazar Joachim d’ ..... 104  
 ANDREOSSY, Antoine François . 113, 122, 139, 152,  
   218, 224  
 ANDRIEL, Pierre ..... 203  
 ANDRIEUX, Clément Joseph ..... 231  
 ANGLES, Jules de ..... 104  
 ANQUETIL, Louis-Pierre ..... 26  
 ANSTETT, Ivan Osipovic [Johann Protasius Johann  
   Protasius von] ..... 193  
 ANSTETT, Ivan Osipovic [Johann Protasius von] 74,  
   192  
 ANTOMMARCHI, François ..... 161  
 ANTRAIQUES, Emmanuel Henri Louis Alexandre de  
   Launay ..... 47, 48, 49, 50, 55, 188, 245  
 APPELIUS, Jean Henry ..... 24  
 ARAKCHEYEV, Alexey Andreyevič ..... 51  
 ARAUJO E AZEVEDO, António ..... 135  
 ARBUTHNOT, Charles ..... 125  
 ARCET, Jean-Pierre-Joseph d’ ..... 227  
 ARCO, Karl von ..... 51  
 ARETIN, Johann Christoph von ..... 232, 233  
 ARGENTON, Jacques Constantin ..... 188, 189  
 ARMFELT, Gustav Moritz ..... 50  
 ARNDT, Ernst Moritz ..... 53, 57  
 ARRIGHI DE CASANOVA, Giacinto ..... 219

ASBURGO-LORENA, Ferdinando III di ..... 82  
 ASINARI DI SAN MARZANO, alias SAINT-MARSAN,  
   Filippo Antonio Maria d’ ..... 72, 174  
 ASSELIN DE WILLIENCOURT, Domitien Joseph .. 192  
 ATTHALIN, Louis-Marie-Jean-Baptiste ..... 18, 32  
 AUBIGNOSC, Louis-Philibert Brun d’ .... 72, 201, 232  
 AUBUSSON DE LA FEULLADE, Pierre Raymond  
   Hector d’ ..... 75, 76  
 AUERWECK DE STEILENFELS, Aloys\_François ..... 67  
 AUGEREAU, Pierre-François-Charles ..... 11, 79, 169,  
   189  
 AUGUIE, Pierre-César ..... 218  
 AZANZA, Miguel José ..... 209

### B

BACHASSON DE MONTALIVET, Jean-Pierre .223, 224  
 BACHER, Théobald-Jacques-Justin. 24, 92, 111, 142,  
   143, 144, 147, 148, 150, 151, 152, 177, 243  
 BACKMAN, Pehr ..... 175  
 BACLER D’ALBE, Louis-Albert-Guislain..17, 18, 31,  
   138, 174, 185  
 BADGE, John ..... 60  
 BADIA CASTILLO Y LEIBLICH, Domingo ....135, 136,  
   156, 157, 158, 173, 180, 181  
 BADINI, Carlo Francesco ..... 112, 117, 123, 184  
 BAGGE ..... 184  
 BAGGENSENS, Jens Immanuel ..... 70  
 BALCOMBE, William ..... 166  
 BALTHUS ..... 201  
 BARANTE, Amable Guillaume Prosper Brugière 110  
 BARANTE, Claude Ignace Brugière ..... 109, 110  
 BARBACHANO, Joseph Xavier de ..... 127  
 BARBARA, Vincenzo Michele ..... 82, 83, 85  
 BARBE-MARBOIS, François ..... 38, 212  
 BARBIER, Antoine-Alexandre ..... 16  
 BARCLAY DE TOLLY, Mikhaïl Bogdanovič ...60, 149  
 BARDAJI AZARA, Eusebio ..... 208  
 BARERE, Bertrand ..... 33, 89, 123, 124, 128  
 BARING, Francis ..... 106, 122, 235  
 BARKER, John ..... 157  
 BARRAS, Paul ..... 11, 12, 13, 14, 21, 113  
 BARTHELEMY François ..... 144  
 BAUDUS, Jean-Louis Amable de ..... 125, 126  
 BAUSSET, Louis François ..... 164, 165  
 BAUWENS, Lieven ..... 231, 232  
 BAUWENS, Rodolphe ..... 231  
 BAYARD, Charles ..... 48, 245  
 BAYARD, François David ..... 48, 49, 188, 245  
 BAYARD, Louis ..... 13, 48, 49, 54, 89, 102, 245  
 BAYERN, Wilhelm in ..... 73  
 BEAUGEARD, Marie Jeanne Catherine d’Hugues de,  
   ép. .... 100, 101, 103  
 BEAUGEARD, Nicolas-Joseph ..... 101  
 BEAUHARNAIS, Eugène Rose de ..79, 161, 163, 164,  
   165, 167, 193  
 BEAUHARNAIS, François de ..... 127, 134, 135, 136  
 BEAUHARNAIS, Hortense Eugénie Cécile de ..... 163

BEAUTEMPS-BEAUPRE, Charles-François 29, 30, 181  
 BEAUVAU, Charles Eugène ..... 67  
 BEAUVOISINS, Joseph Eugène Calmet de .. 119, 120, 122  
 BEDFORD, John Russell ..... 118  
 BEETHOVEN, Ludwig van ..... 192  
 BELLEMARRE, Jean-François ..... 40  
 BELLINGHAM, John ..... 65  
 BENDEL ..... 170  
 BENFIELD, Paul ..... 117, 119, 235  
 BENTINCK, William Henry Cavendish ..... 77, 78  
 BERCAGNY, Jean-Claude Legras de ..... 51  
 BERCAGNY, Joseph Claude Legras de ..... 23  
 BERCKHEIM, François Charles de ..... 71  
 BERG, William ..... 175  
 BERNADOTTE, Désirée Clary ..... 227  
 BERNADOTTE, Jean-Baptiste-Jules de 15, 45, 56, 84, 85, 89, 105, 109, 171, 176, 195  
 BERNARD Jean-Joseph ..... 40, 201, 202  
 BERTHIER, Louis-Alexandre... 11, 18, 26, 31, 32, 36, 38, 49, 72, 73, 74, 113, 140, 162, 167, 168, 171, 173, 194, 197, 215  
 BERTHIER, Napoléon Alexandre Louis Joseph .... 73  
 BERTHIER, Victor-Léopold ..... 195  
 BERTRAND, Henri-Gratien ..... 31, 32, 164  
 BESSIERES, Jean-Baptiste ..... 175  
 BETHMANN, Simon Moritz von ..... 163  
 BETTERA-VODOPIC, Vito Marija ..... 52  
 BEUGNOT, Jacques Claude ..... 24, 71, 93, 104, 129  
 BEURNONVILLE, Pierre Riel de ..... 127, 145, 146  
 BIGNON, Louis Pierre Édouard ..... 70, 72, 129, 148, 149, 150, 173, 184, 185, 193, 219  
 BIGOT ..... 17  
 BIN SAUD, Saud al Kabeer bin Abdul-Aziz bin Muhammad ..... 156  
 BIORNN ..... 202  
 BLACAS D'AULPS, Pierre Louis Jean Casimir de . 81  
 BLAGDEN, Sir Charles ..... 224, 225  
 BLAKE Y JOYES, Joaquín ..... 107  
 BLANC ..... 201, 202  
 BLEIN, Ange-François-Alexandre ..... 168  
 BLOMBERG, Ludwig von ..... 52, 53, 73  
 BLONDEL, Charles ..... 134, 138, 186  
 BLÜCHER, Gebhard Leberecht ..... 174, 175  
 BLUHM, Friedrich Emmanuel ..... 108  
 BOCHARD ..... 37  
 BOGHOS, Yusuf ..... 158  
 BOISTARD ..... 211  
 BOISVALLON, Julien René Le Clerc de ..... 47, 89  
 BOKTI, Butrod ..... 10  
 BONAPARTE, Jérôme ..... 129, 163  
 BONAPARTE, Joseph ..... 17, 23, 56, 75, 85, 108, 109, 114, 127, 164, 180, 191, 207, 208, 242  
 BONAPARTE, Joséphine Tascher de la Pagerie .... 95  
 BONAPARTE, Louis ..... 23, 105, 106, 109, 162  
 BONAPARTE, Lucien .. 15, 20, 84, 103, 104, 133, 222  
 BONAPARTE, Napoléon .... 4, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 44, 45, 46, 49, 51, 54, 58, 59, 60, 61, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 95, 96, 97, 98, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 122, 124, 126, 127, 128, 129, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 140, 144, 146, 147, 148, 150, 151, 152, 154, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 173, 174, 175, 176, 177, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 189, 191, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 219, 220, 221, 223, 224, 227, 228, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 243, 244, 246  
 BONAPARTE, Paolina, dite Pauline ..... 165, 213  
 BONNAY, Charles-François de ..... 51  
 BONNAY, Louis de ..... 163  
 BONNE, Charles Rigobert Marie ..... 18  
 BONNE-CARRERE, Jean-Guillaume de 115, 117, 118, 119, 122  
 BONNEUIL, Michèle Sentuary Guesnon de .... 93, 94, 114, 145, 146, 152  
 BORBÓN Y BORBÓN Y PARMA, Carlos María Isidro Benito de ..... 136, 137, 196  
 BORBÓN Y PARMA, María Luisa de .... 108, 133, 135, 136, 137  
 BORBÓN, Antonio Pascual Francisco Javier Juan Nepomuceno Ángel Raimundo Silvestre de . 136, 137, 196  
 BORBÓN, Fernando VII de ... 80, 106, 108, 134, 135, 136, 137, 196  
 BORBONE, CARLOS IV Antonio Pascual Francisco Javier Juan Nepomuceno José Januario Serafín Diego di ..... 126, 133, 134, 135, 136, 137, 190  
 BORBONE, Ferdinando Antonio Pasquale Giovanni Nepomuceno Serafino Gennaro Benedetto di 58, 75, 76, 79, 80, 81, 126  
 BOTTOT, François-Marie ..... 14  
 BOUDIN DE TROMELIN, Jacques Jean Marie François ..... 8, 9  
 BOUILLE, Anne-Marie-Robertine-Hélène-Joséphine de ..... 33  
 BOURBON, Antoine-Philippe de ..... 14  
 BOURBON, Henri IV ..... 64  
 BOURBON, Louis XVII ..... 67  
 BOURBON, Louis-Charles de ..... 14  
 BOURBON, Louis-Philippe de ..... 14  
 BOURBON-CONDE, Louis Antoine Henri de (duc d'Enghien) .. 4, 23, 46, 89, 90, 140, 195, 196, 245  
 BOURGOING, Jean-François ..... 145, 148  
 BOURKE DE BURGH, Jean Raymond Charles ..... 136  
 BOURMONT, Louis Auguste Victor de Ghaisne de ..... 14, 84  
 BOURRIENNE, Louis-Antoine Fauvelet de 17, 27, 67, 89, 140, 199, 200, 201, 212, 213, 243  
 BOUTAI ..... 170  
 BOUTIN, Vincent-Yves ..... 32, 150, 180, 181  
 BOYD, Walter Jr. .... 121  
 BOYD, William ..... 117, 119, 121, 122, 123, 235  
 BRACK, Antoine Fortuné de ..... 159  
 BRAHAIN-DUCANGE, Victor Henri-Joseph ..... 143

BRAND, Karl Friedrich von ..... 51  
 BREARD, Jean-Jacques ..... 139, 140  
 BRESSON, Charles Joseph..... 107  
 BRESSON, Jean-Baptiste Marie François ..... 38  
 BRIGGS, Samuel ..... 158  
 BRIOT, Pierre-Joseph..... 74, 75, 77  
 BRISSOT, Jean-Pierre ..... 64  
 BRIZARD ..... 47  
 BROMLEY, cf. BOUDIN DE TROMELIN ..... 8, 9  
 BRUEY D'AIGALLIERS, François Paul de ..... 82  
 BRUGES, Louis André Hyacinthe de ..... 55  
 BRULEY, Marie Valentine ..... 84  
 BRUNE, Guillaume Marie-Anne ..... 81, 82, 220  
 BRUNO, Salvatore..... 75  
 BRUSSEL DE BRULARD, Augustin Joseph ..... 227  
 BUACHE, Jean-Nicolas ..... 29  
 BÜLOW, Burchhard von..... 108  
 BÜLOW, Friedrich Wilhelm August Werner von. 53,  
 72, 108  
 BUONARROTI, Filippo Giuseppe Maria Ludovico  
 ..... 110, 162  
 BUONAVITA, Antonio ..... 210  
 BURDETT, Francis..... 118, 119, 120  
 BUREL, Antoine ..... 32, 181  
 BURGSDORFF, Ludwig Christoph v. .... 66  
 BURKE, James Florence..... 135, 136  
 BUTTURA, Antonio ..... 126

## C

CACAULT, François ..... 76  
 CADET DE GASSICOURT, Charles-Louis..... 226  
 CADOUAL, Georges .... 14, 70, 87, 88, 89, 107, 108,  
 140, 245  
 CAILLARD, Bernardin Anne Jean ..... 148  
 CAILLOT, Antoine..... 89  
 CAIRO, Paul ..... 137  
 CALLANDER, George ... 112, 205, 206, 207, 238, 240  
 CALLANDER, John Alexander ..... 206  
 CALLANDER, John Henry ..... 206  
 CALLANDER-ERSKINE, Elizabeth Compton 206, 207  
 CALVE, Johann Gotthold ..... 53  
 CAMBACERES, Jean-Jacques Régis de. 20, 132, 147,  
 197, 218  
 CAMBIER, Jacob Jan ..... 24  
 CAMPAN, Henriette..... 26  
 CAMPBELL, Neil ..... 165, 166  
 CAMPOCHIARO, Ottavio Maria Mormile di .... 24, 75  
 CANNING, George..... 190, 191  
 CAPELLE, Guillaume Antoine Benoît ..... 109, 110  
 CAPON, Joseph ..... 224  
 CARBON, François ..... 69  
 CARLETON, John ..... 123  
 CARVAJAL Y MANRIQUE DE LARA POLANCO, José  
 Miguel de ..... 136, 196  
 CASSETTI, Giuseppe ..... 61  
 CASTAÑOS ARAGORRI URIOSTE Y OLAVIDE,  
 Francisco Javier ..... 186, 190  
 CASTEL, Joseph ..... 201, 202  
 CASTLEREAGH, Robert Stewart ..... 125

CASTRES DE VAUX, Henry Alexandre Léopold  
 de ..... 182  
 CATINEAU-LAROCHE, Pierre-Marie-Sébastien ... 229  
 CAULAINCOURT, Armand-Augustin Louis de 6, 128,  
 131, 132, 160, 161, 195, 196, 197, 211  
 CAVAINAC, Jean-Baptiste ..... 150  
 CEBALLOS GUERRA DE LA VEGA, Pedro ..... 127  
 CENDRIER, André ..... 136, 172  
 CERVONI, Jean-Baptiste ..... 164  
 CHABAN, François Louis René Mouchard de ..... 46  
 CHABRIER, Auguste Firmin..... 170, 186  
 CHAMPAGNY, Jean-Baptiste Nompère de .. 6, 36, 65,  
 66, 71, 78, 125, 128, 131, 132, 133, 134, 135,  
 155, 173, 180, 204, 209, 211, 237, 240, 243  
 CHAPPE, Claude ..... 217  
 CHAPTAL, Jean-Antoine . 19, 79, 104, 221, 222, 223,  
 224, 225, 226, 227, 230  
 CHARBONIERES, Savanien Edmé Fauvelet de ... 140  
 Charles IX ..... 42  
 CHARPENTIER (STECK) ..... 195  
 CHATEAUBRIAND, François René..... 110, 244, 245  
 CHATEL, Jean ..... 64  
 CHAUMETTE DES FOSSES, Jean-Baptiste Gabriel  
 Amédée..... 174, 175  
 CHAVARD ..... 37  
 CHEPY, Pierre-Paul.... 25, 59, 95, 139, 140, 141, 142  
 CHEVALIER, Alexandre Joachim ..... 63, 69  
 CHILLEAU, Jean-Baptiste du..... 87, 90  
 CHRISTIN, Ferdinand ..... 109  
 CIPRIANI, Francisco..... 164, 165, 166  
 CIRCELLO, Tommaso di Somma di ..... 61  
 CIR COURT, Adolphe de ..... 116  
 CLARKE, Henry-Jacques-Guillaume 15, 18, 38, 112,  
 185, 196, 206, 227, 238, 240  
 CLAUSEWITZ, Carl Philipp Gottlieb von .... 57, 112,  
 191, 194  
 CLEMENT DE RIS, Catherine ..... 84  
 CLEMENT DE RIS, Dominique..... 84  
 CLEMENT, Jacques ..... 64  
 CLERC, Nicolas-Gabriel ..... 137, 138  
 CNUPIUS, Franz ..... 52  
 COCHRANE, Alexander Forrester Inglis ..... 209  
 COCKERILL, William ..... 229  
 COIGNY, Jean-Philippe de Franquetot de ..... 12  
 COLBERT, Jean-Baptiste ..... 203, 222, 223  
 COLCHEN, Jean-Victor ..... 226  
 COLLETA, Pietro ..... 79  
 COLLIN DE SUSSY, Jean-Baptiste..... 40, 243  
 COLONNA DI LECA, Simone ..... 165  
 COLONNA, Simon ..... 80  
 COMBES ..... 154  
 COMMEAU, François..... 204  
 COMPANS, Jean-Dominique ..... 227  
 CONGREVE, William ..... 29, 227, 233  
 CONSALVI, Ercole ..... 215  
 CONSTANT DE REBECQUE, Henri Benjamin 109, 132  
 CONSTANT WAIRY, Louis Constant, dit ..... 201  
 CONSTANTIN, Bertrand..... 186  
 COQUEBERT DE MONTBRET, Charles-Etienne ... 139,  
 140, 222, 223, 226

CORANCEZ, Louis Alexandre Olivier de ... 154, 155, 220  
CORBIERE, Jacques-Joseph..... 89  
CORNUT DE LA FONTAINE DE COINCY François-Benoît ..... 38  
CORSINI, Neri ..... 82  
CORVETTO, Luigi-Emanuele ..... 164  
CORVISART, Jean-Nicolas ..... 33  
COSTAZ, Claude-Anhelme ..... 223, 228  
COSTAZ, Louis..... 222, 223  
COTTA, Johann Friedrich..... 31  
COULOMB, Joseph Philibert..... 222  
COURIER DE MERE, Paul-Louis ..... 101, 102, 246  
COX, Robert Albion ..... 118  
CRENOLLES, Anne-Louis Quengo de ..... 12  
CRETET, Emmanuel..... 222  
CRISTIANI DE RAVARAN, Beltrame..... 102  
CROSSARD, Jean-Baptiste Louis 56, 58, 75, 92, 191, 192  
CULLING SMITH, Charles ..... 106  
CUMBERLAND, Ernest Augustus, duc de ..... 125  
CZATORYSKY, Adam Jerzy..... 47

**D**

D'ANDREA, Diego..... 143  
DABROWSKI, Jan Henryk ..... 148  
DACLIN, Charles-Philippe ..... 225  
DALBERG, Emmerich Joseph Franc Heinrich Felix von ..... 107  
DALBERG, Emmerich-Joseph-Wolfgang-Héribert von ..... 132, 198  
DALBERG, Karl Theodor Anton Maria von ..... 132  
DALLONS, François ..... 150, 156  
DALRYMPLE, Hew Whitefoord..... 190  
DAMAS, Gustave de..... 169  
DAMIENS, Robert François ..... 64  
DAMPMARTIN, Anne-Henri Cabot..... 33  
DARET, Philippe ..... 153  
DARLU, Guillaume ..... 214  
DARU, Pierre-Antoine-Noël-Mathieu Bruno ..... 172, 225, 226, 237, 238  
DAUBANTON, Antoine-Grégoire..... 91  
DAURE, Hector ..... 24, 61, 77  
DAVID, Pierre (abbé)..... 86, 87, 89  
DAVID, Pierre (consul) ..... 153  
DAVID, Simson Alexander ..... 129  
DAVOUT, Louis-Nicolas .36, 45, 65, 71, 73, 85, 136, 139, 167, 172, 175, 177, 182, 183, 184, 185, 186, 215, 227, 242, 243, 244  
DE CALUWE, Louis..... 243  
DE GAULLE, Jean-Baptiste Philippe ..... 216  
De LAUNAY (DELAUNAY), Jean-Marie Auguste Aulay ..... 82  
DEAN, John..... 224  
DECEAN, Charles Mathieu Isidore..... 179  
DECRES, Denis ...29, 30, 40, 45, 133, 179, 180, 200, 203, 204  
DEGERANDO, Joseph-Marie..... 222, 225, 227  
DEJEAN, François-Marie ..... 22  
DELACROIX DE CONTAUT, Charles-François ..... 143

DELAHAYE, Jacques Charles ..... 51  
DELANCY, Philibert..... 17  
DELESSERT, Jules Paul Benjamin.....221, 232  
DELFICO, Melchiorre.....76, 77, 79  
DELHOYE, Henri-Joseph..... 230  
DELON, Charles ..... 68  
DENIS, Joseph-André ..... 211  
DENNIEE, Antoine ..... 216  
DERMONCOURT, Paul Ferdinand Stanislas ..... 162  
DESCHAMPS, Antoine François Marie..... 198  
DEFERRIERES, Alexandre ..... 222  
DESFORGUES, François Louis Michel Chemin... 131  
DESIARDINS, cf. CAIRO ..... 137  
DESMARETS, Pierre-Marie 21, 22, 23, 25, 29, 40, 46, 48, 49, 50, 53, 62, 65, 69, 70, 80, 87, 89, 91, 95, 96, 99, 108, 110, 123, 124, 132, 138, 140, 141, 143, 165, 188, 201, 202, 213, 217, 238, 243, 245  
DESMOLANDS, François (Joseph Bodin) ..... 79, 183, 199, 200, 203, 204, 207, 208, 209, 210, 242  
DESPORTES, Félix ..... 142, 222  
DESRENAUDES, Martial Borye ..... 32, 33  
DESSOLE, Jean-Joseph-Paul-Auguste ..... 45  
DEVILLE, François-Joseph..... 235  
DEVILLIERS, Paul-Etienne, dit de Villiers du Terrage.....40, 95, 106, 188  
DEVOIZE, Jacques Philippe ..... 163  
DIDOT, Firmin ..... 202  
DIDOT, Pierre..... 202  
DIRXLAND, Maarten van der Goes van ..... 24  
DITTMAR, Johann Wilhelm von ..... 52  
DOLOMIEU, Dieudonné Sylvain Guy Tancrède, dit Déodat, Gratet de ..... 114  
DOMON ..... 216  
DON, Alexander ..... 105  
DONALDSON, William ..... 207  
DONY, Jean-Jacques ..... 230  
DORIA PAMPHILJ, Giuseppe Maria ..... 215  
DORNAU, Hubert Philibert ..... 216  
DÖRNBERG, Ludwig Wilhelm von ..... 175  
DÖRNBERG, Wilhelm Caspar Ferdinand von ..... 174  
DOSSONVILLE, Jean-Baptiste Dubois, dit .21, 33, 85, 89, 138  
DOUGLAS, James ..... 223, 230  
DOUHET DAUZERS, Jean-Louis de..... 59  
DOULERICH (D'ULRICH) ..... 70  
DRAKE, Francis ..... 44, 46, 47, 87, 88, 89, 90  
DROVETTI, Bernardino Michele Maria.....153, 154, 156, 157, 158  
DUBOIS, François Louis Esprit ..... 97  
DUBOIS, Louis-Nicolas.....86, 87, 97, 107, 202  
DUBUC, Pierre-Paul..... 44  
DUBUISSON, Claude Henri Jacquelin ..... 108  
DUCLOS, Joseph ..... 154  
DUFRESNES DE SAINT-LEON, Léon..... 107  
DUMAS, Thomas Alexandre Davy de La Pailleterie, dit..... 161  
DUMOULIN, Jean-Baptiste ..... 165  
DUMOURIEZ, Charles-François du Perrier du Mouriez dit ..... 90, 195  
DUNDASS, Robert ..... 121



DUPEROU, Louis Charles Joseph 12, 13, 21, 63, 115, 132  
 DUPLAY, Simon.....70, 71, 72, 73, 110, 244  
 DUPLEIX, Léon ..... 172  
 DUPONT DERVAL, Waast Robert Constant 118, 120, 183, 185, 186, 206  
 DUQUESNOY, Adrien Cyprien ..... 222, 223  
 DURANT DE MAREUIL, Joseph Alexandre  
 Jacques.....61, 70, 75, 78, 148  
 DUROC, Géraud de Michel du Roc de Brion dit  
 Michel.....27, 68, 120, 171, 185, 200  
 DUVAU, Alexis-Auguste ..... 17  
 DUVILLARD, Emmanuel-Charles..... 223, 228  
 DUVIVIER, Jean-Louis ..... 18

## E

EDEN, Morton Frederick ..... 10  
 EICHLER, Andreas Chrysog ..... 55  
 EINSIEDEL, Georg v. .... 66  
 ÉMERY, Joseph-Augustin-Apollinaire ..... 165  
 ÉMERY, Nicolas-Jean-Pierre 200, 201, 237, 238, 239  
 ENGELHARDT, Lev Nikolaevič ..... 150  
 ENGESTRÖM, Lars von..... 66, 176, 177  
 ERDOD, Lipót Pálffy v. .... 65  
 ERKINE, Henry ..... 206, 207  
 ERSKINE, Charles ..... 47  
 ESCOQUIZ MORATA, Juan..... 134  
 ESMENARD, Joseph Alphonse ..... 33, 78  
 ETCHES, Richard Cadman ..... 13  
 EVAIN, Agathe..... 164  
 EVAIN, Louis Auguste Frédéric..... 164  
 EVAIN, Virginie ..... 164  
 Eyriès, Jean-Baptiste Benoît ..... 12

## F

FABRE (DE L'AUDE), Claude ..... 33  
 FABREGUES, Antonio ..... 191  
 FAGAN, François Charles Louis de.... 105, 106, 107  
 FAGAN, Marie Thérèse Pauline de la Woestine,  
 ép. .... 105  
 FAIN, Agathon Jean François .... 17, 27, 28, 33, 213,  
 214, 215, 218  
 FAIN, Armand-Louis-Jean ..... 202  
 FAKR, Basile..... 154  
 FALCONIERI DI SANTACROCCE, Giuliana..... 147  
 FAUCHE, Louis ..... 14, 54, 58, 86, 96, 138  
 FAUCHET, Joseph..... 101  
 FAUVELET DE CHARBONNIERES, Savanien-Edmé  
 ..... 139, 141  
 FEDERICI, Vincenzo..... 74, 77  
 FERAY, Louis..... 231  
 FERNANDEZ CAAMAÑO, José María ..... 108  
 FERSEN, Hans Axel von ..... 176  
 FEUERSTEIN, Carl Friedrich Wolf ..... 52  
 FICHTE, Johann Gottlieb..... 57, 168  
 FIEVEE, Joseph ..25, 33, 39, 115, 116, 117, 118, 119  
 FILS DE L'AMI, cf PORTERIE ..... 49  
 FISZER, Stanisław ..... 149, 185  
 FITE DE PELLEPORT, Jean-Bernard-Tristan de la .. 51  
 FLEURIEU, Charles Pierre Claret de..... 208, 213

FLOTTE, Élise de ..... 227  
 FONTANES, Jean-Pierre Louis de ..... 114  
 FOCHE, Joseph .4, 6, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21,  
 22, 23, 33, 35, 36, 37, 39, 40, 44, 45, 46, 47, 50,  
 51, 52, 54, 58, 59, 63, 64, 65, 66, 69, 70, 71, 77,  
 78, 79, 80, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 95, 96,  
 97, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109,  
 114, 121, 122, 129, 131, 132, 138, 141, 160, 186,  
 195, 196, 199, 200, 201, 207, 211, 213, 214, 217,  
 218, 225, 236, 237, 238, 244, 245  
 FOUGÈRE ..... 62  
 FOURNIER Charles ..... 38  
 FOURNIER, Jean Antoine ..... 176  
 FOX, Charles James.....66, 116, 118, 119, 120, 121,  
 137, 206  
 FRA DIAVOLO, cf. PEZZA ..... 59  
 FRANCE, Charles Philippe .... 12, 14, 21, 67, 86, 140,  
 163  
 FRANCE, Louis Stanislas Xavier de....11, 12, 14, 25,  
 42, 48, 49, 50, 74, 81, 87, 90, 95, 100, 113, 115,  
 123, 133, 140  
 FRANCESSON, Antoni ..... 183  
 FRANCHINI, Antoine ..... 151, 152  
 FRANCHINI, François-Eugène ..... 152  
 François I<sup>er</sup> ..... 42  
 FRANÇOIS, Jean André ..... 21, 22, 23, 138  
 FRANJIYYAH, Didacus ..... 155  
 FRAPPART ..... 202, 237  
 Frederik VI..... 65  
 FRERE, Bernard-Georges-François..... 195  
 FRERE, John Hookham ..... 55, 190  
 FRITSCH, Karl Wilhelm von ..... 51  
 FRONTON, Pierre-Joseph ..... 154  
 FULTON, Robert..... 223  
 FUYE, Louis Patrice de la ..... 21, 22, 23

## G

GAETANI DI LAURENZANA, Onorate ..... 77  
 GALIGNANI, Giovanni Antonio ..... 126  
 GALLO, Maurizio Mastrilli di ..... 76  
 GALLUZZI, Jacopo Riguccio..... 147  
 GAMBIER DE CAMPY, Pierre-François-Louis..... 218  
 GARAT, Dominique Joseph ..... 108  
 GARDANE, Mathieu Claude.....32, 155  
 GARNIER, Jacques Etienne Joseph ..... 97  
 GARY, Pierre ..... 154  
 GASCOGNE ..... 163  
 GASPARY, Louis ..... 154  
 GASSENDI, Jean Jacques Basilien..... 101  
 GATELLI, Costantino ..... 165  
 GATTEAUX, Nicolas-Marie ..... 202  
 GAUDIN, Martin-Michel-Charles 211, 213, 214, 217,  
 218, 243  
 GAUTIER, Camille ..... 165  
 GAYARDON DE FENOÏL, EP. MARBEUF, Catherine  
 Antoinette (dite Salinguerra) de.....57, 94  
 GAYARDON DE FENOÏL, EP. BUSSY, Françoise  
 Charlotte Antoinette de.....57, 94  
 GAY-LUSAC, Louis-Joseph ..... 227  
 GEISS, Laurent..... 202

GENET, Edme Jacques ..... 26  
 GENLIS, Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin  
 de ..... 33, 109, 112  
 GENOTTE VON MECKENFELD, Wilhelm  
 Ferdinand ..... 56, 57  
 GENTZ, Friedrich von ..... 53, 55, 109  
 George Augustus Frederick, prince-régent . 68, 125,  
 174, 206  
 George III, roi ..... 94, 115, 168, 235  
 GERVILLIERE, Jean-Antoine Guillet de la ..... 66  
 GILLET DE LAUMONT, François-Pierre-Nicolas.. 226  
 GIMEL, Paul de ..... 67  
 GIRARD ..... 201, 202  
 GIRARDIN, Louis Cécile Stanislas Xavier ..... 62  
 GNEISENAU, August Wilhelm Antonius Neidhardt  
 von ..... 175  
 GODOY Y ÁLVAREZ DE FARIA RIOS ZAROZA,  
 Manuel de ..... 108, 133, 134, 135, 136, 137, 179,  
 187, 190  
 GODZIEMBA MALESZEWSKI, Piotr Paweł Jan h. . 171  
 GOLDSMITH, Lewis 49, 68, 113, 117, 118, 119, 122,  
 123, 124, 125, 128, 140, 167, 178  
 GONDE DE LA CHAPELLE, Gabriel ..... 84  
 GORANI, Giuseppe ..... 168  
 GOSSE ..... 127  
 GRABOWSKI, Michał ..... 150  
 GRAMONT, Antoine Louis Marie de ..... 87  
 GRAND, Catherine ..... 101  
 GRANDJEAN DE FLÉVY, Jean-Baptiste ..... 38  
 GRANDMAISON, Thomas Auguste Le Roy de ..... 194  
 GRAVE, Pierre-Marie ..... 226, 227  
 GRENVILLE, Thomas ..... 10, 14  
 GRENVILLE, William ..... 9, 14, 15  
 GRÜNER, Carl Just ..... 50, 52, 53, 62, 71, 72, 74, 108,  
 174, 244  
 GUÉRIN ..... 215, 216  
 GUERIN DE BRUSLART, Louis ..... 219  
 GUÉRIN, Hugues-Louis ..... 232  
 GUERIN, Joseph Vincent ..... 224  
 GUÉRIN, Tropez ..... 14, 113  
 GUILHERMY, Jean-François César de ..... 113  
 GUILLARD, Joseph-Louis ..... 102  
 GUILLARD, Louis ..... 100, 102  
 GUITARD, Auguste ..... 127, 128  
 GUSTAVE, Charlotte Sophie de Renneville, dite  
 Dufayel, dite Gustave ..... 68  
 GUYS, Alphonse ..... 157

**H**

HAAS, Joseph ..... 62  
 HABSBURG, Maria Karolina Luise Josephe Johanna  
 Antonie de Naples et de *Sicile* ..... 58, 60, 61,  
 75, 76, 77, 79, 114, 143, 147  
 HABSBURG, Maria Ludovica Leopoldina Francisca  
 Theresa Josepha Lucia von ..... 60  
*HABSBURG-LOTHRINGEN, Maria Ludovica*  
*Leopoldina Francisca Theresa Josepha Lucia*  
*von* ..... 17, 106, 164, 237, 238  
 HACHMEYER, cf BOISVALLON ..... 47  
 HAGER, Franz ..... 83

HAMELIN, Jeanne Geneviève Fortunée ..... 33, 112  
 HAMMOND, George ..... 86  
 HANNECART, Louis ..... 105, 107  
 HARDENBERG, Ernst Christian Georg August  
 von ..... 174, 192  
 HARDENBERG, Karl August ..... 53, 72, 108, 129  
 HARDING, Saul ..... 231  
 Hatzfeldt zu Trachenberg, Franz Ludwig von .... 52,  
 216  
 HAUGWITZ, Christian August Heinrich Curt von 215  
 HAUSSNER, Friedrich Wilhelm ..... 125  
 HAUTERIVE, Alexandre Blanc de Lanautte . 27, 113,  
 119, 127, 132, 138, 196  
 HAUTEROUCHE, Louis Allier de ..... 151, 152  
 HAWKESBURY, Robert Banks Jenkinson .. 85, 86, 87,  
 94, 122, 139, 140  
 HAXO, François-Nicolas ..... 32  
 HAYDN, Joseph ..... 192  
 HEDOUVILLE, Théodore Charles Joseph ..... 111  
 HEINS ..... 17  
 HELGINGER, Jean-Frédéric ..... 142  
 HENDRY, Robert ..... 230  
 HENNIN, Michel ..... 202  
 HENOUL, Jean-Baptiste ..... 50  
 HENRY, Jean Balthasar ..... 97, 135, 215  
 HERMAND, Emmanuel Louis Joseph d' ..... 137, 138  
 HERRIES, William ..... 13, 105, 121  
 HERVAS, José Martinez de ..... 127  
 HESSEN-HOMBURG, Friedriv V Ludwig Wilhelm  
 Christian von ..... 168  
 HODSON, James ..... 229  
 HOFFMANN ..... 62  
 HOFFMANN, Albrecht Anton Adolf ..... 51  
 HOHENLOHE-WALDENBURG-BARTENSTEIN, Ludwig  
 Aloys von ..... 216  
 HOHENZOLLERN, Friedrich Wilhelm von ..... 93, 191  
 HOLLAND, Henry Richard Vassall-Fox ..... 116, 119  
 HOOFF, Johan Frederik Rudolf van ..... 24  
 HOPFEN, Johann Baptist Elder von ..... 234  
 HORN, Alexander ..... 47, 53, 88, 190  
 HUBER, Barthélémy ..... 86, 105, 107, 108  
 HUGENPOTH TOT AERDT, Alexander Wilhelmus  
 Johannes Joseph van ..... 24  
 HUGUIER, Charles ..... 211  
 HULOT, Etienne ..... 171  
 HURTER ..... 149, 186  
 HUS, Auguste ..... 96  
 HUSCHKA ..... 170  
 HÜSEYİN Paşa, Tayazade Damat Küçük ..... 175  
 HUSKINSON, William ..... 121  
 HUZARD, Jean-Baptiste ..... 222

## I

IBN 'ABD ALLAH IBN MUHAMMAD AL-NAJDĪ,  
 Sulaymān ..... 156  
 IBN ALI, 'Uthman ..... 164  
 IBN ALI, Muhammad Hammuda ..... 164  
 IBN CHA'LAN, Duray'i ..... 157  
 IBN MUHAMMAD, Mahmud ..... 164

IMBERT DE LEBRET, Thomas Antoine François  
 Xavier ..... 67  
 IVERNOIS, Francis d' ..... 119, 120  
 IZQUIERDO DE RIBERA Y LEZAUN, Eugenio..... 108,  
 133, 135

## J

JACKSON, Francis James .....54, 88, 89, 121, 199  
 JACOB, Jean ..... 126, 127  
 JACOBI-KLÖST, Constans Philipp Wilhelm von . 121  
 JAHN, Friedrich Ludwig ..... 52  
 JAHNKE, Johann Ernst Theodor..... 72  
 JARMOLINSKI ..... 183  
 JAUBERT, Amédée ..... 151, 152, 180  
 JAUCOURT, Arnail-François de..... 81, 104  
 JEANBON SAINT-ANDRE, André Jeanbon, dit ..... 180  
 JOHNSON, John Mordaunt..... 53, 55, 174, 191  
 JOLICLERC, François-Xavier-Désiré.. 25, 54, 59, 81,  
 95, 236  
 JOMINI, Antoine-Henri ..... 159  
 JOMINI, Antoine-Henri de..... 97  
 JOURDAN, Jean-Baptiste ..... 207  
 JOVANE, Agostino ..... 75  
 JULLIAN, Pierre Louis Pascal de..... 105  
 JUNOT, Jean Andoche.....69, 162, 168, 187  
 JURIEU DE LA GRAVIERE, Pierre Roch ..... 180

## K

KAHLERT, Heinrich ..... 51  
 KAISAROV, Paisiy Sergeevič ..... 57  
 KANTZOW, Johann Albert ..... 66, 68  
 KEITH, John Alexander ..... 8, 9, 10, 13, 105  
 KELLERMANN, François Etienne Christophe..... 126  
 KELNAU UND JANOWITZ, Johann Josef Cajetan  
 von ..... 170  
 KERCKHOFFS, Auguste ..... 246  
 KINDELAN Y O'REGAN, Juan..... 190, 191  
 KINSKY, Carl ..... 97  
 KIRCHGESSNER, Franz Gottfried ..... 51  
 KLEBER, Jean-Baptiste ..... 9, 10  
 KLINGLIN, Jean Jacques Joseph de..... 88, 89  
 KODRIKAS Panagiōtēs .....37, 143, 144, 153  
 KOLBIELSKI, Karol Fryderyk Glawe von ..... 65  
 KOLLER, Franz von ..... 82  
 KOLLI, Louis Collignon, dit baron de .. 80, 106, 136  
 KOLYSZKO, Benedykt..... 183  
 KÖNITZ, Christian Friedrich ..... 51  
 KONOPKA, Michał ..... 185  
 KOSCIUSZKO, Andrzej Tadeusz Bonawentura... 145,  
 148  
 KREIZLER..... 170  
 KRÜDERER, Burkhard von..... 146  
 KRUTTHOFFER, Johann Leonhard.. 6, 70, 71, 72, 96,  
 168, 172, 175, 179, 182, 183, 184, 185, 186, 244  
 KUTOSOV, Mikhail Illarionovič Golenishchev .... 74,  
 192, 193

## L

LA BLANCHE, Xavier Olympe Hue de..... 171  
 LA CHEVARDIERE, Alexandre-Louis de 87, 199, 240

LA FAYETTE, Gilbert du Motier de..... 221  
 LA FOREST, Antoine René Charles Mathurin de. 38,  
 196, 213  
 LA FRESNIERE, Jacques Louis Marie Bellier de ... 86  
 LA NOUGAREDE, François-Gaspard de..... 85  
 LA REYNIE, Gabriel Nicolas de..... 45  
 LA ROCHEFOUCAULD, Ambroise Polycarpe..... 244  
 LA ROMANA, Pedro Caro y Sureda de190, 191, 194,  
 195, 197, 207  
 LA ROZE, Philipp Viktor ..... 52  
 LA SAULAIS, Jean-Thomas Bauné de ..... 90  
 LA TOUCHE, Louis-René-Madeleine Le Vassor... 29  
 LA TOUR MAUBOURG, Just Pons Florimond Fay  
 de ..... 17  
 LA VAUGUYON, Paul Yves Bernard Quelen de... 79  
 LAA, André ..... 45  
 LABEDOYERE, Charles Angélique François Huchet  
 de ..... 163, 165, 193  
 LABOUCHERE, Pierre César de ..... 106, 122  
 LACEPEDE, Bernard Germain Étienne de Laville-  
 sur-Ilon de ..... 133  
 LACUEE DE CESSAC, Gérard Jean 166, 167, 185, 244  
 LAFFITTE, Jacques ..... 188, 230, 231, 232  
 LAFITTE, Jean ..... 209  
 LAFON, Jean-Baptiste Hyacinthe..... 107, 108  
 LAGARDE, Jean-Joseph ..... 214  
 LAGARDE, Pierre François Denis de..... 22  
 LAGARDE, Pierre François Marie Denis..... 168  
 LAGERBJELKE, Gustaf .....66, 177, 212  
 LAGORSSE, Antoine..... 23  
 LAGRANGE ..... 90  
 LAGRANGE, Armand Charles Louis Le Lièvre  
 de .....26, 171, 173  
 LAJOLAIS, Frédéric Michel François Joseph  
 de .....86, 87, 90  
 LAKI, Dimitri..... 163  
 LALE, Jean Denis .....202, 239  
 LAMANOIR, Marc Antoine..... 68  
 LAMARRE, Pierre-Bernard..... 153  
 LAMEAU, Pierre-Jacques ..... 18  
 LAMMENS, Jean-Baptiste.....231, 232  
 LAMOTHE .....23, 90, 195  
 LANGE, Friedrich..... 52  
 LANGHETEE, Joseph ..... 199  
 LANGWERT, Adalbert ..... 78  
 LANNES, Jean ..... 141  
 LAPRADE, Dom Eugène de..... 46  
 LARAN, Pierre-Aventin ..... 202  
 LARIBOISSIERE, Jean Ambroise Baston de..... 227  
 LARREA, Martín Xavier..... 107  
 LASALLE, Henri.....66, 94, 95  
 LASCARIS, Angelo de ..... 158  
 LASCARIS, Théodore de.....157, 158  
 LASTEYRIE DU SAILLANT, Charles-Philibert de.. 221  
 LAUBEYPIE, Martin de..... 112, 113  
 LAUER, Franz von ..... 162  
 LAUER, Jean ..... 167  
 LAURENT, Paul ..... 198  
 LAURENZANA, Onorate Gaetani di ..... 24  
 LAURISTON, Jacques-Alexandre-Bernard Law de 47

LAUZE-DUPERRET Pierre Joseph.....	36
LAVALETTE, Antoine Marie Chamans de....	33, 110, 135, 142, 211, 213, 214, 215, 216, 217
LE BAILLIF, Alexandre Claude Martin.....	37
LE CLERC DE NOISY, Antoine François.....	137, 138
LE DRESNEC .....	209
LE LORGNE D'IDEVILLE, Elisabeth-Louis-Marie.	17, 27, 28, 32, 34, 160, 161, 168, 179, 184, 185, 198, 217, 239, 244
LE ROY, Jean-Jacques.....	170, 173, 187
LE TONNELIER DE BRÉTEUIL, Achille Charles Stanislas Émile .....	62
LEBARBIER DE TINAN, Jean-Marie .....	198
LEBRUN, Charles-François .....	12
LECHEVALIER, Jean-Baptiste.....	119
LECLERCQ, Théodore .....	116
LECOMTE, Jean-François-Hippolyte.....	37
LEDOULX, Joseph Charles .....	148, 173, 174
LEDREZNECH, Louis Jean-Marie .....	209
LEFEBVRE, François-Joseph .....	36
LEFEBVRE, Simon.....	188
LEGRAND.....	214
LEHRBACH, Friedrich Sigmund Konrad Ludwig	195
LEMAIRE, Nicolas Eloi .....	33
LESSEPS, Jean-Baptiste Barthélémy de .....	74, 219
LESSEPS, Mathieu Maximilien Prosper de .	153, 154
LESUR, Charles Louis.....	123
LEYEN, Friedrich Heinrich von Friedrich von der .....	228
LEZAY-MARNESIA, Paul-Adrien-François-Marie de .....	25, 95, 146, 201
LIMOËLAN, Joseph Picot de.....	69
LIMPENS DE SCHEVEMONT, Ange-Charles-Ghislain-Joseph de.....	201, 237, 238
LINIERS ET BREMONT, Jacques Antoine Marie de .....	180, 205, 209
LINOIS, Charles Alexandre Léon Durand .....	179
LIVENS, Kristofers Heinrihs fon.....	52
LIVRON, Pierre Gaston Henri de .....	79
LOBKOWICZ, Franz Joseph Maximilian.....	65
LOBO CAMPO, Rafael .....	191
LOIZEAU, Louis-Henry .....	67
LOM, Armand.....	80
LOMBARD-TARADEAU, Pierre-Marie.....	22
Louis XIV .....	19, 167, 211, 246
Louis XV.....	24
Louis XVI .....	24
LUCCHESINI, Girolamo .....	215
LUCHET, Jean-Pierre.....	71
LÜTZOW, Leopold Heinrich Wichard von.....	121
<b>M</b>	
MACDONALD, Etienne Jacques Joseph Alexandre.....	47, 187, 191
MACK VON LEIBERICH, Karl.....	161
MACKENZIE, Colin Alexander.....	190, 191
MACPHERSON, John.....	117
MADISON, Louis Barbe Charles .....	205
MAGHELLA, Antonio.....	24, 61, 74, 76, 77, 80, 81
MAHELIN, Auguste-Jean.....	173, 176, 177, 184
MAINWARING, William .....	118
MAISON, Nicolas-Joseph.....	195
MAKAROV, Aleksandr Stepanović .....	65
MALAGAMBA, Luigi Pasquale.....	158
MALARD DE BESSAY, Guillaume-Marie.....	200, 243
MALET, Claude François de ..	68, 107, 108, 110, 160
MALIBRAN Y CRUCHAN-DEAULERIS Y PARIS, Ventura .....	136, 172
MALLEBREIN, Carl Joseph.....	51
MALLET DU PAN, Jacques .....	137
MALLIA, Giovan Battista di .....	51, 52
MALLOT .....	112
MALO .....	202
MALSBURG, Ernst Friedrich Georg Otto von der.....	215
MALTER, Carl Cajetan.....	170, 171
MANCELLE, Anna.....	37
MANETTI, Samuel .....	156
MANGIN, Jean-François Xavier.....	168
MANLICH, Johann Christian von .....	232, 233
MARBEUF, Charles René de .....	57, 94
MARCHAND, Elisa .....	102
MARES, Louis.....	139, 140
MARESCALCHI, Ferdinando.....	126, 128, 164, 172
MARET, Hugues Bernard....	6, 20, 32, 38, 61, 72, 77, 110, 128, 131, 163, 164, 165, 167, 173, 174, 177, 185, 191, 192, 196, 204, 210, 211, 237, 240
MARIAGE (MERIAGE), Louis Auguste François	153, 170, 171, 215
MARIOTTI, François Antoine.....	164, 165, 166, 219
MARMONT, Auguste Frédéric Louis Vieesse de	9, 10, 11, 12, 60, 153, 162
MARNE, Charles .....	143
MARRUCHI, Filiberto .....	154
MASSENA, André.....	139
MASSERANO, Carlo Sebastián Besso Ferrero-Fieschi y Rohan de .....	108, 133
MASSIAS, Nicolas.....	90, 140, 141, 142, 148, 168
MASSON, Joseph-Blaise.....	202
MATA, Dámaso Antonio .....	187
MAUPERTUIS, Louis Nicolas Guillaume Desvergers de .....	121
MAZIERES DE SAINT-MARCEL, Pierre .....	154
MEDICI, Luigi de' .....	81, 83
MEHEE DE LA TOUCHE, Jean-Claude Hippolyte..	44, 85, 86, 87, 88, 105, 106, 147, 196, 245
MENDOZA Y RÍOS, José de.....	224
MENGAUD, Joseph-Antoine .....	25, 59, 95, 112, 114, 140, 146, 147
MENGIN, Félix.....	154
MENNEVAL, Claude François ....	17, 33, 70, 164, 212
MENOU, Jacques-François de Boussay de.....	77
MERRY, Anthony .....	58
METTERNICH-WINNEBURG ZU BEILSTEIN, Klemens Wenzel Nepomuk Lothar von..	53, 72, 77, 78, 79, 107, 128, 129, 132, 192, 202, 212, 219, 236, 237, 238
MEURON, Pierre-Frédéric de .....	54
MEUSEL, Johan Georg.....	19
MEYER, Charles .....	149

MEYER, Daniel Christoph ..... 223  
 MEYER, Protais Claude Pierre ..... 27, 168  
 MEZAY, Antoine de ..... 55  
 MICHEL, Michel ..... 48, 131  
 MIER, Felix von ..... 78, 79  
 MIGUEL Y FORTE, Juan Antonio ..... 137  
 MILETI, Raffaele Maria ..... 77  
 MILONAS, Nicolas ..... 48  
 MIMAUT, Jean-François ..... 126  
 MINUTOLO DI CANOSA, Antonio Luigi Raffaele  
 Capece ..... 75, 76, 77, 81  
 MIOLLIS, Sextius-Alexandre-François ..... 197  
 MIOT, André-François ..... 11  
 MIRABEAU, Honoré Gabriel Riqueti ..... 71, 221  
 MIRANDA Y RODRIGUEZ DE ESPINOZA, Sebastián  
 Francisco de ..... 209  
 MOLLEVILLE, Bertrand de ..... 85, 86, 87, 106  
 MOLLIN, Nicolas François ..... 107  
 MONCEY, Bon-Adrien Janot de ... 22, 23, 47, 51, 107  
 MONNAY, Étienne ..... 172, 185  
 MONNERON, Jean-Louis ..... 117  
 MONNET DE LORBEAU, Louis Claude ..... 199, 200  
 MONNIER, Claude Philippe Edouard .... 17, 107, 185  
 MONNIER, David ..... 14, 113  
 MONNIER, François-Marie ..... 163, 165  
 MONTALIVET, Jean-Pierre Bachasson de ... 230, 232  
 MONTCHRETIEN, Antoine de ..... 234  
 MONTESQUIOU, François de ..... 12  
 MONTESQUIOU-FEZENSAC, Anne Élisabeth  
 Pierre ..... 244  
 MONTGAILLARD, Maurice Roques de ..... 234  
 MONTGELAS, Maximilian Carl Joseph Franz de  
 Paula Hieronymus von ..... 73  
 MONTGLAS ..... 75  
 MONTOLON, Charles Tristan de ..... 71, 72  
 MONTLOSIER, François Dominique de Reynaud  
 de ..... 33, 109, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 122,  
 123, 138  
 MONTMORENCY-LAVAL, Mathieu Jean Félicité  
 de ..... 107, 137  
 MONTMORENCY-LAVAL, Mathieu Paul Louis de 137  
 MONTMORIN SAINT-HEREM, Armand Marc Aurèle  
 de ..... 213  
 MONTONE, Dominico ..... 81  
 MONTROND, Casimir de ..... 107  
 MORAND, Paul ..... 123  
 MOREAU DE VORMES, Jacob-Augustin-Antoine 139  
 MOREAU, Jean Victor Marie 84, 85, 86, 87, 89, 107,  
 109, 188  
 MORICE, Jean-Gabriel-Philippe ..... 94, 95  
 MORKOV, Arkadiy Ivanovich ..... 109  
 MOSCA, Angelo ..... 75  
 MOURGUE, Jean Anne Scipion ..... 222  
 MOUTONNET DE CLAIRFONS, Julien-Jacques ..... 211  
 MSARRA, Joseph ..... 154  
 MÜLLER, Ferdinand Wilhelm ..... 52  
 MULLER, Jean ..... 97  
 MÜLLER, Johannes v. .... 71  
 MÜLLER, Joseph Antoine Charles de ..... 196  
 MULLER, Karl ..... 52

MÜNSTER, Ernst Friedrich Herbert zu ..... 68, 174  
 MURAT, Caroline Bonaparte ..... 60, 61  
 MURAT, Joachim .. 32, 58, 61, 75, 76, 77, 78, 79, 80,  
 81, 82, 84, 136, 153, 154, 165, 167, 186, 197,  
 200, 203, 207, 210  
 MURAVYOV-APOSTOL, Ivan Matveyevič ..... 145  
 MURIEL, François-Auguste-Michel ..... 31  
 MUSSEY, Louis Arnould Le Seure de ..... 87  
 Mustafa Pacha ..... 180

## N

NARBONNE-LARA, Louis-Marie-Jacques-Almaric  
 de ..... 149, 185  
 NECKER, Jacques ..... 110  
 NELSON, Horatio ..... 9, 10, 11, 205  
 NEPEAN, Evan ..... 86  
 NERCIAT, André Robert Andréa de .... 142, 143, 147,  
 219  
 NESSELRODE, Karl Robert von ..... 107, 192  
 NETTEMENT, Philippe François ..... 17  
 NEUFCHÂTEAU, Nicolas François de ..... 222  
 NEUVILLE, Jean Guillaume Hyde de ... 12, 13, 14, 42  
 NEY, Michel ..... 82, 218  
 NICHOLAS, Edward ..... 55, 190, 199, 240  
 NOAILLES, Louis Joseph Alexis de ..... 163  
 NORDINGH DE WITT, Jean-Baptiste Casimir ..... 209

## O

O'CONNOR, Arthur ..... 112  
 O'DONNELL Y ANETHON, Carlos Manuel ..... 107  
 O'FARRILL Y HERRERA, Gonzalo ..... 207  
 O'MEARA, Barry Edward ..... 166  
 OBERKAMPF, Christophe Philippe ..... 230  
 OBERKAMPF, Christophe-Philippe ..... 230, 231  
 OMPTEDA, Ludwig Karl Georg ..... 55, 174  
 ONIS GONZALES VERA, Luís de ..... 208, 209, 245  
 ORANJE-NASSAU, Willem Frederik van ..... 93  
 ORLEANS, Louis-Philippe de ..... 107  
 ORNANO, Michel Ange ..... 219

## Ö

ÖSTERREICH, Carl Ludwig Johann Joseph  
 Laurentius von ..... 56, 97, 195  
 ÖSTERREICH, Franz Joseph Karl von (Franz II) .. 56,  
 65, 192, 237  
 ÖSTERREICH-ESTE, Ferdinand Karl Joseph Viktor  
 von ..... 56, 170  
 ÖSTERREICH-ESTE, Maria Ludovika Beatrix von 56

## O

OSY, Johann Ludwig August ..... 232  
 OTTO, Christian Friedrich von ..... 51  
 OTTO, Louis-Guillaume .... 24, 65, 72, 87, 113, 114,  
 115, 116, 120, 122, 138, 141, 148, 184, 232  
 OUBRIL, Pierre d' ..... 48, 131  
 OUDINOT, Nicolas-Charles ..... 14  
 OUTREY, Christophe ..... 155, 156  
 OUTREY, Georges ..... 156  
 OUVREARD, Gabriel-Julien ..... 106, 107, 122

**P**

PAGANEL, Pierre.....	141
PAGES.....	37
PAGOWSKI, Jérôme de.....	66, 70
PALAFIX Y MELZI, José de Rebolledo .	56, 107, 196
PALM, Johann Philipp.....	62, 73
PANIN, Nikita Petrović.....	14, 146
PAOLI, Pasquale.....	161
PARANDIER, Jean-Pierre.....	145, 146, 148, 151, 152
PARSEVAL-GRANDMAISON, François-Alexandre	139
PASQUIER, Etienne-Denis.....	97, 202
PAULMY D'ARGENSON, Marc René Marie de Voyer.....	64
PAUQUET, Hippolyte Emile Louis.....	202, 239
Pavel I Petrović.....	65, 67, 145, 146, 152, 168
PAYSANT, Jean-François.....	179
PAYSANT, Pierre.....	178
PELTIER, Jean Gabriel Dudoyer du....	114, 117, 118, 119, 120, 122
PERCIVAL, Spencer.....	65, 124
PERIER, Joseph.....	62
PERLET, Charles Frédéric.....	54, 67, 106
PERREGAUX Jean Frédéric.....	13, 46, 232
PERRIN Jean.....	39, 40
PERRIN Joseph.....	39, 40
PERRIN, cf. PHELIPPEAUX.....	9
PERTHES, Friedrich Christoph.....	62
PESCARA DI CALVIZZANO, Trojano.....	79
PETIET, Claude-Louis.....	11
PETRY, Jean-Baptiste.....	196
PEUCHET, Jacques.....	222
PEYTES DE MONCABRIE, François-Henri.....	227
PEZZA, Michele.....	59
PHELIPPEAUX, Louis-Edmond Antoine Le Picard de.....	8, 9
PICHEGRU, Jean-Charles.....	86, 87, 88, 89, 120
PICO, Angelo Ignazio.....	95, 153, 183, 244
PICQUET, Charles.....	18, 150
PIE VI (BRASCHI, Angelo Onofrio Melchiorre Natale Giovanni Antonio).....	143
PIE VII (CHIARAMONTI, Barnaba Niccolò Maria Luigi).....	23, 61, 197
PIERRE, Pierre.....	68
PIETRASANTA, Dominique Jérôme.....	80
PIGAUT-LEBRUN, Charles.....	94
PIGNATELLI DI MOLITERNO, Girolamo....	58, 75, 76, 77, 80, 81, 82, 83, 85
PILLAVOINE, Alexandre.....	158
PIONATOWKI, Józef Antoni.....	193
PITT, William ..	9, 115, 116, 118, 120, 121, 122, 236
PLUMER WARD, Robert.....	121
POGGI, Giuseppe Giunio.....	126
POGGI, Jean-Côme.....	165
POIDEBARD, Jean-Baptiste.....	224, 225, 226
POLI, Bernard.....	165
POLIGNAC, Jules de.....	81, 89, 107, 108
POMPADOUR, Jeanne-Antoinette POISSON de.....	91
PONCELET, Joseph.....	230
PONCELET, Nicolas.....	230
PONCET Edouard.....	38

PONIATOWSKI, Józef.....	185
PONTHON, Charles François de.....	18, 30, 32, 161
PONTIER, Louis.....	164
POPHAM, Home Riggs.....	209
POPP, Georges Charles Frédéric Ferdinand.....	66
POPPE, Franz.....	175
PORTE DU THEIL, Louis Soyer de la ..	12, 21, 67, 100
PORTERIE, Charles Louis François de la ..	48, 49, 54, 245
PORTLAND, William Henry Cavendish Cavendish- Bentinck, duc de.....	120
POSUEL DE VERNEAUX, Pierre-Marie.....	47, 49
POZZO DI BORGIO, Charles André.....	53
PRADT, Dominique Georges Frédéric Dufour, alias de.....	33, 150
PRENDEL, Victor.....	59
PREUß, Otto.....	52
PREVOST, Achille.....	160
PRIGENT, François-Noël.....	44
PRUSSE, Frédéric II de.....	16
PUIG, Tomás.....	169

**Q**

QADJAR, Fath-‘Alī.....	151
QUARTINI, Alessandro.....	116
QUATREMERE DE QUINCY, Antoine.....	116
QUERELLE, Jean-Pierre.....	87, 88, 89
QUINTAL, Jean.....	46
QUISTORP, August von.....	57

**R**

RABASSE, Charles Eléonor.....	228
RADET, Etienne.....	23, 197
RADIX DE SAINTE FOY, Claude Pierre Maximilien.....	25, 116, 123, 125, 132, 143
RADZIWIŁŁ, Antoni Henryk.....	193
RAMEL-NOGARET, Dominique-Vincent.....	211
RAMOLINO.....	80
RANCHOUPE, Pauline.....	175
RANCHOUPE, Pierre Henry de.....	175, 176, 177
RAVAILLAC, François.....	64
RAWDON-HASTINGS, Francis Edward.....	68
RAWLINS, William.....	118
RAYMOND, Jean.....	155
RAYNEVAL, François Joseph Maximilien Gérard de.....	160
RAZUMOVSKI, Andrey Kirillović.....	57, 73, 192
REAL, Pierre-François....	13, 69, 88, 89, 90, 94, 102, 124, 195, 196, 225, 243
RECICOURT, Marie-François de.....	227
REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGELY, Michel	108, 109
REGNIER, Claude Ambroise...	40, 46, 50, 85, 87, 88, 89, 90, 113, 122
REGNIER, Jacques.....	206
REGNIER, Jean-Baptiste.....	29, 180
REICH DE PLATZ, Marie-Eléonore-Cécile de.....	195
REICH, Ernst Ludwig Kasimir Albrecht.....	51
REINHARD, Charles-Frédéric.....	12, 14, 70, 71, 131, 197

- RENNERT ..... 66  
 REPIN-VOLKONSKY, Nikolai Grigoryevič..... 56  
 RESCH, Franz Anton von..... 51  
 RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas Edme..... 217  
 REYNIER, Jean Louis Ebénézer ..... 167  
 RICARD, Etienne Pierre Sylvestre..... 189  
 RICHARD, Frédéric ..... 137  
 RIGAL, Ludwig Maximilian ..... 228  
 RIGNY, Marie Henri Daniel Gauthier de ..... 175  
 RIMSKY-KORSAKOV, Aleksander Mikhailovič..... 14  
 RIPAUT, Louis-Madeleine ..... 16  
 RIVALS, Louis Marc ..... 146  
 RIVES..... 168  
 RIVIERE, Charles François de Riffardeau de ..... 81  
 ROBERSTON, James ..... 47, 190, 191  
 ROBERT Jean-Baptiste ..... 211  
 ROBESPIERRE, Augustin de ..... 162  
 ROBESPIERRE, Maximilien de ..... 162  
 ROCA, Vicente María de Vera de Aragón Ladrón de Guevara y Enríquez ..... 108  
 ROEDERER, Pierre-Louis ..... 25, 95, 116, 129, 222  
 ROGNAT, Joseph..... 186  
 ROLAND DE BUSSY, Jean-François..... 12, 64  
 ROLL D'EMMENHOLZ, Louis Robert de..... 67, 86  
 ROLLAND..... 37  
 ROMANOV, Aleksandr Pavlovič..... 47, 59, 66, 107, 109, 137, 160, 165, 176, 191, 193  
 ROMANOV, Ekatarina Pavlovna..... 50  
 ROMANOV, Konstantin Pavlovič ..... 170, 191  
 ROMIEU, Alexandre ..... 151  
 ROPRA, Nicolas-Joseph ..... 211  
 ROQUES (COMTE DE MONTGAILLARD), Jean Gabriel Maurice ..... 33  
 ROSEN, Axel Pontus von ..... 175, 176, 177  
 ROSIGNANI ..... 154  
 ROSILY-MESROS, François-Etienne..... 29, 170, 223  
 ROSSELIN, Jean-Jacques-Antoine-Thomas ..... 45  
 ROSTOPCIN, Fedor Vasilyevič ..... 146  
 ROTHSCHILD, Nathan Mayer ..... 232  
 ROUSSEAU, Jean-Baptiste Louis Jacques Joseph..... 154, 155, 156  
 ROUSSEAU, Jean-François Xavier ..... 151, 155  
 ROUX DE LABORIE, Antoine-Athanase ..... 13, 132  
 ROYER, Claude ..... 154  
 ROZUMOVSKYI, Andrey Kvyrylovych..... 51  
 RUFFIN, Pierre Jean-Marie .144, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157  
 RUFFIN, Thomas ..... 219  
 RUMBOLD, George..... 46, 50, 88, 89, 94, 195, 196, 197, 199  
 RUMIANTSEV, Nikolai Petrovič ..... 70  
 RUSTAM, Raza..... 90  
 RUSTI..... 170
- S**
- SABATIER DE CABRE, Auguste Honoré Michel . 176, 177  
 SACHSEN, Friedrich August I. Joseph Maria Anton Johann Nepomuk Aloys Xaver ..... 185  
 SAHLA, Ernst Christoph August v. der.....66, 67, 72, 73, 82  
 SAIFFERT, Jean-Geoffroy (Andreas) ..... 125  
 SAINT-ANDRE, Jean Bon ..... 71  
 SAINT-DENIS, Louis-Etienne (Ali) ..... 90  
 SAINT-REJANT, Pierre Robinault de ..... 69  
 SAKOWICZ, Stanislaw..... 184  
 Saladin ..... 154  
 SALCHOW, Gustav Adolf Franz..... 52  
 SALDANHA ALBUQUERQUE COUTINHO MATOS E NORONHA, Aires José Maria de..... 135  
 SALICETI, Antonio Cristofano ..... 24, 74, 75, 76, 77  
 SALICETI, Antonio Cristofaro..... 64, 161, 162, 164  
 SANDOZ-ROLLIN, Alphonse David de ..... 10  
 SANDRESCHI, Laurent..... 164  
 SANGLEN, Jacques Jean/Jakov Ivanovič ..... 149  
 SANSON, Nicolas-Antoine ..... 18, 31, 138  
 SAPIEHA, Aleksander Antoni ..... 148, 149, 150, 183, 184, 185, 186, 244  
 SARAU, Franz Joseph ..... 81, 82  
 SAUMAREZ, James..... 174, 175  
 SAUNIER, Louis-François ..... 70, 201  
 SAUTERAU DE MARSY, Claude Sixte..... 26  
 SAVAJOT, M. .... 209  
 SAVAN, David ..... 149, 150, 194  
 SAVARY, Anne Jean Marie René..... 6, 22, 23, 27, 32, 36, 39, 40, 57, 60, 61, 66, 68, 69, 70, 71, 79, 84, 94, 97, 99, 107, 110, 137, 160, 161, 165, 169, 175, 182, 183, 185, 186, 195, 197, 198, 200, 201, 202, 209, 211, 212, 217, 218, 243, 244, 245  
 SAVIGNY..... 38  
 SAYIGH, Fathallah ..... 157, 158  
 SCHILL, Ferdinand von..... 59, 60, 174  
 SCHININA DI SANT'ELIA, Mario ..... 79  
 SCHLEGEL, August Wilhelm ..... 109, 110, 111  
 SCHLEGEL, Karl Wilhelm Friedrich ..... 111  
 SCHMEERFELT, Baltazar Wilhelm ..... 65  
 SCHMIDT..... 90, 170, 195  
 SCHOTT, Georg Paul..... 121  
 SCHRÖDER, Christian Matthias..... 49  
 SCHRÖDER, Ernst Samuel Friedrich ..... 174  
 SCHRÖDER, Ernst von..... 51  
 SCHULENBURG, Alexander Friedrich Christoph von der..... 50  
 SCHULENBURG, Friedrich Christoph Daniel v. d. . 50  
 SCHULMEISTER, Charles-Louis ..... 6, 52, 64, 96, 149, 160, 161, 170, 175, 179, 183, 184, 185, 186, 197, 198, 201, 202, 234, 241, 243, 244  
 SCHUMACHER, Andreas-Anton-Frederik..... 227  
 SCHWARZENBERG, Karl Philipp von ..167, 191, 192, 193, 194, 195  
 SCOTT, Walter ..... 207  
 SEBASTIANI, Horace François Bastien..... 153, 154, 158, 180  
 SECKENDORF, Carl August von..... 73  
 SEGUI, Francisco ..... 133  
 SENFFT VON PILSACH, Friedrich Christian Ludwig ..... 66, 193  
 SERENT, Armand Louis de Kerfily de ..... 21  
 SERRA, Jean Charles François..... 148, 185, 186

SERRES, Pierre Toussaint Marcel ..... 224, 232, 233  
 SERURIER, Louis Barbe Charles ..... 205, 209, 210  
 SETHE, Christian..... 108  
 SHAKESPEARE, William..... 166  
 SHEE, Henri ..... 87, 90  
 SHERIDAN, Edward..... 207  
 SHIHAB, Bashir..... 157  
 SHIHAB, Hasan ..... 157  
 SIBER, Franz Elder v. .... 72  
 SICURANI, Marie Élisabeth..... 164  
 SIEYES, Emmanuel Joseph ..... 13, 15, 84, 143  
 SILVESTRE DE SACY, Antoine-Isaac ..... 155, 156  
 SIMONDE DE SISMONDI, Jean-Charles-Léonard.. 237  
 SINCLAIR, Isaac von ..... 168  
 SISCO, Antoine Joseph ..... 164  
 SMITH, Culling Charles ..... 174  
 SMITH, John Spencer ..... 88, 89, 90, 195  
 SMITH, L ..... 86, 87  
 SMITH, William Sidney ..8, 9, 10, 11, 12, 13, 21, 84, 97, 121  
 SOBOLONSKI, Ignacy ..... 193  
 SOKOLNICKI, Michał ..... 168, 184, 193  
 SOLANO ORTIZ DE ROZAS, Francisco María186, 187  
 SOMERUELOS, Salvador de Muro y Salazar de.. 208, 209  
 SONGIS DES COURBONS, Nicolas Marie..... 162  
 SOULAVIE, Jean-Louis..... 24  
 SOULT, Jean-François..... 231  
 SOULT, Nicolas Jean de Dieu .... 107, 160, 169, 170, 171, 186, 188, 189, 200, 203, 207, 226  
 SOURDAT, Charles Philippe de ..... 8, 84  
 SOUTSOS, Michel..... 144  
 SPERANDSKY, Mikhail Mikhailovič ..... 107  
 SPINELLI DI CARIATI, Gennaro ..... 79  
 SPINOLA, Vincenzo ..... 162  
 STADION, Johann Philipp Karl Joseph von.... 56, 57, 65, 107, 171  
 STAËL-HOLSTEIN, Anne Louise Germaine de ..... 93, 109, 110, 111, 112, 114, 132, 142  
 STAMATIS Konstantínos ..... 144, 146  
 STAMFORD, Hendrik Willem van ..... 14, 121  
 STANHOPE, Esther Lucy ..... 158  
 STAPS, Friedrich .....67, 69, 72, 73, 216  
 STARHEMBERG, Ludwig Joseph Maximilian..... 55  
 STEIN, Heinrich Friedrich Karl vom und zum52, 57, 71, 108, 129, 133, 191  
 STENDHAL, Henri Beyle, dit..... 165  
 STENDHAL, Marie Henri Beyle, dit ..... 109  
 STRANGFORD, Percy Clinton Sydney Smythe .... 135  
 STRAUSS, Anton ..... 62  
 STROGANOV, Grigory Aleksandrovič... 56, 109, 135  
 STÜRMER, Ignaz Lorenz von ..... 152  
 SULKOWSKI, Jan Nepomucen ..... 65

**T**

TABOADA, Melchor Manuel Núñez de..... 127  
 TAITBOUT, Alexis..... 157  
 TALLEYRAND-PERIGORD, Charles-Maurice de 6, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 25, 26, 33, 36, 37, 38, 47, 50, 53, 58, 66, 76, 78, 81, 90, 94, 95, 101,

105, 107, 108, 109, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 150, 151, 152, 153, 154, 160, 161, 163, 169, 171, 179, 180, 197, 199, 200, 203, 208, 211, 213, 219, 220, 235, 244, 245  
 TAMISIER.....201, 202  
 TAYLOR, Brooke ..... 88  
 TCHERNYCHEV, Aleksandr Ivanovič 48, 49, 59, 137, 176, 217  
 TERRASSON, Pierre-Joseph..... 202  
 THERMIN, Carl Wilhelm.....71, 143, 144, 146, 173  
 THEVIOTTE, Pierre-Laurent-Marie ..... 18  
 THIBAUDEAU, Antoine Claire..... 223  
 THOUVENOT, Pierre..... 60  
 THUGUT, Johann Amadeus Franz de Paula von . 195  
 THUMERY, Jean-Jacques .....90, 195  
 THUROT, Joseph .....21, 64  
 TILLY, Jean..... 162  
 TINGRY, Anne-Christian de Montmorency de 14, 84  
 TOLL, Karl Wilhelm von.....192, 193  
 TOLSTOI, Pyotr Aleksandrovič..... 55  
 TOURNEAU, Florent..... 154  
 TOURNON-SIMIANE, Jacques-Philippe-Claude de .....134, 135, 141, 186, 200  
 TOURNON-SIMIANE, Philippe-Marcelin Camille de ..... 101  
 TRAMBONI, Giuseppe ..... 126  
 TREPANT François ..... 38  
 TROUVE, Claude-Joseph..... 143  
 TRUGUET, Laurent Jean-François..... 68  
 TURC ..... 226  
 TUROT, Joseph ..... 96

**V**

VALOIS, Henri III ..... 64  
 VANDERNOOT, Konstanty .....185, 192  
 VASILCHIKOV, Illarion Vasilievič ..... 192  
 VASSE, Louis..... 154  
 VASSILOVITZ, Osip..... 151  
 VAUBAN, Sébastien Le Prestre de ..... 19  
 VAUXMORET, Charles Pierre Martin de ..... 101  
 VENANCE DE COLI, Louis Léonard Antoine Joseph Gaspard..... 153  
 VENEGAS, Francisco Javier ..... 208  
 VERGENNES, Charles Gravier de ..... 117  
 VEYRAT, Pierre-Hugues .....21, 49, 99, 107  
 VIANA, João Ribeiro ..... 188  
 VIDOCQ, Eugène François.....96, 97  
 VIEFVILLE DES ESSARTS, Jean-Louis Rieul..... 171  
 VIEUVILLE, Louise Victoire Rose Parfaite du Chaylard, ép. Baude de..... 48  
 VILLAUME, Claude ..... 69  
 VINZELLES, Pierre Charles Chesnard de Layé de 170  
 VIOLLET-LE-DUC, Sigismond..... 102  
 VISCARDI, Pasquale..... 75  
 VISCOVICH, Antoine Martin .....8, 9, 13  
 VITROLLES, Eugène François Auguste d'Arnauld de ..... 107



VORONTSOV, Aleksander Romanović .....	48
VUITEL, Charles-Samuel .....	54, 96
<b>W</b>	
WALDSTEIN, Ferdinand Ernst Joseph Gabriel	
von .....	170
WANNQUIST, Olof af .....	176
WELLESLEY, Arthur ...107, 136, 163, 169, 174, 188,	
189, 190	
WELLESLEY, Henry .....	208, 209
WELLESLEY, Richard Colley Wesley .....	106
WEND .....	170
WENDEL, François Ignace de .....	224
WENTZEL.....	170
WERLE, Sébastien.....	68
WEYLAND.....	163, 165
WEYROTHER, Franz von.....	32
WHITWORTH, Charles.....	123
WICKHAM, William.....	21, 138
WIDMANN, Kaspar .....	52
WIDMER, Gottlieb .....	230
WIDMER, Samuel.....	230
WILBRAHAM, George .....	121
WILLOT, Amédée dit W. de Gramprez .....	120
WILSON, John Charles.....	189
WILWORTH, Charles .....	76

WINDHAM, William .....	120
WIRION, Louis.....	105
WISSELINCK, Georg Adolph Friedrich .....	60
WOOD, Mark .....	117
WRBNA, Rudolf von.....	235
WRIGHT, John Wesley ...8, 9, 13, 21, 84, 86, 90, 97,	
107, 121	
WURTEMBERG, Friedrich Wilhelm Karl von.....	168
WÜRTEMBERG, Friederike Katharina Sophie	
Dorothea von .....	94
WYNDHAM GRENVILLE, William .....	120, 121
WYNNE, Martin William.....	88
<b>Y</b>	
YARMOUTH, Francis Charles Seymour-Conway	106,
121, 124	
YORCK VON WARTENBURG, Johann David	
Ludwig.....	191, 193, 194, 195
YVON, Louis-Etienne .....	177
<b>Z</b>	
ZABIELLO, Michel .....	47
ZAMOYSKI, Stanisław Kostka .....	193
ZURLO, Giuseppe .....	76

## Table des matières

Introduction .....	2
Chapitre 1 Autour de l'avènement de Napoléon Bonaparte .....	8
Une opération d'information britannique .....	8
... Pour permettre une restauration.....	11
Paris vaut bien une constitution.....	13
Chapitre 2 Administrer le renseignement .....	16
Le Cabinet de l'Empereur .....	16
Les ministères stratégiques.....	19
Les sources de renseignement auxiliaires.....	28
Chapitre 3 Financer le renseignement.....	34
Les fonds secrets .....	34
Administrer les fonds secrets.....	36
Financer les fonds secrets .....	39
Chapitre 4 L'invention du contre-espionnage.....	42
Une législation peu appropriée .....	42
L'invention du contre-espionnage .....	44
Une invention relative .....	49
Chapitre 5 Aux sources de l'anti-terrorisme .....	63
Des caractères généraux du terrorisme .....	63
Une analyse déficiente.....	68
Un outil politique ! .....	78
Chapitre 6 Le maître-complot de Fouché .....	84
Premiers complots .....	84
Un très spécial « agent secret » .....	85
Dommages collatéraux .....	88
Chapitre 7 L'invention des renseignements généraux .....	91
De la police administrative .....	91
... aux renseignements généraux .....	96
Les limites de l'état de sécurité .....	101
Chapitre 8 Influencer la Grande-Bretagne .....	112
Recruter un agent en Grande-Bretagne .....	112
Influer sur le processus démocratique britannique .....	115
Assurer le suivi de l'opération.....	119
Chapitre 9 Les spécificités du renseignement étranger .....	131
Un moyen diplomatique .....	131
Un moyen stratégique.....	147
Le renseignement sur l'Orient .....	150
Chapitre 10 Le renseignement d'intérêt militaire .....	159
Napoléon et le renseignement .....	159
Les fondations du renseignement d'origine humaine .....	166

Le renseignement à l'aune de la Révolution militaire napoléonienne .....	177
Chapitre 11 Des opérations spéciales aux « actions invisibles » .....	194
Un catalogue d'opérations spéciales.....	194
Deux « actions invisibles » connues .....	198
Deux « actions invisibles » inconnues.....	203
Chapitre 12 Le « cabinet noir » .....	211
Un service universel .....	211
Le courrier diplomatique avant tout .....	214
Le secret des chiffres .....	218
Chapitre 13 Le renseignement économique.....	221
L'inventeur du renseignement économique ?.....	221
Le relais des institutions napoléoniennes .....	226
Toujours l'initiative privée .....	229
Chapitre 14 La guerre économique.....	234
Forger un concept d'« action invisible » en matière économique .....	234
L'extension de l'« action invisible » au concept général de la guerre napoléonienne.....	237
Du renseignement dans la guerre économique napoléonienne .....	240
Conclusion .....	244
Orientations archivistiques et bibliographiques .....	248
Sources manuscrites .....	248
Sources publiées .....	248
Bibliographie.....	250
Index .....	252
Table des matières .....	265